105

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/oeuvresdiverses00chab_0

CHETHAM'S LIBRARY

BIBLIOTHÈQUE

ÉGYPTOLOGIQUE

TOME DIXIÈME

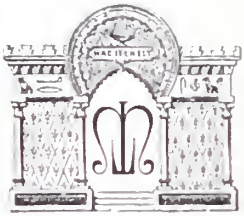

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC^r.

CHETHAM'S LIBRARY

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

CONTENANT LES

ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

dispersées dans divers Recueils
et qui n'ont pas encore été réunies jusqu'à ce jour

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO
Membre de l'Institut
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études
Professeur au Collège de France

TOME DIXIÈME

F. CHABAS

ŒUVRES DIVERSES

TOME DEUXIÈME

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1902

F. CHABAS

ŒUVRES DIVERSES

TOME DEUXIÈME

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC^r.

F. CHABAS

ŒUVRES DIVERSES

PUBLIÉES PAR

G. MASPERO

Membre de l'Institut
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études
Professeur au Collège de France

TOME DEUXIÈME

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1902

CHETHLN'S LIGNART

TRADUCTION ET ANALYSE

DE

L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE D'IBSAMBOUL

CONTENANT LE RÉCIT D'UN ÉPISODE DE LA GUERRE DE RAMSÈS II CONTRE LA CONFÉDÉRATION DES H'ITAS[1]

I

Peu de contrées ont captivé l'attention des savants et des voyageurs au même degré que l'Égypte : la lointaine antiquité de ses traditions défigurées dans les auteurs classiques, les monuments imposants dont les ruines témoignent encore de sa puissance et de sa civilisation, les scènes grandioses qui y sont retracées, les légendes si longtemps mystérieuses qui les recouvrent de toutes parts, qui rampent sous le sol dans les hypogées, s'étendent sur les murs des palais et des temples et s'élancent jusqu'aux sommets des obélisques, tout contribue à donner à la vallée du Nil un cachet particulier, un charme irrésistible. Aussi, sans

1. Publié dans la *Revue archéologique,* 1re série, 1859, t. XV, p. 573-588, 701-736. Il n'est pas inutile de rappeler que la vivacité du ton de cet article détermina la retraite d'une partie des savants qui avaient collaboré jusqu'alors à la *Revue archéologique;* le comité de rédaction se réorganisa, et décida de commencer une seconde série du journal. — G. M.

remonter bien haut, combien d'écrivains ont pris l'Égypte pour texte[1] !

Mais dans le déluge d'ouvrages que nous a valu cet entraînement, il en est bien peu pour lesquels on ait mis à profit la science du déchiffrement des hiéroglyphes. On a pu classer heureusement une partie des listes dynastiques à l'aide de la lecture des cartouches royaux que leur encadrement isole dans les inscriptions et dans les manuscrits, mais les événements des règnes n'ont pas encore été déchiffrés dans les textes, si nombreux cependant, que les recherches modernes ont mis à notre disposition. On a établi le cadre, mais le tableau est à peine ébauché. Il en est de même dans le domaine de la mythologie et des institutions. On connaît des listes de dieux, mais on n'a pas encore publié la traduction correcte d'un seul chapitre du livre funéraire.

Toutefois, il ne faut pas se plaindre de cette stérilité apparente ; rappelons-nous, en effet, que nous ne sommes qu'à trente-cinq ans du premier essai sérieux, et que Champollion n'a laissé aucun disciple capable de continuer immédiatement son œuvre interrompue par la mort. La renaissance du goût pour les hiéroglyphes ne date guère que de dix ans, et il serait souverainement injuste de dénigrer les beaux succès obtenus dans cette courte période ; reconnaissons au contraire que l'examen des textes a été fait avec une louable activité, et que la méthode de déchiffrement est devenue beaucoup plus sévère dans ses procédés et beaucoup plus sûre dans ses résultats.

C'est surtout dans ce perfectionnement de la méthode que consiste le progrès, quoique le nombre des traductions bien faites soit encore fort petit. Ces traductions portent déjà sur des sujets variés ; elles servent à constater, à élucider divers faits de l'histoire, de la géographie, des mœurs et des croyances, mais elles ne forment, quant à présent, aucun

1. Voyez *Bibliotheca Ægyptiaca*, Dr H. Jolowicz, Leipzig. 1858.

ensemble de quelque importance. Ces utiles travaux se multiplient, du reste, rapidement à mesure qu'on avance dans l'intelligence des textes ; ils méritent d'être encouragés, car ils formeront bientôt le fonds commun de notions arrachées aux sources originales, dans lequel il faudra puiser exclusivement pour l'œuvre de la reconstitution de la langue et de l'histoire de l'Égypte.

En vue d'une œuvre aussi importante, il serait téméraire d'agir avec précipitation. Il faut savoir se réserver, il faut perfectionner l'instrument d'analyse au lieu de l'employer aveuglément au risque de le forcer. Malheureusement l'attrait des solutions prématurées est trop souvent venu contrebalancer les prescriptions de la saine prudence. Dominé par l'esprit de système ou par un enthousiasme immodéré, plus d'un investigateur est parvenu à lire dans les hiéroglyphes, non ce qui s'y trouve réellement, mais ce qu'il y cherche, et une fois lancé sur le chemin glissant de l'arbitraire, il est rapidement descendu jusqu'à l'absurde.

D'aussi regrettables écarts ont eu pour conséquence d'éloigner de l'étude des hiéroglyphes bon nombre d'esprits sérieux, rendus incrédules par le défaut de critique qui caractérise les productions auxquelles je fais ici allusion ; la phalange des égyptologues se recrute avec lenteur ; à peine quelques travailleurs zélés continuent la tâche de Champollion et exploitent intelligemment la mine si riche et si vaste qui réclame des légions d'ouvriers.

Il est vrai que l'accès de la science hiéroglyphique est difficile : quand il a parcouru la grammaire de Champollion et gravé dans sa mémoire les mots du dictionnaire, l'étudiant est encore fort loin du point qu'ont atteint les progrès récents. Il peut, à la vérité, rechercher les traces de ces progrès dans les ouvrages des égyptologues modernes, et pour y parvenir, il faut fouiller les revues savantes de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne ; mais une étude superficielle de ces travaux n'aboutirait à rien ; l'investigateur doit

chercher, par la collation attentive des textes, à se rendre compte de la justification des traductions, et il ne peut y réussir qu'en faisant, pour son propre compte, l'observation analytique de tous les textes qu'il pourra se procurer, de manière à classer méthodiquement les mots et les formes de la langue. Ce travail est lent et pénible, beaucoup plus qu'il n'est difficile ; c'est, toutefois, le seul moyen de remplacer, pour l'étude d'une langue oubliée par les hommes, les vocabulaires et les grammaires que nous ne possédons plus. On ne doit pas s'imaginer, en effet, que les hiéroglyphes se traduisent d'inspiration ou par une méthode arbitraire. Dans la réalité, ceux qui les comprennent véritablement les interrogent, comme s'il s'agissait du grec ou du latin, à l'aide d'un vocabulaire, c'est-à-dire d'un tableau raisonné donnant les différents emplois des mots, et d'une grammaire, c'est-à-dire de l'observation des règles et des formes du langage. Cette grammaire, ce vocabulaire, sont le fruit de la dissection des textes hiéroglyphiques et de la comparaison des passages dans lesquels se rencontrent un même mot, une même forme. On procède ainsi laborieusement du connu à l'inconnu, et lorsqu'un pareil système affirme ses résultats, il est en mesure de les démontrer et de défier la critique la plus méticuleuse.

Les égyptologues, et je n'accorde ce nom qu'aux adeptes de la méthode dont je viens de donner une idée, possèdent tous des notes manuscrites considérables dont la réunion, si elle était possible, présenterait le tableau complet de la science à son degré actuel d'avancement. Mais ces notes sont loin d'être suffisantes ; chaque heure d'étude fait naître des observations nouvelles, qui confirment, complètent ou rectifient les notions précédemment acquises. Toujours de nouvelles pages s'ajoutent aux pages écrites, et l'on ne peut encore prévoir l'époque à laquelle le livre sera terminé. Aussi la publication ne peut-elle en être entreprise que par fragments détachés. Il suit de là que le débutant est astreint à

recommencer les recherches déjà faites bien des fois et à redécouvrir des faits déjà constatés par d'autres. C'est là, on le conçoit aisément, l'un des plus grands écueils de cette étude, quand on veut s'y appliquer sérieusement, quand on veut suivre l'exemple qu'ont donné M. S. Birch, en Angleterre, et M. de Rougé, en France. Mais à côté de cette méthode lente et pénible, il existe un système commode d'interprétation des hiéroglyphes ; celui-ci se contente de la lecture d'un petit nombre de mots déjà expliqués plus ou moins correctement par Champollion, et de quelques groupes nouveaux comparés à des homonymes plus ou moins rapprochés dans le copte, ou dans les langues sémitiques. Avec un peu d'imagination, la phrase se complète suivant le bon plaisir du prétendu traducteur. Il est à peine nécessaire de faire observer qu'un semblable système est aussi loin de la méthode analytique, que les vues de MM. Spohn et Seyffardt sont loin de celles de Champollion.

Il importe néanmoins que cette distinction soit hautement proclamée, car il ne faut pas que l'inanité des résultats obtenus par de vains systèmes soit plus longtemps une pierre d'achoppement pour le développement d'une science dont la découverte est une des plus grandes gloires de notre pays.

J'écris ceci sous l'impression que m'a laissée la lecture d'un article publié récemment par M. François Lenormant, dans le *Correspondant* (t. VIII, 2e livraison, février 1858), sous le titre de : *Les Livres chez les Égyptiens* (2e article). L'auteur y a réuni d'excellentes citations empruntées littéralement à M. S. Birch et à M. de Rougé, mais en y mêlant des traductions d'une autre origine qui semblent se présenter au lecteur avec le même degré d'autorité, bien qu'elles n'aient absolument rien de commun sous le rapport de la méthode qui les a produites.

L'une de ces bonnes citations est le poème de Penta-Our, traduit par M. de Rougé sur le texte original conservé au Musée britannique (*Papyrus Sallier n° 3*). La traduction

de M. de Rougé, que j'ai suivie groupe par groupe, est un admirable spécimen de la méthode analytique, mise en œuvre par un esprit pénétrant et expérimenté. Voici le sujet du poème :

Dans sa seconde expédition contre les H'itas, le roi Ramsès II, trompé par ses émissaires, s'est imprudemment séparé du gros de son armée; surpris par l'ennemi, il voit sa faible escorte mise en déroute et ne doit son salut qu'à un prodige de bravoure. Sorti vainqueur du combat, Ramsès rend gloire à Ammon dont le bras l'a sauvé; puis il rallie son armée, la ramène au combat et force les H'itas à implorer une trêve.

Le papyrus qui contient cette remarquable composition n'est malheureusement pas entier; nous n'en possédons plus que les deux derniers tiers; la partie perdue exposait les événements jusqu'au moment où l'armée des confédérés se précipite sur l'escorte du pharaon; mais, ainsi que le fait remarquer M. de Rougé, « l'historien pourra combler en » partie cette lacune à l'aide des bulletins officiels de la » campagne que les tableaux d'Ibsamboul et du Ramesséum » nous ont conservés presque intacts, » et en effet, cet excellent égyptologue fait précéder sa traduction d'une analyse très exacte de l'inscription d'Ibsamboul, dans laquelle les faits sont racontés avec beaucoup de clarté et d'enchaînement logique.

M. F. Lenormant semble n'avoir pas aperçu cette analyse, lorsqu'il s'exprime en ces termes :

« Je ne sache personne qui se soit occupé spécialement de » l'inscription qui accompagne les tableaux du Ramesséum » de Karnak, mais celle du Spéos d'Ibsamboul, presque » identiquement semblable, a servi de texte à mon père dans » son cours de l'année 1855 : il en a donné alors une traduc- » tion et un long commentaire. L'inscription d'Ibsamboul est » loin d'être complète, les trente et une premières colonnes » d'hiéroglyphes sont seules parvenues intactes jusqu'à nous,

» et toute la fin est entièrement perdue. Par un heureux » hasard, cette inscription comprend le récit des faits qui » manquent dans le Papyrus Sallier, et la partie intacte » s'arrête au point où commence ce que le poème nous a » conservé. Elle nous servira donc à compléter l'enchaî- » nement de la guerre, et nous commencerons par rapporter » les points principaux de l'inscription comme introduction, » avant d'aborder l'analyse du manuscrit. »

Et ici M. Lenormant, procédant tantôt par analyse commentée, tantôt par traduction, donne de l'inscription d'Ibsamboul une interprétation qui nous explique parfaitement pourquoi il n'a pas reconnu l'analyse de M. de Rougé ; puis il rattache sans transition ce chef-d'œuvre d'imagination au poème de Penta-Our qui se trouve ainsi complété d'une manière fort inattendue.

J'ai voulu, à mon tour, étudier le texte d'Ibsamboul, et je présente aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue*[1] le résultat de cette étude.

L'inscription dont il est question a été copiée d'abord par Champollion ; elle occupe les planches XXVII, XXVIII et XXIX de son grand ouvrage ; une seconde copie est due à l'Expédition scientifique prussienne, sous la direction de M. Lepsius (*Denkmäler*, III, 187). La copie de Champollion, indépendamment d'un grand nombre de signes erronés, présente des lacunes considérables : la sixième et la trente-troisième lignes ont été omises en entier par le copiste, de même que la moitié inférieure de la trente-sixième et de la trente-septième. Aussi, aux endroits correspondants, le texte est-il absolument inintelligible, ainsi qu'on se l'imagine aisément. Cependant, toute fautive qu'elle est, la copie de Champollion sert à justifier la correction de quelques erreurs dans celle de M. Lepsius. Toutes les deux sont assez heureu-

1. La *Revue archéologique* dans laquelle cet article fut publié en 1859. — G. M.

sement complétées par le texte relevé par J. Bonomi à Thèbes et publié dans le recueil de Sharpe (*Egyptian Inscriptions*, 2nd Ser., pl. LII). Bien que peu de lignes, dans ce texte, soient intactes, il est néanmoins d'un très grand secours parce que les parties conservées ont été généralement copiées correctement. Aussi l'examen comparatif de ces trois textes m'a-t-il permis d'arriver à une traduction littérale rigoureuse de la presque totalité de l'inscription ; j'aurai du reste le soin de faire ressortir les passages douteux, lorsque j'aborderai le travail analytique.

Je me propose d'opposer mes résultats à ceux de M. Lenormant, en renvoyant à la fin de l'article la traduction interlinéaire et la discussion analytique des groupes principaux qui ne s'adressent qu'à un nombre fort limité de lecteurs. Je me bornerai, quant à présent, à quelques observations préliminaires.

D'abord, en ce qui concerne la transcription des mots égyptiens, je conserverai celle que j'ai adoptée dans mon mémoire sur le Papyrus Prisse ; elle présente l'avantage de n'employer que les lettres de l'alphabet français et de rendre un signe unique par une lettre unique, lorsqu'il n'est pas syllabique. Je rappelle que *H'* est l'aspiration forte ꜣ, *s'*, *sh*, š, et *t'*, *tj* ou *tz*, ṯ.

Dans les textes, la personne des rois est désignée par des formules variées dont la traduction littérale encombre le récit de répétitions fatiguantes et bizarres ; l'une des plus ordinaires est , AA-PER-TI, *la double grande demeure;* à cette dénomination est souvent attaché, de même qu'aux cartouches royaux, le qualificatif abréviation de , ONH' OUT'A SENV, *la vie saine et forte.* Je noterai encore le groupe que M. Birch lit H'ER-EW, et dont l'identité de fonctions avec notre expression *Sa Majesté*, a été constatée par Champollion et bien vérifiée par ses disciples. Les rois l'emploient également à la première personne : , H'ER-A,

comme s'ils disaient *Ma Majesté*... Je traduirai ces différents groupes par *le roi* ou par *Sa Majesté,* selon que le contexte l'exigera.

Le nom des peuples ennemis de l'Égypte est fort souvent accompagné d'épithètes méprisantes. C'est ainsi que celui du peuple H'ita est presque toujours qualifié par l'expression , H'ER, qui signifie *tombé*, *renversé, terrassé,* ainsi que le démontrerait suffisamment l'homme étendu sur le sol qui sert de déterminatif au groupe. Des centaines d'exemples concluants peuvent être cités à l'appui de ce sens. Je mentionnerai seulement l'expression , H'ER HI HO, *tomber sur la face*, comme au *Todtenbuch*, chap. CXXXIV, ligne 7. La formule H'ER EN-H'ITA signifie à la lettre : *Le terrassé de H'ita.* L'ennemi de l'Égypte était ainsi caractérisé comme écrasé, vaincu, à la merci du vainqueur. Mais pour éviter la monotone répétition de cette formule, je traduirai simplement *l'abject H'ita.* Champollion, séduit par le rapprochement du copte ϣⲁⲣⲓ, *plaie,* traduisait : *la plaie du Scheto*[1]; M. Lenormant l'imite, en aggravant l'erreur par une assimilation de cette expression à celle de Fléau de Dieu, qu'Attila avait méritée. Celle-ci rappelle, en effet, la terreur qu'inspirait le Hun impitoyable, tandis que l'expression égyptienne, qui s'applique indistinctement à toutes sortes de peuples ennemis, ne comporte qu'une idée de défaite, d'abaissement, d'abjection. H'ER n'est pas plus ϣⲁⲣⲓ, *plaga,* que ϣⲁⲣ, *corium, pellis.*

Une autre qualification de la même espèce est , H'ES, quelquefois H'ESI, *vil*, *humilié.* Employé comme verbe, H'ES se trouve dans les textes avec le sens *avilir*, *humilier*, comme par exemple dans ce passage du Papyrus Sallier III, 2/5 : AMEN ER H'ESI H'IMOU NETER, *Ammon humiliera ceux qui ne connaissent pas Dieu,* et dans le

1. *Lettres écrites d'Égypte,* p. 120.

Papyrus Prisse, VII, 7 : AR H'ESEK S'ES SA AKER : *s'il t'humilie de servir un homme sage.*

Champollion avait méconnu la valeur phonétique du signe qu'il lisait tantôt *ouo*, tantôt *rot*[1] et dont la véritable lecture est H'. Il ignorait également la signification du groupe , H'A-T, qui veut dire le *ventre* et que, par euphémisme, on traduit par *sein, entrailles, flancs.* Ce mot s'applique du reste à tout l'intérieur du corps humain : c'est la cavité qui renferme le cœur[2], celle dans laquelle s'accomplit la respiration[3] ; ce sont les viscères de la digestion[4], c'est l'intérieur de l'œuf[5], le corps, ou comme nous disons, le cœur de l'arbre[6], c'est le sein maternel[7].

Le nom d'un serpent mythologique est : S'AM HI H'A-T-EW, *celui qui marche sur son ventre*[8]. Il n'est, en définitive, aucun mot dans aucune langue dont le sens soit mieux constaté. Dans le groupe , H'ROT, copte ϩροτι, *proles*, Champollion considérait le signe initial comme exprimant le son ROT, dont les deux derniers signes n'eussent été que le pléonasme phonétique à peu près comme cela se passe dans le mot , ONH', *la vie.* Cette erreur lui avait fait considérer l'adjectif comme une expression composée : ROT-ES-HOU, *sa race est mauvaise*[9], *dont la race est mauvaise.* Aujourd'hui, la lecture H'ES et la signification *humilié, bas, vil,* sont hors de toute discussion. Toutefois,

1. *Dictionnaire égyptien*, p. 103.
2. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1re Ser., 45-11 ; *Papyrus Sallier III*, 3 9.
3. *Todtenbuch*, 78-21.
4. *Todtenbuch*, 82-2.
5. Greene, *Fouilles à Thèbes*, I, 1.
6. *Todtenbuch*, 155-2.
7. *Denkmäler*, III, 29.
8. *Todtenbuch*, 149-16.
9. *Lettres écrites d'Égypte*, p. 120.

M. Lenormant, dans une de ses notes, persiste à voir dans , *race*, au lieu de *flancs* (ventre), de même qu'il persiste à lire *plaie* dans H'ER.

Ce sont là, du reste, les deux seules modifications qu'il juge à propos d'introduire dans la traduction de M. de Rougé, contre laquelle il exprime cependant des réserves bien faites pour surprendre l'honorable académicien.

Je place maintenant en face l'une de l'autre ma traduction et l'œuvre de M. Lenormant :

M. CHABAS

L'an V, au troisième mois de l'été, le neuvième jour, sous le règne du roi de la Haute et de la Basse-Égypte, Ramsès II, aimé d'Ammon, vivant à toujours. Sa Majesté était alors au pays de T'ahi, dans sa deuxième expédition de conquête. Bonne garde était faite sur la personne du roi dans la tente de Sa Majesté, au fossé méridional de Kates'.

Le roi se leva semblable à la lumière du soleil; il prit la parure de son père, le dieu Mont (*l'armure des combats*), et continua sa marche. Sa Majesté s'avança jusqu'au midi de la forteresse de S'abton.

Deux S'asou vinrent dire au roi : « Parmi nos frères que le H'ita a placés dans les grands

M. LENORMANT

Le récit commence au début de la campagne. Le roi d'Égypte, à la nouvelle de l'invasion des Schétos, s'est mis en marche à la tête de son armée; il est parti de la ville de Schebtoun au Sud. Trompé par de faux avis, il est venu établir son camp à P'aamauro, un peu à l'ouest d'Etesch, tout près de la grande armée des Schétos, qu'il croit encore éloignée et qui est établie à peu de distance de là, au sud de la ville, à deux journées de Libou[1], au sud de Tounar. Deux espions de l'ennemi ont été arrêtés dans le camp égyptien, et on les amène devant le roi pour être interrogés.

1. C'est du groupe (qui se montre avec la variante H'IRABOU, H'IRABA) que M. Lenormant fait *à deux journées de Libou.*

officiers, on nous a envoyés pour parler à Sa Majesté. Nous agirons en serviteurs du roi. Lorsque le H'ita nous retenait dans son voisinage, l'abject H'ita était établi à H'iraba, au nord de Tunep. Il redoute Sa Majesté au point de battre en retraite.

Nous avons, dans ce premier paragraphe, le discours des deux espions de l'ennemi; ils appartiennent à la nation des S'asou, qu'on voit apparaitre plusieurs fois dans les textes militaires; comme ils ne sont pas nommés parmi les peuples alliés des H'itas, on est autorisé à les considérer comme une tribu nomade qui vendait ses services à l'une ou à l'autre des parties belligérantes. Le discours de ces espions à Ramsès est fort intelligible : c'est parmi des personnages de leur espèce que le H'ita a choisi des *Mahotous*, officiers dont les fonctions ne nous sont pas connues. On les a envoyés faire au roi quelques communications, mais ils protestent de leur dévouement à son service, et pour preuve lui révèlent la position qu'occupent les ennemis.

La suite montrera que ces paroles n'étaient qu'une feinte pour tromper le roi d'Égypte.

Je ne me charge pas de rapprocher des hiéroglyphes la glose de M. Lenormant; mais je vois qu'il méconnait complètement le discours des deux espions, et je serais véritablement curieux de savoir dans quel endroit du texte il a découvert que Ramsès avait été *trompé par de faux avis*, puisqu'il a lu tout autre chose dans le seul passage qui ait trait à ces faux avis.

En revanche, M. Lenormant rencontre le discours des S'asou précisément au moment où ces derniers ont disparu de la scène, et dans un passage qui ne contient pas de discours; puis, dans ce discours qui n'existe pas, il découvre de bien magnifiques choses :

« Ici, dit M. Lenormant, nous traduisons l'inscription » dans laquelle toute cette scène est racontée de la manière la » plus remarquable. A la grandeur et à la sauvage fierté des » réponses que les captifs scythes adressent au pharaon, on » croirait entendre des prisonniers germains dans un récit » de Tacite. Ces réponses présentent un grand intérêt par » la manière dont elles distinguent entre les dispositions » guerrières des envahisseurs scythiques, prêts à engager la » lutte avec les forces égyptiennes, et les inclinations paci- » fiques de la population des villes, probablement d'origine » sémitique, tremblant devant la puissance des fils de » Mitsraïm et prête à se soumettre, mais opprimée par les » redoutables étrangers qui occupent son territoire. » C'est merveilleux, sans doute, mais lisons le texte :

M. Chabas

Voilà ce qu'avaient dit les deux S'asou, les paroles par eux dites au roi étaient une ruse : le H'ita les avait envoyés pour découvrir ce que faisait le roi, afin d'éviter que l'armée de Sa Majesté s'embusquât pour attaquer le H'ita. Mais déjà l'abject H'ita était venu avec les généraux de toutes les nations, fantassins et cavaliers, qu'il amenait pour les faire participer à ses victoires, et il se tenait embusqué derrière Kates', la ville coupable. Le roi l'ignorait ; *il continua sa marche et s'avança jusqu'au nord-ouest de Kates'*[1].

M. Lenormant

Voici la parole des deux pasteurs, la parole qu'ils disent à Sa Majesté : « En multitude est le Schéto, il se hâte pour s'opposer au commandement de Sa Majesté, car il n'a pas peur de ses soldats. Voici que la plaie de Schéto vient avec tous les chefs de tous pays, les fantassins, les cavaliers qu'ils ont amenés pour livrer la bataille. Cependant l'immobilité suffocante de la crainte est dans l'intérieur d'Etesch, cette misérable ville. Ils invoquent Sa Majesté, dont ils connaissent la sévérité, afin de pouvoir lui dérober leurs tré-

1. Les mots soulignés ne se trouvent pas à Ibsamboul. Je les ai traduits dans les textes de Bonomi.

Le roi étant installé sur son trône d'or, vinrent les espions qui étaient à son service; ils amenaient deux espions de l'abject H'ita. On les présenta au roi. Sa Majesté leur dit : « Qui êtes-vous? » Ils lui dirent : « Nous sommes à l'abject H'ita ; c'est lui qui nous a envoyés pour découvrir le lieu où se trouve Sa Majesté. »

Sa Majesté leur dit : « Il a déserté l'abject H'ita, car j'ai entendu dire qu'il est dans le pays de H'iraba. »

Ils expliquèrent que l'abject H'ita s'était levé avec les nations nombreuses qu'il avait amenées avec lui pour les faire participer à ses victoires, de tous les peuples qui sont dans l'étendue des pays de H'ita, du pays de Naharaïn et de Kati tout entier, toutes (ces nations) pourvues d'archers et de cavaliers, avec des munitions considérables et des approvisionnements de bouche, et il fut révélé qu'ils se tenaient prêts à attaquer, derrière Kates', la ville coupable.

Alors le roi fit appeler les généraux en sa présence pour qu'ils entendissent tout ce qu'avaient dit les deux espions de H'ita qui étaient devant lui.

sors. » Un des deux serviteurs de Sa Majesté, qui avait amené les espions de la plaie de Schéto, tremblant en sa présence, leur dit de la part de Sa Majesté : « O vous, répondez. Que disent les rebelles de la plaie de Schéto? Dites-nous-le vite, par l'ordre de Sa Majesté! » Et ils répondirent au roi : « Elle s'est levée la plaie de Schéto, ô roi modérateur de l'Égypte, pour une parole orgueilleuse prononcée par vous aux Babaï[1]. Elle vient, la plaie de Schéto, persistant avec les nations nombreuses qu'elle a amenées pour en venir aux mains, de toutes les contrées qui sont du côté de la terre de Schéto, du pays de Naharaïn et de celui de Ta-ta, puissante par l'étendue de ses fantassins et de sa cavalerie, à cause de leur impétuosité exaltée par (les multitudes) nombreuses qui s'étendent comme le sable, qui se répandent avec la rapidité de la flèche. Cependant l'immobilité de la crainte du combat est sur Etesch, la ville mauvaise; les habitants attendent le bon plaisir de Sa Majesté, interpellant en face les chefs pour qu'ils fassent leur paix. »

1. Ici les H'iraba deviennent les Babaï, « les Abii, les plus justes des hommes », dit Homère (voir p. 9, note 1).

Ma traduction suit une marche simple et régulière qui serait presque une justification suffisante. Après le faux rapport des deux S'asou, Ramsès s'est imprudemment rapproché de Kates' et de l'armée ennemie, embusquée derrière cette ville; deux nouveaux espions sont arrêtés de vive force et amenés devant le roi; dans l'une des peintures accessoires de la scène, on voit ces deux espions soumis à la bastonnade et demandant grâce; la légende de ce petit tableau sert de commentaire, pour cet épisode, à la grande inscription; elle se lit avec toute certitude :

« Arrivée de l'espion du roi, amenant deux espions de » l'abject H'ita devant Sa Majesté. On les bat devant le roi » pour leur faire dire où est l'abject H'ita. »

Les deux H'itas révèlent alors la véritable situation de l'armée ennemie, et le roi fait appeler ses généraux pour les gourmander sur leur défaut de vigilance.

M. Lenormant disloque et transforme ce texte simple et facile; il en fait la harangue inintelligible qu'on vient de lire et pour laquelle il n'a pas encore épuisé les témoignages de son admiration, ainsi qu'on va le voir dans la glose suivante :

M. Chabas	M. Lenormant
Le roi leur dit (*à ses généraux*): « Découvrez le fait des préposés aux provinces étrangères et des généraux qui sont au pays où est le roi. Ils ont fait dire au roi dans l'exercice de leur charge : « Le H'ita est au pays de H'iraba; il se retire devant Sa Majesté depuis qu'il en a entendu parler », et cependant il leur appartenait de me faire savoir dans	La hardiesse d'un pareil langage surprend et indigne les Égyptiens; la parole qui nous était adressée, le défi des maudits, des vaincus aux chefs qui étaient autour du roi les fit s'écrier : « Périsse le pays de Schéto! Et pour le défi des Babaï[1], que leur terre disparaisse de devant Sa Majesté, forte par son activité, à cause de la plainte

1. Encore les *Babaï!* Infortunés H'irabas!

l'exercice de leur charge ce que je viens d'apprendre à cette heure en faisant parler les deux espions de l'abject H'ita; le H'ita et les nations nombreuses qui l'accompagnent avec hommes et chevaux, comme un sable nombreux, se tiennent prêts à attaquer, derrière Kates', la coupable, et cependant les préposés aux provinces étrangères, ni les généraux qui commandent les terres du roi, ne l'ont pas su. »

Ces choses dites, les généraux qui étaient devant le roi dirent que les préposés aux provinces et les généraux du roi avaient commis un acte odieux en ce qu'ils ne s'étaient pas fait renseigner d'avance sur tout ce que faisait l'abject H'ita.

Tandis qu'ils parlaient, Sa Majesté ordonna d'office ce qu'il y avait à faire, et cet officier fut chargé de courir *à la recherche*[1] de l'armée du roi qui marchait au sud de S'abton, afin de le ramener au lieu où se trouvait Sa Majesté.

Sa Majesté était encore assise à parler avec les généraux, lorsque l'abject H'ita vint avec ses archers et ses cavaliers et avec les nations nombreuses qui l'accompagnaient. Ils passèrent le fossé qui est au midi de Kates' et se précipitèrent sur l'armée du roi qu'ils ont osé faire devant le roi. »

Ramsès lui-même, du haut de son trône, joint sa voix au concert des imprécations de ses officiers; il ordonne de mettre à mort les deux espions, et dans l'exaltation de son orgueil blessé, il appelle, comme Rodrigue, ses ennemis au combat : « Parle

1. Les mots en italique correspondent à une lacune dans le texte.

qui continuait sa marche et qui ne savait rien.

Alors devant eux faiblirent les archers et les cavaliers du roi qui se rendirent au lieu où se trouvait Sa Majesté, et déjà la troupe de l'abjeet H'ita avait enentouré les serviteurs du roi qui étaient auprès de Sa Majesté. Alors le roi vit cela, il fut contre eux comme une panthère, semblable à son père le dieu Mont, seigneur de la Thébaïde. Il se revêtit de ses parures de combat et saisit sa lance ; il était pareil au dieu Baar, à son heure terrible. Voilà qu'il monta à cheval et prit son élan. Il était seul de sa personne, il pénétra dans la troupe de l'abject H'ita et des nations nombreuses qui l'accompagnaient. Sa Majesté, semblable au dieu Souteh', le très vaillant, sabrait et massacrait au milieu d'eux, et les forçait à se jeter renversés l'un sur l'autre dans les eaux de l'Aranta.

« Toutes les nations me respectent ! (*dit le roi*), car j'étais seul ; mes archers et mes cavaliers m'avaient abandonné ; pas un d'eux n'a tenu ferme pour revenir au secours de ma vie ! Mon amour, c'est Phra ; ma louange, c'est mon père Toum ! Tout ce que j'ai dit, je l'ai fait véritablement devant mes archers et mes cavaliers. »

maintenant, terre de Schéto, viens avec toutes les contrées qui te sont soumises, tes multitudes d'hommes et de femmes, tes chevaux nombreux comme les grains de sable. La crainte qui presse Etesh, cette cité maudite, terrassera aussi les princes des nations et tous les chefs qui s'agitent dans le camp pour nous combattre. »

L'armée se met en marche pour atteindre les Schétos et châtier leur insolence ; elle rencontre, embusquées à quelque distance de son campement, les forces ennemies, et la lutte s'engage avec violence.

Dans la traduction qui précède, j'ai la conviction d'avoir resserré l'erreur possible dans des limites très étroites, et j'affirme résolument que pas un passage essentiel n'est susceptible d'une correction de nature à modifier les sens que j'ai donnés; quatre ou cinq expressions seulement laissent prise au doute. Je les discuterai dans la seconde partie de ce mémoire; les égyptologues qui compareront ma version avec le texte voudront bien réserver leur jugement jusqu'à l'apparition du prochain cahier de la *Revue*.

Quant à l'œuvre de M. Lenormant, je n'ai pas le courage d'en faire ressortir les incohérences. En la lisant, j'ai hésité à croire qu'elle fût applicable à l'inscription d'Ibsamboul, et mon hésitation n'a cessé qu'à l'inspection de quelques lambeaux de traduction de différents textes, dans lesquels M. Lenormant me paraît avoir suivi une marche tout aussi peu critique. Ce sont bien là les fruits de la méthode que j'appellerai imaginaire, faute d'une expression qui rende mieux ma pensée.

S'il était vrai que les deux traductions que je viens d'opposer l'une à l'autre fussent également possibles à des disciples de Champollion, si l'erreur pouvait prendre des proportions pareilles, oh! alors, disons adieu aux espérances qui ont salué la découverte de cet homme de génie; n'espérons pas être jamais en mesure de proposer à la saine critique des résultats dignes d'attirer son attention ; n'affirmons rien : rien de la langue, rien de l'histoire, rien de la mythologie, rien de la géographie. Que les hiéroglyphes retombent dans leur oubli séculaire et que le nom de Champollion s'efface de la mémoire des hommes! Comment! ce que l'un de ces prétendus interprètes rend par *s'asseoir sur un trône d'or*, un autre l'explique par *dérober des trésors*, et c'est là peut-être une des moindres différences de deux versions d'un même texte. De part et d'autre, nulle apparence de tâtonnement; tous les deux affirment leur œuvre et la commentent; ils semblent également sûrs d'eux-mêmes.

Émules de Klaproth et de Goulianoff, recommencez vos attaques! jamais vous n'eûtes aussi beau jeu.

Comme on le voit, je n'hésite pas à poser carrément la question. Travailleur indépendant, je n'ai rien à demander à l'égyptologie au delà de la satisfaction d'une passion profonde pour cette étude si attrayante. Depuis six années, j'y consacre les instants trop courts que me laissent les travaux de ma profession et je suis arivé seul, sans système préconçu, sans parti pris, libre de toute influence, à reconnaître la certitude rigoureuse du système de Champollion et les moyens de l'appliquer avec fruit. Je me sens en mesure de faire passer ma conviction dans l'esprit de tout homme intelligent et sans préjugés, et j'affirme qu'une traduction comme celle de M. Lenormant est absolument impossible, que jamais, par aucune considération dérivée des principes de Champollion, le traducteur ne pourra justifier les sens qu'il a adoptés, ni même expliquer ou atténuer ses erreurs. Un débutant dans l'étude avouera, s'il est de bonne foi, son impuissance à traduire, mais ce n'est qu'en abdiquant son titre de disciple de Champollion qu'il pourrait se permettre de défigurer un texte en y substituant les rêveries de son imagination.

Que des mots soient inexactement traduits, que des phrases entières soient mal comprises, c'est ce qui doit arriver presque inévitablement, dans l'état encore bien incomplet du vocabulaire et de la grammaire. On ne peut même concevoir qu'il en soit autrement, excepté dans des textes bien simples et d'un enchaînement rigoureux. Aussi, faut-il toujours placer en première ligne les progrès de la connaissance de la langue; c'est l'unique moyen de conjurer les erreurs graves. Gardons-nous de céder aux entraînements de l'imagination et même des vraisemblances, sans être bien assurés que nous ne prenons point notre point de départ dans d'énormes contresens. C'est une précaution que ne connaîtra jamais la méthode imaginaire; semblable à je ne sais plus quelle

science dont on dit qu'elle est si facile que tout le monde la connaît, même ceux qui croient l'ignorer, cette méthode peut tout traduire, même ce que ses adeptes regardent comme inintelligible. Ainsi, tandis que M. Lenormant n'est nullement arrêté ni embarrassé par les lignes omises dans la copie de l'inscription d'Ibsamboul, il prétend ne rien comprendre dans le Papyrus Prisse : « On n'est pas même assuré, » dit-il, qu'à part la conclusion des dernières pages, ce » texte doive être classé parmi ceux qui se rapportent à » l'histoire. »

Dans un récent mémoire sur ce papyrus, j'affirmai, au contraire, que « ceux qui lisent couramment les récits de » l'Exode dans les papyrus du British Museum n'éprouve- » raient aucune difficulté pour la traduction entière de ce » vieux manuscrit ». Chacun sait que ces papyrus de l'Exode sont dus à la plume de M. le docteur Heath. Les égyptologues ne s'étaient, jusqu'à présent, guère occupés de cette opinion singulière, mais M. Lenormant vient de la reprendre pour son propre compte, considérablement corrigée et augmentée.

Or, tandis que M. Lenormant affirme son ignorance absolue à propos du Papyrus Prisse, le révérend docteur en publie à Londres une traduction complète, sans la moindre lacune, sans marque d'hésitation sur une seule expression! Je reviendrai sur cette publication dans un prochain article. Je me bornerai, pour le moment, à dire qu'elle n'ajoute rien pour moi aux minces résultats que j'ai communiqués aux lecteurs de la *Revue*, dans le premier cahier de cette année.

J'ai mentionné les papyrus de l'Exode expliqués par M. le docteur Heath. Les passages traduits par l'honorable savant anglais forment la partie la plus considérable du mémoire de M. Lenormant, duquel je m'occupe ici. M. Lenormant nous explique « qu'il a soumis ces contradictions à une cri- » tique sévère et qu'il les a corrigées sur beaucoup de points

» pour arriver à un résultat qui pût défier les attaques des » adversaires les plus décidés ».

M. Lenormant, qui avoue ne pas savoir lire un mot dans les dix-neuf pages d'hiéroglyphes si aisément lues par M. Heath, se croit cependant assez fort pour *beaucoup reprendre* et *beaucoup corriger* dans les traductions de ce dernier. Ces messieurs s'expliqueront entre eux. Quant à nous, nous connaissons actuellement la sévérité de la critique et la certitude des résultats de M. Lenormant; il prend la peine de nous apprendre que la traduction de l'inscription d'Ibsamboul a fait l'objet de son cours public au Collège de France pendant l'année 1855. Il ne s'agit donc pas d'une étude faite à la légère, c'est le texte qui a retenti dans la chaire de Champollion, ce sont les leçons qui devaient recruter de nouveaux disciples à l'illustre maître! *Ab uno disce omnes.*

Les papyrus du British Museum auront leur tour d'études analytiques; ils offrent assez de difficultés pour commander la réserve et la circonspection; lorsqu'ils auront réellement livré leurs secrets, les rapprochements bibliques iront rejoindre dans le néant « les prisonniers germains dans un récit de Tacite, le défi des Babaï, le concert des imprécations et l'appel de Rodrigue », commentaires fantastiques de traductions imaginaires.

II

Telle qu'elle est reproduite dans le grand ouvrage de la Commission prussienne, l'inscription d'Ibsamboul comprend quarante-cinq colonnes; indépendamment des colonnes incomplètement copiées, le texte donné par Champollion omet entièrement deux lignes essentielles; il se compose seulement de quarante-trois lignes. Quant à l'inscription du Ramesséum, dont les colonnes sont plus longues, elle n'a que vingt-cinq lignes, contenant le même texte que celui d'Ibsamboul, plus deux phrases additionnelles.

Pour les références, je me servirai de la copie de la Commission prussienne, dont les lignes sont numérotées de 1 à 45. Dans l'espace qui sépare la vingt-huitième de la vingt-neuvième ligne, le roi Ramsès, assis sur son trône, interpelle ses généraux, humblement tournés vers lui; mais cette scène, qui sert d'illustration au texte, n'interrompt pas le récit, et le commencement de la ligne 29 fait suite immédiate à la fin de la ligne 28.

L'inscription gravée sur la planche XXXII du grand ouvrage de Champollion est, au contraire, indépendante de l'inscription principale, le tableau d'assemblage (pl. XVII *bis*) l'indique suffisamment; elle se réfère à l'arrivée d'un corps de troupes égyptien, composé d'infanterie et de chars, auquel les hiéroglyphes donnent le nom de Narouna du roi. Champollion a été aussi malheureux dans la copie de ce petit texte que dans celle de la grande inscription, car tandis qu'on lit distinctement dans la copie de la Commission prussienne :

Pe ai iri en pe Narouna en aa per ti onh' out'a senb
La venue des Narouna du roi[1]

em pe to Amaour
dans le pays d'Amaour

la copie de Champollion omet cinq groupes et donne seulement : PE AÏ EN NAROUNA EM PE AA AMAOUR, ce qui ne forme aucun sens. C'est dans les derniers groupes de ce texte défiguré que M. Lenormant trouve le nom de Paamauro, qu'il assimile à Bemmari, localité citée dans l'Itinéraire d'Antonin[2]. Mais ni le pays d'Amaour, ni celui de Bemmari, qu'on ne s'attendait pas à rencontrer ici, ne sont mentionnés dans le texte qui fait l'objet de cette étude.

1. Je rappelle ici l'observation que j'ai déjà faite relativement à la traduction abrégée des formules qui servent à désigner la personne du roi. [Cf. plus haut, p. 8 du présent volume].
2. *Les Livres chez les Égyptiens*, p. 274.

Pour ne pas multiplier outre mesure les groupes hiéroglyphiques dans le texte, je me contenterai de transcrire les mots égyptiens, d'après la méthode de lecture que j'ai exposée dans la première partie de mon mémoire[1]. Je ne ferai usage du caractère spécial que lorsque la discussion analytique l'exigera. Sous la transcription, je placerai la traduction mot à mot de l'égyptien, et, pour la facilité des explications, je couperai l'inscription en paragraphes dont je discuterai les mots douteux.

La première ligne est presque entièrement occupée par le protocole habituel des inscriptions officielles; elle contient la date, les noms et les titres du roi. Il n'y a rien à analyser dans ce préambule commun à tant de documents. J'aborde donc immédiatement le récit :

Ligne 1. *As-t h'er-ew hi*
Voilà que Sa Majesté (était)[2] à

Ligne 2. *T'ahi em uti-ew II en neh't*
T'ahi dans son expédition 2e de victoire

La particule AS-T, par laquelle commence l'inscription, annonce la situation des choses, le fait accompli au moment où l'on parle; on connaît les variantes AS, AS-TOU et AS-EK; le copte possède encore une particule dans ⲓⲥ et ⲓⲥⲁⲉ; les événements consécutifs sont amenés par la particule , HAN, copte ϩⲁⲛⲉ, *voici que*.

Des textes nombreux et notamment les inscriptions du grand temple d'Ammon-Ra à Thèbes, que M. Birch a nommées avec raison les Annales de Thothmès III, montrent que les campagnes des Pharaons à l'étranger étaient désignées sous le nom d'UTI EN NEH'T, *expédition de conquête* ou *de victoire*. Dans le style officiel, chacune de ces campagnes

1. [Cf. plus haut, p. 8 du présent volume].
2. L'auxiliaire d'état est souvent sous-entendu en égyptien comme en hébreu.

recevait un numéro d'ordre; nous sommes ici à la seconde campagne de Ramsès II; les Annales de Thothmès III mentionnent jusqu'à la treizième campagne de ce prédécesseur de Ramsès, à la trente-neuvième année de son règne[1].

Ligne 2. *Res nefer em onh' out'a senb em am en*
Veille bonne pour vie saine et forte dans la tente de

H'er-ew hi t'es-t res ent Kates'
Sa Majesté au fossé méridional de Kates'

« On faisait bonne garde sur la personne du roi dans la tente royale, au fossé méridional de Kates'. »

Le verbe 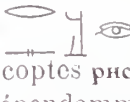 , RES, a eu les mêmes acceptions que ses dérivés coptes ⲣⲏⲥ, ⲣⲟⲉⲓⲥ, *vigilare, expergisci, custodire, vigilia*. Indépendamment des deux déterminatifs qui accompagnent ici ce groupe, on le rencontre souvent augmenté de la face humaine, qui semble n'y jouer qu'un rôle explétif; l'expression si fréquente SOUTEN RES, veut dire *roi vigilant, attentif*, comme, par exemple, dans les inscriptions de l'obélisque de Paris :

Hik ken res hi hah h'ou
Souverain victorieux, vigilant pour chercher les glorifications

en mes sou[2]
de celui qui l'a engendré

Au proscynème de Ramsès-ashou-heb, à Ibsamboul, le roi est dit :

Res hi hah sep neb monh' em iri-t h'ou
Vigilant pour chercher occasion toute possible pour faire honneurs

en atew Hor[3]
à son père Horus

1. Lepsius, *Auswahl*, XII, 41; *Denkmäler*, III, 31, *a*, 10.
2. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1st Ser., 42, face 2.
3. Champollion, *Monuments de l'Égypte*, I, 9, 2. 10.

La même expression est appliquée à un architecte de l'époque d'Amenemha IV[1].

Dans la phrase étudiée, la *bonne veille* doit s'entendre de la garde attentive qui se faisait à l'entrée de la tente du monarque. On trouve une formule analogue dans les Annales de Thothmès III :

Men-het men-het res res res em onh'
Courage! Courage! Vigilance! Vigilance; qu'on veille sur la vie

em am en onh' out'a senb[2]
dans la tente du roi

Du sens *veiller*, *s'éveiller* est dérivé de celui de *se lever, se relever*. On lit au Rituel :

Res-ek ape-ek As-Ra[3].
Lève ta tête, Osiris.

C'est le sens qu'a adopté avec raison M. de Rougé dans ce passage du discours de Ramsès :

Pe houi neb em sen men res-ew sou[4]
Le tombant tout d'entre eux non il relève lui.

« Quiconque d'entre eux tombera ne se relèvera plus. »

M. Birch a le premier signalé le sens du groupe , AM, *tente, pavillon de guerre;* cette valeur est certaine. Pendant leurs campagnes, les rois amenaient avec eux leur tente et l'installaient dans leur camp ; lorsqu'il est parlé de l'érection de la tente royale, ou de la garde dont elle était l'objet dans un lieu quelconque, c'est comme s'il était dit que le roi y avait établi son camp. C'est ce que démontrent

1. Sharpe, *Egyptian Inscriptions,* 1re Ser., 82, 3.
2. *Denkmäler*, III, Bl. 32, 13.
3. *Todtenbuch,* 151 *b*.
4. *Papyrus Sallier III*, 4/3.

diverses mentions des Annales de Thothmès III[1], où l'on voit en outre que le mot AM ne désigne pas exclusivement la tente royale, puisqu'un de ces objets figure au nombre des prises faites sur l'ennemi[2].

Une cause d'embarras est l'explication du mot , T'ES, qui se réfère à quelque accident de terrain au midi de la ville de Kates'. Dans les tableaux d'Ibsamboul et du Ramesséum, on voit que cette ville est située sur l'Aranta qui l'entoure de ses eaux, en un point où le fleuve s'élargit considérablement. On distingue même un fossé intérieur rempli d'eau, formant une seconde enceinte en avant des murs crénelés. Peut-être le T'ES est-il le fossé extérieur dans lequel on a détourné le cours de l'Aranta. Le groupe T'ES correspond à une lacune du texte du Ramesséum, mais on y lit, à la ligne 20, que pour surprendre Ramsès, l'armée des H'itas passa le , S'ET, qui est au midi de Kates'. Le copte ϣⲟⲧⲉ, *fovea*, *fossa*, fournirait une explication satisfaisante de ce mot, et l'on pourrait admettre que le S'ET du Ramesséum et le T'ES d'Ibsamboul sont la même chose. Tous les deux sont d'ailleurs une circonstance topographique observée au midi de la ville de Kates'. Le sens *fosse*, *fossé*, est du reste admissible pour le mot T'ES dans tous les passages où je l'ai trouvé employé, soit qu'il représente la fosse où se retire le serpent Apap[3], soit qu'il s'applique à celle où sont précipités les ennemis d'Osiris après leur immolation[4].

S'il reste quelque doute sur le véritable sens de ces mots, nous savons tout au moins d'une manière bien certaine que le roi d'Égypte avait établi son camp en un lieu situé au midi de la ville de Kates'.

1. Lepsius, *Denkmäler*, III, 31, 57.
2. *Ibid.*, 32, 17.
3. *Todtenbuch*, ch. VII, titre; ch. XCIX, 2.
4. *Todtenbuch*, ch. CXLVI, 16, 17.

Lig. 3. *s'a* *H'er-ew* *h'a* *oubn-ra* *s'op-en-ew*
Se leva Sa Majesté comme la lumière du Soleil il prit

h'akerou *tew* *Mont.*
les parures de son père Mont.

On trouve dans un grand nombre de textes[1] l'orthographe pleine du groupe , H'AKEROU; ce mot signifie *parures, ornements, ajustements.* Employés comme verbes, H'AKER et SEH'AKER équivalent à *orner, parer, embellir.*

Ex. : *Iri-en-ew* *sib* *aa* *en num* *seh'aker* *em* *aa* *neb* *as*[2].
Il a fait une porte grande d'or, ornée de pierre toute précieuse.

La parure du dieu Mont, le Mars égyptien, n'est autre chose que l'armure des combats.

Il est à peine utile de rappeler ici que, par euphonie, les Égyptiens supprimaient souvent le pronom possessif de la troisième personne du singulier masculin EW, après le mot ATEW, TEW, *père.*

Lig. 3. *Out* *neb* *em* Lig. 4. *h'et* *sper* *H'er-ew* *er*
Partit le seigneur en s'éloignant; s'approcha Sa Majesté au

res *teh'a* *en S'abtoun.*
midi de la forteresse de S'abtoun.

« Le roi continua sa marche et s'avança jusqu'au midi de la forteresse de S'abtoun. »

Il y a à faire à propos de cette phrase si simple une observation importante dont la priorité appartient à M. Birch.

Dans les textes, l'expression , H'ET, est constamment opposée à , WENTI. La première signifie

1. *Todtenbuch,* 92-4, comparez le passage correspondant du Papyrus Cadet, *Todtenbuch,* 142, 22; Greene, *Fouilles à Thèbes,* I, 8; Sharpe, *Egyptian Inscriptions,* 2nd Series, 3, 9.
2. *Denkmäler,* III, 167.

partir, s'éloigner, se mettre en voyage ; l'autre, *rentrer, revenir ;* c'est ainsi, par exemple, que l'élu du ciel égyptien, investi de la faculté de prendre éternellement toutes les formes à son gré va (H'ET) aux champs Aalu (l'Élysée) et en revient (WENTI)[1] ; que dans l'hymne de H'emmès, ceux qui montent (H'ET) et qui redescendent (WENTI) la durée de la vie adressent des acclamations à Osiris[2]. Après sa victoire signalée sur les H'itas, Ramsès II revint (WENTI) vers le Midi[3]. On trouve aussi l'expression H'ET en opposition avec un mot assez rarement employé comme verbe de mouvement , H'ESEFI ; c'est dans une de ces formules des stèles funéraires qui invitent les passants à prononcer la prière pour les défunts.

A retou neb-t sou-t-sen hi em ha-ten em h'et em
O hommes tous qui passent en face de cette stèle en allant et en

h'esefi em mera-ten[4].
revenant dans vos cultures.

Du mot WENTI je signalerai la variante [5], dont le premier signe est l'hiéroglyphe du nez, phonétique FENTI, WENTI.

Il est bon de remarquer que ni l'une ni l'autre de ces expressions ne s'applique exclusivement à la navigation.

Lig. 4. *Ai-t en s'asou II er t'ot.* Lig. 5. *en H'er-ew.*
vinrent S'asou II pour dire à Sa Majesté.

« Deux S'asou vinrent dire au roi. »

Il n'y a rien à discuter dans cette phrase dont le sens est

1. *Todtenbuch*, chap. LXXII, 2.
2. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1st Ser.. 97, 13 ; *ibid.*, 1, 5.
3. *Papyrus Sallier III*, 10, 3
4. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1st Ser., 82, 8.
5. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1st Ser., 44, 10. Conf. *Todtenbuch*, 72, 8.

évident. L'identification des S'asou avec l'un des peuples de la géographie ancienne est aussi incertaine que celle de toutes les autres nations dont nous allons rencontrer les noms, à l'exception de Naharaïn, la Mésopotamie, le pays des deux fleuves, dont les hiéroglyphes reproduisent exactement le nom biblique. Le pays des S'asou est plusieurs fois cité dans les textes militaires. Sous le règne de Thothmès III, le capitaine Ahmès Pennob y fit de nombreux prisonniers[1]. Dans un texte curieux, mais malheureusement mutilé des inscriptions d'Ibsamboul, Ramsès II est dépeint comme *ayant entraîné la Nigritie dans les pays septentrionaux, les Aamous* (races jaunes de l'Asie centrale) *dans la Nubie, et le pays des S'asou dans celui de....*[2]. Le dernier mot est détruit, et cette lacune nous prive d'une opposition qui aurait pu être utilisée pour les recherches géographiques.

Les S'asou ne figurent pas dans l'énumération des peuples alliés des H'itas, mais le texte nous les montre offrant leurs services aux parties belligérantes. On peut supposer, comme l'a fait M. de Rougé, qu'ils appartenaient aux tribus nomades des déserts de Syrie.

Lig. 5. *Em nenou sennou enti em aaou en mahotou em*
Parmi nos frères qui (sont) dans les grands des Mahotou par

ta pe Lig. 6. *H'ita taaou nou en H'er-ew er*
le fait du H'ita, on nous a fait venir vers Sa Majesté pour

t'ot.
parler.

« Parmi nos frères que le H'ita a placés parmi les plus grands des Mahotou, on nous a envoyés pour parler au roi. »

Le discours des S'asou est digne d'attention, car c'est le point capital de l'inscription. Ils parlent, comme on devait s'y attendre, à la première personne du pluriel , NOU,

1. Lepsius, *Auswahl, Zwei Steine,* etc., ligne 10.
2. Champollion, *Monuments de l'Égypte,* I, 17/2.

ENNOU, copte ⲁⲛⲟⲛ et dans les composés ⲛ, ⲉⲛ, *nous*. Ils se recommandent d'abord de leur propre importance : leurs frères, c'est-à-dire leurs compatriotes, leurs pareils, ont été placés par les H'itas parmi les plus considérables de certains officiers que le texte nomme Mahotou, et dont il serait difficile de préciser les fonctions. Dans les textes publiés par M. Greene, les Mahotou sont nommés à la suite de l'Oer[1], c'est-à-dire du chef militaire, du général. A Sakkara, un Égyptien se vante d'avoir été véritablement l'affectionné des Mahotou[2]. Je les considère comme des conducteurs ou chefs de tribus, des espèces de scheiks. Les deux S'asou expliquent ensuite qu'on les a envoyés pour faire une communication au roi; le texte est assez clair pour se passer d'analyse. Je crois cependant devoir m'arrêter un instant sur l'auxiliaire TA, *faire, donner, causer*. Ce mot remplit un rôle très important dans la langue hiéroglyphique.

On a récemment contesté la prononciation TI donnée par Champollion, qui avait assimilé le groupe [hiéroglyphe] et ses variantes au copte ϯ, et l'on a voulu le lire MA. Les recherches auxquelles je me suis livré m'ont démontré que les vues de Champollion étaient justes. Il existe effectivement un verbe [hiéroglyphe], MA, *donner*, qui s'écrit souvent à l'aide d'un signe idéographique : la main présentant un vase [hiéroglyphe]; ce même signe sert à écrire la syllabe MA ou MO dans certains mots tels que MAU, *la mère*, MOFEK, *cuivre*, etc. Il n'est pas impossible que les deux signes [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe], si voisins de forme et de sens, aient été confondus dans les textes, mais il est incontestable que la langue antique a possédé simultanément les formes TA ou TI et MA. Les diverses expressions [hiéroglyphe], [hiéroglyphe], [hiéroglyphe], [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] se prononcent réellement TA et sont des variantes qui s'échangent continuellement. Les deux dernières ne sont autre chose que la lettre *t* elle-même ; [hiéroglyphe] est une variante

1. Greene, *Fouilles à Thèbes*, I, 26.
2. Lepsius, *Denkmäler*, III, Bl.

de [1]; la forme hiératique des deux signes est ordinairement identique. Quant à et à , leur valeur phonétique TA, TI, est exprimée par toute une série de noms dont ils forment la seconde syllabe, comme par exemple ceux de Petammon, Petubastes, Petosiris, etc. En rassemblant les variantes du groupe , RETA ou ERTA, autre forme bien connue de l'auxiliaire *faire*, *donner*, etc., on obtient l'équivalence suivante : = = = = = = . Si l'on supprime le signe commun, il reste :

= = = = = = , TA.

Je citerai aussi les formes et , analogues à , dans lesquelles le segment , *t*, remplit le rôle de complément phonétique.

Voici une phrase dans laquelle le scribe a cherché à faire parade de sa connaissance des variantes ; sur un cercueil conservé au Musée britannique, Osiris dit :

N... [2]

Ta a onh' en As-ra... ta-en-a sou em neterou
Je donne la vie au défunt. Je donne lui parmi les dieux.

ta-en-a ak ew Per-ew
Je donne qu'il entre et qu'il sorte,

ou en termes corrects : « Je donne la vie au défunt, je

1. Cette observation ne s'applique à que lorsque ce signe signifie *donner*, *faire*, etc. Dans le corps des mots, c'est simplement une voyelle ; figurativement ce signe signifie *le bras*.

2. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1st Ser., pl. LXXV, lig. 10.

le place parmi les dieux, j'accorde qu'il entre et qu'il sorte. »

Je renverrai également l'étudiant aux variantes , Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1st Ser., pl. LXXIX, lig. 14; *ibid.*, LXXXVI, 9; , , *Denkmäler*, II, 102.

Les verbes TA et ERTA ont pour signification radicale *donner*. Le thème TA ou DA est commun à un grand nombre de langues, notamment au grec et à l'hébreu. Comme auxiliaires, ces mots remplissent des fonctions variées qui dérivent toutes de leur valeur radicale. Ils représentent le verbe impulsif, causatif, *faire*, comme dans nos formules *faire faire*, *faire tirer*, etc. L'inscription de Rosette en offre quelques exemples, notamment à la ligne 13 : « Qu'il soit accordé aux habitants de l'Égypte qui le désireront, d'élever de même cette chapelle du dieu Épiphane. »

Er erta oun es em per sen
pour faire qu'elle soit dans leur maison

Ce qui correspond au grec : καὶ ἔχειν παρ' αὐτοῖς.

A la ligne 14, se trouve l'ordre de faire élever la stèle trilingue dans les temples :

Erta ha ew
faire élever lui

Dans la petite inscription qui sert de légende à la bastonnade infligée aux deux espions, il est dit qu'on les frappe devant le roi.

er ta sen t'ot pe enti pe to en H'ita am[1]
pour faire eux dire le où le pays de H'ita là

« Pour leur faire dire le lieu où se trouvait le peuple H'ita. »

1. Champollion, *Monuments de l'Égypte*, I, XXIX, au bas.

TA et ERTA servent aussi à indiquer la nomination, la promotion à un office. Mont-si, personnage qui vécut sous les trois premiers Pharaons de la XIIe dynastie, énumère les cinq emplois qui lui furent successivement conférés et se sert alternativement du mot , TA, et de , ERTA.

Ta-a *H'er-ew* *em* *an*[1]
fit moi Sa Majesté en scribe

et *Erta-a* *H'er ew* *er* *an.*
fit moi Sa Majesté pour scribe

Dans un autre monument de la même époque, la forme est , ERTA[2]. Il en est de même au Papyrus Prisse, planche II, avant-dernière ligne.

Ainsi TA et ERTA expriment l'impulsion, l'incitation, la cause. Après le carnage que Ramsès fit des H'itas, on ne trouvait pas un endroit où l'on pût mettre le pied *à cause* de la multitude des cadavres.

Littéralement :

em *ta* *as'ou* *sen*[3]
par le fait de leur multitude.

1. Sharpe, *Egyptian Inscriptions,* 1st Ser., 83. Le phonétique AN pour le signe a été indiqué par M. Birch, *Mémoire sur une patère égyptienne*, etc., p. 53.

2. Sharpe, *Egyptian Inscriptions,* 1st Ser., LXXXV, 5.

3. *Papyrus Sallier III,* 7/9. M. de Rougé a paraphrasé : *tant les morts étaient nombreux.* Le phonétique de est , AS', pluriel AS'OU, ainsi que le démontrent les variantes du nom d'un serpent mythologique , AS' HOOU, *à plusieurs têtes,* Sharpe, *Egyptian Inscriptions,* 1st Ser., 32; 2nd Ser., 5-9; l'expression qui suit l'énumération des diverses denrées (*Inscription de Rosette,* lig. 4) est l'équivalent de , Sharpe, *Egyptian Inscriptions,* 1st Ser., 93, 3.

C'est dans ce sens qu'on doit traduire les formules dans lesquelles il est dit que le défunt prend toutes les formes :

er *tata* *het-ew*[1].
à l'impulsion de son cœur.

et non pas « pour placer son cœur ».

Ces observations pourraient être poussées beaucoup plus loin, mais nous rencontrerons dans la suite du texte des exemples remarquables que j'aurai le soin de faire ressortir. Ce que j'ai dit justifie surabondamment ma version de la phrase étudiée. J'ajouterai seulement que la dernière partie de cette phrase est au passif :

Ta *aou-nou* *er t'ot.*
Nous avons été fait venir pour dire

Lig. 6. *Aou-nou* *er iri-t* *bekou* Lig. 7. *en aa-per-ti onh' outa' senb*
Nous sommes pour faire des serviteurs du roi.

« Nous ferons des serviteurs du roi. »

Le sens de ce passage est manifeste, car le groupe BEK, copte ϧⲱⲕ, *servus*, n'a pas besoin d'être discuté. Les deux émissaires protestent de leur dévouement, afin de préparer le succès de leur fourberie.

Lig. 7. *em* *tou-nou* *raou-nou* *em* *ta* *pe* *h'er* *en H'ita* *h'er pe*
En étant nous avoisinant par le fait du terrassé de H'ita, alors le

h'er *en H'ita* *hemse* *em H'iraba hi meht* *Tonap*
terrassé de H'ita était établi à H'iraba au nord de Tonap.

« Lorsque le H'ita nous retenait dans son voisinage, alors le H'ita était établi au pays de H'iraba au nord de Tonap. »

, RAOUA, est le copte ⲣⲁⲩⲏ, *vicinia*, *vicinus;*

1. *Todtenbuch*, chap. I, 22.

il signifie *avoisiner, toucher, joindre,* comme le démontre cet exemple tiré du rituel :

Raoua-ek er ew ape em ape[1].
tu approches vers lui tête à tête.

L'action qu'indique ce verbe était faite *à cause* ou *par l'impulsion* du H'ita, ainsi que le montre l'emploi de l'auxiliaire TA que je viens d'étudier; la préposition H'ER annonce la connexité de temps : *alors, en même temps,* le H'ita était assis, installé à H'iraba. M. Lenormant, qui bouleverse tout ce texte, semble mettre le discours des S'asou dans la bouche de Ramsès, *qui croit,* dit-il, *l'armée des Schétos encore éloignée, tandis qu'elle est établie à peu de distance de là, au sud de la ville, à deux journées de Libou, au sud de Tounar*[2].

Il n'y a dans les hiéroglyphes ni journées, ni Libou, ni sud, ni Tounar. Le nom de cette dernière localité est correctement donné dans l'inscription du Ramesséum, sous la forme de Tonap qu'on retrouve dans d'autres monuments.

Lig. 8. *Snatou-ew en aa-per-ti onh' out'a senb er-ai em wenta*
Il a peur du roi en allant au retour.

Le mot SNATOU est le thème antique du copte ⲥⲛⲁⲧ, *revereri, timere*. Je crois superflu de le discuter ici. Je ferai seulement remarquer que ce mot exprime également la peur qu'on inspire et la peur qu'on éprouve. Il est dit, par exemple, d'un conquérant :

Rer snat-ew em h'aou sen[3]
Circule sa peur dans leurs ventres.

1. *Todtenbuch,* chap. LVIII, 2.
2. *Denkmäler,* II. La copie de Champollion, fautive sur tant de points, donne Tonar, mais celle de la Commission prussienne montre que le dernier signe n'est plus visible sur le monument.
3. *Denkmäler,* III, Bl. 195.

« La peur qu'il leur inspire circule dans leurs entrailles ; » et dans celle des inscriptions de la Statuette naophore [1] qui se réfère aux désastres éprouvés par l'Égypte pendant les fureurs de Cambyse : « Immense calamité qui eut lieu dans le pays tout entier et dont il n'y eut jamais la pareille, grande affliction de la part de Dieu, » Out'a Hor-Soun déclare qu'il fut délivré de sa peur quand il plut au dieu :

Nohem en snat-a sep ew.
Sauvé de ma peur à son gré.

Pour expliquer l'éloignement de l'ennemi, les S'asou allèguent qu'ils craignent le retour de l'armée égyptienne. C'est dans ce faux avis que consiste la ruse des deux émissaires, car la suite de l'inscription va nous apprendre que, loin d'être campée en arrière des Égyptiens, l'armée des confédérés a pris les devants et se trouve rassemblée derrière la ville de Kates', près de laquelle le roi s'est imprudemment avancé.

Lig. 9. *As-t t'ot ne H S'asou ne t'otou t'ot en sen en*
Voilà ce qu'avaient dit les 2 S'asou ; les paroles dites par eux à

H'er-ew em at' Lig. 10. *aou pe H'ita ta aou-sen*
Sa Majesté (étaient) en ruse et le H'ita avait fait aller eux

er patar pe enti H'er-ew am-en-ho em tem ta
pour découvrir ce que Sa Majesté (était) à faire, pour non faire

Lig. 11. *her-sou pe-kerou en H'er-ew er ker hna pe*
que s'embusque l'armée de Sa Majesté pour combattre avec le

h'er en H'ita
terrassé de H'ita

« Voilà ce qu'avaient dit les deux S'asou ; les paroles qu'ils avaient dites au roi étaient une ruse ; le H'ita les avait envoyés pour découvrir les projets du roi, afin d'éviter que

1. Statuette naophore, flanc droit du naos.

l'armée égyptienne s'embusquât pour attaquer le H'ita. »

Ici, comme au commencement de l'inscription, la particule AS-T annonce le fait accompli. Si le scribe eût voulu exprimer que les S'asou allaient parler de nouveau, il eût écrit HAN T'OT... *Voici qu'ils parlèrent.*

Les paroles des S'asou sont caractérisées par le mot , AT', déterminé par l'oiseau du mal. Ce mot désigne forcément une action mauvaise, c'est le copte ⲟⲩⲓ, *dolosus.* Dans les textes funéraires, il est question du châtiment du fourbe (AT')[1]. Entew se vante d'épouvanter le trompeur sur sa tromperie :

Hot at'ou hi at'ou-ew[2].

Nous retrouvons ici d'excellents exemples de l'emploi des auxiliaires; le H'ita avait envoyé (TA AOU, *faire aller*) les S'asou pour faire une chose que représente le mot égyptien , PATAR; ce mot a pour déterminatif la pousse du palmier qui n'est qu'un complément phonétique de la syllabe TER, TAR, et l'œil complet ouvert qui caractérise les actes de vision, d'attention. Il signifie comme l'hébreu פתר, PATOR, *découvrir*, *apercevoir*, *inspecter*, *examiner*, *révéler*, *rendre patent*, *expliquer*, *manifester*. Nous rencontrerons dans la suite du texte d'autres exemples de l'emploi de ce mot d'occurrence très fréquente dans les hiéroglyphes.

Ce que les deux émissaires devaient épier est exprimé par une phrase elliptique dans laquelle la préposition est renvoyée à la fin. Ces tournures sont extrêmement fréquentes dans la langue égyptienne. Par exemple, la prière pour les morts demande toutes les choses bonnes et pures,

Onh' neter am sen
Vit Dieu par elles,

1. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1st Ser., pl. LVII, 33.
2. Stèle d'Entew, *au Louvre*, ligne 17.

« par lesquelles vit Dieu »; ce qui est le plus souvent abrégé en

Onh' neter am
Vit Dieu par,

L'anglais traduirait presque littéralement: *All the good and pure things God lives with.*

Dans la phrase étudiée, la préposition finale est complexe , AM-EN-HO. Sa forme la plus habituelle est AM-HO. Rien de plus commun dans les hiéroglyphes que les particules complexes. Celle qui m'occupe exprime la mission, la charge prise ou donnée, ainsi qu'on le voit dans les inscriptions de Radesieh et dans un grand nombre d'autres textes. Ainsi l'on trouve les formes TA EM HO EN SOUTEN AN[1], charger le scribe royal de . . . ; ERTA EM HO EN H'ORP, charger le *commandant;* dans les annales de Thothmès III, il est question en ces termes d'un mouvement prescrit à l'armée entière:

Erta entou em ho en Kerou er t'er-ew[2]
Fut donné mission à l'armée entière.

La suite explique l'ordre donné: « Prenez vos armes, munissez-vous de vos casques, car on va se mettre en marche pour attaquer l'ennemi. »

ERTA ou TA EM HO signifie mot à mot *mettre à la face de,* mais la traduction littérale des idiotismes est sans intérêt; il suffit d'en bien saisir le sens. Je crois qu'il ne saurait subsister le moindre doute sur celui que j'attribue à AM HO ou à sa forme complexe AM-EN-HO. Les deux S'asou avaient été envoyés pour observer ce que Ramsès se proposait de

1. Champollion, *Notices manuscrites,* t. I, p. 574.
2. *Denkmäler,* III, Bl. 140, 10; voyez aussi Sharpe, *Egyptian Inscriptions,* 2nd Ser., 24, 1; 24, 4.

faire; l'anglais: *what the king was about* (to do), rendrait l'égyptien d'une manière régulière.

Le reste de la phrase exprime le genre d'intérêt qu'avait le H'ita à faire observer les mouvements de l'armée égyptienne; c'était, dit le texte, *pour ne pas faire que l'armée égyptienne fît une action indiquée par le verbe* , HIR, *pour attaquer le H'ita*[1].

HIR est fort connu dans les hiéroglyphes comme thème antique du copte ϩⲟⲩⲣ, ϩⲏⲗⲓ, *terreur*, *crainte*. Des milliers de passages dont le sens est manifeste, démontrent ce sens avec une rigueur absolue. Mais il est évident que cette valeur ne convient pas ici, car le H'ita n'a aucun intérêt à éviter que l'armée égyptienne redoute une rencontre; ce qu'il doit chercher à prévenir c'est une surprise, une attaque inopinée de la part de cette armée. Or, dans l'une de ses acceptions, le mot exprime l'attitude de l'animal qui s'apprête à se jeter sur sa proie. Je citerai, à l'appui de ce sens, la belle légende d'un tableau militaire de Médinet-Habou, représentant le roi Ramsès III partant avec son armée pour une campagne en Asie[2].

.....[3]*H'er-ew* *er* *T'ahi* *h'a* *ka* *en* *mont* *er*
Va Sa Majesté à T'ahi semblable à la personne de Mont, pour

potpot ...[4] *neb* *teh* *tes'aou-ew*, *kerou-ew*[5] *h'at*
fouler aux pieds nation toute violant ses frontières; ses soldats (sont) comme

1. *Denkmäler,* III, Bl. 32, lig. 12.
2. Champollion, *Monuments de l'Égypte,* pl. 219.
3. Le verbe de mouvement a disparu, mais le sens est certain.
4. Le groupe représenté par des points est , *terre*, *nation.* La valeur phonétique est encore incertaine. Dans la suite de mes transcriptions, je le remplacerai toujours par des points.
5. L'hiéroglyphe du guerrier correspond à des valeurs phonétiques variées. Ma transcription *kerou* est celle du groupe qui signifie *combattants.*

kaou hir hi baou sesemou h'a bekou en
des taureaux guettant sur des chèvres, les cavales comme l'épervier au

h'ennou roou
milieu des oies

Cette légende ne se réfère pas à une attaque actuelle, mais seulement à la disposition prise pour une attaque ultérieure; les soldats égyptiens s'apprêtent à se jeter sur l'ennemi, comme des taureaux sur des animaux faibles et timides. C'est cette préparation à l'attaque qu'exprime le verbe HIR. Ce même mot sert plus loin à caractériser la situation des H'itas rassemblés derrière la ville de Kates' et prêts à fondre sur les Égyptiens.

Le poème de Penta-Our contient des exemples remarquables de l'emploi de HIR dans l'acception que je viens de justifier et que M. de Rougé a parfaitement reconnue. S'il arrivait que la langue française disparût un jour de la mémoire des hommes et qu'on fût obligé de la reconstituer analytiquement comme l'égyptien, on constaterait aisément la valeur du verbe REDOUTER, mais le mot *redoute*, terme de fortification, offrirait à l'investigateur une difficulté analogue à celle que nous venons de rencontrer dans le verbe HIR.

Lig. 11. *As-t pe h'er en H'ita* Lig. 11. *aou hna oer*
Voilà que le terrassé de H'ita était venu avec chef

neb en... neb kerou enthetorou-ou en eneu em
tout de nation toute fantassins et cavaliers d'eux amenés par lui pour

ta-eu em neh'tou haou kerou. Lig. 13. *hir*
mettre lui en victoires; ils se tenaient prenant embuscade

en ha en Kates' ta asi men reh' H'er-eu
par derrière Kates' la coupable. Non savait Sa Majesté.

« Déjà l'abject H'ita était venu avec tous les chefs de toutes les nations, leurs fantassins et leurs cavaliers, qu'il avait amenés pour les faire participer à ses victoires. Ils se

tenaient embusqués derrière Kates', la coupable. Le roi l'ignorait. »

Ce paragraphe nous décrit la véritable situation de l'armée des confédérés, sur laquelle Ramsès vient d'être trompé par les deux S'asou. La particule AS-T nous fait voir qu'il s'agit d'une situation déjà occupée et non d'un mouvement vers une situation nouvelle; tous les mots de ce paragraphe sont connus, car il n'y avait d'embarrassant que l'expression HIR dont nous venons de constater le sens. est une forme abrégée de , KER, *prendre*, *tenir*, *avoir*[1]. J'ai consacré à la particule , HA, un travail spécial[2], qui a été autographié et dans lequel je démontre que cette particule signifie *derrière* et non *devant*, comme l'avait pensé Champollion. C'est un fait hors de toute contestation. M. de Rougé avait du reste publié ce sens avant moi dans un ouvrage qui ne m'est pas connu.

Je ne puis garantir le sens précis de la particule injurieuse ASI, donnée à la ville de Kates'. Je n'en connais qu'un second exemple dans un passage peu intelligible des textes publiés par M. Greene[3]. Ma traduction *coupable* est purement conjecturale; c'est peut-être *vile*, *méprisable*.

Quoi qu'il en soit, il est bien définitivement acquis par la dissection du texte que, loin d'être à H'iraba, comme l'avaient affirmé les S'asou, l'armée des confédérés se tenait prête à l'attaque derrière la ville de Kates' et que Ramsès l'ignorait. Ici le texte du Ramesséum donne un renseignement important qui manque à Ibsamboul :

Aou out' Her-ew em h'et sper er meht ement Kates'[4]
Sa Majesté repartit et s'approcha au nord-ouest de Kates'.

1. Voyez Chabas, *Une Inscription historique*, notes 57, 74, 85.
2. *Nouvelle Explication d'une particule de la langue hiéroglyphique*, Chalon, 1858.
3. Greene, *Fouilles à Thèbes*, I, 6.
4. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 2nd Ser., 52, 7.

La phrase est interrompue par la disparition de la partie supérieure de la ligne, puis il est parlé de l'armée du roi; si le texte était complet, nous y lirions probablement que le roi n'emmena pas son armée; car la suite nous apprendra que cette armée continuait sa marche au midi de S'abtoun, lorsque Ramsès fut attaqué. Ainsi la ruse des S'asou eut le succès qu'ils en attendaient; le roi, persuadé que l'ennemi était loin, se sépara du gros de son armée et poussa une reconnaissance au nord-ouest de la ville de Kates' derrière laquelle les H'itas l'attendaient.

Lig. 13. *Snet'em H'er-ew hi* Lig. 14. *aseb ente-noum ai-t*
S'installa Sa Majesté sur le trône d'or vinrent

hapou enti em s'esou H'er-w en sen
les espions qui (sont) parmi les serviteurs de Sa Majesté; ils amenaient

hapou II en pe h'er en Lig. 15. *H'ita*
espions 2 du terrassé de H'ita.

Rien n'est plus intelligible que ce passage. Le mot SNET'EM, exprimé, soit phonétiquement, comme au Ramesséum, soit idéographiquement, comme à Ibsamboul, est une forme noble et poétique de l'expression *s'asseoir*. On doit le rendre par *trôner*, *siéger*. Il s'applique parfaitement à l'attitude imposante que le tableau d'Ibsamboul prête à Ramsès dans cette scène, où l'on voit le monarque assis sur son trône d'or, haranguant ses officiers. Le mot SNET'EM exprime aussi la posture des pharaons portés dans leur riche palanquin lors des pompes royales[1].

Le mot ASEB veut dire *trône*, *siège*, ainsi que le prouve le déterminatif, portrait exact de l'objet lui-même, tel qu'on le voit dans la peinture. M. de Rougé l'avait déjà expliqué[2].

Les souverains de l'Égypte tenaient conseil dans toutes

1. Greene, *Fouilles à Thèbes*, I, 17.
2. *Textes publiés par M. Greene*, à propos de la pl. XXXII.

les circonstances importantes ; les textes historiques, l'inscription de Kouban entre autres, rendent compte de ces audiences et du cérémonial qui y était observé, et qui consiste notamment en ce que le roi est assis sur son trône et coiffé de l'une de ses couronnes. Dans le passage qui nous occupe, Ramsès s'apprête à tenir conseil sur les circonstances de son exploration, lorsque ses éclaireurs lui amènent deux espions du H'ita dont ils se sont emparés. Tout le monde est d'accord sur la signification du mot HAPOU, *espion,* dont le radical HAP, copte ϩⲏⲡ, signifie *cacher, se cacher.*

Lig. 15. *Staou em ha-n*[1]
amenés en la présence (du roi)

L'introduction des fonctionnaires ou des ambassadeurs est toujours exprimée par le groupe , SAT, STA, qui signifie *passer, faire passer, présenter.* Lorsque l'envoyé du chef de Bah'ten vint réclamer le secours du roi d'Égypte en faveur de la fille cadette de ce chef atteinte d'un mal inconnu :

Han em sat-ew em ha-n H'er-ew[2]
Voici qu'on présenta lui devant Sa Majesté

Le roi demande à cette occasion qu'on lui amène certains personnages :

Sat-en-ew hi-kahou[3]
présentés à lui sur-le-champ.

1. La prononciation de la préposition , qui veut dire *devant, en présence*, est encore incertaine. Prenant la valeur phonétique HAN du phallus, je décompose cette proposition en *em* HA-N, *en présence de.* Mais cette lecture est conjecturale. Heureusement le sens ne l'est pas.
2. Prisse, *Monuments de l'Égypte,* pl. XXIV, lig. 7, 8.
3. Prisse, *Monuments de l'Égypte,* pl. IX, 10.

Dans l'inscription de Kouban, le roi désire connaître l'opinion de ses hauts fonctionnaires sur la possibilité de creuser une citerne sur le chemin des mines d'or du désert.

staou-entou hi kahou em-ha-n neter nofer[1]
ils furent présentés sur-le-champ devant le dieu bon (le roi).

La même formule se rencontre pour la présentation des intendants des travaux du temple d'Ammon[2] et pour celle des Oérou de la région méridionale, dans une stèle de la XIIe dynastie. Dans ce dernier exemple, l'humble attitude des officiers présentés est indiquée :

Sat oerou to res erta em ha-n hi
Présentation des Oérou de la terre du Midi, placés en la présence sur

h'etou sen[3]
leurs ventres.

Ajoutons enfin que l'expression étudiée était usitée pour la présentation d'objets divers. Dans l'une des peintures du temple de Phra, à Amada, on voit en effet Aménophis II présentant au dieu du temple quatre coffrets sacrés nommés MÉROUS. La légende est :

Sat merous[4]
présentation des *Mérous*.

La tournure de la phrase analysée est elliptique : le nom du roi, qui devait être exprimé à la fin, est sous-entendu ; le même fait se présente dans le texte que je viens de citer, d'après une stèle de la XIIe dynastie, et j'en pourrais invoquer bien d'autres exemples. Rien de plus fréquent que

1. Prisse, *Monuments de l'Égypte*, pl. XXI, lig. 12.
2. *Denkmäler*, III, 11, 39.
3. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1st Ser., 80, 3.
4. Champollion, *Monuments de l'Égypte*, I, 47, 1.

cette élision dans les prières funéraires, par lesquelles on demande pour les morts les aliments qui paraissent devant les dieux, ce qui est fréquemment exprimé sans le complément de la préposition *devant*[1].

Lig. 15. *T'ot en sen en H'er-ew entoten ah' t'ot sen tou-nou er*
dit à eux Sa Majesté vous qui? Ils dirent nous sommes

Lig. 16. *pe h'er en H'ita entew ta aou-nou*
au terrassé de H'ita; il a fait aller nous

er patar pe enti H'er-ew am
pour découvrir le où Sa Majesté là

« Le roi leur dit : « Qui êtes-vous? » Ils répondirent : « Nous appartenons au H'ita; c'est lui qui nous a envoyés pour découvrir le lieu où est Sa Majesté. »

Tous les termes de ce passage nous sont à présent bien connus ; il serait superflu de nous y arrêter.

Lig. 16. *T'ot en sen en* Lig. 17. *H'er-ew soutennou en ew*
Dit à eux par Sa Majesté; il a déserté

pe h'er en H'ita mak sotem-a er t'ot sou em Lig. 18. *H'iraba.*
le terrassé de H'ita, car j'ai entendu dire lui dans H'iraba.

« Le roi leur dit : « Il a donc déserté l'abject H'ita, puisque j'ai entendu dire qu'il était au pays de H'iraba? » Pour se rendre bien compte de la syntaxe égyptienne des pronoms, l'étudiant fera bien d'examiner avec attention les formes employées dans la conversation du Soleil avec les dieux de son cortège, dans les légendes du sarcophage de Séti Ier (Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1st Ser., pl. LXI à LXVII). Il y trouvera notamment les constructions suivantes : ENSEN EN RA, *ils disent au soleil;* ENSEN RA, *à eux le soleil dit;* EN ENSEN RA, *le soleil leur dit;* SEN EN RA, *ils disent au soleil;*

1. Comparez notamment les deux passages, Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1st Ser., 78, 23, et 93, 3.

EN NEN NE NETEROU, *au même disent les dieux*. Dans ces exemples, le verbe T'OT, *dire, parler*, est sous-entendu, et c'est là une circonstance d'occurrence fréquente que j'ai eu l'occasion de signaler; ils démontrent la fonction servile et arbitraire de 〰 ou 𓇋 〰 préfixe, et font voir que les pronoms sujets, régimes directs et indirects, ne se suivent pas dans un ordre fixe, mais bien dans un ordre variable, selon le caprice du scribe. L'ancien égyptien admettait les inversions; on en trouve même d'assez compliquées, mais je ne puis entamer ici ce sujet, qui exigera un travail d'une certaine étendue.

Dans la copie de la Commission prussienne et dans celle de Champollion, la phrase étudiée commence par T'OT SEN EN H'ER-EW, *dit à eux par Sa Majesté*, ce qui peut être correct à la rigueur par comparaison avec les formules que je viens de signaler; mais toute incertitude est levée par le texte du Ramesséum qui donne avant le premier SEN, *eux*, la particule du datif EN, *à*.

Le verbe SOUTENNOU m'embarrasse. Je l'ai rencontré dans les textes, mais seulement avec le déterminatif de mouvement et correspondant au copte ⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ, *tendre, étendre*. Ce sens ne convient pas au passage étudié, à moins qu'on n'admette une valeur dérivée, comme *se disperser, se débander*. Ramsès interroge les deux espions sous la préoccupation de l'éloignement de l'ennemi que lui ont affirmé les S'asou; il s'étonne de la réponse dans laquelle ces espions confessent leur identité, et la pensée du monarque a pu être celle-ci : il s'étend donc bien loin le H'ita, puisque ses espions sont près de moi et que son armée, à ce qui m'a été dit, est au pays de H'iraba. Peut-être aussi se demande-t-il si le H'ita déserte le combat, puisqu'il se retire si loin. Dans ce dernier sens, le copte ⲥⲟⲩⲧⲱⲛ, *transfugere*, fournirait une explication admissible du groupe SOUTENNOU. Mais les rapprochements coptes n'ont qu'une valeur relative sur

laquelle je n'aime pas à m'appuyer. J'ai exposé la difficulté; on reconnaîtra dans tous les cas qu'elle n'est pas de nature à nuire à l'intelligence de notre texte.

MAK est une particule conjonctive que j'ai déjà rendue par *car* dans mon mémoire sur le Papyrus Prisse :

Mak si nefer em tata neter[1]
Nam filius bonus ex dono Dei (est)

Lig. 18. *t'ot entosen patar pe h'er en H'ita haou hna*
Dirent eux l'explication: le terrassé de H'ita s'est levé avec

..... *as'ou hna-ew en-ew*
nations nombreuses avec lui, amenées par lui

Lig. 19. *em ta-ew em neh'tou em... neb-t enti em oou*
pour mettre lui en victoires de nation toute qui (est) dans l'étendue

en pe to en H'ita pe to en Naharaïn
de le pays de H'ita, le pays de Naharaïn

Lig. 20. *pe Kati er t'er-ew setou aperou em kerou enthetorou ker*
le Kati tout entier; eux pourvus d'infanterie et de cavalerie avec

naïsen s'a en[2].....
leurs armes de.....

Lig. 21. *as'ou setou em s'aou en outeb petar set*
nombreuses; eux avec provisions de vivres. Manifeste (est) cela :

haou hir er ker ha Kates' ta
ils se tiennent guettant pour combattre derrière Kates' la

asi
coupable

Grâce aux analyses précédentes, nous n'avons plus rien de douteux dans ce passage, si ce n'est peut-être le groupe

1. *Papyrus Prisse*, pl. IX, 5. Cf. *Le plus ancien livre du monde,* dans la *Revue archéologique,* 1858.

2. Groupe oblitéré. Je crois qu'il faut y voir les S'AOU EN' ARI KER, des *Annales de Thothmès III.* Voy. E. de Rougé, *Sur les textes publiés par M. Greene,* p. 30.

× 𓅱𓅱𓏏𓏏𓅱𓅱𓏏𓏏𓅱𓅱𓏏𓏏

M. de Rougé, serait exacte. Je l'avais d'abord admise moi-même, mais les motifs qui ont décidé MM. Birch, Lepsius et Brugsch, en faveur de la valeur KAT, KOT, doivent l'emporter. Une preuve convaincante de la lecture KOT dérive de la comparaison des variantes du nom de la bourgade égyptienne qui devint la ville d'Alexandre. On trouve ce nom dans la stèle du prêtre Pi-shere-en-Ptah, sous la forme 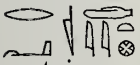 qui correspond au copte ⲣⲁⲕⲟϯ, *Rakoti*. Dans certaines variantes, le T n'est pas exprimé. Il est donc bien certain que le signe équivaut à la syllabe KOT et non à AT ni à SAT. Édesse n'a donc rien à faire ici, non plus que Cadès de l'Exode; mais on pourra chercher les ruines de Kates' sur les bords du fleuve qui l'entourait de ses eaux et dont le lit faisait, au voisinage de cette ville, un coude très prononcé. Lorsqu'il possédera à fond l'intelligence des textes égyptiens, l'investigateur sérieux y trouvera les seules indications certaines sur lesquelles il soit possible de compter aujourd'hui. En attendant, il faut se garder des faciles illusions d'une érudition à coup de vocabulaire.

Lig. 22. *Han erta H'er-ew os'tou oerou em ha-n*
Voici que fit Sa Majesté être appelés les généraux en présence

er ta sotem-sem
pour faire qu'ils entendissent

Lig. 23. *T'otou-neb-t tot en pe hapou II en H'ita enti em*
paroles toutes dites par les espions 2 du H'ita qui (étaient) en

ha-n
présence.

« Alors le roi fit appeler devant lui les généraux, afin qu'ils entendissent tout ce qu'avaient dit les deux espions du H'ita qui étaient en sa présence. »

Cette phrase est d'une construction élémentaire ; elle ne demande aucune justification.

Lig. 23. *T'ot en H'er-ew en-sen patar-ten pe sh'er en ne mourou*
Dit Sa Majesté à eux : « Découvrez le cas des préposés

s'aou en ne oerou en ne toou en aa-per-ti onh' outa' senb
aux nations des généraux des terres du roi,

em ew
en ceci. »

Dans ma traduction des inscriptions du temple de Radesieh, j'ai discuté le groupe [1] SH'ER, l'un des plus importants de la langue égyptienne à cause de la multiplicité de ses fonctions. Il signifie le plus ordinairement *plan, dessein, projet, conseil;* accessoirement, c'est le *sujet* d'un tableau, la *condition* d'un marché, d'une convention; c'est aussi *le fait, la situation, le cas, la condition, la circonstance* d'une chose ou d'un individu. Dans notre phrase, le roi appelle l'attention de ses généraux sur le cas dans lequel se trouvent placés, par leur négligence, les fonctionnaires chargés de l'instruire. *Voyez le cas, le fait des préposés,* etc.; *ils m'ont fait dire : « le H'ita est à H'iraba, » tandis qu'il est ici près de nous.*

Dans la harangue qui termine l'inscription, Ramsès proclame que tous les faits (SH'ER) qu'il a rapportés, il les a accomplis à la vue de son armée.

Le groupe , MOUROU S'AAOU, est remplacé à la ligne 30 par , MOUROU...; cette variante semble nous donner la valeur phonétique de , mais il faudrait en trouver d'autres exemples. J'hésite d'ailleurs sur la lecture de l'hiéroglyphe qui représente un animal couché, et ne puis garantir le son S'AAOU que j'admets provisoirement pour me conformer à l'opinion la plus généralement adoptée.

Deux ordres de fonctionnaires sont inculpés par Ramsès;

1. *Une Inscription historique,* p. 21, note 92.

les premiers sont les préposés aux nations, sans doute les officiers chargés de l'administration des pays tributaires; les autres sont les généraux des terres du roi, c'est-à-dire des provinces de l'Égypte. Ces désignations font ressortir l'opposition que j'ai déjà signalée dans l'emploi des groupes et [1].

Lig. 24. *iri sen ha hi t'ot en aa-per-ti onh' outa' senb em monh'*
Ils se sont levés pour dire au roi en office :

Lig. 25. *pe H'ita em pe to en H'iraba sou ouar er-ha-t*
le H'ita (est) dans le pays de H'iraba; il se retire devant

H'er-ew t'er sotem-ew er t'ot
Sa Majesté depuis qu'il a entendu parler

Deux expressions nous arrêteront un instant : la première est EM MONH' *in opere, in officio*. Nous la retrouverons plus loin, dans deux autres passages où, comme ici, elle pourrait être supprimée sans nuire à la clarté de la phrase. Ainsi le roi, continuant son discours, reproche à ses officiers de n'avoir pas su lui dire EM MONH', ce qu'il vient d'apprendre des espions; puis, prenant des mesures contre le péril, il ordonne EM MONH', ce qu'il y avait à faire.

Il me semble que cette espèce d'adverbe caractérise l'exercice *officiel* d'un devoir ou d'un pouvoir quelconque. C'est dans ce sens que j'ai traduit. On sait d'ailleurs que le mot MONH' signifie *fabriquer, former, exécuter*.

La seconde expression à examiner est , OUAR; ce mot veut dire *passer d'un lieu dans un autre, voyager*. C'est le terme employé au traité des H'itas, dans les clauses des gens qui passaient d'Égypte au pays de H'ita et réciproquement du pays de H'ita en Égypte [2].

1. *Une Inscription historique*, p. 13.
2. *Denkmäler*, III, Bl. 146, lig. 32, 33, 34.

Lig. 25. *Maktout aou'-t h'er sen hi t'ot en H'er-ew em monh'*
Cependant il allait à eux de parler à Sa Majesté en office

Lig. 26. *h'er patar iri-a sotem em tai ounnou em*
d'après la révélation (que) j'ai fait entendre en cette heure en

ta pe hapou H en pe h'er en H'ita er t'ot pe h'er en
faisant les espions 2 du terrassé de H'ita parler. Le terrassé de

H'ita aou hna..... as'ou hna-ew em retou
H'ita est venu avec nations nombreuses avec lui en hommes

hetorou
et chevaux

Lig. 27. *h'a as'ou s'a setou haou ha Kates' ta*
comme nombreux sables; ils se tiennent derrière Kates' la

asi
coupable

La particule conjonctive MAKTOUT commence la phrase; c'est une forme compliquée de MAK, mot étudié plus haut; nous trouverons plus loin H'ERTOU qui dérive de , H'ER. Dans le texte hiéroglyphique de Rosette, les alinéas sont amenés par une expression analogue EM-OUTOUT, qui correspond au grec καὶ ou δὲ. On trouve le même terme dans le décret de Philæ et dans le traité des H'itas.

La phrase AOU-T H'ER SEN, *il allait à eux, il leur revenait, il leur appartenait*, a ses analogies dans différents textes; par exemple AOU ER HET-A, *il va à mon cœur, il me convient*[1]; AK ES EM HET EN OUABOU, *il est entré au cœur des prêtres, il a convenu aux prêtres*, Ἔδοξεν τοῖς ἱερεῦσι[2].

L'expression TA ER T'OT, *faire parler*, est construite comme SOTEM ER T'OT, *entendre parler;* devant l'infinitif, la particule ER correspond à l'allemand *zu* et à l'anglais *to*.

1. *Denkmäler*, III, Bl. 140, 8.
2. *Inscription de Rosetie*, texte hiéroglyphique, lig. 5; texte grec, lig. 36.

La particule hébraïque ל remplit fréquemment des fonctions analogues.

Lig. 27. *H'er tou aou bo reh' ne mourou..... hna ne oerou*
Mais n'ont pas su, les préposés aux nations avec les généraux

enti ne toou en aa-per-ti onh' outa' senb er h'et sen
que les terres du roi à leur suite.

« Mais ils n'ont rien su, les préposés aux provinces étrangères, ni les généraux qui commandent aux terres du roi. »

Il n'y a d'embarrassant dans ce passage que les trois derniers mots , ER H'ET SEN ; veut dire *bois* et sert quelquefois à nommer le bâton sur lequel s'appuient les défunts dans leurs courses d'outre-tombe. Le signe du commandement des hauts fonctionnaires égyptiens, notamment des OEROU est un bâton du même genre; mais est aussi une abréviation de la préposition , *après, auprès, à la suite, vers, envers.* Je ne vois pas bien clairement l'acception préférable dans la phrase étudiée, mais il s'agit certainement d'une expression qui désigne l'autorité des Oerou sur les nomes de l'Égypte.

Lig. 29. *Aou t'ot ne oerou enti em ha-n H'er-ew*
Vinrent dirent les généraux qui (étaient) devant Sa Majesté

er enti botu
qu'abominable

Lig. 30. *aa pe irou en ne mourou..... hna ne*
beaucoup (était) l'acte des préposés aux nations avec les

oerou en aa-per-ti pe tem ta ha-t sotem-tou
généraux du roi; le non avoir fait d'avance être entendu

Lig. 31. *en sen er pe h'er en H'ita en pe*
d'eux pour le terrassé de H'ita en ce

Lig. 32. *enti neb sou am*
que tout lui à

« Les généraux qui étaient devant le roi vinrent dire que c'était un acte très abominable qu'avaient commis les préposés aux provinces étrangères et les généraux du roi, en ne se faisant pas renseigner par avance sur tout ce que faisait le H'ita. »

Je ne reviendrai pas sur l'explication des tournures elliptiques dont nous retrouvons ici un échantillon; elles ne peuvent embarrasser personne. Le phallus isolé signifie *d'avance, par avance,* de même qu'il signifie *devant* lorsqu'il est précédé de la particule EM et *auparavant* avec la préposition T'ER.

Lig. 32. *em-tou sen hi t'ot, sh'a en H'er-w en monh' han an-sen*
Étant eux à parler, ordonna Sa Majesté en office; voici qui étaient

Lig. 33. *em ho en t'et er ous... kerou en H'er-ew*
mission à un officier de courir... les soldats de Sa Majesté

an sen hi mas'a
qui étaient à marcher

Lig. 34. *hi res s'abtoun er enou-t-ou er pe enti H'er-ew am*
au midi de S'abtoun pour ramener eux à le où Sa Majesté là

Je fais remarquer encore une fois le rôle spécial de la préposition HAN, *voici que;* elle annonce un événement qui est la suite, la conséquence de ce qui précède, tandis que AS se rapporte à un fait préexistant. On notera aussi dans ce passage l'excellent exemple de l'emploi de la particule AM-HO que j'ai déjà discutée.

Le , T'ET, est probablement un officier secondaire de l'armée; on trouve ce titre dans plusieurs textes dont aucun ne me fournit de renseignements sur la nature des fonctions qui lui étaient attachées.

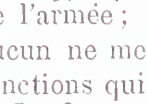 , OS, veut dire *se hâter, courir vite;* c'est le copte ϊωϲ, *festinare.*

Ex. : *ar ab-ek sh'er em korh oeit aou-w h'eper ous*[1] *ar*
si tu désires projeter dans la nuit la clarté, elle se fera vite : si tu

t'ot-ek en moou mai hi toou per noun ous[2]
dis à l'eau : « Viens du rocher, » il sort un abîme d'eau vite.

Après le mot OUS est une courte lacune due à la dégradation de la muraille d'Ibsamboul; par un hasard fâcheux, la même lacune existe dans le texte du Ramesséum, mais il est évident qu'il s'agit de courir après l'armée égyptienne, d'aller à sa recherche pour la ramener au secours du roi.

Lig. 34. *As oun H'er-ew*
Voilà qu'étant Sa Majesté

Lig. 35. *senet'em hi t'odou hna ne oerou aou pe h'er en H'ita*
assis à parler avec les généraux, et le terrassé de H'ita

aou hna kerou
vint avec soldats et

Lig. 36. *enthetorou-ew em h'a-t..... as'ou enti*
cavaliers de lui, pareillement nations nombreuses qui (étaient)

hna-ew t'ai sen ma s'et enti hir res Kates'
avec lui; ils traversèrent du fossé qui (est) au midi de Kates';

setou aou em pe kerou en H'er-ew aou-ou hi
ils vinrent contre les soldats de Sa Majesté qui étaient à

mas'a aou men reh' sen
marcher et non ils savaient

« Tandis que le roi assis sur son trône parlait encore à ses généraux, le H'ita vint avec ses fantassins et ses cavaliers ainsi que les nations nombreuses qui étaient avec lui ; ils traversèrent le fossé qui était au midi de Kates' et se jetèrent sur l'armée du roi, qui continuait sa marche et ne savait rien. »

Je me suis déjà expliqué sur les difficultés que présente le

1. *Inscription de Kouban,* dans Prisse, *Monuments,* pl. XXI, 13.
2. Id., *ibid.*, pl. XXI, 17.

mot S'ET, le seul qui jette quelque incertitude dans la traduction de la phrase. Le texte d'Ibsamboul s'arrête aux groupes III RES KATES', *au midi de Kates'*; la mention de l'attaque contre l'armée égyptienne provient du Ramesséum; mais le passage suivant, qui est commun aux deux textes, montre que, dans le mouvement offensif, les confédérés culbutèrent d'abord un des corps de l'armée qui se portait au secours du roi.

Lig. 36. *Han batas' kerou*
Voici que faiblirent les soldats et

Lig. 37. *enthetorou en H'er-ew er ha-t-sen em h'et er penti*
les cavaliers de Sa Majesté devant eux, en allant à où

H'er-ew am
Sa Majesté là

« Alors devant eux faiblirent les soldats et les cavaliers du roi qui se rendaient auprès de Sa Majesté. »

Le seul terme nouveau dans ce passage est , BATAS', qui signifie *faiblir, affaiblir, engourdir*. Ce mot, dont M. de Rougé a donné le sens dans sa traduction du poème de Penta-Our, se rencontre au Rituel dans un passage où il exprime l'engourdissement, la perte de forces qui est la conséquence de la morsure d'un reptile[1].

Lig. 37. *As-tou anhou pe t'ou en pe h'er en H'ita nen*
Voilà qu'avait entouré la troupe du terrassé de H'ita les

Lig. 38. *s'esou en H'er-ew enti er ma-ew han nemh*
serviteurs de Sa Majesté qui (étaient) auprès elle; voici qu'aperçut

set H'er-ew
cela Sa Majesté

Le verbe ANHOU, *entourer, envelopper*, me semble trop connu pour mériter une discussion spéciale; il en est de

1. *Todtenbuch*, CXLIX, 27.

même du groupe , NEMH, *observer, apercevoir, surveiller*, dont le sens est établi par un grand nombre de passages sans ambiguïté. On n'est pas d'accord sur la valeur phonétique du premier signe, l'oiseau becquetant à terre. Je le lis NEM à cause des variantes :

Todtenbuch, 146, 8.

Ibid., 146, 15e ari.

Ibid., 125, 6.

Papyrus Sallier III, 6/1.

Greene, *Fouilles à Thèbes*, XI-1, ult.

Je crois que est encore une autre forme du même mot. Ces variantes donnent l'équivalence :

= = = = NM, NEM.

Dans le groupe , KENEMOU, que m'a signalé M. Birch, la patte de l'animal est bien évidemment une redondance de , NM, NEM.

Je citerai encore le mot , SNEM, dans lequel l'oiseau becquetant remplit le rôle du déterminatif du son NEM.

Quand au signe , je ne lui reconnais le son NEM que dans certains cas, car il est bien certain qu'il n'a pas toujours cette valeur. Par exemple, dans le nom des Nahsi, les Nègres, il exprime fréquemment la syllabe NAH; il figure aussi la syllabe AA dans le nom des AAMOUS, les Asiatiques. Ce signe représente alors le poteau auquel sont attachés les prisonniers de guerre et qui sert ordinairement de déterminatif aux groupes qui désignent les nations étrangères. C'est

un stigmate de barbarie auquel les scribes se contentaient d'ajouter la dernière syllabe des noms méprisés que les Égyptiens reconnaissaient aisément sous cet artifice d'écriture. Le signe ⟩ est quelquefois aussi une abréviation des groupes 𓄿𓅱𓅱 et 𓂋, dont le premier correspond aux phonétiques TENNOU et KIM, et le second à RES. On trouve par exemple ⟩𓅱𓅱 pour 𓅱𓅱𓅱𓄿𓅱𓅱, TENNOU, et ⟩ pour 𓂋𓄿𓅱𓅱, KIM, ce qui s'explique par un artifice graphique analogue à celui que je viens de signaler. Il n'en résulte pas que ⟩ soit constamment TENNOU ou KIM plutôt que AA, NAH ou NEM; mais l'on doit conclure que cet hiéroglyphe admettait diverses valeurs et probablement un plus grand nombre encore, selon le sens des groupes dans lesquels on le trouve employé. Je ne suis pas en mesure de donner de valeur phonétique de ⟩𓅱𓅱𓅱𓅱 ∧ ni de ⟩𓅱𓅱𓅱𓅱 □.

Ces signes symbolico-phonétiques, qui laissent une si grande marge à la fantaisie des hiérogrammates, ne sont heureusement pas nombreux dans les hiéroglyphes.

Lig. 38 *Han-ew s'ara er sen h'a tew Mont*
Voici qu'il fut une panthère contre eux, comme son père Mont,

neb ouabou s'op en-ew h'akerou kerou
seigneur de la Thébaïde; il prit les parures du combat;

Lig. 39. *t'aī-ew paī-ew t'irina sou h'a Baar em*
il saisit sa lance; il (était) semblable à Baar, à

ounnou-ew han-ew t'es er pew htor au-ew hi
son heure; voilà qu'il monta sur son cheval; il fut à

Lig. 40. *h'orp ous aou-ew oua hi ape-ew aou-ew ak em pe t'ou*
s'élancer; il était un de sa tête (seul), il entra dans la troupe

ne h'er en H'ita hna..... as'ou enti
du terrassé de H'ita avec les nations nombreuses qui (étaient)

hna-ew aou H'er-ew h'a Souteh' aa-pehpeh hi
avec lui; était Sa Majesté comme Souteh, le très vaillant, à

ouaoua hi sam em sem aou H'er-ew hi ta
immoler, à massacrer au milieu d'eux; fut Sa Majesté à faire

hou sen en kebkebou am oua hi oua er pe moou en Aranta
tomber eux en cadavres en un sur un dans l'Oronte.

J'ai suivi le texte de Ramesséum, qui est beaucoup mieux conservé sur la fin de l'inscription. Le passage dont je viens de donner le mot à mot ne présente pas de difficultés, et je me contenterai d'un petit nombre de remarques.

Le mot S'ARA est déterminé par le portrait d'un animal de l'espèce féline, sans doute un léopard ou une panthère. Dans l'inscription d'Amada, le même mot se rapporte à la cruauté ou à l'impétuosité d'un animal de la même famille[1].

Les tableaux militaires représentent Ramsès armé de l'arc; mais ce n'est pas cette arme que désigne l'expression T'IRINA. Aux chars de guerre étaient fixés, en avant, le carquois rempli de flèches, et, en arrière, une espèce de gaine dans laquelle étaient placés deux lances ou deux longs javelots. C'est vraisemblablement ce que le texte nomme T'IRINA.

J'ai étudié plus haut le mot OUS, qui désigne les actions rapides. H'ORP signifie *commander*, *diriger*, et *présenter*, *offrir*. H'ORP OUS ne peut être qu'une sorte d'idiotisme exprimant l'idée *se mettre à courir*, *s'élancer*.

Le récit se termine avec ce paragraphe; le reste de l'inscription est un discours de Ramsès :

Lig. 42. *Hat-a..... neb-t aou-a ouakeoua aou h'aou-a*
Me craignent nations toutes, j'étais seul et avaient abandonné

paï kerou taï enthetorou bo ha oua em sen er
moi, mes soldats et mes cavaliers; non a tenu un d'entre eux pour

annou en onh'a meriou-a Phra hasiou-a atew
revenir à ma vie. Mon amour, c'est Phra; ma louange, c'est mon

1. Champollion, *Notices manuscrites*, t. I, p. 105, lig. 3 de l'inscription.

Tum[1] *as sh'er neb t'ot en H'er-a ari-a setou em ma*
Toum. Est fait tout dit par ma Majesté, j'ai fait eux[2] en vérité

em ha-n kerou-a enthetorou-a
devant mes soldats et mes cavaliers.

Je considère ce dernier paragraphe comme suffisamment justifié par la traduction interlinéaire, et me dispenserai conséquemment d'ajouter à mon travail de nouveaux détails analytiques. Il m'eût été facile d'entrer, à propos de la plupart des mots discutés, dans des développements plus considérables et plus concluants encore, mais c'eût été faire un gros livre. Écrivant pour les personnes qui ont du moins quelques notions du système de Champollion, j'ai dû compter un peu sur l'expérience de mes lecteurs et me borner à justifier les mots et les formes les moins usités. Au surplus, l'inscription d'Ibsamboul peut être considérée comme un texte facile, et le mot à mot que j'en ai donné est de nature à satisfaire aux exigences d'une critique de bonne foi. J'ai du reste fait la part des points douteux et, sous cette réserve, je me crois en mesure d'affirmer que ma version est aussi certaine que peut l'être une traduction d'un texte grec ou latin. C'est en effet vers une certitude rigoureuse que marche à pas lents, mais sûrs, le perfectionnement de la méthode de Champollion, qu'il ne faut pas confondre avec celle de quelques-uns de ses disciples prétendus. Mon travail a eu pour but de faire ressortir cette importante distinction; parmi les erreurs que j'ai relevées, ou que le lecteur pourra relever lui-même en comparant ma version à celle de M. Lenormant; il en est d'assez saisissantes, d'assez matérielles pour frapper les yeux, non seulement des débutants dans l'étude des hiéroglyphes, mais encore tout philo-

1. Ceci rappelle le cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge, עזי וזמרת יה, « Ma force et ma louange, c'est Jéhovah ! » (*Exode*, xv, 2).

2. Pluriel se rapportant à un collectif.

logue étranger à cette étude. On m'accordera, je l'espère, que des résultats aussi disparates ne proviennent pas de la même méthode d'investigation. Celle que j'ai adoptée et que je considère comme le développement naturel des principes et des recherches de Champollion, a été exposé par M. de Rougé dans son Mémoire sur l'inscription d'Ahmès, ouvrage qui a réuni les suffrages de tous les savants. Mais il ne suffit pas de louer, il faut comprendre et surtout insister, et pour y parvenir, un travail persévérant est indispensable. D'accord avec moi sur le mérite de l'ouvrage de M. de Rougé, M. Lenormant n'a cependant pas voulu s'astreindre à la méthode sévère du savant académicien ; il en suit une autre, qui est favorable à la fantaisie et à l'application des idées préconçues. Mais la fantaisie n'a pas de lois ; travaillant séparément sur des textes non encore expliqués, deux adeptes de cette méthode, que j'ai appelée imaginaire, arriveront inévitablement à des résultats très différents. Mise au contraire au service d'une idée préconçue, cette méthode ne connaît pas d'obstacles ; pour elle, les hiéroglyphes n'ont plus de mystères, le vocabulaire égyptien plus de lacunes.

Mais, disons-le bien haut, il n'y a rien de commun entre ce vague système d'investigation et la méthode de Champollion, qu'il serait injuste de rendre solidaire de semblables écarts. Il est du reste une considération rassurante, c'est que les systèmes qui s'adressent à l'imagination, et non à l'intelligence, sont nécessairement stériles. Ils ne peuvent faire de prosélytes ; ils meurent avec leurs inventeurs, tandis que la science d'observation poursuit sans interruption sa marche dans la voie du progrès[1].

1. Depuis que ce travail est à l'impression, j'ai reçu plusieurs ouvrages d'égyptologie auxquels j'aurais pu faire d'utiles emprunts ; je citerai en première ligne le beau mémoire de M. de Rougé sur l'inscription de la princesse de Bachten, la seconde partie de la *Géographie antique* de M. Brugsch et le *Königsbuch* de M. Lepsius.

SUR

LES PAPYRUS HIÉRATIQUES[1]

AVANT-PROPOS

A son passage à Aix en Provence, Champollion fut admis à étudier les Papyrus hiératiques appartenant à M. Sallier. Avec sa pénétration habituelle, l'illustre maître parvint à distinguer le sujet de l'un d'eux et reconnut d'ailleurs que cette collection de manuscrits datait du temps de Moïse. Acquis plus tard par le Musée britannique, ils furent publiés en 1843, avec ceux de la collection Anastasi, sous le titre de *Select Papyri in the Hieratic Character*.

Ces textes précieux restèrent longtemps négligés par les égyptologues; l'attention des savants ne fut réveillée qu'en 1852 par la publication de la notice de M. de Rougé sur le Papyrus de Mme d'Orbiney, aujourd'hui connu sous le nom de *Roman des Deux Frères*. L'éminent traducteur établissait d'une manière péremptoire que ce manuscrit, qui avait appartenu à Séti II, fils de Mérienptah, successeur de Ramsès II, provenait de la même école de scribes que ceux du Musée britannique. On acquit ainsi la certitude qu'il existait à la disposition des savants un recueil d'ouvrages littéraires dont la confection matérielle remontait au voisinage des événements racontés par l'Exode.

Ainsi caractérisés, ces manuscrits offraient un appât puissant à la curiosité de tous, mais surtout au point de vue des annales hébraïques. Il n'était pas déraisonnable en effet de supposer qu'on

1. Extrait de la *Revue archéologique*, 2e série, 1860, t. II, p. 223-241.

y pourrait trouver quelques mentions relatives aux désastres dont l'Égypte fut frappée à l'occasion de la sortie des Juifs.

Sous cette préoccupation, le révérend D. S. Heath se livra, sur les Papyrus hiératiques, à une étude dont, en 1855, il publia les résultats dans un ouvrage intitulé : *The Exodus Papyri* (*les Papyrus de l'Exode*). Il y donnait la traduction de cinq de ces documents.

Ainsi qu'on devait s'y attendre d'après le titre du livre, ces traductions se prêtaient assez facilement aux rapprochements bibliques; du sens littéral à formes un peu indécises qu'il avait trouvé, l'auteur, à l'aide d'un commentaire ingénieux, faisait ressortir ces rapprochements; il réussit ainsi à découvrir dans les hiéroglyphes les noms de quelques personnages importants de l'Exode et des allusions à plusieurs des événements racontés par la Bible.

Mais M. Heath, selon sa pittoresque expression, avait *emporté d'assaut* la langue égyptienne[1]. Dans cette brusque et vaillante attaque, il s'était rendu maître d'un immense butin; malheureusement il en fut ébloui lui-même; entraîné par un décevant mirage, il ne prit ni le temps ni le soin d'organiser sa conquête et se hâta un peu trop d'annoncer au monde sa grande découverte des papyrus de l'Exode. Dans la réalité, les traductions du savant anglais étaient erronées et les rapprochements bibliques reposaient sur des contresens.

Malgré ses erreurs fondamentales, l'ouvrage de M. Heath témoignait d'un travail ardu et révélait en son auteur des qualités rares même parmi les interprètes des hiéroglyphes; néanmoins les égyptologues accueillirent avec assez d'indifférence ce livre curieux à plusieurs titres. Je fus le premier à en condamner ouvertement les déductions, en les plaçant sur le même rang que les chimères enfantées par les plus vagues systèmes d'interprétation[2].

Mais après une nouvelle période de silence et d'oubli, les *Papyrus de l'Exode* furent bruyamment remis en scène dans un article publié par le journal littéraire *le Correspondant*[3]. Ici,

1. *The Exodus Papyri*, p. 59 : *The egyptian language will be stormed.*
2. *Le plus ancien Livre du monde; Revue archéologique*, 1857, p. 25.
3. Numéro de février 1858.

plus de textes indécis; sous la plume du nouveau traducteur apparaissent aux yeux les moins clairvoyants les *fléaux de l'Égypte, les bijoux enlevés aux Égyptiens, Moïse sauvé des eaux, la destruction des Égyptiens dans la mer Rouge, la purification avec l'hysope, la corruption des Israélites par les filles de Moab et de Madian*, etc. Il n'est plus besoin de longs commentaires.

Présentées comme le résultat des leçons de M. Ch. Lenormant au Collège de France, pendant l'année 1857, ces traductions, dont on annonçait la justification prochaine, étaient accompagnées de défis portés à la critique et s'imposaient ainsi à la confiance du public. Néanmoins, malgré l'importance des faits annoncés, malgré l'assurance de leur divulgateur, la plupart des égyptologues ne renoncèrent pas à leur système d'indifférence, et je fus seul à penser que le silence était un acquiescement et non une réfutation. Il me sembla dangereux de laisser s'accréditer d'aussi énormes erreurs, dont le moindre inconvénient était de discréditer la science du déchiffrement des hiéroglyphes et de compromettre les intérêts religieux qu'on croyait servir. L'article du *Correspondant* eut en effet quelque retentissement dans certains organes de publicité; il fut notamment reproduit et commenté dans la *Revue catholique* de Louvain, sur la fin de 1858, et dans le journal italien *la Scienza e la Fede*, au commencement de 1859[1].

L'impression de mon mémoire sur l'inscription d'Ibsamboul dans la *Revue archéologique* avait été retardée par des difficultés matérielles. Dans cet article, que les lecteurs de la *Revue* n'ont peut-être pas oublié[2], je m'étais attaché à mettre en relief la complète inanité du système d'interprétation auquel était due la découverte retentissante de faits bibliques dans les textes égyptiens; mais comme la démonstration s'appliquait à un texte différent, je me proposai de faire plus tard un travail identique sur les Papyrus hiératiques.

Mes énergiques protestations ne devaient en effet pas suffire; ceux que leur indication particulière portait à vouloir invoquer l'autorité des papyrus en faveur de la Bible, qui se passera fort

1. Janvier et mars 1859.
2. [C'est l'article reproduit en tête du présent volume.]

bien de cet inutile appui, n'en tinrent aucun compte. Dans un récent mémoire sur la XIVe dynastie de Manéthon, M. Robiou, *docteur ès lettres et professeur d'histoire*, reprend le thème de M. Lenormant. « Je ne veux pas nier, dit cet écrivain, que les papyrus égyptiens analysés ou traduits dans cet article (l'article du *Correspondant*) parlent de Moïse. Ceci est au contraire pleinement démontré... [1] »

Et M. Robiou cite à plaisir ces prétendues traductions dans lesquelles il relève *les circonstances même très secondaires du récit biblique*.

Assurément, si M. Robiou eût pu supposer qu'il n'y avait pas un mot d'exact dans la version sur laquelle il s'appuie, il se fût bien gardé de la prendre pour base de ses dissertations historiques. On ne peut guère au surplus lui en faire un reproche; car dans l'état de morcellement des notions arrachées à l'interprétation saine des textes et des monuments égyptiens, il est très difficile aux savants étrangers à la méthode de faire un choix éclairé. Les véritables égyptologues n'avancent qu'avec une réserve extrême; car s'il leur est aisé de reconnaître la fausseté des traductions imaginaires, il ne leur est pas toujours possible d'arriver sans de grands efforts à reconnaître le véritable sens des textes; leurs allures se ressentent un peu des difficultés de la matière et de la marge d'erreurs possibles : aussi ne doit-on pas s'étonner de voir M. Robiou traiter de simple hypothèse l'opinion de M. de Rougé sur l'identification du pharaon de l'Exode, tandis qu'il accepte très volontiers, de la part de M. Lenormant, l'*Iannès qui résista à Moïse*.

Or, il n'y a dans les papyrus pas plus d'*Iannès* que de *Moïse*, pas plus de *Juifs* que de *peuple de Sem*, pas plus de *circoncision*

1. *Annales de philosophie chrétienne*, septembre 1859, p. 177. On sait que le pharaon qui opprima les Hébreux les avait occupés à la construction de diverses forteresses dont l'une porte le nom de Ramsès (*Exode*, I, 11). C'est un trait exact des usages égyptiens; les textes originaux mentionnent des citernes, des temples, des forts, des tours, etc., désignés par le nom des rois qui les firent établir. Cependant le thème de M. Robiou consiste à démontrer que les Hébreux sont sortis d'Égypte sous le règne d'Horus, c'est-à-dire avant qu'aucun des Ramsès eût régné sur l'Égypte.

que d'*hysope*, pas plus de *magicien* que d'*assoupissement dans les eaux;* il ne s'y trouve même rien d'approchant et c'est ici le cas de répéter, pour l'honneur de la méthode, ces mots que j'ai déjà écrits dans mon mémoire sur l'inscription d'Ibsamboul : « Des traductions aussi erronées sont absolument impossibles. »

Détourné de l'étude des papyrus du Musée Britannique par un travail considérable qui va bientôt paraître, j'ai accepté avec joie la proposition que m'a faite mon honorable ami, M. Ch. Wycliffe Goodwin, de traduire pour la *Revue* ses recherches sur les mêmes monuments. M. Goodwin en a déjà fait l'objet d'une dissertation spéciale dont les principaux résultats ont été consignés dans les *Essais de Cambridge*[1]. Personne mieux que lui n'est à même de donner à l'explication de ces documents une forme analytique, satisfaisante pour la critique, qui a le droit de se montrer exigeante. De l'étude qui va suivre découleront un grand nombre de faits curieux pour les mœurs et les usages des temps pharaoniques. Elle mettra d'ailleurs un terme à une lourde erreur qui a déjà trop duré, et les *Papyrus de l'Exode* cesseront d'en imposer à la crédulité publique.

F. Chabas.

I

En 1858, j'insérai dans les *Essais de Cambridge* un article traitant des Papyrus hiératiques[2]. Mon but était alors de résumer pour le public en général les résultats des recherches les plus récentes dans cette branche de la philologie. J'y rendais compte du *Roman des Deux Frères* et du poème de *Pen-ta-our*[3], d'après les traductions de M. de Rougé, ainsi que des *Maximes de Ptah-hotep,* expliquées par M. Chabas[4], et j'y avais joint, comme résultat

1. Vol. de 1858, p. 226.
2. *Hieratic Papyri; Cambridge Essays,* 1858, p. 226 sqq.
3. *Le Poème de Pen-ta-our*, Paris, in-8°.
4. *Le plus ancien livre du monde; Revue archéologique,* t. XV, p. 1.

de mes propres travaux, la traduction de divers passages des Papyrus Sallier et Anastasi ainsi que mes vues sur les parties de ces documents que je ne pouvais traduire avec certitude.

Écrit pour le public en général, cet article ne contenait aucune analyse littérale des textes interprétés. Il eût été du reste difficile d'aborder ce genre de justifications sans l'assistance d'un type hiéroglyphique tel que celui qui existe en France. L'Angleterre ne possède encore rien de semblable. Cependant, en matière d'égyptologie, on ne peut être admis à imposer à la confiance des savants des traductions que bien peu de personnes sont à même de vérifier, si l'on ne peut en même temps faire connaître le procédé au moyen duquel on s'est rendu compte des sens qu'on a adoptés.

Aussi ai-je saisi avec empressement l'occasion de m'acquitter de cette obligation, en acceptant l'offre obligeante de mon ami, M. F. Chabas, qui veut bien traduire et insérer dans la *Revue archéologique* les explications analytiques que je suis en mesure de donner.

Ces justifications sont d'autant plus nécessaires que mes vues, en ce qui touche le contenu des Papyrus épistolaires, diffèrent complètement de celles d'un de mes compatriotes qui m'a précédé sur ce champ de recherches. Je veux parler du Révérend D. S. Heath. Dans un ouvrage intitulé : *Les Papyrus de l'Exode* (Londres, 1855)[1], M. Heath s'est efforcé de démontrer que ces papyrus sont en rapport avec quelques-uns des faits relatés dans l'*Exode*. Quant à moi, je n'y vois absolument rien de pareil, mais seulement des lettres familières sur différents sujets sociaux et moraux et sur les attributions ordinaires des scribes pharaoniques.

N'ayant en vue aucun système spécial d'histoire ou de chronologie, j'ai limité ma tâche à l'élucidation de la teneur

1. *The Exodus Papyri*, London, 1855.

véritable de ces documents, d'après les principes de la saine philologie, avec l'espoir d'étendre nos connaissances sur l'antique langue des Égyptiens, et sans prétendre au but plus ambitieux d'en déduire des conclusions historiques.

Les Papyrus hiératiques, ceux du moins qui ont un caractère littéraire, offrent à l'investigateur consciencieux de riches matériaux pour la reconstruction de la langue des Pharaons. Sous le rapport de la valeur philologique, ni le rituel, ni les autres textes funéraires, ni les inscriptions historiques officielles elles-mêmes, ne peuvent être comparés avec les monuments de la littérature hiératique. Ils ont servi, il faut le reconnaître cependant, à jeter les fondements de la science; mais il sera bientôt temps de faire luire sur ces textes mystiques, ou de formes traditionnelles, la vive lumière qu'ils nous ont aidé à faire jaillir des écrits hiératiques. Grâce à ce secours inespéré, nous réussirons enfin à comprendre les passages les plus obscurs du Rituel, et nous obtiendrons des monuments historiques de plus solides interprétations.

Dans mon présent mémoire, je me propose de donner la traduction des Papyrus Sallier et Anastasi, au moins dans les passages que je regarde comme les plus intelligibles et les plus instructifs au point de vue de l'étude de la langue. Je justifierai chacune de mes traductions et ferai ressortir avec soin tous les points restés incertains dans mon esprit. Mais avant d'aborder ce travail analytique, je crois devoir jeter un coup d'œil général sur l'ensemble des matériaux que comprend cette étude et sur l'état actuel de la science à leur égard.

La première mention revient de droit au Papyrus Prisse. Un fac-simile de ce vénérable document a été publié par M. Prisse d'Avenne [1]. Malheureusement l'édition en est au-

1. *Fac-simile d'un Papyrus Égyptien trouvé à Thèbes,* donné à la Bibliothèque impériale et publié par E. Prisse d'Avenne.

jourd'hui épuisée. M. Chabas a montré la nature de ce papyrus et en a convenablement traduit quelques passages, mais la majeure partie attend encore un traducteur. Il se compose de dix-huit pages dont les seize dernières contiennent les sages maximes de *Ptah-hotep*, fonctionnaire du temps du roi Assa, de la VIIe dynastie. C'est donc avec raison qu'on a appelé ce beau manuscrit *le plus ancien livre du monde*. L'écriture en est remarquablement hardie et nette; elle se distingue notablement de celle de l'époque des Ramessides, et la même distinction peut être faite à propos de la langue et du style. Les deux premières pages se rapportent à la fin d'un ouvrage de sujet analogue, mais peut-être d'un auteur différent. Il existe quelques motifs de croire que ce papyrus a été trouvé dans la tombe d'un roi de la XIe dynastie. L'exécution matérielle du manuscrit pourrait être de cette époque, quoique la composition des ouvrages qu'il renferme remonte à une époque encore plus reculée.

Le Papyrus d'Orbiney contient l'histoire de deux frères. M. de Rougé en a publié la traduction dans la *Revue archéologique*, en 1852. Acquis par le Musée Britannique, l'original est sur le point d'être publié.

Œuvre d'un scribe de la XIXe dynastie, nommé Anna ou Enna, le conte écrit sur ce papyrus paraît avoir été composé pour le roi Séti II, alors enfant. Il est probable que le manuscrit même a appartenu à ce pharaon avant son accession au trône. On voit, écrits au revers du rouleau, le nom et les titres de ce prince. Le texte est de beaucoup le plus aisé qui soit parvenu jusqu'à nous; l'écriture en est magnifique et la conservation presque parfaite. Ce sera désormais le texte par excellence pour l'étude de l'hiératique. On comprend sans effort le récit, qui est conçu dans un style simple et clair, et il est peu de passages prêtant au doute. Du reste la traduction de M. de Rougé, complète et satisfaisante dans tous les points essentiels, laisse peu de chose à modifier

dans les détails. L'étudiant la suivra sans la moindre difficulté dès que le texte aura paru.

Dans les premières pages de ce papyrus, une main ignorante a essayé de dissimuler quelques lacunes en y inscrivant des signes de sa façon. Les interpolations qui pourraient échapper à l'œil d'un observateur ordinaire seront aisément reconnues par les personnes familiarisées avec l'hiératique.

Avec le Papyrus d'Orbiney sera publié le Papyrus Abbott, autre excellente acquisition du Musée Britannique. Ce manuscrit contient le rapport de certains fonctionnaires sur l'état des tombes royales dans la nécropole de Thèbes. Même à ces temps reculés l'œuvre de spoliation des sépultures était commencée, car les tombes offraient un riche butin à l'avidité des voleurs qui infestaient la capitale des Pharaons. De là vint la nécessité d'inspections périodiques. Celle que relate le Papyrus Abbott date, je crois, de la XXe dynastie. C'est M. Birch qui a fait connaître le contenu de cet intéressant document[1].

Treize papyrus publiés par le Musée Britannique en 1844, sous le titre de *Select Papyri in the Hieratic Character*, proviennent des collections Sallier et Anastasi. Les Papyrus Sallier sont numérotés I à IV, et les Papyrus Anastasi I à IX. Voici quelques notions sur le contenu de ces documents :

Le Papyrus Sallier I commence par un fragment historique se rapportant à l'époque qui précéda l'expulsion des Hyksos. Malheureusement, ce fragment, très usé par le temps, a été interrompu par le scribe lui-même, qui y a substitué sans transition une composition d'une nature tout à fait différente. Sans ces regrettables mutilations, ce document aurait une grande valeur, soit à cause de son sujet, soit à cause de la forme simple et claire du style, qui est des plus intelligibles.

Le reste du papyrus est rempli par une collection de lettres

1. Le Papyrus Abbott, *Revue archéologique*, XVIe année, p. 257.

faite par le scribe Pentaour. Elles sont au nombre de dix; il y a en outre quelques lignes appartenant au commencement de la onzième. A l'exception d'une seule qui est écrite par le scribe Pentaour lui-même, ces lettres sont attribuées à un autre scribe de rang élevé, nommé Amen-em-an. Cette compilation paraît avoir été arrangée sous le règne de Ménephtah Ba-en-Ra, successeur de Ramsès II.

Le Papyrus Sallier II contient trois pièces différentes. La première a pour sujet une collection d'avis ou de prescriptions que le roi Amen-em-ha I adresse à son fils Osortasen I.

Dans la pièce suivante se trouvent les instructions d'un scribe nommé Sbauf-sa-kharta à son fils Pépi. Le style en est poétique; l'auteur y compare les occupations ordinaires des hommes de divers états avec celles du scribe, et montre la supériorité qui appartient à ces dernières.

La troisième composition est une hymne de louanges adressée au Nil.

Ces trois ouvrages paraissent avoir été composés par le scribe Enna, l'auteur du *Roman des Deux Frères*.

Le Papyrus Sallier III contient le récit semi-poétique d'un exploit de Ramsès II dans l'une de ses expéditions contre les Khitas ou Hittites. Cette composition est due à la plume du scribe Pentaour. On connaît l'excellente traduction qu'en a publiée M. de Rougé en 1856. Un abrégé du même texte est inscrit en hiéroglyphes sur les murs du temple d'Abou-Simbel et sur ceux du Ramesséum de Thèbes. On a pu, par ce moyen, suppléer aux lacunes du papyrus, dont les premières pages ont disparu. M. Chabas a publié dans la *Revue archéologique*, 1857, une traduction analytique du texte d'Abou-Simbel [1].

Le Papyrus Sallier IV est un almanach des jours fastes et néfastes de l'année. Il n'est malheureusement pas complet. On y trouve un grand nombre de curieuses mentions rela-

1. [C'est le mémoire reproduit en tête du présent volume.]

tives à la mythologie égyptienne. M. de Rougé en a traduit quelques passages dans la *Revue archéologique,* 1854.

Le Papyrus Anastasi I est une espèce de notice biographique contenant les actes et les dires d'un haut fonctionnaire de la XIXe dynastie. Entre autres sujets, il contient le récit d'un voyage en Palestine. Cette pièce est d'une forme singulière, en ce qu'elle est adressée à la personne même qui en est le héros. Ses propres aventures lui sont rappelées par l'auteur, qui y entremêle à profusion les louanges et les formules d'adulation. Il est à regretter que ce manuscrit soit mutilé en beaucoup d'endroits.

Dans le Papyrus Anastasi II, sorte de miscellanée, on trouve d'abord un court exorde d'histoire, puis des lettres et des communications de politesse. Quelques-unes de ces pièces sont des duplicata de compositions existant dans d'autres papyrus. Je considère cette collection de documents de diverse nature comme un recueil de modèles à l'usage des jeunes littérateurs. Le papyrus paraît avoir été écrit sous le règne de Ménephtah Ba-en-Ra.

Le Papyrus Anastasi III est une collection du même genre et de la même époque, dont la rédaction semble être l'œuvre du scribe Pen-bésa. Ce scribe l'avait dédiée à un scribe de rang supérieur nommé Amen-em-ap, dont plusieurs lettres sont comprises au papyrus. Amen-em-ap était mort lors de cette dédicace, et le papyrus contient une oraison funèbre en son honneur.

Une troisième compilation littéraire de ce genre remplit le Papyrus Anastasi IV; elle date du règne de Séti II et paraît avoir été recueillie par le scribe Enna. On y trouve des lettres d'Enna lui-même; d'autres, à lui adressées, et des duplicata de quelques-unes de celles d'Amen-em-an et d'Amen-em-ap. Ce papyrus est d'une écriture magnifique, ce qui, malheureusement, n'est pas le cas de la plupart des autres.

Dans le Papyrus Anastasi V on rencontre encore un grand

nombre de communications épistolaires sur des sujets variés, mais principalement sur les règles de conduite et sur les devoirs des scribes.

Le Papyrus Anastasi VI contient quatre lettres écrites par le scribe Enna à son supérieur le scribe Kakebou. La première, qui est la plus longue et aussi la mieux conservée, a pour objet un rapport fait par Enna, à propos d'un acte préjudiciable commis par un autre scribe qui élevait des prétentions sur quatre esclaves, dont deux hommes et deux femmes, attachés au domaine de Kakebou, et réclamait le produit de leur travail. Enna expose toute l'affaire à son supérieur et demande justice contre le délinquant.

Le Papyrus Anastasi VII n'a qu'un petit nombre de pièces. On y trouve un fragment de la première composition du Papyrus Sallier II et la totalité de la troisième. Malgré ses mutilations nombreuses, ce texte offre à l'étude beaucoup de variantes utiles.

Une lettre unique fait l'objet du Papyrus Anastasi VIII; elle est adressée par un scribe du nom de Ramessou à l'un de ses subordonnés Téti-em-heb. Ce dernier est invité à s'expliquer sur la négligence qu'il a apportée dans l'exécution de certaines missions. Ce papyrus est très usé, mais il est possible de restituer le texte de quelques-unes de ses lacunes.

Dans le Papyrus Anastasi IX, le scribe Houra écrit à son supérieur, le scribe Ramessou, pour se disculper d'une inculpation de négligence dans l'exécution de certains travaux d'agriculture. Une portion notable du texte est illisible; mais ce qu'il en reste fournit des observations intéressantes pour l'étude de la langue égyptienne.

La collection des papyrus du Musée Britannique, connue sous le nom de *Select Papyri,* se compose de 168 planches, sans y comprendre les textes écrits au dos des pages. Ceux-ci sont fort nombreux, et, bien qu'il s'agisse uniquement de notes hâtives jetées par les scribes sur le revers de leurs

papyrus, on y trouve des renseignements extrêmement intéressants et instructifs.

Dans la seconde série de ses inscriptions égyptiennes[1], M. Sharpe a inséré le fac-simile d'un papyrus que je nommerai le Papyrus Lee, d'après son possesseur, M. le docteur Lee d'Hartwell Hall. Ce manuscrit n'est pas entier; mais d'après ce qu'il en reste, il paraît contenir un rapport ou une accusation criminelle à propos des méfaits d'un certain propriétaire de bestiaux, nommé Haï, qui s'était appliqué aux pratiques magiques pour commettre des crimes.

Le Papyrus Rollin C 1888, conservé à la Bibliothèque Impériale[2], contient une continuation du texte du Papyrus Lee.

Tout récemment, les richesses de la littérature hiératique se sont considérablement accrues par la publication des *Papyrus de Berlin,* dans la sixième et dernière division du splendide ouvrage des *Denkmäler Ægyptens.* Les n^os^ I, II, III et IV sont du plus haut intérêt. Ils appartiennent très probablement à la XIIe dynastie; l'écriture en est bien plus rapprochée de celle du vieux Papyrus Prisse que de celle des papyrus de la XIXe dynastie. Quoi qu'il en soit, le contenu de ces documents se rapporte aux faits et gestes des rois Amen-em-ha Ier et Osortasen Ier et de leurs contemporains. Ils sont évidemment de nature historique ou anecdotique.

A une date beaucoup plus récente appartiennent les papyrus n^os^ V, VI et VII, dans l'un desquels se lit le nom du pharaon Ramsès IX, de la XXe dynastie. On les croirait tous de la même main, et il est présumable qu'ils ont formé un seul rouleau. Leur type d'écriture est le plus beau de tous ceux qu'on ait publiés jusqu'à présent. Le n° V contient un hymne à Ammon-Ra, et les n°s VI et VII des

1. Pl. LXXXVII et LXXXVIII.
2. Encore inédit.

hymnes à Horus, ou peut-être à d'autres dieux qui pouvaient être invoqués sous ce nom, par exemple au Soleil ou à Ptah, lorsque le prêtre offrait de l'encens à ces dieux. Au dos du n° VI se lisent quelques lignes d'une écriture embrouillée, relatives aux temps de Thothmès III (XVIIIe dynastie). On y distingue que le roi adressa à ses nobles et à ses fonctionnaires un édit tendant à faire appel à la protection des dieux pour la répression de certains désordres, ou pour quelque autre objet que l'état de mutilation du texte ne permettra peut-être jamais de reconnaître distinctement.

Le texte écrit au revers du n° VII se réfère aux invocations ou aux offrandes? à faire devant les statues d'Ammon et de Thoth, qui sont dans l'édifice d'Osortasen Ier, à Thèbes.

Publiés par M. le docteur Leemans dans les *Monuments égyptiens du Musée d'antiquités des Pays-Bas,* les Papyrus de Leyde sont aussi d'un grand intérêt. Peu de chose cependant pourra être déchiffré dans les n^os I 343 et I 345, dont il ne reste que des fragments mutilés, et qui paraissent traiter de la magie ou des sciences naturelles; mais le n° I 344, qui est fort long, présente un texte intéressant à étudier; il semble contenir une série de préceptes ou de maximes touchant une infinité d'objets. L'écriture a quelque analogie avec celle du Papyrus Sallier IV; malheureusement l'état mutilé du texte, dont il reste à peine une phrase sans lacunes, ajoute considérablement à la difficulté de la traduction.

Le n° I 346 nous donne le calendrier des épagomènes ou jours complémentaires de l'année [1].

Le n° I 347 contient des matières religieuses et notamment des hymnes à Horus, à Set et à d'autres dieux.

Dans le n° I 348 se lisent quelques lettres du même genre que celles des Papyrus Sallier et Anastasi. Elles sont adressées par le scribe Kawi-sera à son supérieur le scribe

1. Voyez Brugsch, *Zeitschrift der Deut. Morg. Gesellsch.,* 1852.

Bek-en-Ptah et traitent principalement de sujets agricoles. De même que celles des papyrus du Musée britannique, ces lettres ressemblent plutôt à des modèles épistolaires qu'à de véritables missives réellement écrites pour l'objet dont elles traitent. Le même papyrus contient en outre un recueil de formules magiques.

Enfin le n° I 349 nous offre encore une lettre d'un scribe à son supérieur et dix pages de formules magiques.

Tous les Papyrus de Leyde paraissent dater de l'époque de la XIXe dynastie.

Tels sont les Papyrus hiératiques publiés jusqu'à ce jour, sans parler de ceux de l'espèce funéraire. Le lecteur peut juger qu'ils présentent déjà un ensemble assez considérable. Mais il en existe encore de très précieux dans les collections privées. Un de ces documents est en ce moment publié par M. Chabas, avec un commentaire étendu et des discussions analytiques, sous le titre de : *Le Papyrus magique Harris*. Cet ouvrage, que je ne connais pas encore, est la seule publication de ce genre dans laquelle le fac-simile du texte soit accompagné d'une traduction raisonnée. A ce titre, il sera fort utile pour l'étude de l'hiératique.

Mes traductions des lettres écrites par les scribes de l'âge pharaonique seront, au moins pour les points essentiels, les mêmes que celles de mon *Essai* de 1858. Mais si mes dernières études n'ont pas changé mes vues sur l'intention générale de ces compositions, elles m'ont porté à modifier un assez grand nombre de détails philologiques. En cherchant aujourd'hui à justifier mes traductions phrase à phrase, je laisserai de côté, pour plus de brièveté, les points déjà admis par les égyptologues en général, et à ce propos, j'éprouve le besoin de déclarer que, si je ne cite pas toujours les premiers divulgateurs des sens par moi adoptés, ce n'est pas que je ne reconnaisse pleinement les droits et le mérite des éminents devanciers qui ont frayé et élargi le chemin de la langue égyptienne; mais il n'est pas toujours facile de

se rappeler toutes les dissertations éparses dans un grand nombre de mémoires, de revues, etc., publiés dans divers pays et en diverses langues. Je confesse mon ignorance à propos de l'origine première de bien des conclusions auxquelles je suis arrivé moi-même, sans savoir si d'autres avant moi y étaient parvenus. L'excellence du système de Champollion se démontre par ce fait décisif, que ce système, bien employé, conduit tous les investigateurs sur la même voie et au même résultat final. Toutefois, il me semblerait très nécessaire de dresser dès à présent un compendium des résultats acquis. Grâce à la riche récolte que la littérature hiératique nous a permis de faire, nous pourrions aujourd'hui composer une grammaire et un vocabulaire qui présenteraient de notables additions aux ouvrages de Champollion.

Une différence sensible se remarque entre le style de ces papyrus et celui des inscriptions monumentales, surtout à propos des déterminatifs, que l'hiératique admet avec profusion et même avec abus. Ces sortes de signes, lorsqu'ils sont employés judicieusement, viennent puissamment en aide à l'investigateur qui cherche son chemin au milieu d'expressions nouvelles et de tournures inconnues. Mais dans les papyrus hiératiques, au moins à l'égard de ceux de la XIXe dynastie, ils surabondent et n'ont très fréquemment aucun rapport figuratif ou même symbolique avec les mots qu'ils déterminent. Cet emploi s'explique cependant par certain mécanisme phonétique, c'est-à-dire que ces déterminatifs, de sens complètement étranger au mot auquel ils se trouvent joints, rappellent le son d'un autre mot de même forme, mais de signification différente, auquel ils sont plus habituellement associés. Un exemple fera mieux comprendre cet emploi abusif, auquel les inscriptions monumentales ne sont pas complètement étrangères.

Le mot , qui se prononce MAUT ou MU-T, signifie *mère*

et *mourir*[1], et correspond au copte ⲙⲁⲩ, *la mère*, et ⲙⲟⲩ, *mourir*. Les déterminatifs ordinaires sont pour le premier sens la femme assise et pour le second le signe du suicide, que l'hiératique remplace par le signe de la corne de l'animal typhonien. Mais il arrive qu'on trouve quelquefois le signe de la femme assise employé comme déterminatif du groupe, quoique avec le sens de *mourir*[2].

De même, le mot HANNU, dont le dérivé existe en copte, signifie *vase* et a pour déterminatif régulier la figure d'un vase; cette expression signifie également *ordonner, interpeller,* et dans ce cas elle admet les deux déterminatifs de la parole : l'homme appelant et l'homme portant la main à sa bouche. Mais dans la phrase , SAMU HANNU II EN HAK-T, *avaler deux vases de* (*la boisson nommée*) *hak,* on voit que le scribe capricieux a remplacé le déterminatif de l'idée *vase* par ceux de l'idée *ordonner*. Pour le mot SAMU, le premier déterminatif est la tête de bœuf accrochée sur un support, symbole habituel des expressions en rapport avec la manducation et la nourriture; le second est un rameau de végétal qui détermine ordinairement les noms des végétaux et des fleurs. Il rappelle ici le mot SAM, qui signifie *herbe, foin.*

On voit d'après ces exemples combien il est facile d'être conduit à l'erreur par de semblables solécismes, dont il me serait facile de multiplier ici les citations. Il est donc indispensable de bien se rappeler qu'un assez grand nombre de déterminatifs sont d'un usage fréquent pour des mots avec lesquels ils n'ont aucun rapport de sens, et que cette observation s'applique aussi aux cas dans lesquels ces mots sont simplement employés comme syllabes d'un autre mot, ainsi que cela arrive fréquemment pour l'oiseau et qui

1. Il existe aussi pour le sens *mourir* une forme écrite MER.
2. Voyez notamment *Select Papyri*, CXLVII, l. 6; CXLIX, l. 9.

remplace le mot TENNU, ou les syllabes TENNU dans la composition des mots. M. Birch a donné à ces sortes de déterminatifs le nom de *déterminatifs de son.*

Il était nécessaire d'exposer nos vues sur l'usage abusif des déterminatifs, afin d'aller au-devant des reproches qu'on pourrait être tenté de faire à cet égard à quelques-unes de nos analyses. Par leur méthode capricieuse, les scribes égyptiens ont jeté sur notre voie cette difficulté singulière dont nous viendrons à bout, au moyen d'une comparaison attentive des textes.

Nous avons fait connaître la nature des documents rassemblés dans les Papyrus Sallier I et Anastasi II, III, IV et V, et nous espérons justifier nos vues dans les analyses qui vont suivre.

Nous allons trouver du reste une indication précise dans le titre général heureusement conservé au Papyrus Sallier I, et dont voici la teneur :

Ha em sbaï en sha-tui ar en skhai Pen-ta-ur
Commencement des instructions de lettres faites par le scribe Pen-ta-our

en tar X abot IV sha ra I au-tu em pa
en l'an X mois IV de l'automne (Choïak) jour 1 étant dans la demeure

Ramessu Meriamen ankh uta sneb er pe ka-u aa en pa Ra
de Ramsès Mériamen vivant sain et fort la majesté grande du Soleil

Hor akhu-pati
Horus des deux habitations solaires.

Le mot , SBAÏ, correspond au copte ϭⲃⲟ, *doctrina;* on le retrouve dans le titre du Papyrus Sallier II, qui se lit : *Commencement des instructions faites par la majesté du roi Amenemha Ier*, et en effet le texte qui suit contient les admonitions et les conseils de ce roi à son fils Osortasen. Il sert aussi de titre à l'œuvre de Ptah-hotep dans le Papyrus Prisse (pl. IV, 1), qui est une collection de préceptes.

La variante , SBA, signifie aussi *instruire, enseigner,* et admet parfois le sens *corriger, châtier.* C'est ainsi que dans les papyrus, nous rencontrons , A-T SEBA, *une maison d'instruction, une école* (*Select Papyri,* XIII, 1).

L'étoile ★ avait, ainsi que l'ont déjà reconnu d'autres égyptologues, les valeurs SEB ou SU et TU. Dans les groupes [1], [2] et [3], il faut reconnaître trois variantes du même mot TUAU, TUA, qui signifie *invoquer, adorer,* et dans lequel la valeur TU de l'étoile est manifestement indiquée. Dans , nous aurons ⲧⲟⲩⲉ, *le matin,* et ⲥⲏⲟⲩ, ⲥⲟⲩ, *temps, jour.*

Avec l'acception *enseigner,* les éléments phonétiques SB, sont généralement écrits; cependant, au Papyrus Prisse, nous trouvons les formes [4] et [5]. Bien qu'on rencontre , SBA, *porte,* sous la forme [6], je n'ai noté aucun exemple de remplacé par .

, SHA, signifie à la fois un *livre* ou une *lettre.* Sous ce dernier sens, il est d'occurrence fréquente dans les papyrus. On trouve notamment la phrase : KHEFT SPER TAIA SHA ER-RA-TEN, *lorsque ma lettre vous arrivera*[7]; et , AR-SHA, *faire une lettre, écrire une lettre*[8].

1. *Select Papyri,* XX, 6; XXIII, 1; XXX, 10.
2. Lepsius, *Auswahl,* VIII.
3. Burton, *Excerpta Hieroglyphica,* III, col. 9.
4. *Papyrus Prisse,* pl. V, 4.
5. *Papyrus Prisse,* IV, 1.
6. *Todtenbuch,* ch. LXIV, l. 18; ch. CXXV, 54, et CLXII, 10. Une observation utile à noter, c'est que le mot SEBA, *porte,* est du masculin en égyptien, tandis que TUAU, *le ciel inférieur,* est du féminin.
7. *Select Papyri,* CXII, 10.
8. *Select Papyri,* XLII, 5.

Au passage étudié, , SHA-UI ou SHA-TUI, si l'on prononce le signe féminin , T, est probablement au pluriel.

SBAÏ EN SHA-TUI peut signifier *instructions en lettres*, c'est-à-dire adressées sous forme de lettres, ou *instructions sur les lettres*, sur l'art épistolaire. J'incline pour le dernier sens d'après le contenu de ces lettres, dont le plus grand nombre ne renferme rien de semblable à des conseils ou à des instructions sur un sujet quelconque, comme c'est le cas notamment pour celle dans laquelle Pentaour lui-même rend compte à son maître de l'état de sa ferme.

On a généralement attribué au signe la valeur phonétique , SKHAÏ, fournie par la pierre de Rosette, au moins lorsque ce signe signifie *écrire*. Le copte possède en effet ⲥϧⲁⲓ, *écrire*, et ⲥⲁϧ, *scribe*. Mais d'autres éléments phonétiques ont été trouvés en connexion avec le même hiéroglyphe, notamment , AN, dans une stèle de la XIIe dynastie[1]. Nos papyrus nous fournissent encore , NA, *scribe*[2], et , NA-U, *livres, écritures, comptes, états*[3]. Dans les Annales de Thothmès III, nous avons , NA-U, dans une liste de choses précieuses. Ce sont peut-être des tableaux.

Le nom du scribe , PEN-TA-UR, signifie littéralement : *Celui qui appartient à la grande déesse*. Peut-être le moderne ⲡⲁⲧⲁⲟⲩⲗⲓ[4] dérive-t-il de ce nom. Celui de , PEN-BESA, est d'une forme analogue combinée avec le dieu Bésa. Il a été grécisé, dans les textes coptes, sous la forme ⲃⲏⲥⲁⲣⲓⲟⲛ[5].

1. S. Birch, *Mémoire sur une patère égyptienne*, p. 53.
2. *Select Papyri*, CIV, 5.
3. Lepsius, *Auswahl*, XII, 56.
4. Zoëga, *Cat.*, p. 76.
5. Zoëga, *Cat.*, p. 116.

Il est probable que le monarque dont la dixième année de règne est mentionnée dans notre titre est Ménephtah Ba-en-ra, le successeur de Ramsès II. Le nom de ce pharaon est cité à la pl. VIII, l. 8. Une date de l'an Ier de Séti II, successeur de Ménephtah, écrite au revers du papyrus en caractères splendides, indiquerait alors l'époque à laquelle fut confectionnée la copie de l'œuvre de Pentaour que le papyrus nous a conservée.

Comme Pentaour composa le poème du Papyrus Sallier III dans la neuvième année de Ramsès II, dont le règne fut très long, il devait être très avancé en âge, lorsqu'il entreprit la compilation des lettres que nous étudions.

Les mots , AU TU, *étant*, correspondant au copte ⲁ-ⲧⲉ, sont suivis du signe hiératique qui représente le déterminatif *dieu* . Ce déterminatif, qui désigne les choses divines ou royales, semble employé ici pour indiquer qu'il s'agit du roi lui-même et non du scribe. C'est une manière d'exprimer certain rapport du verbe à son sujet. Par la même raison, la marque du pluriel est fréquemment ajoutée au verbe, lorsque le sujet pluriel vient après. Ici, il y a lieu de remarquer que le sujet , PE KA-U, est précédé de la particule de connexion , ER, employée de la même manière que le copte ⲛⲁⲉ pour marquer le cas nominatif. J'en puis citer d'autres exemples, notamment : UKANU ER PA HANUTI, *néglige-[t-il] le laboureur...?*

Le passage analysé signifie donc non pas que Pentaour était dans la demeure de Ramsès, mais que le roi lui-même se trouvait dans cette demeure. En le comparant avec la formule initiale du Papyrus Anastasi VI, où se trouve la même phrase sans nom de scribe et au milieu d'une liste de titres royaux, on sera conduit à reconnaître la justesse de cette déduction. Ajoutons enfin que l'idée exprimée est celle que le roi était établi sur le trône de la capitale de son père,

mais non qu'il était momentanément installé dans certaine demeure royale.

Le groupe , déjà bien étudié par mes devanciers, possède un grand nombre de sens; l'idée originale paraît être *essentia, personalitas, être, chose.* Ici, il est suivi du déterminatif de la divinité ou de la royauté et de la marque du pluriel , bien qu'il soit précédé de l'article singulier , PE. Cet emploi du pluriel égyptien, pour exprimer non la pluralité numérique, mais l'extension, la généralité, le groupement, la dignité, est extrêmement fréquent dans la langue égyptienne. De même que pour le *pluralis excellentiæ* en hébreu, les accords suivent le sens et non la forme. , se rapportant à un roi et qualifié de l'épithète AA, *grand,* peut se traduire *Majesté.* A propos de personnes d'un rang moins élevé, on traduirait *Son Honneur, Sa Seigneurie,* etc. Le signe du pluriel n'est d'ailleurs pas essentiel au sens, car il n'existe pas dans le passage correspondant du Papyrus Anastasi VI.

L'usage de désigner indistinctement une personne ou une chose au moyen de quelque attribut ou de quelque partie est très fréquent en égyptien. C'est ainsi que des mots signifiant des qualités spéciales, telles que la bonté, la sainteté, ou nommant les divers membres du corps, et aussi les expressions s'appliquant à la personnalité, à l'existence en général, servent de supports aux pronoms personnels pour désigner les personnes ou les choses. En copte, on trouve, avec cet emploi : ⲣⲟ, *la bouche*, ⲣⲁⲧ, *le pied,* ⲧⲟⲧ, *la main,* etc., ce qui nous permet d'apprécier sûrement le mécanisme de la langue antique. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet important, qui demanderait de longs développements. Nous aurons du reste l'occasion d'y revenir dans le cours de nos analyses.

Le *soleil Horus des deux demeures solaires* est tout simplement l'équivalent du roi, du pharaon. Les titres de

longue haleine que les Égyptiens donnaient à leurs souverains ont été déjà suffisamment élucidés. Aussi, dans nos traductions, chercherons-nous à les abréger autant que possible et à y substituer des expressions plus simples.

En résumant nos observations, nous paraphraserons ainsi le titre de l'écrit de Pentaour :

« Commencement des instructions sur l'art épistolaire » composées par le scribe Pentaour, la dixième année, le » premier jour de Choïak du règne de Sa Majesté, notre » roi actuel dans la demeure de Ramsès II. »

Dans l'origine, j'avais accepté l'opinion de M. Heath, qui considère la demeure de Ramsès II comme un palais que ce monarque aurait bâti dans la Basse-Égypte. Au Papyrus Anastasi III, Penbésa décrit un édifice de ce nom, et dit qu'il surpassait en splendeur tous les autres édifices de Djom (Thèbes). Mais il me semble aujourd'hui plus probable qu'il s'agit du grand Ramesséum de Thèbes, qui venait alors d'être achevé, et que Penbésa voyait probablement pour la première fois dans son ensemble, en rentrant à Thèbes. Il est en effet plus difficile d'admettre qu'il ait été bâti dans la Basse-Égypte un édifice surpassant tous ceux de la capitale.

Dans un second article, je communiquerai l'analyse de la collection épistolaire.

II[1]

La lettre dont M. Goodwin communique aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue* l'analyse raisonnée est intéressante à plusieurs titres. De l'ancienne Égypte, les monuments nous rappellent surtout les splendeurs des rois, les succès de leurs armes et les pompes sacerdotales. Ici, le tableau des misères du travailleur nous montre que le moderne fellah n'a pas trop à regretter le régime des temps pha-

1. Publié dans la *Revue archéologique*, 2e série, 1861, t. IV, p. 119-137.

raoniques. En lisant ce tableau, on comprend qu'une investigation superficielle ait pu induire en erreur les partisans des rapprochements bibliques. Ils ont cru y découvrir un souvenir presque contemporain des plaies dont l'Égypte fut frappée lors de l'Exode des Juifs. Cette illusion a été de courte durée, mais elle a eu du retentissement et nous a donné la mesure du danger des solutions prématurées; la méthode sévère de M. Goodwin indique la voie qu'il faut suivre pour arriver à des résultats vraiment sérieux.

F. Chabas.

Chalon-sur-Saône, 25 février 1861.

La première lettre dont je me propose d'essayer l'analyse est la cinquième dans la collection du scribe Pentaour; elle débute à la ligne 11 de la cinquième page du Papyrus Sallier I. Comparativement, elle n'offre pas de grandes difficultés au traducteur, et nous avons d'ailleurs l'avantage d'en trouver, au Papyrus Anastasi V, p. 15, un duplicata bien plus nettement écrit, offrant environ une cinquantaine de variantes orthographiques plus ou moins importantes.

Nous y lisons d'abord la mention des noms des scribes entre lesquels s'échange la correspondance :

Pl. V, lig. 11. *Har sau-skhai*[1] *Ameneman, en hat-pati*
Le chef des gardiens des écritures Ameneman, du trésor

en aa-pati-ankh-uṭa-sneb, ṭat en skhai Pentaur.
du Roi[2], dit au scribe Pentaour.

1. M. Goodwin transcrit par KH l'aspiration forte que les égyptologues français représentent par H' ou CH. (*Note du traducteur.*)

2. Le roi est ici indiqué par le long titre : *la double grande maison, la vie saine et forte.* M. Goodwin supprime cette bizarre phraséologie, comme je l'ai fait dans mon *Mémoire sur l'inscription d'Ibsamboul*, *Revue archéologique*, 1859, p. 578 (*Note du traducteur*).

Je laisserai de côté tout ce qui peut être considéré comme évident ou suffisamment connu des égyptologues, et limiterai mes commentaires aux seuls points de difficulté. Dans la phrase qui précède, un seul mot semble exiger quelques explications; c'est le composé SAU-SKHAI, en hiéroglyphes . Le signe initial marqué C. 14 au catalogue des types de l'Imprimerie impériale a pour variante sur les monuments la figure [B. 81]. Il faut se garder de confondre ces deux signes avec [C. 15] et [B. 82]. Ces derniers ont en effet un son et un emploi différents.

Pour et , j'adopte le son S ou SA, d'après le groupe [1] où se rencontre cet élément phonétique. Cette variante, d'après les observations de M. Edwin Smith, est fréquente dans les Rituels. Dans une variante des basses époques, l's initial du nom de la ville de Sni (Esnè) est exprimé par le même hiéroglyphe[2].

est presque toujours précédé des lettres , ARI, qui en représentent sans doute la valeur phonétique. Il y a lieu de remarquer toutefois que dans l'hiératique ces différents signes sont absolument de la même forme et ne peuvent être distingués que par leurs compléments phonétiques.

Confondu avec ARI, le mot SAU a été traduit *garder, conserver*, et rapproché du copte ⲁⲣⲉϩ, *custos*. Ce sens convient réellement dans certaines phrases, et en particulier dans celle qui m'occupe; mais il est inapplicable dans beaucoup d'autres. Ainsi, par exemple, dans le portrait du militaire courbé sous sa charge : NE TESU EN ATI-F SAU, *les jointures de son échine sont* SAU[3], le sens probable est *brisé, rompu,*

1. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, Series I, pl. 79, 8, et pl. 80, 6.
2. Lepsius, *Königsbuch*, Taf. IV, 26.
3. *Pap. Anastasi IV*, pl. IX, l. 10. — Le duplicata qui se trouve dans le *Papyrus Anastasi III*, pl. V, l. 11, substitue au mot SAU le groupe , KHABU, qui signifie *courber*.

et ce même sens convient encore bien à la phrase : SAU-K ATI PEN KHETA[1], *tu romps le dos de ce Kheta.* Au Rituel revient à plusieurs reprises l'expression : SAU SBAU[2], que je traduirais *briser, écraser les rebelles.*

L'acception *éviter* ou *défendre* semble admissible dans des phrases telles que celles-ci : SAU-TU ER PAR EN BANRA EM KARH EM HRU PEN, *il est défendu* (ou *il faut éviter*) *de sortir la nuit, ce jour-là*[3], et SAU-TU UR-UR, *cela doit être évité rigoureusement,* ou bien *cela est très défendu*[4].

L'un des meilleurs exemples de l'acception *garder, observer,* se trouve dans le traité de Ramsès II avec les Khétas, où on lit la disposition suivante : « Ce sont les paroles de la tablette d'or du pays de Khéta et de l'Égypte; celui qui ne les *observera* pas... et celui qui les *observera*...[5] » C'est le mot SAU qui exprime ici l'idée *observer.* On rencontre dans un autre texte la mention d'une jolie jeune fille *gardant* [SAU] les vignes[6].

D'autres textes semblent faire penser que le mot étudié possède encore des significations différentes[7]; mais dans celui qui nous occupe nous devons nous en tenir au sens

1. *Papyrus Sallier III*, pl. VIII, 4, et pl. IX, 9.
2. *Todtenbuch*, ch. XVII, 45; ch. XVIII, 8, etc.
3. *Papyrus Sallier IV*, pl. XI, 6.
4. *Todtenbuch*, ch. CXLIV, 32.
5. *Denkmäler*, III, 146, 30.
6. *Papyrus Anastasi I*, pl. XXV, 4.
7. Cette multiplicité d'acceptions pour un même mot n'est nullement particulière à la langue égyptienne; il en est de même pour beaucoup de mots dans toutes les langues anciennes et modernes. Le mot SAU, discuté par M. Goodwin, se rencontre sous un assez grand nombre de formes orthographiques et avec différents déterminatifs, notamment le signe du pasteur ou berger (qui lui sert souvent d'initiale), le papyrus roulé, le bras armé, le couteau, l'homme invoquant. Le caprice des scribes a confondu ces formes diverses, qui correspondaient dans l'origine à des acceptions spéciales. Il faut remarquer toutefois que le sens *éviter, se garder de, défendre, empêcher,* est connexe de l'idée *garder, conserver, réserver* (*Note du traducteur*).

gardien. Ameneman était probablement le conservateur des écritures relatives aux richesses introduites dans le trésor royal, le CUSTOS ROTULORUM, comme nous disons aujourd'hui. Je passe à la phrase suivante :

Pl.VI, lig. 1. *Ar-enti ar entu nek skhaui pen en ṭat. Hna ṭat.*
Il est apporté à toi cette lettre de discours. Communication.

Tel est le préambule de toutes les lettres d'Ameneman dans la collection de Pentaour; il en est de même pour celles d'Amenemap dans le recueil de Panbesa. Le dernier mot HNA-ṬAT, composé de HNA, *cum,* et de ṬAT, *loqui,* litt. *colloquium,* n'est pas lié à ce qui précède, puisque dans plusieurs cas on trouve cette expression HNA ṬOT employée seule au commencement des lettres. Je citerai notamment pour exemple le duplicata de la lettre même que j'analyse.

A l'exemple de mes devanciers, j'avais d'abord pensé que AR ENTI était une formule d'entrée en matière comme *vu que, considérant que,* mais la comparaison d'un grand nombre de textes m'a fait reconnaître que presque partout ces deux mots sont pris en sens affirmatif et signifient littéralement *est quod.* Dans notre Papyrus, l'expression entière est AR ENTI AR ENTU, *est quod est allatum;* mais, au Papyrus Anastasi III, le second AR est constamment omis : AR ENTI ENTU, *est quod allatum.*

La substance de la missive ne commence qu'après le mot *communication.* Tout ce qui précède constitue le préambule commun à toutes les lettres du même genre.

Pl. VI, lig. 1. *Ar enti ṭat-tu na en khaa-k skhaui*
Il est dit à moi que tu abandonnes les lettres,

shama-tu-k em abu ta-k har-k baku
tu t'éloignes de l'éloquence, tu donnes la face (aux) travaux

em san khaa-k ha-k neter ṭat.
de la campagne, tu laisses derrière toi les divines paroles.

La signification de , KHAA, *abandonner*, est bien établie; il me semble toutefois que le sens radical de ce mot est quelque chose de plus général et de plus vague, comme par exemple *mouvoir* ou *détourner :* de là, *se détourner d'une chose, l'abandonner.*

Au Papyrus d'Orbiney, l'acception *jeter* semble résulter de phrases telles que *jeter* aux chiens, *jeter* à la rivière, *jeter* sur le sol, et enfin dans le plan des mines d'or nous trouvons la phrase : « Chemin qui mène (KHAA) » ou « tourne vers la mer[1] ». Au surplus, le copte ϫⲁ ou ϫⲱ, *ponere, mittere, relinquere,* parait être le dérivé de KHAA, et peut rendre compte de la plupart des acceptions du mot antique[2].

A la phrase suivante, le mot KHAA revient avec le complément , HA-K, *ton occiput,* et l'on pourrait lire : *tu tournes ton occiput* (tu tournes le dos) *aux divines paroles.*

Le mot , SHAMA, se rencontre seulement dans des formules semblables à celle du Papyrus Sallier I[3]. Je l'ai comparé au copte ϣⲉⲙⲙⲟ, *alienus,* faute d'autre moyen d'investigation; ce mot a pour complément indirect , ABU, groupe déterminé par l'hiéroglyphe de l'homme s'étirant les membres[4] et par celui de la parole. Il s'agit évidemment de quelque acte habituel des scribes; d'après l'énergie des déterminatifs, je suis tenté d'y voir la prédication, la récitation, la pratique de l'éloquence. Dans notre passage, le scribe est accusé d'en détacher son esprit;

1. Lepsius, *Auswahl*, Taf. XXII.

2. Il n'y a que des nuances entre les diverses acceptions du mot KHAA, dont le véritable sens fondamental est *laisser, abandonner, rejeter;* on dit très bien : *laisser aux chiens, abandonner à l'eau, laisser par terre,* et d'un chemin qu'il *quitte,* qu'il *cesse* au point où il mène (*Note du traducteur*).

3. *Anastasi V*, pl. VI, 1, XV, 6; *Anastasi IV*, pl. XI, 8.

4. A sprawling human figure.

ailleurs un autre scribe est engagé à y donner son attention[1]. Le copte nous fournit ⲁⲟⲩⲱ, *narratio,* et avec le ⲧ causatif ⲧ-ⲁⲟⲩⲱ, *recitare*[2].

Pour la valeur phonétique de qui représente une prairie ou un jardin, les égyptologues ne sont pas d'accord. Je l'ai rencontré comme variante de , SEN, dans un titre du dieu Num, seigneur de Seni[3]. La syllabe SAN ou SEN est probablement le son de cet hiéroglyphe.

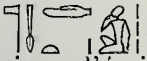 , NETER-ṬAT, dans l'inscription de Rosette, désigne l'écriture hiéroglyphique; le groupe signifie à la lettre *paroles divines,* et l'on peut le comparer à notre expression *saintes Écritures* et même au terme général *théologie;* l'étude de la science sacrée constituait en effet l'attribution la plus élevée du scribe.

Dans un autre Papyrus[4], les phrases que nous venons de traduire forment aussi le commencement d'une lettre dont la fin est détruite. Il en reste assez toutefois pour montrer qu'il s'agissait d'une autre exhortation sur le même texte.

Pl. VI, lig. 2. *Ast bu skha nek pa kanau hanuti*
Vois! n'as-tu pas considéré la condition du cultivateur :

kheft s-meru shemu au titi ta heḥ-ou ma en na uti
avant de ramasser la moisson, emporte le ver partie du blé,

au amu pa tebu na ketkhu.
mangent les bêtes le reste.

1. Litt. : *son cœur; Anastasi V*, pl. VI, 2.

2. Dans son premier travail, M. Goodwin avait rendu ce passage : *tu t'adonnes aux plaisirs.* Ce sens pourrait convenir au groupe ABU, dont les déterminatifs sont celui de la danse ou des exercices du corps et celui des passions et de la parole. 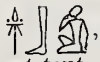 , AB, *vouloir, désirer, aimer,* est, du reste, très connu. SHAMA est tout à fait incertain (*Note du traducteur*).

3. Lepsius, *Königsbuch,* IV, 26.

4. *Anastasi V*, pl. VI, 1.

, SKHA, *peindre, dessiner, décrire, figurer*. La phrase est interrogative : *N'as-tu pas dépeint à toi-même? ne t'es-tu pas figuré?*

De , KENAU, je ne connais aucun autre exemple, mais le duplicata du Papyrus Anastasi V nous offre ici le groupe très connu , KAA, qui signifie *portrait, image, ressemblance.*

Pour , HANUTI, le sens *culture, cultivateur*, résulte évidemment du contexte, et la branche de fleurs employée comme signe initial avec la valeur HAN[1] est peut-être une allusion aux produits de la culture. On trouve , HAN, avec la valeur *champ* ou *domaine*[2]. L'oiseau noir à crête dressée n'est pas phonétique; il entre dans la composition d'un grand nombre de groupes et notamment dans plusieurs termes d'agriculture, mais il est impossible d'en déterminer le rôle.

KHEFT, *avant, devant*, est suivi de deux déterminatifs : la corne d'oryx et la face humaine, le premier abusivement employé à cause du rapprochement phonétique du mot KHEFT, *ennemi;* le second est le déterminatif de l'idée *en face, devant, avant*. Dans le texte Anastasi, les deux déterminatifs sont supprimés.

Je regarde comme douteuse la lecture SMERU pour le groupe ; cependant j'incline à penser que la corde enroulée est *m* et que nous avons ici la racine ⲙⲣ, *lier*, précédée de *s* causatif, et le sens littéral *faire lier* (*les gerbes*), c'est-à-dire *faire la moisson*[3].

1. Bunsen's *Egyptian Phonetics*, H, 12.
2. *Anastasi VI*, pl. XII, 4.
3. Des variantes nombreuses montrent que l'enroulement a la valeur syllabique RER, dans le mot , *entourer, circuler;* mais le signe hiératique que M. Goodwin transcrit sous cette forme peut correspondre à un autre signe hiéroglyphique, par exemple, à , qui a souvent *n* pour complément (*Note du traducteur*).

, HF-OU, correspond à ϩⲟϥ, ϩⲟϧ, *serpent,* et à ϩⲁϥ, ⲁϥ, *mouche;* ϩⲁϧⲟⲩⲓ, *vipère,* et ϩⲁϧⲟⲩⲉⲓ, *frelon,* dérivent aussi du même radical et ressemblent à des formes plurielles[1]. Il s'agit, dans le passage étudié, de quelque espèce de ver ou d'insecte nuisible à l'agriculture.

, MA, a toujours été traduit par *côté, à côté,* et ce sens est rendu évident par des formules telles que *au côté droit, au côté gauche*[2]. Les exigences du contexte m'ont porté à y reconnaître la valeur *part, portion* que cependant je n'ai pas encore constatée dans d'autres passages[3].

Le copte ⲧⲉϧⲡⲏ paraît nous avoir conservé l'égyptien , TEBU, *bétail.* On trouve cependant ce groupe avec le déterminatif de l'hippopotame, et il est possible que cet animal fût ainsi nommé *par éminence,* comme en hébreu BEHEMOTH, l'hippopotame, de BEHEMAH, *pecus.*

Il n'est pas impossible toutefois qu'il ne s'agisse ici de l'hippopotame lui-même. On sait que cet amphibie causait de grands ravages dans les cultures sur les bords du Nil. Bien qu'on n'en rencontre plus que bien dans le Sud, il est certain qu'on en a vu pénétrer jusqu'à la Basse-Égypte[4].

Dans , KETKHU, la première syllabe est le copte ⲕⲉ, *alius,* et le mot correspond à ⲕⲉϫⲱⲟⲩⲓ, *alii.* Le sens *autres, le reste,* est certain. Au Papyrus Lee[5], ce mot est antithétique à TA UA, *l'un,* et à , NEHAU, *quelques, un peu.* Dans le *Conte des Deux Frères,* il est

1. Zoega, *Catalogue,* note 52.
2. *Todtenbuch,* CXLV, 3; CLIII, 9.
3. L'idée *part* est à la fois connexe aux idées *partie* et *côté.* Cette nuance devait exister également en égyptien. MA sert aussi de particule séparative, *de, ex, from,* et l'on pourrait dire : *le ver prend sur le blé* (*Note du traducteur*).
4. Abdallatif, *Histoire d'Égypte,* chap. II.
5. Sharpe, *Egyptian Inscriptions,* 2d Series, pl. 87, 5.

dit que l'épouse coupable a raconté à son mari les faits EM KETKHU, *autrement, d'une manière différente.*

Pl. VI, lig. 3. *Au na pennu ashu em ta san au pa sanhemu*
Les rats nombreux dans le champ. la sauterelle

haï au na aaui amu na tutu aṭai.
descend, les bêtes à cornes mangent, les moineaux volent.

Le mot , SANHEMU, *sauterelles,* n'avait pas encore été signalé. On le trouve dans le grand ouvrage de Champollion, avec le déterminatif de l'insecte lui-même[1]; littéralement, ce nom signifie *le fils du pillage*[2]. On le retrouve un peu mutilé en copte. Dans l'un des sermons de Shenoute, l'écrivain parle d'un petit animal nommé ⲥⲁⲛⲏⲉϩ qu'il décrit comme *une chose ailée qui saute,* et Zoega nous apprend que le scribe a dessiné en marge quelque chose de semblable à une sauterelle. C'est évidemment l'égyptien SANEHAM, privé de son *m* final. Il est singulier que les lexicographes aient omis d'en donner la signification[3].

Au Rituel et dans le livre nommé SHAÏ EN SIN-SIN, est mentionnée la ville de *Sanhemu*, dont le nom est dans certaines variantes déterminé par trois sauterelles[4]. Peut-être l'hébreu סָלְעָם, *sâlham*, qui nomme une espèce de sauterelle, a-t-il été emprunté à l'égyptien; ל et ם s'échangent quelquefois[5].

, AAUI, *bêtes à cornes, gros bétail.* Il en est question dans l'une des lettres de notre Papyrus : « *Les bêtes à cornes* (AAUI) *de mon seigneur qui sont aux champs sont*

1. Champollion, *Monuments de l'Égypte,* pl. XIII.
2. Bunsen ne donne que la dernière syllabe HM, *Ideogr.*, n° 355.
3. Peyron, qui se réfère au passage cité par Zoega, donne *olearius* comme valeur de ⲥⲁⲛⲏⲉϩ.
4. Ce renseignement est dû à M. Edwin Smith, qui a recueilli un grand nombre de variantes du Rituel.
5. Gesenius, *Lex.*, à ל.

en bon état, ses taureaux qui sont aux étables sont en bon état[1]. » Ici, AAUI forme parallélisme avec KA, *taureau*. Le sens *bétail* est également démontré par le Papyrus d'Orbiney. , TUTU, est le copte ϫⲁϫ, *passer*. Le texte Anastasi a la forme , TUT, variante qui fournit une nouvelle preuve de la valeur T pour le petit oiseau voletant.

Pl. VI, lig. 4. *Ukanu er pa hanuti ta sepi enti pa nekht-ta tan*
Néglige le cultivateur le reste qui (est dans) le champ, foulent

su na aṭaui pa aakasu en men aku pa hetar mer ha ha
lui les voleurs; la pioche de fer s'use, le cheval meurt à tirer

skau.
la charrue.

Aux différents passages[2] où je rencontre le mot , *ukanu*, le sens *paresse, négligence*, paraît convenir. Les scribes sont invités à s'en abstenir; ce serait la racine du copte ϭⲉⲛⲏⲉ, *piger, remissus*. Ce sens, dans tous les cas, convient parfaitement à notre texte.

, NAKHT-TA, a pour variante . D'après l'analyse des passages où il se trouve[3], et qu'il serait trop long de discuter ici, je conclus que ce mot désigne une terre sur laquelle le blé a été moissonné. Comparez ϣⲉⲧ, *secare*, et ϣⲏⲧⲥ, *ager*.

Vient ensuite qu'on trouve sous la forme pleine [4]. La lecture TAN est tout à fait hypothétique, le signe étant de rare occurrence[5]. Si cette lec-

1. *Sallier I*, pl. IV, 7.
2. *Sallier I*, pl. V, 6; *Anastasi V*, pl. XXIII, 5.
3. *Sallier I*, pl. IV, 12; *ibid.*, pl. XVII et XIX, revers.
4. *Sallier II*, pl. VII, 2; *ibid.*, pl. V, 1; *Anastasi VI*, pl. II, 11. Ces différents passages jettent peu de jour sur le sens du mot.
5. Bunsen, *Ideogr.*, n° 614, donne la valeur TATA-NN.

ture était bonne, le copte ⲧⲉⲛⲛⲟ, *conterere,* fournirait un sens satisfaisant pour notre phrase. Je l'adopterai provisoirement.

, AAKASU, qui est ici déterminé par le signe des animaux ou des substances animales, se rencontre ailleurs[1] avec le paquet noué, déterminatif des noms d'étoffes. Cependant la suite du texte indique que cet objet est d'une espèce de métal, le bronze ou le fer. Le texte Anastasi y substitue le mot PA AKAU, déterminé par l'hiéroglyphe de ce même métal, une lame dressée. Le copte ⲁⲕⲉⲥ, *ascia, cuspis ferrea,* signifiant aussi *cinctura, feminalia,* nous offre une excellente explication du mot égyptien qui possédait sans doute les mêmes emplois. C'est du moins ce qui semble résulter de l'usage des divers déterminatifs que nous venons de citer et que les scribes de nos Papyrus ont confondus. Laissant de côté l'acception qui fait de ce mot une annexe de l'habillement, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître, dans l'AKASU de métal, cet instrument utile qui porte le même nom dans presque toutes les langues : gr. ἀξίνη, lat. *ascia,* allem. *axt,* fr. *hache,* angl. *axe.*

Quant au nom du métal lui-même, je l'ai trouvé en remplacement du mot MEN ou MENKH[2]. Il se prononçait probablement ainsi, et nous en retrouvons peut-être la trace dans le copte ϧⲉⲛ-ϩⲙⲉ, *ferrum.*

, AKU, se rencontre assez souvent dans les textes avec la valeur *s'user, s'affaiblir, péricliter, périr;* il est conservé dans le copte ⲧ-ⲁⲕⲟ, *corrumpere, interficere, perire.* Dans notre phrase, le sens *s'user, se détruire,* convient bien.

, HU, possède des acceptions variées. Radicalement, il exprime une action d'impulsion comme les mots coptes ϩⲓ, ϩⲓⲟⲩ et ϩⲓⲟⲩⲓ, dans lesquels on trouve les sens

1. *Sallier II,* pl. VI, 2; pl. V, 8.
2. *Sallier I,* pl. IV, 6.

jacere, imponere, strepere, percutere, expandere, cœdere, acuere et beaucoup d'autres. Dans l'égyptien HU, je découvre, entre autres valeurs, celles de *conduire le bétail, moissonner, battre le blé, croître* (comme le Nil), etc. Ici, ce mot précède le groupe bien connu qui désigne la charrue, et il est presque impossible de le rendre autrement que par *tirer, traîner*.

Pl. VI, lig. 5. *Pa skhai menau (ha) meri au-f smeru shemu*
Le scribe du port (est) au débarcardère, il recueille le tribut;

au na ari-sba ker shabut na nahsi ker
les officiers (sont) avec des bâtons, les nègres avec des branches

bani au-sen amma-tu uti men oun hu-sen
de palmier, ils (crient) soit donné du grain, non est repousser eux

em purshu.
au dehors.

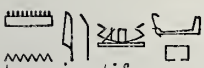 , MENAU, est le copte ⲙⲟⲛⲏ, *portus*. Les déterminatifs conviennent bien au sens de *havre* pour recevoir des vaisseaux; du reste, ce mot n'est pas rare dans les textes.

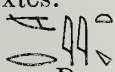 , MERI, désigne aussi un endroit rapproché de l'eau. Dans le *Conte des Deux Frères,* il est dit que le chef des laveurs va au MERI et que c'est là qu'il trouve la boucle parfumée apportée par les eaux du fleuve. Je rapproche ce mot du copte ⲙⲣⲱ, *navale, portus*. La préposition HA, qui manque avant MERI, est exprimée dans le texte Anastasi.

C'est à M. Brugsch qu'est due l'identification de avec ϣⲱⲙ[1]. Ce mot signifie à la fois *moisson* et *tribut*. Je n'hésite pas à traduire ici SMERU SHMU, *recueillir le tribut,* bien que dans les phrases précédentes j'aie rendu la même expression par : *recueillir la moisson*. On sait qu'un impôt en nature était établi sur l'agriculture; la fonction du scribe du port

1. Brugsch, *Nouvelles Recherches*, etc., Berlin, 1856.

consistait sans doute à percevoir cet impôt, au temps de la moisson, sur les cultivateurs riverains du Nil. A la rigueur, pour satisfaire aux objections des philologues difficiles[1], on pourrait lire sans forcer le sens de l'égyptien : *Le scribe du port est au lieu de débarquement, et lui (le fermier) il est à recueillir la moisson.* L'intention serait la même; il s'agirait toujours de rappeler le lourd impôt qui va être exigé du malheureux cultivateur.

Armés de SHABUT, copte ϣⲃⲱⲧ, *fustis, bâton,* les , ARI-SBA, sont sans doute des agents chargés d'assister le collecteur des impôts dans son office et d'administrer la bastonnade aux récalcitrants. Je ne veux pas discuter à fond le groupe ARI, dont la signification radicale est *voisin, compagnon,* copte ⲁⲣⲏⲟⲩ, *vicinus,* ⲉⲣⲏⲩ, *socius* (dans ⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲩ). Dans certains cas, c'est une simple préposition *avec, sur,* gr. ἐπί, πρός.

ARI-SBA est composé d'ARI et du signe qui représente une porte et se lit probablement SBA[2]. Nous pourrions traduire *portier, gardien de porte,* mais le passage qui nous occupe montre que la fonction de l'ARI-SBA ne consistait pas uniquement à veiller à la porte de quelque édifice.

Que peuvent être les *nègres portant des branches de palmier* ou des dattes? (Copte ϩⲁⲓ, *rami palmarum,* ϩⲉⲛⲛⲉ, *dactylus*). Probablement, des nègres errants cherchant du travail au temps de la moisson et commettant sur leur passage des déprédations au préjudice des cultivateurs. Les Papyrus

1. Sur une scène de moisson dans laquelle deux sortes d'ouvriers travaillent séparément, on lit la double légende : *Moisson par les ouvriers du domaine, moisson par les esclaves royaux.* Le pharaon faisait ainsi percevoir l'impôt en nature au moment de la coupe du blé. *Couper le blé,* selon l'expression du texte que je cite (*Denkmäler*, II, 107), ou *recueillir la moisson*, selon celle du Papyrus, c'était pour le fisc *percevoir l'impôt.* La traduction de M. Goodwin est excellente. (*Note du traducteur.*)

2. *Papyrus hiératique Leyde I,* 348, revers, pl. II, dernière ligne, on trouve la forme , qui montre que la lettre initiale est *s*.

mentionnent le travail du nègre; il n'est pas douteux que des tribus nègres descendissent la vallée du Nil pour y gagner quelques salaires.

Le dernier membre de phrase est obscur. Rien n'est plus fréquent que l'expression AMMA, AMMA-TU, dans le sens impératif : *donnez, faites que, utinam,* mais dans notre texte la tournure impérative ne serait possible que si l'on admettait l'oubli du verbe ṬAT, *dire;* dans cette hypothèse, le sens serait manifeste : *ils disent : donnez du blé.* Il y a lieu de remarquer toutefois que le duplicata Anastasi n'exprime pas non plus le verbe ṬAT[1].

De , EM PURSHU, je ne connais que cet exemple. En copte, ⲡⲱⲣϣ signifie *extendere, expandere.* On peut, dès lors, comparer EM PURSHU à ⲙ̀-ϩⲟⲗ, *extra, foras,* littéralement : *in solvendo.* L'ancien égyptien est bien plus riche que le copte en formes adverbiales de ce genre.

Pl. VI, lig. 6. *Au-f sanhu khaa er ta shat hu-sen em ṭabukatakai*
Il est lié, envoyé au canal, ils poussent (lui) avec violence,

au tai-f hem-t sanhu-tu em-ta-ef nai-f khartu makhau.
sa femme est liée devant lui, ses enfants dépouillés.

, SANHU, est le copte ⲥⲱⲛϩ, *ligare, coercere.* Cette identification n'a pas besoin de nouvelles preuves.

Je conjecture que le cultivateur est forcé de travailler à la réparation d'un canal ou d'un puits , SHET

1. Il me paraît certain que la phrase est elliptique; la suppression du verbe ṬAT, *dire,* est d'occurrence assez fréquente (*Inscription d'Ibsamboul, Revue arch.,* 1859, p. 722, p. 45-46 de notre tome Ier). L'exemple le plus caractéristique se trouve dans l'*Inscription de Kouban* (Prisse, *Mon.,* pl. XXI, lig. 3 et 4), où cette suppression est réitérée trois fois : « Les dieux sont à (*dire*), notre germe est en lui; les déesses à (*dire*) : il est sorti de nous pour exercer la royauté du soleil; Ammon à (*dire*) : moi, je l'ai fait pour installer la justice à sa place. » (*Note du traducteur.*)

(copt. ϣⲁⲧⲉ, *canalis*, ϣⲱⲧⲉ, *puteus*). Dans un autre Papyrus, on menace le scribe de l'envoyer au travail du , SHETH[1]. Il s'agit probablement, dans l'un et l'autre cas, d'un travail de corvée. Toutefois je dois avouer que le sens n'est pas certain et que, d'après mes premières explications du mot KHAA, on pourrait à la rigueur lire que le cultivateur est jeté au SHET, c'est-à-dire au canal. La variante du Papyrus Anastasi : , TAHU-TU-F, semble indiquer qu'il est *immergé, plongé dans l'eau.*

L'un et l'autre texte ajoutent que cette action est faite EM TABUKATAKAI, mot auquel le Papyrus Anastasi donne pour déterminatifs l'homme renversé la tête en bas, les trois lignes de l'eau et le bras armé; il s'agit certainement d'une action violente. Le copte nous fournit ϫⲱⲱⲕⲉ, *fustigatio*, et ϫⲟⲕϫⲉⲕ, *rixa*.

L'épouse est liée, SENHU-TU, et les enfants , MAKHAU; ce groupe est encore un mot nouveau; le déterminatif des étoffes ou des vêtements nous laisse le choix entre l'idée LIER et l'idée DÉPOUILLER, qui conviendraient l'une et l'autre à notre contexte.

On voit que les violences auxquelles le cultivateur est exposé soit à raison de son impuissance à acquitter l'impôt, soit à la suite des incursions des nègres, s'étendent à sa femme et à ses enfants; l'expression exacte de ces violences nous échappe peut-être, mais l'incertitude cessera dès qu'on aura rencontré des exemples suffisamment nombreux des mots que nous lisons ici pour la première fois.

Pl. VI, lig. 8. *Naï-f sahu-ta khaa-sen uar nennui nai-sen uti.*
Ses voisins sont partis au loin s'occupant de leur blé.

Dans , SAHU-TA, je trouve ⲥⲁϩ,

1. *Anastasi V*, pl. XXII, l. 5.

CHETHAM'S LIBRARY

conjungere, et ⲧⲟ, *terra;* de là, *conterranei, contermini.* Il est dit du teinturier ou du blanchisseur qu'il est voisin (SAHU-TA) du crocodile[1].

Le sens est que les voisins du cultivateur sont occupés au dehors à leur propre moisson et ne peuvent lui venir en aide.

Pl. VI, lig. 8. *Apu em skhaï mentef kherpu baku en ba neb*
Le travail du scribe il excelle les travaux de toute espèce,

[*men*] *hesbu-nef beku em skhaiu men un-ta-f shai akh rekh-k su.*
il n'estime pas travail les lettres, non est à lui taxe. Sache cela.

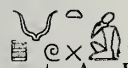 , APU, est un mot important et d'emploi très fréquent. Au Papyrus d'Orbiney, il correspond exactement au copte ϩⲁⲡ, ϫⲓ-ϩⲁⲡ, *in judicio contendere.* On le trouve au Papyrus Abbott avec la valeur *excepté,* dont l'orthographe ordinaire est plutôt , 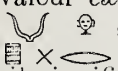 [2], 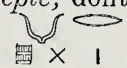 [3]. Avec le déterminatif de la marche, il signifie *messager, envoyé, ambassadeur,* copte ⲣⲉⲙ-ⲛ-ϩⲱⲃ, *nuncius.* Enfin, dans la phrase qui nous occupe, on peut l'assimiler au copte ϩⲱⲃ, *res, negotium,* ou ⲉⲓⲉⲡ, ⲓⲉⲃ, ⲉⲓⲟⲡⲉ, *ars, opus,* expressions qui sont radicalement identiques. Ce sens *travail, occupation,* convient du reste à une multitude de passages des Papyrus Sallier et Anastasi. Par exemple : *J'ai exécuté tous les travaux* (APU) *qui m'avaient été imposés*[4]; j'ai accompli mon travail (TAIA EM APU)[5]; TAIA APU HU MA HAPI, mon travail s'accroît comme le Nil[6]. D'après ces deux derniers passages, on voit que APU, sous cette acception, est du genre féminin[7].

1. *Sallier II,* pl. VIII, l. 3.
2. Lepsius, *Auswahl,* IX, stèle, l. 13.
3. *Ibid.,* XVI, l. 8.
4. *Anastasi VI,* pl. I, l. 8.
5. *Anastasi IV,* pl. IV, l. 8.
6. *Anastasi IV,* pl. IV, l. 10.
7. V. E. de Rougé, *Étude sur une Stèle égyptienne de la Bibliothèque Impériale,* p. 47. L'éminent égyptologue a laissé la question indécise.

, KHERPU, s'est conservé dans le copte ϣⲟⲣⲡ, *primus, prævenire*. Ce sens convient bien au passage analysé et s'applique aussi très naturellement à une phrase de la stèle de la princesse de Bakhten : *Les chefs apportèrent toutes sortes de bois de la terre divine sur leur dos,* , UA-NEB HER KHERP... EW, *chacun primant, surpassant l'autre*[1]. Une expression analogue est encore en usage aujourd'hui.

Au lieu du mot HESBU, le Papyrus Anastasi a MEN HETERA. M. Chabas, qui m'a suggéré plusieurs observations utiles à propos de ce passage, pense que les deux mots HESBU et HETERA sont fondamentalement identiques. Suivant lui, la négation MEN a été omise par le scribe du texte Sallier, à moins que la phrase ne soit interrogative. M. Chabas traduirait en conséquence : *Il n'y a pas de taxe sur le travail des lettres.* , HESBU, admet en effet le sens *compte, rôle de taxes,* et , HETERAU, celui de *tribut, prélèvement, impôt.* Toutefois j'ai remarqué que le travail du scribe est distingué soigneusement des travaux manuels, et il m'a semblé que la phrase analysée fait allusion à cette distinction dont les scribes devaient se montrer jaloux. En définitive, je demeure un peu incertain du véritable sens du passage.

, SHAIU, est un mot rare. Je le rencontre seulement dans un passage où il est question de *recevoir*

1. L'emploi de la préposition M au génitif, quoique ordinaire en copte, se voit assez rarement dans l'ancien égyptien. signifie presque constamment *en, dans, à, vers,* et *de, ex, from*. La phrase est embarrassante. Au *Papyrus Sallier II,* pl. IX, 1, on lit très clairement : *Il n'y a pas de professions qui ne soient primées,* AP SH'AU, *excepté le scribe, car lui il prime.* Après le tableau des misères du laboureur, l'expression AP SH'AU, etc., signifierait selon moi : *Autre chose est le scribe, car, lui, il prime toute autre profession.* (*Note du traducteur.*)

cinquante ou cent mesures de métal ER SHAÏ EN SMAT[1]. Supposant un parallélisme dans les deux dernières phrases de notre Papyrus, M. Chabas admet le sens *redevance, impôt.* Cette acception nous fournit une répétition de l'idée déjà exprimée : *Il n'y a pas à lui imposer de redevances* (*au travail du scribe*), et, dans la phrase relative à la livraison du métal, elle permettrait de traduire : *pour la redevance des smat,* c'est-à-dire des serfs attachés aux travaux du temple.

, AKH, copte ⲁϣ, ⲟϣ, *multus, quantus.* Lorsque ce mot commence la phrase et qu'il est suivi d'un verbe, la phrase a souvent un sens impératif. Seul, il est interrogatif, *qui? quoi?* Des passages très clairs du Papyrus d'Orbiney le démontrent suffisamment. [2], AKH TERA, signifie *quid nunc?* , ER AKH, *quantus! ad quantum;* [3], IA AKH, *soit* ou *pourquoi.*

Rassemblant les fragments que je viens de discuter et modifiant légèrement les tournures égyptiennes pour les approprier aux exigences du goût moderne, je reproduis maintenant la lettre d'Ameneman en son entier :

« Le chef gardien des archives Ameneman, du trésor du » roi, dit au scribe Pentaour : On t'apporte cette lettre de » discours (pour te faire) une communication.

» On m'a dit que tu as abandonné les lettres, que tu es » devenu étranger à la pratique de l'élocution, que tu donnes » ton attention aux travaux des champs, que tu tournes le » dos aux divines écritures. Considère! ne t'es-tu pas repré- » senté la condition du cultivateur. Avant qu'il ne moissonne, » les insectes emportent une portion du blé, les animaux » mangent ce qui reste; des multitudes de rats sont dans les » champs, les sauterelles tombent, les bestiaux consomment,

1. *Anastasi III,* pl. VI, dernière ligne.
2. *Sallier III,* pl. II, l. 5.
3. *Anastasi IV,* pl. IX, l. 4; *Sallier I,* pl. IV, l. 1.

» les moineaux volent. Si le cultivateur néglige ce qui reste
» dans les champs, les voleurs le ravagent; son outil qui est
» de fer s'use; son cheval meurt en tirant la charrue. Le
» scribe du port arrive à la station, il perçoit l'impôt; il y
» a des agents ayant des bâtons, des nègres portant des
» branches de palmier; ils disent : « Donne-nous du blé! »
» et l'on ne peut les repousser. Il est lié et envoyé au canal;
» ils le poussent avec violence; sa femme est liée en sa pré-
» sence, ses enfants sont dépouillés. Quant à ses voisins, ils
» sont loin et s'occupent de leur propre moisson. L'occupa-
» tion du scribe prime toute autre espèce de travail; il ne
» regarde pas les lettres comme un travail; il n'y a pas de
» taxe sur lui. Sache cela! »

Cette lettre nous apprend qu'au temps de la XIXe dynastie, les scribes ne formaient pas une classe distincte dont les offices se transmissent de père en fils. Des individus appartenant aux classes inférieures avaient la faculté de choisir la carrière des lettres, et alors, comme aujourd'hui, une instruction étendue servait d'acheminement aux emplois de confiance et même aux dignités de l'État. Le titre de SKHAI, *scribe,* correspond exactement à l'anglais *clerk* et au français *commis*. Il suppose la connaissance indispensable de l'écriture, mais il pouvait arriver que la fonction spéciale de certains scribes n'exigeât pas un travail d'écriture. Les scribes égyptiens étaient en effet attachés à des offices très variés, et, bien que l'étude de la langue sacrée soit constamment mentionnée comme l'une de leurs attributions, nous les voyons employés dans des postes civils et militaires qui n'ont rien de commun avec la science théologique. Le copte a conservé le nom du ⲥⲁϩ ⲛ ⲛⲉϩⲏ, *scribe maritime,* probablement un pilote ou un capitaine de vaisseau.

Je considère comme une circonstance digne de remarque la mention de l'emploi du cheval aux travaux de l'agriculture[1]. Aucune autre nation de l'antiquité n'a, je crois, utilisé

1. Le Papyrus d'Orbiney parle aussi du cheval employé à la charrue.

cet animal à la charrue. En Égypte, les chevaux étaient, à cette époque, très abondants, et c'est de ce pays que Salomon les importait en Judée. La Genèse mentionne les chevaux au nombre des animaux que les Égyptiens amenèrent à Joseph pour les échanger contre du grain[1].

Un grand nombre d'ouvriers étrangers venaient se mettre au service des Égyptiens, notamment des *Nahsi* ou nègres. Peut-être trouvons-nous un indice de leur emploi au service domestique dans le copte ⲛⲉϩⲥ-ⲛ-ⲏⲓ de la version sahidique (*Genèse,* ch. XIV, v. 14), correspondant au grec οἰκογενεῖς, littéralement : *les nègres de la maison*[2].

1. *Genèse,* ch. XLVII, v. 17.

2. Il est permis de douter de l'authenticité de ce mot (voir Tattam, *Lex.*, s. v. 1.). La version memphitique a ⲙⲉⲥ-ϧⲉⲛ-ⲏⲓ, *né dans la maison.*

NOTE

SUR

UN POIDS ÉGYPTIEN

DE LA COLLECTION DE M. HARRIS, D'ALEXANDRIE[1]

Les Égyptiens de l'âge pharaonique ont fait usage de plusieurs espèces de poids dont les monuments nous ont conservé l'indication. Parmi les plus fréquemment employés sont le et le .

Il n'est malheureusement pas facile de déterminer avec certitude la prononciation de ces deux noms. A l'égard du premier, le signe initial se rapproche du syllabique , équivalent de , UTN, copte ⲟⲩⲟⲧⲛ, *libation, offrande*[2], et de , déterminatif accidentel du mot , KEB[2], copte ⲕⲱⲃ, *multiplier, redoubler;* mais il est probable que ni l'une ni l'autre de ces valeurs ne conviennent pour le nom de notre poids. Il n'y a de certain que la finale , N, qui nous oblige à préférer le son UTN. En l'absence d'équivalents phonétiques bien constatés, j'adopterai provisoirement cette valeur. On a proposé de lire MEN ou MNA; mais je repousse cette lecture, qui ferait supposer une identification ou une relation quelconque entre le poids égyptien et la mine hé-

1. Extrait de la *Revue archéologique,* 2e série, 1861, t. I, p. 12-17.
2. Champollion, *Notices manuscrites,* [t. I,] p. 373.
3. *Denkmäler,* III, 140, *d,* 2.

pierre d'un gris noirâtre que M. Harris nomme *serpentine du désert*. Voici les dimensions du poids :

Diamètre à la base de la calotte, centimètres 3,39;

Diamètre à la base inférieure du poids, centimètres, 2,413;

Hauteur verticale jusqu'à la base de la calotte, centimètres, 1,706;

Épaisseur centrale de la calotte, centimètres, 0,953.

Malgré le long séjour que cet intéressant objet d'antiquité a fait dans le sein de la terre, il a conservé son poli; à peine les rebords en sont-ils légèrement usés, et M. Harris n'estime pas la perte de poids due à cette circonstance à plus de trois ou quatre grains Troy.

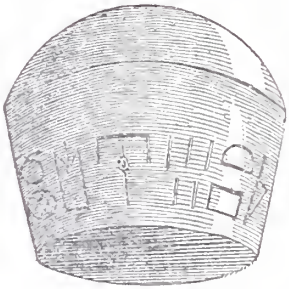

Sur la calotte est gravée une légende dont le dessin, que j'ai sous les yeux, ne permet pas le déchiffrement; il s'agit du reste tout simplement d'un nom propre, soit celui d'une divinité, soit celui d'un fonctionnaire, et dans l'un ou l'autre cas, ce nom n'a qu'un intérêt fort secondaire. Heureusement il ne peut exister le moindre doute sur le sens de l'inscription gravée sur la partie conique. On y lit en effet :

Kat V du trésor d'On

Nous apprenons ainsi que nous avons affaire à un poids de cinq *kat*, provenant des magasins royaux de la ville d'On, et peut-être même à un étalon déposé dans ces magasins où les pharaons entassaient leurs richesses[1]. Il ne s'agit pas ici

1. Le PA-HAT, litt. : *la demeure blanche*, était le trésor, le lieu où les Égyptiens renfermaient leurs richesses de toute nature, ainsi que le démontrent des textes très précis. Voyez notamment : Champollion,

d'un monument fabriqué pour un usage commémoratif ou funéraire, comme la plupart des coudées qu'on a retrouvées, mais d'un poids exact ayant réellement servi à un pesage officiel d'objets précieux. Cette circonstance augmente notablement l'intérêt qui s'attache à cette mesure antique. Il est à peine utile de faire observer que nous ne devons pas être surpris de voir employer à Thèbes une mesure fabriquée à On ou conforme à l'étalon d'On, et ce n'est point ici le lieu de rechercher si ce nom de ville s'applique à Hermonthis ou à Héliopolis.

Reconnu avec soin par M. Harris, le poids de la pierre s'est trouvé égal à 698 grains Troy; admettons le chiffre de 700 pour tenir compte de l'usure des bords, et réduisons en grammes au taux de 0,064798, nous aurons pour la valeur des cinq *kat :* grammes, 45,3586, et pour celle du *kat :* grammes, 9,0717. Ce point essentiel acquis, M. Harris nous fournit un moyen de constater non moins sûrement la valeur de l'*outen.*

Nous avons vu que ce dernier poids est nécessairement supérieur à 9 *kat.* Or, cette déduction est justifiée et complétée par un passage très clair du grand papyrus que possède M. Harris et qui contient les Annales de Ramsès III. Il s'agit d'un compte d'or que je reproduis ici d'après un calque relevé sur le manuscrit originel (*voir au verso*).

De même que M. Harris, je traduis sans la moindre hésitation :

Or bon,	*outen* 217 *kat* 5
Or de terre, du pays de Keb-ti,	*outen* 61 *kat* 3
Or de Cusch,	*outen* 290 *kat* 8 $\frac{1}{2}$
Total : or bon et or de terre [1],	*outen* 569 *kat* 6 $\frac{1}{2}$

Notices manuscrites, [t. I,] p. 531; Sharpe, *Egyptian Inscriptions,* pl. CXI, 2; *ibid.,* 2nd Ser., pl. LIII, 4; *Denkmäler*, III, 30, lig. 27.

1. Il serait intéressant de rechercher ce que les Égyptiens entendaient par *or bon* et par *or de terre;* mais une recherche de cette nature ne

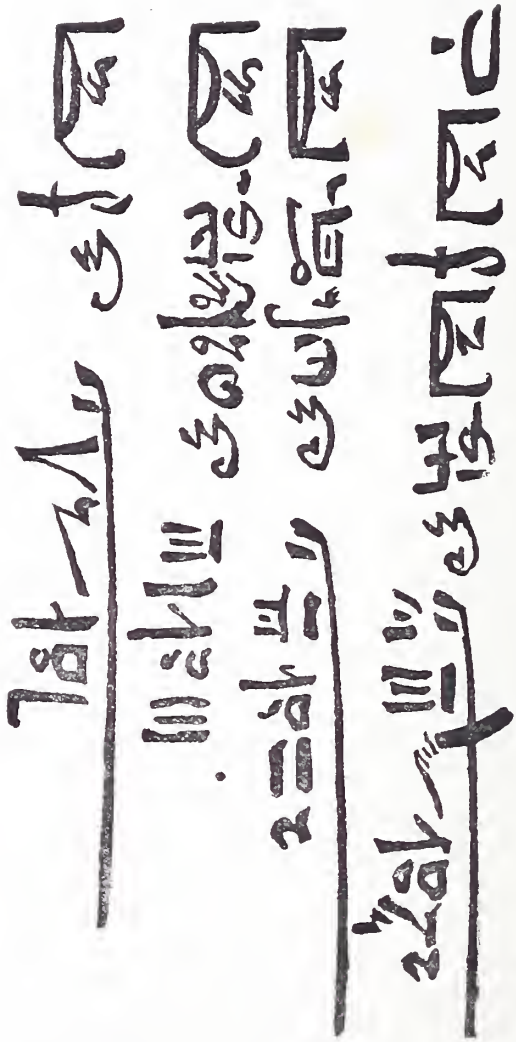

peut trouver sa place ici. Les Égyptiens tiraient beaucoup d'or d'Éthiopie (*Cusch*). Celui du pays de Kebu, c'est-à-dire de Coptos, est sans doute l'or recueilli dans le désert arabique, ainsi que nous l'apprennent les inscriptions de Radesieh et de Kouban. Voyez mon mémoire, *Sur les Inscriptions de Radesieh* [au t. Ier, p. 21-68, de ces *Œuvres*], et celui de M. S. Birch sur *la stèle de Kouban*.

On voit aisément que, du total de 16 *kat* 1/2, il a été prélevé 10 *kat* qui ont ajouté une unité au total de 568 *outen*. Ainsi donc l'*outen* vaut 10 *kat*[1] ou grammes 90,717, et notre poids de 5 *kat* est la moitié d'un *outen*.

Nous apprenons en outre que les subdivisions du *kat* sont de simples fractions de cette mesure, et non des unités d'une mesure plus petite.

Jusqu'à présent, on s'est borné à tenter entre les mesures égyptiennes, hébraïques et grecques des rapprochements au moyen desquels on a déterminé les valeurs théoriques de ces mesures; mais ces inductions spéculatives, fondées sur de simples assonances ou sur des opinions aussi hasardeuses que celles qui admettent la mesure exacte de la circonférence du globe terrestre par les anciens, le pèsement de mesures cubes d'eau de pluie ou le mesurage de certaines graines, n'ont selon moi conduit qu'à l'erreur. Il est évident tout au moins que ni le sicle hébreu de 6 grammes[2], ni la mine asiatique[3] de 362, non plus que la drachme de grammes 3,24, ni la mine grecque de 324 grammes[4], ne peuvent être assimilés aux deux poids égyptiens dont nous venons de reconnaître la valeur.

Dans la question des poids et mesures, comme dans toutes celles qui se rattachent à l'histoire et à la chronologie, il faudra se résoudre à laisser parler les hiéroglyphes eux-mêmes : c'est le seul terrain parfaitement sûr. On ne saurait trop répéter que ni les Grecs, ni les Romains n'ont connu la langue égyptienne, et que cette ignorance atténue singulièrement la valeur des renseignements qu'ils nous ont transmis, au moins en ce qui concerne l'Égypte des temps pharaoniques; car il ne peut être question ici des mesures

1. M. Th. Devéria a trouvé dans le Papyrus Vassalli des comptes qui prouvent, comme le Papyrus Harris, que l'*outen* vaut 10 *kat*.
2. Saigey, *Métrologie*, 25.
3. Saigey, *Métrologie*, 46.
4. Saigey, *Métrologie*, 35.

philétériennes ou ptolémaïques introduites en Égypte sous les Lagides, postérieurement au IIIe siècle avant notre ère.

Notons en terminant que l'usage des poids de pierre était commun à plusieurs nations de l'antiquité, et notamment aux Hébreux[1]. Les Romains en ont aussi fabriqué en une espèce de pierre noire, le *Lydius lapis*, d'après Fabretti.

Chalon-sur-Saône, 14 novembre 1860.

1. *Proverbes*, XVI, II; *Micheas*, VI, II.

DE LA

CIRCONCISION CHEZ LES ÉGYPTIENS[1]

Les fouilles pratiquées à Karnak dans le petit temple de Khons, dépendant du temple de Maut, ont mis à découvert un bas-relief qui représente une scène de circoncision[2]. Je

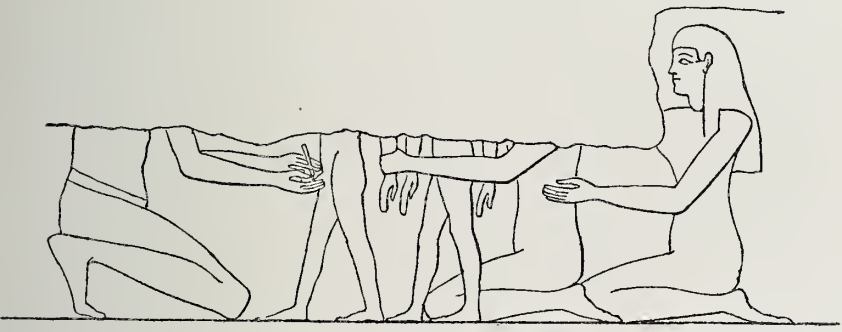

ne crois pas qu'on connaisse aucun autre monument du même sujet; aussi, quoiqu'il ne s'agisse pas d'établir un fait nouveau, ni de mettre fin à une controverse, il m'a semblé utile de publier, en l'accompagnant de quelques brèves remarques, ce petit tableau instructif.

1. Extrait de la *Revue archéologique*, 2e série, 1861, t. Ier, p. 298-300.
2. Ce dessin a été relevé par M. Prisse d'Avenne sur un estampage qu'il a pris sur le monument lui-même. Il fait partie d'un riche portefeuille dont la publication doit être vivement désirée par tous les amis des arts et par les égyptologues en particulier.

Bien que, par suite de la dégradation de la muraille, la partie supérieure du buste de quatre des personnages ait disparu, il ne nous manque cependant aucun détail essentiel.

L'opérateur, à genoux, excise, au moyen d'un instrument pointu placé dans sa main gauche, le prépuce d'un enfant qui se tient debout devant lui; la main droite soutient l'organe. Placée en arrière, une matrone saisit fortement les poignets de l'opéré, sans doute pour le maintenir à sa place; un autre enfant, debout devant la matrone, attend son tour. Enfin, en arrière de tous ces personnages, une seconde matrone, les bras étendus, se tient prête à porter assistance.

Que la circoncision ait été de toute antiquité pratiquée chez les Égyptiens, c'est un fait dont les monuments ne nous permettent pas de douter. Dans les peintures décoratives des hypogées, on rencontre fréquemment des personnages chez lesquels la dénudation du prépuce est manifeste, et, parmi ces peintures, il en est d'antérieures à notre bas-relief, qui nous représente très vraisemblablement la circoncision de deux des fils de Ramsès II, fondateur du temple de Khons.

Hérodote nous rapporte que, de son temps, les Colchidiens, les Égyptiens et les Éthiopiens passaient pour les seuls peuples qui, de toute antiquité, eussent pratiqué la circoncision, et il ajoute que les Phéniciens et les Syriens de la Palestine convenaient avoir pris cet usage des Égyptiens[1]. Sans doute le père de l'histoire comprenait au nombre desquels Syriens de la Palestine les Juifs, qui regardaient la circoncision comme d'institution divine et chez lesquels elle avait été établie par Abraham.

Chez les Juifs, la circoncision devait être opérée huit jours après la naissance de l'enfant[2], et, suivant un passage d'Hérodote, les Égyptiens y soumettaient de même leurs nouveau-

1. *Hérodote*, II, 104; *ibid.*, 36.
2. *Genèse*, ch. XVII, v. 12.

nés[1]; mais notre bas-relief contredit cette allégation. A en juger par l'attitude et les proportions des personnages, on ne peut guère estimer au-dessous de huit à dix ans l'âge des enfants opérés. Du reste, les règles à cet égard paraissent avoir été variables chez les peuples qui ont observé cet usage, et, même aux temps modernes, il n'a pas été partout constamment pratiqué sur de très jeunes enfants[2]. Quoiqu'elle soit moins grave dans l'enfance, la circoncision ne laisse pas d'entraîner quelquefois des suites fâcheuses; mais elle affecte bien plus sérieusement les adultes, ainsi que les malheureux Khiviens de Sichem en firent la cruelle expérience[3].

Selon la tradition, l'instrument de la circoncision était un couteau ou un rasoir, ordinairement de pierre dure. Ce fut avec un instrument de cette matière que Josué, par l'ordre exprès de Dieu, circoncit les Israélites nés au désert du Sinaï après la sortie d'Égypte[4], et que Sephora fit la même opération au fils de Moïse[5]. Il semble que le métal fût exclu à dessein[6]. Notre bas-relief ne peut évidemment rien nous apprendre sur ce détail en ce qui concerne les Égyptiens, mais il est permis de supposer qu'ils partageaient la même préférence pour les instruments de pierre; c'est du moins au moyen d'une pierre tranchante que les momificateurs ouvraient le flanc des morts pour en retirer les entrailles[7].

Les hiéroglyphes ne nous ont encore fourni aucun texte relatif à la pratique de la circoncision. Le seul que je sois

1. *Hérodote, loc. cit.*, 104, *in fine*.

2. Chardin (*Voyage en Perse*, etc.) rapporte que, dans certaines localités de l'Arabie et de la Perse, on peut circoncire les garçons à cinq, six, neuf et treize ans.

3. *Genèse*, XXXIV, v. 24, 25.

4. *Josué*, V, v. 2, 5, 6.

5. *Exode*, IV, v. 24, 25.

6. Pline dit que les Galles, prêtres de Cybèle. se mutilaient au moyen d'instruments de terre cuite (*Histoire naturelle*, l. 35, ch. XII). Voyez aussi la mutilation volontaire d'Attis, Ovide, *Fastes*, IV.

7. *Hérodote*, II, 86.

tenté d'y rapporter est le passage du Rituel dans lequel il est parlé « *du sang qui tomba du phallus du dieu Soleil, lorsqu'il eut achevé de se couper lui-même*[1] ». Si cette conjecture, dont la première idée appartient à M. de Rougé[2], se justifie par quelques nouvelles constatations, il en résulterait que, chez les Égyptiens, aussi bien que chez les Juifs, la circoncision était étroitement liée aux institutions religieuses.

Chalon-sur-Saône, 4 mars 1861.

1. *Todtenbuch*, ch. XVII, l. 23.
2. *Études sur le Rituel; Revue archéologique*, 1860, p. 244.

LE CÈDRE DANS LES HIÉROGLYPHES[1]

Parmi les manuscrits égyptiens découverts jusqu'à ce jour, on ne connaît encore aucun ouvrage scientifique, à moins qu'on n'accorde ce nom aux papyrus de Berlin et de Leyde, qui traitent de matières médicales. Il est certain toutefois que les anciens Égyptiens avaient fait de notables progrès dans les sciences d'observation. Dans le domaine de l'histoire naturelle notamment, nous apprenons par les documents originaux qu'ils avaient déterminé et nommé un grand nombre d'espèces végétales et minérales. Ils savaient extraire des plantes des sucs médicamenteux, des parfums, des liqueurs et des extraits comestibles. Dans la riche ornementation de leurs jardins, ainsi que pour leurs édifices et leurs meubles de luxe, ils ne se contentaient pas des espèces propres à l'Égypte, mais se procuraient, par le moyen du commerce ou des tributs imposés aux vaincus, les plantes et les bois précieux des pays étrangers.

Les groupes désignant des espèces végétales sont aisément reconnaissables à leurs déterminatifs génériques : la triple fleur, le signe de l'arbre, celui du bois, qui s'applique surtout à la matière ligneuse et aux objets qui en sont fabriqués, enfin quelques signes spéciaux à certaines plantes.

Mais, malgré le secours de ces déterminatifs, il nous est le plus souvent impossible d'identifier ces espèces végétales, dont la nomenclature reste pour nous une liste de mots dé-

1. Extrait de la *Revue archéologique*, 2e série, 1861, t. II, p. 47-51.

pourvus de sens ; le copte n'offre pas assez de secours, et rarement les détails donnés par les textes offrent une prise suffisante pour la détermination des espèces.

Je me propose d'étudier l'un des groupes de cet ordre qui revient le plus souvent dans les textes et qu'on a cru désigner l'acanthe ou l'acacia. Je veux parler de l'*asch*, pour lequel, dans son travail sur les papyrus, mon savant ami M. Goodwin a suggéré la valeur *cèdre*[1], tout en conservant le sens *acacia* dans ses traductions.

L'orthographe ordinaire de ce mot est , AS' (prononcez *asch*), mais on le trouve aussi accompagné d'autres déterminatifs tels que la pointe de flèche[2], une espèce de gousse et le signe du bois[3].

La mention de l'*asch* revient fréquemment dans le beau papyrus de Mme d'Orbiney, dont l'administration du Musée Britannique vient de livrer à l'étude un fac-similé très soigné[4]. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié sans doute l'intéressante traduction que M. de Rougé a publiée de ce curieux manuscrit, dès l'année 1852[5].

Dans ce papyrus, la montagne[6] où se retire Baïta, le jeune frère, est nommée TA AN PA AS', *la montagne de l'Asch*. Quoiqu'il ne faille pas chercher la précision dans un conte où le merveilleux domine, je fais remarquer qu'il n'est pas nécessaire de placer cette montagne au voisinage d'un fleuve

1. *Cambridge Essays*, 1858, p. 257, note 1.
2. *Denkmäler*, III, 132, en *e*.
3. *Todtenbuch*, CXXXIV, 9; CXLV, 4.
4. *Select Papyri in the Hieratic Character*, II Part, London, 1860.
5. *Revue archéologique*, IXe année, p. 386.
6. , AN, selon la remarque de M. Brugsch, désigne une montagne, et particulièrement celle d'où l'on extrayait la pierre de taille. — Au Papyrus d'Orbiney, ce mot est déterminé par la pierre, comme le groupe bien connu TU, *montagne*. Ailleurs, il a le déterminatif ordinaire des noms de pays, et paraît s'appliquer à toute région montagneuse coupée de vallées.

dont les eaux descendent vers l'Égypte, car le groupe , IUMA[1], désigne la mer, comme le copte ⲓⲟⲙ et l'hébreu ים, et rien n'autorise à y reconnaître une dénomination du Nil. La montagne de l'*Asch* doit avoir été placée par l'auteur du conte près des côtes de la Phénicie ou de la Palestine. On sait qu'à l'époque contemporaine, les Égyptiens y possédaient des établissements fixes. C'est la mer qui dut porter la boucle parfumée vers l'une des bouches du Nil, près d'un atelier de blanchissage des hardes royales.

Par d'autres passages du même papyrus, nous apprenons que l'*asch* produisait des fleurs : , HULL ou HURR, copte ϩⲗⲏⲗⲓ ou ϩⲣⲏⲣⲓ, *flos*, et des fruits : , AARI, copte ⲉⲣⲓ, *fructus*. Ces deux expressions n'ont rien de spécial et s'appliquent à toute espèce de fleurs et de fruits.

Une circonstance plus caractéristique est citée dans le voyage en Palestine que relate le Papyrus Anastasi Ier. Cet important document, sur lequel je me propose de revenir prochainement, parle d'une route *plantée d'arbres aounnu, anulanu et d'aschs atteignant le ciel*[2], *et infestée d'animaux féroces*. Cette description, qui s'applique certainement à quelque localité située dans l'un des rameaux du Liban, constate que l'*asch* atteignait une grande hauteur dans ces parages.

D'autres documents originaux établissent que les Égyptiens tiraient d'une contrée de l'Asie-Mineure, nommée Khentshe[3], du bois d'*asch* pour la construction des temples. La mention spéciale dont est l'objet l'*asch de Khentshe* démontre qu'il était considéré comme une qualité exceptionnelle de cette essence.

Ces seules données nous conduisent à rapprocher l'*asch*

1. *Papyrus d'Orbiney*, pl. X, lig. 5 et suiv.
2. *Anastasi I*, pl. XIX, lig. 3.
3. Brugsch, *Géographie*, 3e partie.

du cèdre qui, dans le Liban et le Taurus, croissait jadis en si grande abondance; mais cette assimilation devient presque une identité si l'on considère que les hiéroglyphes mentionnent, à propos de l'*asch*, la plupart des propriétés que les anciens ont à tort ou à raison attribuées au cèdre.

Le cèdre, qui fournit aux prophètes tant d'images brillantes, est regardé dans l'Écriture comme le plus majestueux des végétaux. Salomon, dit le texte sacré, *traita de toutes les plantes, depuis le cèdre qui est dans le Liban jusqu'à l'humble hysope*[1]. On sait qu'Hiram, roi de Tyr, fournit à ce fastueux monarque une quantité considérable de bois de cèdre qui fut employé à la construction du temple[2]. Le palais des rois persans à Persépolis, qu'Alexandre fit brûler après une débauche, avait également ses boiseries en cèdre, et il semble qu'indépendamment de l'incorruptibilité qui recommandait ce bois pour les constructions de longue durée, il lui ait été attribué une valeur mystique dont on retrouve la trace dans les cérémonies pour la purification de la lèpre[3], dans celle de la vache rousse[4], et dans l'emploi du cèdre pour la confection des simulacres divins[5].

Or l'*asch*, surtout celui qu'ils importaient d'Asie-Mineure, était employé par les Égyptiens dans les boiseries et surtout pour les portes des temples[6] et des palais; les portes de bois d'*asch* étaient souvent garnies de métaux importés de la même contrée[7]. On en fabriquait aussi certains meubles (OUH'TU)[8], regardés comme assez précieux pour mériter une mention spéciale dans l'énumération des richesses des

1. *Rois III*, ch. IV, v. 33.
2. *Rois III*, ch. V, v. 6.
3. *Lévitique*, ch. XIV.
4. *Nombres*, ch. XIX, v. 6.
5. Pline, *Histoire naturelle*, liv. XIII, ch. V.
6. *Denkmäler*, III, 132 *en e; ibid.*, 152.
7. Brugsch, *Géographie*, 3e partie.
8. Mention du grand papyrus appartenant à M. Harris.

temples. Enfin, l'emploi du bois d'*asch* pour les usages mystiques est constaté au Rituel[1], qui prescrit la confection d'une statuette de ce bois, sur laquelle devaient être prononcées des formules de consécration.

Pline parle de l'usage du cèdre dans la construction des vaisseaux en Égypte[2], et nous trouvons encore ici une occasion de rapprochement avec l'*asch :* les hiéroglyphes mentionnent en effet des barques de bois d'*asch*[3], et l'un des documents rassemblés dans le Papyrus Anastasi IV est un ordre donné pour l'emploi de diverses pièces [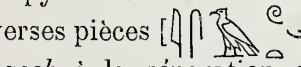 , ASAU-T, COI, *trabs*] de bois d'*asch* à la réparation d'un navire. A ce propos, le texte explique qu'il devra être fait choix de *quatre pièces très longues, très bonnes et très épaisses,* pour être placées, deux au côté droit, et deux au côté gauche du navire[4].

Nous trouvons enfin, dans les textes égyptiens, la mention d'une huile d'*asch* au moyen de laquelle on opérait la première des dix onctions décrites au chap. CXLV du Rituel[5], et celle d'un MESTEM ou collyre extrait de ce même végétal[6]. De même, au dire de Théophraste, de Pline et de Galien, le cèdre fournissait des huiles et des résines auxquelles on attribuait des propriétés médicamenteuses. Les anciens paraissent avoir utilisé dans ce but, non seulement la résine qui découle naturellement des conifères, mais encore les bourgeons et même la sciure du cèdre[7].

Ainsi donc les caractères du bois d'*asch,* et ceux du cèdre concordent d'une manière complète : l'un et l'autre sont des arbres de haute taille, abondants en Asie-Mineure,

1. *Todtenbuch,* ch. CXXXIV, 9.
2. Pline, *Histoire naturelle,* liv. XVI, ch. XL.
3. *Anastasi IV,* pl. III, lig. 6.
4. *Anastasi IV, pl.* VII, lig. 7 et suiv.
5. *Todtenbuch,* ch. CXLV, 4.
6. Lepsius, *Auswahl,* XII, 42. Ce passage est malheureusement mutilé.
7. Pline, *Histoire naturelle,* liv. XXIV, ch. V.

fournissant un bois recherché pour la marine et pour les monuments les plus importants, ainsi que des substances résineuses employées à des usages variés. Soit en raison de leur élévation dominante dans les forêts, soit par rapport aux propriétés de leurs bois et de leurs extraits, ils ont mérité l'un et l'autre d'être employés dans les cérémonies du culte. En un mot, on peut dire que l'identification est complète.

Si mes vues sont partagées par mes confrères d'égyptologie, le mot *asch* sera désormais regardé comme le nom hiéroglyphique du cèdre[1].

L'acacia est un arbre d'une taille moins élevée et d'un tronc moins droit; il est, par conséquent, moins propre à la confection de boiseries de grandes dimensions. Pline dit que l'acacia croissait en abondance aux environs de Thèbes[2], et de nos jours le robinier, faux acacia, abonde encore en Égypte. L'acacia serait donc un arbre égyptien et n'aurait pas mérité les mentions qui nous signalent l'*asch* comme un bois rare et précieux, dont au moins les plus belles variétés venaient d'Asie-Mineure. Aussi, bien que la variété noire de l'acacia de Pline fût employée pour le corps des navires, bien que cet arbre produisit, comme le cèdre, des sucs médicamenteux[3], je ne pense pas qu'il ait rien de commun avec l'*asch* des anciens Égyptiens.

Chalon-sur-Saône, 15 mai 1861.

1. Le copte a peut-être conservé, sous la forme altérée ⲥⲉⲓ, *cedrus*, l'As' des hiéroglyphes. Le nom hébreu est אשׁ, comme en chaldéen et en syriaque.
2. Pline, *Histoire naturelle*, liv. XIII, ch. IX.
3. Pline, *loc. cit.*, Discoride, ch. CXV.

SCÈNE MYSTIQUE

PEINTE SUR UN SARCOPHAGE ÉGYPTIEN[1]

Le Musée de Besançon possède un monument égyptien d'assez grande importance; je veux parler de la momie du grand prêtre d'Ammon, Sar-Amen. Ce personnage était en même temps préposé en chef à tous les travaux du temple de la triade thébaine, Ammon, Mau et Chons; prêtre de Mau, grande maîtresse de la ville d'Ascher; préposé aux troupeaux de la sainte nourriture d'Ammon et commandant de la force publique de Thèbes. L'une des nombreuses variantes de ses titres le nomme expressément : *Grand prêtre entrant au temple d'Amen em apu*[2], et 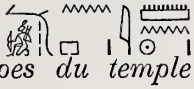 , c'est-à-dire *commandant des troupes du temple d'Ammon-Ra, roi des dieux.*

Il n'est pas difficile de reconnaître ici l'un de ces hauts pontifes thébains dont les empiétements successifs entraînèrent la chute des Ramsès de la XXe dynastie, auxquels ils se substituèrent sur le trône. Notre monument se trouve ainsi sûrement rapporté à la fin du XIIe siècle avant notre ère.

La splendeur de la sépulture justifie d'ailleurs cette attribution; elle consiste en trois coffrets richement décorés de peintures et de légendes d'un excellent style. Dessinés avec

1. Extrait de la *Revue archéologique*, 2e série, 1862, t. I, p. 370-374.
2. Le temple de Louxor, partie sud.

soin, les hiéroglyphes sont enluminés des couleurs conventionnelles et ont tous exigé plusieurs applications du pinceau. Le nombre en est immense, mais les mêmes légendes se répètent à profusion; aussi y a-t-il moins de sujets dignes d'étude qu'on ne le supposerait au premier coup d'œil.

Parmi les scènes symboliques dont les sarcophages sont décorés, j'ai remarqué principalement celle dont je reproduis ici le dessin.

Un dieu en gaîne, assis, tient des deux mains un vase, au moyen duquel il verse un liquide que le défunt, agenouillé devant lui, reçoit dans la bouche, en étendant les mains sous le jet, comme pour prévenir la perte de la moindre goutte du précieux breuvage. Sur la panse du vase se lit le nom d'Osiris, et, au milieu de la scène, la légende , ONH'BAÏ, signifiant *vie de l'âme*. Ni le nom du défunt, ni celui du dieu ne sont écrits, mais je ne crois pas qu'on puisse hésiter à reconnaître ici Osiris lui-même, ou l'une de ses formes dérivées.

Deux déesses, Neith et Selk, que le dessin ne reproduit pas, assistent à la scène et y prennent part, en faisant, les bras étendus, l'acte du , c'est-à-dire qu'elles appliquent l'efficacité de leur vertu divine à favoriser l'opération mystérieuse qui se fait devant elles.

Cette peinture a évidemment trait à l'une des phases de la résurrection. La plupart des scènes funéraires et des

légendes inscrites dans les tombeaux ont un rapport plus ou moins direct aux circonstances du passage à la vie nouvelle, à la seconde vie, ainsi que la nomment les textes. Elles étaient regardées comme essentielles à la résurrection du mort, qu'elles signalent comme échappé à la rigidité cadavérique si complètement figurée par la momie entourée de ses bandelettes. Par la vertu des cérémonies ou des paroles qu'elles enseignent, le défunt écarte les jambes pour la marche, devient libre d'aller et de venir, ouvre la bouche pour parler, les yeux pour voir, recouvre de même l'ouïe, l'odorat, le goût et jusqu'aux plus grossières fonctions de l'organisme.

Mais il n'est pas seulement question de ce côté purement matériel de la résurrection; il faut aussi que l'âme revienne au corps et au cœur, qu'elle soit de nouveau contenue dans le corps et dans le cœur, ainsi que des textes le disent formellement. L'un des chapitres du Rituel avait pour objet de déterminer cette réunion[1].

Toutefois, séparé de l'âme, le corps momifié, le SAHU, ne restait pas inerte au fond du puits funéraire; il pouvait notamment accomplir les pérégrinations accidentées du purgatoire égyptien, le ciel inférieur, tandis que l'âme arrivait directement au ciel supérieur. Quelles étaient les conditions attribuées à cette existence du corps, indépendante de l'âme? c'est ce qu'il est difficile de s'expliquer aujourd'hui, mais on peut supposer que la réunion définitive de l'âme au corps coïncidait avec la fin de la période d'épreuves à laquelle tous les mortels étaient soumis après la mort. Je dis *réunion définitive*, car, durant leur existence indépendante, l'âme et le corps pouvaient se rencontrer, se rejoindre et être de nouveau séparés. La réunion dont traite le chapitre LXXXIX du Rituel ne paraît pas avoir un caractère de permanence, car la rubrique établit que ce chapitre prévient la destruction

1. *Todtenbuch*, ch. LXXXIX.

du corps et empêche que l'âme n'en soit écartée pour un temps considérable. L'expression qui veut dire *toujours, éternellement,* n'est pas employée ici.

Voici comment la vignette du chapitre figure cette réunion : l'âme, sous la forme d'un oiseau à tête humaine, plane au-dessus de la momie étendue sur le lit funèbre et lui applique, vers la région du cœur, le signe de la vie, représenté par l'hiéroglyphe improprement nommé *Croix ansée.* Il ne s'agit point ici de la vie divine, mais de la vie humaine dans ses conditions habituelles. Telle est la seule signification de l'hiéroglyphe en question, qui n'exprime la vie divine, la vie pure, la vie forte, etc., qu'au moyen de l'adjonction des adjectifs nécessaires. L'âme rentrée au corps, le défunt reprend toutes les fonctions de la vie matérielle.

Mais la scène qui fait le sujet de cet article nous montre que les Égyptiens distinguaient aussi la *vie de l'âme,* qui s'obtenait au moyen d'un breuvage divin. C'est une circonstance bien digne de remarque, que cette absorption de la substance divine considérée comme vivification de la créature dans la partie intelligente de son être.

On pourra probablement trouver quelques rapports entre cette scène et celle du sycomore de la déesse Nou, qu'on voit dans les Rituels[1]. Cet arbre de vie distribue au défunt un breuvage et des pains que les textes qui s'y rapportent nous représentent comme particulièrement précieux pour lui. Rien toutefois ne nous a révélé que ce breuvage et ces pains fussent regardés comme la substance d'un dieu. Mais il ne faut pas oublier que le sycomore est une forme de la déesse Nou, l'espace céleste, la mère du soleil et de tous les dieux, le réceptacle éternel des germes de la création et de la vie[2].

Il est impossible d'aller bien avant dans une étude de cette espèce ; en présence des doctrines de la vieille Égypte, on

1. *Todtenbuch,* ch. LIX.
2. Voyez *Todtenbuch,* ch. CLIII, lig. 7.

éprouve une espèce de vertige comme à l'approche d'un abîme insondable. Aucune mythologie n'a jamais possédé une masse aussi considérable de mythes bizarres et compliqués, entés sur un principe simple comme celui du monothéisme; une vaste chaîne paraît, dans ce système, rattacher insensiblement l'homme et les mânes aux innombrables divinités qui représentent les modes particuliers, les formes et les volontés de l'être universel, le pivot de l'ensemble. Le tout forme un panthéisme particulier dont la définition exacte exigerait une science plus étendue que la nôtre.

Quoi qu'il en soit, l'étude des croyances égyptiennes n'aura pas pour seul résultat de livrer quelques faits nouveaux à notre curiosité; elle aura aussi une grande importance au point de vue de l'histoire des mœurs, car elle nous initiera aux principes de morale et de justice admis par les Égyptiens. Ces principes se rattachent en effet, de la manière la plus directe, aux doctrines religieuses. Dans les inscriptions funéraires, l'observation des prescriptions religieuses n'est jamais séparée de celle des préceptes de la morale et de la sagesse. Bien qu'en ce qui regarde les défunts dont elles célèbrent les mérites, elles n'aient droit qu'à la confiance due à toute espèce d'épitaphe, néanmoins il n'est pas possible de douter un instant qu'elles présentent le programme des vertus sociales et religieuses préconisées chez les Égyptiens. On en trouve le type dans certains passages du chap. CXXV du Rituel où le défunt, introduit dans le tribunal d'Osiris, se recommande de ses vertus et énumère les iniquités dont il est déclaré exempt. L'étude que j'ai faite de ces divers textes m'a démontré qu'aucune des vertus chrétiennes n'y est oubliée : la piété, la charité, la douceur, la retenue dans les actes et dans les paroles, la chasteté, la protection des faibles, la bienveillance pour les humbles, la déférence envers les supérieurs, le respect de la propriété dans ses moindres détails, etc., tout s'y trouve exprimé, et en fort bons termes. L'Égyptien ne voyait s'ouvrir pour lui la porte de l'éternité

heureuse que s'il pouvait se rendre le témoignage d'avoir nourri l'affamé, rafraîchi l'altéré, habillé le nu, etc.

C'est donc bien à tort, selon moi, que dans son savant article sur Ésope et les origines des fables, M. Zundel a écrit ces paroles : *Quant à la morale, elle semble avoir été en Égypte aussi pauvre qu'il le fallait pour l'âge de la Fable*[1]. Je ne relèverais pas cette allégion si l'auteur s'était contenté de l'appuyer sur les contes ridicules d'Hérodote. Ceux qui consentiront à croire, sur le témoignage de l'historien grec, que Chéops prostitua sa fille, à prix d'argent, pour payer les façons de ses pyramides[2] ; que Sésostris jeta ses enfants dans un brasier pour se faire un pont à travers les flammes[3], etc., ceux-là, dis-je, peuvent concevoir de la valeur morale des Égyptiens l'opinion qui leur conviendra, sans que les égyptologues songent à les détromper. Mais M. Zundel m'a mis en cause en citant quelques extraits de mes traductions du Papyrus Prisse[4], et en cela, il n'a pas tenu assez de compte de mes réserves : *J'ai le regret*, disais-je, *de laisser presque entièrement dans l'ombre de l'inconnu les vénérables doctrines du vieux philosophe égyptien*. C'était donc faire à mes traductions fragmentaires beaucoup trop d'honneur que d'y puiser des arguments pour une thèse de cette nature, d'autant mieux que les deux maximes mises en cause sont des fragments de phrases arrachés à un contexte inintelligible pour moi et dont la traduction correcte modifierait probablement les sens que j'ai adoptés. Je devais cette explication aux lecteurs de la *Revue* et à l'honorable M. Zundel lui-même, que je regretterais d'avoir entraîné dans une erreur.

1. *Revue archéologique*, nouvelle série, III, p. 354.
2. *Hérodote*, II, ch. CXXVI.
3. *Hérodote*, II, ch. CVII.
4. *Revue archéologique*, 1857, p. 1 ; [cf. t. Ier, p. 183-214, de ces *Œuvres*].

PAPYRUS ÉGYPTIENS HIÉRATIQUES

I. 343-371

DU

MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS A LEYDE[1]

I. 343-371. *Papyrus.* Textes hiératiques, contenant des formules magiques, recueils de maximes, hymnes, correspondances épistolaires, rapports, états de comptabilité, essais calligraphiques, etc.

Tous ces papyrus, à l'exception du n° 345, qui a fait partie de la collection de M. Cimba, acquise à Livourne en 1826, appartiennent à la collection Anastasy. Les nos 343, 344, 346-349, 351, 352, 360-362 et 365-368 inclus, ont été trouvés à Memphis; les nos 369 et 370 à Thèbes. Les inventaires du Musée ne fournissent aucun renseignement relatif aux endroits d'où proviennent les autres papyrus, 345, 350, 353-359, 363, 364 et 371.

Ces papyrus, publiés depuis 1853 dans les 14-20 livraisons des *Monuments égyptiens,* ont été accompagnés d'un texte provisoire, qui ne devait servir que jusqu'à ce que, tous les manuscrits de cette série étant lithographiés et imprimés, ils pussent être disposés chacun d'après son numéro d'ordre. Dans l'intervalle, M. F.

1. Publiés dans la 14e livraison, ou la 7e de la IIe partie, et dans les 16-20 livraisons, les 9-13 de la IIe partie des *Monuments égyptiens du Musée d'Antiquités des Pays-Bas à Leyde,* par le Dr C. Leemans. — 87 planches, XCVIII-CLXXXIV. [On n'a reproduit ici que le texte de Chabas, les planches se trouveront dans le grand ouvrage néerlandais. — G. M.]

Chabas de Chalon-sur-Saône, qui, par ses excellentes publications, s'est assuré un premier rang parmi les Égyptologues de notre temps, a bien voulu, à notre demande, s'occuper d'un examen de ces documents, et nous communiquer les résultats de ses recherches, dans les Notices, que nous avons l'avantage de pouvoir publier ici. C'est un nouveau titre que ce savant distingué vient d'acquérir à l'estime et la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent aux progrès des découvertes dans les vastes champs de l'Archéologie égyptienne. Nous saisissons avec empressement cette occasion de témoigner publiquement combien nous lui sommes redevables de l'intéressante contribution dont il a bien voulu enrichir notre ouvrage.

Dans un travail spécial, récemment publié sous le titre de *Mélanges égyptologiques*[1], M. Chabas a discuté différents sujets, contenus dans les textes de nos papyrus hiératiques, et mis un peu plus en relief les particularités qu'ils renferment. Il s'était contenté de traiter ces particularités d'une manière plus succincte dans les Notices suivantes, parce qu'elles auraient exigé des citations de textes originaux et l'emploi de types hiéroglyphiques et hiératiques, ou nécessité des planches spéciales. Quoique nous ne puissions douter que les *Mélanges égyptologiques* ne soient dans les mains de toutes les personnes qui s'occupent des textes égyptiens, il ne nous a pas paru tout à fait inutile de citer, dans quelques notes marginales (signées C. L.) les endroits, qui peuvent fournir de plus amples renseignements, ou qui offrent les derniers résultats des recherches ultérieures auxquelles l'auteur s'est livré. — C. Leemans.

1. *Mélanges égyptologiques comprenant onze dissertations sur différents sujets,* [1re série], Chalon-sur-Saône et Paris, 1862, 8°.

NOTICES SOMMAIRES

DES

PAPYRUS HIÉRATIQUES ÉGYPTIENS I. 343-371

DU MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS A LEYDE

AVANT-PROPOS

Les Papyrus hiératiques du Musée I. 343-371 forment un ensemble assez considérable. Bien qu'ils ne comprennent aucun document digne d'être comparé à certaines pièces appartenant au Musée Britannique, ils n'en sont pas moins d'un grand intérêt et méritent la très sérieuse attention des Égyptologues. On y trouvera en effet un nombre immense de notions nouvelles, qu'on chercherait vainement ailleurs.

Presque tous ces manuscrits ont plus ou moins souffert des injures du temps; l'écriture en est souvent usée, illisible et les lacunes y abondent. Au premier abord l'investigateur se retire découragé de ses efforts infructueux. Cependant le mal n'est pas aussi grand qu'on pourrait le croire; avec un peu d'attention on finit par se rendre maître du type graphique, on réussit à combler quelques lacunes, et si l'on ne peut pas tout traduire, on détermine au moins avec certitude la nature et le sujet de tous ces documents.

C'est ce but limité que j'ai eu en vue et que j'espère avoir atteint dans les notices sommaires qui vont suivre. Mon travail n'est qu'un acheminement à des études plus approfondies; les Égyptologues pourront y trouver des indications

utiles pour l'objet spécial de leurs recherches et un encouragement à sonder ces mines nouvelles que l'intelligente direction du Musée d'antiquités néerlandais a mises à notre disposition.

Voici la distribution générale des matières contenues dans ces papyrus :

1° Papyrus de formules magiques.
I. 343, recto et verso.
345, recto et verso. Ce papyrus contient aussi quelques recettes médicales.
346, 347, 343, pages II et III; 348, revers, et 349.

2° Papyrus magiques roulés, ayant servi de talismans.
I. 353-359.

3° Recueil de maximes ou d'axiomes sur des sujets variés.
I. 344.

4° Hymnes au dieu de l'Égypte considéré sous ses attributions solaires.
I. 344, verso; 350.

5° Correspondance épistolaire et rapports officiels.
I. 348, page I; ibid., pages 6-10.
360-367. Ces huit papyrus sont des lettres missives qui ont été trouvées roulées et cachetées.
368, 369 et 370.

6° États de comptabilité.
I. 350, 351, 352.

7° Essais calligraphiques.
I. 348, pages 4 et 5.

8° Adresse déprécative d'un époux a sa femme défunte.
I. 371.

NOTICES DES PAPYRUS[1]

Planches XCVIII-CIV

I. 343. Sept pages au recto (pl. XCVIII-CI) et six au verso (pl. CI-CIV). Écriture pleine, mais peu ferme; type de l'époque des Ramessides (XVIIIe ou XIXe dynastie).

Ce papyrus est un livre de formules magiques, en égyptien S'ENTI, *charme, conjuration.* A la fin de chaque formule, une clause à l'encre rouge en indique l'usage spécial, comme par exemple page 1, l. 2 (pl. XCIII); 4, l. 8 (pl. XCIX); 6, l. 1 (pl. C).

L'objet de ces formules est de conjurer et de dissiper certaines maladies que le texte nomme AK'U et SAMAUNA. Ces deux dénominations s'échangent parfois dans des phrases identiques, et l'on voit par un autre document que l'AK'U pouvait avoir son siège dans les intestins.

Ainsi que je l'ai montré dans le Papyrus magique Harris[2], dont j'ai publié le texte et la traduction, les conjurations magiques employées par les Égyptiens se composent généralement:

1° de la mention d'un événement mythologique et le plus souvent de quelque fait relatif à la lutte d'OSIRIS contre SET;

1. Dans la transcription des mots égyptiens, la voyelle *u* doit être prononcée *ou;* le ϥ est exprimé par *f*, le ϣ par *s'*, le ϫ par *t'*, le ϭ par *k'* et le ϩ par *h* (C. L.).

2. *Le Papyrus magique Harris*, traduction analytique et commentée d'un manuscrit égyptien comprenant le texte hiératique, un tableau phonétique et un glossaire, 1 vol., in-4°, av. pl., Chalon-sur-Saône. Voyez aussi sur ces formules de menaces dans les conjurations magiques, Reuvens, *Lettres à M. Letronne,* I, 12-17, et le *Papyrus égyptien démotique à transcriptions grecques* (publié dans la 1re livraison des *Monuments égyptiens*), texte, p. 7-15 (C. L.).

2° de l'identification du conjurateur avec une divinité, dont il assume la puissance au moyen de la conjuration;

3° enfin d'une injonction, quelquefois suivie de menaces, à la personne ou la chose conjurée.

Les Papyrus de Leyde justifient complètement cette division.

De la première page de celui qui nous occupe, il ne reste que des lignes fragmentées; la rubrique qui se trouve à la 2e ligne démontre que le papyrus n'est pas entier. SET figuré par l'animal typhonien, qui désigne aussi SUTEKʿ, dieu des KʿITAS, adopté par les Ramessides, est nommé à la 10e ligne; mais on ne distingue rien de précis qu'à la 7e ligne de la page II, où SAMAUNA est conjuré en ces termes : *Pars, ô Samauna, pars, ô louche d'yeux*[1]*! ou tu seras brisé sur la pierre, ou tu périras sur la pierre.*

Avec la page III (pl. XCIX) commence un nouveau SʿENTI; l'écriture en est fort mutilée, mais on y retrouve AKʿU et SAMAUNA. La fin de ce paragraphe existe en duplicata au papyrus I. 345, revers G, ligne 4 (pl. CXXXV). Avec ce secours nous obtiendrons une idée un peu plus complète du texte. Voici ce que j'y lis, page III, l. ult. et sqq. : *Ils feront tomber le sang du soleil sur la poussière.....; ils frapperont sur les narines de l'AKʿu; ils frapperont son sein. Pars, ô Samauna! suis l'aile que je tiens à la main; tombe sur la poussière! deviens pierre! Je suis Set; je descends du ciel pour fouler ton cou.* Suit la rubrique qui explique dans quelles circonstances il faut prononcer ces paroles.

Un troisième SʿENTI commence à la ligne 9 de la page IV (duplicata 345, revers, pl. CXXXV *G*, l. 5). Le conjurateur y fait appel aux forces violentes de SET (ou de SUTEKʿ) et de BAAL, et il s'agit encore de dissiper magiquement AKʿU et SAMAUNA. Le texte renferme des mentions mythologiques

1. Ces trois derniers mots me laissent quelques doutes.

tellement singulières et nouvelles, que je crois devoir donner la traduction de ce passage.

La maladie conjurée, personnifiée sous les noms que j'ai fait connaître, est menacée en ces termes, page IV, l. 11 : *Oui, il exercera la force de son double glaive contre toi; oui, tu goûteras les goûts des breuvages qu'il a dans la main;..... oui* (page V, pl. C), *Baal te frappera avec le cèdre qu'il tient à la main; et il réitérera avec les poutres de cèdre qu'il tient à la main. Tu es semblable à ceux qui sont en état de Samauna*[1]. *Les dieux feront contre toi les actes que fait Dieu avec l'eau; avec les vaisseaux* (veines et artères) *nombreux de Set; avec les vaisseaux surabondants de Num et de Phra*; *avec les vaisseaux d'Ap-heru, qui sont comme des serpents; avec les vaisseaux du dieu du ciel supérieur, et ceux de Nenukar, son épouse; les vaisseaux de Ras'pu, et ceux d'Autuma, son épouse; vaisseaux de feu consumant. Oui, tu seras traité du traitement d'hier. Oui, tu seras éteint comme éteignent..... Oui, tu sauteras sur la poussière; oui, tu mourras; oui, les dieux sauront te dire : « Sois mort! » Oui, les déesses sauront dire à ton cœur : « Sors! »*

Deux personnages mythologiques entièrement nouveaux apparaissent dans ce curieux passage. NENUKAR, épouse du dieu d'en haut, NETERHER et AUTUMA (l'Édomite?), épouse du farouche RAS'PU, dieu d'origine syrienne qu'on a déjà trouvé associé à la cruelle ANATA.

Le S'ENTI suivant, page VI, l. 2 (pl. C), n'est pas moins intéressant. Il a pour objet de rendre le conjurateur maître du cœur, c'est-à-dire de la vie de SAMAUNA. La formule est singulière : *J'agis devant toi, ô Samauna, comme celui qui baigne, pour les membres de Men de Men-t*[2], *comme celui qui, devant voler, se tint d'abord sur un lieu élevé, puis*

1. Le duplicata Papyrus 345, verso, pl. CXXXV. *G.* l. 10 a AK'U.
2. *Men, fils de Men-t,* expression identique au grec ὁ δεῖνα τῆς δεῖνα,

s'envola au soleil levant. J'agis devant toi de même, ô Samauna, j'agis devant toi comme celui qui baigne. Est-ce que tu ne me connais pas, ô Samauna? etc.

Entre autres mentions remarquables, la suite du texte parle des serpents qui tuent, de KITURIU, leur mère (p. VI, l. 10), autre personnage mythologique, qui a plus d'analogie avec les génies des légendes arabes, qu'avec les dieux égyptiens, puis des mamelles d'*Anata, la grande Amrit* (génisse) *de Set*[1].

La page VII (pl. CI) n'a pas une ligne entière; on y distingue l'incantation de certains breuvages destinés à SAMAUNA (p. VII, lig. 9, 10).

Enfin on y trouve le nom de la ville syrienne de K'ERBU, si souvent mentionnée dans les inscriptions militaires contemporaines, et qu'il faudra peut-être identifier avec Chalybon (Alep).

Verso. L'écriture du texte du verso est usée par le frottement, sauf à la page V (pl. CIV) qui est encore lisible; quoiqu'elle soit fort ressemblante à celle du recto, elle paraît être d'une autre main. Dans tous les cas, le sujet est identique, et l'un des textes faisait sans doute suite à l'autre.

AK'U et SAMAUNA reviennent à différentes reprises, et notamment page IV, l. 2 (pl. CIII), se retrouve la formule déjà traduite : *Pars, ô Ak'u! pars, ô louche d'yeux; oui, tu seras frappé sur la pierre; oui, tu succomberas sur la pierre.*

Au commencement de la page V (pl. CIV), est relaté un fait de l'histoire d'ISIS : *Ta mère a conçu, tu as été enfanté* (ce matin). *Elle a fait un charme, en pleurant, contre le serpent.*

un tel, fils d'une telle; v. *Mélanges égyptologiques*, [1re série,] p. 108-111; Brugsch, *Grammaire démotique*, VIII, § 6, p. 117, 118 (C. L.).

1. Ou plus probablement de SUTEK'. Le texte du papyrus est fortement imprégné de l'influence syrienne.

On rencontre, dans la suite du texte, la mention de diverses parties du corps humain, dont les fonctions sont exprimées, mais il est difficile de relier avec quelque certitude les parties intelligibles de ces phrases mutilées.

Planches CV-CXXV

I. 344, *recto*. Le manuscrit est écrit des deux côtés, mais le texte du verso, étant essentiellement différent de celui du recto, aura sa notice spéciale.

Le texte du recto (pl. CV-CXIII), d'une écriture ferme et serrée, appartient également à l'ère des Ramessides; c'est l'un des plus intéressants de la collection. Il forme seize pages, dont les neuf premières sont divisées par des rubriques en courts paragraphes.

Jusqu'à la page VI (pl. CVII), la rubrique consiste dans le groupe *Aumes*, dont la valeur exacte n'est pas encore déterminée. Je propose d'admettre provisoirement le sens *imaginer, supposer,* qui rend bien compte de la disposition du texte. Il s'agit en effet d'une suite de sentences et d'axiomes, tels que les deux suivants, p. II, l. 3 (pl. CV) : *Supposez que le Nil croisse, personne ne laboure;* p. II, l. 10 : *Supposez un fleuve où boivent des crocodiles, la soif se calme chez les hommes.*

Une foule d'objets sont ainsi mis en scène, par exemple : les métaux précieux employés à orner le cou des esclaves, p. III, l. 2 (pl. CVI); la chevelure, IV, 1; la mort, IV, 2; Athu et To-mehi, deux villes de la Basse-Égypte, IV, 6; le pouvoir des esclaves, IV, 13; la fuite du soldat, V, 4 (pl. CVII); le foin mouillé, VI, 1; le blé gâté partout, VI, 3; les formules magiques, VI, 6, etc.

Aux pages VII, VIII (pl. CVIII), et IX (pl. CIX), la rubrique devient MA-TEN, *accordez, faites que, convenez*. L'une des maximes de cette partie du manuscrit illustre d'une manière bien remarquable pour l'époque, l'éternelle influence de la

richesse; p. VIII, l. 1 : *Faites que celui qui n'a rien devienne maître de richesses, le magistrat le louera.* Si la considération s'improvise dans certains cas, il n'en est pas de même de la science musicale; p. VII, l. 13 : *Faites de celui qui ignore le plectrum un maître de cithare, il ne jouera pas de manière à charmer la mélancolie.*

P. VIII, l. 5, un précepte approuve l'homme qui vit de son travail.

P. VIII, l. 10 et 12, est traitée l'hypothèse de rois soumis à des travaux vulgaires, et p. VIII, l. 11, de l'individu qui, n'ayant pas de couteau, serait chargé de tuer des bœufs.

On conçoit aisément l'intérêt de ce singulier manuscrit; malheureusement, par la nature même de son texte, il présente de grandes difficultés au traducteur, et ces difficultés sont beaucoup aggravées par la multiplicité des lacunes, qui entament presque toutes les phrases.

Les dernières pages du papyrus sont couvertes d'un texte philosophique, entrecoupé de si grandes lacunes, qu'il est presque impossible d'en tirer quelque chose de suivi.

Verso (pl. CXIV-CXXV) : Douze pages d'une très belle écriture, d'un corps plus élevé, mais du même type paléographique que les manuscrits précédemment décrits. De même que celui du recto, le texte du verso, dont le commencement n'existe plus, est déplorablement mutilé. Il contient un hymne au dieu de l'Égypte, considéré principalement dans ses attributions solaires; des rubriques, consistant dans les premiers mots de certains paragraphes écrits à l'encre rouge, le divisent en strophes. Voir p. I, l. 3 (pl. CXIV); II, 1, 5, 9 (pl. CXV); III, 6, 9 (pl. CXVI); IV, 1, 5, 11 (pl. CXVII); V, 5, 9 (pl. CXVIII); VI, 9 (pl. CXIX); VII, 2 (pl. CXX); IX, 5 (pl. CXXII); X, 3, 8 (pl. CXXIII); XII, 2 pl. (CXXV).

La divinité y est invoquée sous les noms divers du Panthéon égyptien : HORUS, HARMACHIS, TUM, CHPRA, ATEN, etc., et l'on y retrouve la plupart des attributions que les compositions du même ordre nous ont déjà fait connaître. Par

exemple : *Gloire à toi qui as enfanté tout ce qui est....., qui as formé l'homme, fait les dieux, créé les animaux dans leur ensemble....., qui fais vivre les humains; qui n'as pas de second; seigneur des forces reproductives mâles; toi qui donnes le souffle*, p. II, l. 1 et suiv. (pl. CXV).

Dans l'invocation suivante, l'auteur a épuisé la série des termes exprimant la divinité et la souveraineté; il a même pu doubler l'idée *roi des rois*, en employant successivement les deux expressions, qui nomment distinctement *la royauté de la Haute-Égypte* et *celle de la Basse-Égypte : Salut à toi! Horus des Horus, dominateur des dominateurs, grand des grands, régent des régents, seigneur des seigneurs, dieu des dieux, roi des rois...*, p. VI, l. 9 et suiv. (pl. CXIX).

L'action providentielle de la divinité est bien indiquée dans les fragments que voici : *Celui dont la nature est de faire vivre le monde dans ses phases, le cours du Nil dont les voies sont secrètes; il rajeunit en sa saison.....*, p. VII, l. 7 (pl. CXX). *Il est la lumière du monde; il pousse dans toute herbe; il fait les grains, les plantes, la verdure.....*, p. IX, l. 2 (pl. CXXII). *C'est lui qui donne au fils les dignités du père*, p. XII, vers la fin (pl. CXXV).

On doit s'attendre à trouver l'expression de l'unité de dieu, et en effet elle apparaît énergiquement dans cette phrase : *Tu es l'unique au ciel et sur la terre....., il n'en est pas d'autre que toi*, p. X, l. 9 (pl. CXXIII). On sait que, chez les Égyptiens, la notion de l'unité divine comprenait à la fois le principe mâle et le principe femelle. Ce dédoublement paraît être rappelé à la rubrique, p. III, l. 6 (pl. CXVI), qui commence par les mots : *un double;* malheureusement la destruction du texte consécutif nous prive des commentaires de ce début.

En définitive, malgré son état de mutilation, ce manuscrit peut encore être l'objet d'une étude fructueuse.

Planches CXXVI-CXXXVIII

I. 345. Ce manuscrit paraît être de la même main que le n° I. 343; il est aussi de même sujet, c'est-à-dire qu'il consiste en un recueil de formules magiques. Le texte du verso est la suite de celui du recto.

Recto (pl. CXXVI-CXXXII). Les fragments qui couvrent les pl. CXXVI et CXXVII sont trop petits pour donner prise à l'étude. Il en reste assez cependant pour démontrer que ces débris appartiennent à des formules du même genre que celles qui vont suivre.

En *g*, I (pl. CXXVIII) se trouve une imprécation contre la maladie SAMAUNA (l. 6), à la suite d'une énumération de différentes parties du corps, dont les fonctions sont indiquées, et notamment des *sept ouvertures de la tête*. A la ligne 8, une rubrique détermine le cas dans lequel la conjuration doit être employée.

Le S'ENTI suivant regarde l'AK'U, mais les lignes de toute cette page n'étant pas entières, il est difficile d'essayer une traduction. A la dernière ligne et dans les trois premières de la page suivante (p. II, l. 1-3), je distingue cependant cette formule singulière :

..... a fait emporter les montagnes, celui qui exerce l'acte viril comme un taureau de sacrifice. Oui, il déracinera l'action de Samauna; oui, il déracinera ses deux....., ainsi que ses influences pernicieuses, qui ont pénétré jusqu'à son cœur (le cœur du malade sans doute).

SET et ANHER sont les dieux invoqués, p. II, l. 4. Le rôle important d'ANHER dans les opérations magiques nous a été révélé par le Papyrus magique Harris.

Après la grande lacune qui coupe le milieu de la page, on trouve, l. 8 :

Tombe sur la poussière, ô Samauna! oui....., ouvrez

vos bouches, vaisseaux de Men (fils) de Men-t! Éjaculez l'Akʿu, qui est en vous! car je ne parle pas à toute espèce de vaisseaux; car je parle aux vaisseaux qui ont reçu l'Akʿu. Oui, vous demeurerez inertes (?) *sur le sol; oui, Phra saura dire : « O Samauna, meurs! » Oui, les Hathors sauront dire à Samauna : « Sors!*[1] »

Nous arrivons, p. III, l. 5 (pl. CXXIX), à une lacune considérable. Un nouveau Sʿenti commence à la ligne 9; il y est fait appel au nom d'Horus et au nom de Set, *seigneur du ciel, qui porte son glaive et abat la pierre d'une coudée.* Ce passage fait allusion à un épisode encore inconnu de la guerre typhonienne; la pierre mythologique sur laquelle frappe Set, est sans doute la même, dont l'une des formules du papyrus I. 343 menace Akʿu et Samauna[2].

A la fin de la page IV, nous retrouvons le dieu Rasʿpu.....; *frappera sur ta tête; oui, tu marcheras sur le sentier de ceux que Rasʿpu a tués; et de ceux qui ont marché devant la poursuite d'Anher.*

Les planches CXXX et CXXXI n'ont plus que d'insignifiants fragments. Dans le dernier, page II, l. 2 (pl. CXXXI), une rubrique ordonne de prononcer sept fois la formule qui précède.

Le texte change ensuite momentanément de nature et, au lieu de moyens magiques, donne contre les maladies de véritables recettes, *reru*. Différentes substances sont indiquées comme devant être mélangées à certaines doses; tous les noms sont lisibles, mais je ne puis identifier que le miel et le sel de nitre Hesmen.

Les Sʿentis recommencent dès la dernière ligne de la même page, où nous en trouvons un contre le feu, ou l'inflammation, qui se manifeste à l'un des membres, nommé *stʿa*. Il est fait appel à la puissance de Phra et de Tum à

1. Comparez *Mélanges égyptologiques*, [1re série,] p. 64 (C. L.).
2. V. supra, p. 136, 138 [du présent volume].

propos d'une exécution, dont le théâtre est placé par le texte dans l'Élysée égyptien, nommé ici la *campagne d'Aareru*[1], p. III, l. 2 (pl. CXXXII). Le charme est puissant, car il peut *conjurer le ciel et anéantir la terre.*

La formule de menaces est curieuse : *S'il n'écoute pas mes paroles, je ne lui livrerai pas les yeux d'Horus, je ne lui livrerai pas le scrotum de Set, en ce monde à jamais.*

Il est question ici d'un épisode de la lutte d'Horus contre Set, déjà connu par le *Rituel*. Favorables ou non au bon principe, les événements de la guerre typhonienne avaient eu leur nécessité fatale. Aussi, au point de vue des idées égyptiennes, tout dérangement apporté à l'ordre de ces événements eût altéré les destinées providentielles de l'univers.

La rubrique explique que cette conjuration devait être répétée quatre fois, p. III, l. 6.

Un dernier S'enti, que la rubrique finale montre employé dans le même cas que le précédent, commence page III, l. 6. C'est un des plus curieux au point de vue mythologique, parce qu'il nous fait connaître la déesse Rannu, sœur du bœuf divin Hapu (Apis), venue de Punt (l'Arabie). Puis le texte passe à une espèce de litanie, dans laquelle le conjurateur interpelle le malade sous le nom de *Men de Ment*, que nous avons déjà plusieurs fois rencontré. L'origine du mythe d'Apis ne nous est pas encore connue; nous savons seulement qu'il date des plus anciennes époques; dans le texte cité se trouvent quelques indications qu'on pourra utiliser. La litanie est conçue en ces termes :

Je parle sur toi, Men de Ment, comme a parlé Phra sur lui-même. Je parle sur toi, Men de Men-t, comme a parlé S'u sur lui-même, lignes 8-9.

La même formule se continue avec les noms des dieux Sapti (Sothis), l. 10; Tum, ib.; Horus, l. 11; Set, l. 12 et

1. Comparez pour ce mot et pour ses formes, *Mélanges égyptologiques*, [1re série,] p. 104, 105 (C. L.).

THOTH, p. 4, l. 1; et des déesses ISIS et NEPHTHYS, l. 2 et 3.

Verso (pl. CXXXIII-CXXXVIII). Dans les débris qui couvrent les planches CXXXIII, CXXXIV, on reconnaît encore des morceaux de S'ENTIS contre AK'U, et la fin d'une cetteer médicale indiquant quelques substances à mélanger avec du vin, *f*, IV (pl. CXXXIV).

De la planche CXXXV, j'ai déjà fait connaître le contenu; c'est le duplicata d'un passage du Papyrus I. 343[1].

Le reste du manuscrit (pl. CXXXVI, CXXXVII et CXXXVIII) est tellement fragmenté, qu'il n'offre pas de prise á l'étude. On y retrouve l'AK'U, le *Men de Men-t, les serpents qui tuent,* etc. En *h,* II (pl. CXXXVII), une rubrique annonce un *S'enti contre les jambes mortes*, sans doute la paralysie. Une déesse nouvelle, qui porte le titre d'épouse d'HORUS, est nommée à l'avant-dernière ligne du Papyrus, I. page II (pl. CXXXVIII).

Planches CXXXIX-CXL

I. 346. Trois pages d'une bonne écriture de l'ère des Ramessides. Le papyrus est complet. Il porte le titre, page I, l. 1 (pl. CXXXIX), de : *Livre de la fête de la fin de l'année*[2], et contient un texte mystique, qu'il fallait réciter pendant la fête des jours épagomènes et à la panégyrie d'UAK, au lever du soleil, pour conjurer la contagion annuelle[3]. Pour le même objet, *il fallait,* dit le Papyrus, p. II, l. 3, *prononcer les paroles sur un morceau de toile* (ou de *papyrus*), *sur lequel on aurait dessiné une rangée de douze divinités; on faisait une offrande de pains et de liqueur hak; on brûlait de l'encens, et l'on s'attachait au cou l'amulette*

1. V. supra, p. 136 [du présent volume].

2. Le groupe, disparu au commencement de la première ligne, se retrouve à la page III, l. 4 (pl. CXL).

3. Ou la peste. Voyez les *Mélanges égyptologiques,* [1re série,] p. 37-41 (C. L.).

ainsi consacré. Cela sauve l'homme de la contagion annuelle et l'ennemi, (la mort) *ne peut s'emparer de lui.*

La rangée de douze divinités se trouve en effet dessinée à la fin du manuscrit, et la pièce principale du papyrus est une allocution du conjurateur à ces mêmes personnages divins, dont le premier est la déesse Pak'T, *dame d'As'er.* Ces divinités sont désignées en bloc sous le titre de *Dieux à la suite de Pak't* (p. II, l. 4) et de *Dieux coupeurs de têtes* (p. I, l. 10). Entre autres singularités de cette allocution, je remarque la litanie suivante, p. I, l. 9-13 : *Que je ne succombe pas sous les coups de celui qui est dans Pa; que je ne succombe pas sous les coups de celui qui est dans Tepu; que je ne succombe pas sous les coups de celui qui est dans K'em* (probablement *Sok'em*); *que je ne succombe pas sous les coups de celui qui est dans On; que je ne succombe pas sous les coups de celui qui est dans Tattu; que je ne succombe pas sous les coups de celui qui est dans Abydos; que je ne succombe pas sous les coups de celui qui est dans Ker; que je ne succombe pas sous les coups de celui qui est dans* ..... (nom effacé, probablement *le Seba,* le ciel d'en bas); *que je ne succombe pas sous les coups de celui qui est dans la terre; que je ne succombe pas sous les coups de celui qui est au ciel; que je ne succombe pas sous les coups de celui qui est dans le fleuve.*

Ces mentions se rapportent toutes à Osiris, et je ne doute pas que les huit villes, désignées aux premiers versets, ne soient précisément celles dans lesquelles Isis avait enterré, les uns après les autres, les membres d'Osiris. Le sens intime des paroles égyptiennes est : *que je ne succombe pas sous les coups, sous lesquels a succombé Osiris, cette première victime des forces destructives personnifiées en Set.*

La deuxième section du papyrus fait connaître les noms mystiques des cinq jours épagomènes (p. II, l. 5); le texte explique que celui qui prononcera ces noms ne souffrira pas de la soif, ne sera pas atteint par la contagion annuelle, ni

maîtrisé par Pak'T, l'exécutrice des vengeances divines, considérée comme présidant à tous les maux dont souffre l'humanité.

Le conjurateur dit : *Je connais cela* (ces noms), *je ne souffrirai pas de la soif; je ne succomberai pas à la contagion annuelle; Pak't ne me maîtrisera pas;* puis il passe en revue les cinq jours épagomènes, p. II, l. 7-III, l. 2, en indiquant leur qualité favorable ou funeste, à la manière du calendrier Sallier[1], et en y rapportant la naissance d'Osiris, d'Horus, de Set, d'Isis et de Nephthys, dans l'ordre assigné par Plutarque; il demande, dans une courte prière, l'assistance de chacune de ces divinités et prononce enfin le nom mystique du jour épagomène.

Une clause, débutant par trois mots à l'encre rouge, p. III, l. 1 (pl. CXL), explique qu'il faut prononcer les formules en dessinant les dieux sur un morceau de toile avec des couleurs données, pendant les cinq jours complémentaires de l'année. On ne devait se livrer à aucun travail étranger. Celui qui avait ainsi opéré ne périssait pas.

Une seconde rédaction du livre des cinq épagomènes commence à la page III, l. 4; c'est un abrégé qui comprend une invocation, l'énonciation des noms mystiques, et la formule d'identification du conjurateur avec diverses divinités et notamment deux formes de Pak'T.

Planches CXLI-CXLVI

I. 347. Douze pages, plus trois lignes de la treizième, d'une écriture fine et nette, appartenant au même type paléo-

1. Papyrus Sallier IV, *Select Papyri in the Hieratic character in the British Museum*, pl. CXLIV-CLVIII. Voyez E. de Rougé, *Mémoire sur quelques phénomènes célestes rapportés sur les monuments égyptiens*, appendice *sur le Calendrier du Papyrus n° 4 de la collection Sallier*, dans la *Revue archéologique*, [1re série,] année IX. Comparez aussi H. Brugsch, *Ueber die fünf Epagomenen in einem hieratischen Papyrus zu Leyden*, dans la *Zeitschrift der Deutschen Morgenländ. Gesellschaft*, t. VI (1852) (C. L.).

graphique que les manuscrits précédemment décrits. Ce papyrus contenait deux compositions distinctes, mais de même sujet. De la première, il nous reste seulement les débris des deux premières pages (pl. CXLI, pages I et II). On voit par la rubrique finale, qu'au moyen des paroles enseignées par le texte, on consacrait un objet de *tahen*, substance non encore identifiée, mais qui était employée pour la préparation de certains talismans.

La rubrique de la seconde pièce, p. XII, l. 9 (pl. CXLVI), nous fait mieux connaître l'objet commun de l'ensemble; *il fallait*, dit cette rubrique, *prononcer les paroles sur une image du chacal d'Anubis, dessiné sur un morceau de toile* (ou de *papyrus*) *avec deux couleurs*, *et en entourer les membres de la personne à secourir*. La personne, ainsi mystiquement armée, était préservée d'une foule de maux et notamment *de la contagion annuelle, et les maladies ne la détruisaient pas*.

Ainsi le Papyrus 347 avait bien la même destination que le 346; tous les deux formaient des talismans contre divers maux et surtout contre la contagion. On conçoit le motif qui les a fait conserver roulés l'un dans l'autre.

Celui qui fait l'objet de cette notice, présente une circonstance assez remarquable dans la multiplicité des corrections en interligne, qui y ont été notées à l'encre rouge. On reconnaît aisément les fautes qu'a relevées le correcteur, et il est possible même d'en signaler qui ont échappé à son attention. Pour ce motif, l'étude de ce papyrus fautif est à la fois difficile et instructive.

Il débute, p. III, l. 1 (pl. CXLII), par un hymne à *Horus de la ville de Pa*, et à *Horus de la ville de Tapu*, deux localités de la Basse-Égypte d'importance mythologique considérable. Le dieu est invoqué sous des attributions très remarquables : *le seigneur des épouvantements, le roi des écrits, le très vaillant, le maître de la justice, le très redoutable, le seigneur des paroles....., le fondateur de la maison des*

livres....., le dominateur dans le combat, sa vaillance agit comme un pouvoir magique..... (lig. 1-3).

La plupart de ces titres nous sont connus comme caractérisant THOTH, le dieu de la science, dont HORUS semble ici usurper le rôle.

A la dernière phrase de l'hymne, lig. 8-9, il est dit du dieu que *son amour est dans le sein des retu, paiu, rekʿiu* et *hommu.* Ces quatre expressions s'appliquent les unes et les autres à la race humaine, avec des nuances sur lesquelles nous sommes mal renseignés. Elles reviennent du reste plusieurs fois dans la suite du manuscrit.

L'hymne à HORUS sert d'introduction au texte propre du livre magique, lequel se compose de dix AB-RU, ou invocations analogues aux SʿENTIS.

Dans le premier AB-RU (p. III, l. 9), je distingue : 1° la mention d'un événement mythologique; 2° une invocation à HORUS; 3° une prière : *détruis le mal dans mes membres; détruis l'hostilité chez les hommes; accorde-moi l'amour dans le sein de l'espèce humaine.*

Le deuxième AB-RU s'adresse à HORUS, *qui impose la crainte au cœur de tous, le respect au sexe masculin comme au sexe féminin,* p. III, l. 14-IV, l. 1. Il comprend une très remarquable invocation à ce dieu, p. IV, l. 3, dans laquelle sont introduits plusieurs noms géographiques qui rappellent l'Asie et l'Arabie, contrées où l'Égypte a probablement emprunté de toute antiquité des légendes mystérieuses. Le conjurateur s'identifie avec *Phra en son nom mystérieux du dieu qui est dans l'Abîme céleste, et dont les traits percent ses ennemis.* La prière finale, p. V, l. 2 (pl. CXLIII), n'est pas moins digne d'attention.

Telle est la marche générale de cet intéressant manuscrit. Il serait possible d'illustrer par des citations, chacun des AB-RU dont il se compose; mais il faut savoir se borner et je mentionnerai seulement un petit nombre d'indications mythologiques importantes : p. VII, l. 11 (pl. CXLIV), l'astre

solaire est invoqué comme *le dieu unique, l'un qui n'a pas de second, Aten; il n'en existe pas un autre.* P. IX, l. 3 (pl. CXLV) : *Je suis Aten* (l'astre solaire) *lorsqu'il a brillé au jour de son premier lever, lorsqu'il a brillé à l'orient du ciel et que la terre s'est éclairée. Magnifiques sont tes levers aux yeux des intelligents! ils ont détruit le néant et créé ce qui existe. Tous les hommes, en voyant tes bienfaits, se prosternent*, etc.

L'allocution suivante au soleil couchant est d'un genre entièrement nouveau, p. IX, l. 8-X, 1 : *Symbole qui est celui du dieu à la belle face; pour lequel a été faite la demeure de vie, centre de son coucher, qui te développes en saveur comme les fruits Kas'nu, qui brilles comme le lys; dont toute la substance rayonne comme le tahen; amour de Neith au giron des dieux; toi qu'ils adorent en disant : « (bien) venu lorsque tu reviens! » Les intelligents se prosternent lorsqu'ils voient tes levers désirés.....* P. X, l. 2, 3 : *Salut à vous, seigneurs des longs jours! Créateurs éternels! qui avez fait ce qui existe, qui avez créé ce qui n'existe pas; vous qui êtes cachés dans vos arcanes. Je viens; favorisez-moi; entendez celui qui vous appelle, appelez-moi!.....* P. XI, l. 12-XII, l. 1 (pl. CXLVI) : *Je marche, je viens dans la prairie odoriférante qui enfante les délices de Chons, la faim ne prélève pas son impôt dans cette terre, la soif n'y prélève pas le sien.....*

Enfin le dernier AB-RU finit par une mention, qui fait bien apprécier la nature du document, p. XII, l. 6, 8 : *J'ai écrit avec Thoth les hymnes; j'ai fait le livre avec Horus dans Pa.....; j'ai répété ce qui est sorti de sa bouche l'écrit de puissance magique qu'il a dicté* (?). *Je ne serai point renversé sur la terre; une année heureuse m'amènera une autre année pareille à elle dans ses mois* (?), *tranquille dans ses jours et dans ses nuits, tranquille dans ses heures.....*

Le manuscrit se termine par la clause finale dont nous avons parlé au commencement de cette notice[1].

Planches CXLVII-CLIV

I. 348. Ce manuscrit, écrit des deux côtés, contient des pièces de diverses mains et de sujets variés, que nous allons examiner successivement.

Recto, pl. CXLVI-CL. Page I. Fragment très usé d'une lettre écrite par un fonctionnaire égyptien à son chef hiérarchique. On y distingue encore la formule habituelle : *Cet envoi est pour l'information de mon maître.* P. II. Papyrus amulette intitulé : *Livre pour détruire les terreurs, qui viennent à tomber sur l'homme pendant la nuit.* C'est une espèce d'imprécation adressée au génie de la terreur, interpellé sous le nom de *face-en-arrière.* La clause finale, l. 5, explique qu'il faut prononcer les paroles sur des figures divines, dessinées sur un morceau de toile, qu'on attache au cou de celui qui a des visions effrayantes.

On voit en bas du texte les figures dont il est question; elles consistent en une barque, sur laquelle se tient debout Osiris en gaine; Isis et Nephthys lui font l'acte de salut. A côté de la barque un personnage emporte une momie.

Page III. Deux S'enti, ou formules magiques contre la brûlure. La première n'occupe que la première ligne. Elle devait être prononcée sur du miel, qui servait au pansement. La seconde couvre le recto de la page. Le conjurateur y assume le rôle de Horus se précipitant sur la terre, sur le lieu enflammé.

Page IV (pl. CXLVIII). Essais calligraphiques d'un scribe très expert dans l'art d'écrire. Les trois premières lignes sont des fragments entrecoupés de la légende de Ramsès II.

1. Comparez aussi *Mélanges égyptologiques*, [1re série,] p. 38-39 (C. L.).

Les deux dernières lignes mentionnent la maison militaire de ce pharaon.

Page v. Légende complète de Ramsès II. Ces essais calligraphiques sont d'une magnifique écriture.

Pages VI-VII (pl. CXLVIII), pages VIII, IX, X (pl. CXLIX) : Diverses lettres écrites par le scribe KAUISAR à son supérieur, le scribe BEK-EN-PTAH, et fragment d'une lettre de ce dernier à KAUISAR.

Dans la première, p. VI, l. 1-4, KAUISAR rend compte à son maître de l'état de sa ferme[1].

La seconde, p. VI, l. 5-8, annonce l'exécution d'un ordre concernant des soldats et des individus nommés APERIU[2], de race étrangère, employés à la construction d'une maison de campagne pour Ramsès II. On retrouve les APERIU mentionnés aux carrières d'Hammamat, au temps de la XXe dynastie.

Dans une troisième communication, p. VII, l. 1-2, KAUISAR affirme qu'il a exécuté tous les ordres de son maître fidèlement et complètement et qu'il n'a pas donné lieu à réprimande.

Une quatrième lettre, p. VII, l. 5, constate l'état satisfaisant du temple auquel était préposé le scribe BEK-EN-PTAK.

Dans la cinquième, p. VII, l. 6-8, KAUISAR informe son maître qu'un officier militaire, nommé NETEM, est venu prendre l'une des statues royales pour la placer dans le temple de PTAH, *seigneur de la vie du monde.*

La sixième lettre, p. VIII, l. 1-3 (pl. CXLIX), est semblable à la troisième, p. VII, l. 1 (pl. CXLVIII).

A la septième, p. VIII, l. 4-IX, l. 2, Kauisar signale son arrivée avec deux convois venant des pêcheries; les barques

1. Comparez, sur cette lettre, *Mélanges égyptologiques*, [1re série,] p. 92-93 (C. L.).

2. L'ethnique Aperiu = עברים, est à identifier avec le nom des Hébreux. Voyez *Mélanges égyptologiques,* [1re série,] p. 46 et suiv. jusqu'à 54 (C. L.).

naviguant dans le bassin de Memphis, KAUISAR prie son maître de tout faire préparer au port, comme il l'avait promis.

Dans la huitième, p. IX, l. 3-5, KAUISAR explique qu'il s'est acquitté de la mission à lui donnée, de fournir la nourriture pour les animaux et le bétail de son maître.

L'unique lettre de BEK-EN-PTAH à son surbordonné KAUISAR, p. IX, l. 6-X, l. 8, est beaucoup plus intéressante que celles que nous venons de passer en revue; malheureusement elle présente beaucoup de lacunes. C'est un ordre concernant les SMATU, agents inférieurs du Ramesséum. Il est prescrit d'en constater le nombre et de les obliger à se faire connaître chacun par son nom. Un ordre analogue à propos des mêmes agents se trouve dans un des papyrus du Musée Britannique (*Select Papyri of the British Museum*, Anastasi V, p. XXV, l. 6).

La mission donnée par BEK-EN-PTAH à KAUISAR comprend encore une foule d'objets intéressants, en ce qu'ils montrent le soin administratif qui présidait dans l'ancienne Égypte, à la gestion des intérêts privés et des intérêts publics.

La page XI appartient à la pièce écrite au verso du papyrus; il en est de même de la page XII (pl. CL). Nous reviendrons sur ces deux pages qui sont les deux dernières du texte que je vais examiner.

Verso (pl. CLI-CLIV et CXLIX, CL). Texte de quinze pages, dont treize couvrent le revers du papyrus, et les deux dernières l'espace resté libre sur le recto. Le manuscrit, d'une écriture large et assurée, contient un recueil de S'ENTI contre les maladies qui ont leur siège dans la tête et dans les intestins. Gêné par le manque d'espace, le scribe a notablement resserré son écriture vers la fin.

Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer à propos de tous les textes du même genre, la puissance magique des formules est empruntée à la mention de certains faits mythologiques, et le plus souvent des événements de la guerre typhonienne. Ces mentions, qu'on ne trouve pas ailleurs, ajouteront con-

sidérablement à nos connaissances dans ces mythes obscurs et compliqués. A ce point de vue les Papyrus de Leyde offrent un vaste champ de recherches; mais le plus important par son étendue, sa conservation, la netteté de son type graphique, la variété et l'importance des renseignements qu'il contient, est certainement celui dont je vais essayer de donner quelque idée.

La page I (pl. CLI) n'est pas complète; il y manque la première ligne; toutes les lignes ont du reste perdu leur commencement. A la seconde on remarque le titre *Ki-ro, autre chapitre*, précédé d'une clause à l'encre rouge indiquant l'emploi d'une formule antécédente, qui a disparu avec une partie du papyrus. La formule qui suit ce *Ki-ro* est du reste fort courte, et sa clause finale occupe la quatrième ligne.

Une autre section commence à la ligne 5; elle contient un texte mystique qui revient plusieurs fois dans le papyrus. Il est conçu en ces termes : ..... *tête! par Horus; lieu de la tête!* (probablement l'intérieur du crâne, la cervelle) *par Thoth; sommet de la tête! par l'Épervier divin.* Au moyen de ces paroles, le conjurateur semble appeler l'influence des divinités nommées, sur les organes malades, qu'il touche en même temps. Dans les mentions mythologiques de ce texte mutilé apparaît le nom de la déesse RANNU[1], p. II, l. 4. On y reconnaît une espèce de charme à l'usage des différentes parties de la tête, telles que le front, les narines, le nez et les yeux, l'échine, le cou, etc. Ensuite il est dit du malade, p. II, l. 6-8 : *Voici que la tête vient sur lui avec quatre portes de vie; deux yeux en elle pour apercevoir; l'oreille en elle pour écouter les paroles; les narines en elle pour goûter l'air; la bouche en elle pour répondre comme la déesse Safk'.* La fin, l. 8-9, explique que ses membres seront saufs des principes mortels, énumérés dans une série que nous trou-

1. Le Papyrus magique Harris montre aussi Rannu invoquée pour des effets magiques.

verons répétée dans d'autres sections : K'EFT, l'ennemie, la mort elle-même, PEFT, mot nouveau pour moi; puis *les morts mâles et femelles*, c'est-à-dire les esprits malfaisants; enfin AB-RU, les maléfices.

En page II, l. 2, un titre complet établit de la manière la plus claire la nature du document; ce titre se lit en effet : *Autre chapitre du charme de la tête malade.* La formule consiste ici en une allocution *au fils d'Horus, qui passe son temps étendu sur une brique* (ou pièce) *d'étoffes.* Il y est aussi question de SET, p. III, l. 1. Le fait mythologique se réfère à la confection d'un talisman d'étoffe, au moyen duquel le malade, désigné sous le nom de *Men* (*fils*) *de Men-t*, sera rétabli en santé. Cette désignation, que nous retrouverons encore plusieurs fois dans d'autres formules, nomme la personne malade, sur laquelle le charme doit opérer.

En page III, l. 2. Autre S'ENTI : *Évacue, venin caché; évacue, venin caché de cette tempe, désordres qui ont traversé Men* (*fils*) *de Men-t.*

En page III, l. 3. Même adjuration au venin caché des sourcils et de la tête. Les deux formules se répétaient quelquefois.

Les deux S'ENTIS suivants, p. III, l. 5-IV, l. 3, reproduisent avec quelques variantes, la formule de l'adjuration aux parties de la tête, que nous avons déjà rencontrée; l'un d'eux se prononçait sur une peau de serpent, qu'on tenait à la main, et la tête en était guérie; et l'autre sur un talisman d'étoffe, qu'on plaçait à la jambe droite du malade.

Le titre : *Autre S'enti de la tête,* p. IV, l. 3, précède une formule dans laquelle les douleurs de tête sont interpellées sous les noms de *Kheft, peft, morts mâles et femelles, t'aï mâles et femelles. O vous,* dit le texte, *qui êtes tombés sur la tête de Men* (*fils*) *de Men-t, c'est la tête du soleil lui-même, la lumière du monde, celui qui fait vivre les intelligents.*

En page IV, l. 5, un S'ENTI rappelle un épisode de la guerre

typhonienne : *Horus combattait contre Set avec une branche de palmier. Le fils de Seb, Phra, entend Horus crier à Seb : « Horus souffre à la tête; qu'Isis détruise ses maux! » disant : « O mère d'Horus, délivre-moi de toutes mes souffrances ». Ces paroles se disent sur des brins d'un seul palmier, cueillis* (?) *à droite, trempés dans la liqueur hesau; on en fait un talisman, qu'on place au cou du malade.*

Le S'ENTI suivant est des plus bizarres, p. IV, l. 9 : *Partie antérieure de renard, partie postérieure de la truie de Phra, lesquelles étant brûlées, il en sort une graisse qui atteint le ciel, et il en retombe des aspics sur la terre. Cela se dit quatre fois.*

Nous arrivons ensuite (pl. CLII) à une formule plus longue et non moins curieuse; le malade y est, comme nous l'avons vu déjà plusieurs fois, appelé : *Men* (*fils*) *de Men-t.* Le conjurateur appelle sur lui, page V, l. 1 et suiv., par ses charmes la force salutaire et divine, le *besau* de PHRA et de TUM, père des dieux; puis le *besau* de son crâne, de ses yeux, de ses narines, etc., est spécialement comparé au *besau* des mêmes organes de plusieurs dieux; enfin toutes les parties de son corps sont identifiées aux parties analogues d'autant de dieux différents, comme dans les formules du chapitre XLII du Rituel funéraire. Ainsi : *Sa lèvre supérieure est celle d'Isis, sa lèvre inférieure est celle de Nephthys*, p. 'V, l. 5-6. Tel est certainement le sens de ces formules, ici comme au Rituel, et il ne faut pas lire : *Sa lèvre supérieure appartient à Isis.* Une preuve de ce fait résulte de l'arrangement de la formule relative au dos, où il est dit : *Son dos* (*peset*) *est l'échine* (*aat*) *de Thoth*, l. 7. La suite du texte, p. VI, l. 2, ajoute d'ailleurs que *pas un de ses membres n'est sans dieu.*

Il serait trop long de passer en revue chacun des S'ENTIS de cet intéressant manuscrit. Ce que j'en ai dit suffit pour faire comprendre la marche du texte et pour faciliter la tâche de ceux qui voudront l'étudier. Je me bornerai maintenant

à mentionner brièvement quelques points parmi ceux qui m'ont paru les plus curieux.

P. VI, l. 5. Ce S'ENTI interpelle directement les souffrances du malade, *ce qui brise sa tête, pénètre son front, détruit son crâne,* etc. Ce chapitre est des plus importants pour la philologie, à cause de la longue énumération qu'il renferme des termes exprimant la souffrance et la maladie[1].

Les effets des principes morbifiques sont détaillés, p. VII, l. 5 : *Ils paralysent les vaisseaux, aveuglent, produisent des désordres dans les chairs et dans tous les membres.* Ses maux étant conjurés, *le malade,* l. 6-7, *Men (fils) de Men-t, se lève,* dit le texte, *comme le soleil;* puis, de même que les défunts dans les formules funéraires, il est identifié avec Phra, et la suite énonce les triomphes de ce dieu, l. 7-8, et p. VIII, l. 1-5.

La clause finale, p. VIII, l. 5-6, prescrit de dire le S'ENTI sur une image de PHRA, qu'on met à la tête du malade pour repousser les maux.

P. VIII, l. 7. Identification de la tête, des bras et des pieds du malade, avec les mêmes parties de TUM; la création et l'ordre providentiel sont attribués à ce dieu, qui *a fait vivre les dieux, qui leur a donné leurs têtes, qui a disposé leurs nuques, qui leur a donné l'aliment de sa doctrine, qui leur a donné l'air,* etc., l. 8-9-IX, l. 1 (pl. CLIII). La suite est une adjuration contre les maux, se terminant ainsi, p. IX, l. 5-6 (pl. CLIII) : *Qu'aucun dieu, aucune déesse, aucun esprit mâle ou femelle, aucun mort mâle ou femelle, aucun t'aï mâle ou femelle n'ait le pouvoir d'entraîner les membres de Men (fils) de Men-t en aucun mal dangereux!*

Les deux S'ENTIS, dont les titres sont en p. IX, ult., et en p. X, l. 5, ont encore pour objet les douleurs de tête et ramènent la formule d'adjuration à la tête et à quelques-uns de ses organes, dont nous nous sommes déjà occupés. On

1. Comparez *Mélanges égyptologiques,* [1re série,] p. 59 (C. L.).

voit aisément que le texte des pages x et xi se rapporte à la tête; mais il en est autrement des premières lignes de la page xii, où il est question des douleurs d'entrailles. On y lit en effet, ligne 2 : qu'*ayant prononcé le chapitre à gauche sur le sol, il place la main sur le ventre et son mal guérira.*

La rubrique, p. xii, l. 4, explique qu'*il fallait dire les paroles sur une image de la jeune Isis, qui guérit tout mal dans le ventre; la jeune Isis y envoie une fraîcheur pour le guérir.*

La singulière formule qui suit devait se dire sur deux images de *Thoth, dessinées dans la main du malade face à face,* l. 6-7. Quoique cette clause soit des plus clairement exprimées, le scribe a cru devoir dessiner à la suite les deux figures affrontées de Thoth (p. xii, l. 7).

Nous trouvons ensuite un titre complet : *Autre chapitre pour détruire l'Ak'u dans le ventre.* La formule consiste en une invocation à Isis et à Nephthys, et rappelle la confection d'une amulette, dont l'effet est exprimé de la manière la plus naïve. Cette formule devait être prononcée sur une série de figures reproduites dans la clause finale, et qu'on devait dessiner sur une partie du corps du malade, p. xii, l. 10,

Le S'enti, qui commence à la dernière ligne de cette page, est un colloque singulier entre Horus et Isis. Il se prononçait sur un morceau d'étoffe couvert de figures de divinités et d'autres symboles, qu'on plaçait à la main de la personne qui souffrait du ventre.

L'emploi des formules suivantes (pl. CLIV) se combinait avec l'absorption de certains breuvages, p. xiii, l. 3, 5, etc. Je me bornerai à y faire remarquer qu'à la fin d'une de ces formules, l'opérateur s'identifie à la fois avec Horus et avec Set, les deux termes opposés du dualisme, p. xiii, l. 9 (pl. CLIV).

Je passe sur les S'entis de la xive page, Recto, p. xii (pl. CL), bien qu'ils soient fort intéressants, et je me hâte de signaler la formule de menaces, qui se trouve à la xve et

dernière page du manuscrit, recto, p. XI, l. 5 (pl. CLIX) : *Le ciel ne sera plus; la terre ne sera plus; les cinq jours épagomènes ne seront plus; ne seront plus les offrandes aux dieux, seigneurs d'Héliopolis*, l. 5. *Il y aura affaissement dans le ciel du midi; désastres dans le ciel du nord; des cris dans l'intérieur de la tombe. Le soleil ne luira pas; le Nil ne croîtra plus*, l. 6; *il s'affaissera en sa maison*, l. 7.

Tel est le tableau du plus grand bouleversement que pouvait décrire l'imagination des Égyptiens; et en effet il comprend la brusque cessation de tous les faits sur lesquels reposaient pour eux l'harmonie des astres, le culte des dieux, le repos des morts et l'existence des vivants. Ce passage est très remarquable.

Aussi n'est-ce pas de son autorité privée que le conjurateur prétend produire d'aussi terribles effets : *Ce n'est pas moi qui parle*, ajoute-t-il, l. 7, *ce n'est pas moi qui réitère l'ordre; c'est Isis qui parle; c'est elle qui réitère l'ordre.*

La dernière section de cette page, p. XV, l. 8 (pl. CXLIX), est une allocution aux dieux qui se tiennent à l'avant de la barque du soleil. On y trouve exprimée l'idée que les douleurs d'entrailles sont causées par l'introduction d'un revenant (mort mâle ou femelle). Il en était probablement de même pour la plupart des maladies au point de vue de la médication surnaturelle. On sait déjà que l'un des savants de l'Égypte reconnut qu'une princesse asiatique souffrait de la présence d'un esprit, qui s'était introduit dans son corps, et qu'à cette occasion l'image du dieu CHONS opéra une cure merveilleuse[1].

Planches CLV-CLVIII

I. 349. Papyrus écrit des deux côtés. Le texte du verso, tout différent de celui du recto, sera examiné à part.

1. Voyez Birch, *Notes upon an Egyptian Inscription in the Bibliothèque nationale of Paris* (*Transactions of the R. Society of Litera-*

Recto, pl. CLV, CLVI. Ce texte se compose de deux pages d'une très grosse écriture, contenant une lettre du scribe KENIAMEN au *Kat'en* HUI de la cour de Ramsès II. La lettre se divise en quatre paragraphes, dont les trois premiers ne présentent aucun intérêt. Dans le dernier nous trouvons le compte rendu de l'exécution d'un ordre, concernant la fourniture du grain, l. 14-16 (pl. CLVI) *aux gens de guerre et aux Aperiu qui tirent la pierre pour le temple de Phra de Ramses Meriamen au sud de Memphis*. Je rappelle ce que j'ai dit des Aperiu dans la notice du papyrus I. 348[1]. La lettre finit, l. 17, par la formule ordinaire : *Nefer senb-ek, Vale*.

Verso, pl. CLVII et CLVIII. Deux pages fragmentées (p. I et III) et une page entière (p. II), d'un recueil de S'ENTIS contre les scorpions nommés ici *t'aüriu*, par orthographe syllabique. Les scorpions sont conjurés de la même manière qu'AK'U ou SAMAUNA, dans les documents du même ordre déjà examinés. Par exemple : *Arrêtez! arrêtez! scorpions, obéissez!* p. I, l. 8 (pl. CLVII). *Je suis l'enfant de Phra au milieu de ses dieux parèdres; éloignez-vous de moi, scorpions!* p. II, l. 4 (pl. CLVII et CLVIII).

En page II, l. 5, commence un S'ENTI singulier : *Je suis couché dans mon lit; un accident m'arrive; je suis renversé au milieu de la nuit et me trouve sur le sol, meurtri, prononçant le S'enti à haute voix et criant contre les vaisseaux* (veines, artères, nerfs, etc.), *comme la voix de Phra, contre ses dieux parèdres*, l. 5-7; suit une série de formules analogues.

Ce papyrus, quoique incomplet, est encore très intéressant à étudier.

ture, t. IV, New Series), et E. de Rougé, *Étude sur une stèle égyptienne appartenant à la Bibliothèque impériale* (Extrait du *Journal asiatique*, 1856, 1857 et 1858), Paris, 1858.

1. Voyez supra, p. [152 du présent volume].

Planches CLIX-CLXVII

I. 350. Papyrus incomplet écrit des deux côtés et contenant deux pièces très différentes.

Recto, pl. CLIX-CLXIII. La première pièce couvre les cinq pages du recto. Des lacunes et des éraillures nombreuses en rendent la lecture malaisée. Il est néanmoins facile de reconnaître que ce manuscrit appartient aux temps des Ramessides. C'est un hymne adressé au dieu de l'Égypte sous ses attributions solaires.

Cet hymne est divisé en strophes par des rubriques à l'encre rouge, dont les formes graphiques sont très diverses. Comparez par exemple, p. I, l. 2, 13 (pl. CLIX); p. II, l. 10, 20 (pl. CLX); p. III, l. 14, 22 (pl. CLXI); p. IV, l. 9, 12, 21, 26 (pl. CLXII), etc. En page IV, l. 9 et 12, on lit assez distinctement *S'ai ape*, composé qui veut probablement dire : *Caput, tête d'écriture, chapitre*, et qui est suivi d'un nombre ordinal.

Quoiqu'il soit difficile de trouver la même expression dans les premiers signes des autres rubriques, il est à remarquer que les nombres ordinaux suivent une progression régulière, mais singulièrement arrangée. La première rubrique qui nous reste porte le n° 6, page I, l. 6. Comme on trouve le n° 7, page I, l. 13, le n° 8 dans la lacune de la page, le n° 9, page II, l. 2, et le n° 10, page II, l. 10, on reconnaît immédiatement qu'il manque au papyrus les cinq premières rubriques et probablement une introduction, c'est-à-dire environ trois pages.

La division qui suit la rubrique 10 porte le n° 20, page II, l. 15; puis l'on retrouve les n°s 30, 40, 60, 70 et 80; les n°s 50 et 90 ont disparu avec le bas des pages. A partir du n° 100, page IV, l. 9, la progression suit l'ordre des centaines jusqu'à la dernière rubrique, n° 600, page V, l. 5.

Il serait difficile de trouver la raison de cette division singulière d'un texte égyptien. C'est du reste le premier exemple que j'en aie rencontré.

L'hymne, par son étendue, mais surtout par l'importance des notions mythologiques qu'il renferme, est digne d'une étude sérieuse. On y rencontre sous des formes nouvelles les attributions ordinaires de la divinité. Par exemple : *Le dieu est le soleil lui-même incarné* (littéralement *rassemblé en son corps*), p. IV, l. 13 (pl. CLXII) ; *son commencement date des premiers temps* (littér. *de la première fois*). *C'est le dieu qui a existé antérieurement.....; il n'y a pas eu de dieux sans lui.....; une mère ne l'a pas nourri, un père ne l'a pas engendré*, p. IV, l. 9, 10. *Dieu-déesse, créé de lui-même, tous les dieux ont existé dès qu'il a commencé*, p. IV, l. 11.

Ces deux dernières phrases sont la formule la plus nette et la plus simple de la théologie égyptienne, telle qu'elle était enseignée au plus haut degré de l'initiation. Un dieu unique, investi de la puissance complète de produire, c'est-à-dire des deux principes, mâle et femelle ; il s'est créé lui-même avant toutes choses et l'arrivée des dieux n'est qu'une diffusion, une manifestation de ses diverses facultés et de ses volontés toutes-puissantes.

Verso. La deuxième pièce qui occupe les planches CLIV, CLV et CLVI, consiste en cinq colonnes d'un registre de comptabilité, énonçant l'entrée et la sortie de différentes matières et denrées au Ramesséum, sur la fin de Méchir et au commencement de Phamenoth de l'an LII de Ramsès II[1].

Les entrées sont indiquées par le mot *Eni, apport,* comme page II, l. 9 : *Apport du Kat'en Ramessu-Nak't;* p. III, l. 8 (pl. CLXV), *Apports du chef militaire.....*

Les sorties sont notées par le mot *Rtai, donné, livré.* On y trouve aussi le dénombrement plusieurs fois répété des

1. Comparez *Mélanges égyptologiques*, [1re série,] p. 25-28 (C. L.).

employés du palais, parmi lesquels on distingue les Smatu et d'autres agents, p. III, l. 18 (pl. CLXV); p. V, l. 5 et 16 (pl. CLXVI). Chacun de ces subalternes recevait certains objets, quelquefois à raison de deux par tête, ainsi que le montrent les chiffres placés en regard de leurs noms.

Le dépouillement de ces comptes mettrait certainement sur la voie de faits très importants; malheureusement l'écriture en est très cursive et la multiplicité des mots techniques qui nous sont inconnus, en rend la traduction fort difficile. Ils montrent du reste au premier coup d'œil l'ordre parfait, introduit par les anciens Pharaons dans les plus minces détails de leur administration.

La page VI du verso (pl. CLXVII) contient encore quelques lignes de compte, et, dans un sens inverse, treize lignes d'un texte religieux très usé et très difficile à lire.

Planche CLXVIII

I. 351. Compte de dépenses faites à la date du 30 Méchir et des premiers jours de Phamenoth; l'année n'est pas notée[1]. Au nombre des parties prenantes, on remarque des serviteurs, des ouvriers, un officier militaire, etc.

Ce papyrus a été trouvé à Memphis, joint au suivant I. 352, et avec le Papyrus I. 368.

352. Page de compte intitulée : *État indicatif des choses emportées par l'esclave du Kat'en, Pak'ari* (le Syrien[2]). Nous verrons en effet, en expliquant le Papyrus I. 368, que cet état concernait un esclave fugitif que son maître faisait poursuivre.

Le compte est disposé en colonnes. Dans la première à droite se trouve la dénomination des objets; le nombre est écrit en chiffres à la seconde colonne; dans la troisième il est

1. Comparez *Mélanges égyptologiques*, [1re série,] p. 17-18 (C. L.).
2. Comparez *Mélanges égyptologiques*, [1re série,] p. 18-25 (C. L.).

réduit en poids *uten*[1]. C'est ainsi que le chiffre 1 vis-à-vis le premier article devient 20; 1 vis-à-vis le deuxième et le troisième, 6; 1 vis-à-vis le quatrième, 3 1/2. A partir du cinquième inclusivement les chiffres des deux premières colonnes devaient être identiques, et le scribe s'est contenté de répéter celui de la cinquième où s'arrête la troisième colonne.

La dernière colonne est le produit de la multiplication des chiffres de la deuxième par trois, sauf pour le premier article, où le multiple est deux. Pour mieux faire comprendre cette disposition, je transcrirai le quatrième article du compte, l. 5, en supposant, d'après le déterminatif, que l'objet dont le nom est éraillé est une espèce d'arme, et en répétant les mentions du premier article :

Arme 1, *faisant poids-uten* 3 1/2, *faisant t'au metal-uten* 10 1/2.

Il y a vraisemblablement ici l'indication d'une valeur estimative, et notre Papyrus touche ainsi à l'une des questions les moins connues du régime économique de l'ancienne Égypte.

Je m'abstiendrai d'étudier ici avec plus de détails les mentions du manuscrit; toutefois, je ferai remarquer encore que le neuvième article, consistant en 17 pièces d'une certaine étoffe, est évalué en *t'au* d'étoffe, et donne ainsi pour produit 51.

Trouvé, joint au papyrus précédent I. 351, et avec le papyrus I. 368, à Memphis.

Planche CLXIX

I. 353-355. Papyrus magiques, ployés sous un petit volume et liés avec une ficelle, v. 353 *a*, 354 *a* et 355 *a*. On les

1. J'ai déterminé la valeur de ce poids, *Note sur un poids égyptien*, etc.; *Revue archéologique*, N. S., 1861, p. 12; il pèse 91 grammes, [cf. p. 107-114, du présent volume].

portait sur soi, comme des talismans, d'après les indications que nous avons trouvées aux papyrus I. 346, 347, etc.

353. Une ligne incomplète de texte hiératique; au-dessous, figures de diverses divinités et de barques symboliques.

354. Texte hiératique mutilé; au-dessous trois aspics divins, deux yeux symboliques, Isis, Nephthys et Tuoris.

Ces deux papyrus 353, 354, furent trouvés réunis par leurs liens. Ils constituaient deux talismans, ayant chacun son objet spécial, mais portés par la même personne.

355. Débris insignifiants d'un papyrus de même espèce.

Planche CLXX

I. 356-359. Autres papyrus magiques, trouvés roulés et liés avec des cordons de couleur, v. 356 *a*, 359 *a*, 356 *b-d*. Rangée de divinités grossièrement dessinées. Anubis et Horus adorant l'une des formes d'Osiris; un taureau, un autre taureau au-dessus d'un scarabée et d'une abeille; Isis, Nephthys, Thoth, le Bennu et le dieu Aker, représenté sous la forme d'un vieillard courbé par l'âge. Enfin l'épervier d'Horus adoré par Thoth et par un personnage à tête humaine; des cartouches, dont un porté sur des jambes, divers animaux symboliques et personnages mythologiques, Phra, Selk, etc., l'animal typhonien frappé par Neith, Ptah, Horus, Pak'T, Osiris, Amon, *générateur*, K'eper, etc. Set, peint en rouge, est le dernier personnage de la rangée; le papyrus est de basse époque.

357. Papyrus représentant une fleur de lotus.

358 *b*. Papyrus contenant des adjurations au principe de la maladie et de la mort : *O toi qui enlèves, n'enlève pas son cœur; ô toi qui maîtrises, ne maîtrise pas ses membres..., ne viens pas contre lui; ne t'empare pas de ses chairs; ne fais contre lui rien de nuisible*, etc.

Ce papyrus appartient aussi aux basses époques.

359 *b*. Papyrus sur lequel sont figurés un scarabée et un

dieu léontocéphale, que précède le nain mythologique appelé NEMMA.

Planches CLXXI-CLXXVIII

I. 360-367. Lettres missives sur papyrus. Ces lettres, pliées à plat, liées par un cordon de papyrus et cachetées d'un sceau de terre glaise, portent une adresse à l'une des extrémités du revers. Ces papyrus nous offrent la forme, sous laquelle la correspondance privée était expédiée aux temps pharaoniques, et c'est là leur principal mérite, car leur contenu présente généralement peu d'intérêt. Nous allons les passer en revue.

360. Pl. CLXXI. Pour donner une idée complète de ces lettres, je traduis entièrement celle-ci :

Le sotem Mersuatef pour la satisfaction de sa maîtresse, la prêtresse d'Isis, Tanur; vie saine et forte; et faveur d'Amon-Ra, roi des dieux!

Je dis à Phra-Harmachis, à Amon de Ramsès-Meriamen, à Phra de Ramsès-Meriamen, à Sutekʿ, le très vaillant de Ramsès-Meriamen, à tous les dieux et déesses du temple de Ramsès-Meriamen et à la personne auguste de Phra-Harmachis (le roi lui-même, pharaon), *puisses-tu avoir la vigueur, puisses-tu avoir la vie, puisses-tu avoir la santé!*

Avis : En ce moment le chef militaire est en bon état: ses hommes sont en bon état; ses enfants sont en bon état. Ne te préoccupe pas d'eux; ils sont en bon état aujourd'hui. On ne sait pas ce qui sera demain. Porte-toi bien[1].

L'adresse écrite au verso est ainsi conçue : *Le sotem Mersuatef à sa maîtresse, la prêtresse d'Isis, Tanur.*

1. Cette phrase nous rappelle le précepte du Vieux-Testament ; *Proverbes*, XXVII, 1 : *Ne te vante pas du jour du lendemain, car tu ne sais pas ce que le jour enfantera* (C. L.).

Cinq de ces huit lettres ont été écrites par le même scribe Mersuatef, qui s'est servi de différents cachets pour les sceller; aux trois dernières 365-367 l'empreinte du sceau est le cartouche-prénom de Thothmès III Ra-men-K'eper, au-dessus d'un scarabée les aîles éployées. Ce cachet de fantaisie ne signifie rien quant à la date de nos lettres, qui sont bien moins anciennes que le règne de Thothmès III; elles datent très certainement de celui de Ramsès II, et Pentaour, l'écrivain de l'une d'elles, 362, peut bien être l'auteur du poème sur la guerre des Khitas, connu sous le nom de *Poème de Pentaour*, depuis la traduction qu'en a publiée M. E. de Rougé[1].

Planche CLXXIX

I. 368. Ce papyrus[2] est un rapport officiel, adressé par un fonctionnaire nommé Afner au prince S'a-em-t'ama, l'un des fils de Ramsès II, sur la recherche et la capture de six esclaves appartenant au prince Atef-amen, lesquels avaient pris la fuite.

Le préambule de ce document intéressant est usé et illisible, mais les lacunes ne nous privent que des formules obséquieuses du rédacteur, et de la première ligne de son rapport dont l'ensemble peut encore être saisi avec exactitude.

Afner expose qu'il s est rendu à Memphis, avec des gens à ses ordres, l. 3, 4; qu'il y fut invité à rechercher six domestiques du prince Atefamen, lesquels étaient au bourg de Sutennen[3], l. 5; qu'il fit parler leurs compagnons; qu'il

1. E. de Rougé, *Le poème de Pen-ta-our*, extrait d'un *Mémoire sur les campagnes de Ramsès II*, Paris, 1856 (C. L.).

2. Comparez *Mélanges égyptologiques*, [1re série,] p. 3-13, et la transcription hiéroglyphique de ce texte donnée par M. Chabas (C. L.).

3. Nom d'une ville située sur le littoral de la Méditerranée, ou peut-être sur les rives du Nil, en tout cas dans une partie de l'Égypte acces-

traita avec un voiturier, l. 6; et se rendit à SUTENNEN, où il rencontra PIAÏ, serviteur du capitaine..... (nom oblitéré), l. 7; ainsi que KENHIKHOPES'EF, serviteur du prince ATEFAMEN, lesquels lui amenèrent six hommes de leurs hommes, l. 8, 9 (sans doute pour prêter main-forte); qu'étant revenu prendre les autres, il en rend compte à son maître en le pressant de renvoyer devant le juge ceux d'entre eux qui doivent comparaître avec les hommes, l. 9-11 (sans doute les témoins); que provisoirement il les a consignés à Memphis, l. 11, 12, etc.

Le document donne lieu à des observations importantes sur le mécanisme administratif de l'Égypte. Les princes du sang y étaient à la tête des principales branches de l'administration, et c'est peut-être en sa qualité de chef de la justice que le prince S'AEMT'AMA reçut le rapport d'AFNER. Ce rapport n'est point adressé au prince ATEFAMEN, propriétaire des esclaves, lequel n'avait probablement pas le droit de se faire justice lui-même. Ainsi le pouvoir des maîtres sur leurs esclaves était mitigé par des lois, et le juge intervenait même en cas de vol et de fuite.

Le prince ATEFAMEN, à l'appui de sa plainte, avait dû dresser des états indicatifs des objets, dont il avait été dépouillé par ses esclaves fugitifs. Deux papyrus, restés attachés au rapport et contenant des comptes, peuvent en effet se rapporter à cette affaire (voir la notice sur les papyrus 351, 352, p. 16). Toutefois, pour admettre cette hypothèse, il faut supposer que le prince ATEFAMEN était investi à l'époque correspondante, de la fonction de *Kat'en*, qui représente un grade militaire assez élevé.

sible par des communications par eau; car on sait d'ailleurs, du Papyrus Anastasi n° 4, qu'il y avait dans cette ville un dépôt de matériaux servant à la construction des barques. Voyez *Mélanges égyptologiques*, [1re série,] p. 7 (C. L.).

Il n'y a guère à remarquer dans cette épître que la longueur du préambule et la surabondance des formules de pure politesse. Cependant l'observation philosophique sur l'incertitude du lendemain est un trait curieux. Elle se retrouve dans d'autres lettres.

361. Pl. CLXXII. Lettre du *sotem S'esneberter au sotem Patar*. La qualification *sotem* signifie à la lettre *obéissant, docile, complaisant;* mais elle pourrait correspondre à quelque fonction de scribe subalterne, de *secrétaire* par exemple.

362. Pl. CLXXII. Lettre du *fidèle Pentaour au fidèle Pak'et*. L'épithète est ici *hos*, mot qui admet le sens *fidèle, dévoué,* mais qui de même que *sotem* pourrait désigner une fonction.

363. Pl. CLXXIII. Lettre du *sotem Mersuatef au sotem Sebut*.....

364. Pl. CLXXIV. Lettre du *sotem Merima à la prêtresse d'Ammon, Hathor*.

L'adresse porte le nom d'un destinataire différent. Peut-être la lettre devait-elle passer en mains tierces.

365. Pl. CLXXV. Lettre du *sotem Mersuatef* à une personne dont le nom est illisible. L'adresse ne porte que le nom du destinataire.

366. Pl. CLXXVI, CLXXVII. Lettre du *sotem Mersuatef à la prêtresse d'Ammon, Rannu*.

367. Pl. CLXXVIII. Lettre du *sotem Meriatef* (sans doute le même que *Mersuatef*[1]) *au prince Ramessu-ma-Ptah*.

Il est digne de remarque que l'écrivain n'emploie vis-à-vis de son royal correspondant d'autres formes de politesse, que celles dont il s'est servi à l'égard de son égal *Sebut*....., dans la lettre 363, pl. CLXXIII. Il termine par le simple *nefer senb-ek, porte-toi bien*.

L'adresse ne porte que le nom du prince destinataire.

1. Ce nom signifie *diligit eum pater*.

Planche CLXXX

I. 369. Papyrus écrit des deux côtés, d'une écriture confuse et très usée. Il contient une communication épistolaire, contenant des conseils ou des ordres. On peut en traduire un petit nombre de passages dont l'enchaînement reste incertain.

Ce manuscrit est du même type graphique que le suivant, avec lequel il a été trouvé.

Planches CLXXXI-CLXXXII

I. 370. Lettre du *scribe Thothmès, attaché au grand Kʿer* (quartier des tombes royales à Thèbes) *au scribe Buthaamen*. Le papyrus, dont l'écriture rappelle celle du papyrus Abbott[1], contient une communication officielle, dans laquelle il est question du service des *Mat'aiu*[2], milice que nous savons avoir été chargée de la police et de la garde des tombeaux.

L'écriture est confuse, hâtive et usée en de nombreux passages. Aussi la tâche du déchiffrement de ce manuscrit, sans être impossible, présente de grandes difficultés.

Planches CLXXXIII-CLXXXIV

I. 371. Deux pages, l'une au recto, l'autre au verso, d'une bonne écriture de l'époque de Ramsès II, ou de l'un de ses successeurs immédiats. Ce petit papyrus est l'un des plus curieux qui existent. Il consiste en une épître déprécative, adressée par un homme veuf à son épouse défunte, à la-

1. Publié dans les *Select Papyri in the Hieratic character from the collections of the British Museum*, Part II, pl. I-VIII (C. L.).

2. Voyez, sur les Mat'aiu, *Mélanges égyptologiques*, [1re série,] p. 49 et 53; Papyrus I. 348, p. vi, l. 5 (pl. CXLVIII). — (C. L.).

quelle il donne le nom de *K'u* (*esprit*) *parfaite et vivante*. On sait que quelques-unes des prières et les cérémonies du *Rituel funéraire* avaient pour objet de faire attribuer aux défunts ces qualifications essentielles à leur bonheur d'outre-tombe. L'époux se plaint des mauvais procédés de l'épouse défunte, dont, à ce qu'il paraît, la mort ne l'a pas suffisamment débarrassé. Il l'adjure au souvenir des bons procédés qu'il a eus pour elle, pendant tout le temps de leur union, et rappelle quelques détails biographiques favorables à son thème.

L'écriture est brouillée et de plus en plus négligée vers la fin. Beaucoup de détails échappent à mes premières investigations.

On sait que les K'us, ou morts revivifiés, se comportaient quelquefois comme les revenants et comme les esprits possesseurs. C'est probablement sous l'une de ces formes que l'épouse venait tourmenter son mari.

On ignore le lieu où fut trouvé ce singulier manuscrit. Il provient de la collection Anastasi. D'après les détails conservés dans l'inventaire, on voit qu'au moment de sa découverte, il était attaché à une statuette en bois, D. 132 (V. pl. XXIV) représentant, comme on doit s'y attendre, une femme, non pas avec les attributs habituels des statuettes funéraires, mais avec la toilette et la coiffure des dames égyptiennes. C'est le portrait de l'épouse. Une légende, dont les premiers mots seuls sont conservés : *Dit pour l'Osiris* (*défunte*) *Kena*....., nous offre le commencement de son nom.

Ce manuscrit clôt dignement cette série des papyrus du Musée de Leyde.

Chalon-sur-Saône, 15 octobre 1861.

LETTRE

A M. L'ÉDITEUR DU JOURNAL *THE LITERARY GAZETTE*

SUR QUELQUES

SINGULARITÉS DE LA MÉDECINE ÉGYPTIENNE[1]

Chalon-sur-Saône (France), April 10, 1862.

Sir, — The friendly reviewer who lately introduced my *Mélanges égyptologiques* to the readers of the *Literary Gazette,* has paid his peculiar attention to the dissertation in which I explained the contents of a papyrus, relating to Egyptian therapeutics, existing in the Berlin Museum. He remarks that this treatise does not give a very high idea of the medical science of the Egyptians. To this opinion I agree willingly, as far as my extracts are concerned; but I may be allowed to observe, that these extracts are only an unimportant part of this document, which moreover is not complete. Its commencement is lost, and we have no means to guess the importance of the wanting portion. Also, I must confess that my citations were designed to excite curiosity, rather than to illustrate the science of the Egyptians. Consequently I made choice of oddities, and it is only strict justice to defer deciding the question until more of the matter is brought to light.

1. Publié dans *The Literary Gazette* de Londres, n° 199 (2359), N. S., le 19 avril 1862.

Should our confidence in the value of the old Roman therapeutics be proof against M. P. Cato's long chapter on the marvellous properties of *cabbages*, it would certainly be borne down by the recipe against the excoriations caused by excess of walking, or the strange spells by which the adversary of charms and conjurations restores limbs out of joint or fractured bones.

Although, according to Pliny's testimony, this rough medical system, in which the simplest rules of hygiene are not to be looked for, lasted six centuries, after which never did the Senate and people enjoy such perfect health, everybody will allow that we do not find there any superiority to the Egyptian medicine. Pliny's statement of the long duration and efficacy of domestic medicine, is much like a remote echo of the rude Censor's inveterate spite against Greek science. He had denounced, as their worst present, the introduction of their physicians, who, he says, « have sworn to kill all barbarians with their medicines ». But even in his time Greek medicine was slowly making its way into Rome, and finally in the time of Pliny reigned undisputedly there. The progress of luxury and the excesses of sensualism either had shaken the rude bodily constitutions of the old Romans, or given rise to diseases unknown before: an additional store of medical assistance became necessary, and the Galenic therapeutics usurped the place of domestic medecine. This was undoubtedly a great step in the way of progress.

Nevertheless, innumerable additions and absurd prescriptions disfigure the imperfect science. Judged from this point of view, the whole system would not suggest a more favourable opinion than was the case with my extracts from the medical papyrus. I dare assert no ridiculous practices will be found in the Egyptian papyri that are not surpassed in the Galenic therapeutics.

The passages I have translated in my *Mélanges égypto-*

logiques are only a part of what I have been able to read in the medical papyrus. At the risk of damaging the opinion of your readers respecting Egyptian medicine, I pay here a fresh tribute to mere curiosity, in the citation of some more prescriptions.

We must suppose there was in ancient medicine a branch of *copropathy,* as we have now *homœopathy*. At least this hypothesis would explain the reason why we find nearly all disgusting substances used as medicaments. No human or animal dejections were spared, and one shudders at the idea of such eatables or drinks as were cooked with these drugs, and prescribed for many cases. In the papyrus, however, animal products are exclusively concerned, and the remedies are reserved for external use. The Egyptian doctors probably had not experienced, like Dioscorides, the efficacy of the « fimum capreæ, suis sylvestris, vel canis, in » vino potum, ovis et asini in aceto, ciconiæ in aqua », etc., and did not coincide with Asclepiades, who, it is said « stercore utitur non modo medicamentis quæ foris impo- » nuntur commiscens, sed iis quoque quæ intro in os su- » muntur ». But the delicacy of the Egyptian physicians in this respect did not extend so far as to spare their patients' olfactory organs. Mixtures, including some of these unsavoury drugs, were burnt in fumigations (*suffitio*) to perfume aching limbs. The word KAPU, my learned friend Mr. Birch has shown, really means *suffire, suffumigare,* instead of referring to active topics or blisters, as I have conjectured in my *Mélanges*.

I am unable to make out the nature of the ailments these fumigations were supposed to allay, but the recipes are really singular enough. I give here a translation of six of them, preserving the original Egyptian name I cannot identify : —

« 1. *Khet*-planta, . . . (*a lacuna*) in septem pilulas reducti,

» igne usti, *hesau*-liquore et urinâ hircinâ extincti; hoc
» suffire hominem.

» 2. *Khet*-planta; *besau-uru* (*a mineral*); *saptu*-lapis;
» adeps caprinus; ad ignem apponere et suffire.

» 3. Mel, vinum palmeum, sal, urina hircina, stercus asi-
» ninum, stercus felinum, stercus suillum, *ank*-herba, *khet*-
» planta; pinsere in uno et suffire.

» 4. *Besau-uru, saptu*-lapis, stercus leoninum et tigrinum,
» stercus *uwu*-dorcadis, stercus *kahes*-dorcadis; stercus
» ciconianum; suffire.

» 5. Pedes *pati*-avis, pilus asininus, stercus hirundineum,
» cornu cervi; suffire.

» 6. Stercus felinum, stercus crocodilinum, stercus hirun-
» dineum, cornu cervi; suffire. »

These recipes are all contained in the same page of the papyrus, and none of the same repulsive drugs appear in other passages, except one which relates to the prognostication of future maternity. Among the forty animals cited by Pliny for their contributions of this kind to Roman therapeutics, we do not find lions nor tigers, probably owing to their scarcity; but all the others are in his list; and the crocodile's produce, a precious cosmetic of the *mundus muliebris*, is said to have been the object of various adulterations.

Another drug used by the Romans for many cases was the crusty callosity on the skin of horses « calli qui equorum » cruribus nascuntur, lichenes equorum ». The same appear in our papyrus in a mixture for ointment. Galen recommends them « ex vino aut mulso poti ». The blood, flesh, bones, skin, hair, etc., of a great number of animals also supplied their quota of medicaments. The papyrus mentions a few of these substances. The lizard, for instance, figures in two recipes, one of which runs thus : — « A lizard having » its belly filled with cedar-oil, seasoned with salt; dress » the head with it; do the same for all aching places, in

» every bone and every limb. » In Dioscorides the lizard is a remedy for the scorpion's venomous bite, which our papyrus cures with a fumigation of three minerals, two vegetables, and goat's grease.

Certainly it would be more useful for science to illustrate the question of Egyptian medicine in its serious character, instead of looking for trifles. But the task is far from being an easy one. We have no guide to determine exactly the nature of the immense number of vegetables, minerals, and liquors which are prescribed for medicaments to be boiled, infused, or ground together. In each recipe are generally comprised several substances at once; in no case is a single substance indicated separately, while many mixtures contain from five to twelve, and even sometimes more. This goes far to contradict the statement that the Egyptians only made use of a few medicinal ingredients. The names of diseases are not less perplexing for the translator, the Coptic having not preserved those mentioned in the papyrus, excepting perhaps fever, ⲏⲗⲟⲙ. Some assistance will perhaps be got from the demotico-greek papyrus, but it will require a long and tiresome study.

Nevertheless, we can state some facts arising from the plainly intelligible passages of the medical papyrus. For instance, the use of potions, embrocations, solid medicaments to be eaten, ointments, frictions, topics and fumigations. Clysters also were commonly used, even at the eve of historical times in Egypt. No passage of the manuscript refers to blood-letting; but this circumstance is not a proof that the practice was unknown.

In some cases sweating was provoked by means of fumigations; draughts or eatable drugs for vomiting or purging. Severe diet was also prescribed after medication; so was a moderate exercise. « Let him drink, » says the text « and make a moment of going and coming ». Sometimes the sick person was recommended to remain abed or to stand up

while taking medicines. Detailed instructions are given on the proportion of various medicaments, the order in which each ingredient was to be introduced, the successive boilings and decantings, the number of the necessary vases, etc. Some medicines were to be drunk at once, others by drops; milder medicines were especially made use of for children. Summer and winter sometimes required different treatments. Prescriptions were generally made for four consecutive days, but in some cases remedies are said to effect the cure *forthwith*. Wine, milk, grease, honey, salt, saltpetre, incense, vegetable and animal oils in various combinations, were of frequent use in Egyptian as well as in Roman therapeutics.

On the whole, we are not authorized by any solid reason to pronounce that the medical science of the Egyptians was below the level of the ancient therapeutics of the Greeks. We must bear in mind that the twenty-three pages of the Berlin papyrus, and a few recipes existing in another hieratic manuscript (I. 345, Leyden Museum), form up to this day our whole stock of information. This cannot be regarded, even if fully understood, as a complete instalment of the knowledge of the Egyptians in medicine. But those precious sheets speak to us of the state of this science nine centuries before Hippocrates wrote his treatises; and one of the sections of the medical papyrus is ascribed to a much earlier period, i. e. the time of Athothis, the son of Menes. I venture to say very few written records of antiquity are more worthy of attention. They are moreover a source of lexicographical discoveries, as several newly-observed words show here their real meaning. Among those that were unknown before and have their exact correspondents in Coptic, I can cite : — ϩⲙⲟⲩ, *sal;* ⲛⲟⲩⲧ, *farina;* ⲛⲟⲩⲧ, *pinsere, molere;* ⲟⲙⲓ, *pulvis, in pulverem conterere;* ϥⲟⲧⲉ, *sudor;* ⲧⲁϥ, *guttula;* ⲁⲛⲑⲟⲩⲥ, *lacerta.*

A great many others, which it would be too long to enu-

merate, having also direct Coptic derivatives, are already found in our glossaries, and are in no want of the further confirmation of their meaning arising from our medical texts.

Should the opponents of Champollion (if there be any existing now) condescend to examine closely the vast store of proofs we are now able to present in support of this great man's system of deciphering the Egyptian hieroglyphics, they would inevitably give way before evidence. The school of wilfully blind unbelievers, headed by Klaproth, has vanished in France. It is too late now for archæologists to criticize our results without giving due attention to the bulk of the Egyptologists' labours, and pointing out the alleged fundamental unsoundness of so many translations of Egyptian texts now in the hands of all *savants* devoted to philological researches.

LETTRE

A M. LE DOCTEUR SCHNEPP

Secrétaire de l'Institut égyptien

SUR LA LONGÉVITÉ PRÉTENDUE DES ÉGYPTIENS[1]

Chalon-sur-Saône, le 10 octobre 1862.

En mars dernier, me conformant à une indication trouvée sur le *Bulletin*, j'ai fait remettre à M. Leclerc, libraire à Paris, dix brochures formant l'ensemble des publications antérieures dont je possédais encore des exemplaires. J'espère que M. Leclerc les aura fait parvenir à l'Institut égyptien.

Par l'entremise de M. l'ingénieur Sciama, directeur du Canal de Suez, j'ai l'honneur de vous adresser encore pour la même bibliothèque :

1° *Note sur une scène mystique peinte sur un sarcophage égyptien du Musée de Besançon;*

2° *Les Inscriptions des mines d'or*, in-4°, avec deux planches.

Permettez-moi, Monsieur, de vous dire qu'à mon avis, vous êtes dans le vrai quand vous révoquez en doute la longévité des anciens Égyptiens. Aucun document original ne nous autorise à penser que, sous ce rapport, les générations actuelles soient moins favorablement partagées que celles qui ont vu construire les pyramides. Il ne faudrait pas juger

1. Cf. *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1re série, 1862-1863, p. 62, l'analyse de cette lettre.

de la durée de la vie chez les anciens Égyptiens d'après les inscriptions funéraires de quelques sujets de choix, tels, par exemple, que Bak-en-Khons, de M. Devéria. On sait que les inscriptions romaines de la Numidie mentionnent fréquemment des centenaires. On y rencontre notamment une femme de cent quinze ans et une autre de cent trente-deux ans. Ces existences prolongées démontrent la salubrité du pays, mais on n'en conclut nullement que la vie humaine fût alors dans des conditions différentes de celles de nos jours.

Les textes égyptiens nous livrent au surplus un renseignement assez précis sur le sujet qui m'occupe. On y trouve, en effet, assez fréquemment l'expression de vœux formés pour une existence de cent dix ans. Pour un motif qui n'est pas encore connu, le nombre 11 et ses multiples étaient d'un usage fréquent, comme chez nous celui de 12, malgré la série décimale des chiffres. Les Égyptiens demandaient à vivre cent dix ans, de même que de nos jours on parle d'un siècle comme du terme le plus long de la vie probable. Le premier exemple de cette espèce de souhait se rencontre au Papyrus Prisse, le plus ancien manuscrit connu, et cet exemple y est rapporté à propos d'un fils du roi Assa, qui appartient à l'une des premières dynasties. D'autres cas se rencontrent dans des monuments de l'époque des Aménophis et des Ramsès. Le savant M. Goodwin, qui a fait la même observation (*Parthénon*, 12 juillet 1862), rappelle avec raison que l'âge de cent dix ans, attribué par l'Écriture au patriarche Joseph, mort en Égypte, représente, au point de vue égyptien, la limite de faveur de la vie humaine, tandis qu'au point de vue hébreu, cet âge était inférieur à celui des autres patriarches, même à celui de Moïse, qui, né plusieurs générations plus tard, vécut encore cent vingt ans.

Veuillez agréer, Monsieur et savant collègue, l'assurance de mes sentiments affectueux.

LES INSCRIPTIONS RELATIVES AUX MINES D'OR

DE NUBIE[1]

Dans le troisième volume des Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône[2], j'ai publié la traduction commentée de diverses inscriptions gravées sur les murs du temple de Radesieh. A la fin de ce travail, je rappelais la dissertation de M. S. Birch sur un autre texte de sujet analogue[3] et paraissant se lier à ceux de Radesieh de la manière la plus directe.

En rapprochant mon mémoire de celui de mon savant ami, le lecteur pourrait se former une idée assez complète de l'ensemble des renseignements historiques et géographiques fournis par les monuments en question. Mais, d'une part, l'édition du troisième volume des Mémoires de la Société de Chalon-sur-Saône est à peu près épuisée aujourd'hui, et, d'un autre côté, le travail de M. Birch, inséré dans le journal scientifique anglais *The Archæologia*, est à peine connu en France, en dehors d'un petit nombre de personnes. Il ne sera donc pas inutile de reprendre en entier ce sujet intéressant, en publiant, pour la première fois en français, la traduction de l'inscription dont s'est occupé M. S. Birch, ainsi qu'une nouvelle copie du texte original de cette inscription.

1. Extrait des *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. IV, p. 437-472, et publié à part chez Benjamin Duprat.

2. C'est le mémoire publié au t. I, p. 21-68 de ces *Œuvres* de Chabas.

3. Upon an historical tablet of Ramses II, *Archæologia*, vol. XXXIV, p. 357.

Tel est le plan du travail que j'entreprends aujourd'hui et qui forme une suite de la série d'études égyptologiques que j'ai commencées dans les Mémoires de la Société.

Sept ans se sont écoulés depuis que j'ai mis la dernière main à mon mémoire sur *Une Inscription historique de Séti Ier*. Pendant cet intervalle, la science a considérablement progressé, et nous avons pénétré bien plus avant dans la connaissance du mécanisme des hiéroglyphes. Il nous reste peu de chose à faire pour ce qui concerne la langue en usage à la grande époque pharaonique correspondant aux six premières dynasties du Nouvel Empire. Mais nous avons encore à vaincre beaucoup d'obstacles pour l'interprétation de l'idiome spécial des écrits qui datent de l'Ancien Empire. La domination des Pasteurs et le contact permanent des races sémitiques conquérantes ou conquises paraissent avoir influé assez notablement sur la langue égyptienne. Des mots et des formes grammaticales tombèrent en désuétude; d'autres y furent substitués sous l'influence de ces relations nouvelles. Plus tard, les rapports de l'Égypte avec la Grèce et la domination des Lagides donnèrent lieu à de nouvelles modifications, qui portent principalement sur le système graphique, et c'est encore un des points qui réclament aujourd'hui des études spéciales. En définitive, les travaux qui ont pour objet l'explication analytique des textes égyptiens continuent à mériter toute l'attention des disciples de Champollion. C'est à la multiplicité de ces travaux et à leur prompte divulgation que sont subordonnés les progrès qu'il nous reste encore à accomplir.

I

L'OR DE NUBIE ET D'ÉTHIOPIE

Pendant sa splendeur, tant de fois séculaire, l'Égypte fit une prodigieuse consommation d'or. Sans recourir au té-

moignage d'Hérodote, qui nous représente les prisonniers éthiopiens liés par des chaînes de ce métal, nous connaissons, par des renseignements puisés aux textes originaux, l'emploi abondant qu'on en faisait pour l'ornementation et l'ameublement des temples et des palais : portes incrustées d'or, sièges d'or, couronnes d'or, colliers d'or, etc., sont mentionnés dans une foule de textes, et les sables de l'Égypte nous ont rendu un grand nombre de ces objets précieux. Sur la fin de l'Ancien Empire, les coffres funéraires étaient entièrement dorés, et vers le commencement du second les pharaons firent revêtir d'or leurs pylônes et leurs obélisques.

Nous voyons aussi l'or jouer un rôle important dans les munificences royales ; des colliers d'or récompensaient les actions d'éclat et constituaient une espèce de décoration honorifique. Mais l'or était aussi distribué sous forme d'anneaux, d'armes, de chaînes, etc. *Que l'on donne beaucoup d'or au fidèle Hor-Khem*, dit Séti Ier dans une inscription encore inédite. Un autre monument nous montre l'adorateur du soleil rayonnant, Khou-en-Aten, donnant à ses esclaves l'ordre de charger d'or un officier nommé Méri-Ra; l'expression du monarque est pittoresque :

Qu'on lui mette l'or au cou, par derrière, aux pieds, puisqu'il a obéi aux instructions du roi en toutes choses[1].

Dans le tableau qui accompagne ce texte, on voit des serviteurs apportant à Méri-Ra un grand nombre de colliers et d'anneaux d'or. L'or d'échange était disposé sous cette dernière forme, chaque anneau étant probablement évalué d'après son poids.

L'Arabie et diverses contrées de l'Asie furent de bonne heure mises à contribution pour la fourniture de ce précieux métal; mais la Nubie et surtout l'Éthiopie en formèrent les sources principales. Dès le règne d'Amenemha Ier, ainsi que

1. *Denkmäler*, Abth. III, 97 *a*.

le prouve la stèle du Musée britannique citée par M. Birch[1], les lavages d'or de Nubie étaient déjà établis et régulièrement exploités. Sous Osortasen Ier, des expéditions militaires en Éthiopie amenaient au pharaon le minerai d'or de ce pays[2]. Aux princes de Kusch ou d'Éthiopie, fonctionnaires de l'ordre le plus élevé, incombait le devoir de veiller au maintien de l'importation de l'or provenant des contrées situées au midi de l'Égypte, et l'un de leurs titres habituels, , *intendant des pays de l'or*[3], caractérise parfaitement cette fonction.

Dans les listes de tributs et sur les comptes des temples, l'or de Kusch est mille fois cité. Celui de Nubie paraît avoir été nommé *or de Koptos*, d'après le nom de la ville où aboutissaient les routes les plus suivies du désert[4] et dans laquelle était d'abord transféré le produit des diverses mines de la localité.

L'exploitation d'or à laquelle se réfèrent nos textes est l'une de celles qui fournissait cet or de Koptos; elle avait son siège dans l'une des chaînes de la région de petites montagnes qui commence à peu de distance du Nil et s'étend jusqu'à la mer Rouge, au voisinage de la montagne des Émeraudes. Sur cette chaîne, à 24 heures de course de chameau, depuis Radesieh, se voient les ruines d'un temple, auquel on a donné le nom inexact de temple de Radesieh; la localité porte aujourd'hui le nom de Wady-Abbas; il est probable que l'une des stations de la route de Koptos à Bérénice en était très voisine. Il existe du reste dans le même désert d'autres ruines du même genre, notamment dans le Wady-Ghadir, le Wady-Sakeita, etc.

1. S. Birch, *loco laud.*, p. 376.
2. *Denkmäler*, II, bl. 122, l. 11.
3. Voyez Brugsch, *Géographie;* Champollion, *Notices manuscrites*, [t. I,] p. 137, etc.
4. Voyez mon mémoire *Sur un poids égyptien, Revue archéologique*, 2e série, t. III, p. 16; [cf. p. 107-114, du présent volume].

II

SÉTI Ier. — LES INSCRIPTIONS DE RADESIEH

Le temple, auquel nous conserverons le nom de temple de Radesieh, se compose de deux chambres dont les murs sont décorés d'inscriptions et de bas-reliefs que M. Lepsius a publiés dans le grand ouvrage de la Commission prussienne[1]. Je ne reviendrai pas ici sur la description que j'en ai donnée dans mon premier travail, non plus que sur la traduction de tous les textes, bien que cette traduction puisse aujourd'hui être améliorée dans quelques passages. Je me bornerai à reproduire la version du premier de ces textes, le seul qui ait directement trait à la fondation du temple et de la citerne :

« (Lig. 1). L'an IX, le 20 d'Épiphi, sous le règne de » Séti Ier[2], vivant à toujours.

» Ce jour-là, le roi s'occupait des contrées situées du côté » des montagnes; son cœur voulut (lig. 2) voir les carrières » d'où l'or est amené. Lorsque le roi y montait avec les » savants des cours d'eau....., il fit une halte sur le chemin » pour converser tacitement avec son cœur; il dit : Point de » chemin sans eau! C'est comme un lieu (lig. 3) où les voya- » geurs succombent par le dessèchement de leurs gosiers. » Où serait l'endroit qui pût éteindre leur soif? le pays » (d'*Égypte*) est éloigné, la région (*déserte*) est vaste. » L'homme pris par la soif s'écrie : Terre de perdition! Ils » viennent (lig. 4) s'acquitter envers moi de leurs obliga- » tions; je ferai pour eux l'action de les faire vivre. Ils » rendront un culte à mon nom dans la suite des années;

1. *Denkmäler aus Ægypt. und Æthiop.*, Abth. III, bl. 139, 140 et 141.
2. Je passe les titres du pharaon, qui nous intéressent peu.

» ils viendront, et leurs générations à venir viendront aussi
» comme charmées par moi, à cause de ma puissance.....
» (lig. 5).

» Lorsque le roi eut dit ces paroles en son cœur, lui-
» même, il s'éleva dans le pays, cherchant un lieu pour y
» faire un sanctuaire *auguste*, contenant un dieu, pour lui
» rendre le culte et lui adresser les prières. Il lui plut de
» rassembler des ouvriers (lig. 6) travaillant la pierre pour
» établir une citerne sur les montagnes, dans le désir de
» soutenir le défaillant, en lui fournissant de l'eau fraîche
» au temps de la chaleur, en été[1]. Alors il fonda ce lieu au
» grand nom de Ramamen[2] (lig. 7). L'eau y vint en grande
» abondance, comme à l'abîme (du Nil) de Kerti d'Éléphan-
» tine.

» Sa Majesté dit : Dieu a exaucé mes prières, l'eau est
» venue à moi sur les montagnes par les dieux; la route qui
» en manquait est rendue excellente pendant mon règne
» (lig. 8), bienfait des pâturages du pasteur. Le roi double
» la largeur de la terre toutes les fois qu'il étend les bras
» (*lacune*).....

» Il convient à mon cœur, par l'ordre de dieu, de faire
» établir une ville et un sanctuaire (lig. 9) auguste au mi-
» lieu d'elle, une ville contenant un temple; et je construirai
» le sanctuaire, en ce lieu, au grand nom de mes pères les
» dieux, qui ont rendu stables mes œuvres et prospère mon
» nom circulant parmi les nations. Alors Sa Majesté or-
» donna (lig. 10) qu'il fût donné des ordres au commandant
» des maçons royaux, qui était avec lui, et aux sculpteurs
» divins; il fut fait dans une coupure dans la montagne un
» temple ainsi..... (*lacune*); on plaça le dieu Phra dans
» son sanctuaire, Ptah et Osiris dans sa grande salle; Horus,

1. Dans ses fructueuses recherches sur les noms des divisions de l'année égyptienne, M. Brugsch a cité les derniers mots de ce passage.
2. Prénom royal de Séti Ier.

» Isis et Ramamen[1], comme dieux parèdres (lig. 11), dans
» ce temple. Lorsque le monument fut achevé entièrement
» et exécutées ses peintures, le roi vint pour adorer ses pères
» les dieux. »

Cette traduction comprend quelques passages dont le sens m'avait échappé, et modifie sur un petit nombre de points la version donnée dans mon premier travail. Comme ces différences n'altèrent en rien les résultats historiques qu'on peut tirer du texte, et que les discussions philologiques étendues n'entrent pas dans le plan de cet article, je me dispenserai de justifier les nouveaux sens que j'adopte. Mais je crois devoir entrer dans quelques détails à propos d'un passage qui soulève une question géographique intéressante. Je veux parler de la phrase dans laquelle Séti Ier dit que l'eau afflua dans sa citerne, comme à l'*abîme de Kerti d'Éléphantine :* , TPEH KERTI ABU.

On rencontre une indication pareille au chap. CXLIX du Rituel, à propos de la région de , KER, qui est le quatorzième et dernier, , AÏ, décrit par ce chapitre. Le texte semble dire que, de ce point, le Nil redescend jusqu'à Tattu, ville que M. Brugsch identifie avec Mendès, mais que, dans tous les cas, il faut chercher dans la Basse-Égypte. , ABU, Éléphantine ; , KER OU KRA ; , KER-TI, et , TATTU, sont des points importants pour la mythologie. Ils sont liés les uns aux autres par leurs mythes et leurs cultes locaux. Le chap. CXLIX du Rituel, à l'endroit cité, dit qu'*il y a dans le pays* de KER (ou KRAU) *un serpent, au* KERTI D'ABU, *à la surface du* TPEH *du Nil, et que ce serpent vient avec lui,* ce qui me semble signifier qu'il suit le cours du Nil[2].

1. Le roi lui-même désigné par son prénom.
2. *Todtenbuch,* chap. CXLIX, 60 à 62.

ou ○, KER, est, je crois, le copte ϫⲱⲗ, *foramen, cavea.* On peut aussi le comparer à κρος, *circulus, annulus;* קור, *creuser;* גליל, *rotundus,* κοιλ-ὰς, *trou creusé dans la terre.* Il est parlé dans les textes de certaines retraites occupées par les dieux et nommées KER[1], que les vignettes représentent quelquefois sous la forme de cercles. Ce sont peut-être des puits, des trous, des cavités. Les défunts devaient connaître ces mystérieuses demeures[2].

Quant au mot Ω, TPEH, qui n'a pas de correspondant en copte, il possède certainement une signification analogue à KER. On le trouve désignant le trou du serpent[3], le logis secret d'un dieu[4], le fond des puits funéraires, etc.[5]. Les TPEHU d'Hapi, c'est-à-dire du Nil, sont maintes fois cités dans les textes[6], et ces retraites inaccessibles, dans lesquelles le dieu était supposé faire sa demeure et d'où il faisait jaillir ses ondes bienfaisantes, étaient figurées dans les temples par des châsses symboliques également nommées TPEH. Dans le bel hymne au Nil du Papyrus Sallier II, document si digne d'une étude attentive, se rencontrent deux passages extrêmement intéressants sur ce sujet. Le premier, si j'en comprends bien l'intention, nous prouverait que les initiés aux plus hauts mystères de la science sacrée étaient bien loin de confondre la divinité avec les images et les symboles qui la représentaient dans les temples :

1. Voyez mon Hymne à Osiris, *Revue archéologique*, IVe année, p. 197, note 4 [cf. t. I, p. 120, n. 4, de ces *Œuvres*]; aussi *Todtenbuch*, ch. LXXIV, 1; CXXXVI, 2, etc.; Champollion, *Monuments de l'Égypte*, pl. CCLXVI.

2. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, série II, pl. XIV, 5 : *L'osirien Zetho connaît les douze portes des douze* KERS *de cette ville.* Cf. *Todtenbuch*, chap. CXXVII, 8.

3. Champollion, *Notices manuscrites*, [t. I,] p. 467, etc.

4. *Todtenbuch*, ch. LXVII, 1; CXXV, 32.

5. Brugsch, *Monuments de l'Égypte*, pl. III, l. 12.

6. Par exemple, dans les passages étudiés, et *Todtenbuch*, ch. CXXIX, 1; *Papyrus Sallier IV*, pl. IX, lig. 9, etc.

« On ne le taille pas en pierre; dans les statues auxquelles » on pose la double couronne (le pschent), on ne l'aperçoit » pas; on ne le façonne pas; on ne lui rend pas d'hommages[1]; » on ne le place pas dans les coffres mystérieux; on ne con- » naît pas le lieu où il est; on ne le rencontre pas dans des » TPEHU peints; pas de demeures pour un aussi grand que » lui, etc.[2] »

Le zélé adorateur d'Hapi en fait ainsi le *Deus ignotus*, qu'on ne peut ni représenter, ni définir, ni renfermer. Il termine son hymne par le second passage dont j'ai parlé :

Nil de l'inondation! A toi les oblations, à toi les sacrifices de bétail; à toi sont célébrées les grandes panégyries; à toi sont immolés les volatiles, livrés les quadrupèdes et offerts les holocaustes. Les offrandes à chaque (autre) dieu sont comme faites à Hapi. On a fait à Hapi des TPEHU *dans Thèbes, (mais) on ne reconnaît pas son nom sur la porte : le dieu ne paraît pas en personne; vaines (sont) les figures*[3].

On s'aperçoit aisément que l'hiérogrammate a choisi le dieu Nil comme type absolu du dieu unique qui formait le point fondamental de la doctrine. Quelle que fût la forme divine sous laquelle les Égyptiens l'adoraient, quel que fût le temple et le nom inscrit sur la porte, le culte s'adressait toujours à ce dieu seul, qu'ici on désigne sous le nom d'Hapi, ailleurs sous ceux d'Ammon, d'Osiris, d'Harmachis, etc.

On voudra bien me pardonner la longueur de cette digression, en faveur des idées nouvelles qu'elle nous suggère sur ce point important de la science sacrée d'un peuple que l'antiquité classique accusait d'adorer des animaux et même des légumes. Retenons pour le moment que le *tpeh d'Hapi*

1. C'est-à-dire : *La statue qu'on façonne, celle devant laquelle on accomplit les cérémonies du culte, ce n'est pas le dieu lui-même.*
2. *Papyrus Sallier II*, pl. XII, lig. 6.
3. *Ibid.*, pl. XIV, l. 6.

est une secrète demeure du Nil. L'inscription de Radesieh et le Rituel nous ont appris que l'un de ces TPEH était situé à Éléphantine ou au Kerti d'Éléphantine. Kerti, que notre texte détermine par deux cercles et qu'on trouve aussi sous la forme , déterminée par deux angles sur deux sceaux, signes d'impénétrabilité, se comporte dans tous les textes comme un duel. Il signifie *les deux* KER, c'est-à-dire, d'après l'explication que nous avons essayée, *les deux trous, les deux cavités.* Ainsi donc le TPEH KER-TI ABU serait *le gîte secret du Nil aux deux trous d'Éléphantine*, ce qui nous reporte forcément à quelque accident du cours du Nil, à la première cataracte.

Le prêtre de Saïs, qui instruisit Hérodote, lui apprit que les sources du Nil se trouvaient entre Syène et Éléphantine : *Ce sont,* dit-il, *de profonds abîmes sortant du milieu des montagnes; la moitié de leurs eaux coule vers le nord en Égypte, et l'autre moitié vers le sud en Éthiopie*[1]. D'après un autre auteur, le rhéteur Aristide, *il y a dans ce lieu deux sources enfermées dans deux grands rochers, qui sortent du milieu du fleuve, et dont la profondeur ne peut se mesurer.* Tous les anciens historiens sont du reste unanimes dans la description de la rapidité, de la profondeur et du bruit assourdissant des eaux à la cataracte. En tenant compte des confusions qu'on rencontre si fréquemment dans les récits d'Hérodote et qu'explique son ignorance de la langue égyptienne, ne pourra-t-on pas retrouver les deux KER des hiéroglyphes dans *les sources qui jaillissent du milieu des rochers*[2], au dire du prêtre de Saïs, et dans *les deux grands rochers d'où sortent deux sources,* selon le rapport d'Aristide? De nos jours, il y a encore dans cet endroit des eaux profondes et rapides, occasionnant des remous sensibles

1. Hérodote, II, ch. XXVIII.
2. Hérodote a dit montagnes; admet les deux acceptions.

et des tourbillonnements qui ont pu faire supposer aux Égyptiens que deux sources placées au fond du lit du fleuve contribuaient à l'augmentation du volume et aux mouvements tumultueux des eaux. D'après les hauteurs du Nil, notées à Semneh sous la XIIe dynastie et relevées par M. Lepsius, le Nil s'élevait alors pendant l'inondation à 24 pieds plus haut qu'aujourd'hui[1]. Il conservait certainement aussi un niveau plus élevé lors de sa décroissance, et par conséquent les phénomènes de la cataracte devaient avoir, dans l'antiquité, une intensité bien plus grande que de nos jours.

Cette indication coïncide parfaitement avec l'intention de Séti Ier, qui, pour faire admirer le succès de sa citerne, la compare pour l'abondance des eaux à l'endroit du cours du Nil, où, de son temps, on croyait que le fleuve, à son entrée sur le territoire de l'Égypte, recevait le tribut de deux sources abondantes.

La localité voisine des deux KER avait reçu le nom de *ville* ou *pays des deux ker*, KER-TI. M. Brugsch l'a identifiée avec Korte, bourgade égyptienne située beaucoup plus au sud, en face de Kouban. Si cette identification était exacte, je ne comprendrais pas l'expression hiéroglyphique Kerti d'Abu, c'est-à-dire d'Éléphantine, alors que les deux localités sont distantes de plus de vingt-cinq lieues et séparées par des villes jadis importantes, telles que Pselcis, Talmis et Taphis. Les divinités du Kerti sont mentionnées dans les légendes d'un grand nombre de temples, mais ces mentions ne prouvent rien quant à la situation de la localité de ce nom, lors même qu'on les rencontrerait dans les ruines de Korte.

Le texte que nous avons discuté, en l'empruntant au chap. CXLIX du Rituel, place la région de 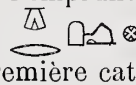 , KER, KRA, en rapport avec le voisinage de la première cataracte.

1. Lepsius, *Briefe aus Ægypten*, p. 259.

D'après son déterminatif, le mot KRA veut dire *lutte, combat.* Il est possible que les Égyptiens aient considéré le bouleversement du cours du Nil, au-dessus de Syène, comme l'ancien théâtre de quelque combat mythologique. Des textes nombreux citent les dieux, les PAUT-NETERU, les grands, les seigneurs, etc., de Kra[1]. Hapi, le dieu Nil, était le père des dieux de Kra[2].

J'ai arrêté ma traduction au point où le texte reproduit l'allocution d'actions de grâces adressée par le pharaon aux dieux, ses pères. Une version nouvelle de ce long discours serait sans utilité.

En résumant les renseignements que nous fournit l'inscription, nous voyons que, dans la neuvième année de son règne, Séti Ier vint en personne examiner l'état et étudier les besoins des contrées où étaient situées les mines qui fournissaient de l'or à l'Égypte. Ces contrées sont désignées d'une manière générale par la dénomination de *contrées vers les montagnes.* Ce nom s'applique évidemment à la région de monticules arides qui sépare la vallée du Nil de la mer Rouge. Il est bien certain que la petite chaîne à la hauteur de Radesieh, comprenant le Wady-Abbas et s'étendant jusqu'au Wady-Sakeita, y était comprise. C'est sur ce point que s'arrêta l'attention du pharaon, qui, frappé des inconvénients du manque d'eau, après avoir pourvu aux besoins du culte par la construction d'une petite chapelle, fit creuser une citerne dans le roc; l'eau y étant venue en abondance, Séti, encouragé par le succès, construisit le temple et une ville, c'est-à-dire un groupe de maisons à l'usage des fonctionnaires et des ouvriers attachés à l'exploitation de l'or. Le temple comprenait deux pièces; dans l'une d'elles, nommée le KHEN, le sanctuaire, l'*Adytum,* était placée

1. *Todtenbuch*, ch. XVII, 89; CXXXVI, 2; *Papyrus Sallier IV*, pl. II, l. 8; pl. X, l. 5; pl. X, l. 6.
2. *Ibid.*, pl. XV, l. 10.

l'image du dieu principal Phra (ou plutôt Amon-Ra, car je soupçonne une erreur dans la copie de ce passage); la seconde contenait les images de Ptah et d'Osiris; Horus, Isis et le type divin du roi lui-même y étaient également adorés comme θεοὶ σύνναοι.

L'établissement reçut, selon l'usage invariable, le nom de son fondateur, sous la forme , TA NETER HA RAMAMEN, *la divine demeure de Ramamen.* Ce nom est cité dans les autres inscriptions, qui nous donnent aussi celui de la citerne , TA NEM-T[1] RAMAMEN, *la citerne de Ramamen.* Malheureusement le nom vulgaire de la localité n'est pas énoncé.

Les dieux, sous la protection desquels l'établissement avait été placé, sont plusieurs fois nommés dans différentes parties des légendes. On y trouve Ptah, Har-em-Chou, Horus d'Edfou, Khem, Isis, et Amon-Ra qui y occupe la place principale.

Des deux autres inscriptions qui décorent la deuxième salle du temple, la première[2] est un long discours par lequel Séti demande la protection des dieux en faveur de son œuvre. Ce texte, coupé par d'énormes lacunes, est cependant très curieux à étudier. Le monarque y adresse aux rois, ses successeurs, de pressantes sollicitations pour le maintien de l'établissement qu'il a fondé. Il menace ceux qui y porteraient atteinte, ainsi que les conseillers qui en suggéreraient l'abandon, et voue d'avance aux sévérités des divinités infernales quiconque violerait ses décrets.

La seconde inscription[3] rappelle en peu de mots la construction du temple et de la citerne, et se termine par une éloquente prière en faveur de Séti.

1. Ou KHNEM. Les deux prononciations étaient probablement usitées, comme pour le nom du dieu Num ou Khnumis.
2. *Denkmäler,* Bl. 140, en C.
3. *Denkmäler, ibid.*, en D.

Je n'aborderai point la tâche d'une nouvelle traduction de ces deux textes, les corrections que je puis proposer à mes premières vues n'ayant qu'un intérêt philologique; il me suffit d'avoir fait ressortir tous les points historiques. Sous ce rapport, il me reste à mentionner un renseignement que fournit une courte légende de la seconde chambre. Isis y dit au roi : *Je te donne les contrées aurifères; les montagnes te donnent ce qu'il y a en elles, en fait d'or, de lapis et de cuivre.* Ces trois métaux étaient probablement fournis par les roches du voisinage. Toutefois, il n'est question partout ailleurs que de l'extraction de l'or.

Je ne crois pas que l'exploration métallurgique du désert ait été accomplie en détail. Cependant, d'après des renseignements que m'a communiqués M. Prisse d'Avennes, qui les tient de diverses sources, les roches des environs du temple de Radesieh seraient de grès siliceux, n'ayant aucune trace de minerai d'or. On n'aurait reconnu de quartz aurifère qu'à cinq journées plus à l'est, au voisinage de la mer Rouge. Quant au minerai de cuivre, on en trouve encore à deux jours à l'est et au sud du temple. Le lapis-lazuli, qu'on n'a jamais rencontré dans le sol de l'Égypte, existe en fragments dans les terrains primitifs du golfe de Bérénice.

Si ces faits sont bien observés, il faudrait en conclure que l'établissement de Radesieh avait été placé à mi-chemin, entre les mines et la vallée du Nil, pour offrir un asile et des approvisionnements aux convoyeurs de l'or, dans le voyage d'environ dix journées qu'ils avaient à faire au travers du désert. Cette hypothèse peut s'accorder avec les données des inscriptions, qui parlent surtout de la route et des convoyeurs de l'or.

D'après le rapport fait à M. Prisse par le scheick des Ababdeh, il existerait dans la petite plaine qui s'étend devant le temple de Radesieh, une source dont les anciens paraissent avoir utilisé les eaux pour la culture et le lavage du minerai. Ce chef ajoute un détail assez intéressant, c'est

que, partout où l'eau se rencontre sous le sol, au voisinage des routes anciennes du désert, on observe le signe ☥[1] gravé sur les roches voisines. Un Arabe, qui devait son salut à l'une de ces marques, a inscrit au-dessous ce passage du Coran : « Dieu soit béni ! c'est à l'eau que toute créature doit » son existence. »

III

RAMSÈS II. — L'INSCRIPTION DE KOUBAN

La stèle sur laquelle est gravée l'inscription que je vais étudier, a été découverte par M. Prisse d'Avennes au milieu des ruines antiques avoisinant le village nubien de Kouban. Nous ne possédons encore aucune description détaillée de ces ruines; aussi ai-je accueilli avec reconnaissance la note suivante que M. Prisse a bien voulu m'autoriser à insérer dans mon mémoire :

« Sur la rive orientale du Nil, presque en face de Dekkeh, » l'ancienne Pselk ou Pselcis, on voit les ruines d'une for- » teresse et d'une ville égyptiennes, connues aujourd'hui » sous le nom de Kouban, qui est celui du village nubien » dont les misérables huttes couvrent une partie de l'empla- » cement de la ville antique. La forteresse, qui s'élevait au » nord, consiste en une vaste enceinte carrée, d'environ » 100 mètres de côté, formée par d'énormes murs en briques » crues, bâtis en talus et soutenus de distance en distance » par des éperons ou contreforts assez saillants. Cette en- » ceinte régulière était percée d'une porte au milieu de » chacun de ses murs. Les portes du nord et du sud étaient » uniquement protégées par le fossé sur lequel s'abattait

1. Je crois que le signe ainsi figuré par le scheick Soleyman est l'hiéroglyphe de la vie.

» probablement un pont-levis, à en juger par les massifs » de maçonnerie qui bordent la berge du côté de l'entrée. » La porte de l'est, qui débouchait sur le désert et se trou- » vait le plus exposée à l'ennemi, était plus large que les » autres et défendue par une tour qui flanquait le fossé.

» Enfin, la porte de l'ouest, c'est-à-dire du côté du Nil, » semble avoir été précédée d'une construction dont on voit » encore quelques colonnes. Un fossé de huit mètres de » large, séparé du mur par un terre-plein ou chemin de » ronde, entourait les trois principaux côtés.

» Les fossés semblent avoir communiqué jadis avec le » fleuve, et s'ils n'étaient pas constamment remplis d'eau, » ils étaient susceptibles d'être inondés au besoin. On voit » encore à l'extrémité de la muraille méridionale un conduit » ou aqueduc souterrain bâti en grès, qui servait à conduire » l'eau dans la place. Tout l'espace que renfermait cette » enceinte est couvert des ruines de maisons bâties en » briques, au milieu desquelles on remarque plusieurs tron- » çons de colonnes en grès et quelques portions de conduites » d'eau. A l'angle oriental, se voient les restes d'une rampe » menant au sommet des murailles, qui, élevées d'environ » dix mètres, présentent une longue plate-forme de trois » mètres de large; elles étaient probablement garnies de » créneaux.

» Cette forteresse, bâtie pour arrêter les incursions des » nomades sous les rois de l'ancienne monarchie, est extrê- » mement remarquable sous tous les rapports; elle présente, » comme les meilleurs camps romains, un système de dé- » fense qui permettait de résister à une longue attaque. » Bien conservée après tant de siècles de durée, elle offre » le plus beau spécimen des fortifications permanentes des » anciens Égyptiens.

» Je n'ai trouvé dans cette enceinte qu'une seule pierre » portant des cartouches; ce sont ceux d'Amenemha III, de

» la XIIe dynastie, qui probablement a fait construire cette » station militaire.

» Les ruines du petit édifice situé à l'angle sud du fossé » n'offrent plus que les débris d'une salle bâtie en pierres » de petites dimensions. Sur le chambranle de la porte, on » remarque un bas-relief représentant Ramsès II saisissant » un groupe de prisonniers Châris (Bicharis?) qu'il va frapper » de sa hache d'armes.

» C'est le même peuple qu'on voit sur la scène militaire » du petit Speos de Kalabché. Plus loin, sur des pierres » éparses et fragmentées, on lit les noms de Ramsès IX et » de Ramsès XIII, qui restaurèrent ou complétèrent ces » édifices. C'est parmi ces ruines qu'a été trouvée la curieuse » stèle relative à l'exploitation des mines du voisinage.

» Au sud-est, à l'entrée du village, on aperçoit encore les » substructions d'un temple dont l'axe était parallèle au mur » de la forteresse et se dirigeait vers le Nil. On reconnaît, » dans la construction la plus voisine du fleuve, une porte » isolée, sans doute un propylon, qui se rattachait proba- » blement au temple et servait d'entrée au temenos. Plus » à l'est, on en voit une autre de laquelle part un petit » dromos aboutissant à une plate-forme à demi enfouie, » mais sur laquelle gisent encore les bases de deux colonnes » proto-doriques qui devaient former un péristyle.

» J'ai trouvé là, au milieu des décombres, deux espèces » de stèles portant la bannière et les cartouches d'Amen- » emha III, et une statue léontocéphale ayant sur la poitrine » les noms de Horemheb (Horus).

» Les ruines du petit temple, situé à l'autre extrémité du » village, ne fournissent aucun renseignement notable. Je » n'ai trouvé nulle part le nom hiéroglyphique de la localité, » qui du reste correspond très bien à Tacompso ou Meta- » compso des écrivains grecs. »

M. Prisse avait dû se borner à relever une copie de l'inscription sur place; mais depuis lors la stèle a été recueillie

par un voyageur de goût et de savoir, M. le comte de Saint-Ferréol, qui l'a déposée dans le joli musée de son pittoresque château d'Uriage. C'est de l'inscription gravée sur cette stèle que, sur la copie publiée par M. Prisse[1], M. S. Birch a fait la traduction dont j'ai parlé dans ma note préliminaire. La planche dont j'accompagne ce mémoire a été dessinée d'après une photographie prise sur un plâtre que je dois à l'obligeance de M. de Saint-Ferréol. Par ce moyen, j'ai pu réussir à copier plus exactement quelques groupes embarrassants; quoique peu nombreuses, ces rectifications ne sont pas sans importance, en ce qu'elles correspondent, comme on devait s'y attendre, aux passages qui étaient restés inintelligibles sous leur forme altérée. Les textes monumentaux brillent rarement par la correction orthographique; livrés aux lapicides, sous la forme hiératique manuscrite par les hiérogrammates, ils couraient la chance d'être mal lus et mal transcrits, indépendamment du risque d'omissions, qui est commun à toute espèce d'écritures. Certaines erreurs attribuées aux copistes sont le fait du graveur des originaux. Mais les copistes ont de leur côté commis bien des erreurs et bien des oublis, car la tâche de copier un texte hiéroglyphique à la lueur aveuglante du soleil de l'Égypte est loin d'être facile. Aussi est-il vrai de dire que les inscriptions irréprochables sous le rapport de la correction sont extrêmement rares, si même il en existe dans les recueils publiés jusqu'à ce jour. C'est une considération dont il est juste de tenir compte aux égyptologues, à propos des tâtonnements et des hésitations qui signalent quelques endroits de leurs traductions.

Indépendamment des passages modifiés par des corrections matérielles, je m'éloigne des vues de mon devancier sur un assez grand nombre de points. Ces changements ne sont pas des divergences, mais bien le résultat inévitable des

1. *Monuments Égyptiens*, pl. XXI.

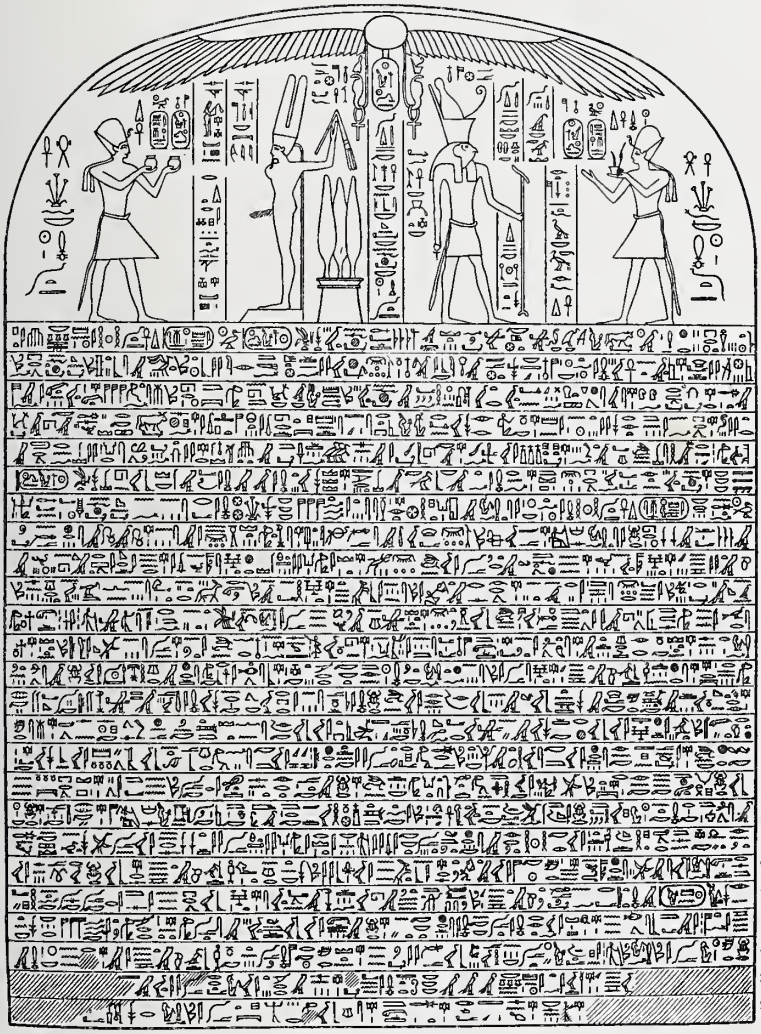

STÈLE DE KOUBAN.

Imp. Bertrand, Chalon-s/S.

CHICAGO PUBLIC LIBRARY

CHETHAMS LIBRARY

conquêtes modernes de la science. Sous ce rapport, mon savant ami d'Angleterre ne s'est laissé dépasser par personne, et les améliorations dont sa version déjà ancienne est aujourd'hui susceptible lui sont sans doute parfaitement connues.

La stèle de Kouban a 1m 68c de hauteur sur environ 1m de largeur; arrondie par le haut, elle se compose, de même que la plupart des monuments du même ordre, d'une scène d'offrandes et d'une inscription qui comptait trente-huit lignes. De la partie inférieure, qui a été brisée à partir de la vingt-cinquième ligne, il ne reste qu'un fragment, qui, selon la remarque de M. Birch, se rattache directement au gros bloc, de telle sorte que la vingt-cinquième ligne, commencée sur le gros bloc, retrouve sa fin presque entière sur le fragment détaché. A ce point s'arrête la partie lisible de l'inscription, car de chacune des treize dernières lignes nous ne possédons guère plus du tiers, et, comme on se l'imagine aisément, on tenterait en vain une traduction suivie de ces phrases tronquées.

La planche de texte qui accompagne ce mémoire s'arrête à la vingt-cinquième ligne, reconstituée ainsi que je viens de l'expliquer. Je n'ai pas jugé nécessaire de publier de nouveau la partie fragmentaire du texte; elle ne saurait fournir matière à discussion.

Je me contenterai d'une description sommaire de la scène qui occupe la partie cintrée de la stèle; elle se décompose en deux sujets. A droite, le pharaon Ramsès II offre l'encens brûlant au dieu Horus, seigneur de la ville nubienne de Bak; à gauche, le même monarque présente deux vases de vin à Khem, le dieu ityphallique; le disque ailé, emblème d'Horus d'Edfou, couronne la scène; dans les légendes, on trouve l'indication du nom et du prénom du monarque, accompagnés de quelques-uns de ses titres ordinaires, les noms des dieux et des formules banales sans intérêt pour nous. Notons cependant que le dieu Khem est dit : résidant

dans la montagne, , et rappelons-nous que les inscriptions du temple de Radesieh nous ont appris que la région où est situé ce temple était comprise dans le groupe des *pays vers les montagnes*, . Nous savons aussi que Khem était au nombre des dieux dont le culte y avait été institué par Séti Ier.

Traduisons maintenant l'inscription; elle ne présente pas de difficultés. J'appuierai du reste ma version par quelques discussions analytiques qui, grâce à la publication du texte hiéroglyphique, pourront être utilisées par les égyptologues.

« (Lig. 1). L'an III, le 4e jour du mois de Tobi, sous le » règne de l'Horus-Soleil, taureau fort, ami de la justice, » seigneur des diadèmes, qui protège l'Égypte et châtie les » nations; l'épervier d'or; le riche d'années[1]; le plus grand » des vainqueurs, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte, » Ra-usor-ma-sotep-en-Ra[2], fils du Soleil, Meriamen Ram- » sès, vivant à toujours, aimé d'Ammon-Ra, seigneur des » trônes du monde qui réside dans les Ap[3] (lig. 2); couronné

1. , USOR TERU. La signification fondamentale du mot USOR est *possession*, *richesse;* de là, les idées corrélatives *force* et *puissance*. Au calendrier Sallier, le 21 de Tobi est signalé comme très heureux : *Tout individu né ce jour-là, mourra après une longue vie, et* USORU H'ET-U, *riche de choses, comblé de richesses*. D'une ville maritime il est dit qu'elle est USOR EM RAMU, *riche en poissons* (*Anastasi I*, 21, 2). Un littérateur critique *ces gens sans courage, aux bras rompus, inertes, sans force, mais riches* (USORU) *dans leurs maisons en provisions de bonne chère* (*ibid.*, 9, 3). Les rois sont appelés USOR PEH-TI, *riches en courage*, USOR MA, *riches de justice*, USOR TERU, *riches d'années*. Ce dernier titre correspond à l'attribution de vie immortelle que les protocoles répètent à satiété; USOR qualifie aussi le glaive ou la force des pharaons : *glaive riche*, c'est-à-dire *fort, dominateur*. Employé activement, USOR se rend par *posséder, maîtriser, dominer*.

2. C'est le prénom de Ramsès II, qui signifie : *Soleil riche de justice, approuvé par le dieu soleil*.

3. Nom hiéroglyphique de Thèbes.

» sur le trône du dieu des vivants, comme son père le Soleil
» de chaque jour; dieu bon, seigneur de la terre méri-
» dionale; Horus de Hat, rayon de lumière; excellent éper-
» vier d'or, il couvre l'Égypte de son aile et irradie les êtres
» intelligents; c'est un mur de courage et de victoire. Au
» sortir (lig. 3) du sein (*maternel*), il fut prêt à saisir sa
» valeur pour élargir ses frontières; à ses membres fut
» donnée une trempe[1], conforme aux forces du dieu Mont.
» C'est tout Horus-Set[2]. (*Il y eut*) joie dans le ciel le jour
» de sa naissance. Les dieux dirent : notre germe est en lui;
» (lig. 4) les déesses dirent : il est sorti de nous pour ac-
» complir le règne du Soleil; Ammon dit[3] : je l'ai formé
» pour placer la justice sur son siège; la terre s'affermit,

1. , TERU. Je ne connais pas d'autres exemples de ce mot qui, d'après son déterminatif, doit signifier *nuances, couleurs*. Nous dirions aujourd'hui : *Ses membres ont été revêtus, trempés de la force de Mars;* mais les Égyptiens, qui sculptaient, dessinaient ou peignaient tant de figures divines, peuvent bien avoir adopté une image un peu différente. On sait qu'on a déjà signalé l'hiéroglyphe , comme déterminant le mot AN, nom d'une classe de scribes. Ici, il remplit cette fonction pour le mot TERU; mais dans sa signification *écrire, peindre,* il se prononçait SH'A, de même que son dérivé copte ϣⲁⲓ. C'est ce que prouve le groupe , fourni par un monument de l'époque pharaonique (*Denkmäler*, III, 234, 52, 53). L'inscription de Rosette nous avait déjà fait connaître le groupe , SH'AI, correspondant à γράμμα(σιν) de la partie grecque.

2. . Horus et Set représentent les deux termes opposés du dualisme; l'un est la force créatrice et conservatrice de l'univers, l'autre la force destructive, toutes les deux également indispensables à l'accomplissement des phases de la nature et de l'humanité. Le titre étudié attribue ces forces réunies au pharaon, considéré comme une incarnation de la divinité.

3. J'ai déjà plusieurs fois signalé la forme singulière de ces trois phrases, dans lesquelles les hiéroglyphes sous-entendent le verbe *dire*.

» le ciel se calma, les ordres divins goûtèrent la paix lors-
» qu'il parut[1]. C'est un taureau fort contre Kusch la défail-
» lante, un griffon[2] (lig. 5) déchirant contre le pays des
» Nègres; ses pattes[3] écrasent les Hannu, sa corne frappe
» contre eux. Ses volontés s'emparent de Khentannefer, ses
» terreurs atteignent jusqu'à Sakali. Son nom circule dans
» (lig. 6) tous les pays, à cause des victoires qu'il a rem-
» portées de ses deux bras; l'or sort du rocher à son nom,
» comme (*à celui de*) son père Horus, seigneur de Baka;
» aimé par les nations est son empire, comme Horus de
» Maama, seigneur de Buhen; le roi de la Haute et de la
» Basse-Égypte Ra-usor-ma-sotep-en-Ra (lig. 7), fils du
» Soleil, de ses entrailles, seigneur des diadèmes, Meri-
» amen Ramsès, vivant à toujours, semblable à son père le
» Soleil de chaque jour. »

On peut conclure, à ce long préambule de titres, et ce n'est pas la fin, que depuis Séti Ier, la prolixité du style officiel avait fait de notables progrès; l'usage de ces fastueuses formules, communes à tous les peuples de l'Orient et que ceux de l'Occident n'ont que trop imitées, ne se perdit plus en Égypte. On les retrouve sous les dernières dynasties nationales, comme sous les Lagides et sous les empereurs. Elles ne sont pas sans utilité pour le classement des monuments, mais il est impossible de ne pas regretter la place énorme qu'elles remplissent dans les textes monumentaux, tandis que le fait historique lui-même est à peine l'objet d'une courte mention.

L'inscription de Kouban peut passer pour le type de cet abus, et cependant nous retirerons quelque profit de l'étude du préambule que je viens de traduire.

1. Litt. : *à son temps, à son heure,* HI SEP-EW.

2. Un KAHA, espèce d'animal redoutable, peut-être fantastique. M. Birch a traduit *griffon*, et je ne puis que l'imiter.

3. AKA-T, *patte, pied d'animal.* Le parallélisme des phrases est remarquable.

Destinée à célébrer un haut fait du pharaon au sud de son Empire, l'inscription mentionne surtout les noms des nations méridionales désignées sous le nom général de , TO RES; le roi en est le seigneur et maître. Parmi les peuples spécialement cités sont :

, KUS', כוש, l'Éthiopie, dont la Bible reproduit exactement le nom hiéroglyphique.

, TO NEHES, la terre des Nègres, la Nigritie, dénomination générale des pays habités par les Noirs.

, les HANNU, probablement les Bédouins ou tribus nomades des deux déserts; ils sont plus ordinairement nommés Hannu de TO-KENUS, c'est-à-dire de Nubie. , TO KENUS, est en effet le nom de la Nubie proprement dite, commençant à la limite sud de la Haute-Égypte.

, KHENTANNEFER, d'après les listes de nomes expliquées par M. Brugsch dans ses savantes recherches géographiques, fait suite immédiate à TO KENUS. C'est le territoire qui précède Kusch dans l'énumération des grandes divisions topographiques. Les Hannu ou nomades de TO KENUS parcouraient Khentannefer, et c'est là qu'Ahmès Ier vint les attaquer après la prise d'Avaris.

Nous ne savons rien des limites respectives de ces grandes divisions; il est probable au surplus que ces limites n'ont jamais eu rien de bien précis, ni de bien constant. To-Kenus, Khentannefer et Kusch sont souvent pris indistinctement pour représenter d'une manière générale les nations situées au midi de l'Égypte, de même que Tzahi, Naharaïn et Khour représentent tour à tour les nations septentrionales. Indépendamment de ces noms de divisions territoriales, notre texte cite quatre noms de villes :

1° , BAKA, BAK, que M. Brugsch a identifié avec *Aboccis*, la troisième des villes prises par Pétro-

nius dans son expédition en Éthiopie[1]. Cette ville devait être située entre Primis et la seconde cataracte, non loin d'Abu-Simbel, dont le nom vulgaire n'a pas été retrouvé dans les hiéroglyphes.

2° , MAAM, plus ordinairement MAM. Ce nom rappelle la ville de *Mama*, citée par Pline dans sa longue nomenclature des villes éthiopiennes[2]. D'après le texte de Pline, il faudrait chercher *Mama* entre Tacompso et Primis. Je crois que c'est *Anibe* sur la rive occidentale du Nil, en face de Primis. La forme , MA, n'est probablement qu'une variante de MAM.

3° , BUHEN, d'après M. Brugsch, Βόων de Ptolémée, sur la rive occidentale du Nil, au sud de Pselchis. C'est peut-être le nom vulgaire de Derr.

4° Enfin , SEKALI, que le texte indique comme le point extrême atteint par les terreurs qu'inspire le pharaon. C'est évidemment le Σαχόλη que Ptolémée cite après Napata, au voisinage de Méroë. Il ne faut pas s'étonner de trouver ici le nom d'une localité aussi éloignée dans le Sud, car nous savons que les prédécesseurs de Séti avaient porté leurs armes jusqu'au sein de l'Éthiopie. Nous trouvons, sur ce sujet, un renseignement bien intéressant dans l'inscription d'Amada[3], qui est de l'an III d'Aménophis II.

Voici comment s'exprime ce texte :

« Lorsque le roi revint du Rutennu supérieur[4], ayant » abattu tous ses ennemis pour agrandir les frontières de » l'Égypte, dans sa première campagne, il alla triomphant » vers son père Ammon; il immola les sept chefs avec sa » masse d'armes, lui-même; ils étaient des environs de

1. Pline, *Histoire naturelle*, liv. VI, ch. XXIX.
2. Id., *ibid.*
3. *Denkmäler*, III, 65, l. 16.
4. L'une des grandes nations de l'Asie septentrionale à cette époque.

» Tachis[1]. On les plaça renversés à la proue de la barque
» du roi qui s'appelait Ra-aa-kheperou-smen-to. On sus-
» pendit six de ces mêmes vaincus en face du rempart de
» Thèbes et aussi les mains (*des morts*). Ensuite on amena
» l'autre vaincu en Nubie, et on le pendit au rempart de
» Napata [ ], afin de montrer la puissance du roi à
» jamais à toutes les nations du pays des Nègres[2]. »

Cette citation, dont toutes les phrases sont simples et précises, est féconde en enseignements. Elle nous montre d'abord l'usage antique de donner aux navires des noms particuliers. Ici il s'agit du vaisseau du roi; on appelle l'*Aménophis*[3] *consolidateur des deux mondes*[4].

Mais ce qui est bien plus important au point de vue historique, c'est l'explication de ces scènes représentées sur tant de monuments, dans lesquelles on voit les pharaons brandissant leur casse-tête au-dessus d'un groupe de prisonniers agenouillés qu'ils saisissent par la chevelure. Ces tableaux n'ont rien de symbolique; ils représentent des scènes réelles, et nous voyons qu'Aménophis II immola ainsi de sa main[5] sept des prisonniers qu'il avait faits au

1. , ville syrienne.

2. M. Brugsch a traduit ce même passage, *Histoire de l'Égypte*, p. 111.

3. Le roi est désigné par son prénom d'intronisation qui signifie *Soleil, la plus grande des créatures*.

4. Dans les temples, chaque salle, chaque porte monumentale avait aussi un nom spécial. Cf. Brugsch, *Recueil*, XXVI, 2 et 3.

5. La phrase est des plus claires :

SMA NEF PE OERU VII EM... EF T'ESEF

L'expression PE OERU VII, *les sept chefs*, est régie comme un collectif par l'article singulier, ce qui porte à penser qu'il s'agissait d'un usage habituel après la guerre.

voisinage de l'Euphrate, et qu'il en attacha ensuite les cadavres à l'avant du vaisseau qui le ramena triomphant dans sa capitale. Six de ces cadavres furent suspendus en face des murs de Thèbes, ainsi que les mains coupées aux morts sur le champ de bataille. Enfin l'autre victime fut envoyée jusqu'à Napata, au fond de l'Éthiopie, pour y être exposée de la même manière.

L'usage de pendre les prisonniers et les criminels n'était pas particulier à l'Égypte. Après avoir passé au fil de l'épée tous les habitants d'Aï, hommes et femmes, Josué pendit le roi de cette ville et fit jeter son cadavre à la porte[1]. Il ne traita pas mieux les cinq rois qu'il vainquit à Ajalon[2]. Le corps de Saül fut pendu sur le rempart de Bethsean[3], et la tête d'Holopherne, aux murs de Béthulie[4]. Nous voyons enfin par le supplice d'Aman que la pendaison était également pratiquée par les Assyriens[5]. Le groupe hiéroglyphique qui nomme ce supplice et correspond d'une manière générale à l'idée *suspendre, élever,* est , AS'U. On le retrouve en copte sous la forme ϧϣ.

J'ai déjà fait ressortir cette circonstance, révélée par l'étude des monuments, que les pharaons mettaient leur gloire à déplacer les populations vaincues, autant que le permettaient les limites de leur Empire[6]. C'est un trait à noter pour l'histoire des mœurs de l'époque; les scènes sculptées ou peintes sur les monuments sont du reste inspirées par le même esprit. C'est ainsi, par exemple, que dans la première chambre du temple de Radesieh, Séti est figuré dans l'attitude de frapper de sa hache d'armes un groupe de chefs

1. *Josué*, VIII, 29.
2. *Ibid.*, X, 41.
3. *I Rois*, ch. XXI, 10.
4. *Judith*, ch. XIV, 7.
5. *Esther*, liv. VII, v. 10; liv. IX, v. 13 et 14.
6. *Mélanges égyptologiques*. [1re série], les Hébreux, etc., p. 53.

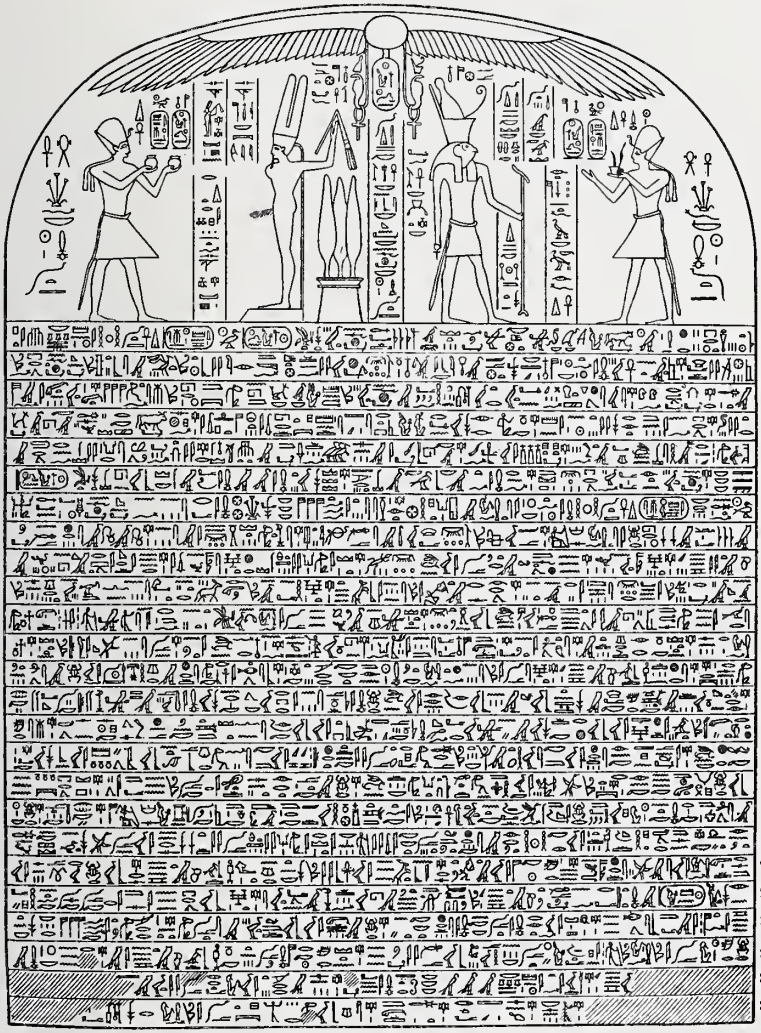

STÈLE DE KOUBAN.

Imp. Bertrand, Chalon-s/S.

asiatiques, tandis qu'Horus lui amène liées par le cou les personnifications des Shasu, de Sankar (שנער), d'Assur (אשור), et des villes de Qodesh (קדש), Makita (מגדו), Hamat (חמת), etc. On voit qu'on avait fait un choix des nations et des cités de l'Asie, alors les plus célèbres, pour les représenter dans un édifice situé au milieu du désert de Nubie, réduites à la merci du pharaon.

Revenons maintenant à notre traduction.

« (Lig. 7) Sa Majesté était alors à Ha-ka-Ptah[1], rendant » hommage à ses pères les dieux de la Haute et de la Basse- » Égypte, parce qu'ils lui ont donné la vaillance et la victoire » et une durée de vie longue de (lig. 8) millions d'années. » En ce temps-là[2], le roi était assis sur son grand siège » d'or, coiffé du diadème à deux plumes, à donner des » ordres pour les pays d'où l'or est amené, et à traiter la » question[3] d'établir (lig. 9) des citernes sur les chemins » manquant d'eau, lorsqu'on entendit dire qu'il y avait » beaucoup d'or au pays d'Akita, mais que son chemin » manquait d'eau absolument. Il était venu des plaintes des » (lig. 10) convoyeurs[4] de l'or sur leur situation : ceux qui » y pénétraient mouraient de soif en route, ainsi que les » ânes qui étaient avec eux. Ils ne trouvaient pas ce qu'il » leur fallait pour (lig. 11) boire en montant ou en descen-

1. Nom sacré de Memphis.

2. Litt. : *Un de ces mêmes jours.*

3. , UAUA SH'ERU, *traiter un sujet, s'entretenir d'un objet, d'une affaire.* , UAUA, est un mot onomatopique exprimant l'idée *causer, jaser, converser;* de là *causer avec son cœur, se dire à soi-même, réfléchir.* On trouve aussi UAUA T'ETU ARMAU HIMU, *converser, tenir des discours avec des femmes.*

4. ; on voit qu'il s'agit des voituriers qui conduisaient les ânes chargés de l'or lavé. Dans les textes de Radesieh, on trouve ce mot déterminé par la barque. Il ne s'agit nullement des mineurs.

» dant[1], avec l'eau des outres; il n'était plus apporté d'or
» de ce pays desséché. »

Ce deuxième paragraphe nous montre le pharaon tenant conseil et s'occupant de l'administration de ses États. C'était un usage fidèlement suivi et qui remontait aux temps les plus anciens. Aucune affaire n'était décidée sans que l'avis des hauts officiers de l'État eût été pris et tous les points de difficulté soumis à l'appréciation des fonctionnaires compétents.

On expose au monarque qu'une région aurifère nommée , AKITA, n'était desservie que par une route sans eau, et que les convoyeurs de l'or y périssaient de soif, ainsi que les ânes employés au transport du minerai lavé. A cette époque, ni le chameau, ni le dromadaire n'étaient connus en Égypte, mais les chevaux étaient employés à la guerre et aux travaux de l'agriculture. L'âne était la bête de somme par excellence pour le désert; il en est fréquemment question dans les papyrus. Lorsque la *Genèse* décrit les présents donnés à Abraham par Pharaon, elle se sert d'une formule familière aux habitants de la Syrie et de l'Arabie, mais certainement inexacte pour l'Égypte, en tant que des chameaux sont mentionnés au nombre des animaux dont le père des Hébreux fut gratifié[2].

Le texte dit que les convoyeurs ne trouvaient pas, soit en montant au désert, soit en redescendant vers le Nil, à satisfaire leur soif , EM MOU S'ETU, *par l'eau d'outre*. Je comprends qu'il s'agit de l'eau qu'on transportait pour le voyage dans des outres de peau. C'est un usage qui remonte à la plus haute antiquité, et c'est ainsi que l'Écriture nous montre l'eau portée au désert[3]. Que cet usage fût

1. EM TESI HAÏ, *en montant et descendant*. TESI est l'expression ordinaire pour l'ascension d'une montagne, et HAÏ pour *descendre, tomber*.
2. *Genèse*, ch. XII, 17.
3. *Ibid.*, XXI, 14, 15.

pratiqué par les Égyptiens, c'est ce que prouvent des scènes peintes dans les tombeaux[1]. Le copte ϩⲟⲧ, ϩⲟⲧ, dérive très régulièrement de l'égyptien , S'ETU. De nos jours et dans le même désert les Ababdeh transportent encore l'eau dans des outres.

La conséquence de l'état de choses si bien décrit, c'est qu'il ne venait plus d'or de ce désert.

« (Lig. 11). Le roi dit à l'inspecteur royal qui était auprès » de lui : Appelle, et que les chefs qui sont présents donnent » (lig. 12) au roi leur avis[2] sur ce pays. Je ferai ce qui sera » proposé[3]. »

Comme on le voit, le monarque tient peu de compte de la merveilleuse puissance que lui attribuent ses protocoles officiels. Au lieu de commander à l'eau de sortir des rochers, il prend sagement l'avis de ses conseillers. Malheureusement ceux-ci cèdent à leur verve thuriféraire. Au lieu d'imiter le laconisme du pharaon, ils tombent dans une interminable série d'hyperboliques louanges.

« (Lig. 12). On les fait passer en la présence du dieu bon, » les bras élevés dans l'attitude d'adorer sa personne, pro- » férant des acclamations et se prosternant devant sa belle » face. On leur fit le tableau de ce pays pour qu'ils don-

1. Voyez *Description de l'Égypte, Ant.*, pl. XVII, fig. 11. Voyez aussi Botta, *Monuments de Ninive, Sculpture et Architecture*, vol. I, pl. XXXVIII; *ibid.*, vol. II, pl. CVI et CXXVI.

2. , NET-RO, ⲛⲉⲧϣⲣⲱ, *movere os, discourir, s'expliquer, discuter, expliquer.*

3. , KERU, *choses, affaires, ce qui est relatif, ce qui appartient à une personne ou à une chose.* Pour la préposition complexe , voyez : *Inscription d'Ibsamboul, Revue archéologique*, XV, p. 715, [p. 38-39, du présent volume].

» nassent (lig. 13) leur avis sur le projet d'établir[1] une
» citerne sur sa route.

» Ils dirent devant Sa Majesté :

» Tu es semblable au dieu Soleil dans tout ce que tu fais.
» Ce qui plaît à ton cœur se réalise. Si tu désires faire,
» pendant la nuit, le jour, il se fera vite. Nous avons pris
» (lig. 14) une grande part[2] à tes merveilles[3] depuis que tu
» as été couronné roi des deux mondes; nous n'avions rien
» entendu, nos yeux n'avaient rien vu qui leur fût com-
» parable. Tout ce qui sort de ta bouche, c'est comme les
» paroles d'Har-em-Khou; l'équilibré de ta langue[4], le

1. , AB, ϩⲱⲃ, *operari, construere.* Ce mot s'entend de toute espèce de travaux et non du travail de *creuser, perforer.* Les textes font connaître les ABU travaillant le cuir, le bois, le métal, les pierres dures, etc.

2. Le deuxième groupe de la quatorzième ligne est fort incertain. Pour la régularité, il faudrait là un substantif pluriel. Le sens ne peut qu'être conjecturé.

3. a pour phonétique , BAU. Ce mot signifie radicalement *charroi, transport.* Mais il est souvent employé pour , BAAIU, groupe que je n'avais pu traduire dans le Papyrus magique Harris (IV, 10), et dont j'ai depuis lors deviné le sens. Il signifie *prodige, merveille, miracle, chose extraordinaire*, comme on pouvait le conjecturer par des phrases, telles que *Sallier I*, pl. VII, l. 10. Mais deux passages du Papyrus d'Orbiney en donnent la preuve : 1° pl. XV, l. 3 : *on fit une grande fête au taureau en disant : c'est un grand* PRODIGE, *ce qui est arrivé.* 2° pl. XVII, l. 1 : *deux grands persèas sont poussés* TRÈS MERVEILLEUSEMENT *à Sa Majesté.* BAAU ou BAAIU est une épithète habituelle des monuments construits par les pharaons. On la trouve aussi appliquée aux rois et aux dieux. Il est peu probable que la grande explosion d'admiration des courtisans de Ramsès ait eu pour unique objet le charroi des pierres ou des métaux précieux au commencement de son règne. Aussi le sens *merveille, prodige* me semble-t-il devoir être préféré.

4. Le lapicide a écrit qui n' a aucun sens au lieu de , *la langue*, groupe que l'on rencontre de nouveau à la ligne 18. Ce passage

» trouvé juste de tes deux lèvres (lig. 15), c'est le poids
» exact de Thoth. Quelle est la *voie*[1] que tu ne connaisses
» pas? qui donc est parfait[2] comme toi? Le monde con-
» tient-il un lieu que tu ne voies pas? Aucun pays que tu
» ne pénètres à ton gré!

» Par tes oreilles passe (lig. 16) tout ce qui produit un
» son[3] dans ce pays. C'est toi qui exécutes ce qui se fait[4].
» Tu étais dans l'œuf, dans les occupations de l'enfant au-
» guste[5], et par toi étaient prescrits les devoirs des deux

est très curieux pour l'explication des groupes , MAH', le *pèsement*, de ⲙⲁϣⲓ, *bilanx*, *l'action de la balance;* , *le point d'équilibre, le point central, ce qui est exact*, et , *ce qui est juste, vérifié*. On remarquera le déterminatif commun de ces expressions, deux doigts semblables, symbole d'égalité de mesure. Le poids exact, , de Thoth est le vase cordiforme qui sert à marquer la ligne de parfait équilibre de la balance, comme on le voit dans toutes les scènes de la psychostasie.

1. . Le premier signe m'embarrasse.

2. , ARK, est une épithète laudative d'emploi fréquent. Cf. *Anastasi I*, pl. I, l. 4; pl. II, l. 4. Elle comporte une idée de perfection, d'achèvement. C'est aussi la forme du verbe *jurer, faire un serment*. Comp. ⲁⲣⲕⲉϫ, *finis*, ⲱⲣⲕ, *juramentum*.

3. , ATEN; on trouve aussi , AT. C'est une action passive ou active de l'oreille. Je ne connais pas de texte bien clair dans lequel ce groupe, d'occurrence rare, soit employé. L'idée est ici que rien ne peut échapper à la vue, ni à l'ouïe du pharaon. On sait qu'un titre fréquent des fonctionnaires égyptiens est celui d'*yeux* et *d'oreilles du roi*.

4. , SEH'ERU. Il faudrait un volume pour expliquer les emplois singuliers et bien constatés de ce mot; le mot français *fait* en rend assez heureusement quelques-uns.

5. Titre des jeunes héritiers de la couronne.

» Égypte; tu étais enfant, portant la tresse de cheveux[1], et
» il ne venait pas une offrande qu'elle ne fût de ta main
» (lig. 17); pas de message sans toi[2]. Tu fus fait général
» d'armée, et tu étais un enfant accomplissant (*ses*) dix ans.
» Tous les travaux qui se faisaient, par ta main ils étaient
» fondés. Si tu dis à l'eau : viens du rocher! il sortira un
» abîme (lig. 18) subitement, à la suite de ton ordre[3]. Sem-
» blable à toi est le dieu Soleil en (*ses*) membres, le dieu
» Khpra en force créatrice. Véritablement tu es l'image
» vivante, sur la terre, de ton père Tum d'Héliopolis. Le
» dieu Hu est dans ta bouche; le dieu Sa, dans ton cœur;
» le lieu de ta langue est le sanctuaire de la vérité; un dieu
» est assis sur tes deux lèvres. Toutes tes paroles s'ac-
» complissent chaque jour. (Lig. 19) A été formé ton cœur
» conforme à (*celui de*) Ptah, le créateur des œuvres. Tu es
» pour toujours. Il est fait selon tes desseins, écoutées sont
» tes paroles, ô chef suprême, notre maître! »

Si ce discours des conseillers du monarque n'éclaire pas la question soumise à leur appréciation, au moins est-il vrai de dire qu'il présente un remarquable échantillon des harangues adulatrices en usage à l'époque. Il semble difficile d'aller plus loin en matière de louanges hyperboliques. La conclusion, c'est que le roi n'a qu'à le vouloir et l'eau apparaîtra sur la route du désert.

Le prince de Kusch, dont les fonctions embrassaient l'inspection des pays aurifères, parle à son tour; il hasarde une suggestion, car il faut laisser au pharaon l'honneur de l'initiative :

« (Lig. 19). Il fut ainsi parlé à propos du pays d'Akita,
» et le prince de Kusch, la défaillante, dit (lig. 20) de lui
» devant Sa Majesté : Il est dans l'état de manque d'eau

1. Coiffure spéciale à l'enfance.
2. Cette phrase me laisse des doutes.
3. Litt. : *De ta bouche*.

» depuis le temps de dieu[1], et l'on y meurt de soif. Tous les
» rois d'auparavant voulurent y établir une citerne; ils ne
» réussirent pas[2]. Le roi Ra-men-ma fit la même chose; il
» fit faire une citerne de 120 coudées de profondeur; de son
» temps on la laissa en chemin; l'eau n'y vint pas. Si tu
» dis toi-même à ton père Hapi (lig. 22), père des dieux :
» que l'eau se produise sur le rocher! il fera selon tout
» ce que tu auras dit et selon toutes tes intentions. Ceux
» qui furent avant nous, s'ils n'ont pas été écoutés dans
» leurs demandes, c'est parce que tes pères, tous les dieux,
» t'aiment plus qu'aucun (*autre*) roi (lig. 25) depuis le temps
» du dieu Soleil. »

Comme on le voit, le prince d'Éthiopie a trouvé le moyen de glisser aussi son mot de flatterie. Son discours est fort clair : l'exploitation de l'or a toujours été entravée au pays d'Akita par le manque d'eau, et les rois qui se sont succédé ont essayé d'y creuser des citernes sans pouvoir y réussir. Le roi Séti Ier, père du pharaon régnant, avait notamment fait creuser un réservoir de 120 coudées de profondeur, mais même de son temps l'entreprise ne fut pas menée à fin. Ces précédents ne sont pas encourageants, mais Ramsès ne doit pas douter du succès, car les dieux l'affectionnent bien plus que tous les rois ses prédécesseurs.

1. Je crois qu'il manque ici un signe et qu'il faut lire depuis le temps de Phra, c'est-à-dire du dieu Soleil, le premier des dieux dynastes. Cette expression, qui se rencontre à toutes les époques, et qui revient à la ligne 23 de notre texte, signifie : *depuis le commencement du monde, depuis le plus lointain du passé*. On trouve aussi *depuis le temps d'Osiris*.

2. , BU H'EPER RUT-SEN, *non fut leur réussite*. Le mot RUT, ρωτ, *germinare, pousser, croître*, veut dire aussi *profiter, réussir, prospérer*. Il est intéressant de comparer la forme négative de cette phrase avec 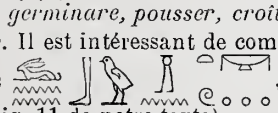 , UN BU EN-TU NUB, *il n'est plus apporté d'or* (lig. 11 de notre texte).

Aussi le pharaon n'hésite-t-il nullement, ainsi qu'on va le voir :

« (Lig. 23). Sa Majesté dit à ces chefs : Vérité, vérité! » toutes vos paroles explicatives[1]; on n'a pas obtenu d'eau » dans ce pays depuis le temps du dieu Soleil, ainsi que vous » l'avez dit. Moi, j'établirai une citerne pour donner de » l'eau chaque jour comme au.....[2] (lig. 24) par l'ordre » de mon père Ammon-Ra, seigneur des trônes du monde, » et des Horus, seigneurs de Nubie, car ils se complaisent » en mes désirs. Et je ferai dire dans ce pays[3] :.....

» (Lig. 25). (*Les chefs*) adorèrent leur seigneur en se pros- » ternant, placés sur leurs ventres, devant lui et poussant » des acclamations jusqu'au ciel.

» Le roi dit au basilicogrammate, le noble..... »

Nous arrivons ici à la partie fragmentaire de la stèle où nous pouvons distinguer :

« Que le basilicogrammate reçut l'ordre de se rendre au » pays d'Akita, et que, fidèle à cette mission, il rassembla » des travailleurs;

» Que l'eau fut obtenue dans une citerne située sur le » chemin vers Akita, chose qu'on n'avait jamais vue sous » les rois antérieurs;

» Que le prince de Kusch informa par une lettre le roi de » ce succès;

» Que le roi, rendant compte du message, explique de sa » propre bouche que l'eau s'est élevée de 12 coudées dans

1. , THU, pourrait être le copte ⲧⲁϩⲟ, dans le sens de *commendare, confirmare, exhibere*. Dans l'hymne à Osiris (*Revue archéologique*, XIV, 72), ce mot ressemble à une variante de ⲧⲱϩϩ, *orare, rogare*.

2. Lacune. Il y avait ici une comparaison analogue à celle que nous avons étudiée ci-devant, p. [189, du présent volume].

3. Autre lacune; on peut supposer : *jamais on ne vit rien de semblable*.

» la citerne et de 4 coudées probablement dans des bassins
» accessoires.

» Nouvelle explosion de la verve louangeuse des courti-
» sans : l'eau du ciel inférieur a obéi à l'ordre du pharaon;
» il a obtenu l'eau des rochers.

» Enfin, la citerne reçoit le nom de *nem de Ramsès*
» *Meriamen.* »

Un passage de ce fragment mutilé explique que *des poissons furent placés dans des bassins.* Séti, dans les inscriptions de Radesieh, avait parlé de pâturages. Mais ce sont là des exagérations dont il faut tenir peu de compte au point de vue de la vérité historique.

On a vu que le texte rappelle une tentative faite par le roi Séti Ier pour l'établissement d'une citerne. Rien ne démontre rigoureusement que ce soit précisément la même citerne que celle dont parlent les inscriptions de Radesieh. Il s'agit cependant, dans l'un et l'autre cas, d'un gîte aurifère situé au désert Arabique et dans lequel l'exploitation de l'or, qui remontait à une époque fort ancienne, avait été interrompue par le manque d'eau. Que le succès de la citerne de Séti ait été démenti par les courtisans de Ramsès, c'est une conséquence de leur rôle, qui consistait à exalter sans mesure les travaux du souverain actuel en atténuant ceux de ses prédécesseurs. Oubliée à son tour, comme l'avait été celle de son père, la citerne de Ramsès n'eut très probablement pas une durée plus grande, et de nouveaux efforts durent être tentés par ses successeurs, qui ne manquèrent pas, dans leurs monuments, de s'attribuer des résultats inconnus avant eux.

La stèle n'avait pas été érigée sur le lieu de l'exploitation de l'or. On verra, dans la note ci-après due à la plume de M. Prisse, les motifs qui avaient pu déterminer l'installation de ce monument dans l'une des dépendances de l'ancienne forteresse de Kouban :

« C'est près de Kouban qu'aboutissent les principales

» vallées du désert de l'Etbaye, et la forteresse servait non » seulement à protéger l'*akaba* ou défilé qui débouchait sur » la vallée du Nil, mais encore à l'entrepôt des mines d'or » exploitées par les pharaons.

» La longue et sineuse vallée nommée Wady Alâky ou » Olâky, d'où ces mines ont pris leur nom actuel, s'ouvre » à peu de distance au-dessus de Kouban, et court à l'Est, » à travers un pays montagneux, jusqu'au bord de la mer » Rouge. Ce pays, désigné par Aboulféda, Édrisy, Masoudy » et autres écrivains arabes, sous le nom d'El-Bedjah, s'ap- » pelle aujourd'hui El-Elbah ou El-Etbaye, suivant les Bi- » châris habitant cette contrée; ces montagnes sont remplies » de gîtes aurifères ou plutôt de mines d'or. On distingue » particulièrement celles de Wady Chawanîb, Djebel As- » soued (*la montagne noire*), Djebel Oum-Kabrite (*la mère* » *du soufre*), Oum-Teyour, Ceïga, etc., etc.

» Ces mines furent exploitées dans l'antiquité et jusqu'au » milieu du XIIe siècle, par les pharaons, les Ptolémées, les » empereurs et les califes, qui, pour assurer la vie et la » subsistance de leurs mineurs, furent forcés de guerroyer » ou de traiter avec les Blemmyes, Balnemmôoui, Bedjahs » ou Bichâris, noms sous lesquels on a désigné, à diverses » époques, les tribus nomades auxquelles ces montagnes » servent de refuge.

» Diodore parle longuement de ces mines et du triste sort » des malheureux condamnés sans relâche à ces rudes tra- » vaux[1]. *Ces montagnes de couleur noire étaient*, dit-il, » *remplies de veines d'une blancheur remarquable. On ex-* » *ploitait le minerai dans d'étroites galeries qu'ouvraient* » *les mineurs suivant la direction naturelle des couches de* » *la pierre. Ils faisaient éclater la roche au moyen d'un* » *feu ardent; puis ils fendaient les blocs détachés avec des*

1. Liv. III, ch. XII.

» *masses de fer. Les manœuvres prenaient les fragments*
» *et les brisaient dans des mortiers de pierre avec des*
» *pilons de fer jusqu'à ce que la gangue fût réduite à la*
» *grosseur d'une lentille. D'autres ouvriers la jetaient ainsi*
» *préparée sous des meules mues par des manivelles pour*
» *réduire la matière en poudre aussi fine que la farine.*
» *Enfin, on faisait subir à cette matière plusieurs lavages*
» *sur des tables inclinées; puis on retirait les parcelles d'or*
» *qui étaient fondues sur place.*

» On voit encore de nombreux témoignages de cette an-
» cienne exploitation dans la vallée d'Olâky, et bien qu'on
» ne trouve aucun monument, ni aucune tablette hiérogly-
» phique aux alentours de ces mines, elles sont indubita-
» blement celles dont il est question sur le temple dit de
» Radesieh et sur la stèle de Kouban. Ces montagnes auri-
» fères, peu connues avant le règne de Mohammed-Aly, ont
» été visitées, à quelques années d'intervalle, par deux
» ingénieurs français à son service. Je dois à l'un d'eux,
» M. Darnaud, les renseignements les plus précis.

» Le minerai d'or de Djebel Olâky se trouve dans le quartz
» résinite. La direction des excavations dépend, comme le
» dit Diodore, de la direction des couches, et par conséquent
» elle est assez variable.

» La principale galerie visitée par M. Darnaud avait en-
» viron 60 mètres de profondeur. Les pépites ou paillettes
» d'or sont logées dans des nids remplis d'oxyde de fer et
» de titane. Les morceaux de quartz blanc qui ne renfer-
» maient qu'un ou deux nids étaient brisés au moyen de
» marteaux, et l'on en vidait les pépites, mélangées à
» l'oxyde de fer, dans des sébiles en bois de sycomore.
» Quant aux masses de quartz remplies de nids, on broyait
» le bloc au moyen de pilons de métal dans des mortiers
» en granit, dont on voit encore des spécimens sur place;
» puis on pulvérisait les débris à l'aide de moulins à bras
» semblables à ceux en usage dans la vallée du Nil; mais

» ceux qu'on employait pour le minerai étaient en granit; » l'on en trouve encore un, entier ou brisé, dans chaque » habitation de mineur. Les résidus étaient ensuite placés » sur des tables inclinées pour être lavés grossièrement; » puis on les jetait dans des sébiles ovales où la matière se » déposait, à l'aide du mouvement qu'on lui imprimait, en » couches de différentes densités, et subissait divers lavages » jusqu'à ce qu'on aperçût à l'œil nu les paillettes d'or » mêlées à quelques terres très pesantes et en particulier » au titane et au fer.

» La mine qui offre le plus de vestiges d'une ancienne » exploitation, est celle de Wady Chawanîb, la plus consi- » dérable de la localité. On voit encore, près des excava- » tions, plusieurs huttes construites en pierres sèches, qui » servaient probablement aux gardiens des travaux, et plus » loin, un petit village d'environ 300 maisons bâties régu- » lièrement. Deux grandes constructions en granit flanquées » de tours aux angles, semblent avoir servi à loger la gar- » nison chargée de la garde des mineurs et aux intendants » des travaux. La plupart des habitations contiennent encore » des moulins à bras, ou des tables inclinées garnies de deux » cuvettes ou réservoirs bâtis de fragments de pierres.

» Ces vestiges n'appartiennent pas tous à la haute anti- » quité, mais le mode d'exploitation ne paraît pas avoir » varié depuis les temps les plus reculés.

» On ne peut fixer l'époque précise où les travaux ont » cessé. Les inscriptions koufiques, gravées sur des pierres » tombales, donnent pour dernière date l'an 372 de l'hégire » (989 de notre ère); cependant les mines furent encore » exploitées longtemps après; et, suivant Aboulféda, elles » ne furent abandonnées que parce que les produits étaient » trop minimes pour payer les dépenses. Elles ont pu avoir » quelque valeur dans l'antiquité, mais aujourd'hui elles » n'en ont aucune au point de vue économique ou indus- » triel. »

IV

CARTE ÉGYPTIENNE DES TERRAINS AURIFÈRES

A mon mémoire sur les inscriptions de Radesieh était jointe une planche représentant une partie du plan égyptien conservé au Musée de Turin. Ayant appris que ce plan était lavé de plusieurs teintes, j'ai obtenu de M. le chevalier Barucchi, l'autorisation d'en faire faire un facsimilé dont je joins une réduction à ma publication actuelle. Indépendamment des teintes, mon dessin ajoute à celui qu'a publié M. Lepsius un fragment qui s'adapte à l'angle inférieur à droite, et qui prouve que le papyrus n'est pas entier. On peut conjecturer que la légende en A, qui se rapporte à l'ensemble du plan, devait en occuper le point central. S'il en était ainsi, nous ne posséderions guère plus de la moitié de cet intéressant document.

C'est, comme je l'ai déjà dit, un plan ou plutôt une carte de mines d'or dont M. Birch a donné l'explication aussi exacte et aussi complète que possible. C'est ainsi que ce savant égyptologue n'a pas hésité sur le sens de la légende A : « *Les montagnes d'où l'on apporte l'or sont coloriées sur le plan en rouge.* » Il ignorait alors que cette particularité répondait parfaitement aux conditions de l'original, que la copie de M. Lepsius ne laissait pas supposer.

Les montagnes aurifères sont en effet teintées en rouge; elles portent de plus la légende TOU EN NUB, *montagne d'or* (en B sur la carte). En C, est le *sanctuaire d'Ammon de la montagne sainte,* élevé sur le chemin principal. Il se compose de deux salles entourées de chambres qui servaient probablement de logement aux prêtres et aux officiers commandant la station.

Au-dessus du temple, en E, on lit : *Front de...* (sans

doute *de la montagne*). En F, autre légende dont le commencement a disparu; il faut suppléer un nom féminin (TOU, *montagne*, est du masculin), et lire : *demeure dans laquelle repose Ammon.*

Après le temple est un chemin qui passe entre deux montagnes, en D, et porte le nom de *chemin de ta menat-ti*[1]. Le dernier groupe n'est pas très distinct. Il nomme une localité voisine, sans doute en relations habituelles avec celle de la carte. L'expression *ta menat-ti* peut être considérée comme une dénomination explicative signifiant soit *le lieu de la nourrice*, soit *le lieu de l'Asiatique;* mais il peut aussi n'être que la transcription égyptienne d'un nom donné par les indigènes.

On voit, en H, le plan de quatre habitations, la légende explique que ce sont les maisons du pays de Ti? où l'*on entrepose*[2] l'or.

Un peu plus bas, en I, se trouve la stèle du roi Ramamen, qui nous démontre que nous avons encore affaire à un établissement de mines d'or fondé ou reconstitué par Séti Ier. A l'angle de l'espace limité par les chemins, en K, on voit le NEM ou citerne sur laquelle l'eau est figurée comme à l'ordinaire. Le terrain avoisinant est teinté en noir. C'est de la terre cultivée et fertile, grâce à la présence de l'eau.

Au carrefour des chemins, en L, est figuré un second puits plus petit, sans doute abandonné à l'usage des passants.

La continuation du chemin principal, en M, aboutit à la mer, ainsi que l'explique la légende. Il en est de même du chemin N, qui est *un autre chemin aboutissant à la mer.* Enfin, le chemin parsemé de coquilles marines, en O, porte le nom de chemin de Tipamat, ou quelque chose d'à peu

1. M. Birch propose dubitativement : *chemin pour les travailleurs,* mais ce sens ne peut être accepté.

2. Les deux mots soulignés correspondent à un groupe altéré et méconnaissable.

près. Ce nom, d'après son déterminatif, est celui d'un individu de race étrangère, mais non celui d'une localité.

Les coquilles répandues sur ce chemin sont une preuve que la mer en est très rapprochée. Nous ne pouvons songer qu'à la mer Rouge, dont les côtes abondent en coraux, en éponges et en coquilles nuancées des plus belles couleurs. Elle est aussi tellement poissonneuse que, lors de l'expédition d'Égypte, les soldats français y pêchaient avec la main, après avoir tué le poisson à coups de sabre ou de bâton[1].

Malheureusement le nom de la localité que la carte nous donne sous la forme , TI ou UI, dont les signes phonétiques forment une ligature embrouillée, ne nous fournit aucun renseignement. Nous devons nous borner à conclure que cette carte, la plus ancienne qui existe au monde, nous représente un gite aurifère du désert montagneux situé à l'occident de la Haute-Égypte et très voisin de la mer Rouge, c'est-à-dire dépendant du même groupe de terrains aurifères que les mines auxquelles se rapportent les inscriptions de Radesieh et celles de Kouban. Je ne doute pas qu'une exploration attentive de la localité ne fasse retrouver sur le terrain les traces de ces anciennes exploitations. C'est dans l'espoir qu'une recherche de cette nature sera tentée que j'ai rassemblé, dans mon travail, tous les documents antiques susceptibles de jeter quelque lumière sur ce sujet.

Terminons par une observation sur la manière dont cette carte a été dressée.

La disposition de l'écriture de toutes les légendes, une seule exceptée[2], démontre que le scribe dessinateur a placé

1. *Description de l'Égypte, État moderne,* tome II, p. 193 et sqq. Dubois-Aymé, *Mémoire sur la ville de Qoçeyr.*

2. Celle à laquelle se rattache le fragment.

la direction de la mer à sa gauche[1]. Or, la mer Rouge est à l'est. La carte se trouve donc orientée tout au rebours des nôtres; le sud à la place de notre nord, l'est à la place de l'ouest, et ainsi de suite.

Dans l'ordre adopté de nos jours pour les points cardinaux, on mentionne d'abord le nord, puis le sud, l'est, et enfin l'ouest. A s'en tenir au témoignage de l'Écriture-Sainte, la race sémitique, au moins dans son rameau hébraïque, aurait suivi le même ordre de toute antiquité. Jéhovah, faisant à Abraham la promesse de donner à sa race la terre de Kenâane, lui parle en ces termes :

« Lève donc les yeux, et, du lieu où tu es, regarde : צפונה » ונגבה וקדמה וימה, *au nord et au midi, à l'orient et à l'occi-* » *dent*[2]. » Dans d'autres passages on trouve cependant l'occident cité avant l'orient, mais le nord précède toujours le midi[3]. Il faut, pour l'appréciation de ces énumérations, tenir compte de la situation des interlocuteurs. Les Sémites considéraient l'orient comme situé devant eux, קדם, et l'occident par derrière, אחור; en sorte que le nord était à leur gauche et le sud à leur droite. C'est par ce motif qu'Ézéchiel[4] indique ainsi la situation de Samarie et de Sodome par rapport à Jérusalem :

ואחותך הגדולה שמרון היא וכנותיה היושבת על שמאלך ואחותך הקטנה ממך
היושבת מימינך סדם וכנותיה[5]

Cependant, écrivant en Chaldée et se tournant vers Jérusalem qu'il interpelle, le prophète avait réellement Samarie

1. On tire surtout cette conclusion de la disposition de la légende A, qui se rapporte, comme nous l'avons déjà expliqué, à l'ensemble de la carte.

2. *Genèse,* XIII, v. 14.

3. *Ibid.*, XXVIII, v. 14; *Deutéronome,* III, 27.

4. Ch. XVI, 46.

5. *Ta grande sœur est Schomron* (Samarie) *avec ses filles, habitant à ta gauche, et ta petite sœur, habitant à ta droite, est Sedom et ses filles.*

à droite et Sodome à gauche, c'est-à-dire dans la direction tout opposée à celle qu'il exprime.

Cette observation peut avoir quelque utilité pour les recherches sur la géographie biblique. On en conclura par exemple qu'il faut placer au nord de Damas la ville de חובה, H'OBA, jusqu'auprès de laquelle Abraham poursuivit Kedarlaomer et ses alliés, et que le texte sacré nous désigne comme située *à gauche de Damas,* משמאל לדמשק[1].

La tradition hébraïque a retenu cette identification du nord avec le côté gauche, ainsi qu'on le voit notamment dans la traduction des paroles d'Abraham à Loth : *Si tu vas à droite, j'irai à gauche.* Le Targum le rend ainsi : *Si tu ad septentrionem* (צפונה), *ego ad meridiem* (נגבה).

Chez les Égyptiens, au contraire, l'ordre constant des points cardinaux est celui-ci : l'*ouest,* l'*est,* le *sud* et le *nord.* Si, dans des cas fort rares, le nord et le midi sont cités avant l'ouest et l'est, toujours l'ouest prime l'est, et le sud, le nord.

Mais il n'est pas très facile de déterminer les rapports qu'ils avaient établis entre ces points topographiques et les directions dont l'indication relève de la disposition du corps humain.

Dans les tableaux astronomiques, le ciel superieur est représenté par une femme courbée en voûte au-dessus de la terre. Sur son corps[2], le soleil est censé effectuer sa course quotidienne. Il prend naissance à l'extrémité inférieure du buste et se perd dans la nuit vers les bras de la déesse. Dans cette situation, le côté droit regarde le sud et le gauche le nord.

Cette disposition concorde avec le témoignage de Plutarque au sujet de la lamentation de Saturne sur la perte de

1. *Genèse*, XIV, v. 15.

2. Quelques textes disent sur le *dos,* d'autres sur le *ventre,* de la déesse Ciel.

son fils, né à gauche, mort à droite. Voici les paroles de l'historien grec :

Αἰγύπτιοι γὰρ οἴονται τὰ μὲν ἑῶα, τοῦ κόσμου προσῶπον εἶναι, τὰ δὲ πρὸς βορρᾶν δεξιά, τὰ δὲ πρὸς νότον ἀριστερά[1].

Il semblerait donc que les Égyptiens considéraient l'orient comme la face du monde. Cette face regardant vers l'occident avait le sud à sa gauche et le nord à sa droite.

Mais s'il est vrai que les choses aient été parfois envisagées de la sorte, il est certain que c'est par exception et dans des cas spéciaux à la mythologie, car l'identité des signes qui désignent l'est et l'ouest avec ceux qui nomment la droite et la gauche est un fait constant dont l'origine est aussi ancienne que la formation du système hiéroglyphique, et certainement bien antérieure aux figures astronomiques que j'ai rappelées, aussi bien qu'à la légende relatée par Plutarque.

Jusqu'à présent on n'a pas contredit l'explication de Champollion, qui a donné les définitions suivantes :

« , ⲥⲁⲟⲩⲛⲁⲙ, le côté droit, ce qui est à droite » (c'est-à-dire ce qui est à l'orient).

» , ⲥⲁϩⲟⲩⲣ, gauche, ce qui est à gauche (c'est-» à-dire ce qui est à l'occident)[2]. »

On voit que Champollion paraît s'être uniquement décidé d'après l'analogie existant entre le côté droit et l'orient, d'une part, et le côté gauche et l'occident, d'autre part. Le seul exemple qu'il cite se réfère à une figure du Rituel funéraire ayant sur chaque épaule une tête de bélier, et de laquelle, par conséquent, il est impossible de tirer aucun éclaircissement.

1. Plutarque, *De Iside et Osiride*, ch. XXXII.
2. Voyez Champollion, *Dictionnaire égyptien*, p. 23 et 24.

Mais cette analogie entre l'orient et le côté droit et entre l'occident et le côté gauche existait-elle réellement dans les idées de l'ancienne Égypte? Rien ne le démontre. Et d'abord les dérivés coptes contredisent les solutions du maître, car ayant *m* pour finale s'accorde bien mieux avec ⲟⲩⲛⲁⲙ[1] qu'avec ϩⲏⲟⲩⲣ, mot dans lequel on trouve précisément la syllabe initiale de .

Un passage du Papyrus magique Harris semble prouver que les Égyptiens, pour la détermination des directions, tournaient la face au sud; ils avaient ainsi le nord derrière eux, l'occident à leur droite et l'orient à leur gauche. Il s'agit d'une formule par laquelle est évoquée la force salutaire d'Isis et de Nephthys : « Que mon cri arrive à Isis, » ma bonne mère, à Nephthys, ma sœur! qu'elles me laissent » leur salut

» » *à mon sud,* *à mon nord,* *à ma droite,* *à ma gauche.* »

Comme on le voit, le nord et le sud n'ont rien de commun avec la gauche et la droite. L'énumération commence par le signe du sud, sur la valeur duquel il n'y a pas de réserves à faire; c'est évidemment dans cette direction que l'évocateur se tourne, car s'il se tournait vers le nord, il ne commencerait pas l'énumération par le point placé précisément derrière lui. Donc, dans cette disposition, la droite est à l'occident.

J'avais espéré que les peintures qui nous représentent, dans les pompes pharaoniques, les porte-ombrelles du monarque remplissant leurs fonctions, me fourniraient une indication positive. Ces fonctionnaires sont en effet appelés

1. Dans son *Königsbuch*, M. Lepsius transcrit par UNAM, ce qui démontre que ce savant a également soumis à révision les idées de Champollion.

, ce qu'à la suite de Champollion on a toujours traduit : *porte-flabellum à la gauche du roi.* Il n'en a point été ainsi. Dans certains cas[1], les flabellifères sont bien évidemment figurés à droite; dans d'autres ils paraissent être placés à gauche; et en définitive, soit qu'il ne faille faire aucun fonds sur la science perspective des anciens Égyptiens, soit qu'il y ait eu des flabellifères à la droite comme à la gauche des pharaons (ce qui paraît du reste fort probable), il faut renoncer à rien conclure de cet ordre de recherches.

Nous serons mieux renseignés par l'examen des noms propres, tels que , MONT-HI-UNAM-EF, Amen-hi-unamef, Phra-hi-unamef, Hor-hi-unamef, et Set-hi-unamef, que les rois conquérants Ramsès II et Ramsès III donnèrent à quelques-uns de leurs fils. Ces noms ont pour analogues , MONT-HI-H'OPES'EF, Amen-hi-khopeshef, etc., et sont composés essentiellement des diverses dénominations du dieu des batailles et d'une addition qui, dans le premier cas, signifie *sur sa gauche* ou *sur sa droite,* et, dans le dernier, *sur son glaive*[2]. Il paraît tout naturel de préférer le sens *sur sa droite,* car l'intention de ces noms belliqueux est de représenter le Mars égyptien agissant avec *le glaive* ou avec *le bras qui tient le glaive,* et non avec le bras gauche.

On pourra s'étonner que, dans la multitude de textes que nous possédons, je ne sois pas en mesure de citer, sur une question aussi simple, des témoignages plus clairs et plus décisifs. Peut-être, en effet, des exemples de cette espèce m'ont-ils échappé, parce que, considérant la donnée de Champollion comme définitive, je me suis dispensé de cata-

1. Notamment : *Description de l'Égypte.* Antiq. Pl., vol. II, pl. XII.
2. Voyez ces noms, Lepsius, *Königsbuch,* n°s 426, 428, 430, 437, 497, 498, 499 et 527.

loguer les passages justificatifs[1]. Toutefois on voudra bien remarquer que si l'hébreu, par exemple, était, comme l'égyptien, une langue perdue, la plupart des phrases de la Bible donnant le mot ימין ne fourniraient pas de moyen certain de décider si ce mot signifie la droite ou la gauche. Les plus significatives sont, comme pour l'égyptien, celles qui attribuent à ימין les actions fortes. Quant à celles qui en font le côté d'honneur, elles laisseraient soulever la question de savoir si ce privilège a toujours appartenu au côté droit.

Au point où nous sommes parvenu, nous concluons qu'il est très probable, sinon absolument certain, que l'explication donnée par Champollion est erronée, et qu'il faut voir la droite dans le groupe où il nous à montré la gauche, et réciproquement.

Nous ajouterons encore quelques considérations.

Au poème de Pentaur on rencontre la phrase suivante :

TU-A HI SATI HI UNAM HI KEFAU HI SEMEH

D'après ma conclusion précédente, je traduirais : *Je lancerai des flèches à droite, j'atteindrai à gauche.* La phrase ne nous apprend rien en elle-même, car on peut lancer des traits à droite comme à gauche, et KEFAU, l'*action de poursuivre et d'atteindre*, se dit de l'un et de l'autre sens, comme le prouve la comparaison du texte étudié avec la phrase suivante :

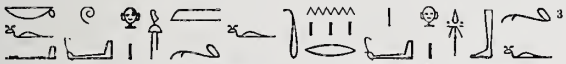

KEFAU HI UNAM-EW TUR[4] HI AB-EW

Atteignant à sa droite, forçant à sa gauche.

1. M. C. W. Goodwin a le premier appelé mon attention sur les doutes que laissent naître les vues de Champollion.

2. *Papyrus Sallier III*, pl. III, l. 8.

3. Champollion, *Monuments*, pl. CCXXIII.

4. Pour cette lecture, voyez *Mélanges égyptologiques*, [1re série], p. 106.

Nous avons à remarquer ici le groupe , SEMEH, équivalent de , et signifiant *la gauche,* si nos déductions ne nous ont pas égaré.

Ce même mot se retrouve dans l'un des papyrus du Musée britannique[1], mais en relation avec une action exprimée par un mot inconnu, en sorte qu'il n'y a rien à en conclure. Mais il est intéressant de comparer avec l'arabe שאמה, S'AMEH, qui signifie *la gauche,* et avec l'expression commune à l'hébreu, au syriaque, au chaldéen et à l'arabe, exprimant la même idée : שמאל et ܣܡܐܠ, SMH-L. et seraient donc deux expressions de l'idée *gauche,* comme les deux mots latins *lœva* et *sinistra.*

1. *Anastasi I,* pl. XXIII, l. 4.

OBSERVATIONS

SUR LE CHAPITRE VI DU RITUEL ÉGYPTIEN

A PROPOS

D'UNE STATUETTE FUNÉRAIRE DU MUSÉE DE LANGRES[1]

Les anciens Égyptiens déposaient dans les chambres sépulcrales, auprès de la momie, un grand nombre de statuettes d'un modèle uniforme et de toute espèce de matières[2]. Ces statuettes représentent un personnage entièrement couvert de ses enveloppes funéraires, à l'exception de la face et des deux mains. A partir de la hauteur des bras, croisés sur la poitrine, le corps, qui se termine en gaine, est orné d'une inscription.

Par leur disposition générale, ces petits monuments, auxquels on a donné le nom de *statuettes funéraires,* figurent

1. Publié en 1863 dans les *Mémoires de la Société Historique et Archéologique* de Langres, t. II, p. 37-48.

2. Le Musée de Langres renferme un grand nombre d'antiquités égyptiennes. Une partie de ces antiquités ont été envoyées d'Égypte à la Société Historique et Archéologique de Langres, par M. Perron, de Langres, directeur de l'École de Médecine fondée au Caire par le pacha d'Égypte, et aujourd'hui directeur du Collège arabe d'Alger. M. Clerc, beau-fils de M. Perron, a aussi adressé plusieurs objets trouvés en Égypte, et enfin, un assez grand nombre d'antiquités égyptiennes ont été données par M. Girault de Prangey, membre titulaire de la Société Historique et Archéologique de Langres *(Note de la Société).*

un corps momifié recouvert de son enveloppe extérieure, simulant l'apparence de l'une des formes que revêtit Osiris lui-même. Identifié avec ce dieu mort et ressuscité, le défunt devait abandonner cette enveloppe, étroit vêtement de mort, et recouvrer la liberté de ses jambes et de ses bras, afin d'accomplir les phases actives de la vie d'outre-tombe.

On voit, d'après ces explications, que les statuettes funéraires, comme la plupart des autres symboles attachés aux momies ou déposés dans les tombeaux[1], sont en étroit rapport avec la résurrection, telle que se la représentaient les Égyptiens.

Les figurines dont nous nous occupons montrent le défunt muni d'instruments d'agriculture, tels que la houe, la pioche et le sac aux semences. Ce sont les outils dont il aura tout d'abord à faire usage pour cultiver les fertiles campagnes du Kar-neter (l'Hadès égyptien), parmi lesquelles les champs de l'Aalu occupent le premier rang. Ce nom d'Aalu[2] rappelle trop exactement celui de l'*Ely-sium* de l'antiquité classique, pour qu'on se refuse à attribuer une communauté d'origine à l'un et à l'autre mythe. Il faut convenir cependant que rien ne nous autorise à penser que les mythologies grecque et romaine dérivent directement de celle de l'Égypte.

Revêtue de son inscription, la statuette était regardée comme une espèce de talisman dont la mystérieuse vertu assurait au défunt l'heureux accomplissement de cette phase de la vie osiridienne. Ainsi s'explique le nombre quelquefois considérable de ces figures, que, dans un but pieux, la famille prodiguait à l'intention des parents décédés.

Le texte inscrit sur ces monuments est presque constamment le même. Il comprend deux formules principales indé-

1. De ce nombre sont les scarabées, les hypocéphales, etc. Voir Devéria, *Bull. de la Société des Antiq. de France*, 1857, p. 112; J. de Horrack, *Rev. arch.* [2e série], 1862, p. 129.

2. Voir pour la véritable lecture et les variantes de ce nom, mes *Mélanges égyptologiques* [1re Série], p. 104.

pendantes l'une de l'autre. La première se compose uniquement du mot , *illuminer*, *éclairer*, joint au nom et au titre du défunt, assimilé à Osiris; quelquefois, mais rarement, la filiation est indiquée. Le sens de cette formule est: « L'Osiris *un tel* répand la clarté. »

Une tradition rapportée par Suidas[1] nous fait bien comprendre l'intention de ces paroles; ce lexicographe raconte qu'après avoir été embaumé et revêtu des vêtements d'Osiris, le corps du sage Héraïscus répandit soudain des lueurs mystérieuses qui, s'échappant des enveloppes, témoignaient de l'association de l'âme du défunt avec les dieux. Dans les statuettes, nous retrouvons effectivement le défunt couvert des vêtements d'Osiris, et le texte de la légende rappelle expressément le phénomène lumineux dont parle Suidas.

La seconde formule est le chapitre VI du *Rituel funéraire*, quelquefois entier, mais plus souvent abrégé et modifié. Sous sa rédaction la plus complète, ce chapitre est fort court; néanmoins, la traduction en présente d'insurmontables difficultés. On ne peut réussir à se faire une idée un peu correcte du contenu de ce chapitre qu'à l'aide des textes abrégés, qu'on doit supposer avoir conservé seulement les mentions essentielles.

A ce point de vue, j'ai considéré comme fort intéressante une statuette funéraire du Musée de Langres[2], que M. le Conservateur de cet établissement a bien voulu me communiquer. Cette statuette, de petite dimension, est en basalte noirâtre; la face en a été brisée, mais tout le reste est intact.

Les textes gravés sur pierre dure offrent plus de garantie de correction que ceux que de simples potiers moulaient sur leurs terres cuites. Quoique la gravure de la légende qui décore la statuette de Langres soit plutôt hardie que très soignée, les hiéroglyphes sont d'un bon type et me

1. S. voce Ἡραΐσκος.
2. Comprise sous le n° 4 du Catalogue. Elle est figurée sur la planche n° 1.

paraissent démontrer que ce petit monument est antérieur aux Saïtes.

Il avait été consacré à une femme nommée Han ou peut-être Hanhan, si l'on tient compte des deux segments, signes de réduplication. Ce nom est déterminé par l'oiseau du mal, parce qu'il correspond à un mot de la langue égyptienne signifiant *tristesse, douleur, malheur*[1]. L'hébreu a une racine analogue, אנה, de laquelle dérive aussi un nom propre אונן.

Une inscription entoure le corps, comme à l'ordinaire; elle se compose de cinq lignes horizontales, qui se lisent de droite à gauche et se terminent par une sixième ligne, disposée verticalement derrière la statue. On y observe les deux formules dont j'ai parlé. Ainsi, on lit à la première ligne : *L'Osiris maîtresse de maison Han répand la lumière.* A la suite de cette formule, dont nous connaissons à présent la signification, sont écrits les mots : *Elle dit,* qui nous montrent que la formule suivante (c'est-à-dire le chapitre VI du *Rituel*) était censée prononcée par la défunte elle-même.

La traduction de l'inscription n'offre d'intérêt que parce qu'elle suggère quelques observations dont les égyptologues pourront tirer parti pour l'explication de certains textes mystiques qui paraissaient destinés à rester à l'état d'indéchiffrables énigmes. L'étude isolée de ces sortes de textes est une impasse et dans tous les cas un travail presque stérile, au point de vue philologique. En ce qui concerne spécialement le *Rituel,* on n'est pas même d'accord sur le sens du titre général de ce recueil. Pour ma part, je ne doute pas qu'il ne faille renoncer à y voir, avec Champollion, *les Chapitres de la manifestation à la lumière.* Je n'adopte pas non plus pas les vues de M. Birch, qui croit que c'est *le livre de la sortie du jour (de die).* J'exposerai ailleurs mon opinion sur ce sujet difficile; mais, dès à présent, je demande à M. E.

1. J'ai expliqué ce mot, *Pap. Mag. Harris*, p. 47, *Gloss.*, n° 824.

de Rougé la permission de combatre ses interprétations des titres spéciaux de plusieurs chapitres[1]. Je ne crois pas, par exemple, que les locutions : et , qui reviennent si souvent dans le Livre des Morts, signifient *avancer dans la manifestation*. A mon avis, il faut lire tout simplement, dans le premier cas, *entrer et sortir*, et, dans le second, *entrer après sortir*, c'est-à-dire *après être sorti*. Ces formules se réfèrent à l'entrée dans l'Amenthès (l'Occident) au jour du trépas, et à la sortie, avec le jour nouveau, à l'exemple du soleil levant. Le défunt, pendant sa vie osiridienne, s'associait ainsi au cours du soleil, symbole quotidien de mort et de renaissance. Les mêmes paroles peuvent aussi avoir quelque corrélation avec la liberté absolue de mouvements qui formait la condition essentielle du retour à la vie et du bonheur des mânes. Si mes vues sont justes, elles entraîneront une modification notable du sens attribué aux titres d'une dizaine de chapitres, et par conséquent à la valeur mystique de ces mêmes chapitres. Dans l'explication de plusieurs autres, le savant académicien adopte pour le groupe , UBA, le sens *quitter, éviter*. Je regarde comme beaucoup plus probable que ce mot veut dire : *se diriger vers, arriver à*. Il est, en effet, le plus souvent combiné, au *Rituel*, avec le groupe qui désigne le ciel inférieur, le lieu où s'accomplissaient les évolutions de la vie d'outre-tombe, et que les défunts ne devaient certainement pas *éviter*. Je suis heureux de me rencontrer, sous ce rapport, en conformité de vues avec un nouvel égyptologue anglais, M. Lepage-Renouf[2], dont les premiers essais portent le caractère d'une connaissance parfaite du mécanisme des hiéroglyphes, et ce qui est mieux encore, d'une méthode logique et serrée. Ces vues concordent, du reste, avec le

1. *Études sur le Rituel funéraire*, *Rev. Arch.* [2e Série], 1862.
2. *A prayer from the Ritual*, Dublin, 1862, p. 9.

développement naturel de celles qu'a exposées M. de Rougé lui-même à propos de la préposition UBA[1].

Ainsi qu'il l'a très bien compris, M. Goodwin[2], l'un des maîtres de la science, dont les travaux et surtout les principes ne sont pas encore suffisamment compris, il faut chercher les secrets de la langue égyptienne dans les documents de style familier que nous possédons heureusement en assez grand nombre, puis reporter sur les textes mystiques les lumières que ces recherches auront fait jaillir. Il a déjà été obtenu de grands résultats dans cette voie : la découverte de nouvelles formes négatives et interrogatives, l'explication claire de particules difficiles et de formules embarrassantes a déjà facilité la tâche[3], mais il ne faut pas s'arrêter en chemin.

Avant d'aborder l'exposition de mes vues sur le chapitre VI du *Rituel*, j'avais besoin de faire connaître les difficultés particulières du sujet en général, et l'incertitude qui règne encore en ce qui concerne la nature intime des écrits variés dont se compose le Livre des Morts. On n'attendra donc pas de mes recherches un succès définitif, car je n'ai pas la prétention de réussir où tant d'autres ont échoué; mais la victoire couronnera tôt ou tard nos efforts collectifs et sera le résultat d'un ensemble d'observations partielles, telles que celles que j'ai en vue dans ce petit travail.

Le chapitre VI du *Rituel* porte au *Todtenbuch* et dans d'autres manuscrits le titre suivant :

1. *Étude sur une Stèle égyptienne*, p. 80.

2. Voyez : *Sur les Papyrus hiératiques*, premier article, *Revue arch.*, [2e Série], 1860, p. 223 [p. 69 du présent volume].

3. Ces récentes conquêtes de la science, dont la plus forte partie est l'œuvre de M. Goodwin, sont exposées dans mon ouvrage intitulé : *Mélanges égyptologiques* [1re Série], Chalon-sur-Saône, Dejussieu, 1862.— M. Lepage-Renouf en a fait d'heureuses applications à plusieurs textes du Rituel : *On some negative particles*, etc., Dublin, 1862.

ro en rta iri us'abti ka-u em kar-neter
Chapitre de faire faire les us'abti les travaux dans le Kar-Neter,
c'est-à-dire : Chapitre de faire que les ushabti fassent les travaux dans l'Hadès.

M. de Rougé a traduit : *de faire des figurines (pour les travaux?) dans Ker-Neter.* Mais le titre du chapitre V : *Chapitre de faire que l'homme ne fasse pas les travaux dans le Kar-Neter,* montre par son arrangement grammatical que la construction admise par M. de Rougé ne rend pas bien l'intention de la phrase.

Le nom d'US'ABTI désigne les statuettes de l'espèce de celle qui nous occupe et se réfère directement à l'état d'être que ces petits monuments caractérisent, c'est-à-dire au dernier appareil mystique que le défunt devait revêtir avant d'être rendu à l'activité de la vie. Sa forme la plus ordinaire est 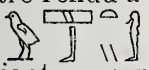 US'ABTI ; mais il existe un grand nombre de variantes, parmi lesquelles je citerai seulement :

, S'UABTI (Sharpe, *Eg. Inscr.*, 2d series, pl. 65).

, S'ABT (*ibid.*, 1st series, pl. 102, A),

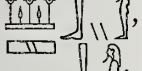 , S'BTI (*ibid.*, en C),

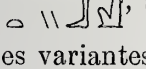 , S'TIB (Statuette de Langres).

Ces variantes viennent à l'appui d'observations déjà faites sur la suppression facultative des voyelles initiales et sur le déplacement de certains signes dans le corps des groupes.

Elles montrent aussi que, malgré l'emploi ordinairement spécial de quelques signes voyelles, ces signes peuvent néanmoins s'échanger avec d'autres ayant une spécialité différente, en sorte qu'il est vrai de dire qu'à l'exemple des aspirées sémitiques, les signes voyelles égyptiens peuvent admettre toute la gamme des sons voyelles. En considérant la forme du mot égyptien et son emploi, on peut être conduit à le rapprocher du thème radical de ϣⲉϩⲧ, ϣⲉϩⲓⲉ, ϣⲓϩⲧ, ϣⲟϩⲉ, ϣⲱϩⲧ, etc., *mutare, commutare.*

Selon moi, la véritable intention du chapitre est de mettre le défunt parvenu à l'état d'*Ushabti*, en mesure de faire, dans le Kar-Neter, les travaux que les mânes avaient à exécuter à ce moment de leur existence nouvelle. Je ne partage pas l'hésitation de M. de Rougé qui, dans sa traduction, marque le mot *travaux* d'un signe de doute.

Le groupe KAU, donné par le Todtenbuch et par un grand nombre d'autres textes, apparaît tout aussi fréquemment sous la forme comme, par exemple, sur la statuette de Langres. On trouve même sans déterminatif . Il signifie *travaux*, *ouvrages*, *affaires*, et n'a rien de spécial aux travaux de construction, quel qu'en soit du reste le déterminatif. Je citerai les phrases suivantes qui caractérisent bien quelques-unes de ces nuances principales :

L'abeille vit de son *travail*[1]; tu ne feras aucun *travail* ce jour-là[2]; les *occupations* de la déesse Safkh[3] (la déesse de l'intelligence); les *actes* de l'homme courageux[4], etc.

En se pénétrant bien de cette valeur, on n'éprouvera aucune difficulté à traduire l'expression BEN KAU, *nulle chose*, *rien*, qui se rencontre dans le poème de Pentaour, où elle n'a pas été comprise. C'est au passage où Ramsès exalte les puissants effets de la protection d'Ammon[5] :

1. Pap. Sallier II, pl. 5, lig. 5.
2. Pap. Sallier IV, pl. 5, lig. 3.
3. Pap. Anastasi I, pl. 1, lig. 2.
4. *Ibid.*, pl. 26, lig. 8.
5. Pap. Sallier III, pl. 3, lig. 4, 5. — Le texte de Karnak (Brugsch, *Recueil de Monum.*, t. I, pl. 29, l. 1) donne la variante , qui montre une fois de plus l'usage facultatif des déterminatifs. M. Devéria (*Rev. arch.*, 1862) a bien expliqué la notation hiéroglyphique des millions et des centaines de mille, mais il ne connaissait pas cet exemple qui lui aurait fourni la valeur phonétique HAFENNU, des centaines de mille.

« J'ai trouvé qu'Ammon m'a été plus utile que des millions » de fantassins, que des centaines de mille de cavaliers, que » des dizaine de mille de jeunes héros, fussent-ils réunis » ensemble. »

Après cette tirade, le roi ajoute comme résumé de sa pensée : *des hommes nombreux ne sont rien.*

Les statuettes funéraires ne reproduisent jamais le titre du chapitre VI; il était toutefois nécessaire de l'expliquer, avant de passer à l'analyse du chapitre lui-même. Grâce aux vues que ce titre nous a suggérées, nous savons par avance que nous allons rencontrer des formules qu'on croyait posséder une vertu particulière pour rendre les mânes capables d'exécuter les travaux de l'Élysée.

Voici le texte abrégé, mais simple et bien lié dans toutes les parties, que nous fournit la statuette de Langres :

A! s'tib apen ar ap-tu osiri neb-t-pa han er iri-t ka-t-u
O ushebti ces! est apte osiris dame Han pour faire travaux

neb-t em kar-neter er srut ... er smehi u(t)bu
tous dans kar-neter pour fertiliser les campagnes, pour inonder les ruisseaux,

er h'en s'a en abt er amen-t t'es iri-a mak neb-t.
pour conduire sable d' Orient en Occident tour à tour. Je fais soin tout.

Je ne connais encore aucune forme impérative bien constatée, commençant par l'auxiliaire , et correspondant au copte ⲁⲣⲓ, *fac;* mais je ne voudrais pas affirmer que cette forme est étrangère à la langue antique.

La tournure impérative conviendrait peut-être mieux à la formule du chapitre que le sens simplement affirmatif. Quoi qu'il en soit de ce détail grammatical, il est évident que

le texte traduit est, comme nous nous y attendions, une formule destinée à favoriser mystérieusement le défunt dans l'accomplissement des devoirs spéciaux à sa transformation en US'ABTI. C'est bien de travaux agricoles qu'il s'agit : il faut rendre fertiles les campagnes, organiser l'irrigation et, sauf erreur d'interprétation, se débarrasser des sables envahissants. Ces travaux expliquent bien l'emploi des instruments de culture que les statuettes tiennent ordinairement dans les mains. On en voit la représentation sur le tableau qui accompagne le chapitre CX du *Rituel;* là, le défunt laboure, sème, moissonne, bat les grains, etc., et il est aussi représenté conduisant une barque sur laquelle sont placées trois tables d'offrandes.

Au lieu du groupe , la plupart des statuettes ont , AP-TU, participe du verbe , copte ωπ, *computare, existimare, dinumerare;* quelquefois l'un et l'autre mot sont répétés dans la formule, de manière à donner une plus grande énergie à l'expression. Le signe de l'*enveloppement*, de l'*aggrégation*, des *comptes* , peut admettre les valeurs phonétiques de tous les mots qu'il détermine ordinairement, et je n'ai aucun moyen de distinguer celle qui lui appartient réellement ici; mais cette indécision sur le son n'en est pas une pour le sens, qui est : *examiné, vérifié, reconnu apte, capable.* Un sujet de quelque embarras, c'est la phrase relative au transport des sables. Le mot S'A, copte ϣω, signifie bien *sable;* mais il existe un groupe de forme très rapprochée . S'AI[1], qui répond aux idées *mets préparé, aliment.* L'échange de ces deux groupes n'est pas sans exemple, et la forme S'AI se rencontre précisément dans un texte du chapitre VI du *Rituel,* au passage qui nous occupe[2]; aussi avais-je adopté le sens *aliment* dans un essai

1. J'ai expliqué ce mot : *Mélanges égyptologiques* [1re Série], p. 77.
2. *Rituel hiératique de* NSA-HOR-PHRA, Descript. de l'Égypte.

CHETHAM'S LIBRARY

3

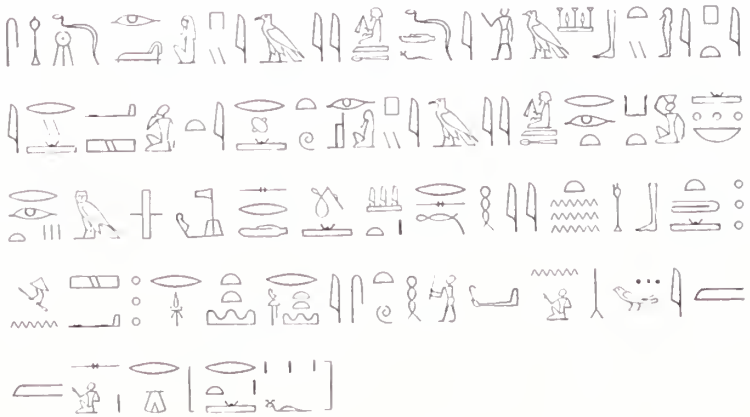

1

2

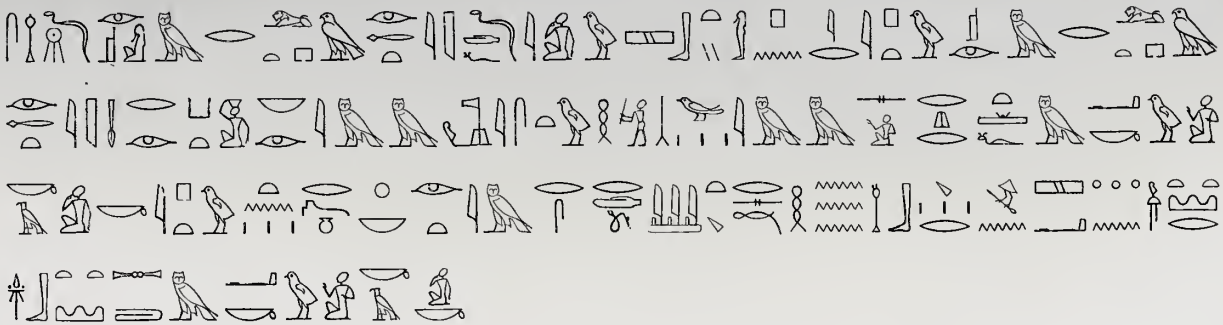

4

1. Le Chapitre VI du Rituel d'après le Papyrus de Turin publié par Lepsius (*Todt.*).
2. Légende de la statuette Changarnier.
3. Légende d'une statuette en sycomore de la collection Major.
4. Légende d'une statuette de la collection du Dr Lee, à Hartwell.

Imp. Bertrand, Chalon s/S.

de traduction de ce même texte[1]. Je crois qu'il n'est guère possible de persister dans cette interprétation, à cause du voisinage du mot , UBU, qui se trouve fréquemment combiné avec le mot *sable*. La formule , AS'U SU-T ER S'A EN UBU, signifie : *ils étaient plus nombreux que le sable des ruisseaux,* et non : *ils abondaient en provisions de bouche,* comme on l'avait pensé et comme je l'avais traduit moi-même[2]. Un texte hiératique nous montre que les UBU fournissaient aux Égyptiens les énormes masses de sable nécessaires à l'érection de leurs monolithes. Le mot rappelle bien le copte ⲁⲃⲟ, *rivulus.*

Trouvons-nous, dans le chapitre VI du *Rituel,* une allusion aux efforts que l'agriculteur égyptien avait à faire pour combattre cette marche inexorable du sable des déserts qui bordent étroitement la vallée du Nil? C'est assez vraisemblable. Les UBU représentent peut-être les courants de sable, et le travail qui consistait à rétablir l'irrigation des endroits que ces courants avaient recouverts et desséchés pouvait bien mériter la mention spéciale que nous rencontrons ici.

Quoique je ne connaisse aucune rédaction abrégée du chapitre VI, d'un type aussi correct que celui de la statuette de Langres, néanmoins ces textes abrégés ne sont pas rares. On en trouvera deux spécimens dans la planche 102 des Inscriptions égyptiennes de Sharpe, 1re série (A et C). Au même endroit, en B, la formule abrégée est remarquable en ce qu'elle précède quelques-unes des additions qui se rencontrent dans les rédactions complètes, et qu'elle offre un déplacement des phrases. On y lit : *O vous Shabti! l'Osiris Piaï a été examiné et reconnu capable dans le Kar-Neter pour transporter les sables d'Orient en Occident, pour fertiliser les campagnes, pour inonder les ruisseaux,* etc. Ici,

1. *Papyrus magique Harris*, p. 13.
2. Inscription d'Ibsamboul, *Rev. arch.* [1re série], t. XV, p. 723 et 727.

la mention relative au transport du sable précède celle des travaux de culture.

Nous reconnaissons ainsi que l'ordre des membres de phrase n'est pas constant; cette mobilité se remarque bien davantage dans les textes plus complets.

Pour mettre nos lecteurs à même de faire quelques comparaisons, nous publions sur la planche dont ce mémoire est accompagné :

1° Le texte fourni par le *Todtenbuch* (Rituel de Turin);

2° Celui d'une très belle statuette, en grès fin, très finement gravée, appartenant à M. Changarnier, de Beaune. Ce petit monument est figuré sur la planche en B;

3° Le texte d'une statuette en bois de sycomore, de la collection Major[1];

4° Celui d'une statuette de la collection du docteur Lee, à Hartwell[2].

Maintenant nous allons examiner successivement les formules interpolées dont l'addition constitue la forme complète du chapitre.

La première et la plus importante occupe la fin du texte publié sur notre planche, n° 3, à partir de la moitié de l'avant-dernière ligne. Nous citons cet exemple à dessein, car il nous montre la formule additionnelle dans une situation indépendante, à la suite de celles que nous a fait connaître la statuette de Langres. En complétant le groupe final, ce qui ne donne lieu à aucune difficulté, on y lira : *Voilà que j'ai abattu les maux, là, en homme en ses facultés.* Ceci est mis en la bouche du personnage qui prononce le chapitre.

L'expression , ER KER-TU-EF, me semble désigner les attributions, les fonctions normales de l'homme

1. Publiée par Sharpe, *Egypt. Inscript.* [1re série], pl. 102 C.

2. *Ibid.*, 2e série, pl. 65 à droite. Ces deux textes présentent quelques fautes qui paraissent être le fait du copiste.

réacquises par le défunt. Dans un autre texte, elle paraît se référer aux devoirs, aux fonctions des chefs militaires[1]. On trouve aussi : TO ER KER-T EF[2], la terre, en ce qu'elle comprend, en son ensemble. Au surplus, cette expression n'est pas forcément inhérente à la formule de la victoire sur les maux, car le texte de la statuette Lee[3] la place immédiatement après la mention des travaux à exécuter dans le Kar-Neter. Dans l'un et l'autre cas, le sens que j'attribue à cette locution peut également convenir.

Une seconde formule interpolée (voir le texte du *Todtenbuch*) se lit : MAKEUA KA-TEN SAPTEN; elle est répétée à la fin du chapitre et paraît correspondre à la dernière phrase du texte de la statuette de Langres : *J'exerce tout soin.* Je suis tenté de croire qu'ici le défunt lui-même exprime l'idée qu'il donne ses soins, son attention aux travaux ; mais le mot MAK s'entend aussi des soins que la divinité était censée prendre des humains, et il serait possible que ces mots embarrassants fussent regardés comme un acquiescement de la statuette interpellée.

Il est à remarquer que le texte de la statuette Changarnier met au singulier l'un des pronoms pluriels du *Todtenbuch;* on y lit : MAKEUA KA-K SAPTU-TEN, ce qui est loin d'amoindrir la difficulté. Enfin, le *Todtenbuch,* de même que tous les textes complets, ajoute encore : ER NU NEB IRI-T AM, *pour tout temps à passer là* (litt. *à faire*). Ces mots, comme les autres additions, occupent aussi des positions variables sur différents monuments.

On voit quels obstacles compliqués présente l'interprétation de ces textes bizarres. A ce propos, il faut se rappeler qu'il s'agit de formules mystiques auxquelles une vertu puis-

1. *Denkm.*, III, 32, 13. Comparez aussi *Todtenbuch*, ch. LXIV, lig. 11.
2. Voyez mon *Hymne à Osiris* (*Rev. arch.*, 1re série, t. XIV, pl. 30, lig. 19).
3. Voir la planche ci-jointe, n° 4.

sante était attribuée. Ainsi que je l'ai expliqué ailleurs, les conjurations magiques ont puisé leur origine dans la science sacrée de l'Égypte; les premiers magiciens n'ont eu qu'à employer pour les vivants les méthodes de conjuration que les prêtres enseignaient pour défendre les morts contre les innombrables ennemis qui menacent la vie d'outre-tombe, au dire des textes funéraires. Que des formules de cette espèce nous présentent des phrases décousues, incohérentes, nous n'avons guère le droit de nous en étonner; nous devons, au contraire nous y attendre, afin de nous défier de ces textes obscurs qui pourraient nous égarer. Si mes idées, sous ce rapport, sont partagées, j'aurai atteint le but principal que j'avais en vue dans cette étude.

Pour terminer, je donne une traduction suivie des cinq textes qui m'ont principalement servi dans mon travail. Cette traduction, pour les trois premiers, ne laisse place qu'aux doutes par moi exposés; mais celle des deux derniers, qui regarde des rédactions complètes, est conjecturale sur plusieurs autres points.

STATUETTE DU MUSÉE DE LANGRES

L'Osiris, maîtresse de maison, Han, répand la clarté; elle dit : « O vous, Ushabti! l'Osiris, maîtresse de maison, Han, est capable de faire tous les travaux dans le Kar-Neter, de fertiliser les campagnes, d'inonder les ruisseaux, de conduire les sables d'Orient en Occident, tour à tour. J'exerce tout soin. »

STATUETTE DU DOCTEUR LEE (Pl. II, n° 4)

Le quatrième prophète d'Ammon, Ka-en-Amen, répand la clarté. Il dit : « O vous, Ushabti! je suis capable pour les travaux à faire dans le Kar-Neter, par l'homme en ses facultés. Voilà qu'il a abattu le mal, là; pour transporter les sables d'Orient en Occident. Moi, j'exerce le soin; oui, toi! en tout temps. »

STATUETTE DE LA COLLECTION MAJOR (Pl. II, nº 3)

L'Osiris Piaï répand la clarté; il dit : « L'Osiris Piaï, justifié, est appelé; il est capable, pour faire tous les travaux à faire dans le Kar-Neter, fertiliser les campagnes, pour inonder les ruisseaux, transporter les sables à l'Orient et à l'Occident. J'ai abattu les maux, là, en homme en ses facultés. »

RITUEL DE TURIN, chap. VII (Pl. II, nº 1)

L'Osiris Aufonkh dit : « O vous, Ushabti ! L'Osiris Aufonkh, celui-ci, est capable pour tous les travaux à faire dans le Kar-Neter ; y ayant abattu le mal en homme ayant ses attributions; j'exerce le soin; oui, vous ! éprouvez-moi en tout temps à passer là; pour fertiliser les campagnes, pour inonder les ruisseaux, conduire les sables d'Occident en Orient, tour à tour. J'exerce le soin; oui, vous! L'Osiris Aufonkh, justifié. »

STATUETTE DE M. CHANGARNIER (Pl. I, nº 2; pl. II, nº 2)

L'Osiris, intendant du magasin royal, Hoririata, répand la clarté. Il dit : « O vous, Ushabti ! L'Osiris, intendant du magasin royal, Hoririata, justifié, est capable de faire tout travail dans le Kar-Neter. Voilà qu'il y a abattu les maux, en homme ayant ses attributions. J'exerce le soin, oui, toi ! éprouvez-(moi) pour tout temps à passer là; pour fertiliser la campagne, pour inonder les ruisseaux, pour transporter les sables de l'Occident à l'Orient, tour à tour. J'exerce le soin; oui, toi ! »

Je ne me flatte pas de posséder une idée un peu nette de l'intention attachée aux interpolations qui, dans les deux derniers textes, coupent et embarrassent la formule primitive. On pourrait faire de autre chose qu'un

verbe à la première personne, malgré l'autorité du texte de la statuette de Langres; on pourrait voir dans un verbe exprimant un acte de la parole, bien que ce groupe soit le dernier mot dans le texte du Rituel et dans celui de la statuette Changarnier; mais ces valeurs ne rendraient pas les phrases plus intelligibles. Dans les incantations mystiques ou magiques, la clarté n'a jamais été l'une des conditions du succès; tout au contraire, un langage obscur et ampoulé déterminait une impression plus profonde et en imposait bien mieux au vulgaire. D'un autre côté, le respect des formes traditionnelles a consacré une foule d'erreurs commises par des copistes inhabiles. C'est pour ce motif que, de crainte de ne pas rencontrer la formule exacte à laquelle le pouvoir mystérieux revenait de droit, les scribes se firent un devoir de reproduire les variantes les plus usitées, alors même que quelques-unes d'entre elles forment de grossiers non-sens. Ce fait est bien connu; j'en citerai cependant un exemple qui rentre un peu dans mon sujet.

Si le chapitre VI du *Rituel* a pour objet de mettre les mânes parvenus à l'état d'Ushabti, en mesure d'exécuter les travaux agricoles dans le Kar-Neter, le chapitre V, au contraire, fournit, ainsi que l'explique clairement son titre, le moyen d'*empêcher que l'homme ne fasse des travaux dans le même lieu*. Remarquons en passant que l'expression *l'homme* s'applique bien au défunt; c'est ainsi qu'il est désigné dans tous les chapitres ayant pour objet de lui restituer le cœur, la bouche, etc., ou de le sauver de quelque péril. Il n'était donc pas bon qu'à toute époque de sa vie d'outre-tombe, le défunt fût astreint aux travaux. Quoi qu'il en soit, le chapitre V ne comprend qu'une simple formule de conjuration, dont voici la traduction : *Moi, je suis l'investigateur de l'âme défaillante, apparaissant à mon heure, me repaissant d'entrailles de singe*. Un scribe inattentif, ayant mal transcrit le mot AANI, qui signifie *singe*, en a fait par mégarde le verbe AANNU, *revenir, retourner*, et cette

grossière erreur, qui introduit dans la phrase un mot inconciliable avec son antécédent *entrailles*, a été respectée par des copistes postérieurs. On la remarque notamment au *Todtenbuch* et au Rituel hiéroglyphique à vignettes enluminées du Musée de Leyde, où elle est annoncée par le groupe KI-TOT, *aliàs*.

Chalon-sur-Saône, 15 février 1863.

---

1 *a*. 2. 1 *b*.

STATUETTES ÉGYPTIENNES

1 *a*. - Statuette du Musée de Langres, vue de profil. — 1 *b*. - La même, vue de face.
2. - Statuette du cabinet de M. Changarnier de Beaune.

Phototypie Berthaud, Paris

CHICAGO PUBLIC LIBRARY

RECHERCHES

SUR LE

NOM ÉGYPTIEN DE THÈBES[1]

AVEC QUELQUES OBSERVATIONS SUR L'ALPHABET SÉMITICO-ÉGYPTIEN
ET SUR LES SINGULARITÉS ORTHOGRAPHIQUES[2]

AVERTISSEMENT PRÉLIMINAIRE

A l'occasion de mon dernier écrit sur les Inscriptions des Mines d'or, j'ai été signalé comme ayant eu le *tort considérable* de passer sous silence une traduction de l'inscription de Kouban, antérieurement publiée par M. le docteur H. Brugsch, de Berlin.

C'est sans doute un tort considérable que celui de ne point connaître à fond tous les ouvrages d'un égyptologue aussi distingué; mais, lorsqu'on habite une petite ville, privée de toutes ressources au regard de l'étude des hiéroglyphes, on ne peut connaître un écrit quelconque relatif à cette étude et à celle des langues orientales en général qu'à la condition de le posséder soi-

1. L'exemplaire qui a servi à la réimpression avait appartenu à M. Brunet de Presles, qui y avait intercalé quelques notes au courant de la lecture. J'ai pensé qu'il serait utile de reproduire deux de ces notes, qui renfermaient des renseignements nouveaux à l'époque où le mémoire de Chabas parut. — G. M.

2. Mémoire publié séparément en 1863 à Chalon-sur-Saône, chez Dejussieu, imprimeur, rue des Tonneliers, 5; à Paris, chez Benjamin Duprat, Libraire de l'Institut, rue du Cloître-Saint-Benoît, 7, et à la Librairie A. Franck, Alb. L. Hérold, successeur, 67, rue de Richelieu, in-8°, x-44 pages. — G. M.

même, c'est-à-dire de le payer, lorsqu'il ne s'agit pas de mémoires dont les auteurs distribuent des tirages séparés.

Cherchant, dans l'analyse des textes originaux, les secrets de la langue égyptienne, sans me préoccuper des voies suivies par d'autres, j'ai concentré mes efforts sur les publications qui contiennent des fac-similés de ces textes précieux, mine féconde encore si peu entamée. Quant aux ouvrages dispendieux d'une autre espèce, j'accorde sans difficulté à ceux de mes confrères en égyptologie qui auront la conscience d'avoir, plus que moi, fait pour la science des sacrifices considérables d'argent et de travail désintéressé, le droit de s'étonner des énormes lacunes que présente encore aujourd'hui ma modeste bibliothèque : ils n'y trouveront ni les ouvrages de Champollion, ni ceux de M. Lepsius, sauf le *Königsbuch ;* rien de MM. de Bunsen, Wilkinson, ni de tant d'autres, sans reparler de M. Brugsch lui-même[1].

Ainsi privé de moyens d'étude, dont je suis le premier à reconnaître la haute valeur, je reste exposé à des redites, à des contradictions, à des erreurs. C'est une conséquence inévitable d'une situation dont je ne puis encore prévoir la fin et pour laquelle je ne réclame aucune tolérance, même de la part des égyptologues qui ont à leur disposition bibliothèques où tout abonde et musées pleins de documents inédits ; qui, par leurs hautes positions officielles, forment le centre où convergent toutes les nouvelles scientifiques, où s'ébruitent d'abord toutes les découvertes. Qu'ils signalent donc ce que mes travaux présentent de défectueux et d'insuffisant. Pour ma part, je me réjouirai toujours des progrès que la science devra à leur situation privilégiée et à leur capacité supérieure, et je m'estimerai heureux de saluer la lumière qu'ils auront répandue sur des points demeurés pour moi dans l'obscurité.

J'ignore encore si l'on a relevé dans mon travail des erreurs que la lecture de celui de M. Brugsch m'eût épargnées ; mais j'ai

1. Ces ouvrages ne me sont pas tous complètement inconnus. Il m'a été permis d'en parcourir quelques-uns à la bibliothèque du Musée égyptien, où j'ai été admis à travailler. Lorsque j'ai utilisé les notes que j'y ai puisées ou celles que de bienveillants amis ont bien voulu y prendre pour moi, sur mes indications, je me suis constamment fait un devoir d'en indiquer les sources.

quelques motifs de supposer qu'on a entendu m'accuser d'avoir utilisé, sans la mentionner, la traduction de ce savant. A une imputation aussi grave, j'oppose une réponse catégorique : « *Il y a trois personnes pouvant témoigner que je n'ai reçu l'*Histoire d'Égypte *par M. Brugsch*[1] *que longtemps après la publication de mon mémoire sur les Mines d'or; deux d'entre elles sont en rapports amicaux avec M. Brugsch, et c'est à l'une de celles-ci que je suis redevable de quelques passages copiés sur mes indications expresses et cités par moi.* »

A l'époque de mes débuts dans l'étude, je ne possédais d'autres textes égyptiens que ceux de la stèle de Kouban et de l'inscription de la princesse de Bakhten. Dès 1855, je mettais à la disposition des égyptologues une note sur l'explication de deux groupes, dans laquelle je citais, de ces deux textes, des passages dont je donnais une version différente de celle de leur premier traducteur. Mes conclusions, appuyées sur les mêmes exemples, furent ensuite partiellement exposées par d'autres, dans des publications où mon nom n'était pas mentionné.

Au commencement de 1856, je publiais sous le titre de : *Une Inscription historique de Séti Ier*[2], un travail qui contient la traduction commentée des textes gravés sur les murs du temple de Radesieh, et je revenais sur les données de l'inscription de Kouban, dont j'analysais plus intimement le contenu. Je ne sache pas que M. Brugsch ait cru devoir utiliser ce travail, ni même lui accorder une simple mention dans ses ouvrages sur la géographie et sur l'histoire.

En rappelant ces deux faits, je ne formule aucune plainte. Je n'ai pas la prétention d'avoir rien enseigné à qui que ce soit dans les écrits que je viens de citer. Mon unique but est de montrer que, longtemps avant M. Brugsch, je m'étais livré sur le texte dont on fait bruit à une étude très attentive.

1. Je suppose que c'est à la traduction publiée dans cet ouvrage qu'on a voulu faire allusion.

2. Ce mémoire, de même que le précédent, fait partie du Recueil de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône; mais des tirages à part en furent déposés chez les libraires allemands de Paris. [Ils se trouvent reproduits l'un et l'autre dans le t. I, p. 9-68, des *Œuvres diverses* de Chabas. — G. M.]

Mais, de son côté, et sans que j'en fusse informé, M. Brugsch m'avait de beaucoup précédé dans l'examen du Papyrus médical. De là un premier grief dont j'ai déjà eu à me disculper. Ici s'est présenté le cas suffisamment singulier que le savant qui a relevé contre moi ce grief n'a pu m'indiquer les moyens de me procurer le mémoire par moi ignoré, pas même le nom de la *Revue* qui l'avait inséré. Mon ignorance, à propos de ce mémoire, était du reste partagée par les éminents égyptologues qui ont rendu compte de mes *Mélanges égyptologiques*, l'un dans la *Revue archéologique*, en France, l'autre dans le journal *The literary Gazette*, en Angleterre. Finalement, c'est à M. Brugsch lui-même, qu'en suite de l'intervention d'un ami commun, je suis redevable du cahier dans lequel l'article avait été imprimé[1].

M. Brugsch, qui vient d'éditer le Papyrus médical dans la seconde partie de son *Recueil de Monuments*, s'est occupé de nouveau de ce manuscrit. Je crois voir un indice de ses préoccupations dans le paragraphe qu'il m'a consacré : « *Je sais que M. Chabas, qui m'honore de son amitié, n'a pas voulu ignorer le mémoire allemand que j'avais composé, il y a plus de neuf ans, au sujet de la médecine égyptienne*, etc. »

J'avoue que cette déclaration n'a pas toute la netteté d'expression que j'aurais voulu y rencontrer. A tout événement, je puis me servir de la même formule : « *Je ne crois pas que M. Brugsch ait voulu ignorer l'article anglais que j'ai inséré, il y a un an, dans le journal* The literary Gazette *sur quelques singularités de la médecine égyptienne*, etc. »

Indigne de la gravité de la science, un esprit de mesquine susceptibilité n'est pas moins nuisible à l'intimité des rapports qu'il est désirable de voir s'établir entre les représentants, si peu nombreux encore, de la science créée par le génie de Champollion. Cet esprit ne sera jamais le mien ; mais, en publiant une continuation de mes recherches dans le domaine de l'égyptologie, je ne pouvais me dispenser de faire connaître ma situation particulière, afin de prémunir le public qui me juge contre de nouvelles suggestions de

1. *Allgemeine Monatsschrift für Wissenschaft und Litteratur*, Januar 1853, Braunschweig. M. Brugsch n'a pas annoncé son article dans les listes de ses travaux imprimées au dos de ses ouvrages.

la nature de celles que je viens de combattre. Il ne fallait rien moins qu'un motif aussi grave pour me porter à vaincre la répugnance que j'éprouve à parler de moi-même. J'espère n'avoir pas à revenir sur ce sujet.

Érudit de premier ordre, justement honoré dans son pays et bien connu de toute l'Europe savante, M. Brugsch se passerait aisément de mon humble témoignage. Il me sera permis toutefois de rappeler ici que, si j'ai eu à signaler quelques points de dissentiment, je me suis fait aussi un devoir de rendre justice à la haute importance de ses travaux. Ces loyales explications me donnent le droit de compter sur la continuation d'une amitié à laquelle j'attache le plus haut prix.

Chalon-sur-Saône, le 31 mars 1863.

L'antiquité a désigné sous le nom de Thèbes, Θήβη, Θῆβαι, un assez grand nombre de villes. Stéphane de Byzance en cite neuf, savoir :

Thèbes en Béotie,
Thèbes en Égypte[1],
Thèbes en Thessalie,
Thèbes en Cilicie, près de l'ancienne Troie,
Thèbes en Ionie, près de Milet,
Thèbes en Attique,
Thèbes en Cataonie,
Thèbes en Italie,
Et Thèbes en Syrie.

D'autres auteurs mentionnent en outre Thèbes en Afrique et Thèbes, dite *Corsica*, dans le golfe de Corinthe[2]; Ptolémée désigne cette dernière ville sous le nom de Thisbé.

1. Ἔστι καὶ ἄλλη Αἰγυπτία περὶ ἧς Καλλίμαχός φησιν ὅτι κατὰ τὰς Αἰγυπτίας Θήβας ἔστι σπήλαιον, ὃ ταῖς μὲν ἄλλαις ἡμέραις πληροῦται ἀνέμου, κατὰ δὲ τὰς τριακάδας οὐ πνεῖ παντελῶς, Étienne de Byzance, *s. v.* Θήβη. — *Note de Brunet de Presles.*

2. Pline, *Histoire naturelle*, liv. IV, ch. III.

Il n'est guère supposable que ces lieux si divers aient dû leur communauté de nom à une cause unique ; je crois plutôt que les Grecs, par des motifs tirés de l'analogie et de l'euphonie, ont confondu sous la dénomination de Θήβη plusieurs noms de formes plus ou moins rapprochées.

S'il en était autrement, nous aurions à chercher dans la Thèbes d'Égypte le prototype de ce nom célèbre, et tel doit être le cas, en particulier, pour la Thèbes de Béotie, dont le fondateur Cadmus, au dire de Diodore[1], était originaire de l'ancienne capitale des Pharaons. Quant aux autres Thèbes, nous n'avons pas les moyens de suivre jusqu'à sa source la trace du nom sous lequel elles nous sont connues.

Selon le même historien, la Thébaïde était la partie la plus ancienne de l'Égypte[2], et les Thébains se regardaient comme les plus anciens des mortels[3]. Il rapporte une tradition d'après laquelle la fondation de Thèbes était attribuée à Osiris[4], dieu que les textes originaux nous signalent comme le divin roi des premiers temps du monde, et, ce qui est encore plus décisif, comme l'*Ancien dans Thèbes :* . De son côté, Strabon place cette ville même

1. Liv. I, ch. XXIII.
2. *Ibid.*, ch. XXII.
3. *Ibid.*, ch. L.
4. *Ibid.*, ch. XV.
5. La forme du nom d'Osiris, dans ce titre, est très curieuse. — Champollion, *Grammaire égyptienne*, p. 110, a donné la variante pour Osiris. Cette variante répond au passage de Plutarque : Τὸν γὰρ βασιλέα καὶ κύριον Ὄσιριν ὀφθαλμῷ καὶ σκήπτρῳ γράφουσι. M. Parthey, dans son édition du *Traité d'Isis et d'Osiris*, p. 186, a indiqué, d'après Champollion, cette orthographe. Plutarque ajoute : Ἔνιοι δὲ καὶ τοὔνομα διερμηνεύουσι Πολυόφθαλμον ὡς τοῦ μὲν Ος τὸ πολύ, τοῦ δὲ ιρι τὸν ὀφθαλμὸν αἰγυπτίᾳ φωνῇ φράζοντος. Diodore de Sicile, liv. I, ch. II, dit la même chose. Le mot ⲟⲩ se retrouve en effet en copte, avec le sens de *multus esse* (Peyron, p. 156). Mais le nom d'Osiris (ou Ὑσιρις, comme Hellanicus, au témoignage du même Plutarque, ch. XXXIV, l'avait entendu prononcer par les prêtres) était susceptible d'autres interprétations. Ainsi

avant Abydos[1], le sanctuaire le plus fameux du mythe osiridien, la ville dont le nom hiéroglyphique est, avec celui de Tattu, cité dans les plus anciens documents écrits que nous ait légués le premier Empire égyptien.

Cependant les ruines de Thèbes ne nous ont pas encore livré de monuments portant les noms des Pharaons antérieurs aux Pasteurs; quelques monuments funéraires attestent seuls que la localité avait, dès cette époque, une certaine importance comme centre religieux. Mais il est à supposer que les immenses édifices élevés par les successeurs d'Ahmès se sont substitués à des constructions plus anciennes. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dès les temps des Amenemha et des Osortasen, le culte de Mont, le dieu belliqueux, était établi à Thèbes, puisqu'on trouve dans les Papyrus de Berlin, qui datent de cette époque reculée, la mention de ce dieu comme seigneur de Thèbes, [2].

Plutarque dit encore : Ὁ γὰρ Ὄσιρις ἀγαθοποιὸς καὶ τὸ ὄνομα πολλὰ φράζει οὐχ' ἥκιστα δὲ κράτος ἐνεργοῦν καὶ ἀγαθοποιὸν ὃ λέγουσι. Dans ces interprétations, l'œil est pris avec le sens de *faire*, ἐνεργοῦν, le sceptre a donc la valeur de κράτος, et c'est ce qui résulte aussi d'un autre passage du même traité où Plutarque, revenant sur les deux signes dont le nom d'Osiris est formé, le sceptre et l'œil, dit que l'un signifie la prévoyance et l'autre la puissance : Τὸν δ' Ὄσιριν αὖ πάλιν ὀφθαλμῷ καὶ σκήπτρῳ γράφουσιν, ὧν τὸ μὲν τὴν πρόνοιαν ἐμφαίνει, τὸ δὲ τὴν δύναμιν. Il résulte de ces divers passages que le sceptre dans le nom d'Osiris se prononçait *os* ou *is* et qu'il pouvait s'interpréter par κράτος. Ce mot de κράτος convient très bien dans tous les passages où les dieux donnent la *vie*, la *stabilité*, le *pouvoir*. Il convient très bien aussi comme désignation de la capitale de l'Égypte, ἡ βασιλεύουσα, ἡ δυναστεύουσα τῶν πόλεων, comme disaient les Grecs. Il ne faut donc pas chercher à le ramener à la prononciation de *Thèbes*, car les diverses variantes où ce signe se permute avec ou montrent qu'il avait la valeur de *s* ou probablement précédé d'une voyelle. — *Note de Brunet de Presles.*

1. Liv. XVII, ch. XLII.

2. *Papyrus de Berlin n° 1*, lig. 238. Voir aussi SHARPE, 1re série, pl. LXXXIV, le prêtre de Mont, Montensasu, sous Amenemha II.

L'antiquité classique a connu de bonne heure les splendeurs et les richesses de Thèbes. Citons d'abord Homère :

> ... Οὐδ' ὅσα Θήβας
> Αἰγυπτίας, ὅθι πλεῖστα δόμοις ἐν κτήματα κεῖται.
> Αἳθ' ἑκατόμπυλοί εἰσι, διηκόσιοι δ' ἀν' ἑκάστην,
> Ἄνδρες ἐξοιχνεῦσι σὺν ἵπποισιν καὶ ὄχεσφιν [1].

Baton de Sinope [2], qui parle de l'immense étendue de la ville et des somptueux palais qui l'ornaient avant l'invasion des Perses, mentionne aussi les cent portes qui y donnaient accès, et le même renseignement se trouve dans Strabon [3], dans Diodore [4] et dans Pline [5]. La qualification d'*hécatompyle* était devenue un lieu commun à l'usage des poètes. Juvénal la rappelle dans ce vers de sa satire contre la superstition :

> Atque vetus Thebe centum jacet obruta portis [6].

Cette particularité doit être remarquée à propos des sept portes de la ville de Thèbes en Béotie, qu'Hésiode et Homère célèbrent sous le nom de Θήβη ἑπτάπυλος [7], dénomination conservée par les écrivains postérieurs. Juvénal y fait encore allusion :

> Rari quippe boni, numerus vix est totidem quot
> Thebarum portæ [8].

A son tour, une troisième Thèbes, celle de Cilicie, la patrie

1. *Iliade*, IX, v. 381-384.
2. *Persica* (*Fragm. Hist. græc.*, t. IV, p. 348).
3. Liv. XVII, ch. XLVI.
4. Diodore de Sicile, I, ch. XV.
5. Pline, *Hist. nat.*, V, ch. IX.
6. *Satires*, XV, v. 6.
7. *Iliade*, IV, v. 406; *Bouclier d'Hercule*, v. 49.
8. *Satires*, XIII, v. 26-27.

d'Andromaque, est nommée par Homère[1] Θῆβη ὑψίπυλος, *Thèbes aux hautes portes.*

Ces coïncidences sont au moins singulières ; mais elles ne trouvent pas d'explications dans les radicaux égyptiens des noms de Thèbes, dont aucun ne se réfère à l'idée *porte;* très probablement elles sont purement accidentelles.

Je me propose de rechercher, parmi les expressions hiéroglyphiques qui désignent la ville aux cent portes, celle qui a donné lieu à la transcription grecque Θῆβη, Θῆβαι. Cette recherche nous amènera à passer en revue un assez grand nombre de mots de la langue antique. Elle sera, je l'espère, de quelque utilité non seulement pour le point d'histoire que je traite spécialement, mais encore pour le progrès général de nos connaissances dans les hiéroglyphes.

Ainsi qu'on l'a déjà remarqué, les hiéroglyphes nous font connaître trois noms différents se rapportant à Thèbes. Le premier est le nom sacerdotal , PI-AMUN, *la demeure d'Ammon.* C'est ce que traduit exactement le grec Διόσπολις, auquel correspond peut-être plus directement encore l'expression [2], NO-AMUN. Les anciens ont aussi, mais bien plus rarement, donné à Thèbes le nom de Βούσιρις et celui d'Ἡλιούπολις. Dans le premier cas, on a fait de Thèbes , PA-OSIRI, *la demeure d'Osiris.* Le culte de ce dieu, regardé comme le fondateur de la ville, y avait sans doute précédé celui d'Ammon-Ra, et du reste Ammon lui-même n'est que l'âme vivante d'Osiris[3]. Quant au nom d'Héliopolis, *la ville du soleil,* , il s'explique par la circonstance qu'Ammon était surtout adoré à Thèbes sous sa forme solaire. Du reste, les noms égyptiens, correspondant à Diospolis, à Busiris et à Héliopolis, désignaient plusieurs villes

1. *Iliade*, VI, v. 416.
2. *Papyrus Sallier III,* pl. VI, lig. 8.
3. *Denkmäler*, IV, 29.

différentes, où le culte des dieux Ammon, Osiris et Phra occupait un rang principal. Ce sont des dénominations analogues au nom sacré de Memphis , HA-KA-PTAH, *le temple de la personne de Ptah*. Il est d'ailleurs à observer que les textes originaux ne nous ont pas encore montré les noms de PA-OSIRI et de PA-PHRA appliqués à Thèbes.

Dans tous les cas, ce ne sont pas ces désignations sacerdotales qui ont fourni la racine du mot *Thèbes*. On a cru la retrouver dans le nom , , *la ville d'Apetu* ou *d'Apet*, la deuxième des expressions que nous avons à étudier. Il serait en effet possible que le mot APET fût du genre féminin, et que, malgré le signe de pluralité dont il est le plus souvent affecté, il eût été considéré comme un collectif admettant l'article singulier TA, T. De là, TA-APETU, ou T-APE-TU, ou plus simplement TA-APE, si, comme dans un grand nombre de cas, ⌓ ne doit pas se prononcer. Il faut donc, ainsi qu'on le voit, plusieurs conditions encore hypothétiques pour arriver à la forme TA-APE, par contraction TAPE, que les Grecs auraient adoucie en Θήβη.

Mais il y a lieu de remarquer que APETU ne désigne qu'un quartier de l'ancienne Thèbes. Quelques-uns des édifices construits sur la rive occidentale du Nil, notamment Qourna et Médinet-Habou, sont désignés dans les hiéroglyphes comme situés , *en face, à l'opposite d'Apetu*. Il en est de même du temple élevé par Ramsès II à Louqsor, sur la rive orientale. D'après M. Brugsch, si mes notes sont exactes, la partie des édifices de Karnak que Ramsès III bâtit au sud du grand temple serait également l'objet de cette indication topographique, qu'on ne trouve pas appliquée au grand temple lui-même. Il résulte de ces observations que le quartier nommé *Apetu* n'occupait qu'une partie de la rive orientale. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que ce nom était spécial à l'emplacement du grand temple de Karnak, dont les textes nous font connaître le

nom hiéroglyphique : , *le temple d'Ammon dans Apetu.* Il a pu aussi désigner d'une manière générale toute la portion de la ville située sur la rive droite du Nil, et c'est pour cela que les légendes de Louqsor rappellent (à propos de l'érection du temple de ce nom) que Ramsès II a construit à son père Ammon des *monuments dans l'Apet méridionale,* mais cette indication ne détruit pas celle qui nous représente Louqsor comme *élevé en face d'Apetu,* c'est-à-dire en face du grand temple de Karnak, dont l'énorme masse, se développant sur un espace d'un demi-kilomètre de longueur, formait un point de repère saillant pour les indications topographiques.

Je n'ai rencontré le nom d'Apetu sur aucun monument de l'Ancien Empire. Toutefois, le culte de la famille divine spéciale au temple de Karnak est mentionné dans une stèle de l'an II de Thothmès Ier[1], qui donne la forme , enrichie d'un déterminatif exceptionnel. M. Brugsch a déjà fait remarquer que, dans la XXIIe année de son règne, Ahmès fit ouvrir les carrières du Mokattam pour en tirer des pierres destinées à la construction des temples de Ptah à Memphis et d'Ammon dans Apet[2]. Mais il s'agissait certainement, quant au temple de Ptah, d'une reconstruction rendue nécessaire par les ravages des Pasteurs, dont la domination venait de prendre fin dans la Basse-Égypte. Relativement au temple de Karnak, je n'oserais être aussi affirmatif. Quoi qu'il en soit, je n'ai noté sur Apetu aucune indication de date plus reculée.

Ainsi donc, par sa spécialité limitée, le nom d'Apetu n'a pu être pris pour le type de Θήβη. C'est ce que montrent les transcriptions grecques relevées par M. Brugsch, qui rendent le groupe démotique correspondant à , APETU,

1. *Denkmäler*, III, pl. V, dernière ligne.
2. Brugsch, *Histoire d'Égypte*, p. 85; *Denkmäler*, III, 3 *a*.

par Ἄπις, génitif Ἄπεως, et aussi par ωφις dans l'expression Ἀμένωφις, transcription grecque de . Il est donc tout naturel de chercher ailleurs le radical de Θήβη.

Dans les documents démotico-grecs étudiés par M. Brugsch, se rencontre la forme démotique correspondant à ce que l'antigraphe grec nomme ἡ Θηβαΐς, la Thébaïde, le nome de Thèbes, et le savant égyptologue allemand fait bien ressortir lui-même la circonstance que ce groupe n'a aucun rapport avec la forme démotique d'Apetu.

Le mot APET ou APETU est déterminé par deux signes différents ; l'un d'eux, , est une espèce de siège qui a pour valeurs phonétiques bien constatées IS, OS et HET. Dans le nom qui nous occupe, il exprime quelquefois, à lui seul, le son APET ; l'autre, , ne m'est connu que dans le nom d'APET. Ils représentent sans doute tous les deux des sièges, châsses ou palanquins dans lesquels les dieux étaient censés résider. Ammon est quelquefois nommé : , *Ammon dans son* APET ; de même Ramsès IV est appelé : *œuf insigne dans son* APET[1]. Il est probable qu'en rendant *Apetu* par le terme un peu vague *les loges*, on ne s'éloignerait guère du sens que les Égyptiens assignaient à cette expression.

Après avoir ainsi écarté les deux premières dénominations, abordons l'étude de la troisième, qui seule doit nous donner la solution du problème.

Nous en connaissons les quatre variantes , , et , dont la première est de beaucoup la plus fréquente. Je n'ai jamais rencontré un seul cas où le signe initial fût suivi d'un signe complémentaire qui en déterminât au moins la finale.

Ce signe initial est défini par Champollion[2] comme un

1. *Denkmäler*, III, 224 *a*.
2. *Dictionnaire égyptien*, n°s 384, 385.

sceptre dont l'extrémité supérieure est formée par la tête de l'animal appelé coucoupha. Il le nomme sceptre de la pureté, ⲣⲱϫⲓ, et fait du nom de l'or , ⲛⲟⲩϩ ⲣⲱϫⲓ, *l'or pur*. Ces explications du maître sont tombées devant les constatations opérées par ses disciples. On sait que le phonétique ⲣⲱϫⲓ n'a rien à faire ici, et que d'ailleurs le verbe antique , ROH'U, se rapporte plutôt à la propreté, au lavage, qu'à la pureté. J'ai aussi renoncé à voir les *esprits purs* dans les , REH'IU ; cette dénomination regarde les humains et non les mânes.

Champollion signalait en outre, comme appartenant au signe en question, la valeur alphabétique ⲟ, et avait bien reconnu le nom d'Osiris sous la forme , dans laquelle ce signe exprime la syllabe os.

Pour l'appréciation des difficultés inhérentes à l'étude des signes polyphoniques, il est essentiel de remarquer que nous ne possédons aucun document écrit remontant à l'enfance du système hiéroglyphique. Les inscriptions gravées sous le règne des Khoufou et des Snefrou sont les plus anciens textes qui nous soient parvenus ; elles présentent cependant tous les caractères d'une écriture mûrie par un long usage et notamment l'intime mélange des éléments phonétiques et figuratifs, l'usage et même l'abus des déterminatifs, la multiplicité des objets soigneusement représentés, en un mot tout ce qui peut étonner, dans les textes des époques plus rapprochées de nous, l'observateur de ce système graphique à tous égards si remarquable. C'est un grand problème que de supputer les siècles qui séparent le règne des fondateurs des pyramides de celui des Ramsès, contemporains de Moïse et déjà voisins de l'âge de la Fable. Mais combien de siècles a-t-il fallu pour former la civilisation qui construisit les pyramides et qui a laissé, sous les sables de Memphis, de si magnifiques traces de son développement intellectuel ?

Telle est la question que s'adressera involontairement tout explorateur des antiquités égyptiennes.

S'il nous était donné de suivre les tâtonnements des premiers âges, nous reconnaîtrions probablement que les signes polyphoniques ont eu dans l'origine des formes diverses, chacune desquelles correspondait distinctement à une valeur particulière. Mais, pour simplifier ou pour tout autre motif, les scribes auront successivement confondu sous un type unique des signes plus ou moins voisins de forme, et le type ainsi adopté a représenté, à lui seul, la valeur phonétique de tous les signes primitifs qu'il a remplacés. On conçoit dès lors qu'il soit impossible de donner aujourd'hui des explications tant soit peu satisfaisantes de l'origine des sons divers figurés par un même signe, et nous devons nous borner à les observer et à les noter pour en faire application au besoin.

Le signe se rencontre aux plus anciennes époques; on voit notamment que, dès le règne de Snefrou[1], il fermait latéralement le cadre des stèles, ce qui indique qu'on lui attribuait déjà une valeur mystique, telle que celle que nous retrouverons aux époques plus récentes. A peu près vers le même temps, des inscriptions nous le montrent tenu par la main des divinités[2], qui s'en servaient pour communiquer les vertus spécifiques qu'il symbolise. Indépendamment du sceptre simple , on trouve les variantes , , , , , etc., dont les dernières montrent peut-être des formes anciennes, tombées en désuétude et finalement confondues avec celles qui seules ont survécu jusqu'aux derniers siècles de l'écriture hiéroglyphique.

Sous ces diverses formes, le signe étudié entre, aux anciennes époques, dans la composition de deux groupes

1. *Denkmäler*. II, 39.
2. *Denkmäler*. II, 64 *b*; 72 *a*, 81, 84, 94, etc.

désignant certaines liqueurs employées dans les cérémonies en l'honneur des morts. L'un de ces liquides portait le nom de T'ESER-T, d'après les groupes [*Denkm.*, II, 148 *a*], [II, 44 *b*]; l'autre SER-T[1], ainsi qu'on le voit dans [II, 58], [II, 69], [III, 260], [II, 35]. L'orthographe SER-T est aussi représentée par [II, 28], [*ibid.*], [II, 58]. Placés l'un à côté de l'autre sur le même tableau d'offrandes [II, 25], les groupes et devront désigner, l'un, deux vases de T'ESER, l'autre, deux vases de SER. Cependant on trouve aussi, dans la même position relative, et [II, 58], c'est-à-dire deux espèces de SER. Lorsque le signe étudié est initial, comme dans [II, 35], , etc., il est difficile de distinguer s'il représente T'SER ou SER. Mais il les remplace l'un et l'autre dans la forme double [II, 92]. Il y avait deux sortes de T'ESER, aussi bien que deux sortes de SER, comme on le voit par les légendes consécutives : et [II, 147 *a*]. La forme , ER-T-TI [II, 67], si elle est correcte, constituerait un artifice graphique au moyen duquel l'une et l'autre liqueur seraient figurées par leur lettre finale seulement.

L'usage de la liqueur SER dans les offrandes subsista jusqu'aux basses époques. A Philæ, Ptolémée Néos Dionysios en présente deux vases à Hathor[2]. Un liquide du même nom était employé dans la médecine des anciens Égyptiens; on le mélangeait au miel, à l'huile et à divers végétaux, et on

1. Dans T'ESER-T, comme dans SER-T, le T final n'est que le signe du féminin et ne se prononce pas.

2. *Denkmäler*, IV, 52 *b*.

l'administrait sous forme solide ou comme breuvage[1]. Quant au T'ESER, on le trouve cité sur une stèle de Mentuhotep II comme *le blanc nectar d'Isis dont les mânes aiment à s'abreuver*[2]. Remarquons enfin que les deux liqueurs se remplacent dans la formule , *leur nourriture est de pain, leur breuvage est de ser*. Cette légende, qui se voit au tombeau de Séti Ier à Biban-el-Moluk[3], est reproduite avec deux variantes sur le sarcophage de ce pharaon, aujourd'hui transporté en Angleterre. On y lit : *Leur nourriture est de chair, leur breuvage est de* TESER.

Il est bon de faire observer ici que l'idée générale *aliments, nourriture, le manger*, est rendue en égyptien par le signe des pains, de même que l'idée générale, *boisson, breuvage, le boire*, est représenté par le hak, , la liqueur le plus en usage chez les Égyptiens[4]. Je ne vois absolument aucun motif de supposer, avec M. Brugsch[5], que ce nom de HÁK ait été le thème antique de ϩⲁⲕ, *vinaigre*. Ce mot n'a jamais dû signifier à la fois *vinaigre* et *liqueur de grains*. Quant au hak doux, c'était un médicament anodin et rafraichissant qui n'avait rien de commun avec la bière, si l'on en juge par son emploi en lavements.

Dans les groupes que nous venons de discuter, le signe admettait donc la double valeur SER et T'ESER. Nous allons en signaler une troisième, en étudiant le groupe , dont la finale est M, et que Champollion lisait ϭⲉⲙ, *pervertere*. La signification de ce mot est, par rapport aux choses,

1. *Papyrus médical*, pl. XII, lig. 12; pl. XIV, lig. 10, etc.
2. Lepsius, *Auswahl*, 9.
3. *Denkmäler*, III, 135 *a*.
4. Voyez *Todtenbuch*, CXXIV, 3, et ailleurs; *Papyrus Sallier*, II, pl. X, lig. 6.
5. *Recueil de Monuments II*, p. 119.

décadence, détérioration, ruine, et, par rapport aux personnes, *infirmité, délabrement, état de maladie* ou *de souffrance.*

On lit dans les légendes de Médinet-Habou la mention des restaurations accomplies par le pharaon prophète d'Ammon, Pinetem, et le texte rapporte que, lorsque ce monarque fut entré pour visiter la maison du dieu son père, , *il l'avait trouvée parvenue à la ruine*[1]. De même au temple de Khons, Ammon félicite le même roi : « Ce sont de nouveaux monuments que tu m'as faits; » mon cœur s'y repose en paix; » , *tu as mis de nouveau ma demeure* » *en fête, tu as rebâti ce qui était ruiné*[2]. »

Je citerai enfin un curieux passage du beau papyrus n° 6 de Berlin, commençant à la ligne 115. Ce manuscrit a pour titre : *Adoration à Phra-Haremkhou au commencement du matin.* Entre autres mentions importantes, on y trouve, à l'endroit indiqué, une espèce de litanie dans laquelle Phra, le dieu Soleil, et Sbau, l'impie, le pécheur, l'ennemi de Dieu, sont alternativement caractérisés, l'un par ses attributs glorieux, l'autre par les vices opposés. Je reproduis en entier ce passage précieux pour la philologie[3] :

Puissant est Phra;	infirme est l'impie.
Élevé est Phra;	bas est l'impie.

1. *Denkmäler,* III, 251 *f.*

2. *Ibid.,* 250 *a.* Pour le mot mu, mau, *nouveau, renouveler,* j'adopte les vues de M. Brugsch, qui ont été contestées mal à propos, selon moi.

3. Le texte hiératique répète à chaque verset les mots Phra et Sbau.

Vivant est Phra; mort est l'impie.

Grand est Phra; petit est l'impie.

Rassasié est Phra; affamé est l'impie.

Abreuvé est Phra; altéré est l'impie.

Radieux est Phra; terne est l'impie.

Bon est Phra; méchant est l'impie.

Opulent est Phra; misérable est l'impie.

Sans nous arrêter à examiner en détail les données lexicographiques de ce texte qui nous fournit une page du *Dictionnaire égyptien* nous noterons seulement que y est l'opposé de , *la puissance, la force victorieuse et prépondérante*. Le même mot se rencontre dans d'autres textes. Au Rituel Cadet, passage correspondant au chapitre CXXV, l. 6, il est remplacé par , qu'on lit ABM et qu'on trouve aussi sous la forme , ABMER. Cette lecture n'est pas certaine. Quoi qu'il en soit, ABM et ABMER signifient *mal, maladie, douleur*, et ne paraissent pas être les équivalents habituels de . La lecture ⲁⲙ, ⲟⲙ, donnée par Champollion, est possible, mais nullement

prouvée, quoiqu'il ne nous reste aucune incertitude sur le sens du mot.

L'un des noms de l'or présente une forme tout à fait analogue. C'est , dont on trouve l'orthographe pleine dans de nombreux textes, et notamment dans , variante de , *la chambre d'or, la salle du sarcophage de l'hypogée.* Comme dans le cas précédent, nous avons ici la finale UM, OM, mais nous sommes sans aucun moyen de découvrir la valeur du signe initial. L'autre nom de l'or , qui se termine en UB, OB, est certainement le copte ⲛⲟⲩϧ. Il a pu exister une forme NUM en même temps que la forme NUB. C'est ainsi par exemple que le nom antique du dieu Num, aussi Khnum, est devenu Κνήφ, Χνοῦφις, et en copte ϫⲛⲟⲩϥⲓⲥ, Chnouphis, Chnoubis. Dans les listes des rois thébains, relevées par Érathosthène sur les écritures sacrées, se rencontre Χνοῦβος Γνευρός, dont il traduit le nom Χρύσης Χρύσου υἱός, ce qui donne quelque poids à notre comparaison. Il ne faut pas, du reste, perdre de vue que les groupes , et seul, ou , ont identiquement les mêmes emplois. Ils nomment l'un et l'autre l'or au sortir de la mine, aussi bien que l'or à l'état de métal travaillé. Je ne pense pas avoir besoin de prouver ce fait que j'ai déjà constaté ailleurs.

Que ϫ ne soit pas nécessairement initial lorsque la finale est M, c'est ce qui n'a pas besoin d'être démontré. Toutefois, malgré sa rareté, le groupe [2], SMSM, nous en fournit une preuve assez palpable. Nous n'avons donc plus qu'à confesser notre ignorance à propos du véritable son de notre signe dans et dans ; nous savons seulement que c'est une syllabe terminée par OM, UM.

1. Sharpe, Ire série, 105, 16; voyez aussi Champollion, *Monuments*, XXXVIII, 9, 10; *Papyrus d'Orbiney*, pl. XVII, lig. 4, etc.
2. *Denkmäler*, IV, 80 *a*.

Tels sont les principaux emplois phonétiques de . Il nous reste maintenant à étudier les fonctions du sceptre de cette forme.

Rien n'est plus multiplié, sur les monuments de l'Égypte, que les scènes dans lesquelles sont représentées des divinités tenant à la main le sceptre à tête de coucoupha. Dieux et déesses, mais plus rarement ces dernières, portent également cet insigne, au moyen duquel ils distribuent la vie dans ses plus parfaites conditions de plénitude et de stabilité. On voit, par exemple, dans certains cas, la vie s'échapper du haut du sceptre vers le suppliant : [1]. Ailleurs le signe de la permanence suit celui de la vie [2]. Dans d'autres cas, le lui-même vole des mains du dieu vers son adorateur[3], et quelquefois il est accompagné du signe de la vie[4]. Sans cesse rapprochés par les textes, ces trois signes, qui expriment trois idées abstraites distinctes, se transforment souvent en trois sceptres spéciaux [5], ou se lient ensemble comme dans [6], et dans le sceptre de Ptah ou de Chons, qui les comprend tous les trois. Il ne faut pas considérer les deux derniers comme qualificatifs de la vie, et traduire *la vie stable et paisible,* mais *la vie, la stabilité et la paix,* étant admis pour un instant que l'idée *paix* est celle que symbolise notre sceptre. Il en est de même de l'expression , si fréquente dans les textes, comme attribut des Pharaons et des hauts personnages ; elle ne signifie pas *la vie saine et forte,* mais bien *vita, incolumitas et salus.*

1. *Denkmäler*, III, 273, 275, etc.
2. *Ibid.*, III, 12, 57 *b*.
3. *Ibid.*, III, 246.
4. *Ibid.*, III, 46.
5. *Ibid.*, III, 57.
6. *Ibid.*, III, 179.

La combinaison n'est pas moins fréquente, mais elle n'a pas le même emploi. Elle représente les plus hautes faveurs de la divinité; d'abord la vie , puis la permanence, la stabilité, dont le ciel élevé au-dessus des orages est le parfait emblème : , *qu'ils accordent,* dit un texte, *une stabilité pareille à la stabilité du ciel*[1], enfin , l'objet de notre étude.

La distinction de ces trois choses est montrée par les combinaisons séparées , , , , et seul, le tout généralement superposé au signe de la totalité . Elle résulte aussi de cette prière du Rituel qui illustre bien exactement l'une des scènes que nous venons de rappeler : [2], *transmettez la vie de vos mains, le de votre poing.* On trouve d'ailleurs des personifications du signe de la vie et du sceptre portant l'un et l'autre des enseignes au-dessus des Pharaons[3]. n'est donc point un qualificatif de la vie, mais un état d'être particulier.

Nous avons dit que le signe de totalité accompagne souvent ces symboles. Dans le même esprit, ils sont souvent associés aux signes numériques récemment classés par M. Th. Devéria[4]. Les Égyptiens, qui exprimaient rarement l'idée d'*immortalité,* la remplaçaient ainsi par des arrangements de nombres tellement considérables qu'ils frappent peut-être plus vivement l'imagination. Au temple de Kummeh, par exemple, on voit Thoth inscrivant les années qu'il accorde

1. *Denkmäler,* III, 58.
2. *Todtenbuch,* ch. LXXI, lig. 13.
3. *Denkmäler,* III, 48.
4. *Revue archéologique,* 1862, 2e semestre [t. I, p. 257-266, des *Mémoires*].

à Thothmès III[1] ; le dieu tient de la main gauche un assemblage de symboles comprenant :

1° Le sceptre des panégyries, ou fêtes trentenaires ;

2° Superposés les uns aux autres, les signes dix mille, cent mille, un million et dix millions ;

3° Le signe de la vie au sommet.

En face de Thoth, Num tient un faisceau analogue, dont les éléments fourniraient un produit encore plus élevé.

Il serait trop long de décrire toutes les scènes dans lesquelles le sceptre à tête de coucoupha, combiné avec celui de la vie, joue un rôle important. Quelquefois, il est suspendu aux griffes de la déesse vautour planant au-dessus des Pharaons ; ailleurs on le voit rattaché au disque à double uræus ou au serpent, symbole de la déesse Uati. Ces divinités en font le véhicule des faveurs qu'elles répandent sur les rois. Il paraît que les liqueurs sacrées, dont nous avons parlé précédemment, étaient également censées posséder la propriété de communiquer les mêmes dons. C'est ce que montre cette figure mystique[2], qui représente une table chargée de trois vases. Le vase du milieu, traversé par le ⲓ, contient la liqueur possédant les propriétés de ce symbole, sans doute le SER ou le T'ESER, tandis que les deux autres sont remplis de l'eau pure de libation, dont l'usage donnait la vie, ainsi qu'on le voit par les deux croix ansées qui y sont suspendues.

Aucune variante, bien constatée, ne m'a fourni la finale du mot que représente ⲓ lorsqu'il est combiné avec le signe de la vie. A la vérité, un texte de basse époque, [3], *je te donne des millions d'années en vie et en...*,

1. *Denkmäler*, III, 59 *a*. Voyez aussi III, 53, 54, 58, etc.
2. *Denkmäler*, IV, pl. III *a*.
3. Ammon à Alexandre II, *Denkmäler*, IV, 3.

semblerait montrer que cette finale est M, mais ce texte ne m'inspire qu'une médiocre confiance. On lit d'ailleurs, dans une inscription des temps pharaoniques : [1], où la finale pourrait être R. Cette légende est toutefois susceptible d'interprétations diverses et n'a rien de décisif. Au poème de Pentaour, se rencontre une forme indécise que je crois être [2], rappelant un peu [3]; on y voit aussi [4], Le déterminatif *dieu*, dans ces deux exemples, n'est qu'un signe d'honneur qu'on remarque souvent à la suite des expressions se rapportant aux rois ou aux dieux. La transcription hiéroglyphique du même document donne la forme ordinaire [5].

De même qu'il y avait deux sortes de liqueurs TESER et de liqueur SER, il existait aussi deux sortes de sceptres de la forme qui nous occupe. J'en rencontre la preuve bien claire et bien manifeste dans un tableau d'objets funéraires qui date de l'Ancien Empire. Je veux parler du tombeau d'un personnage nommé Méru, exploré par M. Lepsius à El-Assassif[6]. Des trois colonnes horizontales reproduites dans le dessin de la Commission prussienne, la première contient l'acte de consécration ; sur la troisième, sont représentés les objets consacrés, et la colonne intermédiaire donne les noms de ces mêmes objets, dans l'ordre du dessin, avec les signes numériques qui en font connaître les quantités offertes. C'est

1. *Denkmäler*, III, 246.
2. *Papyrus Sallier III*, pl. X, lig. 9.
3. Cartouche d'Aménophis III, *Denkmäler*, III, 71 *b*, 3. Le signe du féminin s'explique par le fait que l'animal dit coucoupha porte en égyptien un nom du genre féminin, comme c'est le cas en français pour panthère, once, hyène, etc. Voyez Champollion, *Notices*, [t. I], p. 294, et Brugsch, *Recueil de Monuments*, t. II, pl. LXXI, 4.
4. *Papyrus Sallier III*, pl. XI, lig. 4.
5. Brugsch, *Recueil de Monuments*, pl. XXXII, lig. 42.
6. *Denkmäler*, II, 148 *c* et *d*.

donc encore un de ces textes précieux qui nous fournissent de sûrs moyens d'enrichir le vocabulaire. On y trouve successivement indiqués :

1.200 vases de l'espèce SET ;
1.000 vases à anse de l'espèce HAKEN ;
120 chevets, UOLS, portant le nom du défunt ;
300 vases de l'espèce SEFT ;
3.013 colliers à franges ;
2.320 ornements ou glands nommés ANKHET ;
3.010 bracelets ou périscélides de quatre différents modèles ;
110 PAT, objets recourbés à leur extrémité supérieure et dont je ne distingue pas l'emploi ;
105 PAOUT, espèces de gâteaux ronds ou de mets préparés ;
346 PAOUT d'une autre sorte, placés sur des supports.

Viennent ensuite les quatre objets suivants : , et la partie correspondante de la légende explique qu'il y a :

205 ;
210 ;
110 , T'M ;
Et 320 ou miroirs[1].

Ainsi donc, bien qu'absolument identiques de forme, il y avait, comme nous l'avons dit, deux espèces distinctes de sceptres à tête de coucoupha, dont la légende que nous venons de reproduire nomme seulement la moins importante. C'est le T'AM ou T'OM, qui figure ici au second rang et seulement pour 105, tandis que l'autre espèce était en

1. L'énumération comprend encore 110 fouets, 320 arcs, 100 objets représentés par ☥ et nommés AASAA, 200 supports à fourche nommés AB-T, enfin 100 autres objets indéterminables.

quantité double et occupait le premier rang dans l'énumération.

M. de Rougé a, je crois, signalé le premier la valeur T'AM, T'AMMA[1], et depuis lors cette valeur phonétique a été acceptée pour la plupart des cas, et notamment pour le nom de Thèbes, que tous les égyptologues n'ont pas cessé de transcrire T'AMMA ou T'OM. Mais cette lecture est très exceptionnelle, quoiqu'on puisse signaler la légende [2], nom d'une divinité qui ne porte pas le , et qui est nommée ailleurs [3] et [4]. Un document de bonne époque fournit la variante [5], TAM. Il est douteux que l'objet nommé par le Rituel [6], TAMM, ait quelque rapport avec le sceptre à tête de coucoupha.

Mais le phonétique , UAS, par contraction ôs, AS, n'est pas moins bien constaté. C'est le nom de l'autre espèce de sceptre. On en trouve la mention au Rituel, qui en donne la définition suivante : *Qu'il explique ce qu'est le sceptre* . *Son nom,* est-il répondu, *c'est le donneur de souffles*[7].

D'après cette définition, on voit que le sceptre UAS contribuait au rétablissement ou au maintien de la respiration, c'est-à-dire à l'une des conditions les plus essentielles de la vie. Il semblerait qu'une idée de *force,* de *pouvoir,* y était aussi attachée, ainsi que le démontrent ces paroles d'Osiris

1. *Inscription d'Ahmès,* p. 132.
2. *Denkmäler,* III, 79 *a*.
3. *Ibid.*, 225, n° 40.
4. Sharpe, 2e *série,* 20, 9.
5. *Ibid.*, 2e *série,* 38, 16.
6. *Todtenbuch*, ch. CXXIX, 2; ch. C, 2.
7. *Todtenbuch,* ch. CXXV, lig. 50 et lig. 51.

à Philométor Ier : [1], *mon sceptre* UAS *donne la puissance à ton bras.*

C'est en imprimant certains mouvements à leurs sceptres que les dieux en faisaient jaillir les vertus au profit de leurs protégés. De là, la légende citée par M. de Rougé : [2], *agitez, secouez vos sceptres* T'AM. Je crois que l'idée *porter,* admise ici par le savant académicien, est insuffisante. Mais plus ordinairement le nom de l'insigne lui-même exprime le verbe correspondant à son efficacité. C'est pour ce motif que le verbe [3], OSOR, est figuré par le sceptre à tête de chacal, symbole de *richesse,* d'*abondance,* de *force*[3], mais nullement de *garde, soutien,* comme le croyait Champollion, dont les idées sur ce point sont à tort encore admises par quelques-uns de ses disciples. A l'égard du sceptre UAS, ce point est mis en lumière par la légende suivante : [4], *faites l'acte* UAS *et l'acte* SEKHEM *alternativement ; faites l'acte* UAS *avec votre sceptre* UAS *et l'acte* SEKHEM *avec votre sistre* SEKHEM. Il est permis de supposer que, par le premier de ces actes, les dieux distribuaient la force, l'énergie vitale; l'autre a trait à la faculté de posséder les choses, d'en jouir. Le mot [illegible] a pour variantes [illegible], [illegible] et [illegible] [5], qui fournissent la finale N'M; quant au signe initial,

1. *Denkmäler,* IV, 25, légende d'Osiris. Voyez aussi *Denkmäler,* III, 122 *b*.

2. *Inscription d'Ahmès,* loc. laud.

3. *Papyrus magique Harris,* p. 50, et *Glossaire,* n° 161; *Les Inscriptions des Mines d'or,* p. 16 [cf. p. 201, note 1, du présent volume].

4. Tombeau de Djétho, au Louvre; Sharpe, 2e série, 9, 12.

5. Voyez *Denkmäler,* III, 262 *a* et *c*, et 254; *ibid.,* 194, ult., 203, 224, 225; *Papyrus Sallier IV,* pl. V, lig. 10; IX, lig. 10, etc.

c'est une espèce de sistre nommé , SEH'EM[1]; ce qui nous montre que le groupe comporte une *s* initiale. De là les variantes , et , qui toutes se prononcent SEH'EM. Sous sa forme graphique cursive, le sistre SEKHEM se confond avec des signes de formes analogues, mais de valeurs phonétiques bien différentes, fournissant un excellent exemple des confusions qui ont donné lieu aux hiéroglyphes polyphoniques[2].

On retrouve la valeur UAS pour le sceptre dans la légende qui a pour variante [3]. Cet exemple nous montre qu'il n'est nullement nécessaire de retrouver les éléments phonétiques UAS pour adopter cette lecture au lieu de T'AM, et il faut remarquer que le son UAS, contracté en ôs, explique bien l'orthographe : , , du nom d'Osiris, déjà signalée par Champollion, et à propos de laquelle M. Devéria a fait une excellente remarque[4].

Un texte de l'Ancien Empire[5] me semble jeter quelque lumière sur les analogies qui ont pu déterminer l'emploi du sceptre comme initiale du groupe , *délabrement, ruine*. Un personnage y raconte qu'il a considérablement embelli les monuments funéraires de ses ancêtres, « réta-

1. *Denkmäler*, IV, 62 *e*.

2. L'antiquité classique a connu la puissance mystérieuse du sistre. Au temple d'Isis, à Pompéi, la déesse est représentée tenant de la main droite un de ces instruments. « *Et irato feriat mea laminu sistro* » (Juvénal, *Satires*, XIII, v. 93); « *Te omnipotens et omniparens Dea Syria cœcum reddat* » (Apulée, *Métamorphoses*, VIII). Les mouvements qu'on devait imprimer aux sistres sont mentionnés par Plutarque, *De Iside et Osiride*, ch. LXIII. Voyez aussi Tibulle, *Élégies*, III; Martial, XIV; Ovide, *I de Ponto*, él. I.

3. *Denkmäler*, III, 79, 3e rang. L'*s* finale ne laisse aucun doute sur la lecture, malgré la disparition des premiers signes.

4. *Notice sur le basilicogrammate Thouth*, p. 6 [t. I, p. 39, note 1, des *Mémoires*].

5. *Denkmäler*, II, 113 *b*.

» blissant ce qui avait été détruit[1], et » , SMU KEMI-T UAS, *renouvelant ce qui avait été* » *trouve vieux* ». L'idée de *vétusté* est ici évidente; c'est le copte ⲁⲥ, ⲉⲥ. Il est intéressant de comparer cette légende avec celle que nous avons citée page 15 ci-devant.

Cette idée de *vétusté* n'a probablement aucun rapport avec celle que symbolise le sceptre; cependant il n'est pas impossible que la notion d'une extrême prolongation de la vie ou de la durée n'en soit le fonds commun, et que nous ne trouvions ici certaine connexité comme entre les expressions *vieillesse*, *vétusté* et *longévité*.

Cette valeur *vieillesse* serait au surplus acceptable dans la formule , *les années après la vieillesse*, c'est-à-dire les années de l'homme très avancé en âge. Elle se trouve au Livre des préceptes de Ptah-Hotep[2], à la fin d'un paragraphe contenant des recommandations que je ne me flatte pas de comprendre clairement; le vieux philosophe s'exprime ainsi : *Ne fais pas cela à qui s'approche de toi : c'est l'ordre d'un homme qui possède les années de la vieillesse.* Je rencontre quelque chose d'analogue dans un autre document de l'Ancien Empire[3]; un fonctionnaire d'Osortasen Ier, nommé Entef, fils de Sen, y réclame l'assistance des dieux en vantant sans mesure ses propres vertus. Dans ce texte, la locution , *après la vieillesse*, est en antithèse avec , *après les années*. Il y a en définitive certaine vraisemblance que le caractérise les qualités physiques qui assurent la longueur

1. , UST, mot nouveau pour moi, qui a le son et le sens de l'anglais *waste*.

2. *Papyrus Prisse*, XV, 2.

3. Sharpe, 2e série, pl. LXXXIV, lig. 2, 3 et 4.

de la vie, et qu'il représentait quelquefois la longévité, l'antiquité, la durabilité.

Indépendamment des valeurs phonétiques que nous venons de passer en revue, le sceptre étudié paraît en avoir admis plusieurs autres. Sans citer des formes indécises et peut-être incorrectes[1], nous mentionnerons cependant, outre SEMSEM déjà cité, le nom du chacal divin , ANEPUN, que deux variantes réduisent à la forme [2]. Ici le sceptre, à lui seul, écrit le mot Anepu (Anubis).

Les lecteurs qui auront suivi avec un peu d'attention la discussion qui précède conviendront avec nous que rien absolument ne nous autorise à assigner au nom de Thèbes, , le phonétique DJOM ou DJAM. En présence des valeurs diverses que nous avons reconnues, le mieux serait de déclarer notre entière ignorance à l'égard du choix à faire entre elles. Nous avons cependant obtenu un résultat, celui de démontrer le peu d'autorité de la transcription admise aujourd'hui par tous les égyptologues sans exception.

Le terrain étant ainsi déblayé, nous n'hésiterons pas à accepter une donnée nouvelle qui se présenterait avec un caractère de spécialité.

Or, c'est précisément ce que nous fournissent deux importants monuments de l'Ancien Empire. Il s'agit de deux inscriptions sculptées sur les rochers d'Hammamat, où nous ont été conservées de précieuses indications que les Pasteurs n'ont pu atteindre. Le premier[3] est daté du 15 de paophi, en l'an II de Mantuhotep Ra-neb-ta (le Mantuhotep III de M. Lepsius). Le dédicateur du monument s'exprime ainsi : « *Le roi fit partir le noble préfet civil, l'intendant des tra-* » *vaux qui remplit le cœur du roi, Amenemha, avec des*

1. *Denkmäler,* II, 144, 9; *ibid.*, III, 56, à droite, etc.
2. *Ibid.*, III, 79, 3e rang; 225, à la fin.
3. *Ibid.*, II, 149 *d*, 9.

» *soldats au nombre de...* (effacé), *des provinces méri-*
» *dionales* , *de la région du Midi* , *les-*
» *quels étaient dans la ville d'Obè, pour amener la précieuse*
» *pierre qu'on trouve dans la montagne.* » L'expression , H'ENTI-U OBÈ, dans laquelle la préposition est affectée du signe du pluriel, me semble se rapporter aux soldats.

La seconde inscription[1] est du 3 de pachons, en l'an VIII d'un pharaon dont le prénom seul est connu (S-onkh-ka-ra). Comme dans le premier cas, le dédicateur y rend compte d'une mission aux carrières d'Hammamat : « Il quitta Cop-
» tos, accompagné, par l'ordre du roi, de soldats du Midi,
» venant d'Obè. » Le passage est un peu mutilé, mais il n'y a rien de douteux pour nous dans la phrase : , *des soldats du Midi, d'Obè.*

Il était d'usage, à cette époque, d'indiquer l'origine des troupes employées dans des expéditions lointaines ; on trouve un bon exemple de cet usage dans l'inscription d'Améni[2], traduite par M. Birch[3]. Ce personnage raconte qu'*il était parti avec six cents hommes des plus courageux du nome de Sahou.*

Nous voici donc en possession d'un nom géographique , OBÈ, déterminé dans un cas par le sceptre à tête de coucoupha, duquel pend une espèce de draperie, et dans le second, ayant de plus l'indice, un peu indistinct, il est vrai, de la plume de la justice, en un mot muni des symboles le plus ordinairement usités dans le nom de Thèbes ; il est en outre superposé au signe d'honneur, comme le furent dans certains cas les noms des nomes. Les

1. *Denkmäler*, II, 150 *a*.
2. *Ibid.*, II, 122. Voyez lig. 14, 15.
3. *On a remarkable Inscription of the twelfth Dynasty.* Voyez aussi *Papyrus Anastasi I*, pl. XVII, lig. 3; *Denkmäler*, II, 137 *c*.

textes dans lesquels nous rencontrons ces groupes permettent parfaitement de les appliquer soit à la ville de Thèbes, soit à la Thébaïde, et je crois fermement qu'il doit en être ainsi : mais en fût-il autrement, ce ne serait pas un motif pour ne pas reconnaître, dans les éléments phonétiques que nous trouvons ici, le véritable radical du nom de Θήβη.

En effet, le nom de est du genre féminin ; c'est ce que démontre positivement l'emploi du possessif *s* dans le passage suivant d'une inscription gravée par les ordres de Thothmès Ier à l'île de Tombos, sur les confins de l'Éthiopie. Le Pharaon y célèbre pompeusement les faveurs qu'il a reçues des dieux, 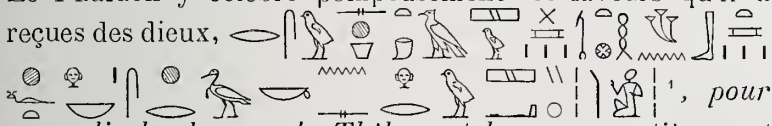 [1], *pour agrandir les bornes de Thèbes, et la murer entièrement par-devant; les Barbares Herusha travaillant pour elle.*

En outre de l'utile renseignement grammatical que nous livre le texte, nous y trouvons une indication importante à propos du mur ou rempart établi en avant de Thèbes. Ce rempart est mentionné dans d'autres textes, notamment par l'inscription d'Amada, où il est dit qu'Aménophis II y fit pendre six chefs asiatiques[2]. Il s'agissait probablement d'un système de fortifications protégeant la ville, au moins du côté du désert Arabique. Les cent portes par lesquelles sortaient vingt mille chars armés ne trouvent guère leur explication dans les pylônes placés en avant des temples, non plus que les passages souterrains par lesquels les Pharaons pouvaient envoyer leurs troupes au dehors, à l'insu des habitants[3].

1. *Denkmäler*, III, pl. V, lig. 3.
2. *Ibid.*, III, 65, lig. 16. Voir *Inscriptions des Mines d'or*, p. 19 [p. 207-208 du présent volume].
3. Pline, *Histoire naturelle*, liv. XXXVI, ch. xiv.

Personnifiée sous les traits de la déesse belliqueuse ou , Thèbes nous apparaît comme une cité martiale, dont le type divin, armé de la lance, de l'arc et de la hache d'armes, assure aux Pharaons la domination sur toutes les nations[1]. Retrouvera-t-on quelques débris de la ville habitée et des fortifications qui la défendaient, et que mentionnent nos textes? A cette question pourront peut-être répondre les explorateurs habiles qui ont fait de si riches moissons au milieu des ruines des temples et des palais de l'ancienne capitale des Pharaons.

Avec l'article féminin , , T, TA, le nom d'*Obè* est devenu TÔBÈ. C'est ainsi, pour citer un cas bien constaté, que , AELAK, avec l'article masculin , P, PA, est devenu P-AELAK et par contraction ⲡⲓⲗⲁⲕ, où les Grecs ont puisé Φίλαι, Philæ. Il est inutile de rappeler encore une fois la variabilité des sons voyelles, que je transcris d'une manière conventionnelle. TÔBÈ, peut-être TÈBÈ, a formé le grec Θήβη. C'est un point qui me paraît désormais acquis à la science[2].

Il nous reste à faire remarquer que les textes originaux nous signalent , et non , comme le nom usuel de Thèbes. A propos de la description d'un édifice élevé par Ramsès II dans la Basse-Égypte, un papyrus affirme qu'il n'y avait rien qui pût lui être comparé parmi les édifices de , Tèbè[3]. C'est Tèbè, et non Apetu, qui est la ville d'Ammon, ainsi qu'on l'a vu dans un exemple déjà cité et qu'on le retrouve dans un discours du grand prêtre Her-Hor à ce

1. *Denkmäler*. III. 221 *g*; *ibid.*, 252; *ibid.*, 145.

2. a formé le copte ⲡⲉ; de là, la transcription *è* que j'adopte pour le dernier signe.

3. *Papyrus Anastasi III*, pl. II, lig. 1. Au papyrus Abbott sont mentionnés les fonctionnaires de l'occident de la ville, ou de l'occident de Tèbè.

dieu[1]. Ammon, qui réside dans *Apetu* (le grand temple de Karnak), est *le roi de la Thébaïde, l'ancien dans Hermonthis,* [2].

Il y a aussi une déesse APET, . *Apet, la grande maîtresse des dieux.* Coiffée du symbole et des cornes d'Hathor, elle nous apparaît comme une déesse pacifique, personnifiant les sanctuaires établis sur la rive droite du Nil à Thèbes. Sous ce caractère, elle reçoit le titre de génitrice des dieux.

Nous pouvons actuellement reconnaître l'autorité de la tradition qui rapporte que le nome de Thèbes ou la Thébaïde avait emprunté son nom à sa métropole. Ce nom de nome est en effet , c'est-à-dire qu'il est formé radicalement par l'hiéroglyphe , de la même manière que celui de Têbè. Si la transcription APETU a quelque analogie de son, néanmoins on ne trouve jamais dans le nom de nome, et les hiéroglyphes s'opposent absolument à toute confusion sous ce rapport[3].

Notons encore, pour assurer nos conclusions, deux faits qui ont leur importance :

1° L'emploi de la voyelle initiale ⲉ, dans [4], ce qui convient parfaitement à notre lecture ôBÈ. Le groupe est ici disposé comme , UT'A ;

2° L'emploi de la finale B dans le groupe [5], qui est, selon M. Brugsch, le nom du nome aphroditopolite et dont ce savant cite la variante . Ceci prouve que la finale

1. *Denkmäler*, III, 249 *d*.
2. *Ibid.*, III, 246.
3. Le nom copte de la Thébaïde est ⲟⲏⲃⲁⲓⲥ. Champollion a cité pour Thèbes une forme ⲧⲁⲡⲉ, qui ne m'est pas connue.
4. *Denkmäler*, IV, 85 *a*.
5. *Ibid.*, III, 124, 14.

B est bien du nombre de celles qu'admet le signe , quoiqu'elle ne soit pas toujours figurée. M. Birch a trouvé la forme dans un papyrus du Musée britannique[1]. Ce savant transcrit GEBGEB. C'est certainement ABAB, l'article n'étant pas exprimé.

Nous terminerons cette étude en proposant l'adoption de la lecture Têbè pour le groupe . C'est un point de quelque intérêt, non seulement en vue de l'explication du nom de Thèbes, mais encore en raison des nombreuses dénominations de localités, de fonctions, de titres royaux et divins, de noms de personnes, etc., dans lesquels ce groupe entre comme élément[2].

APPENDICE

Dans la dissertation qui précède et qui s'adresse surtout aux égyptologues, j'ai laissé sans transcription un certain nombre de textes hiéroglyphiques. Pour les continuateurs de Champollion, les transcriptions ne présentent d'intérêt que lorsqu'elles éclairent des signes douteux ou nouveaux ; pour le public non initié, elles restent généralement sans aucune utilité.

Il y a peu d'années encore, lorsque les procédés de l'égyptologie étaient, de la part d'un grand nombre de savants et même d'orien-

1. *Revue archéologique* [2e série], 1863, t. II, p. 126.

2. L'un de ces noms , qu'on lisait Sha-em-djom, devient Shaemtèbè (*id est :* le couronné dans Thèbes). La lecture du signe , sur laquelle j'ai longtemps hésité, est prouvée par les variantes du nom du perséa, ϣⲃⲉ, , s'OB (*Denkmäler*, III, 141, *a*); , s'OB, Brugsch, *Recueil de Monuments*, XXXVI, 1; , s'AUABU (*Papyrus d'Orbiney*, pl. XVI, fig. 10).

talistes, l'objet de doutes sérieux, il pouvait être nécessaire de placer sous les yeux du lecteur les mots que nous savons lire si aisément dans ces innombrables signes. Chacun pouvait ainsi se rendre compte de la persistance de nos lectures et de l'identité générale de nos vues. Mais aujourd'hui il est difficile d'admettre que, parmi les hommes éclairés, il s'en trouve un seul qui refuse sa confiance à une méthode scientifique qui s'affirme par tant de travaux consciencieux, et dont les adeptes portent des regards si assurés dans les plus profonds arcanes du passé.

Les personnes qui connaissent le mécanisme des hiéroglyphes comprendront aisément que nul système de transcription ne saurait réussir à représenter fidèlement la forme originale des textes. Comment, en effet, figurer les signes syllabiques, tantôt employés seuls, tantôt avec l'addition de l'initiale, tantôt avec celle de la finale, quelquefois enfin avec l'une et l'autre ensemble? Comment faire sentir la présence ou l'absence des voyelles de valeur variable, qui parfois surabondent et ailleurs manquent complètement? La présence ou l'absence des déterminatifs dont le rôle est si important dans l'écriture, surtout lorsqu'ils remplacent, à eux seuls, les expressions phonétiques, souvent multiples, dont ils sont les symboles! Et ce ne sont pas les difficultés les plus grandes, car je n'ai pas parlé des bizarreries orthographiques.

Ainsi donc rien ne peut remplacer les textes originaux, que le caractère de l'Imprimerie impériale permettrait de reproduire avec toute l'abondance désirable, si les règlements de cet établissement étaient en harmonie avec les besoins de la science. Il suit de là que tout système de transcriptions est en lui-même une chose assez indifférente, pourvu toutefois qu'il ne soit pas calculé de manière à induire en erreur sur le véritable caractère de la langue égyptienne.

Or, tel est précisément, selon moi, le cas d'un système dont M. Brugsch paraît être le plus ardent promoteur.

On a trouvé dans les hiéroglyphes une cinquantaine de mots hébreux, chaldéens ou syriaques, transcrits d'après des règles *à peu près* constantes; puis, au moyen de ces transcriptions, on a formé un alphabet qu'on appelle sémitico-égyptien, et qu'on applique d'emblée à la langue hiéroglyphique tout entière. Ce système viole à la fois les principes qui ont présidé à la formation

de l'alphabet copte et les conséquences qu'on peut tirer des transcriptions égyptiennes des mots persans, grecs ou latins.

Jusqu'à présent les principaux égyptologues, tels que MM de Rougé, Lepsius, S. Birch, Goodwin, Le Page Renouf, etc., sont demeurés dans les vrais principes, et les vues nouvelles restent le partage de deux ou trois adeptes seulement. Il est toutefois nécessaire de discuter la question avec quelques détails, et c'est ce que je me propose de faire dans un travail qui m'occupe en ce moment. En attendant, je crois devoir élever la voix pour inviter les égyptologues qui conserveraient quelques hésitations à réserver leur opinion jusqu'à l'apparition de mon livre. J'espère démontrer que la pénétration de l'égyptien par quelques mots sémitiques est un fait bien incomplètement observé par ceux qui en prennent texte pour réformer l'orthographe hiéroglyphique.

Je m'appuierai sur des textes qui prouvent que l'engouement de certains littérateurs de l'époque des Ramsès pour les mots et les tournures sémitiques fit le désespoir des scribes classiques de la vieille Égypte. Ces derniers critiquèrent amèrement une adultération de la langue nationale qui rendait les écrits hybrides *aussi inintelligibles que l'était pour les Égyptiens méridionaux le langage de la population mêlée du nord-est du Delta*, population chez laquelle M. Mariette a retrouvé de nos jours le type sémitique encore bien conservé.

Utile au regard de l'observation spéciale des mots sémitiques introduits dans l'égyptien, l'alphabet sémitico-égyptien doit être strictement limité à cet emploi. Quant à la langue égyptienne, elle est fidèlement représentée par le copte ; aussi le meilleur système de transcription serait évidemment l'alphabet copte ; telle était du reste la manière de voir de Champollion, à laquelle on n'a renoncé que pour éviter des confusions entre les mots réellement coptes et les mots purement égyptiens. Cet inconvénient, qui est réel, disparaîtrait si l'on se servait à la fois de deux types coptes avec affectation spéciale. Les ressources de l'Imprimerie parisienne permettront aisément l'adoption de ce système.

Dans tous les cas, il est incontestable que la transcription de l'égyptien en lettres modernes doit obéir aux mêmes lois que celle du copte. Cette transcription ne présente, en ce qui touche la représentation des articulations de la langue parlée, aucune diffi-

culté qui ne se rencontre au même degré dans l'hébreu, l'arabe, le sanscrit, etc. Aussi les méthodes adoptées par les orientalistes satisfont pleinement aux conditions du problème, et les égyptologues n'ont nul besoin de se singulariser sous ce rapport. Lorsque des savants versés dans l'étude des langues orientales auront admis, pour les mots coptes ϫⲣⲟϯ, ⲣⲱⲧ, les transcriptions *xredi*, *rod*, on pourra comprendre qu'on veuille représenter sous ces formes étranges les mots tout semblables de la langue antique. Mais, en attendant, le plus sûr est de s'en tenir aux excellents principes de Peyron.

Ces considérations trouveront leur développement dans l'ouvrage que je prépare. J'ajouterai ici une courte observation sur ce que j'ai nommé les *bizarreries orthographiques de l'écriture hiéroglyphique*[1].

Mes idées n'ont pas été admises par tous. On a trouvé plus commode de traiter d'étourderies d'écolier ou d'erreurs accidentelles les singularités que j'ai signalées comme *un écueil de plus à surmonter dans l'investigation des textes*. En persistant dans leur manière de voir, mes contradicteurs se préparent de nombreuses déceptions; ils hésiteront sans doute à reconnaître la préposition sous la forme 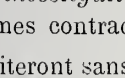 , qui est celle du verbe *tomber*, et qu'on rencontre dans des monuments d'ordre très élevé. Ce serait un singulier *lapsus calami* que celui qui consisterait à ajouter à une particule qui veut dire *en*, *auprès*, la figure d'un homme étendu à terre. Pour avoir méconnu l'attention que réclame l'*orthographe abusive*, mon savant ami, M. Th. Devéria, s'est mépris dans deux passages de l'inscription du grand prêtre Bak-en-Khons[2]. Je veux parler de la formule 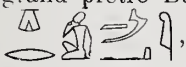 , NOK KER MA, dans laquelle la préposition est figurée par le verbe . Cette formule est d'occurrence fréquente; elle signifie : *Moi j'ai la vérité, je possède la vérité*[3]; on trouve aussi HET-A KER MA, *mon cœur possède la*

1. Voir mes *Mélanges égyptologiques* [1re série], p. 99.
2. *Monument biographique de Bakenkhonsou*, Paris, 1862 [reproduit au t. II, p. 275-324, des *Mémoires et Fragments* de Devéria].
3. Litt. : *Moi, avec la vérité*.

vérité. M. Devéria a introduit ici un verbe d'élocution qu'il croit signifier *proclamer, énoncer*, et il me cite à ce propos, ce qui me met à l'aise pour signaler ma propre erreur, tout en rappelant que je suis depuis longtemps revenu sur cette valeur[1], à la suite d'une suggestion de M. Goodwin[2].

Le verbe , ⲕⲱⲣⲟ[3], signifie *se taire, garder le silence*. Le passage du papyrus Prisse, auquel M. Devéria fait allusion, énumère les infirmités de la vieillesse ; j'avais traduit : *La bouche crie* (pousse des sons inarticulés), *elle ne parle pas*. Mais le véritable sens est : *La bouche reste muette, elle ne parle plus*. A la suite d'un colloque, l'un des interlocuteurs, *se taisant, ne répond pas* :

, ⲕⲱⲣⲟ ⲁⲛ-ⲟⲩϣⲁ̀-ϥ.

Je pourrais citer plusieurs passages encore plus concluants. Ainsi donc, la phrase NOK KER MA ne peut donner lieu à la moindre équivoque ; mais il fallait ne tenir aucun compte du déterminatif des actions de la bouche, que le scribe y a introduit par un de ces caprices singuliers dont les exemples ne sont pas très rares[4].

1. *Mélanges égyptologiques* [1re série], p. 96.

2. A l'occasion d'un travail fait en commun, entre M. Goodwin et moi, sur le papyrus Anastasi I, et principalement sur le voyage en Palestine et en Syrie qui termine cet important manuscrit, un certain nombre de difficultés de la langue et de l'écriture ont été résolues. Comme ce travail ne pourra paraître que vers la fin de l'année, j'ai cru devoir signaler, dans mes *Mélanges égyptologiques* [1re série], les découvertes les plus importantes. J'aurais pu y joindre l'explication du verbe , KATNU, quelquefois KAT, sans la nasale. C'est le copte ⲉⲓⲕⲟⲧ, *dormir*. M. Brugsch l'a reconnu de son côté dans une phrase des plus claires. Cette constatation fournit une preuve de plus, surabondante selon moi, de la lecture KATES' pour le nom de , קדש, le plus fameux sanctuaire de la Syrie avant l'époque de l'Exode.

3. Le système sémitico-égyptien ferait de ce mot GR, GOR.

4. L'erreur que je relève ici porte sur un détail sans importance dans le travail de M. Devéria, l'une des plus intéressantes publications de ces derniers temps. La hiérarchie du sacerdoce d'Ammon y est claire-

Malgré ses immenses progrès, la science égyptologique n'a pas dit son dernier mot : aussi ne faut-il pas se hâter de proclamer des règles auxquelles on devra renoncer demain. D'après un excellent principe de M. Goodwin, nous devons nous maintenir l'esprit à l'état plastique, c'est-à-dire disposé à recevoir toutes les impressions nouvelles que nous réserve l'examen des textes, tant qu'il restera des points ignorés.

ment exposée. On y voit aussi que les Égyptiens considéraient comme l'enfance proprement dite les quatre premières années de la vie ; qu'ensuite l'enfant était mis aux écoles préparatoires pendant douze ans. A dix-sept ans, il pouvait obtenir la dignité de simple prêtre

---

LES

PAPYRUS HIÉRATIQUES DE BERLIN

Récits d'il y a quatre mille ans

AVEC UN

INDEX GÉOGRAPHIQUE ET DEUX PLANCHES DE FAC-SIMILÉ[1]

AVANT-PROPOS

L'attention des savants vient d'être vivement excitée par l'explication sommaire, due à M. le vicomte de Rougé, de l'inscription du roi éthiopien Piankhi, découverte par M. Mariette au mont Barkal. Cette vaste page de pierre nous introduit à la connaissance de personnages et de faits nouveaux, très importants pour l'histoire de l'Égypte vers l'époque qui vit finir la domination des Bubastites; elle démontre une fois de plus combien sont incomplètes et incertaines les informations que nous ont conservées les anciens annalistes, même pour une antiquité peu reculée; elle apporte une preuve nouvelle de la haute valeur des monuments épigraphiques que la vieille Égypte nous a légués en si grande abondance.

Nul mieux que M. de Rougé ne pouvait réussir à saisir la nature et l'enchaînement des événements racontés par la stèle de

1. Ce mémoire porte la dédicace suivante : *A Monsieur le Dr* Richard Lepsius, *de Berlin, témoignage de gratitude*, F. Chabas. Il a été, comme le précédent, publié en 1863 à Chalon-sur-Saône, chez J. Dejussieu, à Paris, chez Benjamin Duprat et chez Hérold (Librairie A. Franck), en une brochure in-8° de 94 pages et 2 planches.

Barkal. Aussi de ce côté restera-t-il peu de chose à faire; mais la publication du texte de cette stèle n'en est pas moins indispensable au progrès de la science, soit pour la discussion des points de détail, soit au point de vue philologique. Un aussi long texte historique doit être en effet plein d'enseignements utiles pour l'étude des formes du langage.

La possession du texte serait en particulier nécessaire pour l'élucidation de l'un des sujets que je me propose de traiter; mais je ne saurais oublier que, de la riche moisson recueillie par M. Mariette depuis bientôt dix ans, il n'a été livré à l'étude qu'une seule inscription importante, et cela, grâce à un estampage parvenu en Angleterre. Sans cette heureuse circonstance, qui a valu à la science deux excellents mémoires[1], et des renseignements géographiques du plus haut intérêt, les égyptologues et les savants en général auraient eu à s'en tenir à des remarques provisoires, qu'on ne peut ni contrôler ni faire servir utilement au progrès de l'étude.

On excusera, j'aime à l'espérer, les impatiences d'un égyptologue ardent, qui depuis longtemps a vu l'immensité du problème à résoudre et recherché les moyens d'en accélérer la solution. C'est ce même sentiment d'anxieuse curiosité qui m'avait porté à formuler des plaintes à propos du mode de publication des Papyrus de Berlin[2], qu'on ne pouvait obtenir séparément du grand ouvrage dont ils font partie. Ces plaintes ont été entendues[3], et, en ce qui me concerne spécialement, j'ai été mis, de la manière la plus gracieuse, à même de me livrer à l'étude des documents que j'ambitionnais.

Que l'illustre égyptologue étranger, qui m'a donné en cette circonstance une marque si considérable de sa sympathie, reçoive ici le témoignage de ma reconnaissance!

Les Papyrus de Berlin réclament un examen de longue haleine; quelques mois d'études interrompues n'auraient pu suffire pour

1. S. Birch, *On a historical tablet of the reign of Thothmes III* (*Archæologia*, vol. XXXVIII, 2); E. de Rougé, *Étude sur divers monuments de Toutmès III* (*Revue archéologique*, 2e série, 1861).

2. *Mélanges égyptologiques* [1re série], p. 56.

3. Les Papyrus séparés ont été mis en vente. Je ne saurais trop recommander à tous ceux qui s'occupent d'égyptologie l'acquisition de ces documents dont l'importance est sans égale.

préparer le travail qu'ils méritent. Cependant il peut y avoir quelque utilité à en rendre un compte même sommaire, ne fût-ce que pour montrer que la publication n'en est pas restée stérile, et qu'il a suffi de les rendre accessibles pour qu'aussitôt ils aient cessé d'être *lettre morte*.

I

NOMENCLATURE DES PAPYRUS DE BERLIN

Les Papyrus hiératiques rapportés d'Égypte par la Commission prussienne, sous la direction de M. le docteur Lepsius, sont au nombre de onze. Dans la publication des monuments recueillis par cette Commission, ils occupent les planches 104 à 124 de la sixième partie et sont numérotés de I à XI.

Les n^os^ I, II, III et IV sont de beaucoup les plus importants, à cause de leur date; ils appartiennent au type graphique lourd et ferme de l'Ancien-Empire, que nous a déjà fait connaître le Papyrus Prisse[1]. Toutefois, l'écriture en est beaucoup plus négligée et difficile à lire que celle de ce célèbre manuscrit. Il est aisé de reconnaître, à l'emploi fréquent de certains mots, de certaines formes archaïques, ainsi qu'à certaine communauté dans les idées, que ces documents remontent à une même époque et qu'ils présentent un caractère bien différent de celui des manuscrits de l'âge des Ramessides. Par exemple, les articles possessifs composés , , etc., que le copte a conservés et que les papyrus de la XVIIIe et de la XIXe dynastie emploient si fréquemment, n'apparaissent pas dans le style de ces anciens manuscrits; en revanche, les formes verbales à sujets pléonastiques y sont encore plus compli-

1. Voir *Le plus ancien Livre du monde, Étude sur le Papyrus Prisse* [reproduit au t. I, p. 183-214, de ces *Œuvres diverses*].

quées, comme on le voit par cette formule si souvent répétée : *Fut de lui cet ouvrier rural à supplier lui,* c'est-à-dire : *cet ouvrier le supplia.*

L'écriture est en général, dans ces vieux manuscrits, d'une hardiesse qui avoisine la négligence; nul compte n'est tenu de la distinction à faire entre les groupes, qui s'enchevêtrent sans loi comme sans nécessité. Le scribe parait n'avoir eu qu'une seule préoccupation, celle d'aller vite. Aussi un certain nombre de pages sont-elles difficilement lisibles.

Le papyrus n° I, de nature anecdotique, comprend 311 lignes sans revers; il en manque au commencement, mais il est complet à la fin.

Le papyrus n° II, de sujet analogue, se compose de 256 lignes au recto et de 70 au verso. Le texte imprimé ne porte que 255 lignes au recto, parce que la ligne verticale qui suit la 76e, et qu'il faudra numéroter 76 *bis,* a été confondue dans les cinq lignes horizontales, 78 à 82, dont il faudra distraire les premiers groupes[2]. Le texte du revers fait suite immédiate à celui du verso. Il en manque au commencement et à la fin. L'histoire racontée par ce manuscrit a pour théâtre principal la ville nommée , sur laquelle la stèle de Barkal, dont j'ai parlé au commencement, vient d'appeler l'attention des savants. On trouvera donc sur ce point, dans notre travail, des renseignements qui ont échappé à nos devanciers. Aussi ce papyrus formera-t-il l'objet principal de cette étude.

Le papyrus n° III est aussi de sujet anecdotique; il occupe

1. N° IV, l. 108. Cet exemple montre un cas d'orthographe abusive dans le mot *sper*.

2. Cette observation peut donner la mesure de l'assurance avec laquelle les égyptologues analysent un texte égyptien, même des plus difficiles.

180 lignes écrites. Onze autres ont été effacées après la ligne 155, à laquelle se terminait une première composition par la clause déjà connue : *C'est fini de son commencement à sa fin, comme on le trouve dans l'écrit*[1]. Les vingt-cinq dernières lignes, qui racontent un voyage ou une inspection, forment la suite des onze lignes effacées. Le texte est incomplet au commencement comme à la fin.

Le papyrus n° IV est un fragment d'un duplicata du n° II, au texte duquel il ajoute 35 lignes à partir de la ligne 108, endroit correspondant à la fin du n° II. Mais cette addition ne nous donne pas encore la fin de l'ouvrage.

Il est probable que ces vénérables manuscrits de l'âge patriarcal de l'Égypte ont été l'objet d'un partage lors de leur découverte par les Arabes. Combien il serait à désirer qu'on parvînt à en rassembler les morceaux épars !

Les papyrus n^os^ V, VI et VII appartiennent au beau type de l'époque des Ramessides. Ils forment ensemble plus de 250 lignes et contiennent des hymnes d'un style très élevé dont j'ai déjà dit quelques mots[2]. Je ne connais aucun texte mythologique de plus grande importance. Faciles à lire et à traduire, ces textes reposent agréablement la vue après l'inspection des écrits de l'ancien style. J'en publierai la traduction complète quand j'aurai mis fin à de plus lourdes tâches.

Les papyrus n°s VIII, IX, X et XI sont des fragments de rituels et de textes mystiques de différentes époques, tous remarquables par la netteté et l'élégance de leur type graphique. Ils rendront de grands services pour l'étude de la mythologie.

En somme, les Papyrus de Berlin, précieux pour l'histoire, pour la géographie et pour la mythologie, forment

1. Voyez *Le plus ancien Livre du monde* [t. I, p. 186, de ces *Œuvres diverses*].

2. *Recherches sur le nom de Thèbes* [p. 265-266 du présent volume].

au point de vue paléographique un ensemble du plus grand intérêt.

II

LE PAPYRUS N° II

Il est impossible d'apprécier l'étendue de la portion qui manque au commencement de ce manuscrit. Nous sommes introduits *in medias res*, et le texte rapporte tout d'abord la suite d'un dialogue entre deux personnages, l'un desquels est un . Ce mot, composé du signe polyphonique *campagne*, et dont par conséquent la lecture est incertaine, répond à la même idée que le latin *villicus, villanus*. Il nomme les ouvriers employés dans les domaines ruraux des riches personnages. Le chef de ces ouvriers apparait, dans la description d'une résidence princière, comme chargé de pourvoir le maître de gibier[1]. Il ne s'agit donc pas nécessairement de travaux agricoles. Il semble résulter d'un passage du texte que l'ouvrier dont il est question ici était préposé ou occupé à une exploitation de natron et de sel. A défaut d'appellation plus exacte, nous le nommerons simplement *ouvrier rural*.

Son interlocuteur est désigné par le groupe hiératique , composé d'un signe principal à moi inconnu et de la finale TI, qui n'est probablement qu'une marque du redoublement du premier signe. Le nom est suivi du signe de l'homme tenant le casse-tête, qui, dans l'hiératique, détermine les mots en rapport avec les actions exigeant l'emploi de la force. Comme nous voyons le personnage exercer surveillance et autorité, nous le nommerons simplement *surveillant*. C'est, dans tous les cas, un officier d'ordre infé-

1. *Papyrus Anastasi IV*, 3, 8.

rieur, dont le scribe ne daigne pas nous dire le nom, non plus du reste que celui de l'ouvrier. Il nous rappelle ces exacteurs préposés par Pharaon à la surveillance des travaux imposés aux Hébreux.

La ligne 1 commence par le mot *tout,* qui finissait une phrase. Ensuite le texte continue :

« Ce surveillant dit : Fais...[1]; ne marche pas sur mes » vêtements.

» Cet ouvrier rural dit : Je suis ton obligé. Mes voies » sont bonnes[2].

» Il sortit par le haut.

» Ce surveillant dit : (As-tu trouvé)[3] mes dattes sur le » chemin?

» Cet ouvrier rural dit : La montée[4] était longue; le » chemin avait des dattes qui étaient ta propriété; nous » étions loin avec tes vêtements; ...

» Voilà que cet âne-ci, qui est à moi, remplit sa bouche » de palmes de dattes.

» Ce surveillant dit : Permets que je t'enlève ton âne, » puisqu'il a mangé mes dattes, car il faut l'envoyer à » sa tâche.

» Cet ouvrier rural dit : Mes voies sont bonnes; un seul » inconvénient, c'est que je mène mon âne aux mines[5], et » tu t'en empares, parce qu'il a rempli sa bouche de palmes » de dattes. »

Il paraît que le surveillant avait surpris l'ouvrier cher-

1. Lacune.

2. Dans cette phrase, qui se rencontre encore deux fois, le mot est employé comme le copte ⲙⲱⲓⲧ, dans ⲛⲉⲕⲙⲱⲓⲧ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲁⲛ ⲙⲉⲟⲙⲏⲓ ⲛⲉ (*Apocalypse*, xv, 3).

3. Lacune.

4. Sens douteux.

5. , ⲩⲛⲁ; un fonctionnaire y était préposé. Cf. Sharpe, *Egyptian Inscriptions,* I, pl. 78, lig. 27. Le sens n'est pas certain.

chant à fuir, et emportant des vêtements qui ne lui appartenaient pas; l'ouvrier était vraisemblablement caché dans quelque passage étroit, ou au fond d'une excavation d'où il ne put sortir qu'avec peine et peut-être seulement en rampant. C'est ainsi du moins qu'on peut s'expliquer la recommandation que lui fait le surveillant de ne pas marcher sur ses vêtements. La question relative aux dattes fut sans doute déterminée par la vue de quelques-uns de ces fruits dont le fugitif s'était approvisionné et dont peut-être il avait chargé son âne. Ce n'est au surplus que par hypothèse que je donne au groupe dont je ne connais pas le correspondant hiéroglyphique, la valeur *dattes*. Le végétal qui portait ce fruit est nommé par le texte , ⲉⲁⲩ. Le copte ⲉⲁ, *ramus palmæ*, en fournit une très bonne explication, d'autant mieux que la scène se passe du côté de la vallée des lacs de Natron, au désert de Libye, où le dattier se rencontre encore au voisinage des oasis.

L'ouvrier continue ainsi le discours que ces remarques ont interrompu :

« Mais je connais le maître de ce domaine[1]. Il appartient » au grand intendant[2] Méruitens, celui qui s'occupe de » châtier la violence dans ce pays tout entier. Serai-je vio- » lenté par lui sur son domaine?

» Ce surveillant dit : Quelle est cette réclamation? Les » hommes disent : Le nom d'un misérable résonne-t-il au- » dessus de celui de son maître? Moi, je te le dis, le grand » intendant t'accusera.

1. , *domaine rural, ferme, métairie, closerie.* Le phonétique paraît être (*Denkmäler*, II, 150); il est opposé à , *ville, urbs* (Brugsch, *Recueil de Monuments*, t. I, XXII, 12).

2. . C'était une fonction très élevée.

CHESTERFIELD LIBRARY

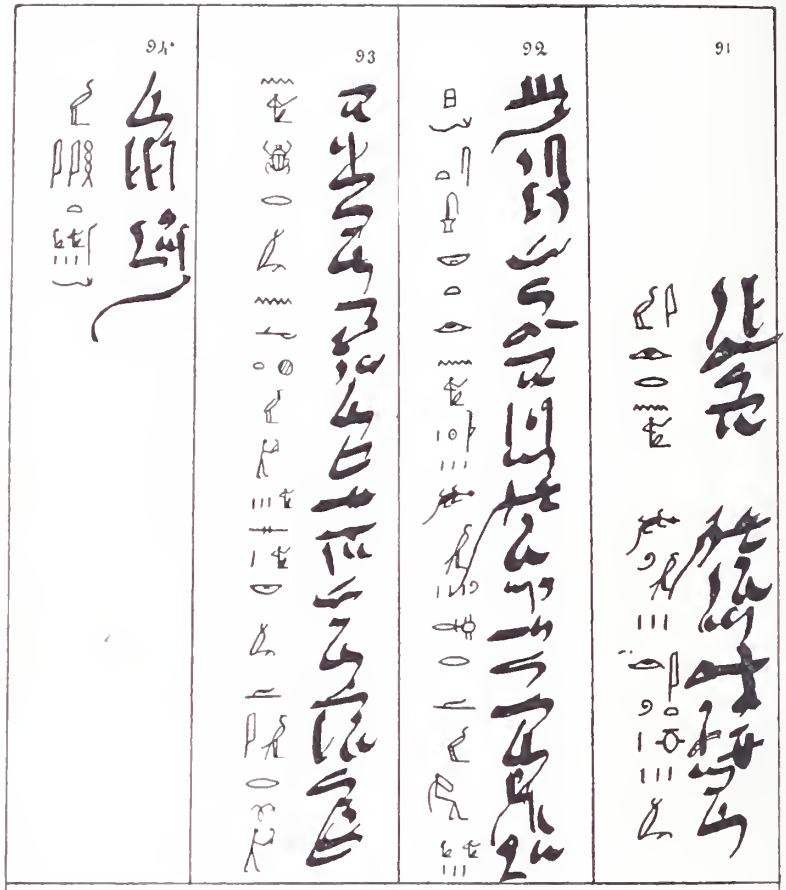

TRADUCTION.

Et je fis beaucoup de toute espèce de lait cuit; je passai des années nombreuses. Des jeunes gens à moi étaient dans mes expéditions militaires, chacun représentant sa tribu.

FAC-SIMILE D'UN PASSAGE DU PAPYRUS N° I.

Imp. Bertrand, Chalon-s/S.

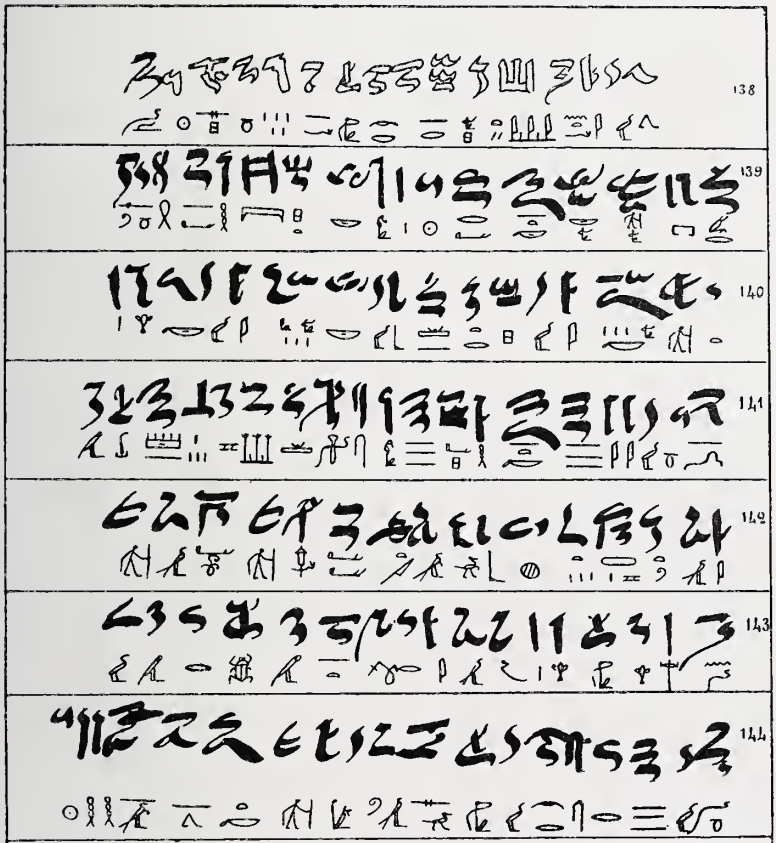

FAC-SIMILE D'UN PASSAGE DU PAPYRUS N° II.

Imp. Bertrand, Chalon-s/S.

CHI

» Alors il se saisit de branches de tamarisque[1] et d'aca-
» cia[2], et il lui en flagella tous les membres.

» Il prit son âne et le fit entrer dans sa métairie.

» Cet ouvrier rural pleura très fort de la douleur de sa
» petitesse[3].

» Ce surveillant dit : N'élève pas la voix[4], ouvrier! fais
» attention à la ville du divin seigneur du silence[5].

» Cet ouvrier rural dit : Tu m'as frappé, tu as violenté
» ma propriété, tu t'en es emparé. Compatissant à ma
» bouche[6] sera le divin seigneur du silence. Rends-moi
» ce qui m'appartient; oui! je ne me plaindrai pas de ta
» dureté.

» Cet ouvrier rural passa la durée d'un jour à implorer
» ce surveillant. Il ne lui fit pas droit pour cela.

» Cet ouvrier rural partit pour Soutensinen, afin d'im-
» plorer le grand intendant.

» Il le trouva sortant de la porte de sa maison pour
» monter dans son caïque[7] d'Arri.

» Cet ouvrier rural dit : O... compatis à la réclamation,
» en ce moment. Fais-moi venir ton serviteur, l'intime de
» ton cœur. Je te l'enverrai (instruit) sur cette affaire.

» Le grand intendant Méruitens fit partir son serviteur,

1. , ⲁⲥⲣ, copte ⲟⲥⲉ, hébreu אשל, tamarisque.

2. , ϫⲧ, bois dur fournissant des ingrédients à la médecine égyptienne; probablement l'*acacia nilotica*.

3. *D'être si faible.*

4. , ⲙ-ⲕⲁ ϫⲟⲩⲧ-ⲕ; très bon exemple de négatif.

5. Ceci semble se rapporter à une propriété royale.

6. *Ma plainte.*

7. , ⲕⲁⲕⲁ, barque ou canot de petite dimension. Voir *Inscription de la princesse de Bakhten*, lig. 16; E. de Rougé, *Étude sur une stèle*, p. 136.

» l'intime de son cœur, le premier auprès de lui. Cet ou-
» vrier rural le fit informer sur cette affaire[1], telle qu'elle
» était entièrement.

» Le grand intendant Méruitens se fit rendre compte de
» ce surveillant par les jeunes gens qui étaient auprès de
» lui. Ils lui dirent :

» En faute[2] est son ouvrier rural; il est allé se placer chez
» un autre, et c'est ainsi que les gens agissent avec leurs
» ouvriers ruraux qui vont à d'autres maîtres pour se placer.
» C'est ainsi qu'ils font. En cette occasion, il avait été
» rebuté par ce surveillant, à cause d'un peu de natron et
» d'un peu de sel. Il lui avait été enjoint d'en tenir compte,
» et il n'en avait tenu aucun compte[3].

» Le grand intendant Méruitens garda le silence[4]; il ne
» répondit pas à ces jeunes gens; il répondit à cet ouvrier
» rural. »

Comme on le voit, la narration est des plus simples; elle nous apprend que l'ouvrier fugitif se trouvait du nombre de ceux qui étaient soumis à l'autorité du personnage que nous avons nommé surveillant; à la suite d'une altercation au sujet d'un déficit dans la quantité de natron et de sel qu'il devait fournir, déficit qu'il fut forcé de compenser, l'ouvrier s'évada et fut arrêté dans sa tentative de fuite par le surveillant, qui s'empara de l'âne dont le fugitif était accompagné et sur lequel on peut supposer qu'il avait chargé

1. , ⲁⲧⲧ, employé comme l'hébreu דבר, *verbum*, *sermo*, *negotium*. Comparez la phrase (*Sallier* V, 20, 3).

2. , ⲥⲙⲟⲩⲏ, mot dont je ne connais qu'un second exemple. Voir Prisse, *Monuments*, XXVI, 19; sens douteux.

3. , ⲧⲉⲁ, *remplacer*, *compenser*, *substituer*, *récompenser*.

4. . Voir *Nom de Thèbes*, p. 43 [p. 285 du présent volume].

les provisions, les vêtements et les instruments qui lui étaient nécessaires pour s'établir ailleurs. C'est l'enlèvement de l'âne qui donne lieu aux vives réclamations de l'ouvrier; mais, à propos des choses dont il a été privé et qu'il redemande, il se sert du terme [hieroglyphs], ϩⲁⲛⲛⲟⲩ[1], qui me paraît s'appliquer à la propriété, au bien en général, de même que l'hébreu כלי se dit des vases, de toute espèce d'ustensiles, de meubles et de parures.

Le surveillant était au service d'un haut fonctionnaire portant le titre de *grand préposé de maison* ou *grand intendant,* et nommé Méruitens. Ce personnage important habitait Soutensinen. C'est à lui que l'ouvrier va porter sa plainte. Mais il n'obtient pas justice immédiate; Méruitens se fait renseigner de différentes manières sur les personnes et sur les faits. Puis il fait au suppliant une réponse que le texte ne rapporte pas, mais à coup sûr une réponse dilatoire, car le malheureux est obligé de revenir à la charge.

« Cet ouvrier rural vint implorer le grand intendant » Méruitens; il lui dit : Mon maître, le plus grand des » grands, guide du malheureux[2], si tu descends au bassin » de la justice, vogues-y avec la justice; ... qu'il n'y ait » pas de gémissements dans ta cabine; que l'infortune ne » te suive pas; que tes amarres (?) ne soient pas coupées; » que ton adversaire (?) ne te maîtrise pas sur la terre; que » l'eau ne (te) soit pas emportée; ne goûte pas la vase (?) du » fleuve; n'aperçois pas la face de terreur; que les poissons » viennent à toi; que tes pas soient détournés de la terre » d'Aa! Pas d'impureté (?) sur l'eau[3]! Toi, tu es le père du

1. Tous les mots qui ne sont pas expressément désignés comme appartenant à la langue copte sont des transcriptions de mots égyptiens en lettres coptes.

2. [hieroglyphs], *sans chose, n'ayant rien.*

3. Tout ce passage se rapporte aux incidents du voyage des mânes avant le jugement d'Osiris. Il est très intéressant au point de vue mythologique.

» misérable, le mari de la veuve, le père de l'orphelin, le » vêtement de celui qui n'a plus de mère. Que ton nom » soit comme une loi dans le pays. Bon seigneur, guide » sans rudesse, grand sans petitesse, qui anéantis la fausseté » et fais vivre la vérité, viens à la parole qu'émet ma » bouche. Je parle, écoute-moi et fais-moi justice. Homme » généreux, le plus généreux des généreux, détruis ce qui » cause ma douleur; prends soin de moi; relève-moi; juge- » moi; prends un peu soin de moi.

» Cet ouvrier rural parlait ainsi du temps du roi de la » Haute et de la Basse-Égypte, Neb-ka-Ra, défunt. Le » grand intendant Méruitens, le premier auprès de Sa Ma- » jesté, partit. Il dit (au roi) : Mon seigneur, j'ai rencontré » celui-ci qui est un ouvrier rural, insistant à dire[1] qu'il est » vrai qu'on a violé sa propriété. Fais qu'il vienne à moi » pour être jugé sur cela. »

Méruitens, quoique propriétaire du domaine sur lequel l'ouvrier était employé, ne se croyait pas néanmoins en droit de faire justice lui-même. Il part; le texte montre qu'il s'agit d'un déplacement. Le roi n'habitait donc pas Soutensinen; mais ici, comme dans les passages déjà rencontrés, le voyage est à peine mentionné, et nous trouvons immédiatement le grand intendant en présence du roi Neb-ka-Ra, 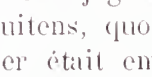 , pharaon de la XIe dynastie, dont le cartouche-nom n'est pas encore connu. Ce souverain porte le titre de roi de la Haute et de la Basse-Égypte, ce qui prouve au moins que cette division de l'Égypte en deux régions distinctes était pratiquée dès les plus anciennes dynasties. D'après l'expression de Méruitens :

, on peut conclure qu'il avait emmené l'ouvrier avec lui; en effet, en s'expliquant de la sorte, il semble

1. , ⲛ̀ϥⲣ ⲁⲧ-ⲧ, ⲛ ⲟⲩⲛ ⲙⲁ, *bon pour dire qu'il est vrai...*

CRETHAMS LIB

présenter l'ouvrier au roi. Du reste, dans sa réponse, le pharaon parle de l'*ouvrier qui est venu.*

Le roi ordonne vraisemblablement un interrogatoire de l'ouvrier, et c'est seulement après s'être fait rendre compte de l'attitude du fugitif devant ses examinateurs, qu'il répond à Méruitens par le discours suivant, dont la première phrase m'embarrasse. Je crois qu'il y est question de flagellation.

« Le roi dit : Veuille ne pas... Il ne répond à rien de ce
» qu'on lui dit. Si l'on veut qu'il parle, il se tait. Qu'il nous
» soit fait rapport par écrit; nous comprendrons la chose;
» que sa femme et ses enfants soient au roi; car c'est un
» de ces ouvriers ruraux sans domicile qui est venu. Que
» l'on veille encore en silence sur cet ouvrier rural, sur sa
» personne[1]. Tu lui feras donner du pain; fais qu'il ne sache
» pas que c'est toi qui le lui donnes. »

Le roi, comme on le voit, ne donne pas de solution immédiate à l'affaire. Il est à présumer que l'ouvrier avait été interrogé sur des circonstances qu'il était de son intérêt de tenir secrètes. L'instruction n'avait pu être complétée, et le roi ordonne qu'elle soit continuée et qu'il lui soit ensuite fait un rapport écrit. Mais il avait été suffisamment constaté qu'il s'agissait d'un ouvrier nomade, *n'ayant plus de domicile* ( ). Aussi, conformément à un usage de l'Égypte antique que la Bible nous a fait connaître, sa femme et ses enfants deviennent propriété royale. C'est ainsi qu'à une époque probablement un peu postérieure à celle des événements que raconte notre papyrus, Abraham, cherchant sur les bords du Nil un refuge contre la famine, se vit enlever sa femme Saraï, qui fut placée dans la maison du roi[2].

1. *Sur ses membres.*
2. *Genèse,* XII, 10 et sqq.

Le texte continue ainsi :

« On lui fit donner un pain et deux vases de hak[1] chaque » jour. Le grand intendant Méruitens les lui fit donner par » son majordome. Ce fut celui-ci qui les lui donna.

» Le grand intendant Méruitens envoya vers le Hak du » pays de la campagne de sel, pour que l'on fit des pains » pour la femme de cet ouvrier rural... trois par jour. »

Tel est le contenu des 87 premières lignes du papyrus n° II. Le surplus est rempli en entier par les supplications réitérées que l'ouvrier adresse au grand intendant et par un petit nombre de réponses brèves de ce dernier. Ces discours déprécatifs, conçus en un style très imagé, sont d'un grand intérêt au point de vue des usages et des mœurs; et, sous ce rapport, ils sont dignes d'autant d'attention que le Papyrus Prisse; malheureusement ils présentent les mêmes difficultés que ce document, et l'on devait s'y attendre, puisqu'il s'agit, dans l'un et dans l'autre cas, de compositions de nature philosophique. Malgré l'immense profit que l'on peut retirer de l'étude de cette partie du papyrus, je ne m'y arrêterai néanmoins pas ici; elle n'ajoute aucun fait nouveau au récit que nous a livré la première partie, et la fin du manuscrit, même en y comprenant le papyrus n° IV, nous laisse encore dans le cours des interminables supplications de l'ouvrier rural. Le fragment qui manque à la fin nous aurait probablement appris le succès de ces réclamations si souvent réitérées.

Il nous suffira, quant à présent, de faire remarquer que le roi n'intervient plus dans l'affaire. Tout se débat entre l'ouvrier et Méruitens, qui l'un et l'autre étaient rentrés à Soutensinen. C'est ce que nous montre un passage dont nous allons encore donner la traduction (lig. 193 et suivantes) :

« Cet ouvrier rural vint le supplier une quatrième fois;

1. . Le hak était une pièce de bière.

» il le trouva sortant de la porte du temple de Horshaf. Il
» lui dit : Qu'il t'accorde ses faveurs, le dieu Horshaf, de la
» demeure duquel tu sors; qu'il te fasse jouir du bonheur;
» qu'il ne s'oppose pas à toi », etc.

Ainsi que l'a déjà fait remarquer M. Brugsch, Horshaf est désigné par les monuments comme le dieu principal de Soutensinen. Mais notre papyrus nous apprend de la manière la plus positive que le temple de cette ville portait réellement la dénomination de *temple de Horshaf*. Résumons maintenant ce que l'on sait de cette localité importante, en y ajoutant les données du papyrus que je viens de faire connaître.

III

LE SOUTENSINEN

A la localité nommée se rattachent plusieurs des plus anciens mythes de la doctrine osiridienne; son nom hiéroglyphique est écrit de différentes manières, dont la plus ordinaire est celle que je viens de reproduire; souvent le mot SUTEN est exprimé par son premier signe seulement, et quelquefois le signe *demeure* est combiné avec les autres éléments du nom, sous les formes ou 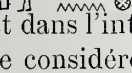 , qui jettent quelque embarras dans la lecture et dans l'interprétation du nom, parce qu'elles tendent à faire considérer le signe de l'enfant comme indépendant de .

Il y a lieu toutefois de remarquer que l'on possède deux autres dénominations géographiques d'une construction analogue; la première est 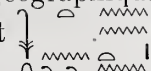 , SUTEN-NEN, *le Nen du roi*, et la seconde, 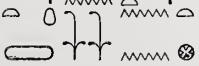 , TA-NEN, *le Nen du*

pain. serait donc le *Nen du fils royal* ou *du prince.* On n'a pas encore trouvé de variantes substituant au signe de l'enfant ses équivalents, l'oie ou l'œuf, qui se lisent SE, SI, tandis que l'enfant peut admettre la valeur phonétique des mots nombreux auxquels il sert de déterminatif habituel, tels que ⲥ, ϣⲣ, ⲙⲥ, ⲥⲧⲟ, ϩⲣⲟϯ, etc. Il suit de là que, quant à la lecture du nom, elle reste provisoirement incertaine. Nous admettons celle de *Soutensinen*, qui est plus euphonique et qui présente d'ailleurs au moins autant de probabilité que toute autre.

M. Brugsch a rassemblé dans sa *Géographie* les passages du Rituel qui ont trait au Soutensinen. L'un des plus importants est celui qui nous montre ce lieu mystique servant de retraite au Bennu, ou phénix[1]. C'est là que l'oiseau sacré changeait de forme ou renaissait de lui-même, ainsi que le constate un autre passage où le défunt est assimilé *au soleil prenant naissance dans le très grand nid qui est à Soutensinen*[2]. Après cette naissance a commencé l'organisation du monde et le règne du soleil, à ce que nous enseigne encore un texte du Rituel : *C'est le soleil quand il s'est levé et qu'il a commencé son règne. Il a fait le commencement; c'est le soleil qui s'est levé à Soutensinen, étant non engendré*[3].

Ainsi donc Soutensinen avait été le théâtre de faits qui se transformèrent en mythes fondamentaux. S'il est vrai que le soleil soit le dieu spécialement nommé dans les textes que je viens de citer, il ne s'agit point ici de la forme céleste ou sidérale de ce dieu, mais de l'une de ses manifestations terrestres, dont le développement constitua le personnage d'Osiris. C'est pour cela que le dieu local est invo-

1. *Todtenbuch*, ch. CXXV, 11 : *Ma pureté est celle de ce grand Bennu qui est dans Soutensinen.*
2. *Ibid.*, ch. XVII, 16.
3. *Ibid.*, ch. XVII, 2.

qué sous le titre d'*Osiris, le très redoutable, seigneur de la couronne Atef dans Soutensinen*[1].

Soutensinen fut d'ailleurs le théâtre du triomphe d'Osiris, et ce dieu y reçut la double couronne, qui symbolise la royauté de la Haute et de la Basse-Égypte[2]. Il y mourut et fut enseveli sous la forme de , *âme bienfaisante*. A ce moment, l'organisation des deux mondes, c'est-à-dire des deux Égyptes, et leur réunion sous un même spectre furent définitivement accomplies[3]. Ce fait considérable remonte ainsi aux dynasties divines, c'est-à-dire aux temps héroïques de l'Égypte; aussi Ménès, le premier roi humain dont le nom soit parvenu jusqu'à nous, reçoit à bon droit le titre de roi de la Haute et de la Basse-Égypte dans les cartouches que nous connaissons de lui.

La forme particulière d'Ammon et d'Osiris, spécialement adorée à Soutensinen, porte le nom de , qui présente diverses variantes, et notamment l'orthographe et , comme dans notre papyrus. Ce nom comporte trois significations, dont les Égyptiens faisaient probablement application au même dieu, savoir : *Face de bélier, Supérieur de la crainte*, et *Supérieur de sa localité*.

M. Brugsch a identifié Soutensinen avec l'oasis d'Ammon, où l'on a retrouvé les restes du temple du dieu à tête de bélier, mentionné par les anciens historiens[4] : *Partout*, dit

1. *Todtenbuch*, ch. CXLII, 25, 3e rang. Cf. : *Osiris Ounnefer, dieu grand de l'Atef, chef, seigneur de la crainte, le très redoutable* (stèle d'Entef au Louvre, lig. 1).

2. *Todtenbuch*, ch. XVII, 69, 70.

3. *Ibid.*, lig. 71 et 72, ; le mot *âme*, écrit ici par le bélier ḥa, rappelle par allusion le dieu criocéphale de Soutensinen, en sa qualité d'*âme d'Osiris*.

4. Leo Pellæus, *Fragmenta Historicorum græcorum*, édit. Didot, t. II, p. 382; Phæstus, *Lacedæmoniaca, ibid.*, t. IV, p. 72; Pausanias, liv. VIII, XXXII : *Arietis cornua capite præfert*, etc.

M. Caillaud, en décrivant les ruines d'Omm Beidah, *la figure à tête de bélier y est répétée et reçoit des offrandes*[1]. C'est aussi un dieu criocéphale que les monuments relatent comme l'objet principal du culte de Soutensinen, et, sur ce point, notre papyrus est des plus concluants lorsqu'il nous montre le grand intendant Méruitens *sortant du temple de Horshaf.*

Indépendamment de cette identité de culte, M. Brugsch s'appuyait encore sur les données de la stèle de Naples[2], dans laquelle un fonctionnaire de l'ordre sacerdotal raconte que *son dieu lui ordonna de se rendre à Soutensinen;* qu'*il navigua sur le Ouat-Oer*[3]*;* qu'*il n'eut pas de crainte;* qu'*il ne faillit pas à l'ordre du dieu,* et qu'*il arriva à Soutensinen sans avoir perdu un cheveu de sa tête.* Ces mentions prouvent en effet que l'on pouvait se rendre par mer à Soutensinen et que le voyage présentait quelques difficultés et quelques dangers. Or, ces conditions sont précisément celles du voyage à l'oasis d'Ammon, par le port de Paraetonium, aussi nommé Ammonia, sur la Méditerranée, à 1.300 stades d'Alexandrie[4]. De ce port on se rendait en cinq jours à l'Ammonium, par la route du désert, sur laquelle Ptolémée indique la station d'*Alexandri Castra.* C'est en effet sur cette route qu'Alexandre et ses troupes faillirent succomber à la soif et ne durent leur salut qu'à une pluie abondante, phénomène rare dans ces climats et qui fut considéré comme un signe de la protection divine[5].

Examinons les données que notre papyrus nous fournit pour la solution du problème.

Ces données se résument en ceci : qu'un ouvrier établi

1. Caillaud, *Voyage à Méroë et au fleuve Blanc*, t. I, p. 119.
2. Brugsch, *Géographie*, t. I, pl. LVIII.
3. La Méditerranée.
4. Strabon, *Géographie*, XVII, § 14. Les Grecs, qui allaient consulter l'oracle, prenaient vraisemblablement la même route.
5. Quintus Curtius, *Historia Magni Alexandri*, lib. IV.

dans un pays nommé [hieroglyphs], c'est-à-dire la *contrée de la campagne de sel,* puni pour une tentative d'évasion, se rendit à Soutensinen pour implorer la pitié du propriétaire du domaine. Dans ce pays de la campagne de sel, l'ouvrier était employé à l'extraction du natron ([hieroglyphs], ϩⲥⲙⲏ) et du sel ([hieroglyphs], ϩⲙⲁⲩ). Ces renseignements nous permettent de placer le lieu de la scène entre la vallée des lacs de Natron et l'oasis d'Ammon, où le sel et le muriate de soude se rencontrent en abondance. M. Caillaud y a vu de vastes plaines couvertes de sel[1] et a remarqué que les roches, qui sont de nature calcaire, y sont décomposées par la soude muriatée[2]. Mélangé avec le sable et les terres, le sel s'extrait en blocs dont on construit les maisons; le muriate de soude y est aussi employé à cet usage. Les anciens temples se tenaient abondamment approvisionnés de sel et de natron, substances précieuses l'une et l'autre par la diversité de leurs emplois. D'après un passage relevé par M. Harris dans son grand papyrus, l'inventaire de l'un des temples de Thèbes comptait 48.000 *tebs* ([hieroglyphs]) de natron et pareille quantité de sel. Il est permis d'en conclure que l'exploitation de ces minéraux était réglementée par les Pharaons, ou que tout au moins elle formait un objet de grand intérêt pour les propriétaires des terrains qui les produisaient.

Nous avons vu que l'ouvrier avait emmené un âne dans sa fuite. C'est encore aujourd'hui avec des ânes que les habitants de l'oasis et des rares villages qui l'entourent se rendent à Alexandrie et à Terraneh. En ce qui concerne les végétaux cités, j'ai déjà avoué mon incertitude relativement au groupe [hieroglyphs]; s'il s'agit réellement du palmier-dattier, comme c'est probable, on sait que

1. *Loc. laud.*, p. 50.
2. *Ibid.*, p. 52.

c'est un arbre dont on retrouve encore les traces au voisinage des lacs de natron, tandis qu'une foule de troncs pétrifiés de la même espèce jalonnent la vallée du fleuve aujourd'hui sans eau. Avant d'arriver à Gharah, village situé à 20 lieues de l'oasis, M. Caillaud vit une vallée fertile en palmiers et en acacias, avec beaucoup d'herbes épineuses[1]. On sait d'ailleurs que les dattes de Siwah sont classées en première ligne parmi les plus estimées, et qu'elles constituent la branche principale du commerce de l'oasis avec la Barbarie, l'Égypte, le Fezzan et les autres oasis[2]. Au surplus, les arbres fruitiers abondent dans cette localité célèbre; on y trouve notamment la vigne, l'olivier, le figuier, le prunier, le pommier, l'abricotier et le grenadier[3].

Deux autres végétaux sont cités dans notre papyrus, savoir : le tamarisque, arbuste des déserts, qui a été reconnu exister de nos jours au voisinage des lacs de Natron, et le [hiéroglyphes], arbre que la forme de son nom nous représente comme un bois dur ou épineux, et que j'ai assimilé à l'acacia. Cette espèce, qui croît de nos jours dans les déserts voisins de Siwah, est connue comme ayant fourni des ingrédients à l'ancienne thérapeutique. De même, le [hiéroglyphes] est fréquemment désigné dans les recettes du Papyrus médical.

Tout semble donc se réunir, quant à présent, pour assurer l'identification de Soutensinen avec l'oasis d'Ammon. Il se présente cependant une objection, en ce que notre texte dit que Méruitens sortit de la porte de sa maison pour monter à sa *barque d'Arri*[4], ce qui semble supposer l'existence

1. *Loc. laud.*, p. 50.
2. *Ibid.*, p. 101.
3. *Ibid.*, p. 87.
4. [hiéroglyphes], ⲁⲣⲣⲓ, désigne une espèce de forteresse ou de poste pouvant servir de prison et d'entrepôt fortifié. Des postes de cette nature devaient avoir été établis pour recevoir les approvisionnements destinés

d'un lac ou d'un cours d'eau navigable. A cette condition pourrait à la rigueur satisfaire le lac d'Arachieh[1], au nord-est duquel se voient encore des tombeaux égyptiens. Mais, dans la réalité, le passage ne doit pas être entendu comme s'appliquant nécessairement à un embarquement immédiat à la sortie de la demeure. Le texte est en général très sobre de détails en ce qui concerne les déplacements des personnages. Il se contente de mentionner le départ, comme par exemple lorsque l'ouvrier part pour Soutensinen : 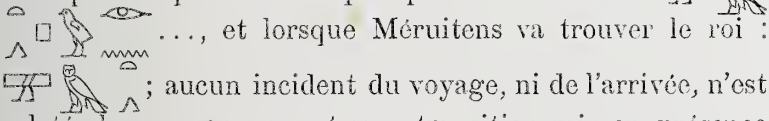 ..., et lorsque Méruitens va trouver le roi : 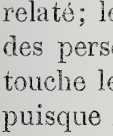 ; aucun incident du voyage, ni de l'arrivée, n'est relaté; les voyageurs sont sans transition mis en présence des personnages qu'ils se proposaient de voir. En ce qui touche le retour à Soutensinen, qui eut certainement lieu, puisque nous retrouvons plus loin Méruitens revenu à son domicile et visitant le temple de Horshaf, il n'en est même fait aucune mention. Il est donc bien certain que, lors même qu'il se fût agi d'un voyage depuis l'oasis jusqu'en Égypte, le texte ne se serait pas expliqué différemment. On en tirerait seulement la conséquence que Méruitens alla s'embarquer au port le plus voisin, c'est-à-dire à l'un des endroits qui furent plus tard Apis ou Parætonium.

Une inscription gravée sur les rochers d'Hammamat[2] raconte que *le roi Osortasen III envoya chercher à Rohannu*[3] *des statues de pierre qu'il y avait fait faire pour son père Horshaf, seigneur de Soutensinen.* Ce zèle orgueilleux,

à l'oasis lors de leur débarquement au port sur la Méditerranée. Dans ce cas, la barque qui servait spécialement aux transports du grand intendant se nommait naturellement *sa barque d'Arri.*

1. Ce lac a cinq ou six lieues de tour. On y voit quelques îlots qui n'ont pas été explorés (Caillaud, *Voyage,* etc., vol. I, p. 249).

2. *Denkmäler*, II, 136 *a*.

3. Rohannu est l'une des principales carrières de la vallée d'Hammamat, au désert Arabique.

qui consistait à déplacer d'énormes masses pour les transporter d'un désert dans un autre, était tout à fait conforme aux prétentions qu'affichaient les anciens Pharaons. Divers monuments nous les montrent en effet se vantant d'avoir substitué les unes aux autres les populations les plus diverses, et fait servir à la splendeur du culte les tributs des nations les plus éloignées. Assurément la statue du dieu de l'oasis, que Quinte-Curce nous décrit comme richement parée d'émeraudes et de perles[1], n'avait point été taillée dans un bloc des roches du voisinage. Du reste, M. Caillaud a reconnu, parmi les matériaux du temple, de gros blocs de calcaire spathique ou d'albâtre mamelonné[2], qu'ont dû fournir les carrières situées à l'est d'El-Bosra, dans la chaîne Arabique.

Mais à ces renseignements sur le Soutensinen viennent aujourd'hui s'ajouter ceux qu'a livrés à M. de Rougé l'inspection de la stèle de Barkal. Ainsi que je l'ai expliqué en commençant, je n'ai pas l'espoir d'avoir prochainement la faculté d'examiner le texte; je suis donc forcé de m'en tenir aux explications du savant académicien, quoiqu'elles n'aient pas été rédigées en vue de l'étude particulière du point qui m'occupe.

Ce qui me frappe au premier abord, dans le récit de la campagne de Piankhi, c'est l'absence de toute date; rien n'y indique l'intervalle qui s'est écoulé entre les événements. Après sa première victoire, le conquérant était revenu à Thèbes; il ne se décida à se porter contre les troupes de la Basse-Égypte qu'à la nouvelle du succès partiel obtenu par le roi Nemrod, l'un de ses adversaires. Encore ne se mit-il en marche qu'après avoir célébré la grande panégyrie d'Ammon. Quoique la guerre eût été continuée par ses généraux, il est vraisemblable que les événements ne furent pas

1. *Historia Magni Alexandri*, lib. IV; Diodorus Siculus, XVII, 50.
2. *Loc. laud.*, p. 120.

précipités, puisque, dans l'intervalle des deux premières batailles, les vaincus eurent le temps d'organiser contre Piankhi une formidable coalition. Il serait donc possible que les chefs de l'armée vaincue, après leur défaite au sud de Thèbes, se fussent retirés au Fayoum, et, de là, à l'oasis d'Ammon, par l'une des nombreuses routes qui existent encore.

On conçoit d'ailleurs l'utilité de ce mouvement; il s'agissait de s'assurer l'alliance des Maschawascha, , dans lesquels je vois le peuple de race libyenne qui occupait la Marmarique, la Cyrénaïque et les oasis, et dont les Siwahiens, race de couleur plus foncée que les Égyptiens, sont peut-être les descendants directs. Constamment mis en rapport par les monuments avec les Tamahu, , et les Libu, , peuples du nord de l'Afrique, les Maschawascha sont aussi rapprochés des Nègres dans le Papyrus Anastasi I. Ce document, en énumérant les troupes diverses employées à une expédition dans le désert Arabique, cite en effet 480 *Maschawascha Nègres*[1], ce qui cependant pourrait aussi exprimer l'idée *Maschawascha et Nègres.*

Mais, soit que ce peuple comprît réellement des Nègres, soit qu'il se les procurât par suite de son voisinage ou de ses relations avec le Soudan, nous sommes toujours amenés à conclure que les tribus dont il était composé s'étendaient de la Méditerranée jusqu'aux déserts méridionaux. Les Égyptiens eurent fort à faire pour empêcher les déprédations de ces Bédouins indociles. Nous les avons vus enrôlés dans les troupes auxiliaires de Ramsès II; plus tard, on les trouve chargés de la police des hypogées à Thèbes; mais cette soumission de quelques tribus stipendiées n'assurait pas celle du reste de la nation, et Ramsès III, dans ses

1. *Papyrus Anastasi I*, pl. XVII, lig. 3.

guerres contre les Libu, eut à combattre les Maschawascha. *Ce pharaon,* dit un texte[1], *s'empara des Tamahu aidés des Maschawascha. Ceux qui exerçaient des déprédations contre l'Égypte journellement furent jetés étendus sous ses pieds.*

L'alliance de ces dangereux voisins était donc un point de grand intérêt pour le chef de la Basse-Égypte, menacé par l'armée éthiopienne. Pour traiter avec eux, nul lieu n'était plus convenable que l'établissement égyptien de l'Ammonium, placé au centre de leur territoire.

Cette alliance fut en effet conclue, car, au nombre des personnages qui firent leur soumission après le succès définitif des armes éthiopiennes, on compte trois *grands chefs* et deux *chefs* des Maschawascha, ce qui prouve évidemment qu'un corps de troupes considérable avait été fourni par ce peuple.

Le préfet égyptien de Soutensinen, dont le titre habituel était celui de , ꜥꜣ (*principium, princeps*), avait imité les chefs des autres provinces de la Basse et de la Moyenne-Égypte; il s'était fait attribuer le titre de *souten* ou *roi,* et avait pris part à la coalition. Mais, après la prise d'Hermopolis, il se hâta de faire sa soumission.

M. de Rougé, en analysant le texte de la stèle, conclut que Soutensinen ne doit pas être fort éloigné d'Hermopolis. Cette conclusion ne résulte toutefois pas nécessairement des données que je viens de rappeler. De ce qu'après la bataille qui eut lieu au sud de Thèbes, les vaincus se sont retirés à Soutensinen pour y organiser une coalition des chefs de la Basse-Égypte et des Maschawascha, il ne s'ensuit pas que Soutensinen doive être cherché dans l'un des nomes de la Haute-Égypte; le lieu n'aurait pas été bien choisi. L'organisation de la coalition, la distribution des commandements et le rassemblement des troupes exigèrent

1. Brugsch, *Recueil de Monuments*, pl. LV, 2.

forcément un temps assez long. Aussi le lieu de la première rencontre des confédérés avec l'armée éthiopienne, lieu que le texte ne fait pas connaître, ne peut évidemment rien faire préjuger quant à la situation de Soutensinen. Il est évident du reste que les chefs seuls se sont transportés dans cette localité, et que leurs forces respectives, cantonnées dans la Basse-Égypte, dans le Fayoum, et peut-être, en ce qui concerne les fuyards, dans les plus rapprochées des oasis, ne furent qu'après le traité réunies et conduites à la rencontre des Éthiopiens. Rien ne nous indique que le roi de Soutensinen n'ait pas pris part en personne à la campagne. Mais, lors même qu'il aurait appris à l'oasis les succès de Piankhi, son voyage à Hermopolis n'offrait aucune difficulté sérieuse, et cette visite au vainqueur ne suppose pas nécessairement la proximité de la résidence du vaincu.

Mais il est en outre un point capital, c'est que Soutensinen ne s'est pas rencontré sur la route de l'armée éthiopienne, qui a suivi les bords du Nil. On ne le trouve mentionné ni parmi les villes occupées par les chefs de la Basse-Égypte, ni parmi celles dont les Éthiopiens s'emparèrent de gré ou de force, ni parmi celles où le roi vainqueur se rendit pour faire ses dévotions à des sanctuaires célèbres. Le roi de Soutensinen n'apparaît pas non plus au nombre des chefs de la Basse-Égypte, énumérés au nombre de quinze, sans compter le prince de Saïs, qui se soumit le dernier.

De ces circonstances, il est permis de conclure que Soutensinen, centre religieux et politique d'une très grande importance, n'était pas topographiquement situé de telle manière qu'il pût facilement être occupé par une armée marchant dans la vallée du Nil. S'il en eût été autrement, Piankhi n'eût pas manqué d'aller rendre hommage au dieu de la localité, comme il le fit à Thèbes, à Memphis, aux divers sanctuaires d'Héliopolis et à Remuer.

Remarquons enfin que les tableaux des nomes n'ont jamais fait mention de Soutensinen. Ceci exclut tout d'abord la pensée que cette ville puisse être confondue avec Héracléopolis, métropole d'un de ces départements de l'ancienne Égypte, et il faudrait admettre, si l'on devait nécessairement la chercher dans un nome égyptien, qu'elle ne fut pas même une bourgade de quatrième ordre, un écart (en égyptien 𓊪, *pahu*), ce qui est évidemment inadmissible pour une ville qui fut le siège d'une royauté partielle.

Il serait surprenant, en définitive, qu'un lieu aussi célèbre dans l'antiquité que l'oracle d'Ammon n'eût pas laissé de souvenirs dans les hiéroglyphes. Cet oracle était rattaché par la tradition aux mythes des temps héroïques de la Grèce. Persée l'avait consulté avant de combattre la Gorgone; Hercule, dans sa guerre contre les Libyens[1]. Plus tard, Sémiramis vint l'interroger sur la manière dont elle mourrait[2]. A son tour, Alexandre le Grand voulut y recevoir la confirmation de son origine divine[3]. Mais le conquérant macédonien, en cette circonstance, n'obéissait pas uniquement à l'exemple des héros fabuleux dont il se prétendait le descendant, car la fréquentation de l'oracle d'Ammon par les Grecs n'était point un fait rare à son époque. *Nous n'irons pas sacrifier à Delphes ni à Ammon,* dit Pisthétérus dans la *Comédie des Oiseaux*, un siècle avant Alexandre, et, dans la même pièce, le chœur, célébrant les services que les oiseaux rendent aux mortels, constate qu'*ils leur tiennent lieu d'Ammon, de Delphes, de Dodone et de Phœbus-Apollon*[4], c'est-à-dire des oracles les plus renommés, au premier rang desquels figure celui de l'oasis. Pausanias constate aussi le crédit dont jouissait chez les Grecs

1. Arrien, *Expédition d'Alexandre*, liv. III, ch. III.
2. Diodore de Sicile, liv. II, ch. XIV.
3. Arrien, *loc. cit.;* Diodore, liv. XVII, ch. XLIX.
4. Aristophane, *Les Oiseaux*, v. 619 et 716.

le Jupiter libyen[1]. Pour se rendre l'oracle favorable, Lysandre ne craignit point de chercher à corrompre les grands prêtres[2]. C'est encore à cet oracle que s'adressèrent les Rhodiens pour savoir s'ils devaient honorer Ptolémée Soter comme un dieu[3].

Rapportant à leur propre mythologie les légendes des autres peuples, les Grecs firent d'Ammon le père de Dionysus (Bacchus). Secrètement élevé à Nysa sous la protection d'Athéna (Minerve), la déesse vierge, Dionysus acquit toutes les perfections physiques et intellectuelles. Son père Ammon ayant été renversé du trône par Cronos (Saturne), Dionysus reconquit son royaume par les armes, et fonda à l'oasis une ville et un temple dans lequel il établit le culte et l'oracle d'Ammon. Le dieu était représenté ayant une tête de bélier. Après avoir, le premier, consulté l'oracle de son père et appris ainsi que l'immortalité lui était assurée pour les bienfaits dont il comblerait les humains, Dionysus parcourut le monde, enseignant aux Égyptiens et aux autres peuples à cultiver la vigne et les arbres fruitiers[4]. Après Ammon et Dionysus, Zeus (Jupiter) hérita de l'empire du monde.

Toute défigurée qu'elle l'a été par l'imagination des Grecs, cette fable reproduit encore quelques-uns des traits essentiels du mythe d'Osiris. Ce dieu, reformé par Isis, fut en effet élevé secrètement, et quand son bras fut devenu fort, il se fit rendre justice et obtint de nouveau la souveraineté des deux mondes[5]. En égyptien, Ammon est le dieu caché, dont Osiris est l'émanation bienfaisante. Mais les Grecs, étrangers à la connaissance des hiéroglyphes,

1. Livre III, ch. XVIII.
2. Diodore, liv. XIV, ch. XIII.
3. Diodore, liv. XX, ch. C.
4. Diodore, liv. III, ch. LXVII et suiv.
5. Voir *Hymne à Osiris, Revue archéologique* [1re série], 1856, p. 12 [cf. t. I, p. 109-110, des *Œuvres diverses* de Chabas].

se contentaient des rapprochements hasardeux que leur fournissait leur propre langue, et Jupiter-Ammon fut pour quelques-uns d'entre eux le Jupiter des sables (Ἄμμος). D'autres prétendaient qu'un pasteur nommé Ammon avait été le premier fondateur du temple. En ce qui touche la tête de bélier, l'imagination des Grecs n'a pas été moins féconde. Aussi, dans ce qu'ils nous rapportent des temps antiques, devons-nous éliminer avec soin les commentaires dont ils ont presque partout surchargé les faits originaux.

Quoi qu'il en soit, il est bien certain que le dieu que les Grecs allaient consulter à l'oracle était un dieu égyptien. Quatre-vingts prêtres, au dire de Diodore[1], étaient occupés aux cérémonies de son culte. Porté par eux sur une barque d'or, conformément à la pompe si souvent figurée sur les monuments de l'Égypte, le dieu rendait ses oracles par l'organe du prêtre du rang le plus élevé. Nous savons de même, par les renseignements empruntés aux monuments de l'Égypte, que des prêtres du rang de prophètes, [hiéroglyphes], étaient attachés au sacerdoce de Soutensinen. Sous les Bubastites, un prince de la famille royale occupa le poste de chef de ce sacerdoce[2]. Des femmes aussi participaient au service du temple; elles portaient le titre de [hiéroglyphes], ⲁϩⲓ, qui suppose une fonction en rapport avec le chant ou la musique. Diodore mentionne aussi la foule des vierges et des matrones (Πλῆθος παρθένων καὶ γυναικῶν) qui suivaient en chantant le cortège du dieu.

On se rend à l'oasis par plusieurs routes qui débouchent sur la vallée du Nil et sur le Delta, depuis le Fayoum jusqu'à Alexandrie. La plus courte de ces routes part de Terraneh et traverse la région des lacs de Natron[3]. Elle

1. Livre XVII, ch. L.
2. Mariette, *Les Apis*, p. 12.
3. Hérodote place l'oasis d'Ammon à sept journées de Thèbes (liv. III,

exige dix à onze jours de marche; on y rencontre de l'eau de distance en distance. Mais, au temps de la puissance des Pharaons, des communications mieux organisées avaient dû être établies; il est probable qu'alors la contrée présentait une physionomie bien différente de celle qu'elle a revêtue de nos jours. D'après les observations des savants de la Commission d'Égypte, un bras du Nil a dû s'écouler jadis par la vallée du fleuve sans eau. On sait que les branches par lesquelles ce fleuve se jette dans la Méditerranée ont subi diverses modifications; les eaux se sont retirées de l'ouest vers l'est. Du reste, ni l'eau ni la végétation ne manquent absolument dans les déserts de Libye; mais, depuis la disparition du peuple puissant et riche qui n'avait pas craint d'y fonder l'un de ses principaux sanctuaires, les sables ont continué leur marche éternelle et couvert les derniers vestiges du travail de l'homme. A Memphis, tout près du Nil, il n'était pas sans danger, au temps de Strabon, de parcourir l'avenue de sphinx dans laquelle, aux jours de fête, défilait jadis le pompeux cortège des rois et des dieux. Depuis l'époque du célèbre historien, les sables ont tout surchargé d'une couche épaisse, et tout a disparu, même de la mémoire des hommes. Il a fallu la merveilleuse sagacité de M. Mariette pour rendre à la lumière temples et sphinx perdus depuis de longs siècles.

Nous ne devons donc pas juger de l'état de ces déserts aux temps pharaoniques d'après celui dans lequel nous les retrouvons tant de siècles après la destruction des établissements qui firent leur gloire[1]. Les récits merveilleux des

ch. XXVI), et une autre fois à dix journées (liv. IV, ch. CXCI). Ces deux évaluations sont beaucoup trop faibles.

1. Les troupes que Cambyse envoya contre les Ammoniens partirent de Thèbes. Hérodote affirme qu'elles allèrent jusqu'à l'oasis et qu'elles périrent (liv. III, 26). On a généralement révoqué en doute les difficultés que les soldats d'Alexandre eurent à surmonter dans leur marche jusqu'au temple de Jupiter-Ammon. Les historiens ne sont pas d'accord

Arabes qui les fréquentent de nos jours pourraient n'être pas seulement le fruit de l'imagination ingénieuse de ces conteurs. Ces délicieux jardins cachés au milieu des sables, et qui échappent aux recherches de ceux qui veulent les découvrir[1], se réfèrent peut-être à un état de culture dont un vague souvenir s'est perpétué de siècle en siècle. Dans tous les cas, le papyrus de Berlin n° I nous apprend de la manière la plus certaine que la *contrée de la plaine de sel* était habitée et gouvernée, comme tous les centres de population établis dans les déserts voisins de l'Égypte, par un hak ( ), qui y faisait exécuter les ordres du pharaon.

Remarquons d'ailleurs que l'oasis d'Ammon a constamment fait partie du domaine des maîtres de l'Égypte, depuis les plus anciennes dynasties jusqu'aux Lagides et aux Romains. A leur tour, les Arabes s'en rendirent maîtres et en convertirent les habitants à l'islamisme. En 1820, Méhémet-Ali y envoya une petite armée avec de l'artillerie, et soumit les Siwahiens à un tribut de dattes. Nous n'avons donc pas à éprouver le moindre étonnement s'il nous arrive de rencontrer cette localité célèbre, mentionnée par des documents égyptiens comme ayant été en rapports religieux et politiques avec l'Égypte des temps pharaoniques. C'est le contraire qui pourrait nous surprendre.

Soutensinen, localité où les documents originaux nous montrent le temple du dieu criocéphale établi à une époque de beaucoup antérieure aux plus anciennes dates de l'histoire rapportées par les classiques, présente avec le célèbre oracle de Jupiter-Ammon, qui remonte aussi aux siècles de la Fable, des points de ressemblance tellement frappants, qu'il était utile de les rassembler, en y ajoutant les rensei-

sur le chemin qu'ils prirent au retour (Arrien, *Expédition d'Alexandre*, liv. III, ch. II).

1. Caillaud, *Voyage*, etc., t. I, p. 41. Les Arabes racontent aussi que le pays a été civilisé par Bousir, ancien roi égyptien, dans lequel il est aisé de reconnaître Osiris.

gnements que vient de fournir l'intéressant travail de M. de Rougé sur la stèle de Barkal, ainsi que ceux que j'ai pu déchiffrer dans le papyrus hiératique n° II de Berlin. Ces éléments importants ont manqué à mon savant ami, M. le docteur Brugsch, qui, le premier, a proposé l'identification sur laquelle je reviens aujourd'hui. La question touche, ainsi qu'on l'a vu, à des points très intéressants pour l'histoire et pour la géographie. Espérons que de nouvelles découvertes viendront bientôt combler les lacunes que laissent encore subsister les documents actuellement connus.

IV

LE PAPRYUS HIÉRATIQUE N° I

De même que pour le papyrus n° II, nous n'avons aucun moyen d'évaluer l'étendue du fragment qui manque au commencement du papyrus n° I. Mais celui-ci est complet à la fin, ainsi que le prouve la clause finale déjà rencontrée dans le n° III et dans le Papyrus Prisse : *C'est fini, de son commencement à sa fin, comme on le trouve dans l'écrit.*

Le papyrus n° I contient les relations d'un de ces hardis pionniers que les Pharaons de l'Ancien-Empire chargeaient d'explorer les régions voisines pour y établir peu à peu la domination égyptienne. Les missions dont l'auteur nous entretient se placent sous le règne d'Amenemha Ier et sous celui de son fils Osortasen Ier. Ainsi, par leur nature et par leur date, les indications que cet antique manuscrit nous livre en font un titre réellement inestimable.

Au début de ce qu'il nous reste du texte nous trouvons le voyageur dont le nom est , *Sineh*, partant pour un voyage périlleux. Il gagne un lieu, dit le *bassin de Snefrou,* et s'arrête au *domaine de la campagne* (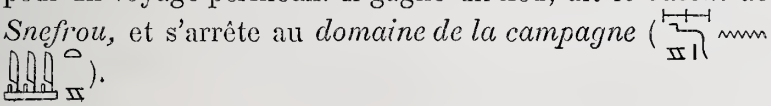).

« Je m'éloigne, dit-il, il faisait jour; je surprends un » individu; se tenant éloigné, il me salue; il avait peur. Il » arriva ensuite qu'il avait la face d'une jeune fille[1]. Je conti- » nue ma route jusqu'à la ville de (*lacune*). Je m'embarque » dans un bateau de transport ( ), sans gouvernail. » Je gagne le village d'Abet (*de l'Orient,*)[2]. »

Ici une nouvelle lacune de plusieurs mots interrompt la narration. D'après les débris du dernier groupe, il paraît que le voyageur avait visité un sanctuaire.

« Je me mis à marcher à pied jusqu'à ce que j'eusse » rejoint la muraille que le hak avait faite pour repousser » les Sati. »

Cette importante indication nous montre que les Pharaons de l'Ancien-Empire avaient construit un rempart pour arrêter les incursions des Sati. J'étudierai plus loin le nom de ce peuple. Il est à présumer que la muraille en question se trouvait placée entre le golfe de Suez et le lac Menzaleh, ou dans la direction de Péluse, et qu'elle défendait les passages les plus faciles de cette région déserte. La première localité où nous trouvons notre explorateur porte le nom de She-Snefrou, , c'est-à-dire de bassin de Snefrou[3]. Il s'agit certainement d'une bourgade à laquelle cet ancien pharaon avait laissé son nom, et l'on sait que c'est à lui que remontent les plus anciens établissements égyptiens du Sinaï. She-Snefrou était sans doute l'une des stations qu'il avait disposées au désert d'Arabie, sur la route de la

1. Le voyageur raconte ici sa rencontre soudaine d'une jeune fille, qu'il prit d'abord pour un homme, et qui manifesta des signes de frayeur.

2. Ces localités pourraient très bien être comprises dans le territoire qui forma plus tard le nome d'Orient, le XIVe dans les listes de M. Brugsch.

3. La présence de l'eau était une des conditions indispensables à l'établissement de tout centre de population.

mer Rouge. Sineh s'embarque sur cette mer, et comme le navire, grossière barque de transport pour le cabotage des marchandises, n'avait pas de gouvernail, il est forcé de débarquer et de continuer sa route à pied jusqu'au mur élevé par le pharaon ou par le hak[1], gouverneur de la province.

« La fatigue[2] me surprit dans un bois d'effrayante appa-
» rence; je m'arrêtai. Au jour où ma tête se trouva rafrai-
» chie, je repartis; c'était au temps de l'équinoxe; le soleil
» se levait. J'arrivai à Patan; j'entrai dans la bourgade de
» Kam-Uer. La soif tomba sur moi soudain... ; je dis : Le
» goût de la mort est tel. Je relevai mon cœur et rétablis
» mes membres; j'entendais la voix délicieuse des troupeaux.
» J'aperçus un Sati, qui me demanda mon chemin par là[3]
» et si j'étais de l'Égypte. Il me donna de l'eau et me fit
» chauffer du lait. J'allai avec lui vers sa tribu. Il voulut me
» donner une terre de sa terre. Je refusai sur-le-champ. Je
» me hâtai (d'arriver) à Atem. »

, PATAN, nous est complètement inconnu; mais M. Brugsch a classé deux bourgades portant le nom de : , KAM-UER, l'une comme écart du nome Héliopolite, l'autre dans le nome Coptite. Ni l'une ni l'autre ne peuvent être assimilées au Kam-Uer de notre papyrus, auprès duquel notre voyageur fut exposé à périr de soif. Les noms significatifs attribués par les Égyptiens à des localités trouvaient aisément des applications nouvelles, et les mêmes particularités topographiques donnaient fréquemment lieu à des appellations identiques. Il y avait sans doute des *Kam-*

1. Ce titre de *hak*, équivalent de celui de *melek*, était quelquefois attribué aux Pharaons eux-mêmes; mais il désigne le plus souvent les petits souverains, tributaires ou non, des contrées voisines de l'Égypte. Les peuplades du désert Arabique étaient gouvernées par des haks nommés *Haks de Tesheru*.

2. Litt. : *la courbature*.

3. C'est-à-dire : *où j'allais par là*.

Uer (*très noir*[1]), comme chez nous des *Bellevue*. Dans tous les cas, il s'agit ici d'une localité qui n'était pas peuplée d'Égyptiens, mais occupée par une tribu de Sati, chez qui notre voyageur reçut l'hospitalité. On lui offrit un territoire qu'il refusa, parce qu'il devait se rendre à Atem ou Atema, en vertu de l'ordre royal auquel il obéissait, ainsi que nous le verrons plus loin.

Ce pays d'Atem (𓅱𓅓𓅱𓅓𓏏𓊪, aussi Atema, 𓅱𓅓𓅱𓅓𓏏𓊪) rappelle parfaitement le nom de l'Idumée, et il n'est pas impossible que nous ne retrouvions ici un très ancien souvenir de la région dans laquelle vint s'établir Ésaü. Malgré son extrême simplicité, le récit excite une certaine émotion dans le tableau qu'il fait du voyageur accablé par la soif et succombant à la fatigue et au découragement, puis reprenant courage en entendant la *délicieuse voix des troupeaux*.

Nous l'avons laissé à son arrivée à Atem :

« Un cheykh[2] m'y accueillit;... c'était le hak du pays » de Tennu supérieur. Il me dit : Sois le bienvenu avec moi. » Comprends-tu la langue de l'Égypte[3]? Ayant ainsi parlé, » il sut ce que j'étais; il comprit mon mérite. Des Égyp- » tiens, qui étaient là auprès de lui, m'interrogèrent. Puis » il me dit : Pourquoi arrives-tu ainsi[4]?... »

Le hak du pays de Tennu songe immédiatement à s'attacher Sineh. Pour le déterminer, il lui raconte l'histoire de sa vie. On verra que les deux aventureux personnages étaient faits pour s'apprécier mutuellement.

1. La couleur noire du sol indiquait le terrain fertile.
2. 𓄿𓏏𓀭, ⲁⲛⲁ, *un ancien*.
3. 𓂋𓂝𓅱𓈖𓏏𓂋𓂝𓅱𓄿𓏏𓂋𓂝𓅱𓄿𓏏𓂋𓂝𓅱𓄿

Sans attendre une réponse à sa question, le hak continue ainsi son discours :

« Je suis né à la cour du roi Amenemha Ier, qui est allé » au ciel sans qu'on sache ce qui s'est passé à ce sujet[1]. Le » roi me parla secrètement... »

Il se trouve ensuite six colonnes de texte entrecoupé de lacunes et présentant de grandes difficultés; le narrateur y parle d'un voyage qu'il fit au pays des Tamahu ; puis il s'étend sur ses propres mérites et il passe aux louanges d'Osortasen Ier, fils d'Amenemha Ier.

« Ce dieu bienfaisant, sa crainte était chez toutes les » nations, comme celle de la déesse Pakht... Il me par- » lait, je lui répondais[2]. Son fils nous a sauvés en entrant » au palais; il a pris possession de l'héritage de son père; » ce dieu, il n'avait pas de frères, nul autre n'était né avant » lui; il était tout à fait prudent; ses actions étaient pieuses. » Ses ordres allaient et venaient comme il le voulait; il » avait rassemblé (sous sa domination) toutes les nations. » Son père était dans l'intérieur de son palais; il lui inspi- » rait ses principes; devenu fort, il fit avec son glaive des » exploits; quiconque le voyait ne demeurait pas ferme; il » abattit les Barbares, subjugua les pillards, châtia l'adver- » saire; il était un paralyseur de mains;... il se complut » à briser les sommités; personne ne résista de son temps. » C'est un coureur aux pas rapides qui a immolé le fuyard. » On ne pouvait s'approcher de ses deux bras.

» Cœur debout à son heure, ses bras étaient prompts; » cœur ferme,... il regardait les multitudes;... sa joie » était d'abattre les Barbares. Il saisissait son bouclier,

1. . Il paraît que les circonstances de la mort d'Amenemha Ier restèrent mystérieuses.

2. Cette familiarité du monarque est une marque de faveur que le narrateur se plaît à rappeler.

» frappait de la hache, recommençait à frapper et tuait; on
» ne pouvait échapper à son glaive; personne ne pouvait
» bander son arc; les Barbares fuyaient; ses bras étaient
» comme ceux de la grande déesse...

» Il tomba malade, ce grand prodige qui s'emparait de
» l'affection; sa ville l'aimait plus qu'elle-même; elle se
» réjouissait en lui plus qu'en une divinité; hommes et
» femmes s'assemblaient pour lui rendre gloire. Il fut roi
» dès qu'on le sortit de l'œuf; il fut redouté dès sa nais-
» sance; en lui se multiplièrent les naissances. Seul, il est
» d'essence divine. Ce pays se réjouit de sa domination;
» ce fut un élargisseur de frontières; il s'empara des pays
» du Midi, sans parler de ceux du Nord. Il devint seigneur
» puissant des Sati, pour fouler aux pieds les Nemma...
» Ce qui fait le bonheur de la terre, cela provient de son
» essence. Il me dit en face : Guide l'Égypte, pour déve-
» lopper tout ce qu'il y a de bon en elle... Sois avec moi;
» mon œil est bon pour toi. Il me nomma gouverneur de
» ses jeunes guerriers et me maria à sa fille aînée; il me fit
» choisir dans son pays, dans le choix de ce qui lui appar-
» tenait, sur la frontière d'une autre contrée. Ce pays est
» bon, Aa[1] est son nom; il produit du *tab*[2] et du froment
» en quantité considérable; du vin plus que de l'eau, beau-
» coup de miel, beaucoup de bak (*espèce de liqueur*), toute
» espèce d'arbres fruitiers et des céréales de deux sortes,
» sans limites, et toute espèce de bétail; il y a aussi une
» ville plus grande à parcourir que je ne le voudrais. Il
» me nomma chef de tribu dans le meilleur de son pays.
» Je fis du pain ainsi que des *man-t*[3] et du vin pour chaque
» jour; des viandes cuites, des oies séchées, en outre du

1. , mentionné deux fois dans le papyrus. C'est sans doute une dépendance de Tennu ou d'Atema.

2. Métal que je ne puis identifier.

3. Espèce de liqueur.

» gibier. Et je lui donnai, et je continuai à lui donner au
» delà des revenus de mes cultures. Je fis beaucoup de lait
» cuit de toute espèce. J'y passai beaucoup d'années. J'avais
» des jeunes guerriers dans mes expéditions militaires,
» chacun réprimant sa tribu. Un messager allait et venait
» auprès du roi, dirigé par moi; et je satisfaisais toute la
» population; je donnais de l'eau à quiconque avait soif.
» J'ai fait se détourner au loin, j'ai enlevé, j'ai saccagé les
» Sati, jusqu'à anéantir, à repousser les bras des Haks des
» nations. J'ordonnais, ils partaient. »

Si j'ai bien compris les mentions relatives au roi Amenemha Ier, il faudrait en conclure que des circonstances assez mystérieuses entourèrent la mort de ce monarque, *qui alla au ciel sans qu'on sût comment cela se fit.* On sait que, sur la fin de son règne, Osortasen Ier partagea l'autorité royale, et que les sept premières années de celui-ci se confondent avec les sept dernières de son père. De gré ou de force, le vieux monarque avait abdiqué toute initiative. Osortasen Ier, *qui n'avait pas de frères, pas d'aîné,* s'était mis en possession de l'héritage paternel, et à lui désormais revenaient le soin et la gloire d'écraser les ennemis de l'Égypte; quant à Amenemha, relégué au fond du palais, , son rôle se bornait à donner des conseils à son fils.

Notre papyrus célèbre en termes pompeux l'activité et la valeur d'Osortasen Ier, qui, dit le texte, *soumit les pays du Midi, sans parler de ceux du Nord.* On connaissait déjà quelques-unes des campagnes de ce pharaon contre les Nègres; nous apprenons ici pour la première fois ses rapports avec la race des Tamahou et ses guerres contre les Sati. Les Ru-Petti , que ma traduction nomme *les Barbares,* formaient probablement une population distincte.

Le narrateur devint le favori de ce monarque, et fut, pen-

dant quelque temps, préposé à l'administration de l'Égypte, *pour en développer les ressources*. Ce détail nous rappelle le rôle que, selon l'Écriture, Pharaon attribua au patriarche Joseph[1]. Nommé chef des jeunes soldats de l'Égypte, il épousa la fille de son roi. C'est ainsi du moins que je traduis la phrase : [hiéroglyphes], dans laquelle le verbe ⲙⲛⲁ présente seul de la difficulté; il y a évidemment : *il... moi à sa fille aînée,* et l'on trouverait difficilement à introduire ici un autre verbe que *marier, faire épouser*. Le sens propre de [hiéroglyphes] est *arriver, aborder;* d'où la signification dérivée *inhumer, enterrer;* celle d'*épouser* devra être vérifiée sur d'autres exemples, mais elle est au moins fort probable ici; on ne connaît d'ailleurs aucun autre mot égyptien qui rende cette idée.

Le roi confia ensuite à ce personnage, devenu son gendre, une mission politique de haute importance, et lui conféra le titre de [hiéroglyphes], c'est-à-dire de hak ou gouverneur du pays de Tennu. Ce titre de hak correspondait à l'autorité la plus élevée; quelquefois il servait à désigner les Pharaons eux-mêmes. Quant à Tennu, tout ce qu'on en peut savoir, c'est que c'est un région voisine d'Atema et comprenant un pays nommé [hiéroglyphes], AAA, dont la richesse et la fertilité remettent en mémoire ces mots des explorateur envoyés par Moïse au pays de Chanaan : *Venimus in terram ad quam misisti nos, quæ revera fluit lacte et melle, ut ex his fructibus cognosci potest*[2]. L'analogie est d'autant plus frappante que l'abondance du lait, du miel et du vin est précisément mentionnée

1. Voir le discours de Pharaon à Joseph, *Genèse,* ch. XLI, 38 et sqq.

2. *Nombres*, XIII, 27. Les explorateurs hébreux rapportaient une branche de vigne couverte de raisins, qui faisait la charge de deux hommes, ainsi que des grenades et des figues.

dans l'un et l'autre cas[1]. On conçoit toutefois que je me borne à indiquer ce rapprochement; l'étude approfondie de la géographie des premiers âges du monde, d'après les écritures égyptiennes, est un sujet qui demandera à être traité séparément, et seulement lorsqu'un plus grand nombre de faits de détail auront été élucidés et mis en lumière.

Fidèle tributaire de l'Égypte, le hak de Tennu envoyait au pharaon une partie du revenu de sa province; on y voit figurer du lait cuit de toute sorte, c'est-à-dire différentes espèces de fromage. Le laitage jouait un grand rôle dans l'alimentation des Égyptiens de l'époque, et l'on en juge par les mentions qu'en font les monuments. Dans une inscription à peu près contemporaine de notre papyrus, un fonctionnaire nommé Ameni se vante d'avoir rassemblé dans le nome de Sahou, dont il était préfet, un troupeau de 3.000 taureaux avec leurs génisses, et dit que, pour ce fait, il reçut du pharaon des récompenses à raison du lait annuellement fourni[2]. Diodore nous a conservé un renseignement curieux sur l'usage abondant du lait dans les cérémonies du culte; trois cent soixante patères étaient journellement remplies de lait par les prêtres qui célébraient les mystères d'Osiris[3]. Sous le Nouvel-Empire, des fonctionnaires étaient chargés de l'inspection des taureaux, des vaches, des bouvillons, des jeunes génisses, ainsi que du personnel domestique dépendant du domaine d'Ammon. C'est ce que nous apprend l'une des curieuses légendes recueillies par M. Brugsch dans le tombeau du scribe Anna, à Qourna; à ce personnage était également dévolu le soin de faire placer le laitage dans le dépôt du domaine

1. Il faut noter aussi les *urbes grandes et muratas*, que rappelle la *ville si grande à parcourir* de notre papyrus.

2. *Denkmäler*, II, pl. 122, *Nordl. Mauerd.*, lig. 3 et 4; S. Birch, *On a remarkable Inscription of the XIIth dynasty*.

3. Diodore, liv. I, ch. XXII.

d'Ammon[1]. Le lait ne pouvant se conserver longtemps en nature, il est probable que les anciens Égyptiens savaient le transformer en fromage, et que l'expression de notre papyrus , *beaucoup de lait en cuisson toute*, doit s'entendre de *fromages de toute espèce*.

Suivant les inspirations d'une politique prudente que les Égyptiens du Nouvel-Empire imitèrent[2], ce gouverneur avait incorporé dans son armée des jeunes gens, fils des chefs indigènes, qui lui servaient à la fois d'alliés et d'otages. Chacun guidait sa tribu ( ). Grâce à cette force armée, il put contenir les Sati et repousser toutes les attaques des Haks des nations, c'est-à-dire des chefs indépendants du voisinage. Un service de correspondance était établi entre ce gouverneur et le roi d'Égypte. En somme, nous trouvons que Tennu et ses dépendances formaient une colonie bien organisée, soumise à l'Égypte, et que cette colonie, qui comprenait des territoires extrêmement fertiles, avait aussi des parties où le manque d'eau se faisait habituellement sentir, puisque l'un des mérites dont se vante le hak, c'est de n'avoir laissé personne souffrir de la soif.

La beauté et la prospérité du pays séduisirent notre voyageur, qui du reste était arrivé au lieu que l'ordre royal lui désignait. Il reprend en ces termes le récit interrompu de ses aventures :

« Ce hak de Tennu me fit rester plusieurs années, comme » organisateur de ses jeunes guerriers. Tout pays que » j'envahissais, je m'y faisais redouter; on tremblait sur les » pâturages de ses sources[3]; je m'emparais de ses trou-

1. Brugsch, *Recueil de Monuments*, pl. XXXVI, n° 2.
2. Voyez à ce sujet les Annales de Thothmès III et le Traité des Khita.
3. Ce passage indique que les cultures étaient localisées près des puits. C'est encore une spécialité du désert.

» peaux; j'emmenais sa population; j'enlevais leurs vivres;
» j'y tuais des hommes par mon glaive et par mon arc;
» mes démarches et mes actes étaient parfaits et plurent
» à son cœur; il m'aima; il reconnut ma vaillance; il me
» nomma commandant de ses jeunes guerriers. »

Telle est la teneur des 108 premières lignes du papyrus. Jusqu'à la 165e se continue la narration de Sineh; elle se réfère à des sujets divers que je n'ai pas encore suffisamment étudiés. Puis le narrateur mentionne la fin de sa carrière :

« Le roi d'Égypte, je vécus dans sa paix; je rendis mes
» devoirs à la régente du monde qui est dans son palais[1];
» j'entendis les appels de ses enfants. Oui, son essence
» fut la jeunesse de mes membres. La vieillesse est tombée
» sur moi; la décrépitude m'a surpris; mes yeux s'appesan-
» tissent, mes bras sont débiles, mes pieds fléchissent; la
» défaillance du cœur m'approche du départ[2]; on me
» conduira aux villes éternelles[3]. J'y servirai le seigneur
» universel. Oui, les enfants royaux qui sont passés à l'éter-
» nité diront de moi : le voici; le roi Osortasen Ier, dit juste,
» parlera sur cet appareil funèbre sous lequel je serai; c'est
» le roi qui m'a envoyé avec des libéralités royales, dans
» la joie de son cœur... comme hak de toute nation; et
» les enfants royaux qui sont dans son palais me feront
» entendre leurs appels[4]. »

Avec la ligne 179 commencent la copie de l'ordre royal

1. C'est-à-dire *la reine*.

2. Il existe dans le Papyrus Prisse un passage analogue; les infirmités de la vieillesse y sont décrites à peu près dans les mêmes termes.

3. , expression philosophique très remarquable pour l'époque.

4. Notre personnage compte jouir dans l'autre monde de la faveur du roi et des princes, comme il en avait joui pendant sa vie. Le Rituel funéraire promettait aux morts de toute condition la société des rois de la Haute et de la Basse-Égypte (ch. cxxv, 69).

et les instructions officielles délivrées à notre personnage à propos des missions qu'il a remplies. Le premier document n'est pas daté; mais, comme il émane à la fois d'Amenemha et d'Osortasen, on doit le placer dans l'une des sept premières années du règne de celui-ci, ce qui du reste concorde parfaitement avec les circonstances que le récit nous a fait connaître. Cet ordre est ainsi conçu :

« Ordre royal ( ) au serviteur Sineh : » Comme on t'apportera cet ordre du roi pour que tu fasses » la reconnaissance des eaux et que tu parcoures les terres, » partant d'Atema jusqu'à Tennu, embrasse-le dans ton » cœur, regarde ce que tu as à faire », etc.

La rubrique, ligne 187, prévoit le retour et les récompenses destinées au voyageur s'il accomplit bien sa mission :

« Prends avec toi toutes les richesses qu'on te donnera, » en totalité, et effectue ton retour en Égypte; regarde le » cabinet du roi, et quand tu y seras, prosterne-toi devant » le grand double Ru-ti supérieur[1] », etc.

Ces citations suffisent pour faire bien apprécier la nature et la grande importance du document étudié; elles nous montrent la politique envahissante de l'Égypte aux prises avec des peuplades asiatiques. Quoique nous n'ayons examiné guère plus de la moitié du texte, nous avons déjà recueilli une abondante moisson de faits entièrement nouveaux. Le surplus promet d'être aussi fécond; mais, comme il se compose surtout de la partie écrite en lignes horizontales très serrées, l'écriture en est bien plus embrouillée et plus difficile à transcrire. D'un autre côté, il ne s'y trouve pas autant de ces simples récits, dans lesquels le contexte aide puissamment à l'intelligence des passages où se rencontrent des mots et des formes non encore connus. Il sera, par conséquent, nécessaire de soumettre le papyrus à une

1. Cette expression désigne le pharaon.

étude complémentaire; c'est une tâche que j'aborderai quelque jour, je l'espère.

V

APERÇUS HISTORIQUES ET CHRONOLOGIQUES

Jetons maintenant un coup d'œil sur les principaux noms géographiques que nous venons de rencontrer.

Le plus important est celui que j'ai transcrit SATI, et dont la forme hiéroglyphique la plus habituelle est ; mais on trouve aussi , où sont très distinctement les éléments SNK-TI[1]. M. Brugsch a cité la variante des basses époques , et suffisamment prouvé que n'est qu'une forme particulière du même nom. C'est ce que démontre la variante = que cite ce savant.

En définitive, la lecture de ce mot offre des difficultés que je ne suis pas en état de résoudre. On trouve dans les Papyrus de Berlin la forme dont le second signe varie notablement; il devient, par exemple, , , etc. Si l'on compare ces formes aux groupes , , etc., rencontrés dans les mêmes manuscrits pour le mot que les hiéroglyphes rendent par , on pourrait être tenté de lire SOK, SUAK, et cette lecture serait appuyée par le groupe ; mais il est à remarquer que le n'est pas phonétique dans les expressions de ce genre, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en examinant la forme[2]

1. Voir *Papyrus magique Harris*, p. 50.
2. *Papyrus hiératique de Berlin n° IX*, lig. 26.

du mot , en copte ⲥⲁϯ, *fundamenta*. Nous sommes donc autorisés à n'en tenir aucun compte dans les groupes , si fréquents dans les écrits de l'âge des Ramessides, et qui ont donné lieu à la transcription fautive SNK-TI. Dans le premier de ces groupes, l'initiale est l'hiéroglyphe de la flèche, en copte ⲥⲁϯ; ce signe se retrouve dans la combinaison , que les hiérogrammates du Nouvel-Empire ont adoptée pour transcrire le nom embrouillé du peuple qui nous occupe et auquel, pour ce motif, les égyptologues ont attribué le phonétique SATI.

On a donné le même son au groupe , qui désigne les rayons du soleil. Ce sens n'existe pas en copte; mais on y retrouve ⲥⲁⲧⲉ, *ignis, flamma, splendere*, dont le thème antique est et . Il n'y a donc encore aucune preuve certaine à tirer de ce mot.

En définitive, nous reconnaissons qu'à l'époque pharaonique, les signes embarrassants que j'étudie ont été transcrits , SNTI; , SNKTI, et , très probablement SATI; qu'en outre les plus anciennes variantes ont une forme identique à , SOK, SUAK. Toutefois, il n'est pas douteux que, dans l'antiquité et malgré ces bizarreries orthographiques dont nous ne devons plus nous surprendre[1], les scribes ne fussent parfaitement d'accord sur la prononciation du nom d'un peuple aussi important. Pour nous, il n'y a d'absolument sûr que l'initiale *s*; au premier siècle de notre ère, alors que la littérature démotique florissait encore et que les anciennes doctrines de l'Égypte se perdaient dans les rêveries du gnosticisme, on était pro-

1. Voir, à ce sujet, *Mélanges égyptologiques* [1re série], p. 99; *Nom de Thèbes*, p. 42 [cf. p. 285-287 du présent volume].

bablement déjà dans la même incertitude que nous. On trouve en effet, dans un manuscrit de cette époque, le groupe employé pour représenter uniquement la consonne *s*, dans les mots magiques et , que le grec transcrit ΑΒΡΑΣΑΞ et ΣΑΞ[1]. Les hiéroglyphes donnent très distinctement ΑΒΡΑΣ(ΚΚΤΙ)ΑΚΣ et Σ(ΚΚΤΙ)ΑΚΣ. La portion entre parenthèses, qui, dans les hiéroglyphes, est suivie du déterminatif des actions fortes, ne se prononçait pas; il n'en était tenu aucun compte. On savait donc, encore à cette époque, que des syllabes et même des mots polysyllabiques pouvaient, dans certains cas, n'exprimer que le son de leur première lettre. Ces cas sont fort rares; on conçoit que l'écrivain du papyrus démotique ait donné, pour figurer des mots magiques, la préférence à ce moyen compliqué et obscur. Dans tous les cas, il y a dans ce fait l'indication d'un ordre de recherches extrêmement importantes.

A défaut de solution plus certaine, nous nous en tiendrons à la lecture Sati, généralement adoptée jusqu'à ce jour, en faisant remarquer au surplus qu'aucune des autres valeurs phonétiques que nous avons passées en revue ne nous donnerait une expression plus facile à rapprocher des noms que l'histoire et l'Écriture-Sainte nous ont conservés. L'Égypte, qui se nommait *Kemi*, n'a jamais été connue sous ce nom par les Hébreux, ses voisins, qui l'appelaient *Mizraïm*, c'est-à-dire d'un nom complètement étranger à la langue égyptienne. Les mêmes divergences existaient certainement à l'égard des autres nations, et il est, dès à présent, certain que la géographie biblique, qui nous montre les premières cités et les premiers empires fondés par les descendants de

1. *Papyrus démotique de Leyde à transcriptions grecques*, pl. XVI, 24. La forme SNK-TI était devenue SKK-TI, ce qui s'explique parce que les Grecs changeaient en *n* la première gutturale.

Noé, et nommés d'après les noms de ces patriarches, a pris son origine dans des traditions qui n'avaient pas cours dans l'ancienne Égypte.

L'espèce humaine, en se répandant progressivement sur la terre, a d'abord formé des groupes séparés de familles, puis des tribus englobant un certain nombre de ces groupes. Plus tard, la guerre et la conquête réunirent, sous une même domination, de vastes territoires déjà couverts des villes et des cultures créées par les premiers occupants. La géographie des temps qui précédèrent ces premières grandes agglomérations nous montrerait la distribution des premières sociétés organisées. Avec les Papyrus de Berlin, nous sommes bien reportés à une époque de beaucoup antérieure à Babylone et à Ninive, mais nous nous trouvons déjà loin de l'origine des sociétés, car nous y rencontrons la mention de plusieurs peuples d'assez grande importance. En ce qui touche les Sati, nous avons vu qu'ils étaient les voisins immédiats de l'Égypte, et que les Pharaons de l'Ancien-Empire avaient fait construire une muraille pour arrêter leurs incursions. Un passage malheureusement mutilé du Papyrus Anastasi III[1] nous donne un renseignement analogue, en nous parlant du *pays de Khor* ( ), *qui s'étend*, dit ce texte, *depuis Tzor* ( ) *jusqu'à Aup* ( ). Les chefs des Sati sont mentionnés dans la même phrase. Au XVe siècle avant notre ère, cette race s'étendait donc encore jusqu'à la limite orientale de la Basse-Égypte, car les belles recherches de M. Brugsch sur la géographie du nome de l'Est l'ont porté à reconnaître dans Tzor[2] la ville que les Grecs nommèrent Héroopolis. Quant à la limite septentrionale, que le passage cité place au pays d'Aup, nous savons seulement qu'elle

1. Pl. I, lig. 10.

2. D'après la signification de son nom, Tzor était probablement la ville des étrangers. Cf. זר, *alienus*, *extraneus*, et le copte ϫⲱⲗⲓ.

n'était pas très éloignée du Liban. Les Sati étaient probablement répandus sur tout ce territoire. C'était une race asiatique, différente de celle des Mena ou Pasteurs, , qui n'apparaissent que plus tard sur les monuments[1]. Les Khita ( ) et les Rutennu , qui précédèrent les grands Empires de Babylone et de Ninive, sont également postérieurs à l'époque de notre papyrus. Il y a quelque motif de penser que les Égyptiens avaient, dans l'origine, donné ce nom de Sati aux tribus qui habitaient les régions comprises entre l'Arabie, l'Asie-Mineure et l'Euphrate. C'est dans ce même espace que les Mena, peuple de race sémitique, se firent ensuite une place avant de conquérir l'Égypte. Mais la domination des Mena sur l'Asie ne fut pas de longue durée, ou plutôt leur empire se démembra, et de nouvelles nations, mieux circonscrites et marquées d'une plus grande individualité, se substituèrent aux Sati et aux Mena. Toutefois, bien que ces deux peuples eussent, depuis longtemps, cessé de former des corps de nation, les Égyptiens en conservèrent les noms dans leurs inscriptions monumentales jusqu'aux basses époques. Ces noms, consacrés par un usage séculaire, n'étaient plus alors que des désignations générales des races asiatiques.

Dès les temps de l'Ancien-Empire, les Égyptiens avaient poussé fort loin leurs expéditions, et ils connaissaient certainement une partie considérable des côtes de la Méditerranée. Ils avaient lié, soit avec des peuples insulaires de cette mer, soit avec les Hanebu ( ), dans lesquels étaient compris les Européens, soit enfin avec les Tamahu ( ), qui habitaient les côtes septentrionales de l'Afrique, un commerce assez intime. Tous ces peuples,

1. Certains monuments mentionnent à la fois les Sati et les Mena, ce qui ne permet pas de supposer que ce sont deux dénominations d'un même peuple.

en effet, sont cités dans nos papyrus et sur les monuments de l'époque. Il est très remarquable de trouver dans notre papyrus les dieux de l'Égypte associés à ceux des localités situées autour de la Grande Mer dans les prières en faveur du pharaon[1]. En cette même occasion, sont invoqués , *Horus de l'Orient,* qui présidait spécialement aux nations situées à l'orient du Delta, et , OER-T, *la grande déesse,* avec le titre de maitresse de Pount, c'est-à-dire de l'Arabie. La prière demande que le roi obtienne *une durée sans limite et l'éternité;* que *les nations ne cessent pas de le craindre* et qu'*il châtie à son gré tout ce qu'éclaire le soleil.*

Le TA-NETER ou terre divine, , contrée fertile en aromates et qui doit être identifiée avec l'Arabie Heureuse, figure également dans la géographie de l'époque. Les Pharaons s'en procuraient les produits au moyen d'expéditions qui traversaient le désert Arabique par la route de Coptos, et s'embarquaient sur la mer Rouge. On sait que, vers le Sud, les rois de l'Ancien-Empire avaient porté leurs armes jusqu'en Éthiopie et mis à contribution les mines d'or de Nubie.

Ainsi donc, dès cette époque, antérieure à toutes les dates de l'histoire, la puissance de l'Égypte avait rayonné au loin dans toutes les directions. L'antiquité classique ne nous a pas conservé le souvenir de ces temps dont les hiéroglyphes nous permettront probablement un jour de reconstituer le tableau; quant à présent, il nous reste à arracher aux Papyrus de Berlin une grande partie des renseignements qu'ils contiennent; d'autres documents du même âge n'ont pas encore été publiés, et parmi une tren-

1. *Papyrus n° I,* lig. 210 : .

taine de papyrus historiques de l'époque des Ramsès, encore inédits, il en est un surtout qui doit résoudre, avec toute certitude, un grand nombre de problèmes géographiques. Il n'est donc pas encore temps de songer à reconstruire l'édifice; cette œuvre regardera nos successeurs. Bornons-nous aujourd'hui à préparer de bons matériaux avec les ressources dont nous disposons. Dans un avenir plus ou moins rapproché, les précieux documents que nos investigations ne peuvent atteindre verront sans doute la lumière, et la question si importante de l'histoire des premiers âges du monde pourra être reprise avec fruit.

Il est facile toutefois de se former, dès à présent, une idée de l'antiquité reculée vers laquelle nous reportent les titres écrits de l'ancienne Égypte, mais il faut renoncer à indiquer les dates précises. Étirées, écourtées, corrigées de mille manières, les listes de Manéthon se prêtent à toutes les combinaisons, nous dirons même à tous les caprices des chronographes, et chaque année de nouveaux systèmes, basés sur le remaniement de ces listes, affrontent la publicité, puis tombent les uns après les autres dans l'oubli. Ce sont des travaux stériles; il faut que les monuments originaux parlent d'abord; et quand ils auront fourni des indications certaines, on jugera des modifications qu'il pourra être nécessaire d'introduire dans les listes.

Telles qu'elles sont, elles ne forment pas un guide sûr, même pour les dynasties qui ont immédiatement précédé celle des Lagides, époque à laquelle l'original en a été rédigé. A plus forte raison, ne faut-il pas les prendre pour critérium dans les évaluations chronologiques des temps antérieurs.

Quelle que soit notre opinion sur la haute antiquité de l'Égypte, nous n'entendons ni admettre, ni combattre, quant à présent, les systèmes chronologiques proposés par MM. Lepsius, de Bunsen, Brugsch, etc.; nos appréciations, surtout en ce qui touche les époques anciennes, ne revêtent

pas des formes aussi nettement accusées, et nous trouvons qu'il reste trop de points à éclaircir pour qu'un classement chronologique des règnes antérieurs à celui de Taaken puisse être tenté avec quelque chance d'exactitude. Cependant, nous nous sommes formé des aperçus généraux fondés sur les faits définitivement acquis. De tels aperçus laissent une grande marge aux remaniements et aux changements qu'exigeront les découvertes ultérieures; ils nous permettront cependant de donner une idée un peu distincte des grandes périodes de l'ancienne histoire de l'Égypte.

Des documents originaux, dont ni l'authenticité ni le sens ne peuvent être contestés, nous apprennent que l'Égypte fut conquise et occupée par un peuple asiatique, nommé , MENA. En rapportant le même fait, les extraits de Manéthon donnent au peuple conquérant le nom de Ποιμένες, qui est une traduction du nom égyptien pris dans son acception de ⲙⲟⲟⲩⲥ, *pascere*. Les extraits ajoutent que *ce peuple fut nommé les Hyksos, c'est-à-dire Rois pasteurs, ou, d'après une autre version, Pasteurs captifs;* mais j'ai démontré[1] que la fausseté manifeste de ces traductions et la confusion qu'elles supposent ne permettent pas de les considérer comme d'origine égyptienne. Ce fait suffirait à lui seul pour nous faire juger de l'état de falsification dans lequel les listes nous sont parvenues.

Il ne reste, dans tous les cas, aucun motif de continuer à identifier les Mena avec les Shasu, ; la physionomie particulière de ce peuple s'oppose du reste à cette confusion[2].

Vigoureusement attaqués par Taaken, les Mena furent définitivement expulsés de l'Égypte par Aluués. Il existe

1. *Mélanges égyptologiques* [1re série], p. 32.

2. *Mélanges égyptologiques* [1re série], p. 33. Je crois n'être plus seul aujourd'hui à revenir sur cette erreur des premiers disciples de Champollion.

de ces événements des preuves monumentales de la dernière évidence. La domination des Pasteurs a donc pris fin vers l'an 1700 avant notre ère, époque généralement assignée à l'accession de la XVIIIe dynastie. Mais nous ne sommes pas aussi bien renseignés sur la date de l'irruption de ces Barbares, dont la domination paraît avoir eu une durée assez longue. En effet, il ne subsiste plus, dans l'Égypte proprement dite, que de très rares débris des édifices publics remontant à l'Ancien-Empire; l'obélisque d'Héliopolis, élevé par Osortasen Ier, nous reste seul comme un muet témoin de la catastrophe, et comme un spécimen de la perfection des monuments de l'époque.

Mais, au Fayoum, à Kouban, à Semneh, au Sinaï, à Hammamat, etc., se rencontrent encore des témoignages irrécusables de l'activité et de la puissance des Pharaons qui précédèrent les Mena. M. de Rougé, dans son aperçu sur l'art antique chez les Égyptiens, reconnaît que la perfection de cet art et l'examen des obélisques et des débris autorisent à supposer, à cette époque, l'existence de temples de vastes dimensions et d'une grande magnificence. Cette conclusion est irréfutable, et il est à peine besoin de rappeler ici ce qui a été dit de l'exploitation active des belles roches du désert Arabique, qui fournissaient des matériaux et des statues pour les temples de l'Égypte et même pour celui de l'oasis d'Ammon. Que sont devenus ces temples ainsi que les demeures des rois? le fléau de l'invasion les a nivelés avec le sol. Cette observation, que suggère invinciblement l'étude archéologique de la question, donne un grand poids au renseignement attribué à Manéthon : « que » les Pasteurs incendièrent les villes et dévastèrent les » temples, en massacrant une partie de la population et » réduisant le reste en esclavage. »

Nous avons montré combien avait été vivace chez les Égyptiens le souvenir de cette effroyable calamité[1]. Ils

1. *Mélanges égyptologiques* [1re série], troisième dissertation.

avaient donné aux Mena le surnom de *fléau* ou de *peste*, , qui caractérisait bien les terribles ravages que l'Égypte avait eu à souffrir. Cette haine traditionnelle a trouvé aussi un écho dans les extraits de Manéthon, où les Pasteurs sont appelés Ἄνθρωποι τὸ γένος ἄσημοι, *hommes de race ignoble;* l'historien ajoute qu'ils firent continuellement la guerre, dans le but d'exterminer les Égyptiens jusqu'au dernier.

Après avoir assuré leur domination, qui s'étendit au moins sur une partie de la Haute-Égypte et sur tout le Delta, les Mena organisèrent leur conquête. Tout le pays leur portait des tributs, ainsi que l'atteste le Papyrus Sallier, d'accord en cela avec les fragments de Manéthon, qui mentionnent également les tributs imposés par leur premier roi Salatis à la Haute et à la Basse-Égypte.

Les Mena purent se considérer comme assez solidement établis en Égypte pour s'occuper à imiter les monuments nationaux qu'ils avaient détruits; l'un de leurs rois, Apapi, contemporain de Taaken, fit bâtir à Avaris un temple magnifique dédié à Soutekh, dieu qui plus tard trouva place dans le panthéon égyptien. Les extraits ne nous avaient parlé que de la reconstruction et de la fortification de cette ville frontière, mais on sait que le témoignage du Papyrus Sallier a été corroboré de la manière la plus éclatante par les résultats des fouilles de M. Mariette à Tanis. Ce savant et heureux explorateur a retrouvé quelques-uns des sphinx qui formaient l'avenue du temple de Soutekh. Les savants ont alors pu constater que des artistes égyptiens s'étaient mis au service des maîtres étrangers et en avaient reçu des inspirations modifiant assez profondément les règles et les traditions de l'art national. M. Mariette constata en outre un fait d'une non moins grande importance, c'est que le roi pasteur Apapi s'était approprié les statues des Pharaons ses devanciers, en y faisant graver ses cartouches en

caractères hiéroglyphiques, à la manière égyptienne. Ce fait nous montre que la civilisation du peuple vaincu avait fini par pénétrer dans les usages du vainqueur; l'Égypte avait civilisé les Pasteurs, comme la Chine a civilisé les Tartares.

Tels sont, jusqu'à présent, les éléments qui nous permettent de former des conjectures sur la durée de la domination des Mena. D'après Josèphe, Manéthon leur attribue 511 ans de règne, jusqu'au commencement de la longue guerre qui aboutit à leur expulsion définitive. Ce chiffre n'a rien d'invraisemblable.

Mais là ne se bornent pas les renseignements dont nous sommes redevables aux découvertes de M. Mariette[1]; elles nous ont encore apporté la preuve certaine que les Sevekhotep sont antérieurs à la domination des Pasteurs. C'est en effet sur la statue d'un roi de cette famille qu'Apapi fit graver son nom royal. Ainsi se trouvent placés à leur rang relatif les rois nombreux dont les cartouches couvrent le côté droit de la chambre de Karnak, aujourd'hui installée au rez-de-chaussée de la Bibliothèque impériale, par les soins de M. Prisse d'Avenne. On retrouve ces cartouches, en plus grand nombre encore, dans les fragments du canon royal de Turin. Quelques-uns de ces souverains ont laissé des monuments attestant leur puissance, au moins sur la Haute et la Moyenne-Égypte. L'un de ces monuments prouve incontestablement que la dynastie des Amenemha et des Osortasen occupa le trône avant eux; ils correspondent

1. Voir, pour ces découvertes importantes, Mariette, *Lettre à M. de Rougé sur les fouilles de Tanis*, *Revue archéologique*, nouvelle série, III, 97; E. de Rougé, *Note sur les principaux résultats des fouilles*, etc., Paris, Didot, 1861; Th. Devéria, *Lettre à M. Mariette sur quelques monuments relatifs aux Hyq-S'os*, *Revue archéologique* [2e série], IV, p. 249 [cf. t. I, p. 209-222, des *Mémoires et Fragments*]. — Voir aussi mon *Mémoire sur le nom hiéroglyphique des Pasteurs*, *Mélanges égyptologiques* [1re série], p. 29.

en conséquence aux soixante rois de la dynastie Diospolite et aux soixante-seize rois de la dynastie Xoïte, cités en bloc dans les listes, comme ayant régné plus de neuf cents ans.

Nous arrivons maintenant, en remontant l'échelle chronologique, aux Amenemha et aux Osortasen, dont on a fait avec toute raison la XIIe dynastie. Ces Pharaons exerçaient sur l'Égypte entière une domination incontestée. De leur temps, la division du territoire en nomes était déjà pratiquée; les monuments contemporains mentionnent notamment les nomes Hermopolite, Cynopolite, Aphroditopolite, Phatyrite, etc. Ces mêmes princes avaient porté les armes au fond de la Nubie et y avaient établi des stations militaires pour arrêter les incursions des Nègres. Vers le Nord, les Papyrus de Berlin nous les montrent envoyant des missions chez les peuples de l'Afrique septentrionale et chez les Asiatiques; nous les voyons fonder sur la limite orientale du Delta et même probablement sur le territoire de l'Asie, au delà du rempart qu'ils avaient construit pour fermer l'Égypte de ce côté, des colonies militairement organisées, dont le vice-roi ou hak percevait des tributs au profit de l'Égypte. Le circuit de la Méditerranée leur était connu, et les Hanebu ([1]), ou peuples du Nord, furent en relations avec leurs successeurs immédiats.

Nous ne sommes pas pressés de conclure, car nous n'avons pas encore pu examiner tous les titres retrouvés de cette antiquité si reculée, et le sol de l'Égypte nous en réserve encore beaucoup d'autres. Nous ferons remarquer seulement qu'entre le commencement du règne d'Ahmès et celui d'Osortasen Ier, il faut nécessairement placer toute la durée de la domination des Pasteurs, les Sevekhotep, les Neferhotep, ainsi que les sept derniers Pharaons de la

1. Le sens latéral de HA-NEBU est : *tous ceux qui sont par derrière*. Les Égyptiens s'orientaient en regardant le sud (voir *Inscriptions des Mines d'or*, p. 34; cf. p. 224 du présent volume).

XIIe dynastie. Que les critiques élaguent, retranchent et retouchent à leur gré; qu'on discute un siècle ou deux sur la date de l'accession d'Ahmès, nous y consentons; mais nous doutons qu'on nous trouve trop hardis à propos des quatre mille ans indiqués dans le titre de ce mémoire; nous ajoutons en effet moins de cinq cents ans à la date d'Ahmès, ce qui n'est évidemment pas suffisant pour rendre compte des séries royales et des événements.

La gravité de la question chronologique ne roule pas en effet sur les cinq ou six siècles d'erreur en moins que comporte probablement cette indication. Qu'on choisisse arbitrairement une limite inférieure, puis, que l'on examine avec attention les monuments épigraphiques de l'époque, notamment les belles inscriptions funéraires dont on possède un assez grand nombre et dont le plus beau spécimen est la stèle dite d'Entef au Louvre[1]; que l'on cherche ensuite à se rendre compte du nombre de siècles qui ont dû précéder et préparer un art aussi sérieux, un langage aussi compliqué; on lèvera ainsi un coin du voile qui nous couvre encore des profondeurs d'antiquité susceptibles de déconcerter toutes les opinions en cours sur les premiers âges du monde. C'est dans cette nouvelle période, dont les monuments n'ont pas tous disparu que se placent la construction des grandes pyramides et les dynasties dont le souverain le plus connu est Khoufou (Chéops). Nous ne hasardons aucune suggestion sur l'intervalle qui sépare ce pharaon d'Amenemha Ier; mais qu'il y ait entre eux cinq siècles ou dix, nous pouvons rapporter aux monuments écrits de Khoufou l'observation que nous avons faite à propos de ceux de la XIIe dynastie; là, nous retrouvons encore cet art et cette écriture, objets d'une éternelle surprise pour quiconque les étudie sérieusement.

A la vérité, cette étude sérieuse ne peut être faite que

1. Salle des grands monuments, C, n° 26.

par des égyptologues un peu exercés. Pour ceux-ci la langue de l'Ancien-Empire se distingue de celle dont on fit usage après l'expulsion des Pasteurs, presque aussi facilement que cette dernière, de la langue de l'époque saïte, laquelle, à son tour, se différencie notablement de la langue des basses époques. A chacune de ces diverses périodes correspondent aussi des caractères paléographiques spéciaux dont l'observateur doit être bien pénétré.

Nous doutons fort qu'un savant, suffisamment versé dans la connaissances des hiéroglyphes, trouve, dans l'observation des monuments, des motifs plausibles de contredire les vues générales que nous venons d'exposer; quant à ceux qui, sans cette indispensable étude, combattent les assertions des égyptologues, ils se placent à différents points de vue. Les uns utilisent les écrits des anciens Égyptiens sans les comprendre et croient y retrouver des récits bibliques à peine altérés. La saine critique a, depuis longtemps déjà, fait justice de ces traducteurs complaisants; d'autres ne craignent pas de nier ouvertement les principes de notre science et d'y voir *une illusion, sinon quelque chose de pire;* puis, ayant rejeté cet élément embarrassant, ils affirment hardiment qu'il n'existe en Égypte aucun monument dont on puisse avec certitude faire remonter l'antiquité au delà de l'an 1012 avant notre ère[1]. A ceux-ci nous répéterons ces mots d'un éminent égyptologue anglais : « *Que l'ignorance est inexcusable quand on possède des* » *moyens de la faire cesser.* » L'étude de la langue égyptienne n'est plus aujourd'hui entourée de telles difficultés qu'on ne puisse l'aborder avec confiance et courage, surtout quand on est mû par d'aussi ardentes passions. S'il existe encore de nos jours des gens de bonne foi en défiance contre la solidité de nos procédés d'analyse, l'école de Champollion compte un assez grand nombre de disciples pour offrir

1. Sir G. Cornwall Lewis, *An historical Survey of the Astronomy of the Ancients.*

aux sceptiques telles expériences qu'il leur plaira de nous imposer. Il faudrait d'ailleurs nous attribuer une subtilité bien extraordinaire et une mauvaise foi non moins étrange, pour supposer que nous puisons dans notre imagination et par des procédés arbitraires les sujets si divers que nous traduisons dans les textes hiéroglyphiques, depuis les hymnes les plus sublimes jusqu'aux correspondances les plus vulgaires, jusqu'aux plus ridicules formules de l'empirisme. Si nous n'obéissions pas aux règles bien définies d'une science réelle, ce ne serait que par un véritable miracle qu'il nous arriverait, sans nous être concertés à l'avance, d'apprécier de la même manière et de traduire dans les mêmes termes un même texte égyptien. Or, le nombre de textes inédits et complètement inconnus est encore fort considérable. Il sera donc facile de nous mettre en demeure de faire nos preuves; nous sommes prêts. Mais nous accuser, sans examen, d'égarement et même de déloyauté, par le seul motif que les résultats de nos études contrarient certaines données historiques ou chronologiques, c'est une méthode plus brutale que concluante, dont l'unique effet est de discréditer radicalement les travaux scientifiques basés sur cette dénégation systématique.

Une autre classe de contradicteurs se compose de savants de bonne foi, qui s'attachent rigoureusement à l'arrangement chronologique de l'Ancien Testament et qui y trouvent d'infranchissables limites. Ils se montrent généralement fort durs pour ce qu'ils nomment l'*infidélité française* et l'*incrédulité germanique*. Du reste, tous varient entre eux dans les systèmes qu'ils proposent et dans les mutilations qu'ils opèrent sur les chiffres de Manéthon, et quelquefois aussi dans leurs appréciations des dates dérivées de la Bible.

Nous nous contenterons de les renvoyer aux aperçus généraux que nous venons de résumer, en leur donnant l'assurance que notre foi catholique n'est nullement ébranlée, bien qu'il nous paraisse impossible d'admettre que cent

ans, ou, s'ils le veulent absolument, cinq cents ans[1] avant Amenemha Ier, sur la terre, abandonnée par les eaux du Déluge universel, il n'existât plus que les quatre couples humains de la famille de Noé; bien que, nous fondant sur l'autorité du Papyrus Prisse, nous croyions fermement qu'à ces mêmes époques la vie humaine n'avait pas une durée supérieure à la nôtre, et bien qu'en définitive il nous paraisse nécessaire de repousser dans une antiquité beaucoup plus reculée le Déluge et les temps qui l'ont précédé.

Nous serions plus surpris qu'effrayés si ce zèle, que nous n'hésitons pas à qualifier d'imprudent, songeait à renouveler moralement le procès de Galilée. Ce n'est pas, en effet, de ce côté que nous tournerons les yeux quand nous aurons à solliciter des solutions dogmatiques. Nous sommes avec le R. P. Toulemont, lorsqu'il affirme que *le premier chapitre de la* Genèse *souffre une interprétation qui met les géologues fort à l'aise*[2], et contre M. le Recteur du Gymnase de Hildesheim, qui ne veut pas démordre du sens littéral du texte sacré, et s'en tient rigoureusement aux sept journées de la Création[3]. Nos principes ne nous permettent pas de supposer que le christianisme puisse avoir à souffrir du développement d'une science quelconque, davantage que des progrès de la géologie, et nous sommes fermement convaincus que la chronologie de l'Égypte, à quelque degré d'antiquité qu'elle nous transporte, prendra place dans la science moderne à côté de la connaissance des lois planétaires et des grandes périodes de formation de la terre, sans le moindre dommage pour la foi chrétienne.

1. La date la plus généralement adoptée pour le Déluge, d'après la Bible, est l'an 2348 avant notre ère; mais il existe des supputations différentes.

2. *Études religieuses, historiques et littéraires.* Nouvelle série, *M. Renan et le Miracle.*

3. Jatho, *Die Grundzüge der alttestamentlicher Chronologie*, Hildesheim, 1856.

Il était toutefois nécessaire d'indiquer à larges traits les développements que comporte cette grave question de l'antiquité de l'Égypte. C'est pour nous une occasion de renouveler nos fréquents appels aux hommes de savoir; nous nous associons de grand cœur à l'invitation qu'a adressée le R. P. Dutau[1] au clergé français de prendre une part active aux études égyptologiques : c'est un champ de recherches où il y a place pour tous et qui est suffisamment déblayé aujourd'hui pour que tous les investigateurs de bonne foi se trouvent forcément sur le même chemin, celui du progrès.

INDEX GÉOGRAPHIQUE

(Les noms sont classés dans l'ordre de l'alphabet copte)

, AA, p. [299].

C'est le nom d'une contrée mystique dont la mythologie des temps plus modernes de l'Égypte ne paraît pas avoir conservé le souvenir. Entre autres souhaits en faveur d'un défunt parvenu aux régions de la Vérité, on trouve celui-ci : *Que tes pas soient détournés de la terre d'Aa.* Le monde des mânes était distribué topographiquement d'après des données empruntées à la géographie du monde des vivants; toutes les localités auxquelles se rattachaient des traditions mythologiques étaient représentées dans les régions funéraires. La terre d'Aa, que je ne connais que par la mention du papyrus n° I, doit avoir été le théâtre de quelque événement désastreux de la lutte des dieux contre le principe de la destruction, lutte qui forme le pivot de la doctrine religieuse des anciens Égyptiens.

, AAA (*les voyelles admettent toute autre prononciation*), p. [324, 326].

1. *Études religieuses,* etc. Bibliographie, p. 706.

Pays appelé, selon toute vraisemblance, d'après le nom d'un végétal qui y croissait sans doute abondamment; on le trouve cité au *Livre des Morts* (ch. XCVIII, lig. 6) à propos de la navigation du défunt vers le Kar-Neter. C'est peut-être le même que le Papyrus médical nomme AUAU. Ce pays était situé à l'orient du Delta; il produisait en grande quantité du vin, du miel, de la liqueur bak, des céréales, des arbres fruitiers et des pâturages. Le chef égyptien qui y était installé avait à guerroyer contre les Sati et contre les Haks des peuplades voisines. Aaa possédait une grande ville et formait une dépendance ou une enclave de Tennu ou d'Atema (voir ces mots).

, AAT, p. [296].

Domaine rural, ferme, métairie, closerie. Ce mot est fréquemment en antithèse avec celui qui désigne les villes.

, l'*aat*, ou *ferme de la plaine*, p. [319].

D'après les indications du papyrus n° I, cette localité était située dans l'un des nomes de la Basse-Égypte, sur la route d'Asie. Une autre localité du même nom : 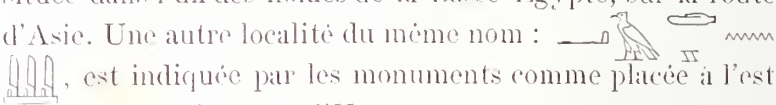 , est indiquée par les monuments comme placée à l'est de Coptos, sur la route d'Hammamat.

, *le village d'Abet* ou *de l'Orient*, p. [320].

Après She-Snefru, l'Aat de la plaine et une localité dont le nom a disparu, le voyageur du papyrus n° I arrive au village d'Abet. De là il gagne la muraille que les Pharaons avaient fait construire pour défendre l'Égypte contre les incursions des Sati.

, *Atem, Atema*, p. [321].

Après le village d'Abet, le voyageur du papyrus n° I passe le rempart qui défendait l'Égypte contre les Sati; puis il arrive à Patan, à Kam-Uer, lieu où des Sati étaient établis et se livraient à la vie pastorale, et enfin à Atema. C'est ce dernier endroit que l'ordre royal lui désignait

comme point de départ de ses explorations, lesquelles devaient comprendre le pays de Tennu. Ce nom d'Atema correspond exactement à l'hébreu אדום, Edom, Ἐδώμ, l'Idumée, la *Palæstina tertia* des Romains, que l'extrême fertilité de quelques-unes de ses vallées fit surnommer *Palæstina salutaris*. L'Idumée s'étendait au sud et au sud-est de la Palestine, entre la mer Morte et le golfe Élamitique. L'accès en fut interdit aux Hébreux sortis d'Égypte, quoiqu'ils s'obligeassent à ne pas passer dans les champs cultivés, ni dans les vignobles, et à ne pas se servir des puits sans payer l'eau (voyez *Nombres*, xx, 17). Les circonstances révélées par le papyrus n° I s'accordent bien avec les données du récit biblique. Il est possible, du reste, que les contrées nommées par les Égyptiens *Atema* et *Tennu* s'étendissent à l'ouest et à l'est de la mer Morte et comprissent dans leur territoire les villes jadis célèbres de Sodome, Amorah (Gomorrhe), Adamah et Séboïm. On sait qu'à l'époque d'Abraham, ces villes étaient gouvernées par des *Meleks*, מלכים; le papyrus n° I nous montre que le chef de Tennu portait le titre de hak, fort analogue à celui de melek, et qu'il avait à combattre les 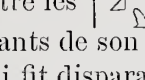 , c'est-à-dire les petits souverains indépendants de son voisinage.

La catastrophe qui fit disparaître les villes maudites n'est pas antérieure aux faits que nous raconte le papyrus égyptien, et il n'est point invraisemblable qu'Adamah, אדמה, l'une d'elles, ne soit précisément l'Atema du papyrus. Sous le successeur de Ramsès II, Atema était encore placé sous la domination de l'Égypte; des forteresses égyptiennes avaient été construites dans le voisinage de ce pays (voyez *Papyrus Anastasi VI*, pl. IV, lig. 14).

, KAM-UER, p. [321].

Localité située sur la route d'Égypte en Asie, après Patan et au delà de la muraille qui défendait l'Égypte contre les incursions des Sati. Le voyageur du papyrus n° I y arriva

mourant de soif et y reçut des secours de la part d'un Sati, qui y était établi et y possédait des troupeaux. Le nom de KAM-UER signifie *très noir* et se rapporte vraisemblablement à la couleur noire du terrain fertile, circonstance caractéristique qui fut l'origine de désignations topographiques. C'est ainsi qu'on trouve, dans les listes dressées par M. Brugsch, deux autres KAM-UER, l'un dans le nome Coptite, l'autre dans le nome Héliopolite.

, LUB-U, p. [311, 312].

Population des côtes septentrionales de l'Afrique. Les Égyptiens la comprenaient dans la race blanche, qu'ils nommaient *Tamahu*. Un assez grand nombre de peuples appartenaient à ce type, qui parait avoir colonisé les îles de la Méditerranée et même l'Europe. Nos vieux papyrus de l'Ancien-Empire parlent des Tamahu, mais non des Lub-u, que je n'ai encore rencontrés que sur des monuments postérieurs à l'expulsion des Pasteurs. Il y a quelques motifs de penser que les לחבים, *Lahabim*, les Λαβιείμ des Septante, cités dans la Genèse (ch. x, v. 13) au nombre des descendants de Mizraïm, doivent être identifiés avec les Libyens; plus tard, l'Écriture les désigna sous le nom de לובים, *Lubim*, Λίβυες. Ce sont probablement les Lub-u des hiéroglyphes. Les peuples du nord de l'Afrique, que les monuments nous font connaître, ont un caractère de civilisation avancée, autant qu'on en peut juger par leurs parures, leurs armes, et l'usage des métaux précieux qui leur était familier. Mais ces peuples ont précédé ceux qu'énumère Hérodote dans son quatrième livre, et à propos desquels il a enregistré tant de fables ridicules.

, MASCHAWASCHA-U, p. [311] sqq.

Peuple voisin des *Lub-u*, ou dépendant de cette race. On ne les a pas encore rencontrés dans les textes qui datent de l'Ancien-Empire. Après Ramsès II, qui en avait incorporé

quelques tribus dans ses troupes auxiliaires, les Maschawascha, de même que les Lub-u, secouèrent le joug de l'Égypte, et les Pharaons, successeurs de ce conquérant, durent soutenir contre eux une longue guerre, que termina Ramsès III. On peut juger de l'importance des Maschawascha par ce fait qu'ils perdirent 9.111 hommes dans une campagne contre Menephtah-Hotephima (*Denkmäler*, III, pl. 199 *a*, 15). Ils combattaient avec l'arc et le glaive, possédaient des ornements d'or et d'argent, des vases de métal, etc. Les Bubastites se les attachèrent comme alliés et leur imposèrent des chefs égyptiens. Cette milice fournit des forces considérables dans la guerre que soutinrent les chefs de la Basse-Égypte contre le roi éthiopien Piankhi.

Les Maschawascha étaient liés par affinité de race avec les Lub-u; mais ils s'étendaient aussi vers le Midi; et c'est sans doute pour ce motif qu'ils sont comptés avec les Nègres dans le dénombrement d'une troupe étrangère employée au service de l'Égypte. Il y a lieu de croire qu'ils habitaient la Libye Maréotique et les oasis qui s'étendent au sud jusqu'au Darfour, et qu'ils parcouraient les déserts adjacents. Cette situation les mettait, sur un vaste espace, en contact avec l'Égypte et ses colonies du désert de Libye. Aussi sont-ils mentionnés par un texte hiéroglyphique comme exerçant journellement des déprédations contre l'Égypte.

, MENA-U, p. [338] sqq.

Peuple asiatique qui conquit l'Égypte à la fin de l'Ancien-Empire, l'occupa plusieurs siècles et en fut définitivement expulsé par Ahmès. Il est généralement connu sous le nom de *Pasteurs*. Celui d'Hyksos n'est pas un ethnique, mais très probablement une épithète injurieuse (HAK-H'ES, *vil souverain*) à l'adresse des rois de cette race. Les Shasu (voir ce mot) ne sont jamais confondus avec les Mena, dont ils diffèrent très essentiellement. Après les Sati, les Mena nous apparaissent comme les principaux adversaires de

l'Égypte du côté de l'Asie aux temps les plus anciens; ces deux dénominations continuèrent à être en usage jusqu'aux basses époques pour désigner les Asiatiques en général, quoiqu'il n'existât plus alors de corps de nation ainsi nommés.

L'invasion des Mena en Égypte fut accompagnée de terribles ravages; elle fit disparaître les villes, les temples et les palais de l'Ancien-Empire, et les Égyptiens en conservèrent l'impression d'une haine profonde contre leurs oppresseurs, qu'ils désignèrent sous le nom significatif d'AATU, *fléau, peste*.

Mais, après avoir assuré leur domination, les Mena subirent l'influence de la civilisation de l'Égypte; leurs rois s'attribuèrent des cartouches à la manière des Pharaons; ils s'approprièrent les statues des anciens monarques nationaux, et firent élever des monuments dont le style participe à la fois du caractère de l'art égyptien et de celui d'un art étranger à l'Égypte. Les Mena adoraient Soutekh, dieu dont le culte paraît originaire de l'Asie centrale. Soutekh prit place plus tard parmi les divinités syriennes. Les Égyptiens l'assimilèrent à Set, frère d'Osiris, et les rois conquérants du Nouvel-Empire l'associèrent aux dieux de l'Égypte.

□ , PATAN, p. [321].

Localité située sur la route d'Égypte en Asie, entre le mur élevé pour arrêter les Sati et la bourgade de Kam-Uer.

□ , PUNT, p. [336].

L'Arabie, ainsi que M. Brugsch l'a fort bien établi. Toutefois, ce nom de Punt ne paraît pas s'être jamais étendu à l'Arabie Pétrée. Il désigne essentiellement la contrée située à l'est de l'Égypte, sur la côte orientale de la mer Rouge. C'est le pays des parfums, de la gomme et des bois précieux et odoriférants. L'un des cantons de l'Arabie se nommait le , TA NETER, *le pays divin;* il convient d'y recon-

naître l'Arabie Heureuse, ainsi que l'a conjecturé M. de Rougé. Les Égyptiens commerçaient avec Punt et avec Ta-neter par la route de Coptos et la mer Rouge; les barques dont on faisait usage étaient nommées *Kabni,* sans doute d'après le nom que leur donnaient les Arabes qui fréquentaient cette mer.

Les produits recherchés de Ta-neter s'exportaient au loin dès les temps antiques, comme ceux de l'Arabie Heureuse à l'époque romaine. C'est ce qui explique comment ces produits ont pu quelquefois se trouver compris parmi les tributs perçus par les Pharaons dans quelques provinces de l'Asie centrale. Punt et Ta-neter étaient connus des Égyptiens sous l'Ancien-Empire.

, ROHANNU, p. [309].

L'une des principales localités de la vallée d'Hammamat. Les Égyptiens de l'Ancien-Empire y exploitaient de belles pierres destinées à la décoration des temples. Un texte cite le temple de Soutensinen au nombre de ceux où furent transportés des matériaux provenant de Rohannu.

, SUTENNEN, p. [303-304].

Localité dont le nom est construit comme celui de Soutensinen. Le Papyrus de Leyde I 368 raconte que six esclaves fugitifs qui s'y étaient retirés y furent poursuivis et arrêtés par un officier envoyé de Memphis. Dans le Papyrus Anastasi IV, Sutennen est indiqué comme ayant un dépôt de pièces de bois servant à la construction des barques. De ces circonstances, on peut conjecturer que ce lieu n'était pas éloigné de la Basse-Égypte, ni de la Méditerranée ou de l'une des branches navigables du Nil, et qu'il devait se trouver dans une situation assez écartée pour offrir un asile convenable à des esclaves en fuite. Il est donc fort possible que ce nom désigne quelque point de la côte de la Marmarique et qu'il ait eu ainsi certaine connexité avec l'oasis d'Ammon.

, SUTENSINEN, p. [292, 297, 299, 300, 303 à 319]. Tous les renseignements relatifs à Soutensinen, localité dans laquelle je persiste à reconnaître l'oasis d'Ammon, sont résumés dans le deuxième chapitre de cet ouvrage.

, SATI-U, p. [331 à 335].

Ce nom, dont la lecture n'est pas absolument certaine (voir p. 331 ci-devant), est celui des tribus asiatiques avec lesquelles les Égyptiens de l'Ancien-Empire furent le plus souvent en contact. Le papyrus n° I nous apprend que les Pharaons de cette époque avaient construit une muraille pour repousser les Sati : . Ce rempart était situé au delà d'un village nommé Abet; ensuite se trouvaient les localités nommées Patan, Kam-Uer et Atema (voyez ces mots). A Kam-Uer, dont le voisinage manquait d'eau, étaient établis des Sati qui élevaient des troupeaux.

Diodore (liv. I, 57) dit que Sésoôsis construisit un mur de quinze cents stades de longueur, entre Péluse et Héliopolis, pour défendre la frontière orientale de l'Égypte contre les incursions des Syriens et des Arabes. Mais on sait que cet historien, suivant l'exemple d'Hérodote, a attribué à ce conquérant un grand nombre de faits glorieux, dont plusieurs furent en réalité l'œuvre de divers autres Pharaons. Nous retrouvons peut-être dans le vieux papyrus de Berlin une antique mention du rempart dont les prêtres parlèrent à Diodore. Dans tous les cas, si le fait rapporté par l'annaliste grec regarde réellement Ramsès II, nous savons aujourd'hui que ce monarque n'avait fait que rétablir un rempart élevé par ses prédécesseurs de l'Ancien-Empire.

En résumant ce qui précède, nous voyons que les Sati étaient les voisins immédiats de l'Égypte du côté de l'Asie. Maîtres du Delta comme de la Haute-Égypte, les Pharaons de la XIIe dynastie eurent fréquemment à guerroyer

contre eux. Osortasen Ier est signalé par nos papyrus comme puissant seigneur des Sati ( ).

Dès les commencements du Nouvel-Empire, on trouve les Sati en étroite liaison avec les Mena; mais le nom de ces derniers n'apparaît pas sur les monuments de l'Ancien-Empire, à moins qu'il ne faille le reconnaître sous la forme , qui se rencontre dans un monument du Sinaï (*Denkmäler*, II, 39), ce qui est peu vraisemblable. Quoi qu'il en soit, ces noms de Sati et de Mena paraissent avoir été employés dans la suite des temps comme des désignations générales des races asiatiques ennemies de l'Égypte.

, TAMAHU, p. [311, 335].

Sous ce nom les Égyptiens désignaient la race blanche, qui comprenait les peuples de l'Afrique septentrionale, les populations insulaires de la Méditerranée, et sans doute aussi les Européens. Cette classification remonte à l'Ancien-Empire.

, TANEN, p. [303].

Nom de demeure ou de localité dont la forme rappelle le Soutensinen. D'après le Rituel funéraire, il existe une corrélation entre certains faits mythologiques qui eurent pour théâtre ces deux localités. Le chapitre XVII, lig. 81 et suiv., nous dit : *Celui à qui il a été donné des pains* MASI-U *dans le Tahen dans Tanen, c'est Osiris.* Le texte ajoute ensuite que *les pains* MASI-U *dans le Tahen dans Tanen, c'est le ciel, c'est la terre;* et qu'une autre tradition dit que *c'est Schou ébranlant le monde dans Soutensinen.* Enfin, la glose ajoute : *Tahen est le dieu Œil d'Horus; Tanen est le* SAM *d'Osiris.*

Ce texte mystique est hérissé de difficultés; je le comprends d'une manière fort différente de celle qu'a exposée

M. de Rougé (*Études sur le Rituel funéraire*, p. 66, 67), mais je n'ai ni la prétention ni l'espoir d'avoir réussi à en donner une explication définitive.

Le mot MAS, MASI, MASTU, nomme une espèce d'aliment qui fut présenté à Ounnefer, c'est-à-dire à Osiris, victime des embûches de Set, dans une circonstance de sa lutte avec le génie de la destruction. L'événement eut lieu pendant la nuit, et cette nuit devint l'une des dates mythologiques célébrées dans le culte. Les mânes, qui devaient subir toutes les phases de la destinée mortelle d'Osiris, étaient censés consommer certains aliments en commémoration des MASI-U offerts à ce dieu. C'est ce que nous enseigne la belle prière en faveur de Ma, intendant des travaux de Thèbes, publiée par Sharpe (2e série, pl. LXXVIII) :

« Qu'ils t'accordent de voir le soleil à chacun de ses » levers et de lui rendre gloire; qu'il t'écoute dans tes » demandes; qu'il te donne le souffle vital; qu'il réorganise » tes membres; que tu sortes et que tu entres comme l'un » de ses favoris; que tu sois avec les dieux de son cortège; » que tu suives le dieu Sakri, le collier de fleurs au cou, le » jour qu'on fait le tour des murs (*la grande panégyrie de* » *Ptah-Soccaris*); qu'il te soit fait une place dans la barque » sacrée, le jour de la fête d'Uak; qu'il te soit mis des » mets devant toi, la nuit des *mas-tu*, placés devant Oun- » nefer », etc.

Ces pains commémoratifs, nommés ici , MASTU, rappellent les pains sans levain, les *matsôth* (מצות), que les Hébreux mangeaient à l'occasion de la fête du Pessah, mais dont l'usage était connu bien avant l'Exode. Loth en fit cuire pour les deux anges qui le visitèrent à Sodome (*Genèse*, chap. XIX, 3).

Le TAHEN, , est une substance minérale qu'on rencontre mentionnée avec le cuivre et le lapis. On en ornait des chars, on en fabriquait des talismans. Il s'y rat-

tache une idée d'éclat, de lumière, ainsi qu'on le voit par ce texte emprunté à une formule magique du papyrus hiératique de Leyde I 437, pl. IX, lig. 10 : , *toutes ses chairs rayonnent comme du tahen.*

J'en ai conclu que le tahen peut être le quartz hyalin ou cristal de roche, que les Égyptiens ont su tailler et dont le nom hiéroglyphique n'a pas encore été reconnu. Ce nom a pu s'étendre aussi au verre ou cristal artificiel dont les Musées égyptiens renferment de nombreux spécimens colorés de nuances diverses.

D'après le Rituel (chap. CXLVI, 26), le Tanen avait une porte de *tahen* par laquelle le défunt devait passer chaque jour. C'est sans doute pendant qu'Osiris était renfermé sous cette porte que des MAS-TU lui furent présentés.

Le Tanen est défini par le Rituel comme étant le (SAM) d'Osiris. Or, le SAM est un lieu dans lequel, selon le Rituel, il était dangereux de s'arrêter; c'est le cachot d'où le criminel sortait pour recevoir le coup mortel sur le billot de la décapitation ( ), ou bien le lieu où il était mis à la torture avant de subir le dernier supplice (*Todtenbuch,* XVII, 77).

Cet emprisonnement du dieu, qui eut lieu pendant la nuit, fut donc l'un des dangers qu'il eut à courir et dont il triompha par l'appui d'Horus. Aussi le souvenir de cet événement était-il du nombre de ceux qui fournissaient aux magiciens de l'Égypte des charmes contre les dangers imprévus et en particulier contre les reptiles venimeux.

J'ai cité dans le Papyrus magique Harris (p. 178) les quatre briques de *tahen* qui étaient dans Héliopolis et qui servaient à repousser Set, type de l'aspic méchant. Le papyrus I 349 de Leyde donne contre les scorpions une formule qui se rapporte plus complètement au mythe osiridien ;

« Je sors, je me trouve dans la nuit; je suis enveloppé
» de tahen, enlacé d'aspics. Horus est derrière moi; Set
» est à mon côté, ainsi que les dieux et une uræus dont la
» bouche est semblable à un livre. O toi qui es devant moi,
» toi qui es devant moi, toi qui viens contre moi, ne m'ap-
» proche pas! car c'est le dieu grand qui est à côté de moi;
» les dieux me préparent le chemin. Je suis l'un de vous,
» car je suis l'enfant du soleil au milieu des dieux de son
» cortège. Écoulez-vous loin de moi, scorpions! »

Armé de ces souvenirs mythologiques, l'Égyptien croyait pouvoir éloigner de ses pas les reptiles cachés dans le sable, sous les pierres ou parmi les herbes du chemin.

Le dieu Outa-Hor, l'Œil d'Horus, accompagna Osiris et le protégea contre les embûches de Set; c'est ce que nous apprend positivement le Papyrus magique Harris (pl. IX, 6), qui parle aussi d'un coffre de huit coudées, dans lequel Osiris, transformé en singe, fut renfermé. Peut-être existe-t-il quelque connexité entre ce coffre et le Tanen fermé par une porte de cristal, dont parle le Rituel; ceci nous expliquerait la glose qui dit que le *tahen* (le cristal) c'est l'Œil d'Horus. Outa-Hor se serait substitué à la porte du lieu de détention d'Osiris, afin de laisser passer les MASI-U ou aliments qui conservèrent le dieu et firent encore une fois échouer les tentatives meurtrières de son adversaire. On comprend alors pourquoi les MASI-U du Tanen devinrent le symbole du ciel et de la terre, dont Osiris fut proclamé le seigneur après sa victoire définitive (voir *Hymne à Osiris*, *Mémoire*, p. 13 [t. I, p. 109-110, de ces *Œuvres diverses*], et texte, lig. 18 et sqq.).

Cette aventure d'Osiris dans Tanen est assimilée par le Rituel à l'ébranlement du monde par le dieu *Shou* dans Soutensinen. L'expression est 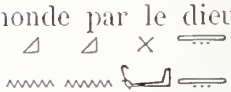 , KANKANTO, que paraît rappeler le copte ⲕⲉⲗⲧⲟ, *terræ motus*. On trouve en effet le mot ⲕⲁⲕⲁ dans l'acception d'*exciter*, *pousser*,

secouer, ébranler. Shou était-il intervenu dans la lutte en faisant trembler la terre, ou bien s'agit-il de quelque fait rentrant dans le rôle cosmogonique du dieu solaire? C'est ce que je ne saurais décider. Dans tous les cas, l'idée de la force divine ébranlant le monde a fourni à l'auteur du livre de Job l'une de ses plus riches images (chap. XXXVIII, 13) : לאחוז בכנפות הארץ וינערו רשעים ממנה.

, TENNU, p. [322, 326-329, 330].

L'ordre royal rapporté par le papyrus n° I prescrit à un fonctionnaire égyptien de reconnaître les eaux et les terres, en partant d'Atema jusqu'à Tennu. A l'article Atema (voir ce mot), nous avons exposé les motifs qui nous portent à reconnaître dans cette dénomination géographique le pays d'Édom de la Bible. Il est tout à fait probable que le décret du pharaon a d'abord indiqué le point le plus rapproché, et que, par suite, Tennu devra être cherché au delà du désert du Sinaï, dans la Palestine ou dans le pays situé à l'est de la mer Morte et du Jourdain. Un passage de notre papyrus mentionne le Tennu supérieur, ce qui permet de croire qu'il y avait un Tennu inférieur, c'est-à-dire une région de montagnes ou de hauts plateaux et une région de plaines. Atema n'était pas éloigné du Tennu supérieur; c'est là du moins que fut rencontré le hak égyptien qui gouvernait cette province; ce chef relevait du pharaon, à qui il payait une redevance composée des principales productions de la localité.

La dénomination de *Tennu* avait donc, sous l'Ancien-Empire, une spécialité topographique définie. Mais je n'ai pas encore rencontré, sur les monuments du second Empire, la mention du *pays de Tennu*. On y trouve cependant le mot TENNU dans l'acception générale de *district, province*, et s'appliquant indifféremment à des divisions territoriales de l'Égypte ou des pays étrangers.

, UAT OER, p. [336].

Littéralement : *le grand bassin*. C'est la désignation ordinaire de la Méditerranée : le papyrus n° I cite les dieux des localités situées autour de la Méditerranée : , et cette mention montre qu'au commencement de la XIIe dynastie, les Égyptiens avaient déjà parcouru cette mer et observé les religions des peuples qui en habitaient les côtes. Dans son travail sur la stèle de Thothmès III, récemment découverte par M. Mariette, M. de Rougé entrevoit que, sous ce pharaon, les Égyptiens devaient avoir poussé leurs expéditions jusqu'à l'Océan (*Divers Monuments de Thothmès III*, p. 30). Cette conjecture n'a certainement rien de trop hardi. Il faut même faire remonter beaucoup plus haut que Thothmès III le développement de la puissance et des relations des Égyptiens sur la Méditerranée. L'étude des Papyrus de Berlin ne permet pas de doute à cet égard.

, UHI-U, p. [328].

Ce nom désigne des peuplades non établies dans des villes, et, d'une manière générale, les populations des campagnes, les tribus rurales. Dans les inscriptions de Karnak, connues sous le nom d'Annales de Thothmès III, les UHI sont cités antithétiquement aux , TWAI, *villes*.

Une inscription de l'île de Tombos nous montre les UHI-U des Heru-Sha (c'est-à-dire des Arabes maîtres des sables), se prosternant devant Thothmès Ier, et, dans la stèle de Semneh, publiée par M. Birch, il est question des UHI-U occupant le territoire qui s'étend depuis la ville nubienne d'Aboccis (Bak) jusqu'à Tari.

En comparant entre eux les divers textes qui contiennent cette dénomination, on est conduit à reconnaître qu'elle a pour variante la forme , ; ce qui donnerait UH, WUH, pour l'une des valeurs de l'animal couché, hiéroglyphe qui représente aussi un son de simple

voyelle, et qu'il faut faire passer dans la classe des signes polyphoniques.

, S'ASU, p. [338].

Les Shasu sont signalés par le Papyrus Anastasi I comme un peuple pillard et chasseur, infestant les routes de la Syrie, dans la région du Liban. C'est dans le voisinage de cette même localité que deux espions de cette race donnèrent à Ramsès II le faux avis qui fit tomber ce prince dans une embuscade des Khitas. Pendant une expédition de Thothmès II en Naharaïn, le capitaine Ahmès s'empara d'un grand nombre de Shasu vivants. Thothmès III eut à les combattre dans sa campagne contre les Rutennu. A son tour, Séti Ier les poursuivit depuis Tzor, sur la frontière d'Égypte, jusqu'à Pakanana, localité dans laquelle on a cru retrouver l'indication du nom de Chanaan, ce que ne saurait admettre sans restrictions la saine critique. Parmi les noms de lieux encore lisibles dans les scènes relatives à cette guerre de Séti Ier, sculptées à Karnak, on distingue l'étang d'Absakaba et celui de Rabbata, auprès desquels le pharaon fit élever des postes fortifiés.

Ainsi donc les Shasu, dont les incursions appelaient si fréquemment des répressions sanglantes de la part de l'Égypte, nous offrent tous les caractères des Arabes errants ou Bédouins, dont les hordes nomades rendent encore si peu sûres les localités jadis parcourues par leurs devanciers des temps pharaoniques. Aucun des renseignements assez nombreux que nous livrent les textes ne nous autorise à identifier cette race avec les Mena ou Pasteurs, qui conquirent l'Égypte et en furent chassés par Ahmès. Sous Menephtah Hotephima, successeur de Ramsès II, quelques-unes des tribus des Shasu paraissent avoir été soumises à l'Égypte. On trouve du moins dans le Papyrus Anastasi VI un ordre qui concerne leurs chefs. Autant qu'on peut encore en juger par les débris du texte mutilé, il s'agissait d'interner cer-

tains Mahotou ou conducteurs des Shasu à Atema, dans le Khtem ou fort de Menephtah Hotephima, qui est à Takou, et aux piscines de Pa-Tum de Menephtah Hotephima, de Takou. Le mot , BARKABUTA, qui désigne ici les piscines, est une transcription de l'hébreu ברכות, et un indice de la manie sémitique qui s'empara des Égyptiens après leur long contact avec les Pasteurs et avec les Hébreux, et à la suite de leurs conquêtes en Asie, où ils avaient alors des établissements permanents.

Les monuments d'Ahmès ne font aucune mention des Shasu, que l'on ne rencontre pas davantage aux époques antérieures. On ne se défiera jamais suffisamment des erreurs auxquelles peut conduire une très grande confiance dans les preuves tirées de la ressemblance phonétique des noms.

, SHE SNEFRU, p. [319, 320].

Bourgade de la Basse-Égypte, sur la route d'Asie. Elle porte le nom du roi Snefrou, qui fut le fondateur des établissements égyptiens du Sinaï. C'est l'une des localités traversées par le voyageur du papyrus n° I.

, H'TAU, p. [335].

Le pays des Kheta ou Khita, si connu par les monuments des guerres de Ramsès II. De même que les , RUTEN, RUTENNU, les Khita n'apparaissent que sur les monuments du Nouvel-Empire. Ce sont les peuples qui furent la souche des Chaldéens et des Assyriens. Établis sur les rives de l'Euphrate, ils semblent avoir étendu leurs conquêtes jusqu'en Syrie et en Palestine, à une époque un peu antérieure aux temps de l'Exode des Juifs. L'identification des Khita avec les Hittites (חתים de la Bible est basée uniquement sur la conformité de nom. Mais cette identification présente d'insurmontables difficultés, que j'exposerai prochainement dans un travail sur le Papyrus Anastasi I.

, HA-NEBU, p. [335, 342].

Cette dénomination signifie à la lettre *tous ceux qui sont par derrière*. Les Égyptiens désignaient ainsi tous les peuples septentrionaux, en y comprenant l'Asie-Mineure, la Grèce et le reste de l'Europe. Aux basses époques, le nom de Hanebu s'appliqua surtout aux Grecs, à cause de leurs fréquentes relations avec l'Égypte. On sait que l'expression Ἑλληνικοῖς γράμμασιν de l'inscription de Rosette a pour équivalent hiéroglyphique ( ). Dans le décret de Philæ, la forme est . Si, comme l'ont pensé quelques égyptologues, les scribes du temps des Lagides ont voulu, par orthographe abusive, imiter sous cette forme le nom des *Ioniens*, ce qui est à la rigueur possible, quoique peu vraisemblable, on est toutefois obligé de convenir que la forme antique du mot ne se prêterait pas à cette lecture. D'un pharaon de l'Ancien-Empire dont le prénom (S-onkh-ka-Ra) est seul connu, il est dit qu'*il fit faiblir les Hanebu et se courber les deux mondes* (*Denkmäler*, II, 150 *a*). Il n'y a point à songer aux Ioniens dans ce passage, où, comme dans tous les textes antérieurs aux Lagides, le mot *Hanebu* désigne constamment les nations que la Méditerranée séparait de l'Égypte.

, *le pays de la campagne* ou *de la plaine de sel*, p. [302, 306-307].

Tel est le nom de la localité qu'habitait l'ouvrier dont le papyrus n° II raconte les infortunes. D'après les détails que donne le texte, ce pays produisait du sel et du natron; on y trouvait le dattier, l'acacia et le tamarisque; et les transports s'y faisaient, comme dans tous les déserts, à l'époque contemporaine, par le moyen des ânes. Ces particularités conviennent bien aux déserts qui s'étendent à l'ouest de la Basse-Égypte jusqu'à l'oasis de Siwah ou d'Ammon,

Le pays de la plaine de sel était gouverné par un hak ou vice-roi, qui y faisait exécuter les ordres du roi d'Égypte. Il en était ainsi de la colonie égyptienne de Tennu (voyez ce mot). Les Égyptiens donnaient aussi le titre de hak aux chefs des tribus du désert et des peuplades asiatiques qui avoisinaient la frontière orientale du Delta. Frappé et dépouillé, l'ouvrier se rendit à Soutensinen pour demander justice. Cette localité célèbre était donc, en quelque sorte, la métropole des établissements situés dans la *plaine de sel*. Cette circonstance donne une nouvelle force aux considérations qui ont porté M. Brugsch à y reconnaître l'oasis d'Ammon (voir l'article Soutensinen).

Chalon-sur-Saône, le 1er octobre 1863.

REVUE RÉTROSPECTIVE

A PROPOS DE LA

PUBLICATION DE LA LISTE ROYALE D'ABYDOS[1]

I

Le *Moniteur universel* du 25 janvier dernier contient un article qui fait peser sur deux savants allemands un blâme des plus sévères. On y lit en effet qu'une liste de soixante-seize cartouches (*noms royaux égyptiens*), récemment publiée à Berlin, provient d'une copie de ce monument dérobée à M. Mariette. L'auteur anonyme de la note constate que M. Mariette est seul investi par le vice-roi des pouvoirs nécessaires pour faire des fouilles en Égypte, et déclare qu'il suffit de rappeler l'existence de ce privilège pour qu'*un acte aussi déloyal ne rapporte aux spoliateurs et à leurs complices que la honte qui leur est due.*

1. Ces trois articles, lancés séparément presque coup sur coup, furent réunis presque aussitôt en une seule brochure portant la date de 1865. Les deux premiers furent publiés, avec la devise *Amicus Plato, magis amica veritas*, à Chalon-sur-Saône, chez J. Dejussieu, à Paris, chez Benjamin Duprat et chez Hérold (librairie A. Franck), et contiennent respectivement 36 et 38 pages. Le troisième est un tirage à part de la *France littéraire*, qui a été joint aux deux précédents et qui en résume les données : il compte 28 pages. Sur les circonstances qui amenèrent cette polémique, cf. la notice de Virey, t. I, p. LXVI-LXXI, des *Œuvres diverses* de Chabas.

Le *Journal officiel* ne donnait pas les noms de ces prétendus spoliateurs, ni ceux de leurs complices; mais la notoriété considérable dont ils jouissent les désignait bien suffisamment. Personne ne s'est égaré sur la véritable adresse de ces grossières injures.

Cependant les ardents champions de M. Mariette regrettèrent bien vite l'espèce de réserve qu'ils avaient paru s'imposer, et l'on a pu lire, dans la *Presse* du 18 février, une nouvelle version du même fait, cette fois avec les noms de M. Dümichen et de M. le docteur Lepsius.

A en croire la note du *Moniteur*, M. le vicomte de Rougé a été le premier à protester énergiquement au nom de la science française, et l'indignation a été générale dans la séance de l'Institut à la nouvelle de l'*acte coupable dénoncé à la conscience publique de tous les pays*. Toutefois, cette indignation qu'on attribue à la savante assemblée est loin d'atteindre à la hauteur de celle qu'a éprouvée l'auteur de la note communiquée à la *Presse :* celui-ci trouve que l'Académie a fort ménagé M. Lepsius et M. Dümichen.

II

Disons d'abord quel fait a donné lieu à cette regrettable levée de boucliers.

A la suite de tant d'autres archéologues, auxquels nous sommes redevables de tout ce que nous savons concernant la vieille Égypte, un jeune voyageur allemand, M. H. Dümichen, explore scientifiquement la vallée du Nil, depuis environ deux ans, avec le caractère officiel que lui assure l'appui du gouvernement prussien et avec le succès que faisaient prévoir ses remarquables aptitudes. On sait que l'objet principal d'une mission de cette nature est de recueillir de bonnes copies de tous les textes qui couvrent les monuments. M. Dümichen n'a point failli à la tâche qui lui

incombait. Déjà le journal égyptologique, fondé à Berlin par M. le Dr Brugsch et continué par M. le Dr Lepsius, a reproduit plusieurs excellents documents envoyés par le jeune savant, quelquefois accompagnés de courtes, mais intéressantes notes philologiques. Ces communications précieuses pour la science ne donnèrent lieu, dans l'origine, à aucune réclamation, ni en France, ni ailleurs.

La liste royale d'Abydos, à laquelle se réfèrent les articles du *Moniteur* et de la *Presse,* faisait l'objet de l'un des plus récents de ces envois; cette liste a trouvé place dans le numéro d'octobre novembre du *Zeitschrift für Ægyptische Sprache*. M. Dümichen y joint quelques lignes seulement, dans lesquelles il indique à peine l'importance du monument, quoique cependant il en donne une transcription ; mais il a le soin d'indiquer le lieu où il l'a copié : c'est un long corridor du temple d'Osiris à Abydos, mis à jour par des déblaiements récents, que chacun sait très bien être placés sous la surintendance de M. Mariette. M. Dümichen ne rappelle pas cette surintendance; mais il est à remarquer qu'il annonce un mémoire spécial sur le monument en question. Avant de lui adresser même le simple reproche de manquer de procédés convenables envers notre compatriote, on aurait bien fait d'attendre une publication promise. Quoi qu'il en soit, *c'est bien sur la muraille d'Abydos, et non sur une copie volée à M. Mariette,* que M. Dümichen a fait le dessin par lui livré à la publicité. On se sent presque honteux d'avoir à relever, dans les colonnes du *Journal officiel* de l'Empire français, une aussi monstrueuse calomnie.

III

Était-il bien utile de faire appel à de pareils moyens dans l'intérêt de M. Mariette ? Et, d'abord, qu'est M. Mariette ? Trop jeune encore, M. Dümichen ne peut être apprécié que

par quelques personnes capables de distinguer ses rares aptitudes. M. Mariette n'en est plus là. Il y a treize ans, isolé, sans appui, avec des ressources limitées, sans cesse menacé par des influences rivales et par les fâcheuses dispositions du vice-roi de l'époque, un homme sut déterminer à l'avance l'emplacement où, depuis tant de siècles, gisait la tombe d'Apis, recouverte d'un épais manteau de sable. Cet homme, c'était Mariette. Le monde savant est encore sous l'empire de l'émotion légitime que causa cette belle découverte, et, depuis lors, le nom de M. Mariette est devenu populaire dans le monde entier. La tombe d'Apis livra à son heureux explorateur sept mille monuments, qui sont venus enrichir le Musée du Louvre. Le retentissement de ces merveilleux succès a ébranlé la torpeur du vieil Orient; il a forcé l'Égypte moderne à s'occuper elle-même de son passé. Aux hautes distinctions, si bien méritées, que lui a décernées la France, M. Mariette joint le titre de haut fonctionnaire du gouvernement égyptien. Autorité, ressources immenses de toute nature, rien ne lui manque depuis sept ans pour fouiller et déblayer ce vieux sol des Pharaons, qui couvre l'encyclopédie d'une civilisation oubliée. Aussi le Nil voit-il aujourd'hui s'élever sur ses rives un musée, sans égal dans le monde entier, où, nous dit le *Moniteur*, vingt-sept mille monuments sont, dès à présent, rassemblés!

IV

Vingt-sept mille monuments au Musée de Boulaq, sept mille monuments du Sérapéum, et les murailles des temples déblayés qui font plus que doubler ces nombres énormes, au point de vue de l'importance épigraphique! Pour bien apprécier toute l'éloquence et toute la signification de pareils chiffres, il faut avoir, comme nous, arraché les éléments de la science dans les colonnes du Rituel funéraire et dans

quelques centaines de lignes copiées au Musée du Louvre; il faut avoir, comme nous, poursuivi mille fois dans des documents très insuffisants les mots dont le sens nous échappait; il faut avoir éprouvé la fièvre de la lutte contre l'inconnu, l'abattement de la défaite, le sentiment amer d'une impuissance qui n'a d'autre cause que le manque des matériaux de l'étude, ce sentiment qui nous domine encore si souvent aujourd'hui, malgré la puissance de nos moyens d'investigation centuplée par la bienveillance de nos confrères de l'étranger. Si tous les mots de la langue antique se rencontraient assez fréquemment dans les textes publiés jusqu'à présent, on pourrait patienter peut-être; mais, loin qu'il en soit ainsi, les lacunes sont si grandes encore, que les centaines de mille lignes d'hiéroglyphes que M. Mariette peut nous livrer ne les combleront certainement pas toutes. Multipliez vos trouvailles, accroissez vos richesses, nous ne vous crierons jamais : « C'est assez ! »

V

Mais, quel que soit le nombre, quelle que soit la valeur des monuments par vous découverts, ils n'auront pas la moindre utilité pour la science si vous empêchez qu'on les voie et qu'on les publie, et si, vous-même, vous ne les publiez pas. Or, nous sommes bien obligé de le dire, depuis treize ans que le Sérapéum a été conquis par vous, nous n'en avons rien vu, ou si peu de chose qu'à peine est-il nécessaire d'en parler; et des résultats de vos brillantes fouilles dans la vallée du Nil, vous ne nous avez non plus rien communiqué.

Une exception a été faite cependant en faveur des curieux ; ils ont pu examiner les beaux dessins des bijoux du pharaon Ahmès et de la reine Aah-hotep, les sphinx et les colosses de San, une statuette de scribe et d'autres images encore;

peut-être, en cherchant bien, trouverait-on, épars dans diverses notices, quelques-uns de ces signes hiéroglyphiques que notre soif de science nous force à solliciter de vous avec tant d'ardeur; peut-être a-t-on hasardé quelques groupes isolés, quelques noms royaux, mais jamais rien de ce qui pourrait se prêter à la moindre tentative de critique philologique. La campagne du roi éthiopien Piankhi nous a été révélée par l'aperçu qu'en a donné M. de Rougé, mais les fructueuses conséquences qu'on en pourrait tirer pour l'histoire d'une époque agitée restent subordonnées à l'examen qu'on se propose de faire du texte, quand il vous conviendra de le publier; car, ainsi que l'a proclamé lui-même l'éminent traducteur, on ne s'appuie pas sur la traduction d'un texte égyptien comme sur une citation de Tite-Live. Enfin, on a parlé de l'existence d'une stèle de San, en nous la signalant comme le premier monument portant une date notée d'une autre manière que dans les années du roi régnant. Nous, qui ne sommes pas de l'Académie, nous n'osons pas disserter sur ce curieux document sans le connaître; nous l'attendons, comme tant d'autres non moins précieux, qui sommeillent inutiles dans les portefeuilles de leur inventeur.

VI

N'oublions rien; il est un monument qui a échappé à la séquestration générale. C'est une curieuse stèle du règne de Thothmès III, qu'il nous a été donné de lire *in extenso* dans la *Revue archéologique*, en 1861, accompagnée d'une traduction de M. de Rougé. Par quel heureux hasard ce texte intéressant a-t-il trouvé grâce à vos yeux? Hélas! c'est parce que la science le possédait déjà, et qu'en le publiant une seconde fois, vous ne révéliez rien qui ne fût déjà à la disposition de l'étude. Un estampage provenant de l'honorable M. Harris, d'Alexandrie, en avait été transmis à

l'éminent égyptologue qui dirige le Musée Britannique, M. Samuel Birch, qui se hâta de le publier avec une traduction et un bon mémoire. Nous eûmes ainsi deux fois le texte et deux bons mémoires; ce n'est pas trop, tant s'en faut, d'autant plus que, sans la publication de M. S. Birch, nous aurions eu à attendre, ainsi que nous l'explique M. de Rougé dans son préambule, l'*apparition d'un ouvrage ardemment désiré par tous les savants, où les principaux monuments, sortis des fouilles ordonnées par le vice-roi, seront livrés à nos études par les soins de M. Mariette.*

La science est encore intéressée à savoir, si cela est possible, à quelle échéance le savant académicien nous renvoyait ainsi. Nous n'avons pas encore entendu parler de l'ouvrage si *ardemment désiré en 1861*, et nous devons nous borner à nous féliciter d'avoir eu la stèle de Thothmès III bien des années à l'avance, si surtout nous tenons compte de la circonstance que la science française se montra alors presque tolérante et que M. S. Birch en fut quitte pour quelques égratignures.

VII

Mais ce n'est pas tout encore, car le numéro de septembre 1864 de la *Revue archéologique* nous a, enfin, apporté le texte de la table de Saqqarah, autre liste royale sortie des fouilles de M. Mariette, et attendue par les savants avec une anxiété facile à concevoir, après l'avant-goût qu'en avait donné, dès 1860, le savant directeur des Monuments historiques de l'Égypte.

Malheureusement cette publication, qui n'a précédé que de quelques semaines celle de la liste d'Abydos, a dû à cette circonstance de voir son opportunité s'amoindrir considérablement, et, par le même motif, l'intéressant mémoire de M. Mariette perd aussi une bonne partie de sa valeur. La liste de Saqqarah s'anéantit dans l'importance de sa puis-

sante rivale, dont elle n'est pour ainsi dire plus qu'une confirmation partielle. Les classements dynastiques auxquels elle s'est prêtée demandent aujourd'hui à être refondus sur un plan plus vaste. En la publiant, M. Mariette semble convenir qu'il a trop attendu ; il donne, à ce propos, des explications sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir plus loin.

VIII

La science égyptologique aura, quelque jour, de grandes obligations à M. Mariette, il n'est pas possible d'en douter ; mais, jusqu'à présent, elle n'a pu profiter que des bribes distribuées d'une main parcimonieuse que nous venons de passer en revue. Il faut, cependant, mentionner encore un petit nombre de textes du Sérapéum, épars dans une série d'articles très intéressants, imprimés dans le bulletin de l'*Athenæum français*. Ces textes, choisis pour appuyer les vues chronologiques de l'auteur, ne permettent pas, tant s'en faut, de juger du mérite et de la portée historique de l'ensemble. En définitive, tout cela est infiniment trop peu de chose à côté de l'immensité des richesses que détient M. Mariette, et l'on peut dire en toute justice que, si personne n'a le droit de contester ni de jalouser sa gloire d'explorateur, il reste cependant beaucoup à faire à notre illustre compatriote pour que cette gloire profite à la science.

Sous ce rapport, les plus beaux titres de M. Mariette sont ceux que nous ont fait connaître les publications de M. Dümichen. Personne ne s'imaginera, en effet, que l'importance scientifique des fouilles soit amoindrie s'il arrive que certains monuments qui en proviennent soient publiés par d'autres que par M. Mariette lui-même. S'imaginerait-on, par exemple, que M. Dümichen nourrit secrètement l'espoir de se faire passer pour l'auteur des explorations couronnées par

de si heureux succès? Mais cette prétention ridicule est démentie par la nature même des communications de ce jeune savant. Dans la première en date, il a parlé de ses travaux au temple d'Edfou, qu'il nous dépeint comme actuellement déblayé complètement par les fouilles de M. Mariette (*in dem unter Mariette-Bey's Leitung nunmehr vollstandig ausgegrabenen Tempel von Edfu*). A la vérité, il ne mentionne pas le nom de M. Mariette à propos de la liste d'Abydos, mais ici, pas plus qu'ailleurs, M. Dümichen ne donne à penser qu'il ait opéré lui-même la moindre fouille; il croit apparemment n'avoir pas besoin de revenir sur les choses notoires. Même à propos de l'importance de la trouvaille, M. Dümichen ne s'abandonne à aucun élan d'enthousiasme; il s'exprime fort simplement, et c'est ce qu'il avait de mieux à faire, car le hasard d'avoir jeté les yeux le premier (s'il eût été le premier) sur la table royale ne constitue nullement une preuve de génie, ni même d'habileté; en effet, le collégien le plus novice aurait pu, sans grands efforts, distinguer au premier coup d'œil la signification de la longue série de ces encadrements elliptiques, que tout le monde s'est habitué à connaitre depuis qu'il existe un Musée égyptien et des égyptologues.

Mais M. Dümichen, et c'est là son mérite, ne s'est pas borné à admirer la liste royale; il a voulu que la science en profitât sans retard.

IX

Considérés en eux-mêmes, ni le coup de pioche qui a mis à découvert la liste d'Abydos, ni le premier regard de savant tombé sur cette liste, ne sont autre chose que des accidents de pur hasard. Ce qu'il faut louer, c'est l'ordonnance générale des fouilles, d'une part, et, de l'autre, la promptitude de la publication d'un monument essentiel pour la science.

De ces deux mérites, le premier revient incontestable-

ment à M. Mariette, et, quant au second, nous allons voir que le même savant était bien libre de se l'assurer, si bon lui eût semblé.

Nous avons appris, en effet, par l'article du *Moniteur*, que M. le vicomte de Rougé *a été témoin de la découverte de M. Mariette*. Or, le savant académicien a quitté l'Égypte depuis le commencement de l'année dernière; le remarquable rapport qu'il a adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats de sa mission en Égypte est daté du 30 mai. A la vérité, en lisant ce rapport, on y cherche en vain la plus légère allusion à la nouvelle table royale, quoique les fouilles d'Abydos y soient relatées avec quelques détails. D'un autre côté, la petite liste de Saqqarah, alors non moins inconnue que sa grande sœur, y est l'objet de mentions qui la représentent encore comme un monument hors ligne, comme *le plus important des documents trouvés par M. Mariette*. Peut-être serait-on tenté de se demander : *Qui trompe et qui trompe-t-on ici?* si la relation reproduite par le *Journal officiel* était moins affirmative, si le fait de la connaissance de la découverte par M. de Rougé n'était pas présenté comme ayant entraîné l'explosion d'indignation qu'on attribue à l'Académie. On ne peut donc voir dans la réserve extrême gardée par l'illustre égyptologue qu'un respect chevaleresque des droits que s'était réservés M. Mariette.

Ce qui paraît certain, c'est que, longtemps avant le 30 mai 1864, M. Mariette avait découvert la liste d'Abydos; quant à M. Dümichen, il n'a pu l'apercevoir qu'en septembre, en août, à toute rigueur, puisque son dessin n'a quitté le Caire que le 17 octobre. M. Mariette a donc eu six mois pour faire ce que M. Dümichen a fait en six semaines.

X

M. Mariette a dédaigné cet avantage; il l'a tellement dédaigné, que, dans son mémoire sur la stèle de Saqqarah, daté de Boulaq, 20 mai 1864, on cherche, non moins vainement que dans le rapport de M. de Rougé, quelques allusions à la table d'Abydos, monument de même nature que l'auteur possédait déjà, nous l'avons reconnu, et qui intervenait si brillamment et si forcément dans la question. L'étonnement ne diminue pas lorsqu'on vient à observer que ce mémoire n'a paru que trois mois après sa date (1er septembre 1864), et que, par suite, jusqu'au commencement d'août, M. Mariette aurait pu y introduire une note additionnelle.

La conséquence à tirer de ces faits, c'est que la liste d'Abydos allait passer dans les inaccessibles arcanes où celle de Saqqarah s'est si longtemps cachée, insensible à nos vœux. L'existence de cette dernière avait été divulguée trop tôt, et les égyptologues, *genus irritabile et savants affamés*, selon l'expression pittoresque d'un critique anglais, se montraient fort impatients. M. Mariette prend lui-même le soin de nous dire qu'il avait été longtemps sollicité de publier la table de Saqqarah. Depuis plusieurs années, à la seule annonce de cette liste, certains volcans chronologiques s'étaient mis en ignition et demandaient impérieusement à faire éruption. Aussi, lorsque M. de Rougé revint de l'Égypte, ayant aperçu, touché et dessiné la précieuse relique, il vit, un beau jour, sa chaire entourée de dévots pèlerins, altérés de sa parole, mais plus encore des signes qu'on espérait voir s'échapper sous sa craie. Rien n'est plus comique que le récit de la déconvenue de l'auditoire, racontée par un égyptologue anglais dans un des meilleurs recueils littéraires d'outre-Manche : « Le système de pru-

» dente réserve fut, nous dit le narrateur, galamment main-
» tenu jusqu'à la fin, et le tableau noir de la salle du cours
» ressentit un véritable soulagement lorsqu'au lieu de signes
» hiéroglyphiques, la craie du successeur de Champollion y
» traça en honnêtes caractères romains les noms royaux
» inconnus. » Puis il ajoute : « Si, devant un auditoire com-
» prenant, outre une vingtaine de prêtres catholiques et au-
» tant de dames instruites, des égyptologues distingués
» français et étrangers (parmi ces derniers on peut citer
» M. le Dr Brugsch, de Berlin, et M. le professeur Lauth,
» de Munich), l'effet de cette inscientifique pièce de mys-
» tification fût presque péniblement risible (*painfully ludi-*
» *crous*), ce n'était pas la faute du professeur. Sous tout
» autre rapport, le cours fut tel qu'on pouvait le désirer.
» Heureusement aussi que l'étrange comédie de cache-cache
» (*hide and seek*), dans laquelle l'éminent savant joua, nous
» en sommes certains, un rôle à contre-cœur, est maintenant
» arrivée à son terme. »

XI

Tel était l'état des esprits, en France comme à l'étranger, lorsque parut enfin le travail de M. Mariette. Notre savant compatriote n'ignore pas qu'il avait imposé à bien des gens le supplice de Tantale. Aussi éprouve-t-il tout d'abord le besoin de tenter une apologie : « La table de Saqqarah,
» écrit-il, n'était pas monolithe ; il lui manquait quelques
» blocs, que je fis chercher en vain... En présence d'un
» texte mutilé dont il me semblait possible de retrouver les
» parties perdues, mon devoir était donc, non pas de publier
» précipitamment ce texte, mais d'attendre, pour le faire,
» que les sables nous aient décidément rendu tout ce qu'ils
» pouvaient encore nous cacher. »

Le critique anglais considère cette explication comme une

justification un peu boiteuse (*somewhat lame*) d'une conduite qui a suscité des plaintes amères, et qu'on a qualifiée d'impardonnable tentative de monopoliser le pain de la science. Il est heureux, ajoute-t-il, que Colomb et les autres grands pionniers de la science n'aient pas été dirigés par de semblables maximes. Dans tous les cas, on a bien lieu de s'étonner que M. Mariette ait attendu si longtemps pour hasarder cette explication; elle aurait pu, à la rigueur, faire tolérer dans l'origine un retard de quelques mois. Nous disons *tolérer*, parce que, contrairement à l'avis de M. Mariette, nous pensons que son devoir était de publier sur-le-champ la liste telle qu'il l'avait trouvée, sauf à publier successivement les fragments que de nouvelles recherches auraient pu faire surgir plus tard ; cette éventualité de futures trouvailles ayant d'ailleurs été, dès l'abord, rendue peu probable par le résultat négatif des fouilles ordonnées dans ce but, à l'époque de la découverte, ainsi que nous l'apprend M. Mariette.

Et il est si vrai que cette longue séquestration du monument pèse sur la conscience de l'honorable directeur des Monuments historiques de l'Égypte, qu'il fait de malheureux efforts pour tâcher d'en dissimuler la véritable durée. Nous lisons, en effet, dans son mémoire : « Il y a trois ans » environ, en déblayant les tombes situées au sud de la » grande pyramide de Saqqarah, nous découvrîmes », etc. Le *Moniteur* du 17 octobre 1864 répète à son tour : « Il y » a trois ans environ, M. Auguste Mariette découvrait à » Saqqarah... »

Malheureusement pour M. Mariette, les Tantales de la science ont la mémoire longue, impitoyable ; ils n'ont pas oublié la date de la lettre dans laquelle l'heureux explorateur rendait compte à M. de Rougé de la découverte du monument en question. Cette date, 14 mars 1860, montre que M. Mariette eût dû écrire : « Il y a environ quatre ans, » et encore il n'aurait pas été tout à fait exact (*more than* » *four years would be the less inexact statement*). »

XII

Les intérêts de la science s'arrangent-ils de ces temporisations suggérées par des vues personnelles indéfinissables, qu'il ne nous appartient pas d'approfondir? Non! mille fois non! N'hésitons pas à le proclamer bien haut, une pareille séquestration des éléments nécessaires à l'étude nuit à tous et ne profite à personne, pas même à ceux qui la mettent en pratique. Il y a peu de philologie dans les mémoires auxquels les deux listes royales, désormais connues, dieu merci! ont donné lieu, et cependant il y a bien suffisamment pour montrer que les détenteurs des monuments ne sont point, sous ce rapport, en avance dans la voie du progrès. On a le regret d'y voir se reproduire encore cette vieille phraséologie des débuts de l'école, phraséologie vague et obscure, qui n'est pas de l'égyptien et qui soulève à juste titre les défiances des savants, même de ceux qui ne sont pas en mesure d'en démontrer scientifiquement l'inexactitude. Semblable à l'électricité, à la chaleur, la science se développe par le mouvement; elle a un besoin absolu de discussion, de lutte, de contradiction même; il lui faut l'échange continuel des idées, le choc des opinions. Si on la claquemure dans un musée, si on la rend inabordable sur les monuments, elle s'étiole dans le marasme; les fauteuils de l'Institut, les chaires du professorat, les hautes situations officielles ne possèdent aucune virtualité propre qui les exempte de la loi générale du mouvement. Il ne suffit pas qu'on laisse par instants suinter (*to ooze out*), selon l'expression du critique anglais, quelques informations écourtées; il faut permettre au flot de couler à pleins bords. Tâchons de ne pas ressembler à ces augures de l'antiquité, qui, leurs oracles prononcés, riaient entre eux dans la coulisse où ils cachaient leurs grimoires.

XIII

Quelle est, en effet, la condition vitale, essentielle, unique, du progrès dans l'étude d'une langue si longtemps oubliée par les hommes? Rien ne répond mieux à cette question que la parodie d'un mot célèbre : *Des textes, des textes et encore des textes!* Pourquoi Champollion posséda-t il, dès le début, une intelligence si merveilleuse de la langue? Ce n'est point, comme on l'a supposé, parce qu'il avait un génie divinatoire, mais parce qu'il avait copié de sa main un nombre infini de textes. Pourquoi, Champollion mort, la science resta-t-elle de longues années comme frappée de stérilité? C'est uniquement parce que ses premiers disciples ne l'avaient pas imité, et que, faute de publications spéciales, l'étude des textes, si elle était possible dans une certaine mesure à quelques-uns d'entre eux, présentait à tous des difficultés considérables. Enfin, l'on imprima des textes purs, le Rituel notamment, et d'alors seulement date l'ère de renaissance que notre époque continue.

Que l'on s'initie pendant un mois ou deux aux principes généraux de la science de Champollion, puis que l'on se procure des textes et qu'on s'occupe uniquement à les disséquer, au bout de deux ans on sera véritablement égyptologue. Voilà tout le secret; il n'en existe aucun autre, ni pour débuter, ni pour progresser.

XIV

Des textes en grande abondance! tout est là. J'ignore si j'aurai sur ce point quelques contradicteurs, mais je n'en prévois pas. Ce besoin de textes a, d'ailleurs, déjà parlé bien haut, puisque l'expression s'en est fait jour dans le rapport

du 8 février 1860, à la suite duquel fut changé le titre de la chaire de Champollion, afin, y est-il dit, que cette chaire fût garantie contre les déviations dont elle avait plusieurs fois été *menacée :* « Il est devenu évident, ainsi s'exprime l'honorable M. Rouland, alors ministre de l'Instruction publique, » que l'archéologie, c'est-à-dire la connaissance de l'art, » aussi bien que celle des institutions, des mœurs, des opi- » nions, est ici dominée, plus que partout ailleurs, par la » question de la langue et de l'écriture, seule base solide de » toute recherche et de tout enseignement sérieux. »

On ne pouvait mieux dire; il n'était pas possible de constater avec plus d'autorité la nécessité de l'étude directe des textes pour toute recherche sérieuse.

XV

Il y a des aveux qui coûtent à l'amour-propre national et qu'il convient de faire néanmoins.

Nous avons défini en peu de mots les conditions vitales de l'étude; il nous reste à reconnaître à présent que, si l'on s'en tenait aux matériaux fournis par la France dans le domaine d'une science d'origine toute française, l'étude serait stérile, impossible.

Pour pénétrer dans le copte, dernière altération de la langue pharaonique, nous avons à nous adresser à l'Italien Peyron, à l'Allemand Schwarze, à l'Anglais Tattam, au Suédois Zoega. Je pourrais grossir cette liste de noms étrangers, sans courir le risque de me heurter contre des noms français, à moins de descendre jusqu'à de petites notices descriptives, contenant des essais de traduction dans lesquels on peut déjà constater un éloignement instinctif pour les citations textuelles.

En ce qui touche les écritures égyptiennes, la France n'occupe pas un rang plus élevé, car, dans l'énumération

des grandes collections des matériaux de l'étude, nous trouvons au compte de l'étranger :

Le Rituel funéraire;

Le choix de monuments de M. le Dr Lepsius;

Le vaste et splendide ouvrage de l'Expédition prusienne;

Les nombreux recueils de textes et de monuments de M. le Dr Brugsch;

Les monuments du Musée de Leyde, contenant un nombre immense de textes dans les trois écritures;

Les publications du Musée Britannique, qui comprennent trois inestimables séries de manuscrits hiératiques, les modèles du genre;

Les énormes recueils publiés sous les noms d'Young, de Burton et de Sharpe;

Les papyrus bilingues de M. Rhind;

Les beaux sarcophages publiés par M. Bonomi;

Les papyrus et monuments du cabinet de lord Belmore.

Arrêtons-nous! La liste serait trop longue. Mais notons en passant que, si les murs du vieux Louvre ont laissé s'échapper au dehors quelques copies des précieux textes de notre Musée égyptien, c'est dans les recueils de l'étranger qu'il faut les aller chercher.

En France, et bien longtemps avant l'invention du système de déchiffrement, deux beaux fragments de rituels avaient été publiés dans le grand ouvrage de la Commission d'Égypte, sous Napoléon Ier; mais, depuis l'époque de la grande découverte, notre pauvreté est extrême.

Le grand ouvrage de Champollion ne contient, en effet, qu'un très petit nombre de textes véritablement utiles; les copies données dans cette grande publication sont moins exactes que les notes de portefeuille du maître. On sait que c'est sur le texte donné par Champollion de l'inscription d'Ibsamboul que fut faite, pour les leçons du Collège de France, la traduction dont j'ai eu à démontrer l'ina-

nité[1]; quelques-unes des grosses erreurs du traducteur s'expliquent, en partie, par l'état défectueux du texte sur lequel il travaillait.

Repoussé et attaqué pendant sa vie, notre illustre maître ne fut guère mieux traité après sa mort. Ses notices manuscrites, éditées avec un inexcusable non-soin, forment un ouvrage écourté, émaillé de fautes de français, qui a lassé jusqu'à son éditeur lui-même. Il s'est arrêté au milieu d'une phrase de la notice de Thèbes. Je n'en réclame pas la continuation.

Il est juste, cependant, de parler d'une honorable exception, c'est-à-dire du beau volume de monuments et d'inscriptions publié par M. Prisse d'Avennes, sous les auspices de M. de Salvandy. M. Prisse nous apprend, dans sa préface, qu'il avait eu le projet de publier un second volume plus considérable encore, mais il ne nous dit pas pour quelle raison il s'est trouvé forcé de se restreindre. Telle qu'elle est, sa publication contient de bons textes, mais en trop petit nombre. Le même savant a publié en outre un document de valeur inestimable, le papyrus de sentences morales, connu dans la science sous le nom de *Papyrus Prisse*[2]. Malheureusement ce manuscrit, d'un âge extrêmement reculé, n'est pas de ceux qui peuvent venir en aide à nos investigations philologiques. Il ne me convient de parler de moi-même que pour dire qu'en ajoutant à ce maigre inventaire toutes mes publications, et même ce qui a paru jusqu'aujourd'hui d'un rituel hiératique, commencé en 1861 par M. de Rougé, l'on n'arrivera point à former un ensemble dans lequel il soit possible

1. Voir la *Traduction et analyse de l'inscription d'Ibsamboul* au t. II, p. 1 sqq., de ces *Œuvres diverses*. — G. M.

2. M. Prisse publie en ce moment, sous le titre d'*Histoire de l'Art égyptien*, un ouvrage que la France pourra opposer à tout ce qui s'est fait de mieux à l'étranger; mais la reproduction des textes n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage.

de puiser les connaissances philologiques indispensables au moindre aspirant à l'égyptologie.

XVI

Je n'ai pas parlé de la grammaire de Champollion, ni des mémoires de ses successeurs. Ce sont des matériaux sans doute excellents au point de vue philologique, mais quand on les a étudiés et qu'on en possède les données, on ne serait guère plus avancé, si l'on n'avait pas de textes pour passer à l'application. Faute de monuments de la langue à féconder par l'analyse, le progrès s'arrête tout court. Voilà pourquoi les véritables bienfaiteurs de la science sont M. C. Leemans, de Leyde; S. Birch, de Londres; H. Brugsch, de Berlin, et, tout au premier rang, M. le Dr Lepsius, sur qui l'on ne craint pas aujourd'hui de déverser l'insulte. Sans doute M. Lepsius, qui, par sa science et sa position élevée, est un personnage considérable en Europe, peut mépriser d'aussi injustifiables attaques; mais ce n'est pas un motif pour que les fervents adeptes d'une science qui lui doit tant ne cèdent pas à l'indignation que leur causent de pareils procédés.

XVII

Puisque nous venons de mentionner les mémoires dus à la plume des égyptologues français, constatons, à notre grand regret, qu'ils se distinguent aussi par une grande sobriété de citations textuelles. Et pourtant la France a possédé la première un type hiéroglyphique, au moyen duquel on eût pu multiplier sans mesure ces précieuses citations. A la vérité, les égyptologues peuvent échapper dans une certaine mesure à ce reproche, qui retombe principalement sur l'extrême difficulté d'obtenir ces caractères lorsqu'on ne veut ou qu'on

ne peut pas livrer les manuscrits à l'Imprimerie impériale. Grâce à ces difficultés, l'ensemble des impressions dans lesquelles est entré le type payé par le budget de la France n'a guère dépassé en quantité les publications que j'ai faites, à moi seul, en me servant de caractères gravés sur zinc, taillés sur bois, autographiés, etc.

Encore avons-nous à relever cette circonstance que le seul grand texte imprimé au moyen du type français consiste en une inscription qui avait déjà été très bien publiée par M. Prisse. De même qu'à l'occasion de la double publication de la stèle de Thothmès III, nous ne nous plaindrons pas de cette surabondance; nous regrettons cependant que l'on n'ait pas touché au trésor des choses cachées, que l'on n'ait pas choisi pour spécimen un texte inédit ou un texte mal édité, tel, par exemple, que les précieuses inscriptions de la statuette naophore du Vatican, qui nous sont promises depuis quatorze ans par leur habile traducteur; nous avons noté d'autres promesses encore, et l'honorable M. de Rougé ne doit pas s'imaginer qu'on fasse à des promesses de ce genre, lorsqu'elles émanent de lui, l'injure de les oublier.

XVIII

On dirait vraiment que la France prend à tâche de sceller de nouveau la bouche à si grand'peine entr'ouverte du sphinx égyptien? Un pareil rôle convient-il à la patrie de l'Œdipe qui a surpris le secret tant de fois séculaire du monstre? Non, sans doute; et cependant il serait curieux d'inventorier les erreurs qu'ont trop longtemps accréditées tant de publications soigneusement expurgées de moyens de contrôle; plus instructif encore de rechercher les conquêtes philologiques que le manque de textes publiés en temps opportun a retardées ou empêchées. J'aborderai peut-être quelque jour ce sujet, que j'appelle *le Martyrologe de la*

science égyptologique. Quant à présent, pour être bien compris, je me bornerai à la citation d'un seul fait.

Supposons un instant qne l'Administration du Musée Britannique n'eût pas livré à la publicité les merveilleux papyrus que la France s'est laissé enlever, bien que Champollion les eût fait connaître et que Salvolini en eût étudié quelques passages; supposons que ces monuments n'eussent pas été, en conséquence, plus accessibles à l'étude que ne le sont aujourd'hui ceux que possède le Musée du Louvre, cette circonstance n'aurait pas empêché un savant anglais de les étudier sur place, à sa manière, et d'y découvrir Moïse, Jannès, les plaies d'Égypte, l'Exode, etc. Ces prodigieuses découvertes n'en auraient pas moins excité la verve du savant français, qui trouva, à son tour, le moyen d'y voir, encore plus clairement que l'Anglais, un bien plus grand nombre de faits bibliques, dont la révélation tint en émoi, toute une année, la salle des cours du Collège de France. Mais, bien certainement, il serait arrivé que certain marchand provincial eût été mis dans l'impossibilité de soumettre tant de merveilles à vérification et de pousser le cri d'alarme qui fit rentrer dans sa boîte à ressorts la scintillante apparition égypto-biblique qu'avait évoquée une imagination infiniment trop complaisante. Il était temps cependant, car déjà des professeurs distingués de l'enseignement universitaire annonçaient et imprimaient que les papyrus de Londres reproduisaient jusqu'aux détails les plus insignifiants du Texte sacré! Déjà des écrivains religieux s'étaient émus et avaient invoqué ces témoignages inattendus de la science profane. Où nous eût conduit ce mouvement compromettant?

XIX

S'il s'agissait d'inscriptions grecques, arabes, puniques, etc., il n'est pas un savant qui se permît de les discuter,

d'en tirer des conséquences historiques, chronologiques ou même simplement philologiques, sans les citer textuellement. Quiconque agirait différemment se verrait refuser toute confiance. S'imagine-t-on que les faits relatés dans les écritures égyptiennes sont tellement évidents dans leur expression graphique, qu'on puisse se dispenser de montrer tout au long, non seulement les textes qui les contiennent, mais encore les procédés d'analyse dont on a fait usage? On se tromperait grandement à ce compte. Les *honnêtes lettres romaines* sous lesquelles M. de Rougé dissimula, dans son cours, les noms royaux de la table de Saqqarah ne pouvaient être de la moindre utilité à personne; mais M. Mariette avait à peine publié le texte du monument, que de grandes conversions se produisaient dans les rangs de nos adversaires. L'un d'eux se charge lui-même de réfuter le ministre de la reine d'Angleterre, sir C. Lewis, dont le célèbre ouvrage sur l'Astronomie des Anciens est une dénégation systématique absolue de la valeur scientifique de la méthode de Champollion. Cette réfutation, fort remarquable comme tout ce qui sort de la plume de l'auteur, contient la phrase suivante qui mérite de ne pas être oubliée : « C'est un indigne » abus que de faire servir la science grecque et romaine à » discréditer un ordre d'études plus élevé et plus universel, » lequel, dans sa recherche de la vérité, refuse de se laisser » confiner dans les étroites limites des péninsules italique » et hellénique. »

XX

Doit-on attribuer cette horreur persistante pour la lettre... hiéroglyphique à un système délibéré, ou la porter seulement à charge d'une fatalité tenace? Je l'ignore, mais je constate le fait et j'en déplore les résultats; ils sont plus graves qu'on ne le croirait : l'esprit de critique et de vérification s'émousse; on juge sur l'étiquette du sac; on accepte

sans compter, et le niveau général de la science s'abaisse au lieu de s'élever. Des naïvetés, qu'on aurait pu excuser au temps de Jablonski, sont patiemment écoutées en haut lieu; on bâtit des chronologies, on établit des ères, non pas en vertu de l'étude directe des monuments, mais en opposant à eux-mêmes les égyptologues qui ont varié dans leurs interprétations. On ne se donne pas la peine de rechercher quels sont les faits restés debout sur le terrain de la critique sérieuse. On cite à peine des ouvrages d'inappréciable valeur, comme, par exemple, les *Matériaux pour servir à la reconstruction du calendrier égyptien*, de M. le Dr H. Brugsch. On les cite pourtant, mais sans s'apercevoir que des preuves monumentales et philologiques de la valeur de celles qui sont rassemblées dans ce savant livre méritent au moins une réfutation de la part de quiconque veut les jeter hors du débat.

XXI

Toutefois, les savants qui trébuchent sur les abords accidentés de la science égyptologique sont jusqu'à un certain point excusables; si ce terrain est semé de pierres d'achoppement, ce n'est pas leur faute. Nul doute qu'ils ne se joignent à moi pour réclamer que la porte du temple de Thoth soit élargie et que les accès en soient rendus plus praticables; nul doute qu'ils ne m'appuient lorsque à grands cris je réclame *des textes, des textes, encore des textes!*

Mais qui entendra ces cris, qui les exaucera? Je n'en sais trop rien. Cependant j'ai retenu un mot de M. Renan, celui de *savants officiels;* l'illustre orientaliste ne paraissait pas beaucoup apprécier ce titre. Je crois qu'il a tort. A mon point de vue, le savant officiel est celui qui est investi de la confiance du gouvernement pour tout ce qui se rapporte à la science de sa spécialité; au savant officiel revient le devoir de plaider la cause de cette science et de ne pas la

laisser oublier dans la distribution des encouragements de l'État. Si le monument de Ninive offre aux adeptes de la science assyriologique une collection de textes admirablement gravés, si le voyage de M. Oppert est publié avec luxe et d'après un plan qui en fait un trésor philologique, je me figure que cela ne s'est pas fait tout seul, et qu'un savant officiel aura recommandé à qui de droit la publication de ces beaux ouvrages. Pourtant les cunéiformes sont de nouveaux venus, comparativement aux hiéroglyphes; ils ne remuent pas encore, à beaucoup près, autant d'idées que les écritures égyptiennes. Pourquoi donc ces dernières sont-elles toujours restées de côté? Et faudra-t-il rappeler ici que le fameux *Livre des Sauvages* sut bien obtenir de libérales allocations. S'en prendra-t-on au gouvernement? Mais nous avons vu M. de Salvandy à l'œuvre; nous avons lu le rapport de M. Rouland, et nous savons que M. le Ministre actuel de l'Instruction publique a inauguré son ministère par une grande mesure de réparation. Il a voulu que l'histoire de la découverte de Champollion passât dans le programme universitaire. S. E. M. Duruy connait donc bien la valeur de cette découverte; il sait qu'elle est l'une des grandes gloires de notre pays et ne l'a certainement point rayée d'office de toute participation possible aux allocations du budget. Si donc un savant officiel eût éprouvé quelque peu le désir d'imiter nos rivaux de l'étranger, et de doter notre pays de quelques publications de textes égyptiens, des belles stèles du Louvre, par exemple, ou bien des monuments du Sérapéum, il n'eût certainement pas rencontré d'obstacles sérieux, et la France ne serait pas, aujourd'hui, si considérablement en arrière sous le rapport de ces publications utiles.

Maintenant quarante mille monuments sont à la disposition de M. Mariette; on n'aura donc que l'embarras du choix, et la France, moyennant quelques légers sacrifices et un peu de bonne volonté, peut, si bon lui semble, passer

au premier rang. Puisse une louable émulation succéder au funeste système d'étouffement qui a pesé, jusqu'à présent, sur les destins de la science créée par le génie de Champollion !

XXII

Mais si décidément on ne veut rien publier, qu'au moins d'autres puissent le faire; qu'on ne laisse pas d'insultantes clameurs outrager les savants qui réussissent à puiser quelque coupe dans l'océan d'informations dont on tamponne avec tant de soin les moindres issues. L'article du *Moniteur* se termine par cette lourde phrase : « Ce n'est pas à Auguste » Mariette seul qu'on fait tort, mais c'est aussi au vice-roi, » dont l'inépuisable munificence donne si largement à notre » compatriote les moyens de prendre possession en son nom » de l'histoire pharaonique, qui se dresse à sa voix dans » toute la vallée du Nil et vient se ranger à sa place dans » le Musée de Boulaq !!! »

On nous rendrait service si l'on voulait bien nous donner en langue vulgaire la traduction de ce verbiage. Veut-on faire entendre que, désormais, M. Mariette a seul le droit de s'occuper de l'histoire d'Égypte; que personne autre que lui ne peut étudier un monument, ni copier une inscription? S'il en est ainsi, qu'on le dise ouvertement. Mais alors l'interdit a donc été levé pour M. de Rougé, puisqu'il rapporte de l'Égypte six volumes d'inscriptions copiées à la main et deux cent vingt planches photographiques représentant les murailles historiques des temples, les plus grandes inscriptions et les plus beaux monuments de l'art égyptien? Peut-être, cependant, le savant académicien n'a-t-il été autorisé à copier que pour son usage particulier et sous la condition de ne pas mettre dans la confidence ses confrères en égyptologie. Nous remarquons en effet qu'il se borne à annoncer un second rapport, sans hasarder la moindre

promesse quant à la divulgation des trésors qu'il a recueillis. Cette riche collection ira peut-être s'enfouir, comme tant d'autres, dans d'avares portefeuilles.

Mais il en est une non moins riche sur laquelle la science sait déjà qu'elle peut compter. Je veux parler de celle de M. Dümichen. Ce jeune savant appartient à une école d'explorateurs allemands qui croient contracter une dette envers leur pays et envers la science lorsqu'ils sollicitent et obtiennent une mission rétribuée par leur souverain. S. M. le roi de Prusse a eu, sous ce rapport, la main gâtée par M. Lepsius et par M. Brugsch; leur émule zélé marche, c'est évident, sur les traces de ses brillants devanciers. Il paraît qu'en organisant cette nouvelle mission, on a eu le tort de compter sans S. A. le vice-roi et sans M. Mariette; on s'est figuré qu'il était possible, comme par le passé, de dessiner et de copier sans se rendre coupable du crime de spoliation. Détrompez vite le monde savant, avertissez les simples touristes; arrêtez, au seuil de l'Égypte, les Greene, les Stobbart, les Rhind et tant d'autres, qui nous ont procuré successivement un grand nombre de documents précieux. Dressez aux deux bouts de la vallée du Nil, sur le port d'Alexandrie et près de la bifurcation du père des fleuves à Khartum, ce placard administratif dont frémiront les mânes de notre maître à tous : « De par l'autorité d'un » disciple de Champollion, le sol de l'Égypte est interdit à » la circulation des égyptologues et des dessinateurs ! »

XXIII

Laissez-nous croire qu'on vous calomnie et qu'on calomnie S. A. le vice-roi. Non, vous n'avez pas fermé l'Égypte aux savants; non, vous n'avez pas accepté une tâche exclusive qui ferait porter sur vous une immense responsabilité, et pour laquelle d'ailleurs les efforts réunis de tous les égyp-

tologues vivants seraient encore bien impuissants; non, vous n'avez pas imposé au souverain de l'Égypte l'initiative d'une mesure qui, si elle venait à être imitée ailleurs, pourrait faire expulser les Rawlinson, les Layard, les Place et les Botta de Koyoundjik, de Khorsabad et de Nimroud, les Lebas et les Texier de l'Asie-Mineure, les Renan et de les Sauley de la Phénicie et de la Palestine, et les Beulé d'Athènes; non, vous ne vous proposez pas de prendre seul possession de l'histoire pharaonique; non, vous ne songez pas à confisquer, jusqu'à ce que cette prise de possession soit accomplie, le trésor des antiquités de l'Égypte. Si vous avez pu penser qu'un pareil projet était praticable, vous vous êtes bien trompé, et la lecture du rapport de M. de Rougé a dû suffire pour faire tomber vos illusions. La mission de l'éminent académicien a duré six mois seulement, et, dans ce court laps de temps, « sa récolte a été tellement » abondante, nous dit-il, qu'une longue vie de travail ne » suffirait pas à l'épuiser! » Combien, à ce compte, faudrait-il d'existences pour entamer sérieusement votre récolte encore vierge?

XXIV

Loin de sanctionner les avanies dont on couvre en votre nom les Dümichen de l'Allemagne, hâtez-vous de les appeler à vous; appelez aussi les Devéria de France, et vingt de leurs pareils, si la science était assez heureuse pour les posséder. Puis, travaillez tous de concert à mettre promptement à la disposition de l'étude les inestimables matériaux que vous avez su recueillir. Pressez la publication des textes sans vous préoccuper de la faire précéder d'une tentative d'explication. Dans l'état actuel de la science, la meilleure manière de publier des textes égyptiens est encore, au luxe près, celle qu'a adoptée M. Lepsius pour ses admirables *Denkmäler*, c'est-à-dire un simple classement par ordre chro-

nologique; la plus mauvaise est celle qu'avait adoptée M. Brugsch pour ses *Monuments*, parce qu'elle comportait une traduction des textes publiés. Il en est une troisième, fort bonne et fort commode, à laquelle le même savant s'est restreint dans ses deux volumes de Recueils; au lieu de traductions, il s'est contenté de courtes notices sur le sens général des inscriptions. Mais même dans ces aperçus la chance d'erreur est trop grande pour que la réputation de l'égyptologue ait la possibilité d'y beaucoup gagner.

Si vous entrez dans cette voie, votre gloire d'explorateur sans rival ne fera que s'accroître, mais vous aurez acquis un droit plus précieux encore, un droit que je serai heureux, alors, de revendiquer pour vous, s'il venait à vous être disputé, le droit d'inscrire votre nom à côté de celui des bienfaiteurs de la science, à laquelle, l'un et l'autre, nous nous sommes voués avec une égale ardeur.

Chalon-sur-Saône, le 28 février 1865.

M. de Rougé répondit à ce qui le concernait dans cette brochure, par une lettre qu'il adressa à la Revue archéologique[1], *et de laquelle j'extrais les passages suivants :*

Au moment où je termine cette lettre, je reçois deux envois bien différents, et qui m'obligent à vous écrire encore quelques mots. Le premier est une lettre de M. Mariette, annonçant, comme toujours, quelque nouvelle découverte. Je me borne à transcrire le passage suivant, qui peut se passer de tout commentaire : « Je suis » arrivé hier de la Haute Égypte, où je viens de passer deux mois. » La moitié de ce temps a été employée aux travaux de Dendérah. » J'y ai trouvé des souterrains, dont je vais publier les textes, et » qui méritent toute notre attention. Dendérah n'a pas été élevé à

1. Extrait de la *Revue archéologique*, 2e série, 1865, t. I, p. 347-349. — G. M.

» l'occasion de la naissance de Césarion. Fondé par Chéops, ce » temple fut embelli par Apapus, qui y fit déposer un certain nombre » d'écrits sur peau d'animal. La XIIe dynastie y travailla à son » tour. Toutmès III le restaura. Ramsès III y ajouta quelques » parties. Enfin, sous Ptolémée Néos Dionysos, il fut trouvé en si » mauvais état, qu'on dut le refaire à neuf. Quant aux souterrains, » on devait y introduire des statues d'or, de bronze et de bois, dont » je possède la nomenclature; après quoi, ils étaient fermés pour » l'éternité. J'oubliais de vous dire que, dans deux de ces souter- » rains, j'ai recueilli les restes de momies de vaches. »

On voit par quelle persévérance, dans ses infatigables recherches, M. Mariette répond aux plaintes des impatients, et combien le succès continue à justifier sa marche. Mon confrère m'annonce, dans la même lettre, que le vice-roi a levé les obstacles qui s'opposaient à la publication des monuments, entreprise par les ordres de son prédécesseur. C'est encore là une nouvelle heureuse pour tout le monde, et principalement pour le savant directeur des fouilles.

Cette nouvelle est également la meilleure réponse qu'il puisse faire à une brochure intitulée *Revue rétrospective à propos de la publication de la liste royale d'Abydos, par M. Chabas.* Ce savant paraît n'avoir lu que la malencontreuse note insérée au *Moniteur* du 25 janvier, au sujet de cette publication.

Si la rectification que j'ai fait insérer dans ce même journal quelques jours plus tard ne lui avait pas échappé, il se serait épargné deux pages de conjectures erronées et de déclamations au moins inutiles[1]. Je n'ai point assisté à une découverte faite longtemps après mon départ. « Ce qu'il faut louer, dit M. Chabas, c'est l'ordonnance générale des fouilles. » C'est précisément ce que j'ai fait, et il était de mon devoir de rendre ce témoignage, puisque j'avais assisté à leur début. Le droit se discute, la délicatesse se sent ; on ne réclame qu'au nom d'un droit. Le droit de M. Mariette, c'était de voir constater que la fouille qui avait produit cet admirable document avait été dirigée par lui. Quant à la délicatesse, chacun en est juge à sa manière; j'ai cru, en ce qui me concerne,

1. Voir la brochure citée ci-dessus, p. 13-14 [p. 373-374 du présent volume].

qu'elle m'obligeait à ne point publier avant M. Mariette, ni la table de Sakkarah, ni l'inscription de l'an 400 du roi Nubti, quand je savais que mon savant ami rédigeait des mémoires sur le même sujet. Il paraît que cette réserve a semblé profondément ridicule à un de mes auditeurs, venu de Londres, et dont M. Chabas cite complaisamment le compte rendu. Il me permettra néanmoins de ne changer, sur ce point, ni de conduite, ni de manière de voir.

Il n'y a aucun profit pour la science, à descendre sur le terrain des personnalités ; il m'est impossible cependant de ne pas transcrire le passage suivant, pour donner une idée des suppositions étranges que contient cette brochure : « Peut-être, cependant, le » savant académicien n'a-t-il été autorisé à copier que pour son » usage particulier, et sous la condition de ne pas mettre dans la » confidence ses confrères en égyptologie. Nous remarquons, en » effet, qu'il se borne à annoncer un second rapport, sans hasarder » la moindre promesse, quant à la divulgation des trésors qu'il a » recueillis. Cette riche collection ira peut-être s'enfouir, comme » tant d'autres, dans d'avares portefeuilles. »

Pour mes confrères de l'Académie, et pour les hommes studieux qui suivent assidûment les leçons du Collège de France, et qui ne reculent pas devant le travail ardu qu'elles leur imposent, citer ces paroles, c'est en faire justice. Mais il faut que la réponse soit connue partout où l'insinuation pourrait pénétrer. A peine arrivé d'Égypte et dans un moment où ma santé altérée par les fatigues eût exigé le repos, j'ai néanmoins repris mon cours, parce qu'on m'a témoigné le désir de connaître le premier fruit de nos recherches. Mes « portefeuilles avares » étaient tellement empressés à se vider, que je n'ai pas même pris le temps nécessaire pour coordonner mes matériaux, pensant que la richesse et la nouveauté des faits suffiraient pour rendre les leçons utiles. Les chaleureux remerciements que j'ai reçus m'ont prouvé que mon empressement était apprécié.

J'ai rédigé, aussi rapidement que mes forces me l'ont permis, un long mémoire où toutes mes notes sur les six premières dynasties ont été employées : quoique retardé par la maladie et par des malheurs de famille, ce travail a néanmoins subi aujourd'hui la formalité de la double lecture académique, et va être livré à l'impression. Il n'y a pas un an que ma mission est terminée, et je

crois avoir fait tout ce que permettaient les forces d'un homme pour hâter la publication de cette première partie.

Quant à la publication des planches, c'était une question beaucoup plus difficile à résoudre. Le Ministère de l'Instruction publique a peu de ressources ; elles sont d'ailleurs engagées, comme chacun sait, pour d'autres publications. Fallait-il donc subir des lenteurs, inévitables quand il s'agit de demander une subvention spéciale, comme on l'a fait pour M. Place? Je ne l'ai pas cru, et la générosité du photographe habile qui m'avait accompagné, ainsi que le courage d'un savant professeur, M. Samson, ont résolu le problème. L'album de la mission est en pleine exécution et paraîtra tout entier avant deux mois. Il sera composé de cent cinquante-cinq photographies, précédées d'une notice sommaire, indiquant le sujet de chaque planche. Toutes les personnes qui ont vu les photographies de M. de Banville savent quels admirables résultats il a obtenus à force de patience et d'adresse. Vues des temples, statues et autres objets d'art, bas-reliefs et inscriptions, tout est également réussi. Les épreuves photographiques ont l'inconvénient d'un tirage assez dispendieux ; mais quel est le crayon ou le burin qui pourrait les égaler, quant à la fidélité dans le style des figures, et à l'exactitude absolue des hiéroglyphes? C'est véritablement sur la muraille elle-même qu'on travaille, quand on étudie ces belles reproductions.

J'adresse ces détails aux nombreux amis de la science, qui ont été confidents de toutes mes tentatives, et qui connaissent les difficultés qu'éprouvent en France de pareilles publications ; je suis heureux de leur annoncer le succès de mes efforts, tout en rendant public le témoignage de mes remerciements, pour les habiles artistes qui veulent bien me seconder dans cette publication.

Vicomte Emm. de Rougé.

C'est à cette lettre que Chabas répondit dans le mémoire imprimé ci-dessous, à partir de la page 397.

REVUE RÉTROSPECTIVE

A PROPOS DE LA

DÉCOUVERTE DE LA TABLE ROYALE D'ABYDOS

(DEUXIÈME ARTICLE)

I

En publiant ma *Revue rétrospective*, sur la fin de février dernier, j'ai obéi au sentiment de l'indignation que m'a causée la lecture de l'article inséré au *Moniteur* du 25 janvier. Mon but n'était pas uniquement de défendre deux savants étrangers contre d'injustes accusations, je voulais aussi protester au nom de la science française, dont l'auteur de l'écrit calomnieux se disait l'organe; enfin, et c'est là, au regard des intérêts de la science, le point le plus essentiel, j'ai tenu à m'élever contre le système de séquestration des textes égyptiens, mis depuis longtemps en pratique, système que la publication de M. Dümichen est venue déconcerter dans l'une de ses chères espérances.

Mais alors les faits n'étaient connus que par la note du *Moniteur*, où sont affirmés les points suivants :

1° Que M. Mariette avait découvert la liste royale;

2° Qu'une copie de cette liste lui avait été dérobée par M. Dümichen;

3° Que M. de Rougé avait été témoin de la découverte de M. Mariette, et se trouvait présent à la séance de l'Institut

du vendredi 20 janvier, dans laquelle la nouvelle de l'acte coupable a été communiquée à l'Académie.

L'accusation était formelle, précise; placée sous la garantie d'une communication faite à l'Institut de France, elle semblait commander la confiance, au moins pour les actes attribués à des membres de l'Institut. Je me suis donc, en toute assurance, établi sur le terrain des faits ainsi affirmés, et, si j'ai démenti le vol de copie attribué à M. Dümichen, ce n'est pas que j'eusse le moindre renseignement personnel, mais tout simplement parce qu'à mes yeux cette accusation tombait d'elle-même sous le poids de son absurdité.

Depuis lors, la lumière s'est faite. Sans que j'en fusse informé, le *Moniteur* du 9 février avait inséré une lettre dans laquelle M. de Rougé déclare qu'il n'a pas été témoin de la découverte. Le savant égyptologue, dans l'article qu'il m'a consacré (*Revue archéologique*, avril 1865, p. 347 à 349), prétend que la lecture de cette lettre m'aurait « épargné » deux pages de conjectures erronées et de déclamations au » moins inutiles[1] ». C'est le neuvième paragraphe de ma brochure qui se trouve ainsi richement qualifié. J'ai moins de chance que les honteuses inventions de la note du *Moniteur*, pour laquelle M. de Rougé a trouvé l'épithète de « malencontreuse » suffisamment sévère. Le public appréciera; mais, pour que les opinions ne s'égarent pas, pour que ce regrettable conflit porte des enseignements utiles, il faut aujourd'hui faire connaître tous les documents de l'affaire.

II

Répétons d'abord l'article du *Moniteur* dans ses mentions essentielles :

« Nous extrayons d'une lettre d'Auguste Mariette-Bey à

1. Voir plus haut, p. 393 du présent volume. — G. M.

» notre collaborateur, M. Ernest Desjardins, le passage sui-
» vant : « J'ai découvert à Abydos un magnifique pendant
» de la table de Saqqarah. Séti Ier, accompagné de son fils,
» qui sera plus tard Ramsès II (Sésostris), fait une offrande
» à soixante-seize rois rangés devant lui.....
.....
.....

» Notre étonnement a été grand d'apprendre, en rece-
» vant communication de cette découverte, une des plus
» belles que l'illustre archéologue français ait faites en
» Égypte, que cette liste de rois venait d'être publiée à
» Berlin, sans même que le nom de notre compatriote fût
» mentionné. Il nous apprend qu'une copie de cette liste
» royale lui a, en effet, été dérobée. Pour que la bonne foi
» publique ne soit pas trompée à l'avenir, et pour qu'un
» acte aussi déloyal ne rapporte aux spoliateurs et à leurs
» complices que la honte qui leur est due, il suffit de rap-
» peler que personne en Égypte ne peut fouiller le sol sans un
» firman, et que Mariette-Bey est seul possesseur de ce fir-
» man; or, il n'est pas probable que des monuments comme
» la table royale et géographique d'Abydos soient sortis
» tout seuls de terre.

» M. de Rougé, témoin de la découverte de Mariette, a
» été le premier à protester énergiquement, au nom de la
» science française, dans le sein de l'Institut, contre de pareils
» procédés. L'indignation a été générale à la séance de ven-
» dredi dernier, 20 janvier, lorsque la lettre qu'on vient de
» lire a été communiquée à l'Académie, en même temps que
» la nouvelle de l'acte coupable qu'elle signale à la cons-
» cience publique de tous les pays. Ce n'est pas à Auguste
» Mariette seulement qu'on fait tort; mais c'est aussi au
» vice-roi, dont l'inépuisable munificence donne si large-
» ment à notre compatriote les moyens de prendre posses-
» sion, en son nom, de l'histoire pharaonique qui se dresse à
» sa voix dans toute la vallée du Nil, et vient se ranger à sa

» place dans le Musée de Boulaq, lequel compte aujour-
» d'hui 27,000 monuments trouvés et classés par Auguste
» Mariette seul. »

III

Voici maintenant les explications échangées, à ce propos, entre M. Dümichen et M. Mariette. Elles ont été insérées dans le journal *L'Égypte* du 9 mars dernier. Ce numéro de l'organe officiel du gouvernement égyptien, qui se publie au Caire, m'est arrivé par le dernier courrier d'Alexandrie.

DÉFENSE

Contre l'accusation faite par M. Mariette-Bey, concernant le prétendu vol de la liste d'Abydos

« D'après le *Moniteur*, M. Auguste Mariette commu-
» nique, par une lettre adressée à M. Ernest Desjardins, la
» découverte d'une liste complète de soixante-seize Pha-
» raons, etc., etc., faite par lui à Abydos, dans une petite
» salle du grand temple. Il prétend, selon l'article du *Mo-*
» *niteur*, qu'une copie de cette liste précieuse lui a été
» DÉROBÉE par moi, car c'est moi qui l'ai envoyée à un
» membre de l'Académie de Berlin, lequel l'a publiée dans
» le journal allemand *Zeitschrift für Egyptische Sprache*
» *und Alterthumskunde*.

» A cette occasion, le *Moniteur* dépeint l'*indignation*
» *générale* des membres de l'Académie française, dans la
» séance du 20 janvier, et *proteste, au nom de la science*
» *française, contre de pareils procédés et contre les* SPOLIA-
» TEURS ET LEURS COMPLICES.

» Avant de se prononcer publiquement d'une manière
» aussi blessante contre les égyptologues allemands, l'Aca-

LIBRARY

» démie française aurait agi plus loyalement si elle s'était » mieux informée avant de prononcer son jugement. Les » personnes signalées en de tels termes offensants par l'Aca- » démie française, dans un accès d'indignation tout à fait » mal fondé, sont des confrères, sont des membres de l'Aca- » démie de Berlin qui, comme moi, sauront à leur tour » répondre à de pareilles politesses. Pour commencer, à mon » tour, je proteste hautement contre l'accusation contenue » dans l'article cité du *Moniteur*.

» *Voici le fait dans toute sa vérité*, pour lequel je suis à » même de citer des témoins compétents, comme M. There- » min, consul général de S. M. le roi de Prusse en Égypte, » et mon célèbre compatriote, M. Brugsch.

» Entraîné par le zèle pour la science à laquelle je me » suis voué, accompagné seulement de mes deux serviteurs, » simples Arabes, j'ai parcouru, pendant la durée de deux » années, — de 1862 à 1864, — la vallée du Nil et les dé- » serts de la Nubie, pour y étudier et copier les monu- » ments importants, chose jusqu'à présent permise par les » augustes princes de l'Égypte à tous les voyageurs français » et non français.

» L'article du *Moniteur* nous apprend que personne en » Égypte ne peut fouiller le sol qui contient les monuments » intéressants de l'antiquité sans un *firman*, et que M. Ma- » riette est le seul possesseur d'un tel firman. Certainement, » personne ne pourra douter que le privilège que donne le » firman ne touche que le côté *matériel* des explorations; » le côté *intellectuel* n'est pas à prohiber. Ce n'est vraiment » pas pour enrichir la *science française*, comme l'article » du *Moniteur* dit si naïvement, que S. A. le vice-roi, » dont l'esprit cultivé est reconnu partout, avait l'inten- » tion magnanime de faire révéler pour la science uni- » verselle les monuments intéressants pour lesquels une » grande partie des savants de toutes les nations civilisées » font le pèlerinage à son vaste royaume. Moi-même, j'ai

» fait un tel pèlerinage au risque de ma santé et de ma
» vie.

» Si M. Mariette, qui habite depuis si longtemps l'Égypte,
» qui doit si bien connaître les monuments, et à qui, comme
» nous l'apprend le *Moniteur*, la munificence de Son Al-
» tesse a fourni tous les moyens possibles de *prendre pos-*
» *session en son nom de l'histoire pharaonique qui se dresse*
» *à sa voix dans toute la vallée du Nil;* si M. Mariette est
» la seule personne qui possède un firman pour fouiller le
» sol, je lui souhaite tout le bonheur du monde pour ré-
» compense de ses fatigues désintéressées, et j'attends im-
» patiemment avec toute l'Europe savante l'apparition de
» son ouvrage sur les fouilles. — On me reproche d'avoir
» fouillé sans posséder un firman; je rejette ce reproche.
» Je n'ai pas fouillé! Je n'ai jamais fouillé le sol pour en
» tirer ses trésors cachés; j'ai agi honnêtement, suivant
» l'exemple de tous les savants, qui ont étudié, copié et
» publié les textes monumentaux dans le seul et unique
» but de les mettre à la disposition de la science. Au lieu
» d'avoir commis un *acte déloyal*, je crois plutôt que tous
» les savants de tous les pays me sauront gré d'avoir tra-
» vaillé pour la science, qui, selon moi, est libre et accessible
» à tous, et nullement le domaine exclusif d'une nation ou
» d'un homme quelconque.

» *Sans fouiller, sans dérober*, j'ai trouvé des richesses
» scientifiques jusqu'alors inconnues, j'ai fait une récolte
» considérable que je ne tarderai pas de mettre sous les
» yeux des gens de lettres. Parmi ces richesses, visibles pour
» des yeux initiés, se trouvait la liste royale en question.
» Le mérite incontestable de M. Mariette est d'avoir fait
» mettre au jour la salle du grand temple d'Abydos, qui
» contient la liste précieuse; mais, comme la direction de ces
» travaux fait partie des fonctions du directeur du Musée
» à Boulaq, chose connue même à Berlin, on n'y a pas cru
» commettre un crime en passant sous silence ce fait mé-

» morable. Un trésor exhumé acquiert incontestablement
» son importance par celui qui sait l'apprécier et faire con-
» naître sa valeur, et si M. Mariette en a fait mystère vis-
» à-vis de la science française, il n'a pas le droit de calom-
» nier et de blâmer celui qui, par la révélation empressée
» de son contenu précieux, a voulu enrichir non seulement
» la science allemande, mais universelle. Le fait est que
» M. Mariette ne doit uniquement la première connaissance
» de la liste en question qu'à ma publication, faite par les
» soins du plus célèbre savant sur ce champ d'histoire,
» M. Lepsius. *C'est M. Brugsch qui l'a remise à M. Ma-*
» *riette; j'en appelle à son témoignage!* Ce n'est qu'apres
» l'avoir vue dans le journal allemand que M. Mariette
» s'est rendu à Abydos pour y copier la liste des Pharaons,
» de son côté. Si le *Moniteur* cite M. le vicomte de Rougé
» comme témoin de la découverte de M. Mariette, l'ana-
» chronisme est d'autant plus frappant que la liste des
» rois n'a vu le jour qu'après le départ de M. de Rougé.
» Outre les preuves chronologiques, je ne crains nulle-
» ment d'en appeler au témoignage de M. de Rougé lui-
» même, qui, en homme d'honneur, n'hésitera pas à se
» prononcer en ma faveur après avoir pris connaissance
» des faits.

» Heureusement M. Mariette n'est pas le maître en
» Égypte, et tant que S. A. le vice-roi ne défend pas d'étu-
» dier les inscriptions hiéroglyphiques; *tant que des affi-*
» *ches et des gardiens n'empêchent pas l'approche des*
» *monuments*, tout le monde est libre d'en tirer profit pour
» ses études. A présent je demande où est le *voleur*, où
» sont les *spoliateurs* et *leurs complices*, où est l'*acte cou-*
» *pable et déloyal* qui mérite l'indignation générale d'une
» assemblée comme l'Académie française.

» Pour en finir, je déclare que l'article caustique du
» *Moniteur*, basé sur des données calomnieuses de M. Ma-

» riette, est un acte déloyal de la part de ce dernier, pour
» lequel je lui demande une satisfaction éclatante.

» Au Caire, 19 février 1865.

» JOHANNES DÜMICHEN. »

« Boulaq, 2 mars 1865.

» Mon cher Monsieur Dümichen,

» A mon retour de la Haute-Égypte, je trouve dans les
» journaux l'extrait du *Moniteur* qui concerne la publica-
» tion faite à Berlin de la nouvelle table d'Abydos.

» Mes principes d'urbanité et de bonne confraternité
» m'obligent à vous écrire spontanément pour vous déclarer
» que, loin d'approuver le langage du journal français, je
» proteste, au contraire, contre tout ce qui peut s'y trouver
» d'offensant pour M. Lepsius et pour vous. Quels que
» soient vos torts ou quels que soient les miens (ce que je
» n'examine pas en ce moment), il n'était pas nécessaire de
» faire de si grandes phrases et de présenter la question au
» lecteur avec tant d'acrimonie; il n'était pas surtout néces-
» saire de dénaturer les faits pour en faire sortir une accu-
» sation dont je conçois que vous puissiez être ému.

» Il est, en effet, un mot que, pour votre véracité com-
» mune, je tiens autant que vous à relever : c'est celui où
» on laisserait croire que la table d'Abydos m'a été *dérobée*.
» Le mot est des plus vifs; mais je me hâte d'ajouter que ce
» n'est point moi qui l'ai écrit. — J'ai pu me plaindre, avec
» certain droit, de la publication d'un monument que j'ai
» découvert, publication où mon nom n'est même pas men-
» tionné; mais jamais, ni dans mes paroles, ni dans ma
» correspondance, il ne m'est venu à l'idée de formuler
» contre vous un aussi abominable grief. *La vérité est que la*
» *table d'Abydos a été légitimement copiée par vous, en*
» *vertu d'un droit que donne à tout le monde le gouverne-*

» *ment égyptien d'étudier les monuments qui, par ses soins,*
» *sont rendus au jour.*

» Quant au fond de la question, je vous en dirai mon
» avis.

» Le gouvernement égyptien entretient, avec des frais
» relativement considérables, un service de fouilles, non pas
» à son profit, mais au profit de la science. Par conséquent,
» à raisonner logiquement, vous étiez autant dans votre droit
» en copiant la table d'Abydos qu'à la rigueur M. Lepsius
» était dans le sien en publiant le premier cet important
» document. Mais, à côté de cette question de droit strict
» sur laquelle je ne diffère d'opinion avec personne, il y
» avait la question de délicatesse et de convenance que je
» n'envisage pas de la même façon que M. Lepsius. Ici le
» *Moniteur* a raison. M. Lepsius, qui connaît à fond l'anti-
» quité égyptienne, sait aussi bien que personne que la
» table d'Abydos n'était pas connue il y a un an, et que, si
» depuis cette époque elle a vu le jour, ce n'est pas d'elle-
» même qu'elle est sortie du fond des montagnes de décom-
» bres qui rendaient inaccessible le temple d'Abydos. Je
» n'hésite donc pas à dire qu'en publiant le premier un
» monument inédit sans même nommer celui à qui la dé-
» couverte en est due, M. Lepsius a mal agi envers moi.
» Depuis de longues années, je sacrifie mon temps, mes
» soins, mes fatigues, je dirai même ma santé, à une œuvre
» plus ingrate et plus difficile qu'on ne pense. A ce point
» de vue, je méritais de la part de M. Lepsius plus d'égards,
» et si M. Lepsius avait tenu absolument à passer par-
» dessus les convenances en ne me laissant pas cueillir le
» premier fruit d'un arbre que j'ai planté, il eût dû tout au
» moins prononcer mon nom.

» Tel est, exempt de toute passion et de tout entraîne-
» ment, mon avis sur la question. En vous le donnant, ne
» croyez pas qu'il en coûte quoi que ce soit à ma dignité.
» S'il était vrai que l'article du *Moniteur* ait été écrit sous

» mon inspiration, s'il était vrai qu'un seul jour j'aie pu
» croire qu'effectivement vous m'avez *dérobé* quelque chose,
» je mettrais à défendre le *Moniteur* la même franchise et
» le même empressement spontané que je mets en ce mo-
» ment à le désavouer. Pour ma propre considération, ne
» m'attribuez donc pas un langage qui n'est pas dans mes
» habitudes. Comme vous, je fais métier d'égyptologie, et
» tous deux nous suivons la même voie. Cultivons en paix
» notre chère science : les satisfactions que donne l'étude
» sont de celles qui font oublier les misères de cette
» pauvre vie.

» Agréez, mon cher Monsieur Dümichen, mes salutations
» empressées.

» Signé : Aug. Mariette. »

« *P.-S.* — Cette lettre était écrite et prête à vous être
» envoyée quand un autre égyptologue, en ce moment au
» Caire, M. Devéria, m'a remis le numéro du journal *Le*
» *Commerce*, qui contient votre article que jusqu'ici je ne
» connaissais pas. — Il me serait facile de déchirer cette
» lettre et d'en rédiger une autre dans le ton même que
» vous avez adopté. Je ne le ferai pas. Permettez-moi seu-
» lement une observation. Votre colère est juste. Mais elle
» tombe à tort sur moi. — C'est au *Moniteur* qu'il faut vous
» adresser. Le *Moniteur* a entassé erreur sur erreur; à mon
» insu, sans m'en prévenir, sans que je l'en aie chargé, ni
» directement, ni indirectement, sans même que j'aie pro-
» noncé ou écrit un seul mot qui tende à le pousser dans
» cette voie, il a légèrement formulé une accusation indigne
» de son habituelle gravité. Moi, je n'en suis pas respon-
» sable. La querelle vient de lui, et je ne l'épouse pas. Bien
» plus, j'ai écrit hier même à M. de Rougé pour me plaindre
» de l'étrange abus qu'on a fait de mon nom. La logique, le
» bon sens, aussi bien que l'amour de la vérité, me poussent
» donc à ne pas vous suivre sur le terrain où vous vous êtes

» engagé, et, en vous envoyant ma lettre telle que je l'ai
» rédigée sous ma première impression, je veux vous faire
» voir que je me donne contre vous tout au moins le mérite
» de la modération.

» Pour copie conforme à l'original :

» Le Caire, le 6 mars 1865.

» *Le vice-consul de Prusse,*
p. a.
» FRINSTRALER. »

« En publiant la lettre ci-dessus, que M. Mariette a bien
» voulu m'adresser quelques jours après son arrivée de la
» Haute-Égypte au Caire, je ne peux me dispenser d'y
» ajouter une remarque, relative à la prétendue découverte
» de la table d'Abydos par M. Mariette-Bey.

» M. Mariette commence sa lettre, adressée à M. Desjar-
» dins, par les mots surprenants : « *J'ai découvert* » ; éga-
» lement, comme dans cette lettre rendue ci-dessus, on
» lit : « J'ai pu me plaindre avec certain droit de la publi-
» cation d'un monument *que j'ai découvert,* publication où
» mon nom n'est pas mentionné. »

» C'est une illusion. On fait une découverte en remar-
» quant le premier une chose et en faisant valoir son im-
» portance. Les paysans de la Haute-Égypte ayant nettoyé,
» aux frais de S. A. le vice-roi, non pas à son profit, mais
» au profit de la science, le temple d'Abydos, M. Mariette
» n'a rien su de la présence de la table royale en question,
» et ce n'est qu'après en avoir vu ma publication dans un
» journal scientifique de Berlin qu'il est allé à Abydos pour
» s'assurer du fait au lieu même, et puis le communiquer
» dans une lettre à M. Desjardins. J'ai cité dans ma défense,
» outre les preuves les plus évidentes, des témoins les plus
» honorables. C'est moi qui ai vu, copié et publié le pre-
» mier la table d'Abydos. La découverte, par conséquent, —

» si l'on veut en parler, — appartient à moi et nullement a
» M. Mariette. Du reste, il est de nulle importance si c'est
» à M. Mariette-Bey ou à moi que revient le mérite d'avoir
» reconnu le premier la valeur de ladite table; la science
» devra à jamais et uniquement à la munificence de Son
» Altesse le vice-roi un des plus importants documents de
» l'histoire d'Égypte.

» Au Caire, le 5 mars 1865.

» JOHANNES DÜMICHEN. »

IV

Ainsi donc, M. Dümichen, usant d'un droit qui appartient à tous, a vu et copié le premier à Abydos, dans la Haute-Égypte, une nouvelle et très importante liste royale; il l'a adressée à Berlin, pour être insérée dans le journal égyptologique que dirige M. le docteur Lepsius, et cette insertion a eu lieu en vertu d'un droit que M. Mariette veut bien ne pas contester.

Voilà les faits dans toute leur simplicité.

V

M. de Rougé et M. Mariette invoquent les convenances et la délicatesse. Sur ce chapitre, quelques réflexions se présentent d'elles-mêmes à l'esprit. Si nous avions affaire à un explorateur travaillant à ses frais, pour son propre compte, la délicatesse exigerait qu'aucune publication ne fût faite sans son consentement. Mais les choses sont fort différentes lorsqu'il s'agit d'un service public de fouilles, payé par un gouvernement qui a entrepris ce service, non pas en vue des intérêts particuliers du savant qui les dirige, mais au profit de la science; elles sont encore fort différentes si l'on con-

sidère que, dans le cas particulier, la publication porte sur un document dont le directeur des fouilles n'a connu l'existence que longtemps après sa découverte par les fellahs employés au déblaiement du temple d'Abydos. La direction des fouilles n'est pas uniquement un travail de dévouement, d'abnégation et de sacrifices : c'est aussi une fonction fort enviable, à laquelle sont attachés, à très juste titre du reste, honneurs, autorité, émoluments; l'œuvre peut être difficile, mais à coup sûr elle n'est pas ingrate; le vice-roi n'est point exposé au danger de la voir abandonner, faute de titulaires.

VI

Il est donc bien vrai de dire que, dès l'instant que S. A. le vice-roi d'Égypte, seul maître des fouilles et des monuments qu'elles produisent, n'interdit à personne le droit d'étudier ces monuments, de les copier et de les faire servir au but général des fouilles, c'est-à-dire au progrès de la science, il n'existe aucune considération qui doive détourner un explorateur de profiter de cette faculté, ni l'empêcher d'en faire au plus tôt profiter tous les égyptologues, alors surtout qu'en agissant de la sorte il se trouve qu'on ne préjudicie à aucune publication entreprise, soit par le gouvernement égyptien, soit par le directeur des fouilles, et qu'au contraire on ne fait qu'arracher des monuments essentiels à l'étude, à une séquestration que le passé nous autorise à redouter.

VII

Mais, après tout, avons-nous bien entendu le langage digne et calme de l'homme qui réclame contre un simple oubli des convenances? Ce vol de M. Dümichen, cette com-

plicité de M. Lepsius, cette indignation de l'Institut, quelles passions les ont improvisés dans les colonnes du *Journal officiel*? Qui les a répétés dans le journal *La Presse*? Et, bien que la vérité soit connue depuis longtemps, qui donc a élevé la voix en France pour les démentir ou même pour en atténuer la portée? Qui donc a averti le public trompé que « le *Moniteur* a entassé erreur sur erreur; qu'à l'insu » de M. Mariette et sans l'en prévenir, sans en avoir été » chargé, ni directement, ni indirectement, sans même que » M. Mariette ait prononcé ou écrit un seul mot pour le » pousser dans cette voie, le *Journal officiel* a formulé une » accusation indigne de sa gravité habituelle? » A-t-on su que « M. Mariette avait écrit à M. de Rougé pour se plaindre » de l'étrange abus qu'on a fait de son nom »? Toutes les rectifications se sont bornées à la déclaration que « la note » du *Moniteur* était malencontreuse! » Il faudrait étendre considérablement la signification de cette expression pour en faire découler un témoignage contre la véracité de l'article calomnieux du *Journal officiel*.

Ce n'est pas, d'ailleurs, le seul article qu'ait inspiré le désappointement. On vient de m'en signaler un autre qui montre toute la fécondité de l'esprit des mécontents. Il mérite d'être reproduit en entier dans un travail destiné, comme celui-ci, à faire connaître l'affaire sous toutes ses faces; je l'emprunte à la chronique du *Monde illustré* du 25 février 1865 :

« Depuis peu, on ne cesse de crier *au vol!* dans le monde » intellectuel. Romanciers, auteurs dramatiques, chansonniers se dénoncent des plagiats quotidiens. Les antiquaires » eux-mêmes se mettent de la partie. Tout récemment, un » égyptologue français s'est vu traitreusement enlever par » un Prussien l'honneur d'une grande découverte. Il s'agissait d'une suite importante d'inscriptions permettant d'établir un ordre nouveau dans la suite interminable des » dynasties égyptiennes. M. Mariette avait fait déblayer

» ces inscriptions dans le temple d'Abydos, et il préparait un
» mémoire explicatif, lorsqu'il se voit devancé dans un
» recueil prussien. Grande fut sa stupéfaction, car per-
» sonne, *il en était sûr*, n'avait pu marcher ainsi sur ses
» brisées. En allant aux renseignements, on a fini par recon-
» naître l'auteur du méfait en *un jeune Berlinois, qui,*
» *après s'être insinué dans les bonnes grâces de M. Ma-*
» *riette, avait, par une belle nuit, avec l'assistance d'un*
» *gardien corrompu, fait des estampages qui lui avaient*
» *permis plus tard de tromper son hôte.*

» Pour être bien appréciée, cette indélicatesse comporte
» quelques renseignements sur le personnage qui en a été
» victime.

» Bien que docteur en droit, bien qu'ami de Daunou, le
» père de M. Mariette resta secrétaire de la mairie de Bou-
» logne-sur-Mer. Son fils se contentait du titre plus mo-
» deste encore de maître d'études et de professeur de dessin
» au collège de la ville, lorsque la vue d'un sarcophage
» égyptien, conservé dans le musée local, décida sa vraie
» vocation. Les hiéroglyphes irritèrent sa curiosité, et,
» sans autre aide qu'un *Champollion*, il vint à bout de la
» satisfaire. Son interprétation fut transmise à Paris ; elle
» trahissait des dispositions telles qu'elle intéressa Lenor-
» mant. Le crédit de cet académicien fit entrer M. Mariette
» comme employé au Musée du Louvre. En 1850, on l'en-
» voie pour la première fois en Égypte, pour acheter des
» manuscrits syriaques que nous enlève un agent du Bri-
» tish Museum, toujours en lice avec nous dès qu'il s'agit
» d'acquisitions de ce genre.

» Notre hiéroglyphiste s'en console noblement par sa
» grande découverte du Sérapéum de Memphis, qui lui vaut
» au retour la croix et le grade de sous-conservateur du
» Musée des Antiques. Mais, toujours infatigable, il repart.
» Son énergie et sa sagacité captivent le vice-roi ; malgré
» une tendresse médiocre pour l'archéologie, celui-ci le fait

» directeur général de ses musées, aux appointements de
» vingt-cinq mille francs.

» Il y avait tout à créer dans un pays pauvre en res-
» sources, M. Mariette sut faire honneur à sa tâche. Grâce
» à lui, l'Égypte respecte et fait respecter les ruines gran-
» dioses qui la rendent célèbre.

» *Entouré d'une palissade, surveillé par un gardien,*
» *chaque monument n'en est pas moins accessible aux tou-*
» *ristes. Le nouveau directeur les protège et les accom-*
» *pagne, selon le cas, dans des trajets que facilite encore*
» *un bateau à vapeur mis à sa disposition spéciale.*

» Par le seul fait de leur classement, tous les débris de
» cette civilisation primitive ne sont plus aussi accessibles
» aux convoitises européennes. Il faut que le vice-roi veuille
» faire réellement acte de galanterie vis-à-vis d'un illustre
» touriste pour lui permettre d'emporter des trophées de ce
» genre. Aussi dit-on que plus d'un fouilleur avide n'a trouvé
» que ce qu'on avait bien voulu lui laisser trouver. L'his-
» toire classique et tout égyptienne du poisson sec attaché
» au bout d'une ligne a, plus souvent qu'on ne le croirait,
» son pendant en archéologie.

» Que d'anecdotes piquantes s'offriraient à notre plume
» si on ne courait pas le risque de froisser de terribles
» amours-propres! — Les souverains ne sont pas à l'abri de
» ces déconvenues. Nous connaissons un roi, aujourd'hui
» sans couronne, qui récompensa d'une façon éclatante son
» cruel mystificateur. Celui-ci n'avait pas, il faut le dire à
» sa décharge, prémédité le coup. Il fouillait au contraire,
» il faisait piocher avec ardeur un sol ingrat, lorsque la
» visite du souverain lui fut annoncée.

» Vite on court aux marchands de bric-à-brac de la ville
» voisine, on achète quelques vases plus ou moins intacts,
» une tête de marbre et une douzaine de médailles; on pro-
» cède à leur enfouissement nocturne avec le plus d'habileté

» possible, et le lendemain voit une exhumation dont s'émer-
» veille l'Europe savante.

» Le mystificateur était au pinacle, et tout aurait con-
» tinué à marcher pour le mieux s'il eût été diplomate
» jusqu'au bout; mais il parla, mais il rit même un peu
» trop haut de ses succès, et il se vit invité à les conter
» plus loin... En fait de médailles, il avait vu bien d'autres
» revers; son heureuse philosophie n'a pas tardé à le con-
» soler de ceux-là. »

VIII

Je serais bien aise de savoir ce que va penser S. A. le vice-roi d'Égypte des burlesques déconvenues et du *poisson sec* préparés aux explorateurs scientifiques de ses domaines, lorsqu'ils ne sont pas couverts par une protection que les têtes couronnées n'obtiennent pas toujours. Pour ma part, je rirais peut-être de ces grossières *farces*, si elles étaient rapportées dans les curieux récits du capitaine Speke; mais lorsqu'au lieu des principicules de l'Afrique centrale, il s'agit du souverain éclairé qui régénère l'Égypte, ces *anecdotes piquantes* me paraissent toute autre chose que gaies. Laissons toutefois ce détail; car, nous rappelant les circonstances de la découverte de la table royale, nous pourrons rire tout à notre aise de la nouvelle version qu'a prise sous sa responsabilité le spirituel chroniqueur caché sous le pseudonyme d'Alter. Ce mémoire de M. Mariette sur un monument dont il ignorait l'existence, cet insinuant Berlinois, cette belle nuit et ce gardien corrompu sont d'un fantastique achevé.

Il est, d'ailleurs, bien évident que ces mensonges, qui l'emportent en ridicule sur ceux de l'article du *Moniteur*, sont complètement étrangers à l'inspiration de M. Mariette. Et l'on se tromperait grandement si l'on s'imaginait que les thuriféraires compromettants qui semblent avoir pris sa

cause en main *per fas et nefas* sont mus, dans cette violente croisade, par les seuls intérêts du savant directeur des fouilles de l'Égypte. L'illustration de M. Mariette est fondée sur des titres trop sérieux pour avoir quelque chose à craindre de la divulgation des trésors scientifiques dont l'exhumation lui est due; tout au contraire, elle ne peut que s'accroître notablement par les services que de semblables publications rendent à la science; le système du monopole, auquel il a eu le tort de faire quelques sacrifices, lui dira peut-être le contraire et cherchera à l'entraîner à des mesures violentes. Déjà il a été beaucoup trop fait dans ce sens; déjà une certaine hésitation se manifeste parmi les égyptologues qui ont conçu la pensée d'explorer à leur tour le pays de leurs rêves. Que M. Mariette les rassure franchement, ouvertement; qu'il n'oblige pas la science à faire une halte inutile.

IX

Je lis dans un article de M. Ch.-Em. Ruelle, destiné à annoncer le travail à M. de Rougé sur les six premières dynasties égyptiennes, que la récente mise en lumière des tables de Saqqarah et d'Abydos sera l'honneur de M. Aug. Mariette et de la France. J'ai le regret de ne pouvoir partager cette illusion. Séquestrée et tenue cachée pendant plus de quatre années, alors que l'ardente curiosité des égyptologues était irritée par des communications pleines de réticences, la liste de Saqqarah n'a vu le jour que pour se perdre dans l'importance de celle d'Abydos; et, quant à cette dernière, je me demande quelle espèce d'honneur la France peut retirer des circonstances qui en ont accompagné et suivi la mise au jour. Heureusement la gloire de la France n'est point solidaire des écarts de quelques savants déconcertés. Mais, malgré les listes de Saqqarah et d'Abydos, il y a une chose qui demeurera vraie, c'est que M. Mariette est déjà

et restera une des gloires de la France; je n'ai jamais hésité dans cette appréciation. La génération présente des égyptologues, qui a vieilli dans l'attente des résultats des fouilles, passera avant d'avoir pu en tirer parti; mais les générations qui nous suivront trouveront le monument tout édifié et sauront honorer le nom du savant qui en a jeté les fondements.

Il ne faut cependant pas s'étonner que, parmi nos contemporains, il se rencontre dans l'école de Champollion beaucoup d'impatients. Pour ce qui me concerne, je confesse que je suis de ce nombre, et, de plus, que les nouvelles découvertes de M. Mariette, à Assouan et à Dendérah, loin d'être une réponse à mes réclamations, ne font qu'accroître considérablement mon impatience. J'ajouterai, sans crainte d'être démenti, qu'il n'est pas un seul égyptologue qui ne soit aussi impatient que moi. Je dois cependant faire une exception à l'égard de M. le vicomte de Rougé, puisqu'il trouve que M. Mariette a répondu à nos plaintes, sans avoir, cependant, encore rien publié de nouveau. Le savant académicien « a cru que la délicatesse l'obligeait à ne point pu-
» blier, avant M. Mariette, ni la table de Saqqarah ni
» l'inscription de l'an 400 du roi Noubti, quand il savait
» que son savant ami rédigeait des mémoires sur le même
» sujet. Et il me demande de lui permettre de ne changer,
» sur ce point, ni de conduite, ni de manière de voir ».

Ceci n'est pas mal perfide, surtout pour quiconque n'admet pas qu'en manière de délicatesse chacun en soit juge à sa manière. Mais que M. de Rougé me permette, à son tour, de lui demander où et quand je l'ai engagé à violer les droits de M. Mariette. C'est de M. Mariette qu'il tenait ses copies, et M. Mariette ne les avait livrées que sous conditions. Si je me plains que les monuments ne soient pas publiés, mes reproches s'adressent à celui qui possède ou s'arroge le droit d'empêcher cette publication, mais nullement à celui qui respecte ou subit ce droit. M. de Rougé se trompe s'il croit

être seul dans cette situation, qu'il faut déplorer sans s'en faire un mérite.

X

Il paraît que l'interdit de M. Mariette portait seulement sur les textes, mais non sur l'explication des monuments; car M. de Rougé n'a pas senti sa délicatesse engagée lorsqu'il a publié la traduction de la stèle de Barkal, l'explication et l'appréciation historique de celle de l'an 400, appréciation que M. Mariette a été ensuite obligé de combattre, et contre laquelle je me suis élevé, de mon côté, aussitôt que le texte a été accessible; lorsqu'enfin il a expliqué à son cours la table royale de Saqqarah, avec des réticences qu'un critique anglais a trouvées regrettables, mystificatrices même, mais en ayant bien soin de constater que le savant professeur n'en était nullement responsable. Ces publications et ces leçons, que n'accompagnaient pas les textes, ne se différencient d'ailleurs, sous ce rapport, en aucune manière, de quelques autres publications du même savant, sur lesquelles ne portait cependant aucune prohibition. Je suis obligé de relever ce fait pour contester à M. de Rougé le droit de parler au nom des impatients, lui qui reçoit la communication confidentielle des plus importantes découvertes de M. Mariette, et qui les utilise selon la manière qui lui est habituelle pour les travaux de ce genre. Dans ces conditions, plus d'un impatient trouverait l'attente supportable. Mais je suis loin de demander pour moi une part de ces précieuses confidences, car je ne les accepterais qu'avec l'autorisation expresse d'en faire immédiatement profiter tous mes collègues en égyptologie.

XI

Oui, M. Mariette est l'une des gloires de la France, et ses

titres à la gloire consistent dans le nombre immense de monuments que son génie a su faire sortir des sables de l'Égypte, dans l'assistance puissante que l'étude de ces monuments, quand elle sera possible, apportera aux progrès d'une science toute française dans son origine, mais aujourd'hui devenue universelle. Il ne suffit pas toutefois de proclamer, tardivement peut-être, la gloire de M. Mariette, il fallait s'y associer, il fallait y associer la France, qui n'a encore rien fait, je l'ai démontré, pour le développement de la découverte de Champollion, l'un de ses plus illustres enfants. Naguère, et il s'agissait alors de millions, on a pu dire que la France était assez riche pour payer sa gloire; serions-nous réduits aujourd'hui à tendre la main à l'Égypte, lorsque quelques milliers de francs suffiraient? En quoi consistent donc ces obstacles que le vice-roi a enfin levés et qui s'opposent depuis si longtemps à la publication des monuments? En a-t-on, par hasard, depuis tant d'années, entretenu nos ministres? Les a-t-on exposés à l'Empereur, ce protecteur si vigilant de toutes nos gloires nationales? Qu'on le dise enfin, et qu'on montre à M. Mariette que l'on ne s'est pas contenté d'un hommage stérile et inactif rendu à son mérite! Il est presque honteux pour la France qu'on puisse se faire une arme de la difficulté qu'éprouveraient dans notre patrie de pareilles publications. Cette difficulté, je la nie. Il arrive bien que les subventions de l'État sont absorbées par des travaux d'une autre nature, mais cette préférence persistante ne peut résulter que de l'appréciation du mérite relatif des ouvrages recommandés. Or, je le demanderai, depuis cinquante ans, quelle publication subventionnée par l'État pourrait le disputer en importance scientifique et nationale au recueil des papyrus, inscriptions et monuments de toute espèce découverts en Égypte par M. Mariette, depuis treize années? Il fallait faire ressortir cette importance, et la tâche n'était pas plus difficile que ne l'a été celle de décider M. le ministre d'État à fournir les fonds nécessaires pour enlever

à l'Amérique l'avantage de publier, la première, le fameux manuscrit dans lequel l'abbé Domenech a découvert la pictographie des Peaux-Rouges! Ne calomnions pas la France, mais défions-nous des passions, des rivalités et des vues intéressées, qui toujours assiègent, et quelquefois gaspillent les ressources précieuses de l'État.

XII

M. Mariette n'a pas eu autant de bonheur que l'abbé Domenech, il faut bien le reconnaître. Il en a eu moins aussi que M. Edmond Leblant, dont l'ouvrage intitulé : *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle*, a été imprimé par ordre de l'Empereur, à l'Imprimerie impériale, en 1856. Cet avantage n'a rien qui étonne à propos d'un livre couronné par l'Institut de France. Mais je cite ici cet exemple pour rappeler que ce recueil comprend les soixante-quatorze inscriptions mérovingiennes trouvées à la chapelle Saint-Éloi (Eure) par M. Ch. Lenormant, et que ce célèbre académicien avait annoncées à l'Institut comme une découverte rare en un siècle. Or, cette même découverte avait été le sujet d'un rapport fait, en août 1855, à la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, par une commission composée de Messieurs : le marquis de Blosseville, vice-président de la Société ; Émile Colombel, secrétaire perpétuel ; Sauvage, président de la section des Lettres ; Dumont, secrétaire de la même section ; Arnoux, ingénieur des ponts-et-chaussées, secrétaire de la section d'Agriculture ; Lapierre, rédacteur en chef du *Courrier de l'Eure;* Bourguignon, architecte du département, correspondant de la commission des Monuments historiques ; Bonnin, correspondant des Comités historiques ; l'abbé Lebeurier, archiviste du département, ancien élève de l'École des chartes, rapporteur. Une polémique s'engagea, et la Société de

l'Eure conclut en ces termes : « Que reste-t-il de cette prodi-
» gieuse découverte annoncée au monde avec tant de bruit?
» Deux fours à chaux de l'espèce la plus vulgaire; dans leur
» enceinte et aux alentours, un amas de moellons et de frag-
» ments de colonnes propres à faire de la chaux; des tuiles
» romaines et quelques objets antiques; sur ces fragments
» de colonnes et sur ces tuiles, des inscriptions dont les unes
» sont fausses, et dont les autres peuvent venir d'un éta-
» blissement voisin, le prieuré de Saint-Éloi. Mais il reste
» invinciblement démontré qu'au moyen de ces inscriptions
» M. Charles Lenormant a bâti un roman indigne de sa ré-
» putation et de sa science.....
.....
.....
» Nous dirons avec plus de justice que si, par des influences
» de position, M. Charles Lenormant parvenait à détourner
» l'indignation du monde savant et la sévérité de l'opinion
» publique, notre travail resterait au moins comme une pro-
» testation d'honnêtes gens, et l'avenir, il faut l'espérer,
» vengerait la vérité des complaisances du présent. »

Notons, en passant, que la Société de l'Eure s'est bercée, dans cette dernière phrase, d'une espérance illusoire. Ses protestations passeront, et les inscriptions de Saint-Éloi, timbrées à l'approbation de l'Institut de France dans le Recueil de M. Edmond Leblant, demeureront et formeront titre scientifique. On peut lire, dans le cahier de mai dernier de la *Revue Britannique*, une notice sur les inscriptions chrétiennes publiées par M. Rossi et par M. Edmond Leblant. Au nombre de celles qui ont eu l'honneur de la reproduction dans cette notice, se trouve l'une des conquêtes de M. Lenormant à la chapelle Saint-Éloi : c'est une légende en *runes germaniques*, constatant que Clovis porta réellement le titre de *consul*, quoique son nom ne figure pas dans les Fastes. Des énergiques réclamations de la Société de l'Eure, des exploits du faussaire Rouillon, pas un mot; le

rédacteur de la notice ne les connait pas ou les juge indignes d'arrêter son attention. Clovis restera donc consul romain, et les runes de M. Lenormant marqueront, comme le dit la *Revue Britannique* à la suite de la *Revue d'Édimbourg*, le cours de la grande migration des peuples teutoniques au IVe et au Ve siècle.

A l'encontre de ces constatations scientifiques aussi facilement acceptées, il m'est impossible de ne pas rappeler que le même M. Charles Lenormant avait également enrichi la science égyptologique d'un très grand nombre de faits, non moins nouveaux et inattendus, que je crois avoir réussi à faire disparaître bien définitivement; s'il existait encore quelques doutes à cet égard, je suis tout prêt à reprendre la discussion analytique de tous les textes égyptiens interprétés et commentés par ce savant hardi, et à montrer qu'il ne doit rien rester de ses traductions ni de ses commentaires, pas plus en ce qui touche l'explication du Rituel funéraire qu'à l'égard des monuments historiques et littéraires de l'ancienne Égypte. Pour ma part, je n'hésite pas à penser qu'il ne doit rien rester non plus de ses inscriptions mérovingiennes, mais cela regarde les savants en runes germaniques. Seulement il s'agit ici de la question d'affectation des ressources de l'État à la publication des documents originaux utiles à la science, et je m'étonne que les soixante-quatorze inscriptions arguées de faux par une compagnie de savants et d'hommes au-dessus de tout soupçon aient pu trouver accès dans le *Recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, ouvrage imprimé par ordre de l'Empereur, et cela sans la moindre discussion des accusations graves qui les rendent si justement suspectes. Qu'on n'en appelle donc pas, je le répète encore une fois, aux lenteurs et aux difficultés qu'éprouvent en France de pareilles publications; n'est-il pas manifeste qu'il suffit de la bonne volonté ou des secrets désirs d'un savant en crédit, et que si, par ce moyen, des documents très critiquables ont vu le jour, à plus forte

raison aurait-on pu faire paraître des textes et des monuments que l'on proclame devoir être une des gloires de la France?

XIII

J'ai dit dans mon premier article (§ XXII) que la science pouvait compter sur la collection de textes recueillis par M. Dümichen[1]. Ce n'est pas que j'aie été, sous ce rapport, dans les confidences de ce savant; ce n'est pas que je me sois imaginé qu'il aurait, moins que d'autres, besoin de lithographes et de ressources financières; mais j'étais convaincu que M. Dümichen, envoyé par son souverain pour procurer des matériaux à la science, remplirait cette honorable mission de la seule manière à mon avis convenable. Or, en même temps que j'exprimais ma conviction à cet égard, le jeune égyptologue allemand écrivait ces paroles: « Sans » fouiller, sans dérober, j'ai trouvé des richesses scienti- » fiques jusqu'alors inconnues; j'ai fait une récolte considé- » rable, que je ne tarderai pas à mettre sous les yeux des » gens de lettres. »

M. de Rougé a aussi fait une récolte considérable; c'est lui qui nous l'apprend dans son rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique: Six volumes d'inscriptions inédites, copiées à la main; deux cent vingt planches photographiées, tel est l'inventaire d'une « mission organisée par les Minis- » tères d'État et de l'Instruction publique, sous l'inspiration » de Sa Majesté ». Quant aux progrès que doivent apporter à la science ces précieux matériaux, ils sont très considérables, nous dit le savant académicien, et personne n'en saurait douter, ne fût-il même question que « des additions » heureuses et des corrections importantes aux textes de-

1. Voir plus haut, p. 389-390 du présent volume. — G. M.

» venus classiques dans la science », signalées à la page 16 du Rapport.

Je me suis demandé avec anxiété si les égyptologues seraient admis au partage de ces trésors, dont M. de Rougé est loin d'exagérer la haute valeur, ou si l'école entière de Champollion devait être condamnée à se servir indéfiniment encore de textes reconnus erronés par un juge compétent. Je constatais avec regret que M. de Rougé se borne à annoncer à Son Excellence « un rapport plus détaillé, où seront » développés les faits nouveaux que l'étude des inscriptions » lui auront successivement révélés » (page 24 du Rapport).

Une courte digression est ici nécessaire. Au nombre des documents sortis des fouilles de M. Mariette, et dont nous devons la révélation à M. Dümichen, est une liste de nomes où, pour la première fois, l'on trouve inscrite la ville de Soutensinen, qui y figure comme capitale du XXe nome de la Haute-Égypte. Divers rapprochements ingénieux avaient conduit M. le docteur Brugsch à reconnaître dans Soutensinen le nom égyptien de l'oasis d'Ammon, et, moi-même, j'ai partagé et soutenu les vues du savant allemand à la suite du déchiffrement de certaines mentions empruntées au papyrus de Berlin n° 2, d'après lesquelles la ville en question apparaissait comme voisine d'une contrée dite « la campagne de sel »[1]. En vertu d'autres renseignements dont il était seul juge, puisque le texte en est resté inédit entre ses mains, M. de Rougé a suggéré l'idée que Soutensinen devait correspondre à Héracléopolis, et la publication de M. Dümichen donne, selon toute apparence, raison à cette conjecture du savant académicien. Or, l'un des principaux motifs qui avaient fait songer à l'oasis d'Ammon, c'est qu'un texte parle d'un personnage qui s'embarqua sur le Ouat-oer pour aller à Soutensinen. Ouat-oer est très certainement le nom

1. Voir plus haut, p. 304-319 du présent volume. — G. M.

de la Méditerranée; mais il n'y a pas à songer à cette mer lorsqu'il est question d'un voyage dans la Haute-Égypte. En reconnaissant que Soutensinen est la capitale du XXe nome, il faut donc aussi reconnaître que la dénomination de Ouat-oer n'a pas une signification aussi restreinte qu'on l'avait cru. Autour de ce point de difficulté se groupent une foule de questions intéressantes que les monuments se chargeront quelque jour de résoudre. J'ai vu, il y a déjà plusieurs années, entre les mains d'un égyptologue parisien, la copie d'un magnifique tableau provenant des fouilles de M. Mariette, à El-Assassif. Le chef de Pount, accompagné de son fils et de son épouse dont les proportions rappellent l'excessive obésité qui constitue la distinction des femmes chez quelques tribus de l'Afrique équatoriale, viennent rendre hommage au Pharaon et lui amènent des présents de toutes sortes, parmi lesquels on remarque des singes de plusieurs espèces et l'animal encore inconnu, nommé *tasem;* les barques, leur gréement, leur chargement, sont admirablement figurés, et l'ensemble du tableau et de ses légendes constitue l'un des monuments les plus curieux et les plus instructifs que nous ait légués la vieille Égypte. Dans l'une de ces légendes on lit ce qui suit :

« Navigation sur le Ouat-oer, départ heureux pour le » Neter-to, abordage en paix à Pount, des troupes du sei- » gneur du monde », etc.

Ici le Ouat-oer, qui conduit à Pount et à Neter-to, semble désigner la mer Rouge. Mais ce texte précieux n'a pas vu la lumière. Si l'égyptologue qui le possède consent à nous expliquer pourquoi la publication en a été entravée, M. de Rougé ne s'étonnera pas de la liberté que j'ai prise de lui demander s'il n'a été autorisé à copier que pour son usage particulier. C'est, cependant, à propos de cette question que le savant académicien parle de suppositions étranges, de paroles dont il faut faire justice, d'insinuation qui exige une réponse connue partout. Où sont les suppositions? Où se

trouve l'insinuation? J'ai demandé à M. de Rougé s'il avait l'autorisation de publier ses copies; cette question, je la répète encore et j'en ajoute une seconde : S'il y est autorisé, M. de Rougé fera-t-il cette publication? Il peut répondre : Ces textes m'appartiennent et je les garde; que ceux qui me les envient obtiennent comme moi une mission et des subventions, et aillent les chercher en Égypte. Nous nous résignerons alors, mais non sans regret, et, comme nous y sommes du reste fort habitués, nous nous tournerons vers les savants étrangers, vers M. Brugsch, qui annonce la troisième partie de son Recueil; vers M. Dümichen, qui nous fait aussi une promesse à courte échéance.

Que les lecteurs ne prennent pas le change. Il ne s'agit point ici de l'intérêt des cours de M. de Rougé. Heureux les hommes studieux qui peuvent en profiter, surtout si le savant professeur a, comme il l'affirme, vidé pour eux ses portefeuilles! Quelques-uns de ces hommes studieux seront sans doute un jour des égyptologues sérieux, et voudront bien nous dire alors comment ils le sont devenus; quant à présent, je parle au nom des égyptologues, et je réclame, non des dissertations orales, mais des textes avec ou sans dissertations écrites.

XIV

M. de Rougé prend la peine de justifier son activité scientifique et l'intérêt de ses leçons au Collège de France; c'est une manière fort simple de m'attribuer le ridicule de les avoir attaqués. Le public, qui a toutes les pièces en mains, appréciera cette insinuation, au moyen de laquelle l'éminent professeur se dispense d'introduire, dans sa réponse, un seul mot relatif aux six volumes d'inscriptions copiées à la main qu'il a annoncées et dont il a fait pressentir la grande importance : « Fallait-il subir, ainsi s'exprime M. de Rougé, » des lenteurs inévitables, quand il s'agit de demander une

» subvention spéciale; je ne l'ai pas cru, et la générosité du
» photographe habile qui m'avait accompagné, ainsi que le
» courage d'un savant professeur, M. Samson, ont résolu le
» problème. »

Or, le problème résolu consiste dans la publication d'un album de soixante-six planches contenant cent cinquante-cinq photographies : « Vues des temples, statues et autres objets d'art, bas-reliefs et inscriptions, tout est également réussi ». Les inscriptions, ainsi que nous l'apprend l'annonce commerciale de l'album, proviennent du temple d'Edfou et du Musée du Caire. Les égyptologues qui pourront consacrer quatre cents francs à cette splendide publication, se rendront compte du nombre des textes qu'elle contient, abstraction faite des monuments, statues, etc.; mais, dès à présent, je me demande quel rapport il peut exister entre ce choix limité d'inscriptions « et la récolte si abondante
» qu'une longue vie de travail ne suffirait pas à l'épuiser ».

Ce qu'il est possible de comprendre dans les explications fournies par M. de Rougé, c'est qu'il n'a pas cru devoir solliciter une subvention du Ministère, et qu'il s'agissait, dans tous les cas, non de ces copies de textes, mais des photographies de M. de Banville. M. de Banville a généreusement levé la difficulté en faisant l'avance des fonds nécessaires pour la préparation d'un album dont l'honneur me semble devoir revenir en entier à cet habile photographe. Il est juste d'applaudir à cette publication, mais les questions que j'ai posées n'en subsistent pas moins dans toute leur portée.

XV

Si quelques avances d'argent, quelques sacrifices même, sont indispensables pour des collections de textes d'une certaine importance, tel n'est pas le cas quand il s'agit d'un petit nombre de planches destinées à accompagner des mé-

moires scientifiques. Tous mes travaux de ce genre ont été acceptés, avec les planches nécessaires et sans sacrifice de ma part, partout où ils ont été imprimés, et en particulier dans la *Revue archéologique*. C'est donc à d'autres motifs qu'il faut attribuer la suppression des textes dans un si grand nombre de publications. J'ai signalé les inconvénients de cette suppression ; on peut dire, d'ailleurs, qu'ils sautent aux yeux. Aussi est-ce un devoir étroit pour la critique de les relever sans relâche, jusqu'à ce qu'on ait, enfin, consenti à traiter les hiéroglyphes comme on traite toute autre langue morte.

Une publication récente vient de faire ressortir ces inconvénients d'une manière tout à fait frappante. Je veux parler d'une très bonne dissertation de M. de Rougé fils sur les textes géographiques d'Edfou, dont la première partie est imprimée dans le cahier de mai de la *Revue archéologique*. Quoique je ne partage pas toutes les vues de l'auteur, je suis heureux de rendre justice à la méthode suivie par ce nouvel adepte de la science égyptologique et d'acclamer un heureux début, qui n'aura pas à compter avec les obstacles par lesquels la marche de tant d'autres est entravée.

M. de Rougé fils a lu dans les textes qu'il analyse, mais dont aucune copie n'accompagne son mémoire, que huit peuples étrangers, voisins de l'Égypte, sont désignés, chacun en particulier, par l'expression bien connue de *Neuf Arcs*, et il en tire la conséquence que ce terme qu'on a cru s'appliquer à un groupe déterminé de neuf peuples, est tout simplement une dénomination générale pour les nations étrangères, dans laquelle le nombre *neuf* n'est qu'un pluriel d'excellence.

Or, les mêmes inscriptions font le sujet d'une dissertation insérée par M. Brugsch dans le numéro d'avril du journal égyptologique de Berlin ; c'est une circonstance très heureuse que celle qui rapproche ainsi, sur un même sujet, deux mémoires d'une véritable valeur et tout à fait indé-

pendants l'un de l'autre, car les divergences inévitables en pareil cas sont presque toujours l'occasion de discussions et d'éclaircissements utiles au progrès.

Au lieu de l'expression *Neuf Arcs* qu'a vue M. de Rougé fils, M. Brugsch, d'après une copie de M. Dümichen, a lu celle de *Huit Arcs;* si M. Dümichen ne s'est pas trompé, il serait bien acquis que les Égyptiens nommaient *Neuf Arcs* un groupe de neuf peuples, et *Huit Arcs*, un groupe de huit, comme c'est précisément le cas dans l'inscription étudiée par les deux savants. Ainsi s'évanouirait absolument la signification générale entrevue par M. de Rougé fils.

Dans un autre passage, le jeune égyptologue trouve la mention des « Barbares du Nord, du pays du Nord, nom » qu'on donne aux nations de Syrie (Kharu) ». M. Brugsch, au contraire, y a vu : « le Huit-Peuples[1] du sud du pays » septentrional, nom des Kharu ». La donnée géographique présente, comme on le voit, une différence très notable, et M. Brugsch serait dans le vrai si le texte qu'il reproduit d'après M. Dümichen est exact; mais M. de Rougé fils dispose de photographies qui ne sauraient l'avoir égaré, s'il les a bien regardées. Que l'erreur soit de son côté ou qu'elle provienne de M. Brugsch, elle aurait été évitée si ces savants avaient copié leur texte pour le faire lithographier à l'appui de leurs dissertations; il s'agit en effet d'un groupe huit fois répété, sur lequel il serait impossible de se tromper huit fois consécutives. En attendant que les photographies de M. de Banville tranchent la question, la science ne peut enregistrer ni les unes ni les autres des solutions proposées.

XVI

Notre incertitude ne doit pas être de longue durée à

1. Comme nous disons un cent-suisse, un cent-garde.

l'égard de ce que disent réellement les textes géographiques d'Edfou; mais je ne serais pas embarrassé pour citer un grand nombre de cas d'erreurs de vieille date et dues toujours à la même cause, c'est-à-dire à la suppression des textes originaux. Ce sujet sera traité ailleurs d'une manière plus scientifique et avec les développements qu'il comporte, mais je dois, dès à présent, relever un mot injuste échappé à M. le professeur Munk, dans son discours d'ouverture du cours de langue hébraïque, chaldaïque et syriaque au Collège de France. Ce savant discute avec beaucoup d'autorité l'opinion de M. Renan, qui avait attribué à la race sémitique tout entière l'instinct du monothéisme; il établit victorieusement, selon moi, cette vérité, consolante pour quiconque aime à sentir la main de Dieu dans l'humanité, que, « dans » le monothéisme d'Abraham et de Moïse, on ne peut voir » qu'un fait providentiel, l'intervention directe de la Pro- » vidence dans les destinées de la race humaine ». M. Munk dit avec raison que la sagesse des prêtres égyptiens nous est peu connue; mais où a-t-il pris que le Rituel funéraire n'est qu'un *galimathias*? Ignorerait-il que les égyptologues ne sont pas encore parvenus à se mettre d'accord, même sur le titre général du Livre funéraire, et qu'à plus forte raison il n'en existe aucune partie de quelque importance dont la traduction soit reconnue acceptable? La tâche est rude et peut être comparée à celle qui aurait pour objet d'analyser un commentaire rabbinique du *Maasè merkaba*, s'il arrivait que l'hébreu et le chaldéen devinssent des langues aussi imparfaitement connues que les hiéroglyphes. Telle qu'elle fut exposée à Cambyse par le restaurateur du temple de Saïs, la doctrine égyptienne n'a certainement rien de commun avec la majestueuse simplicité de la révélation sinaïtique, mais cette exposition même n'a pas encore été bien comprise. Et, faute de posséder le texte, les lecteurs du mémoire de M. de Rougé sur les inscriptions de la statuette naophore ont admis sans suspicion que « le dieu Soleil est

» un premier-né qui n'est pas engendré, mais seulement » enfanté ». Or, le texte dit, selon moi, toute autre chose. Il est faux, d'ailleurs, que les Égyptiens aient cru que tous les scarabées étaient mâles et qu'ils aient fait de cet insecte le symbole exclusif de la génération paternelle; il n'est pas vrai davantage que, pour ce peuple éclairé, les vautours fussent tous femelles et conçussent en s'exposant au vent.

Je voudrais bien que les savants fussent pénétrés d'un grand principe, « c'est qu'il est périlleux de toucher à la » science égyptienne sans bien connaître les hiéroglyphes »; il en est un autre non moins important, qui s'adresse plus spécialement aux égyptologues, « c'est qu'ils doivent refuser » toute confiance aux notions présentées comme résultant de » l'explication des textes, aussi longtemps que les textes leur » seront tenus cachés ».

XVII

Des erreurs comme celle que je signale abondent dans toutes les traductions; il n'en saurait être différemment, puisque nous ne connaissons pas à beaucoup près la moitié des mots de la langue, et qu'il n'est peut-être aucun terme égyptien dont toutes les acceptions nous soient nettement révélées; mais le progrès est incessant et découle exclusivement de l'étude directe des textes; l'erreur d'aujourd'hui se rectifiera demain peut-être, si le traducteur ne met pas les égyptologues dans l'impossibilité de l'apercevoir. Un exemple rendra ce fait très sensible: lorsque j'ai traduit le Papyrus magique Harris, la découverte de plusieurs formes négatives n'avait pas encore été faite, et ces formes étaient toujours rendues par l'affirmatif. Elles sont maintes fois répétées dans l'écrit magique, et l'on conçoit aisément à quel point ma traduction a dû être fautive dans les passages correspondants. Mais un fac-simile du texte accompagnait

ma publication, et chaque investigateur a pu, selon la marche du progrès et ses observations personnelles, reconnaître et rectifier les erreurs. Quand la chance de se tromper est encore si grande, même pour les plus exercés, quand des traductions d'imagination pure, faisant leur chemin dans le monde savant, éveillent contre notre science au moins de légitimes susceptibilités, il me sera bien permis de dire qu'il est une seule voie loyale et sûre : « La publication des » textes originaux avec les explications qu'on en donne, au » moins lorsque ces textes n'ont pas été publiés ailleurs. » Cette voie, je l'ai constamment suivie et ne m'en écarterai jamais. Si l'on persiste à parler de difficultés, je demanderai tout simplement quelle espèce de difficulté ne pèse pas sur moi plus que sur tout autre égyptologue. Des ouvrages que j'entreprends aujourd'hui, d'autres pour lesquels on a bien voulu me consulter, prouveront bientôt qu'il n'existe en réalité d'obstacles que dans les vues particulières des auteurs.

XVIII

La belle science dont le monde est redevable au génie de Champollion n'est le domaine exclusif de personne, et je crois posséder, autant que tout autre, le droit de réclamer la suppression des écluses qui barrent devant moi le courant de l'information scientifique; les hommes studieux, pour qui la science est un but et non un moyen, diront si mes réclamations sont opportunes. Tel n'a pas été l'avis d'un rédacteur du journal *La Presse*, M. Georges Bell, qui s'exprime ainsi, dans le numéro du 10 avril de ce journal, à propos de ma *Revue rétrospective :*

« M. Aug. Mariette fait des fouilles avec privilège exclu- » sif. Il *découvre* un monument très curieux pour la science. » Quelqu'un *se trouve dans le voisinage*, copie l'inscription, » l'envoie à Berlin, où elle est publiée, sans même que le

» nom de M. Mariette soit prononcé. Au nom de la science,
» M. F. Chabas excuse ce procédé. Elle a profité de la publi-
» cation de Berlin. Libre à lui de penser ainsi; mais en
» France, généralement, nous avons d'autres idées, même
» sur les convenances scientifiques. »

M. Georges Bell s'associe aux rédacteurs de l'article du *Moniteur* et du *Monde illustré;* puis il s'écrie : « Nous autres Français ! » Je lui laisse tout l'avantage de cette situation, et j'accepte avec orgueil l'ostracisme dont il me frappe. Mais si de longs services civils et scientifiques, qui ont au moins le mérite de n'avoir jamais coûté un seul centime à l'État, ne portent pas atteinte à une indiscutable nationalité d'origine, je chercherai une place parmi les Français qui pensent qu'on peut être juste envers les savants étrangers sans compromettre les gloires de notre patrie, et qui trouvent la tâche de concilier les vieilles rancunes internationales plus utile et plus noble que celle de les raviver.

XIX

La presse périodique exerce un droit légitime lorsqu'elle prend part aux polémiques scientifiques; à mon avis, c'est même plus qu'un droit, c'est un devoir. En présence d'une publicité impartiale et sévère, les abus hésiteraient à se produire, et la science ne serait pas aussi souvent compromise par d'audacieuses tentatives ou par de déplorables erreurs. Afin qu'un chapitre essentiel ne manque pas à l'histoire littéraire de notre époque, je crois devoir rappeler ici quelques publications qui ne doivent pas être oubliées. Je comprends l'enthousiasme, l'entraînement de la science, et j'en absous volontiers les erreurs; mais c'est à la condition que ces erreurs ne seront pas maintenues et ne s'imposeront pas peu à peu comme des vérités scientifiques. A ce point de vue, voici quelques indications bibliographiques dont la

critique indépendante ferait bien de discuter les résultats :

I. Les *Livres chez les Égyptiens*, par M. F. Lenormant.
1er article, le *Correspondant*, 25 février 1857.
2e article, *ibid.*, 25 février 1858.

II. Le *Rituel funéraire des anciens Égyptiens*, fragments traduits pour la première fois sur les papyrus hiéroglyphiques, par M. Ch. Lenormant.

Traduction et analyse de l'inscription d'Ibsamboul, par F. Chabas *Revue archéologique*, t. XV, p. 593 et 699 [p. 1-62 du présent volume]; *Sur les Papyrus hiératiques*, par M. C. Wycliffe Goodwin : 1er article, *Revue archéologique*, 1860; 2e article, *ibid.*, 1860 [cf. p. 63-106 du présent volume]; *Observations sur le chapitre VI du Rituel*, par F. Chabas [cf. p. 229-247 du présent volume].

III. *Découverte d'un cimetière mérovingien*, par M. Ch. Lenormant.

IV. L'*Athenæum français*, 7 octobre 1854, p. 937.

V. Le *Moniteur universel*, 7 novembre 1854.

VI. Le *Correspondant*, année 1854, p. 116.

VII. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au VIIIe siècle*, ouvrage couronné par l'Institut de France : texte, p. 186-224; fig. 62 et suivantes.

Rapports sur la *Découverte d'un prétendu cimetière mérovingien, à la chapelle Saint-Éloi (Eure)*, par M. Ch. Lenormant, insérés dans le *Recueil des travaux de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure*, t. IV. Premier rapport, p. 297; deuxième rapport, p. 312; un dernier mot, p. 337; appendice, p. 345.

VIII. *Manuscrit pictographique américain*, précédé d'une *Notice sur l'idéographie des Peaux-Rouges*, par M. l'abbé Em. Domenech. Paris, Gide, 1860, in-8°.

IX. *Notice bibliographique* sur cet ouvrage. *Revue archéologique*, 1861, p. 182.

X. *La Vérité sur le Livre des Sauvages*, par l'abbé Em. Domenech. Paris, Dentu, 1864.

Gazette d'Augsbourg, 20 juin 1861 : *Eine literarische Mystification ohne gleichen.*

Le journal *Le Temps*, du 6 juillet 1861 : *Courrier de Paris de l'Indépendance belge*, etc., etc.

Chalon-sur-Saône, 15 juin 1865.

La publication de ce second mémoire décida M. de Rougé à insérer dans la Revue archéologique *une lettre nouvelle, dont voici le texte*[1] *:*

Monsieur,

Une seconde brochure de M. Chabas m'oblige à vous demander encore l'insertion d'une courte réponse. Je n'ai plus à parler de convenance ou de délicatesse, et c'est fort heureux pour moi, car il paraît que cela me rend perfide! C'est M. Chabas qui trouve sous sa plume cette jolie expression, et l'on doit convenir qu'elle ne fait pas dissonance avec le ton général de sa brochure. M. Chabas est obligé de reconnaître aujourd'hui que ma rectification avait été insérée au *Moniteur* le 9 février, c'est-à-dire bien avant la date de ses accusations. Mais il ne l'avait pas lue: on n'a jamais lu les rectifications, et c'est là un des grands inconvénients des fausses nouvelles! La conséquence naturelle eût été de reconnaître loyalement qu'on s'était trompé en me faisant complice de M. Mariette, pour dérober au public pendant un an la connaissance d'un monument, qu'en fait nous n'avions vu ni l'un ni l'autre. Mais M. Chabas l'entend autrement, il paraît même s'étonner que la supposition ait pu me blesser. Après de nouveaux détails concernant M. Mariette et M. Dümichen, il se rejette sur MM. Le-

1. Extrait de la *Revue archéologique*, 2e série, 1865, t. II, p. 156-158. — G. M.

normant, Leblant, etc. J'ai aussi ma part de nouvelles allégations : voici quelques faits qui me paraissent mériter éclaircissement, on pourra juger facilement si ces inconcevables attaques sont réellement inspirées par le sentiment qu'annoncerait l'épigraphe *magis amica veritas*.

Premièrement j'ai publié (c'était en 1851) la traduction des inscriptions gravées sur la statuette naophore du Vatican, sans en donner le texte égyptien. Or, la statue est dans un musée public où Champollion et Ampère l'ont successivement étudiée. Les inscriptions ont été publiées en entier dans les *Miscellanées du Musée Pio Clementino* (t. VII, p. 90). De plus, j'ai fait venir de Rome, pour contrôler les copies, un moulage de la figure ; je l'ai mis à la disposition de tous mes confrères dans mon cabinet du Louvre, que, faute d'une salle d'étude commode, j'ai l'habitude de leur offrir pour étudier les papyrus. (Il n'en est qu'un seul qui ne m'en ait jamais remercié, quoiqu'il y ait passé de longues heures sur les planches de M. Lepsius ; mais il paraît qu'il s'est cru dans un lieu public.)

Voilà un texte bien mal caché ! Mais, malgré tous ces secours, M. Chabas prétend que les lecteurs ont admis une erreur, sur ma parole, et « faute de posséder le texte ». Il oublie que j'ai donné précisément les hiéroglyphes pour les mots controversés (*an χeper mes*), le commencement de la phrase étant déjà connu par le Dictionnaire de Champollion, qui avait traduit *s'a mes* par *primogenitus*. C'est en suivant cette première indication que j'ai traduit : « Neith, la grande mère génératrice du soleil, lequel est un premier-né et qui n'est pas engendré, (mais seulement) enfanté. » Sans aucun doute, le texte très important que je signalais peut donner lieu à diverses interprétations : la matière n'est pas de celles où le sens saute aux yeux. Ma première impression avait même été différente ; je trouve dans mes notes une autre traduction pour les mots *s'a mes an χeper mes*, « elle a commencé à l'enfanter ; mais il n'est pas devenu né », en prenant *χeper* pour le verbe *être, devenir*. Je l'entendais en ce sens que le soleil, qui semble naître au matin, reste néanmoins dans le sein de sa mère, la déesse du ciel. Mais cette traduction m'a paru se concilier moins facilement avec la qualification qui précède « grande mère génératrice du soleil ». D'autres explications seront sans doute proposées, et je suis loin

de croire que nous ayons pénétré toutes les subtilités du symbolisme appliqué par les prêtres de cette époque aux mystères égyptiens. J'ai seulement voulu rappeler ici que les savants avaient eu entre les mains tous les éléments nécessaires à la discussion.

Le second texte, « qui est resté inédit entre mes mains », c'est l'inscription de *Pianχi-meriamum*. Or, j'ai eu soin d'avertir, dans mon Essai sur ce monument, que le seul document à ma disposition avait été un dessin fait, par un Arabe, des fouilles, et que j'ai rendu à M. Mariette après m'être épuisé en conjectures pour la restitution des textes. Copie informe et travail deviné d'un bout à l'autre, qui m'a laissé dans les plus cruelles incertitudes. Je n'étais pas même d'accord avec M. Mariette sur le nom du principal personnage, qu'il lisait *Tafta*, et que je corrigeais *Tafneχt*. La stèle est enfin arrivée au Caire après mon départ, et je n'en ai ni empreinte ni copie; voilà le texte que j'ai le tort de posséder seul! On comprendra donc facilement que personne n'est plus impatient que moi de voir les textes de Barkal arriver à la publicité.

Quelques mots encore pour éclaircir d'autres nuages habilement amenés sur l'horizon : si j'avais eu le désir de conserver pour moi seul pendant quelque temps nos grands textes photographiés, il ne s'agissait que d'en proposer la publication par les méthodes ordinaires. Ce sont précisément les retards inévitables en pareil cas auxquels nous avons échappé. Je publierai sans aucun doute tout ce que mes livres de voyage contiennent d'intéressant et de la manière qui me semblera la plus utile pour la science : je n'ai, pour cela, de permission à demander à personne, et je n'ai pas attendu les sommations de M. Chabas pour me mettre à l'œuvre.

Le prix de l'Album de la mission l'empêchera d'arriver entre les mains d'un grand nombre de savants, car les frais du tirage restent toujours considérables. M. Chabas a soin de le faire remarquer, mais il oublie de dire que j'ai paré de mon mieux à cet inconvénient en stipulant que les feuilles seraient aussi vendues séparément. On pourra donc se procurer tout ou partie des inscriptions sans sacrifices trop considérables. Quelle copie peut d'ailleurs remplacer l'autorité d'une photographie, quand il y a discussion sur l'exactitude d'un passage? M. de Banville a généreusement donné tous ses négatifs, produit d'un travail très pénible et d'un voyage dispendieux; il n'a épargné, depuis son retour, ni son temps, ni ses

soins, pour diriger notre publication, et j'ai dû l'en remercier. Mais il n'a pas eu l'occasion « d'avancer des fonds pour la publication », comme le suppose M. Chabas dans une intention qu'il est inutile de rechercher. Les textes se sont probablement choisis tout seuls; leur nouveauté et leur intérêt étaient écrits sur chaque muraille en bon français; car M. Chabas constate que « tout l'honneur de la publication doit revenir au photographe ». C'est dans le même esprit qu'est conçu tout ce qui me concerne dans la nouvelle *Revue rétrospective* de M. Chabas; je lui laisse la responsabilité de ses appréciations; mais je n'ai pu me dispenser de rendre aux faits leur véritable caractère.

Vicomte E. DE ROUGÉ.

Chabas envoya aussitôt à la Revue archéologique *une lettre explicative que M. Alexandre Bertrand refusa d'insérer, pour les raisons indiquées sommairement dans la note suivante*[1] *:*

Nous avons reçu de M. Chabas une lettre assez développée, que nous croyons inutile de reproduire *in extenso*. M. Chabas y exprime le regret qu'une discussion scientifique et d'un intérêt général dégénère en débat personnel entre M. de Rougé et lui. Il espérait, dit-il, dans cette campagne qu'il a entreprise en faveur des études hiéroglyphiques, avoir M. de Rougé pour auxiliaire et non pour adversaire. Nos lecteurs savent que ce n'est ni notre faute, ni celle de M. de Rougé, si des attaques personnelles, qui ne pouvaient rester sans réponse, ont enlevé aux *Revues* de M. Chabas le caractère purement scientifique qu'il voulait leur donner. Nous sommes heureux de voir qu'il en sent l'inconvénient. Quant aux vœux qu'il forme pour que les papyrus et autres monuments égyptiens soient le plus tôt possible livrés au public, et l'accès de ces trésors rendu pour tous aussi facile que possible, nous ne pouvons que nous y associer avec tout le monde savant. — A. B.

C'est pour répondre à la seconde lettre de M. de Rougé et à la note de M. Alexandre Bertrand, que Chabas adressa à M. Peladan le troisième et dernier mémoire dont se compose cette Revue rétrospective. — G. M.

1. Extrait de la *Revue archéologique*, 2e série, 1865, t. II, p. 248.

LETTRE

A M. LE DIRECTEUR DE LA *FRANCE LITTÉRAIRE*

AU SUJET DES DISCUSSIONS SOULEVÉES PAR LA PUBLICATION DE LA NOUVELLE TABLE ROYALE D'ABYDOS

Monsieur le Directeur,

Dans les bienveillants articles que vous avez consacrés à mes deux *Revues rétrospectives,* vous avez bien voulu m'offrir la publicité de votre estimable journal. Cette offre m'a d'autant plus touché que mes réclamations n'ont rencontré en France d'autre écho que le vôtre[1]. Je laisse de côté, bien entendu, les félicitations particulières, qui, n'ayant pas emprunté la voie des journaux, restent forcément à l'état confidentiel et n'ont, dès lors, aucune portée dans le débat.

Mais, si aucun organe de publicité ne m'a soutenu, il s'en est trouvé un qui s'est empressé d'accueillir les réponses de M. de Rougé[2]. Certes, je serais bien loin de m'en plaindre si le journal en question eût tenu la balance égale, s'il eût fait connaître mes articles de *Revues,* si tout au moins il en eût expliqué l'objet. Mais ses lecteurs n'ont pu lire que les notes émanées de mon adversaire, et ces notes sont conçues dans un style qui ne m'est pas familier; je le comprends peut-être mal; les suggestions, les restrictions y abondent;

1. Voir *France littéraire,* articles de M. Adrien Peladan fils, juillet, p. 623, et août suivant, p. 675.

2. Voir *Revue archéologique,* avril 1865, p. 346, et août suivant, p. 156 [p. 392-395 et 434-436 du présent volume].

il y est question de *fausses nouvelles dont on n'a jamais lu les rectifications, de conséquences qu'il fallait loyalement reconnaître, d'intention qu'il est inutile de rechercher.* Ce qui m'apparaît de plus clair dans tout cela, c'est que les abonnés de la *Revue archéologique*, journal répandu dans le monde entier, doivent se trouver aujourd'hui fort disposés à me taxer de mensonge et à suspecter ma loyauté. C'est là un résultat fort singulier et fort inattendu; j'en appelle à tous les lecteurs désintéressés de mes deux écrits.

Dans cette situation des choses, un sentiment de justice aurait dû faire accueillir par la *Revue archéologique* une réplique de ma part. C'est ce qui n'a point eu lieu, et le refus d'insertion n'a été expliqué que par une nouvelle attaque; on en jugera; voici les termes de la chose :

« Nous avons reçu de M. Chabas une lettre assez dève-
» loppée, que nous croyons inutile de reproduire *in extenso.*
» M. Chabas y exprime le regret qu'une discussion scienti-
» fique et d'un intérêt général dégénère en débat personnel
» entre M. de Rougé et lui. Il espérait, dit-il, dans cette
» campagne qu'il a entreprise en faveur des études hiéro-
» glyphiques, avoir M. de Rougé pour auxiliaire et non
» pour adversaire. Nos lecteurs savent que ce n'est ni notre
» faute, ni celle de M. de Rougé, si des attaques person-
» nelles, qui ne pouvaient rester sans réponse, ont enlevé
» aux *Revues* de M. Chabas le caractère purement scienti-
» fique qu'il voulait leur donner. Nous sommes heureux de
» voir qu'il en sent l'inconvénient. Quant aux vœux qu'il
» forme pour que les papyrus et autres monuments égyp-
» tiens soient le plus tôt possible livrés au public, et l'accès
» de ces trésors rendu pour tous aussi facile que possible,
» nous ne pouvons que nous y associer avec tout le monde
» savant[1]. »

1. *Revue archéologique*, septembre 1865, p. 248 [p. 436 du présent volume].

Tout d'abord, Monsieur le Directeur, permettez-moi de me récrier bien fort contre l'attitude de coupable repentant que la note qui précède réussit à me donner. M. Alexandre Bertrand, qui l'a signée de ses initiales, a ma correspondance en mains et sait, à n'en pouvoir douter, que je suis loin de me trouver dans de pareilles dispositions. Dictées par un profond sentiment d'indignation contre d'odieuses calomnies, mes *Revues rétrospectives* me paraissent aujourd'hui aussi indispensables qu'à l'époque de leur apparition, et je n'ai rien à regretter dans cette double manifestation en faveur de la vérité et des intérêts de la science, si ce n'est toutefois d'avoir rencontré M. de Rougé sur mon chemin et de constater que, sans toucher au fond du débat, il continue la discussion uniquement par son côté personnel.

M. Alexandre Bertrand n'a pas grand effort à faire pour disculper la *Revue archéologique* d'être pour quelque chose dans ce qu'il lui plaît d'appeler des attaques personnelles; la *Revue* s'est contentée de se faire l'écho adouci de la fameuse scène qui paraît avoir eu lieu à l'Institut le 20 janvier dernier, dans laquelle deux savants étrangers ont été si courtoisement qualifiés, au nom de M. Mariette. Pour ma part, je ne crois pas que des attaques personnelles cessent d'être des attaques personnelles, parce qu'elles s'adressent à d'autres qu'à des savants français. Ce n'est pas ma faute, à moi, pour me servir de l'expression de la *Revue archéologique*, si les noms de M. Mariette, de M. Lepsius et de M. Dümichen ont été mis en évidence par la publicité, et si celui de M. de Rougé y a été associé, d'une manière d'ailleurs fort accessoire et sans importance pour ce qui le concerne. Ces noms, je les ai trouvés dans les documents du débat, et j'ai pris part au débat pour défendre deux honorables égyptologues allemands contre des imputations aussi odieuses qu'inexactes. Il ne s'agissait donc pas de dissertations purement scientifiques, comme M. Bertrand feint de le penser, mais bien de questions de personnes, que je ne

pouvais traiter sans citer des noms propres. Mais voyons donc de quelle manière j'ai fait intervenir celui de M. de Rougé et quelles sont les *inconcevables attaques* qu'on me reproche. M. de Rougé me l'apprend dans sa note d'août :

« M. Chabas est obligé de reconnaître aujourd'hui que ma » rectification avait été insérée au *Moniteur* du 9 février, » c'est-à-dire bien avant la date de ses accusations. Mais » il ne l'avait pas lue : on n'a jamais lu les rectifications, » et c'est là l'inconvénient des fausses nouvelles! La consé- » quence naturelle eût été de reconnaître loyalement qu'on » s'était trompé en me faisant complice de M. Mariette, » pour dérober au public, pendant un an, la connaissance » d'un monument, qu'en fait nous n'avions vu ni l'un ni » l'autre. Mais M. Chabas l'entend autrement; il paraît » même s'étonner que la supposition ait pu me blesser[1]. »

J'ai déjà fait connaissance avec ce système commode qui consiste à créer un grief imaginaire pour se donner le facile plaisir d'en triompher, tout en se dispensant en même temps de s'expliquer sur les griefs sérieux, et déjà j'ai eu l'occasion de le signaler[2]. Ne nous lassons pas : que M. de Rougé veuille bien me dire quand et comment j'ai fait à M. Mariette, ou à lui, un crime d'avoir caché pendant un an la table d'Abydos? Oh! j'en conviens, ma curiosité est ardente, surtout quand elle est excitée par des déceptions continuelles; mais un an d'attente ne serait rien pour moi. Ce ne sont point des retards de cette nature qui m'ont inspiré les plaintes et les réclamations dont le monde savant a pu juger la légitimité. Si M. Mariette avait découvert la nouvelle table d'Abydos et qu'il l'eût publiée au bout d'une année, il n'aurait rencontré chez moi qu'entière approbation. A plus forte raison n'aurais-je pas songé à critiquer M. de Rougé à propos d'une publication qui ne dépendait

1. Voir plus haut, p. 433 du présent volume. — G. M.
2. *Revue rétrospective*, II, p. 17 [p. 415 du présent volume].

pas de lui, lors même qu'il eût été témoin de la découverte.

Il faut être bien habile pour trouver dans mes écrits, soit contre M. Mariette, soit contre M. de Rougé, une accusation quelconque à propos de la non-publication par l'un ou par l'autre de cette liste royale. Encore une fois, la question n'est pas là; il s'agissait uniquement de savoir si M. Dümichen avait commis le crime de vol en publiant ce même monument avant M. Mariette, qui nous était donné comme l'ayant découvert sous les yeux de M. de Rougé. Dans le paragraphe qui a excité si fort les susceptibilités du savant académicien[1], j'ai tout simplement cherché à calculer la date probable de cette découverte en prenant pour base le retour en France de M. de Rougé, et j'arrivais à conclure que M. Mariette, s'il avait voulu publier sa découverte, aurait eu six mois d'avance sur M. Dümichen! Tel est le crime énorme dont je me reconnais coupable envers M. de Rougé, et c'est à ce propos que ma loyauté et ma véracité sont mises en suspicion!

Or, ce calcul était parfaitement inutile; la prétendue priorité, qui seule eût pu expliquer, non pas excuser, l'étrange levée de boucliers qui a suivi l'apparition inattendue de la lithographie de M. Dümichen, n'existait nullement, puisque ce fut seulement cette lithographie qui révéla soit à M. Mariette, au Caire, soit à M. de Rougé, à Paris, l'existence de la liste royale mise au jour par les fouilleurs d'Abydos, et copiée sur les lieux mêmes par le savant allemand. M. de Rougé, on le conçoit, avait dû se hâter de démentir la nouvelle de sa présence à une découverte de M. Mariette, laquelle n'avait pas été faite. En agissant ainsi, il allait au-devant d'un appel que lui adressa plus tard M. Dümichen, à qui profite naturellement le désaveu; on conçoit qu'en me faisant le défenseur de ce dernier, je n'eusse pas manqué de m'emparer de ce désaveu au profit de ma thèse, s'il fût

1. *Revue rétrospective*, I, p. 13 et 14 [p. 373-374 du présent volume].

arrivé à ma connaissance avant l'impression de mon premier article[1]. Je me demande en vain ce qui peut en cela offusquer M. de Rougé, et pourquoi il constate d'un air triomphant que je *suis bien forcé de reconnaître* sa rectification insérée au *Moniteur* le 9 février, comme si j'avais quelque intérêt à nier ce fait matériel et officiel, quelque envie ou quelque possibilité de le faire. C'est me supposer bien maladroit et les lecteurs bien candides. Mais une autre question : Comment le savant académicien a-t-il pu prendre ainsi au sérieux une accusation de complicité dans un crime de ce genre, lors même que cette accusation ne serait pas purement imaginaire? S'était-il cru complice de M. Mariette, pour dérober au public, selon son expression, la table de Saqqarah, demeurée plus de quatre ans inaccessible aux égyptologues, malgré leurs réclamations? Ne nous a-t-il pas fait savoir, dans sa première réponse[2], que *la délicatesse l'obligeait à ne point publier cette table avant M. Mariette, quand il savait que son savant ami préparait un mémoire sur le même sujet?* Cette explication, d'ailleurs excellente, pouvait bien servir deux fois de suite. Ainsi donc, lors même que j'eusse reproché à M. Mariette, ce qui n'est pas, d'avoir dérobé au public pendant un an la table d'Abydos, cela ne regardait en rien M. de Rougé. Je continue donc à ne pas comprendre ce qui a pu le blesser; mais je me sens blessé moi-même par la manière dont il se défend à ce propos.

Constatons en passant qu'il y a des rectifications qu'on ne lit pas, indépendamment de celles qui échappent à l'œil dans les colonnes d'un grand journal : ce sont celles qu'on n'imprime pas; dans ce cas, les fausses nouvelles ont tout leur inconvénient. J'ai bien *lu* dans le *Moniteur*, un peu tard, il est vrai, car je ne vois ce journal que lorsqu'il m'est

1. *Revue rétrospective*, II, p. 6 [p. 403-404 du présent volume].
2. *Revue archéologique*, avril 1865, p. 347 [p. 393-394 du présent volume]; *Revue rétrospective*, II, p. 17 [p. 415 du présent volume].

envoyé par un ami, la fausse nouvelle que M. Mariette avait fait une belle découverte et que M. Dümichen la lui avait dérobée, mais je n'ai *lu* que dans mes propres écrits la rectification de cette fausse nouvelle; j'ai *lu* encore dans le *Journal officiel* une autre nouvelle, que je souhaite vivement être fausse, c'est que l'indignation de l'Institut a été excitée contre la conduite des deux savants allemands impliqués dans l'affaire, cela, à la suite des protestations énergiques de M. de Rougé; *j'ai bien lu,* toujours un peu tard peut-être, que M. de Rougé démentait, non pas ses protestations énergiques, mais seulement le fait de sa présence lors de la découverte attribuée à M. Mariette; à l'exception d'une hypothèse portant sur une généralité, c'est-à-dire sur la possibilité pour un explorateur d'apercevoir avant M. Mariette un monument sorti des fouilles, je *n'ai lu,* dans les notes de M. de Rougé, aucune rectification de nature à atténuer la portée de l'article du *Moniteur,* qu'il se contente d'appeler une *malencontreuse note. J'ai lu,* dans le journal *La Presse,* une reproduction abrégée de l'article mensonger du *Journal officiel*, puis j'y *ai lu* encore, et cela, à propos de la publication de ma première *Revue rétrospective,* la confirmation de cette reproduction et, de plus, ma mise au ban des savants français! Enfin, *j'ai lu,* dans le *Monde illustré,* bien tard sans doute, surtout s'agissant d'un journal auquel je suis abonné, le petit roman calomnieux que j'ai reproduit dans ma dernière *Revue*, et, voyez ma maladresse! je n'en ai pas *lu* la rectification.

Il est un fait malheureusement acquis au débat, et je le rappelle ici pour déplorer amèrement l'isolement où l'on m'a laissé, c'est que, moi seul en France, j'ai osé prendre en mains la défense de deux savants illustres contre un grief articulé au nom de M. Mariette et que M. Mariette appelle lui-même *un abominable grief*[1]. J'ajouterai que mes récla-

1. *Revue rétrospective*, II, p. 7 [p. 404 du présent volume].

mations sont restées sans écho dans la presse parisienne, et que les journaux qui s'étaient faits les organes de la calomnie ont volontairement fermé les oreilles aux réclamations de la vérité. Est-ce bien moi qu'il faut accuser de faillir à la devise : *Amicus Plato, magis amica veritas?*

Toutes les pièces du procès sont à la disposition du public qui n'aurait pas de peine à rendre aux faits *leur véritable caractère,* selon l'expression de M. de Rougé. Malheureusement les organes de la presse périodique qui ont disséminé les accusations mensongères possèdent une vaste publicité. Au regard du public, en général, mes notes rectificatives, tirées à une centaine d'exemplaires, restent bien impuissantes; je sens que la partie n'est pas égale; vous l'avez pensé vous-même, Monsieur le Directeur, lorsque vous m'avez offert l'hospitalité dans vos colonnes. Grâces vous en soient rendues.

Le surplus de la réclamation de M. de Rougé porte sur des publications égyptologiques que j'ai signalées comme étant dépourvues des textes originaux sans lesquels, à mon avis, elles ne peuvent être d'aucune utilité pour la science. Si l'expression de cette opinion devient aux yeux du savant académicien un reproche, une accusation, je le regrette infiniment. J'eusse bien préféré ne paraître désagréable à aucun de mes collègues dans le coup d'œil que j'ai eu à jeter sur l'état des études égyptiennes en France. Mais quand j'aperçois un déclin marqué et progressif, quand je constate qu'aujourd'hui nous arrivons tout au plus au troisième rang en Europe comme force philologique et que nous comptons à peine sous le rapport des publications de textes, je sens mon amour-propre national humilié, je rougis pour la patrie de Champollion et ne puis m'empêcher de rechercher et de faire connaître les causes de cette décadence. Ces causes, je les ai signalées dans ma première *Revue rétrospective;* elles se réduisent, du reste, à ce fait qu'il n'a été publié en France aucune collection de textes sur lesquels un égyptologue

puisse s'exercer : tous les ouvrages de cette nature nous viennent d'Angleterre, d'Allemagne et des Pays-Bas, et l'Italie elle-même a le pas sur nous, grâce aux travaux de Rosellini et d'Ungarelli. Les Français n'ont pas l'habitude d'étudier les langues modernes, et c'est fort regrettable; ils hésitent presque toujours à acheter des livres dont les titres seuls les épouvantent, parce qu'ils ne les comprennent pas. Aussi arrive-t-il qu'après avoir étudié Champollion et quelques dissertations isolées, les débutants s'aperçoivent qu'ils sont acculés dans une impasse et se dégoûtent de l'étude. Cet effet est inévitable; je l'ai éprouvé moi-même, et, après avoir surmonté la difficulté, j'ai eu le bonheur d'aider plus d'un débutant à franchir ce pas périlleux.

Ce tableau est-il chargé? Qu'on le discute alors et que la discussion s'établisse sur le point de savoir si mes réclamations dans l'intérêt de la science égyptologique sont superflues. S'il est reconnu que j'ai raison et qu'il était nécessaire de publier en France des textes et des papyrus, comme on l'a fait en Angleterre, en Allemagne, dans les Pays-Bas, etc., il s'élèvera alors une autre question, celle de savoir pourquoi on ne l'a pas fait et pourquoi l'égyptologie a été systématiquement exceptée dans la distribution des ressources dont, au contraire, ont largement profité d'autres branches de la science, beaucoup moins importantes, à mon avis.

Eh bien! je le répète, parce que j'en sens la conviction intime, l'école française de Champollion a failli à sa mission! La France pouvait et devait viser à être le centre de l'activité scientifique dans cette nouvelle branche des connaissances humaines, dont la clef a été trouvée par un de ses illustres enfants; les écoles étrangères, loin de nous disputer cet avantage, s'offraient à nous d'elles-mêmes et regardaient l'égyptologie comme une science française; dans plusieurs de leurs plus importantes publications, des savants allemands et hollandais se sont servis de notre langue; les égyptologues anglais recherchaient la publicité des Revues

françaises, et, de mon côté, je me faisais un devoir, en même temps qu'un plaisir, de me mettre à leur disposition pour traduire et faire imprimer leurs dissertations. Malheureusement mes vues ne furent pas du goût de tout le monde; on m'opposa d'abord des délais et des lenteurs qui ne me semblaient pas justifiés; puis, un beau jour, j'entendis de mes oreilles ces paroles que je me garde d'oublier : *Que chacun imprime chez soi!* Je dus alors prévenir mes amis d'Angleterre de ces difficultés inattendues et renoncer à la publication des beaux articles de M. Goodwin sur les papyrus hiératiques. — Mon tour vint ensuite, et j'eus l'occasion de constater qu'un de mes manuscrits était sorti des mains de l'éditeur pour aller se perdre ailleurs que chez l'imprimeur. On ne put le retrouver, et, malgré des promesses réitérées, il ne me fut jamais renvoyé.

Remarquez à ce propos, Monsieur le Directeur, que je ne conteste nullement au rédacteur en chef ou au directeur d'une publicité périodique le droit de choisir à son goût les articles qui lui conviennent et d'éliminer ceux qui ne lui paraissent pas de nature à intéresser la généralité de ses lecteurs; ce que ma dignité ne saurait admettre, c'est que mes ouvrages soient soumis à une censure préalable et n'arrivent à la publicité qu'après avoir pu servir à des personnes interposées.

Ainsi s'évanouissait pour moi, non seulement toute espérance de concentrer en France le mouvement scientifique, mais encore la possibilité de publier convenablement dans mon pays mes propres travaux.

Je ne me suis pas découragé pourtant : j'ai fait les frais de mes publications, gravé des types, calqué des planches, et mes publications n'ont pas été moins nombreuses qu'auparavant; elles n'ont jamais manqué des citations textuelles, ni des discussions philologiques dont j'ai proclamé la nécessité. Et, d'un autre côté, ces publications n'ont pas été moins bien accueillies en France et à l'étranger, et mes amis d'An-

gleterre ne m'ont pas refusé leurs précieuses communications, dignes sans contredit d'un théâtre bien plus élevé.

Mais la force humaine a des limites, et l'énorme travail qu'il m'a fallu faire pour graver des milliers de mots égyptiens était toujours à recommencer; je l'ai continué jusqu'à compromettre ma santé, puis j'ai cédé et me suis rejeté sur l'autographie, que j'ai trouvée tout aussi fatigante et qui ne donne que des résultats médiocres. Après la publication de ma deuxième série de *Mélanges égyptologiques,* j'étais définitivement à bout de courage et de forces.

C'est alors que j'ai songé à demander un petit assortiment de la fonte hiéroglyphique de l'Imprimerie impériale; c'était pour moi une question de vie ou de mort scientifique. Aussi, quoique je ne sois pas né solliciteur, je me suis senti le courage de supplier l'Empereur, de conjurer les ministres. Vains efforts! On m'opposa la lettre d'un règlement impératif, et tout fut dit[1].

Je dirai ailleurs comment une amitié dont je suis fier m'a aidé à sortir d'embarras; comment, de la situation désespérée où j'étais placé, je me suis trouvé presque subitement en position de n'avoir plus rien à envier à personne, plus rien à demander aux casiers de l'Imprimerie impériale. Mais, sur ces entrefaites, un savant berlinois fondait un journal égyptologique et conviait les savants de tous les pays à lui prêter leur concours. Ainsi se trouvait réalisé à Berlin le plan que j'avais espéré réaliser à Paris. Le mouvement scientifique s'est concentré en Allemagne, et aujourd'hui les égyptologues français y portent leurs écrits. La science y trouvera son compte; mais je ne puis m'empêcher de regretter la continuelle abstention de mon pays et la décadence progressive à laquelle il semble s'accoutumer.

J'ai beaucoup parlé de moi-même, Monsieur, et je m'en

1. Voir, sur ce sujet, la notice biographique de Chabas, par Virey, p. LX-LXV, au tome I de ses *Œuvres diverses.* — G. M.

sens tout confus; il est utile cependant que l'on sache bien ce qu'il faut de courage, de ténacité et de patience, si l'on veut réussir dans l'étude lorsqu'on n'a pas l'avantage de posséder un titre officiel.

En relisant les considérations que j'ai détaillées dans ma première *Revue rétrospective* et en les rapprochant de celles qui précèdent, on s'expliquera aisément le sentiment de douleur et de regret dont je me suis senti atteint en constatant les colères soulevées par la publication de la table d'Abydos. Était-il possible de ne pas être frappé par les rapprochements à faire entre ce bruit scandaleux et la politique d'abstention en matière de divulgation des textes, qu'on peut reprocher à l'école française d'égyptologie? Cette politique, je voulais en démontrer les regrettables conséquences, même à l'égard de ceux qui la mettent en pratique, et j'espérais déterminer une politique contraire. Telle est la pensée, telles sont les espérances qui m'ont porté à me permettre quelques questions relativement à l'éventualité de la publication des textes rapportés par M. de Rougé. Six volumes d'inscriptions inédites copiées à la main par cet habile égyptologue et deux cent vingt planches photographiées, c'était une bonne fortune rare, une occasion unique pour la France de faire enfin un effort utile. Or, cet effort, on n'a pas voulu le tenter, et tout se borne à l'album photographique dont j'ai parlé et dont j'ai signalé l'insuffisance et les inconvénients. Je n'ai pas à revenir sur ce point; mais M. de Rougé se plaint que j'aie attribué au photographe tout l'honneur de cette publication. Examinons ce grief.

Voici les paroles de M. de Rougé dans sa première réponse :

« Fallait-il donc subir des lenteurs inévitables quand il » s'agit de demander une subvention spéciale, comme on l'a » fait pour M. Place? Je ne l'ai pas cru, et la *générosité* du » photographe habile qui m'avait accompagné, ainsi que le » courage d'un savant professeur, M. Samson, ont résolu le

» problème. L'album de la mission est en pleine exécution
» et paraîtra tout entier avant deux mois; il sera composé
» de cent cinquante-cinq photographies, précédées d'une
» notice sommaire, indiquant le sujet de chaque planche[1]. »

M. de Rougé a ainsi fait la part de chacun, il n'a pas voulu demander de subvention; il s'est contenté d'indiquer le sujet de chaque planche dans des notices sommaires, et la *générosité* du photographe a fait le reste et *résolu le problème*.

Pour ma part, j'ai quelque expérience pratique, et je déclare que jamais il ne m'est arrivé de rencontrer plus de deux sortes de difficultés; c'est à savoir : le travail préparatoire et la question d'argent. Sauf les notices sommaires sur lesquelles je dirai tout à l'heure quelques mots, ces deux difficultés me paraissaient, d'après les explications de M. de Rougé, avoir été levées par le photographe et par M. Samson. Mais il paraît que M. de Banville n'a pas eu à avancer de l'argent. On pouvait s'y tromper, et ce n'est pas ma faute. Ne nous arrêtons pas toutefois, comme le propose M. de Rougé, qui m'attribue une *intention qu'il serait inutile de rechercher*. J'ai l'habitude de parler clairement. Si j'avais eu l'honneur d'être investi d'une mission scientifique officielle et le bonheur de recueillir une riche moisson, je me serais considéré comme obligé d'en presser la publication, et j'aurais tout d'abord demandé une allocation au gouvernement. Si j'eusse échoué, j'aurais avancé six mille francs pour faire tirer à cent cinquante exemplaires trois cents planches de choix, sur petit in-folio, et j'en aurais fait vendre la collection à raison de cent francs l'exemplaire, c'est-à-dire à trente centimes environ chaque planche.

Ces chiffres sont ceux qui me servent de base à Chalon-sur-Saône pour des planches du même genre. Est-ce un grand crime d'avoir fait remarquer que l'album de la mis-

1. Cf. p. 395 du présent volume. — G. M.

sion, soit par son prix, soit par son étendue, ne remplit pas les mêmes conditions? Ce n'est, du reste, pas la question d'intérêt personnel qui est ici en jeu; car la collection de textes, telle que je la conçois, aurait été une opération incontestablement meilleure que celle de l'album.

L'hommage que j'ai rendu au photographe, à la suite de M. de Rougé lui-même, devient pour ce dernier un sujet de nouvelles plaintes; il trouve que je ne rends pas suffisamment justice aux notices sommaires par lesquelles il a contribué à la publication en question.

« *Les textes*, écrit-il, *se sont probablement choisis tout seuls; leur nouveauté et leur intérêt étaient écrits sur chaque muraille en bon français*[1]. » A cette observation légèrement ironique, la réponse n'est pas difficile. Personne plus que moi n'est convaincu de la haute valeur de tout ce qui sort de la plume de M. de Rougé, et, quoique je ne considère pas comme bien difficile pour un égyptologue quelconque la tâche d'apprécier l'intérêt et la nouveauté d'une inscription égyptienne, néanmoins et sans les connaître, je suis persuadé que les notices sommaires de M. de Rougé méritent une sérieuse attention. Mais, le savant académicien ne l'ignore pas, ce ne sont pas des notices, mais des textes en abondance que la science réclame; l'absence de notices n'enlève rien au mérite de l'admirable collection publiée par M. Lepsius sous le titre de *Denkmäler aus Ægypten und Æthiopien*. Si M. Lepsius eût voulu subordonner cette publication à la préparation d'explications sur chaque planche, la science serait aujourd'hui de quinze ans en arrière. Les notices fautives de M. Sharpe n'enlèvent rien à la valeur de la riche collection qu'il a livrée à l'étude, et les notices sommaires que j'ai ajoutées à la collection des papyrus hiératiques du Musée de Leyde[2]

1. Cf. p. 436 du présent volume. — G. M.
2. C'est le mémoire reproduit p. 131-171 du présent volume. — G. M.

n'ajoutent rien à l'utilité de cette collection précieuse.

Nous mettons ici, Monsieur le Directeur, le doigt sur la plaie : en France, les détenteurs des textes ne consentent à les communiquer au public que lorsqu'ils se croient certains d'en avoir tiré, au profit de leur réputation scientifique, tout le résultat utile possible; ils prétendent ne nous jeter, à nous, les ilotes de la science, que des os vidés de moelle. Si vous voulez bien faire l'application de cette remarque à l'ensemble des faits relevés dans la discussion que je continue aujourd'hui, vous vous expliquerez bien facilement l'absence de toute publication de textes originaux en France. Vous comprendrez pourquoi il n'a été fait d'exception que pour des textes déjà publiés et traduits à l'étranger; vous comprendrez aussi ce fait très singulier qu'il ne s'est formé chez nous que trois égyptologues, et ce sont trois conservateurs du Musée égyptien; je m'excepte, parce que la science m'est venue d'ailleurs, et j'excepte encore ceux qui ont reçu de moi une initiation spéciale; et ce ne sont pas seulement les égyptologues qui nous manquent, mais encore les lithographes habitués à dessiner les écritures égyptiennes, car M. Mariette s'est trouvé obligé de confier à un dessinateur allemand l'exécution des planches dont naguère on nous annonçait la prochaine apparition. Nous a-t-on rendus assez impuissants!

Le Musée égyptien du Louvre possède une bibliothèque assez complète d'ouvrages d'égyptologie; sans bourse délier, on peut y consulter toutes les grandes publications de textes, et les conservateurs y ont à leur disposition un grand nombre de papyrus et de monuments jusqu'à présent fort mal connus. Ceci nous amène à nous occuper d'un nouveau grief de M. de Rougé : il rappelle qu'il m'a laissé étudier dans son cabinet du Louvre et ajoute, entre parenthèses, que *je ne l'en ai jamais remercié, quoique j'y aie passé de longues heures sur les planches de M. Lepsius. Il paraît,* ajoute-

t-il, *que M. Chabas se croyait dans un lieu public*[1]!

M. de Rougé n'a pas la mémoire heureuse, car non seulement je l'ai remercié de vive voix, mais je l'ai fait aussi par écrit en lui adressant le premier exemplaire de mon mémoire sur les inscriptions de Radesiéh. Je suis vraiment honteux de descendre à ces misérables détails; mais l'observation de M. de Rougé est un congé en bonne et due forme; je veux bien l'accepter, mais non pas sans me défendre de l'avoir mérité par une impolitesse.

Ce que j'ai étudié au Musée du Louvre, c'est une splendide publication *allemande*. Quant aux monuments du Musée, j'ai été aussi admis à copier les inscriptions de ceux qui sont exposés à la vue du public; comme il n'y a ni chaise, ni table, ni encre, et qu'on ne doit pas s'appuyer sur les monuments, c'est une rude besogne pour quiconque n'est pas dessinateur, et je suis dans ce cas. Aussi n'a-t-il pu sortir rien de sérieux de cette partie de mes travaux au Louvre, tandis que mon étude des planches de M. Lepsius a été très fructueuse. Du reste, il est une classe de documents qui a toutes mes préférences. Je veux parler des papyrus. Ceux du Musée du Louvre sont entassés dans de grands meubles qui garnissent le cabinet, que M. de Rougé nous apprend être son domaine exclusif. Je pouvais m'y tromper, car il ne m'est pas arrivé de l'y rencontrer; et, pour moi, ce cabinet représente la salle la plus importante de tout le Musée. A la vérité, dans cette appréciation, j'envisage le contenu des grands meubles; mais, hélas! je ne le connais pas. N'y existât-il que des Rituels, ce serait déjà un trésor à consulter. En effet, les égyptologues ne disposent encore que de l'édition de Turin, qui a été publiée à Berlin par M. Lepsius, sous un format commode et pour un prix qui ne dépasse pas 40 francs à Paris, et de celle du Rituel connu sous le nom de *Rituel Cadet*, qui est reproduit dans

1. Cf. p. 434 du présent volume. — G. M.

le grand ouvrage de la Commission d'Égypte. La publication d'une série de rituels comparés, surtout de ceux qui remontent aux anciennes époques, ferait faire à la science des pas énormes. Une première satisfaction allait être donnée à ce besoin des études, par la publication d'un bon exemplaire du Louvre, entreprise depuis de longues années et terminée, quant à la lithographie du texte, depuis de longues années aussi. Toutefois cette publication, attendue avec une légitime impatience, n'a pas vu le jour, et la seule explication que j'aie pu obtenir sur ce point, c'est qu'il reste une préface à faire! Préface ou notice sommaire, toujours le même écueil!

Je crois que les rituels abondent au Musée du Louvre; mais je n'ai pas réussi à m'assurer de leur mérite. A en juger par la réponse qui m'a été faite, et aussi d'après le silence gardé par ceux qui ont pu les examiner, *il n'y aurait rien d'intéressant;* l'avenir le dira sans doute. Mais n'oublions pas que le mot de réserve n'est pas inconnu au Louvre, et que si quelqu'un d'influent tenait à empêcher le public d'étudier certains documents, rien ne serait plus facile. Je ne dis pas que cela soit, mais je constate que les papyrus du Musée du Louvre sont, quant à présent, lettre close ou tout au moins inutilisée.

Le même cabinet contient un moulage de la statuette naophore, dont le texte, à ce que nous apprend M. de Rougé, a été publié en entier dans les *Miscellanées du Musée Pio Clementino*[1], ce qui n'a pas empêché que ce beau texte soit resté inconnu aux égyptologues, en général, et n'ait pas contribué à enrichir le trésor commun de l'information scientifique. M. de Rougé pensait de la même manière lorsqu'il annonçait à très bref délai la publication des inscriptions accompagnées d'un commentaire philologique; les deux hiéroglyphes qu'il a insérés dans son mémoire, joints

1. Voir p. 434 du présent volume. — G. M.

au troisième qui n'est pas à sa place, et même à un quatrième mot qui se trouverait dans le *Dictionnaire* de Champollion, tout cela n'est absolument rien, et nous tombons ici fort mal à propos dans l'infinitésimal.

Remarquez bien, Monsieur le Directeur, qu'en refusant mon assentiment à quelques-unes des vues scientifiques de M. de Rougé, je suis bien loin de toute intention critique. Dans une science toute nouvelle et qui marche vite, nous devons nous attendre tous à reconnaître tôt ou tard que nous nous sommes trompés sur une foule de points. Si j'ai contesté la valeur que M. de Rougé a donnée au scarabée, d'après Horapollon, si je n'accepte pas sa traduction d'une phrase très importante pour la mythologie[1], je n'en persiste pas moins à regarder le mémoire de ce savant égyptologue sur la statuette naophore comme le meilleur travail qui ait encore été fait sur un texte historique : quelques erreurs de détail ne font rien à la chose. M. de Rougé n'aura pas de difficulté à en signaler dans mes propres écrits. Cela me porte à un aveu dont vous ne manquerez d'abuser, Monsieur le Directeur, c'est qu'en ma qualité d'égyptologue, j'ai pris vingt fois le Pirée pour un homme, et que je suis tout prêt à recevoir les pierres que voudront me jeter ceux qui n'ont jamais péché.

Que sont donc, en définitive, mes *Revues rétrospectives*, qu'on veut aujourd'hui transformer en attaques contre M. de Rougé? Peut-on s'y tromper et ne pas y reconnaître le cri d'un homme honnête, la légitime réclamation d'un égyptologue découragé, un plaidoyer contre d'ignobles calomnies, un regard de douleur jeté sur l'état de la science dans notre pays? Est-ce ma faute à moi si l'on ne peut louer M. Lepsius pour ses innombrables publications de textes, ni M. Birch, à propos des papyrus du Musée Britannique, ni M. Leemans, pour l'ensemble du Musée de Leyde, sans

1. Voir p. 428-429 du présent volume. — G. M.

critiquer par ce seul fait leurs collègues en France? Fallait-il se taire, comme l'a fait tout le *monde savant*? Fallait-il se borner *in petto* à *de stériles vœux pour que les papyrus et autres monuments égyptiens soient le plus tôt possible livrés au public,* vœux auxquels M. A. Bertrand veut bien s'associer et associer *tout le monde savant*[1]? C'est un rôle facile, et rien n'empêche les porte-clefs de se mêler aux groupes d'impatients, qui réclament contre les portes fermées!

« *La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère?* »

J'ai agi, et je suis loin de le regretter; je continuerai à insister jusqu'à ce que justice soit faite; jusqu'à ce qu'il soit loisible à tout le monde d'étudier les richesses entassées dans les Musées et dans les Bibliothèques publiques, sans subir des faveurs qui laissent, au bout de douze ans, des souvenirs si amers et si inexacts à ceux qui les ont consenties; jusqu'à ce que l'on ne puisse plus parler de l'impuissance de la France; jusqu'à ce qu'on ait entrepris des publications, comme il s'en fait partout ailleurs; en un mot, jusqu'à ce que l'école égyptologique puisse se recruter chez nous avec la même facilité qu'à l'étranger, même parmi les personnes dépourvues de titres officiels.

Je ne me le dissimule pas, tout cela, c'est une montagne à soulever; mes forces pourront bien n'y pas suffire, surtout si je n'ai pour appui que les vœux secrets de tout le monde savant. M'aider, c'est braver de puissantes inimitiés : *Veritas odium parit.* Il faut cependant quelques Curtius dans le gouffre de l'abus!

Au lieu des vœux du *monde savant,* qui ne mèneront à rien, je présenterais volontiers au Gouvernement un projet de loi contenant, entre autres dispositions, les articles ci-après :

Article premier. — Les Bibliothèques publiques et les

1. Voir p. 436 du présent volume. — G. M.

Musées sont des lieux où sont déposés et conservés les livres, manuscrits et monuments de toute espèce qui se recommandent par un intérêt quelconque; le but de ces sortes de collections est uniquement de favoriser les progrès des arts, des lettres et des sciences.

Leur organisation intérieure sera réglée de telle manière que ce but soit complètement atteint, toutefois sans compromettre la bonne conservation des objets livrés à l'étude.

Art. 2. — Les conservateurs et les bibliothécaires sont chargés de veiller au maintien de cette organisation et à l'observation des règlements. Il ne leur est pas interdit de se livrer à l'étude des manuscrits, mais ils n'ont droit à aucune préférence et ne devront jamais refuser ni même différer la communication d'aucun des objets catalogués. Tous les fonds dits de réserve sont supprimés. Les membres de l'Institut n'ont aucun droit de priorité, non plus que les conservateurs ni les bibliothécaires.

Dispositions spéciales au Musée égyptien

Article premier. — Deux jours par semaine, les salles des grands monuments seront réservées aux personnes qui voudront dessiner les monuments ou copier les textes; des tables, des pupitres mobiles, garnis des objets nécessaires, ainsi que des marche-pieds, seront mis à leur disposition, à cet effet.

Art. 2. — Il sera permis de calquer, d'estamper et de photographier, mais seulement sous la surveillance des agents préposés à cette partie de service.

Art. 3. — Il sera, par les soins du conservateur, dressé un catalogue descriptif de tous les papyrus du Musée. Ce catalogue indiquera le sujet des manuscrits et les divisions qu'ils comportent; s'il s'agit de rituels, les chapitres qui s'y trouvent, ou la circonstance qu'ils contiennent des chapitres nouveaux. Les papyrus y seront classés d'après leurs

dates approximatives dans les trois grandes divisions : Ancien-Empire, Nouvel-Empire et Basses Époques. Ce catalogue sera imprimé et livré à la publicité.

Les nouvelles acquisitions seront annoncées dans le *Moniteur*, par les soins du conservateur, deux mois au plus après qu'elles auront été faites; tous les ans, ces mentions du *Moniteur* seront imprimées en additions au catalogue, et le catalogue sera refondu tous les six ans.

Art. 4. — Toute personne aura le droit de se faire communiquer, pour l'étudier et le copier, tout papyrus mentionné au catalogue ou au *Moniteur*. Les papyrus peuvent aussi être calqués, mais seulement sous verre.

Art. 5. — Tous les monuments du Musée seront publiés aux frais de l'État, à commencer par les manuscrits et autres documents épigraphiques. A cet effet, un dessinateur sera placé sous les ordres du conservateur et préparera les dessins sur les indications de ce dernier, qui sera chargé de la correction et de la revision, ainsi que des notices sommaires. Il ne pourra être publié moins de vingt-quatre planches par année; une somme de deux mille francs sera affectée annuellement aux dépenses qu'entrainera cette publication, laquelle sera mise en vente au prix de dix francs chaque livraison de vingt-quatre planches.

Si l'on eût procédé ainsi depuis trente ans, l'État, loin de faire un sacrifice, aurait reçu plus d'argent qu'il n'en aurait dépensé, et nous ne serions pas obligés de faire sur nous-mêmes un si triste retour. Aujourd'hui que tant de temps a été perdu et que notre situation dans la science est gravement compromise, on pourrait aller un peu plus vite; mais, à tout prendre, qu'on s'en tienne là, si l'on veut, mais qu'enfin l'on fasse quelque chose !

Chalon-sur-Saône, 15 octobre 1865.

F. Chabas.

TABLE DES MATIÈRES

Traduction et analyse de l'inscription hiéroglyphique d'Ibsamboul, contenant le récit d'un épisode de la guerre de Ramsès II contre la confédération des H'itas 1-61
Sur les Papyrus hiératiques, par C. W. Goodwin 63-105
Note sur un poids égyptien de la collection de M. Harris, d'Alexandrie 107-114
De la circoncision chez les Égyptiens 115-118
Le cèdre dans les hiéroglyphes 119-124
Scène mystique peinte sur un sarcophage égyptien 125-130
Notices sommaires des Papyrus hiératiques égyptiens I. 343-371 du Musée d'antiquités des Pays-Pas à Leyde 131-171
Lettre à M. l'Éditeur du journal *The Literary Gazette* sur quelques singularités de la médecine égyptienne. 173-179
Lettre à M. le docteur Schnepp, secrétaire de l'Institut égyptien, sur la longévité prétendue des Égyptiens... 181-182
Les inscriptions relatives aux mines d'or de Nubie (avec deux planches) 183-230
Observations sur le chapitre VI du Rituel égyptien, à propos d'une statuette funéraire du Musée de Langres (avec deux planches) 231-247
Recherches sur le nom égyptien de Thèbes, avec quelques observations sur l'alphabet sémitico-égyptien et sur les singularités orthographiques 249-287

Les Papyrus hiératiques de Berlin, récits d'il y a quatre mille ans, avec un index géographique et deux planches de fac-similé 289-364
Revue rétrospective à propos de la publication de la liste royale d'Abydos (premier article) 365-395
Revue rétrospective à propos de la découverte de la table royale d'Abydos (deuxième article) 397-436
Lettre à M. le Directeur de la *France littéraire*, au sujet des discussions soulevées par la publication de la nouvelle table royale d'Abydos 437-456

CHALON-S-S., IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC^r

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00640 6421